



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

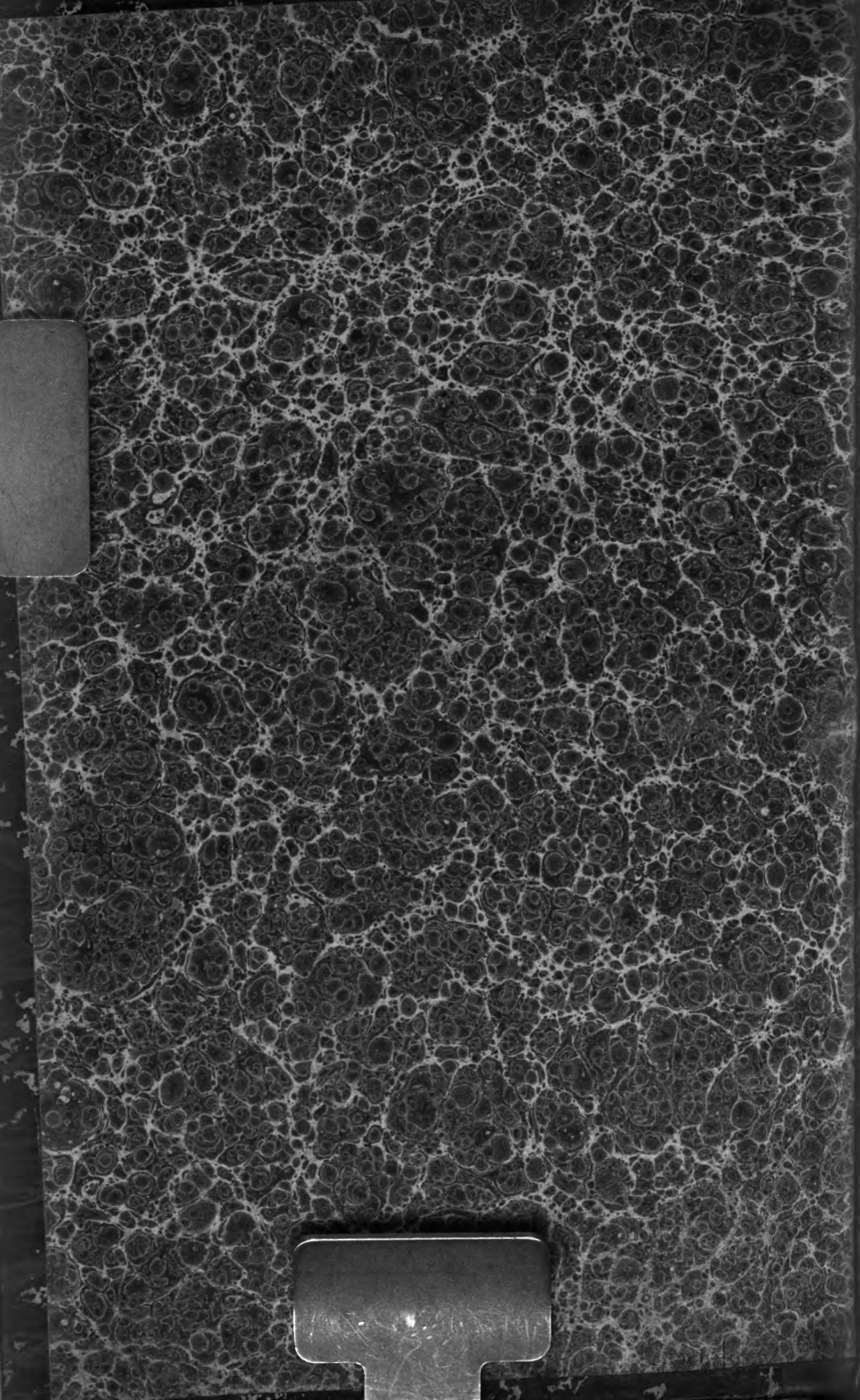
Nous vous demandons également de:

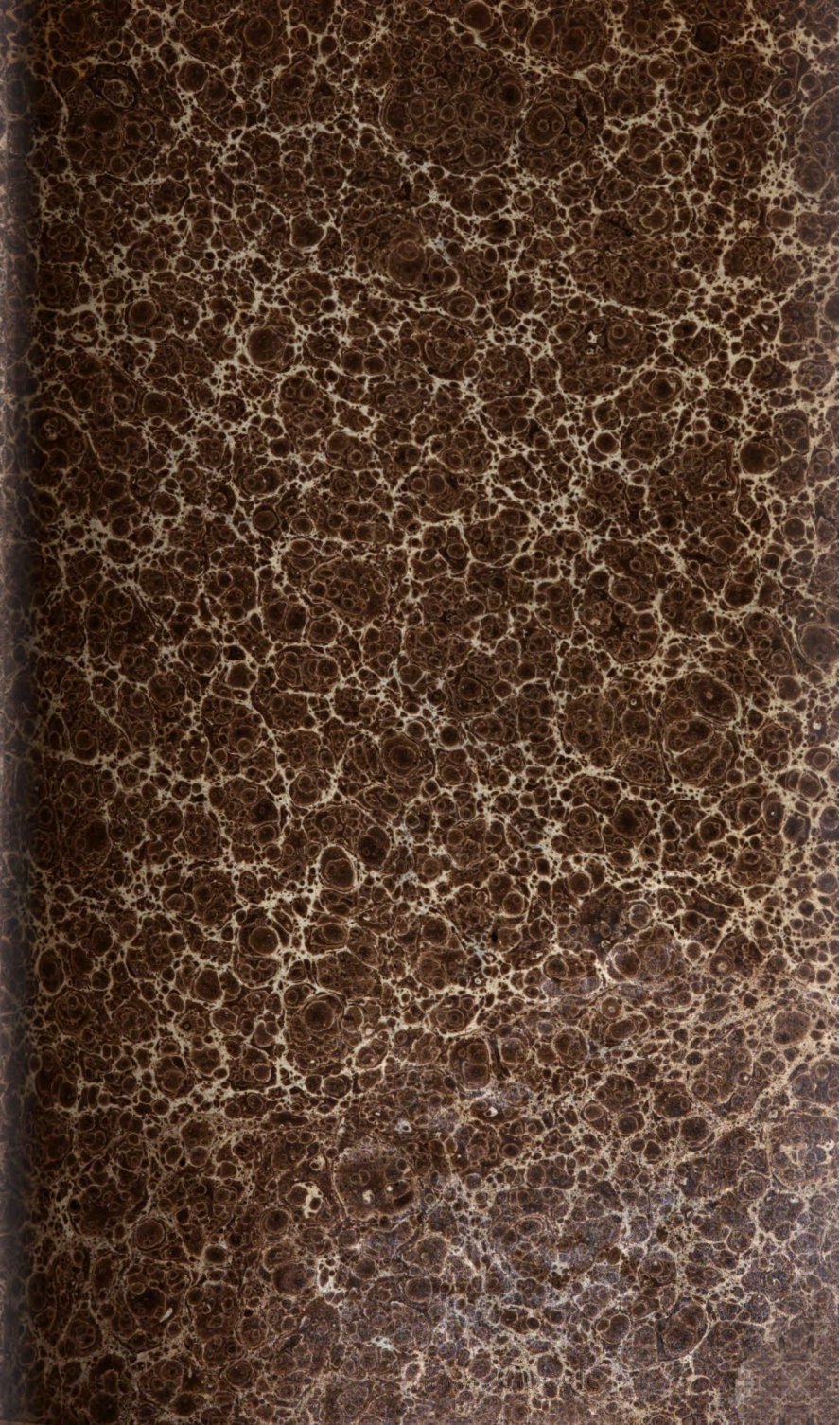
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









LETTRES  
ÉDIFIANTES  
ET  
CURIEUSES.

---

**IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.**

---

LETTRES

395842

# ÉDIFIANTES

ET

# CURIEUSES,

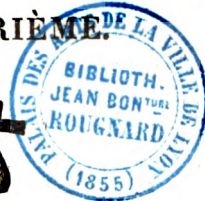
ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE CINQUANTE BELLES GRAVURES.

-----  
MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.  
-----

TOME QUATRIÈME.



A LYON,

J. VERNAREL, Libraire ;  
Chez M. CABIN et C.<sup>o</sup>, Libraires, rue St-Dominique, n<sup>o</sup> 19.

BIBLIOTH.  
DE LA  
VILLE DE  
LYON

M. DCCC. XIX.





# PRÉFACE

DES

## MÉMOIRES DE L'AMÉRIQUE.

---

**L**ES mémoires de l'Amérique offrent à la curiosité du lecteur des objets bien différens de ceux des missions du Levant. Les Iles de l'Archipel, Constantinople, la Syrie, les provinces adjacentes, le royaume de Perse et celui d'Égypte conservent encore des traces de leur ancienne splendeur, et dans ces contrées dégradées pour ainsi dire, tout rappelle cependant l'industrie, la richesse et la magnificence de ses premiers habitans. L'Amérique au contraire, ne nous présente presque autre chose que des lacs, des forêts, des terres incultes, des rivières et des Sauvages.

La cupidité et une sorte d'inquiétude firent découvrir cette quatrième partie du monde. Nous ne parlerons ici ni des voyages, ni des conquêtes de ces premiers navigateurs. Assez d'autres écrivains nous ont dépeint la har-

diesse de leurs entreprises, et les trop funestes succès de ces modernes argonautes. Des régions immenses découvertes, dépeuplées, dévastées; des millions d'hommes libres et tranquilles dans leurs possessions, anéantis, immolés à l'avarice, aux caprices même de leurs nouveaux hôtes, pourroient peut-être intéresser, mais ils affligeroient encore plus.

La France n'a point à se reprocher de pareilles et de si cruelles usurpations. Elle a laissé long-temps ses voisins courir les mers, et n'a cédé qu'assez tard à l'impulsion qu'avoit donné à toute l'Europe le génie de Christophe Colomb et de ses imitateurs.

Forcée enfin de songer, à l'exemple des autres puissances, à étendre son commerce, elle s'est ébranlée. Mais nous n'avons cherché à nous établir que l'olive à la main; nous n'avons jamais usé de violence envers les anciens colons. C'est avec leur permission que nous avons bâti, cultivé, défriché; c'est en leur offrant notre alliance, en faisant avec eux des traités de commerce; c'est en respectant les droits toujours sacrés de la liberté et de la propriété, que nous avons occupé de vastes terrains, qu'on nous aban-

donnoit sans peine , et en faveur des avantages que pouvoit procurer notre voisinage.

Nos souverains touchés de ce qu'on leur rapportoit de la barbarie , de l'ignorance et de la superstition de leurs nouveaux alliés , songèrent aux moyens non de les subjuguier , mais de les éclairer , de les civiliser. Ils leur envoyèrent des missionnaires , et c'est parmi les Iroquois , les Hurons , les Illinois , etc. , que par les ordres et sous les auspices de nos rois , les Jésuites français allèrent arborer l'étendard de la croix et prêcher le saint évangile. Ces terres glaciales ont été arrosées de leurs sueurs , et quelquefois abreuvées de leur sang. Plusieurs ont péri dans des tourmens dont le souvenir seul fait frémir la nature , et tous ont souffert des peines et des fatigues incroyables. Obligés en quelque sorte de devenir sauvages avec ces barbares , pour en faire d'abord des hommes et ensuite des Chrétiens , ils apprenoient leurs langues , vivoient comme eux , couroient les bois avec eux , se prêtoient enfin à tout ce qui n'étoit pas mal , pour les porter à écouter , à aimer , à estimer , à pratiquer ce qui étoit bien.

Dieu a béni leurs travaux ; ils ont réussi

avec sa grâce à faire suivre sa sainte loi par des nations qui n'en connoissoient presque aucune, et à les plier sous le joug de la foi et de la morale, malgré l'habitude et le goût de l'indépendance la plus absolue. Mais combien ont été victimes de leur attachement et de leur zèle pour la religion, et quelquefois aussi de l'honneur qu'ils avoient d'être Français, et du soin qu'ils prenoient de maintenir leurs néophytes dans l'alliance de la France !

Cette partie des mémoires de l'Amérique contiendra deux volumes. Nous commencerons par les lettres des missionnaires de la Nouvelle-France ; elles présenteront quelques détails assez satisfaisans sur les mœurs des Canadiens, sur la nature du climat, sur ses productions, sur le commerce qu'on pouvoit y faire, et sur les ressources qu'une bonne administration y auroit pu trouver.

Nous passerons ensuite chez les Illinois et à la Louisiane, colonie plus récente, pays excellent, fertile, tempéré, et d'une étendue prodigieuse, dont nous n'avons pas su profiter ; et après quelques lettres de Saint-Domingue, dans lesquelles on trouve une excellente histoire de la conquête de cette île,

nous en viendrons à celles qui ont été écrites de Cayenne et de la Guyane, vaste continent qui s'étend depuis cette dernière île jusqu'au fleuve des Amazones, et qui est peuplé de nations vagabondes, paresseuses et barbares.

Les missionnaires commencent à les fixer, à les réunir en peuplades, à les accoutumer au travail, à les former à la piété; et par la suite ils pourroient, dans un terrain propre aux productions les plus recherchées, procurer à la France de grandes richesses, et lui donner un nombre prodigieux de sujets fidèles et laborieux.

En suivant toujours notre marche du nord au midi, nous parlerons des missions espagnoles situées le long du Maragnon, dans la Californie, le Mexique, le Pérou et le Paraguay.

Nous ne nous étendrons point ici sur cette dernière mission, pour ne pas anticiper sur le plaisir que causeront, à ce que nous espérons, les relations que nous avons recueillies. Elles portent, ainsi que toutes les autres lettres de cet ouvrage, un caractère de simplicité et de vérité qui touche et qui persuade.

Le lecteur verra partout une grande atten-

tion à ne rien hasarder, à ne parler que de ce qu'on sait, que de ce qu'on a examiné avec une sorte de scrupule; un goût d'observation qui se porte à tout, un désir de s'instruire et de communiquer ses connoissances, fruit peut-être d'une bonne éducation, d'une émulation louable, d'un sentiment heureux et profond, qui sans faire oublier aux missionnaires tout ce qu'exige le zèle le plus pur et le plus ardent, leur faisoit trouver le secret de concilier avec l'amour des sciences utiles, les travaux les plus suivis, les plus constans, les plus pénibles de leur saint ministère.

Nous ajoutons ici, pour servir de supplément au mémoire du père Picolo sur la Californie, une histoire abrégée des différentes tentatives qu'on a faites pour s'y établir. Ce que nous dirons n'est pas nouveau, et servira cependant à éclaircir ce qu'avance un historien très-estimable et pour l'ordinaire très-impartial. Il affirme dans sa nouvelle histoire de l'Amérique, que la Californie n'est bien connue que depuis la retraite des missionnaires Jésuites, qui abusant de la confiance de leur souverain, cachotent avec des soins infinis les richesses de ce vaste

royaume; mais on sait, dit-il, à présent (1) que la côte est excellente pour la pêche des perles, etc. On savoit tout cela depuis longtemps : il en est parlé dans le cinquième recueil des *Lettres édifiantes* imprimées à Paris dès le commencement de ce siècle; et don Fernand Cortez, marquis del Vallé, si fameux par ses exploits, ayant achevé sa première entreprise de la conquête du Mexique, équipa une flotte pour en faire une seconde, en s'emparant d'un pays qui passoit pour l'un des plus riches du monde. Le projet étoit noble, et n'auroit pu avoir que des suites très-avantageuses, s'il eût eu le honneur de l'exécuter; mais le temps lui manqua. Ce grand homme fut obligé de revenir promptement au Mexique, où sa présence étoit nécessaire pour prévenir les troubles dont cet état étoit menacé. Il ne pensa donc plus à la Californie, quoiqu'il y fût attiré, surtout par les grands trésors qu'on lui faisoit espérer de la pêche des perles, qui est très-abondante le long de ces côtes. Depuis ce temps-là, les Espagnols ont sou-

---

(1) Histoire d'Amérique, t. 3, p. 108 de la traduction.



vent essayé de s'en rendre les maîtres : mais soit qu'ils n'eussent pas pris des mesures assez justes pour y faire des établissemens solides , soit qu'après les avoir faits , ils eussent manqué de constance ou de secours pour les soutenir , il est certain que toutes leurs entreprises avoient échoué , et qu'ils avoient entièrement abandonné ce nouveau royaume , lorsque le roi d'Espagne Charles II, animé d'un saint zèle , donna ordre d'y envoyer des missionnaires pour travailler à la conversion de ces peuples , et établir , si l'on pouvoit , un commerce solide avec eux.

Le marquis de la Laguna , alors vice-roi du Mexique , y fit passer l'amiral don Isidoro d'Atondo , avec deux frégates , une corvette , et tout ce qui étoit nécessaire pour y établir une colonie. Cette petite armée partit du port de Chalaca dans la Nouvelle-Galice , le 18 janvier 1683 , et arriva au port de Notre-Dame de la Paix , dans la Californie , le 30 mars de la même année. On y bâtit un fort , et les pères Matthias Gogni et Eusèbe-François Kino , tous deux Jésuites , commencèrent à y prêcher Jésus-Christ , et à y exercer leur ministère. Mais cet établissement dont on avoit conçu de si grandes

espérances , ne fut pas plus heureux que les autres ; et nos missionnaires furent obligés au bout de quelque temps de quitter la Californie , et de se retirer dans les provinces de Cinaloa et de Sonora , où la foi faisoit depuis quelques années de merveilleux progrès.

Le retour des pères Gogni et Kin affligea sensiblement le père Jean-Marie de Salvatierra , Jésuite milanais , qui travailloit avec un grand zèle à la conversion des Indiens de la province de Taraūmara , que les Espagnols appellent la Nouvelle-Biscaye. Un jour qu'il gémissoit en la présence de Notre-Seigneur sur cette multitude innombrable de peuples qui périssoient tous les jours dans ces vastes pays , faute d'instruction et de secours , il se sentit fortement inspiré de se consacrer à la mission de la Californie , et d'y porter de nouveau l'évangile. Quelque envie qu'il eût de suivre la voix qui l'appelloit , il ne le put faire alors , parce que ses supérieurs le retirèrent des missions pour lui confier la conduite du collège de Guadalaxara , et ensuite celle du collège de Tepotzotlan , et la direction des novices de la province du Mexique. Quoique ces différens

emplois semblassent l'éloigner du dessein que Dieu lui avoit inspiré, il ne le perdit point de vue; au contraire, il ménagea pendant ce temps-là tout ce qu'il jugeoit être nécessaire pour venir à bout d'une entreprise si difficile. Il eut l'honneur d'en conférer souvent avec la duchesse de Sessa et avec le comte de Montezuma son époux, qui avoit succédé au marquis de la Laguna dans la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne.

Ce comte, que le Roi catholique a nommé duc d'Atrisco, et grand d'Espagne de la première classe, pour les services importants qu'il a rendus à la religion et à l'état, loua le dessein du père de Salvatierra, et lui promit de le faire approuver par le roi d'Espagne. Sur ces assurances le père commença d'agir, sans s'effrayer des obstacles qu'il avoit à vaincre. Ils étoient grands: car pour réussir dans une entreprise qui avoit si souvent échoué, non-seulement il étoit nécessaire d'établir une nouvelle colonie espagnole dans la Californie, de l'y entretenir et de l'y faire subsister; mais il falloit encore se procurer des vaisseaux pour y aller, pour y porter les provisions nécessaires, et y conserver ensuite une communication

libre et facile avec le Mexique, sans le secours duquel la nouvelle Colonie ne pouvoit absolument se maintenir. Ces difficultés et beaucoup d'autres, que je ne marque pas ici pour ne point entrer dans un trop grand détail, eussent paru insurmontables à tout autre qu'à un homme qui comptoit beaucoup plus sur la protection de Dieu que sur le secours des hommes. Il ne se trompa point: car le bachelier don Juan Cavallero y Ocio, commissaire de l'inquisition et de la croisade, à qui il s'ouvrit, lui promit de l'assister, et don Pedro Gil de la Sierpe, trésorier du port d'Acapulco, s'engagea à lui faire trouver des vaisseaux.

Le père de Salvatierra assuré de ces secours, partit pour aller dans les provinces de Cinaloa, de Sonora et de Taramara, chercher des missionnaires et des gens de bonne volonté pour former sa colonie. Il parcourut, en faisant chemin, les montagnes de Cinipas et de Guazaperez, dont il avoit eu autrefois le bonheur de convertir presque tous les habitans. Ces nouveaux Chrétiens, qui le regardoient comme leur père, le reçurent avec des témoignages de joie aussi grands que fut ensuite leur tristesse, quand

ils surent qu'il ne faisoit que passer. Après les avoir exhortés à vivre dans l'innocence et dans la ferveur, comme il descendoit de leurs montagnes pour prendre le chemin de la mer, il apprit que les peuples de la province de Taraumara, qui n'avoient pas voulu renoncer à leurs anciennes superstitions, venoient de prendre les armes, dans la résolution d'exterminer les Espagnols, et tous ceux de leurs compatriotes qui avoient embrassé le christianisme.

Ce soulèvement imprévu déconcerta les desseins du père de Salvatierra, et rompit presque toutes les mesures qu'il avoit prises pour son voyage de la Californie. Le père Eusèbe-François Kino, qui devoit l'y accompagner, lui écrivit que dans une conjoncture si délicate il ne pouvoit quitter la mission de Sonora, dont il avoit soin. Plusieurs personnes qui s'étoient engagées à passer avec lui dans ce nouveau royaume, pour y former sa colonie, furent arrêtées par cette révolte, qui donnoit de grandes inquiétudes aux Espagnols, de sorte qu'il se vit presque abandonné de tous ceux sur lesquels il avoit le plus compté.

Mais

Mais quoique tous ces secours lui manquaient, il ne se rebuta point, persuadé, comme tous les hommes apostoliques, que plus on trouve d'obstacles et de contradictions dans ce qu'on entreprend pour la gloire de Dieu, plus on a lieu d'espérer qu'à la fin le succès en sera plus heureux. Ainsi, dès qu'il eut appris que les vaisseaux du trésorier d'Acapulco étoient arrivés aux côtes de Cinoloa, il s'y rendit, et s'embarqua le 10 octobre 1697, jour auquel l'Eglise célèbre la fête de saint François de Borgia, qui a été le premier fondateur de nos missions du Mexique. Il mit à la voile le lendemain, et après avoir couru divers dangers pendant deux jours, le vaisseau qui le portoit se trouva à la vue de la Californie par le travers des montagnes des Vierges. On prit terre à la baie de la Conception, où le père de Salvatierra dit la messe le jour de sainte Thérèse; mais comme ce lieu ne parut pas commode, on ne s'y arrêta pas, non plus qu'à saint Bruno, où l'on ne trouva que des eaux salées. Enfin, après avoir passé la nuit à l'ancre devant l'île Coronados ou des Couronnés, on prit terre le 18 d'octobre au quartier de Saint-Denis, dans un lieu nommé

*Concho.* Le père et ceux qui l'accompagnoient firent amitié aux Indiens, qui semblèrent d'abord y répondre de bonne foi; mais ce n'étoit que pour surprendre les Espagnols, et pour les faire tous périr; ce qui seroit arrivé, si quelques jours après on n'eût réprimé la violence de ces Barbares. Ce ne fut pas une petite consolation pour le père de Salvatierra, qui ne comptoit de long-temps sur aucun second, de voir arriver quelques jours après lui le père François-Marie Picolo, ancien missionnaire de la province de Tarmaura, homme distingué par sa vertu et par son zèle. Ces deux hommes apostoliques, qu'une longue expérience rendoit très-habiles dans leur ministère, commencèrent alors à travailler solidement à la conversion des peuples de la Californie. Le mémoire qui est dans le cinquième tome de cette édition, apprendra les bénédictions qu'il a plu à Dieu de donner à leurs travaux. Le père Picolo, dont on vient de parler, l'a composé par l'ordre exprès du conseil royal de Guadaluara, à qui il le présenta le 10 février 1702.

Le roi Philippe V ayant appris aussitôt après son avènement à la couronne, les pro-

grès de l'évangile dans la Californie, en écrivit incontinent à l'archevêque du Mexique, qui avoit succédé par *interim* au comte de Montezuma dans la charge de vice-roi et de capitaine général de la Nouvelle-Espagne. La lettre de ce prince est datée de Madrid du 17 juillet 1701. Il lui mande qu'ayant su par les lettres (1) de don Joseph Sarmiento de Valladares, comte de Montezuma, son prédécesseur, les succès que Dieu donnoit aux travaux des pères de la Compagnie de Jésus, soit dans les missions qu'ils ont dans les provinces de Cinaloa, de Sonora et de la Nouvelle-Biscaye, soit dans celles qu'ils viennent récemment d'établir dans le grand et vaste royaume de la Californie, il souhaite qu'on protège ces missions, et qu'on les multiplie pour la gloire de l'Eglise et le salut des âmes; et il ordonne pour cela, qu'outre ce qu'on fournit de sa part aux missions de Cinaloa, de Sonora et de la Nouvelle-Biscaye, on donne ce qui est nécessaire pour l'entretien de la nouvelle mission de la Californie. Il ajoute qu'il veut qu'on l'in-

---

(1) Ces lettres sont datées de la ville de Mexique, le 5 de mai 1698, et le 20 d'octobre 1699.



forme exactement de l'état où elle se trouve, et des moyens dont on pourra se servir, non-seulement pour maintenir une œuvre si importante à l'Eglise et à l'état, mais pour l'affermir et la perfectionner autant qu'il sera possible.

Le Roi n'en demeure pas là ; pour montrer combien il a à cœur la conversion de ces peuples, voici comme il finit la lettre qu'il écrit à l'archevêque du Mexique. « Je vous » commande de donner les ordres nécessaires, afin que le secours que j'ai marqué » soit prompt et effectif, et que les pères » Jésuites puissent continuer cette entreprise » avec la même ardeur qu'ils l'ont com- » mencée. Je vous ordonne aussi de remer- » cier de ma part les personnes de piété qui » ont contribué par leurs aumônes au pre- » mier établissement de ces missions, et de » leur marquer que je suis sensible au zèle » qu'elles ont pour la propagation de la foi, » et au service qu'elles m'ont rendu en cette » occasion. Invitez-les par mon exemple, à » contribuer encore dans la suite à une » œuvre si sainte et si agréable à Dieu. » Le Roi accompagna cette lettre d'une autre au

conseil royal de Guadalaxara, dont ces missions dépendent.

Mais pendant que le père de Salvatierra et le père Picolo travailloient de la sorte vers le milieu de la Californie, où ils étoient entrés par mer, la Providence voulut que le père Kino, jésuite allemand, se fit une nouvelle route vers le nord, pour y entrer par terre.

Ce père Kino est le même dont nous avons déjà parlé, et qui étant entré dans la Californie en 1683, pour y prêcher l'évangile, fut obligé d'en sortir avec les Espagnols au bout de quelque temps. Comme il étoit attentif à faire chaque année de nouvelles conquêtes à Jésus-Christ, il avança en 1698 du côté du nord, le long de la mer, jusqu'à la montagne de Sainte-Claire. Là, voyant que la mer tournoit de l'est à l'ouest, au lieu de la suivre davantage, il entra dans les terres, et marchant toujours du sud-est au nord-ouest, il découvrit en 1699 les bords du rio Azul ou de la Rivière-Bleue, qui après avoir reçu les eaux de la Hila ou de la Pilla, va porter les siennes, d'orient en occident, dans le grand fleuve Colorado ou

fleuve du Nord. Il passa le rio Azul, et se trouva en 1700 proche du Colorado; et l'ayant traversé, il fut bien surpris en 1701 de se voir dans la Californie, et d'apprendre qu'environ à trente ou quarante lieues de l'endroit où il étoit alors, le Colorado, après avoir fait une baie d'une assez longue étendue, alloit se jeter dans la mer à la côte orientale de la Californie, qui ne se trouve ainsi séparée du Nouveau-Mexique que par les eaux de ce fleuve. Ainsi, comme l'on voit, les Jésuites, bien loin de cacher ce vaste pays, ont fait part de leurs découvertes, ont ouvert de nouvelles voies pour y arriver, et sont presque les seuls qui en aient parlé avec quelque étendue.

Le père Kino même, aussi habile mathématicien que zélé et infatigable missionnaire, leva dans le temps une carte de la route par terre qu'il avoit trouvée, et l'envoya sans délai à la cour d'Espagne. Nous la joindrons au mémoire du père Picolo.

Nous avons tiré presque tout ce que nous venons de dire de la Californie, de l'épître préliminaire du cinquième recueil de l'ancienne édition des Lettres édifiantes et

curieuses. Nous ne nous arrêterons point à parcourir toutes les autres Lettres que contient cette partie des mémoires de l'Amérique ; elles n'ont pas besoin d'explication , mais nous croyons qu'il est de notre devoir de dire un mot des écrivains estimables qui ont rédigé le recueil entier des Lettres édifiantes.

Le père le Gobien est l'éditeur des premiers tomes , contenant les mémoires des missions du Levant et de l'Amérique. Il écrivait avec goût, et avec cette facilité que donne l'étude profonde et réfléchie des grands modèles , et joignoit aux excellentes qualités de son esprit, les vertus les plus rares et les plus précieuses.

Le père Duhalde lui succéda. Les mémoires des Indes qu'il a publiés , et qui sont également goûtés des savans et des personnes vertueuses , prouvent jusqu'où alloient ses soins , ses recherches et ses connoissances.

Le père Patouillet en fut chargé après lui , et il étoit bien digne de le remplacer. Théologien profond , écrivain élégant , homme versé dans presque toutes les parties de la

littérature, il avoit tout ce qu'on peut désirer pour soutenir et faire valoir l'ouvrage qu'il étoit chargé de continuer; il est mort depuis assez peu de temps, à l'âge de quatre-vingts ans, à Avignon, et ses vertus encore plus que ses talens, le faisoient chérir et respecter de tous ceux qui le connoissoient.

---

**LETTRES**

# LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

---

MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.

---

LETTRE

*Du père Gabriel Marest , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au père de Lamberville , de la même Compagnie , procureur de la mission du Canada.*

**M**ON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

IL est un peu tard pour me demander des nouvelles de la baie d'Hudson. J'étois bien plus en état de vous en dire quand je repassai en France , en retournant des prisons de Plimouth. Tout ce que je puis faire maintenant , c'est de vous envoyer un extrait du petit journal que j'écrivis en ce temps-là , et dont j'ai conservé une copie. Il commence par notre départ de Quebec , et finit par le retour des deux vaisseaux qui nous portèrent à cette baie. Trouvez bon néanmoins qu'auparavant je vous fasse part de

*T. IV.*

x

ce que j'avois appris à Québec, soit par rapport aux deux Jésuites qui avoient fait avant moi le même voyage, soit touchant la première découverte de la baie d'Hudson.

Il y a déjà plus de deux siècles que les navigateurs de différentes nations ont entrepris de s'ouvrir un chemin nouveau à la Chine et au Japon par le nord, sans qu'aucun d'eux y ait pu réussir, Dieu y ayant mis un obstacle invincible par les montagnes de glace qu'on trouve dans ces mers. C'étoit dans le même dessein qu'en 1611 le fameux Hudson, anglais, pénétra cinq cents lieues et davantage plus avant que les autres, par la grande baie qui porte aujourd'hui son nom, et dans laquelle il passa l'hiver. Il vouloit continuer sa route au printemps de l'année suivante : mais les vivres commençant à lui manquer, et les maladies ayant affoibli son équipage, il se vit contraint de retourner en Angleterre. Il fit, deux ans après, une seconde tentative, et il avança en 1614 jusqu'au 82.<sup>e</sup> degré. Il y fut tant de fois en danger de périr, et il eut tant de peine à s'en retirer, que depuis ce temps-là, ni lui, ni aucun autre n'ont plus osé s'engager si loin.

Cependant les marchands anglais, pour profiter des voyages et des découvertes de leurs compatriotes, ont fait depuis un établissement à la baie d'Hudson, et y ont commencé le commerce des pelleteries avec plusieurs Indiens septentrionaux, qui, pendant le grand-été, viennent, dans leurs pirogues, sur les rivières qui se déchargent dans cette baie. Les Anglais n'y bâtirent d'abord que quelques maisons pour y passer l'hiver et y attendre les Sauvages. Ils y eurent beaucoup à souffrir, et plusieurs y moururent du scorbut. Mais comme les pelleteries que les Sauvages apportent à cette baie sont très-belles, et que les profits y sont grands, les Anglais ne furent point rebutés par l'intempérie de l'air, ni

par la rigueur du climat. Les Français du Canada voulurent s'y établir de même, prétendant que plusieurs des terres voisines étant du même continent que la Nouvelle-France, ils avoient droit d'y négocier par le 50.<sup>e</sup> degré, et même plus haut.

La mésintelligence se mit bientôt entre les deux nations; chacun bâtit des forts pour se mettre réciproquement à couvert des insultes les uns des autres. Les fréquentes maladies et les dangers continuels auxquels on est exposé dans cette périlleuse navigation, obligèrent les Français à ne la point entreprendre, sans avoir avec eux un aumônier. C'est en cette qualité que le père Dalmas, natif de Tours, s'embarqua pour la baie d'Hudson. Y étant arrivé, il s'offrit à rester dans le fort, tant pour y servir les Français qu'on y laissoit en garnison, que pour avoir occasion d'apprendre la langue des Sauvages qui apportent leurs pelleteries pendant l'été, et pour pouvoir ensuite leur aller annoncer l'évangile. Le vaisseau qui devoit leur apporter des vivres l'année suivante, ayant toujours été repoussé par la violence des vents contraires, ceux qui étoient restés dans le fort périrent pour la plupart de faim ou de maladies: ils étoient réduits à huit seulement; cinq desquels s'étant détachés pour aller chasser sur les neiges dans les bois, laissèrent dans le fort le père Dalmas, le chirurgien et un taillandier.

Étant de retour quatre ou cinq jours après, ils furent fort surpris de ne plus trouver ni le père ni le chirurgien. Ils demandèrent au taillandier ce qu'ils étoient devenus. L'embarras où ils le virent, les mauvaises réponses qu'il leur donna, quelques traces de sang qu'ils aperçurent sur la neige, les déterminèrent à se saisir de ce misérable et à le mettre aux fers. Se voyant arrêté et pressé par les remords de sa conscience, il avoua qu'étant mal depuis longtemps avec le chirurgien, il l'avoit assassiné un matin,



et qu'il avoit traîné son corps dans la rivière, où il l'avoit jeté par un trou qu'il avoit fait à la glace ; qu'ensuite étant retourné au fort, il y trouva le père dans la chapelle, qui se préparoit à dire la messe. Ce malheureux demanda à lui parler ; mais le père le remit après la messe, qu'il lui servit à son ordinaire.

La messe étant dite, il lui découvrit tout ce qui étoit arrivé, lui témoignant le désespoir où il étoit, et la crainte qu'il avoit que les autres étant de retour, ne le missent à mort. « Ce n'est pas ce que » vous avez le plus à craindre, lui répondit le père : » nous sommes un trop petit nombre, et on a trop » besoin de vos services, pour qu'on veuille vous » perdre. Si on vouloit le faire, je vous promets » de m'y opposer autant que je pourrai. Mais je » vous exhorte à reconnoître devant Dieu l'énormité de votre crime, à lui demander pardon et » à en faire pénitence. Ayez soin d'apaiser la colère » de Dieu ; pour moi, j'aurai soin d'apaiser celle » des hommes. »

Le père lui ajouta que s'il souhaitoit il iroit au-devant de ceux qui étoient allés chasser ; qu'il tâcheroit de les adoucir, et de leur faire promettre qu'ils ne le maltraiteroient point à leur arrivée. Le tailleur accepta cette offre, parut se calmer, et le père partit. Mais à peine étoit-il sorti du fort que ce malheureux se sentit troublé de nouveau, entra dans une humeur noire, et se mit en tête que le père le trompoit, et qu'il n'alloit trouver les autres que pour les prévenir contre lui. Dans cette pensée, il prit sa hache et son fusil pour courir après le père. L'ayant aperçu le long de la rivière, il lui cria de l'attendre, ce que fit le missionnaire. Sitôt qu'il l'eut atteint, il lui reprocha qu'il étoit un traître, et qu'il le trompoit, et en même temps lui donna un coup de son fusil, qui le blessa. Pour se soustraire

à la fureur de ce misérable , le père se jeta sur une grande glace qui flottoit sur l'eau. Le taillandier y sauta après lui , et l'assomma de deux coups de hache qu'il lui déchargea sur la tête ; et , après avoir jeté son corps sous la glace même sur laquelle le père s'étoit réfugié , il revint au fort , où les cinq autres arrivèrent bientôt après. Voilà ce que ce malheureux avoua lui-même pendant qu'on le tenoit dans les fers.

On avoit résolu de le garder de la sorte jusqu'à l'arrivée des premiers vaisseaux , sur lesquels on devoit l'embarquer : mais avant qu'il pût venir du secours , les Anglais attaquèrent le fort. Ceux qui le gardoient avoient eu la précaution de tenir chargés tout ce qu'ils avoient de canons et de fusils , et par là ils furent en état de faire une furieuse décharge sur les ennemis , lorsqu'ils voulurent faire leurs approches. Ce grand feu , qui leur tua et leur blessa plusieurs hommes , leur fit croire qu'il y avoit encore bien du monde dans le fort. C'est pourquoi ils s'en retournèrent , mais dans la résolution de revenir bientôt avec de plus grandes forces. Ils revinrent , en effet , et se préparèrent à attaquer la place dans les formes. Les cinq Français qui la gardoient se voyant hors d'état de résister , se sauvèrent la nuit par une embrasure de canon , et gagnèrent le bois , ayant laissé le taillandier seul et lié comme il étoit. On n'a point su ce que les Anglais en firent , ni ce qu'il leur dit. Mais des cinq personnes sorties du fort , trois moururent en chemin , et deux seulement arrivèrent après bien des fatigues à Mont-Réal. C'est d'eux qu'on a appris tout ce que je viens de raconter.

L'accident arrivé au père Dalmas n'empêcha pas le père Sylvie de retourner quelque temps après à la baie d'Hudson pour y servir aussi d'aumônier ; mais en même temps à dessein de s'ouvrir un chemin

pour aller prêcher l'évangile aux Sauvages les plus septentrionaux, qui jusqu'ici ont été sans instruction. Ce père y fut tellement incommodé, qu'il se vit obligé de se rembarquer pour revenir à Quebec, où il ne s'est jamais bien remis des maladies qu'il avoit contractées à cette baie. Je fus destiné à la même fonction dès que j'arrivai en Canada, et je ne ne vous dissimulerai pas que ce fut contre mon inclination. Mon dessein en partant de France étoit de me consacrer le plutôt que je pourrois au service des Sauvages, et je m'en voyois par-là un peu éloigné.

Feu M. d'Iberville, un des plus braves capitaines que nous ayons eus dans la Nouvelle-France, avoit ordre de s'emparer de quelques postes que les Anglais occupoient dans la baie d'Hudson. On avoit pour cela équipé deux vaisseaux de guerre, le *Poli*, qu'il devoit monter, et la *Salamandre*, commandée par M. de Serigny. Il demanda à notre père supérieur un missionnaire qui pût servir d'aumônier aux deux vaisseaux. Le père supérieur jeta les yeux sur moi, apparemment parce qu'étant nouvellement arrivé, et ne sachant encore aucune langue sauvage, j'étois le moins nécessaire en Canada. Nous nous embarquâmes donc le 10 d'août 1694, et nous allâmes mouiller vers le minuit proche la traverse du cap Tourmente (1). Nous le doublâmes le 11 sur les sept à huit heures du matin. Nous ne fîmes guère de chemin le reste du jour, ni les trois jours suivans, parce que le vent nous étoit contraire. Je profitai de ce loisir pour engager une bonne partie de notre équipage à bien célébrer la fête de la sainte Vierge. Le 14 je distribuai dans le *Poli* les images de Notre-

---

(1) Ce cap n'est éloigné que de huit lieues de Quebec. Il s'appelle *Tourmente*, parce que pour peu qu'il y fasse de vent, l'eau y paroît agitée comme en pleine mer. (Note de l'ancienne édition.)

Dame que m'avoit données à Quebec madame de Champigny, intendante du Canada, et je passai tout le soir et le lendemain matin à entendre les confessions : plusieurs firent leurs dévotions le jour de la fête. Comme je finissois la messe, le vent changea, et on appareilla aussitôt. Le 20, le vent ayant tout à fait cessé, je passai du *Poli* à la *Salamandre* pour voir M. de Serigny, et pour dire la messe à son bord. L'équipage en fut fort aise, et plusieurs profitèrent de cette occasion pour s'approcher des sacremens.

Le 21 nous dépassâmes Belle-Isle. Cette île, qui paroît de figure ronde, est par la hauteur de 52 degrés à 220 lieues de Quebec, au milieu d'un détroit que forme l'île de Terre-Neuve, avec la terre ferme de Labrador. Nous commençâmes dès-lors à apercevoir de ces grosses montagnes de glace qui flottent dans la mer; nous en vîmes peut-être une vingtaine. Elles paroissent de loin comme des montagnes de cristal, et quelques-unes comme des rochers hérissés de pointes. Le 23 nous eûmes le matin un grand calme, et l'après-midi un vent contraire et violent qui continua le 24 et le 25. Les deux jours suivans, un grand calme qui nous étoit aussi préjudiciable que le vent contraire. La saison étoit avancée; nous allions dans un pays où l'hiver vient avant l'automne; nous n'étions que par la hauteur de 56 degrés; il nous restoit encore beaucoup de chemin à faire par une mer dangereuse, à cause des grands banes de glace qu'on a coutume d'y trouver, au milieu desquels il falloit se faire un passage jusque par le 63.<sup>e</sup> degré. Le 28, sur les huit heures du soir, il s'éleva un petit vent alisé, qui, nous prenant en poupe, nous fit faire beaucoup de chemin pendant les deux ou trois jours qu'il dura. Le 31 le vent changea un peu, sans cesser néanmoins de nous être favorable; mais il nous

amenoit une grosse brume, qui nous empêchoit de voir les terres dont nous estimions n'être pas éloignés, et dont nous étions en effet assez proches. Sur le midi le temps s'éclaircit, et nous vîmes à l'aise la côte bordée d'une grande quantité de rochers qu'on nomme pains de sucre, parce qu'ils en ont la figure; ils étoient encore tout couverts de neige. Sur le soir, nous reconnûmes l'entrée du détroit qu'il faut passer pour aller à la *baie d'Hudson*.

Ce détroit, qu'on appelle le *canal* ou le *détroit du Nord*, est très-difficile à cause des glaces qui viennent continuellement des pays froids, et qui se déchargent dans la pleine mer par ce canal. Les terres du détroit courent ordinairement ouest-nord-ouest et est-sud-est. Il y a au commencement et à la fin du détroit des îles situées du côté du sud. Les îles qu'on trouve à l'entrée du détroit, du côté d'Europe, s'appellent les *îles Boutons*: elles sont vers le 60.<sup>e</sup> degré quelques minutes. Celles qui sont à l'autre extrémité du même détroit, se nomment les *îles Dignes*; elles sont vers le 63.<sup>e</sup> degré. Il y en a, outre cela, plusieurs le long et au milieu du détroit, lequel a 135 lieues de longueur. Sa moindre largeur est d'environ sept ou huit lieues; mais elle est ordinairement plus grande. On y voit de temps en temps de grandes baies, surtout après les îles Boutons. Il y en a une plus considérable que les autres, par laquelle on prétend qu'on peut aller jusqu'au fond de la baie d'Hudson, mais cela est fort incertain.

On est quelquefois fort long-temps à passer le détroit: nous le passâmes en quatre jours fort heureusement. Nous y étions entrés à quatre heures du matin le 1.<sup>er</sup> septembre, et nous en sortîmes le 5 aussi le matin avec un vent qui n'étoit pas trop favorable, et qui s'augmenta beaucoup le 6. Le 7 le temps se calma, et donna à plus de cinquante

personnes la facilité de faire leurs dévotions le lendemain , fête de la Nativité de la sainte Vierge.

Le calme continua le 8 , le 9 et le 10 , ce qui causa beaucoup de tristesse et d'inquiétude à tout l'équipage. J'exhortai nos Canadiens à implorer la protection de sainte Anne , qu'on regarde comme la patronne du pays , et que les Canadiens honorent avec beaucoup de piété. Ma proposition fut reçue avec joie , et nous nous engageâmes à faire tous les jours , matin et soir , des prières publiques en l'honneur de la sainte. Dès la nuit suivante , le vent devint favorable.

Le 12 nous découvrimus la terre du Nord , mais au-dessous de l'endroit où nous voulions aller. Le vent étant encore devenu contraire , nous louvoyâmes inutilement pendant quelques jours , et nous fûmes obligés de jeter l'ancre. Cependant nous commençons à souffrir beaucoup ; le froid s'augmentoît , et nous manquions d'eau. Dans cette extrémité , nos Canadiens me vinrent proposer de faire un vœu à sainte Anne , et de lui promettre de consacrer en son honneur une partie du premier gain qu'ils feroient dans le pays. J'approuvai leur dessein , mais après en avoir parlé à M. d'Iberville. Je les avertis en même temps de travailler à leur sanctification , puisque c'étoit par la pureté des mœurs qu'on rendoit ses vœux agréables à Dieu. La plupart profitèrent de mon avis , et s'approchèrent des sacremens. Le lendemain les matelots voulurent imiter les Canadiens , et faire le même vœu qu'eux. M. d'Iberville et les autres officiers se mirent à leur tête. Dès la nuit suivante , qui étoit celle du 21 au 22 septembre , Dieu nous donna un vent favorable. Le 24 , sur les six heures du soir , nous entrâmes dans la rivière de Bourbon. La joie fut grande dans tout l'équipage. C'étoit un vendredi ; nous chantâmes l'hymne *Vexilla Regis* , et surtout l'*O crux ave* , que nous répétâmes

plusieurs fois pour honorer la Croix adorable du Sauveur , dans un pays où elle est inconnue aux barbares , et où elle a été tant de fois profanée par les hérétiques , qui y ont abattu avec mépris toutes les croix que nos Français y avoient autrefois élevées.

La rivière à laquelle les Français ont donné le nom de Bourbon , est appelée par les Anglais *la rivière de Pornetton*, d'où vient que plusieurs Français nomment encore le pays des environs , *les terres de Pornetton*. Cette rivière est grande , large , et s'étend fort avant dans la profondeur des terres. Mais comme elle a plusieurs courans rapides , elle est moins commode pour le commerce des Sauvages ; c'est pour cela que les Anglais n'ont pas bâti leur fort sur le bord de cette rivière.

Au sud-est de la rivière de Bourbon , et dans la même anse , se décharge aussi une autre grande rivière , que les Français , qui ont été les premiers à la découvrir , appelèrent la rivière de *Sainte-Thérèse* , parce que la femme de celui qui en fit la découverte portoit le nom de cette grande sainte. Ces deux rivières ne sont séparées l'une de l'autre que par une langue de terre fort basse , qui produit dans l'une et dans l'autre de très-grandes battures. Leurs embouchures sont par le 57.<sup>e</sup> degré quelques minutes. Elles courent toutes deux le même rumb de vent ; et pendant un long espace , leurs lits ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une ou de deux lieues. Les battures , dont ces deux rivières sont remplies , les rendent dangereuses aux gros vaisseaux. Comme il y en a un peu moins dans celle de Bourbon , on se détermina à faire hiverner le Poli dans cette rivière , et la Salamandre dans celle de Sainte-Thérèse , sur le bord de laquelle les Anglais ont bâti leur fort dans la langue de terre qui sépare les deux rivières.

Nous étions arrivés , comme je l'ai déjà dit , le 24 septembre , dans la rivière de Bourbon , sur les

six heures du soir. Cette nuit là même on mit quelques-uns de nos gens à terre, pour tâcher de surprendre quelques Anglais. Ils eurent bien de la peine à aborder, à cause des battures : il fallut se jeter à l'eau, ce qui les incommoda beaucoup, les bords de la rivière étant déjà glacés. Un Sauvage iroquois, qu'on m'avoit dit de baptiser, lorsque je partis de Quebec, étoit du nombre de ceux qui furent envoyés à terre. Voyant les périls auxquels il alloit être exposé, je ne crus pas devoir différer plus long-temps son baptême que j'avois remis jusqu'à ce jour-là, afin qu'il fût mieux instruit. Un de nos Canadiens, qui parle fort bien la langue iroquoise, m'a beaucoup servi à l'instruire. Les gens que nous avions envoyés à terre ne purent surprendre aucun Anglais, parce que nous en avions été aperçus au moment de notre arrivée, et que sur le champ tous s'étoient retirés dans le fort; mais ils nous amenèrent le 25 deux Sauvages qu'ils avoient pris auprès du fort.

M. d'Iberville étoit allé le même jour sonder la rivière, et chercher un endroit où notre vaisseau pût être à l'abri pendant l'hiver. Il en avoit trouvé un fort commode. Après avoir visité ceux qu'il avoit fait débarquer, et leur avoir donné ses ordres, il chargea M. de Serigny de conduire le Poli à l'endroit marqué, et il passa le 27 dans la Salamandre, où je le suivis.

Nous arrivâmes le soir du même jour à l'entrée de la rivière de Sainte-Thérèse : nous ne manquâmes pas en y entrant de nous mettre sous la protection de cette grande sainte. M. d'Iberville partit vers le milieu de la nuit pour aller sonder cette seconde rivière. Le 28 nous avançâmes une lieue et demie dans la rivière à la faveur de la marée, le vent nous étant contraire. On employa le reste du jour à sonder de tous côtés. Le 29 nous fîmes encore une petite lieue, et M. d'Iberville alla à terre pour marquer son camp



et l'endroit où il feroit aborder le vaisseau. Il en trouva un à son gré, une demi-lieue au-dessus du fort. Une grande pointe de terre assez haute qui s'avance dans la rivière, y forme une manière d'anse, où le vaisseau pouvoit être tout à fait à l'abri du refoulement des glaces, qui est fort à craindre au printemps. On donna ordre à ceux de nos gens qui étoient à terre de venir camper en cet endroit. Ils n'étoient pas plus de vingt; mais les Sauvages du pays avoient dit aux Anglais qu'ils étoient quarante ou cinquante, ce qui les a toujours empêchés de sortir du fort. Le 30 il nous fut impossible d'avancer. Le 1.<sup>er</sup> octobre nous fûmes dans le même état; toujours le vent contraire échéant à chaque basse marée, et nous mettant dans l'impossibilité de louvoyer. Cependant le vent, le froid, les glaces croissoient tous les jours. Nous nous voyions à une lieue de l'endroit où nous devions débarquer, et nous étions en danger de n'y pouvoir arriver. Notre équipage en étoit alarmé. Je les exhortai à recourir à la protection de Dieu, qui ne nous avoit point encore manqué dans le voyage. On fit sur *la Salamandre* le même vœu qu'on avoit fait sur *le Poli*; et ce jour-là même le temps changea et devint fort serein.

Sur les huit heures du soir, nous levâmes l'ancre, la lune étant fort belle; et à la faveur de la marée notre chaloupe, armée de seize rames, remorqua le vaisseau, et le conduisit jusqu'à une portée de fusil de l'endroit où nous voulions aller, et où nous ne pûmes aborder, la marée nous ayant manqué. En passant vis-à-vis le fort, on nous tira trois ou quatre volées de canon, dont les boulets ne vinrent pas jusqu'à nous. Nos Canadiens n'y répondirent que par des *Sassa Koués*: c'est le nom que les Sauvages donnent aux cris qu'ils font à la guerre en signe de réjouissance.

Le 2, notre vaisseau pensa périr. Comme nous

appareillions dans l'espérance de nous rendre bientôt au port que nous touchions, pour ainsi dire, un gros tourbillon de neige nous cacha la terre, et un gros vent de nord-ouest nous jeta sur une batture, où nous échouâmes à marée haute. Nous y passâmes une triste nuit. Sur les dix heures du soir les glaces, emportées par les courans et poussées par les vents, commencèrent à donner contre notre vaisseau avec une violence et un bruit si épouvantable, qu'on pouvoit l'entendre d'une lieue : ce fracas dura quatre ou cinq heures. Les glaces heurtoient si rudement le navire, qu'elles percèrent le bois et en emportèrent jusqu'à trois ou quatre doigts en plusieurs endroits. M. d'Iberville, pour décharger le vaisseau, fit jeter sur la batture douze pièces de canon et diverses autres choses, qui ne pouvoient pas se perdre dans l'eau ni s'y gâter. Il fit depuis couvrir de sable ces pièces de canon, de peur qu'elles ne fussent entraînées au printemps par le refoulement des glaces. Le 3, le vent s'étant un peu calmé, M. d'Iberville prit le parti de faire décharger son vaisseau, qui étoit toujours en danger de périr. Nous ne pûmes nous servir pour cela de la chaloupe, parce qu'il n'étoit pas possible de la manier à travers les glaces qui couloient toujours en grande quantité : mais nous y employâmes les canots d'écorce que nous avions apportés de Quebec, et que nos Canadiens conduisoient au travers des glaces avec une adresse admirable.

J'étois incommodé depuis quelques jours, et j'avois même eu la fièvre. M. d'Iberville me pressoit d'aller à terre; mais je ne pouvois me résoudre à quitter le vaisseau dans le péril où il étoit, et dans l'alarme où je voyois tout l'équipage. Je fus contraint de le faire par la triste nouvelle que nous apprîmes bientôt. M. de Chateauguai, jeune officier de dix-neuf ans, et frère de M. d'Iberville, étoit allé faire

le coup de fusil vers le fort des Anglais, pour les amuser et leur ôter la connoissance de notre embarras. S'étant trop avancé, il fut blessé d'une balle qui le perçoit de part en part. Il me demandoit pour se confesser, et je m'y transportai sur le champ. Nous crûmes d'abord que la blessure n'étoit pas mortelle : nous fûmes bientôt détrompés, car il mourut le lendemain. Un moment auparavant, nous avions appris des nouvelles du *Poli*, et nous avions su que ce vaisseau n'étoit pas moins en danger que le nôtre. Les vents, les glaces, les battures, tout lui avoit été contraire. Une fois qu'il étoit échoué, il étoit sorti un grand éclat de la quille : quatre pompes ne suffisoient pas pour vider l'eau qui entroit. Plusieurs barrils de poudre avoient été mouillés en déchargeant ce vaisseau. Il n'étoit point encore rendu, et il étoit en danger de ne pouvoir se rendre à l'endroit où il devoit hiverner. Tant de tristes nouvelles n'abattirent pas le courage de M. d'Iberville : il étoit extraordinairement touché de la mort de son frère, qu'il avoit toujours aimé tendrement. Il en fit un sacrifice à Dieu, dans lequel il vouloit mettre toute sa confiance. Prévoyant que le moindre signe d'inquiétude qui paroîtroit sur son visage, jetteroit tout le monde dans la consternation, il se soutint toujours avec une fermeté merveilleuse, mettant tout le monde en action, agissant lui-même et donnant ses ordres avec autant de présence d'esprit que jamais. Dieu le consola dès le même jour; une même marée mit les deux vaisseaux hors de danger, et les conduisit chacun dans les endroits qu'on avoit marqués.

Le 5, je baptisai deux enfans d'un Sauvage, qui étoient malades depuis long-temps, et que je jugeois en danger. Je me pressai de les baptiser, parce que dès le lendemain, les Sauvages devoient partir pour aller passer l'hiver dans les bois fort loin de nous.

Mais avant que de les baptiser, je fis promettre à leur père que s'ils revenoient de leurs maladies, il me les ramèneroit au printemps pour les instruire. Ils étoient tous deux enfans du même père, mais de différentes mères, la polygamie étant en usage parmi les Sauvages de ce pays. L'un des deux mourut, et le père me ramena l'autre le printemps suivant, comme il me l'avoit promis. Nous travaillâmes ensuite à nous cabaner, à décharger le vaisseau, et à préparer tout pour le siège.

Le 9, je partis pour me rendre au Poli, où M. de Tilly, lieutenant, étoit dangereusement malade depuis quelques jours. C'est là le premier voyage que j'ai fait dans les bois de l'Amérique. Le terrain par où il nous falloit passer est fort marécageux : nous fûmes contraints de faire de grands détours pour éviter les marais. L'eau commençoit à geler, mais la glace n'étoit pas assez forte pour nous porter : nous enfoncions souvent jusqu'à mi-jambe. Nous fîmes ainsi cinq lieues sur la neige et dans les bois, si cependant on peut se servir de ce terme ; car il n'y a point en ce pays-là de bois francs, ce ne sont quasi que des broussailles et des épines assez épaisses en quelques endroits, et mêlées en d'autres de beaucoup de savanes claires.

Quand nous fûmes arrivés au bord de la rivière de Bourbon, nous nous trouvâmes fort embarrassés ; le vaisseau étoit de l'autre côté : la rivière en cet endroit-là a une lieue et demie de large ; elle est fort rapide et traînoit alors beaucoup de glaces. Ceux qui m'accompagnoient jugèrent que le passage étoit impraticable : j'eus même de la peine à vaincre leur résistance ; mais peu après la rivière se fit belle, les glaces ayant dérivé avec la marée baissante. Nous nous embarquâmes aussitôt après avoir porté notre canot sur les glaces qui bordoient la rivière. Nous partîmes au soleil couchant, et nous arrivâmes heu-

reusement au commencement de la nuit. Nous trouvâmes le navire dans un endroit sûr et commode. On commençoit à se remettre des fatigues passées. J'allai voir le malade que je consolai ; je le confessai le lendemain , et lui donnai le saint viatique. Je passai l'après - dînée à visiter nos Canadiens et nos matelots , qui s'étoient cabanés à terre. A mon retour , on m'avertit que la rivière étoit praticable , et je m'embarquai aussitôt , parce que j'avois promis de retourner incessamment à cause de l'attaque du fort. Nous arrivâmes tard à l'autre bord , et nous y fîmes une cabane pour y passer la nuit. Nous la fîmes avec beaucoup de négligence , parce que le ciel paroissoit fort serein : nous nous en repentîmes ; car nous y fûmes pendant trois heures exposés à la neige.

Le 11 , nous arrivâmes à notre camp , où tout étoit fort avancé pour le siège. On avoit fait un beau chemin dans le bois pour conduire le canon , les mortiers et les bombes. Le 12 , on plaça les mortiers. Le 13 , comme on étoit prêt à tirer , on envoya sommer les ennemis de se rendre , et leur offrir de bonnes conditions , s'ils se rendoient d'abord. Ils demandèrent jusqu'au lendemain matin huit heures pour donner leur réponse , et prièrent qu'on ne les inquiétât point cette nuit-là auprès du fort. Cela leur fut accordé. Le lendemain , à l'heure marquée , ils apportèrent leurs conditions. On y souscrivit sans peine ; car ils ne demandoient pas même leurs armes , ni leur pavillon. Leur ministre avoit mis la capitulation en latin , et moi je servis d'interprète de notre côté. La peur les avoit saisis dès notre arrivée. Depuis ce temps-là , ils s'étoient toujours tenus renfermés , sans oser même sortir pendant la nuit pour aller chercher de l'eau à la rivière qui bat le pied du fort. M. d'Iberville envoya le même jour M. du Tas , son lieutenant , avec  
soixante

soixante hommes , pour en prendre possession. Il y alla lui-même le lendemain , jour de sainte Thérèse , et il le nomma le *Fort Bourbon*. J'y dis la messe le même jour , et nous y chantâmes le *Te Deum*. Ce fort n'est que de bois , plus petit et plus foible que nous n'avions cru. Le butin qu'on y trouva fut aussi moins considérable que nous n'avions espéré. Les Anglais y étoient au nombre de cinquante-trois , tous assez grands et bien faits : celui qui les commandoit , étoit plus habile dans le commerce que dans la profession des armes qu'il n'avoit jamais exercée ; c'est ce qui fut cause qu'il se rendit si aisément. Nous admirâmes la disposition merveilleuse de la Providence divine. En entrant dans la rivière de Sainte-Thérèse , nous avons invoqué avec confiance la grande sainte , dont cette rivière portoit le nom : et Dieu arrangea tellement les choses , que justement le jour de la fête de la même sainte nous entrâmes dans le fort ; ce qui nous rendit les maîtres de la navigation et de tout le commerce de cette grande rivière.

Ce jour-là même je crus devoir retourner voir M. de Tilly , que j'avois laissé bien mal. Je partis donc après-dîner , et j'arrivai au bord de la rivière de Bourbon , que nous trouvâmes absolument impraticable. Nous cabanâmes , et nous passâmes là toute la nuit. Le lendemain , la rivière n'étant pas meilleure , nous fîmes sur le bord de grandes fumées , ce qui étoit le signal dont on étoit convenu , pour donner connoissance au Poli de la prise du fort. On répondit par des signaux semblables , et nous retournâmes au fort. Trois jours après , c'est-à-dire , le 18 d'octobre , je me joignis à M. de Caumont , frère de M. de Tilly , à deux autres de ses parens , et à un autre Canadien , pour tâcher de passer ensemble au Poli. Nous trouvâmes encore la rivière mauvaise , et le lendemain elle n'étoit

pas meilleure. Nous nous hasardâmes néanmoins à la passer : ce ne fut pas sans courir beaucoup de risque ; mais enfin nous arrivâmes heureusement. Je ne quittai plus le malade jusqu'au 28 , qui fut le jour de sa mort. Après ses obsèques , je voulois retourner au fort célébrer la fête de la Toussaint , mais il fut impossible de passer la rivière avant le jour des Morts. Nous nous égarâmes ce soir-là dans les bois : et après avoir long-temps marché , nous nous retrouvâmes quasi à l'endroit dont nous étions partis. Nous y passâmes la nuit , et je n'arrivai au fort que le 3 novembre. J'ai fait souvent dans la suite ces petits voyages ; car la maladie et le scorbut s'étant mis dans nos équipages , j'étois obligé d'aller continuellement du fort au Poli , et du Poli au fort , pour assister tous les malades. J'eus moi-même quelques atteintes de scorbut ; les mouvemens que je me donnai pour aller secourir de côté et d'autre ceux qui étoient en quelque danger , dissipèrent , à ce que je crois , les commencemens du mal.

La rivière de Sainte-Thérèse étoit tout-à-fait prise dès le mois d'octobre à trois ou quatre lieues au-dessus du fort , où il y a des îles qui en rendent le canal plus étroit ; mais on ne commença à passer dessus , vis-à-vis le fort , que le 13 novembre. La rivière de Bourbon ne fut tout-à-fait prise que la nuit du 23 au 24 janvier 1695. Depuis ce temps-là , nous passâmes sur la glace pour aller au Poli , et cela nous abrégéoit bien du chemin. Les glaces commencèrent à se briser dans la rivière de Sainte-Thérèse le 30 mai , et le 11 juin seulement dans la rivière de Bourbon. Le 30 juillet , nous nous embarquâmes pour aller , avec nos deux vaisseaux , en rade à l'entrée de la rivière de Sainte-Thérèse , pour y attendre les vaisseaux anglais qui ont coutume d'y venir vers ce temps-là. Mais nous les avons attendus en vain : il n'en a paru aucun.

J'avois pris le parti, dès mon arrivée, d'apprendre la langue des Sauvages. Je voulus pour cela me servir de deux d'entre eux qui étoient restés pendant l'hiver dans une cabane près du fort ; mais mes fréquentes courses d'une rivière à l'autre m'en ont empêché ; d'ailleurs l'homme étoit un esclave d'une autre nation, qui ne savoit qu'imparfaitement leur langue, et la femme, qui haïssoit fort les Français, ne me parloit que par fantaisie, et me trompoit souvent. Cependant, les visites que je leur rendois eurent du moins un bon effet. J'avois gagné la confiance de ce pauvre homme, et je commençois à l'instruire le mieux qu'il m'étoit possible : il tomba malade ; il me demanda le baptême, et j'eus la consolation de le lui donner avant qu'il mourût. Voici maintenant ce que j'ai pu apprendre des Sauvages de ce pays.

Il y a sept ou huit nations différentes qui viennent au fort, et il y en est bien venu en traite, cette année 1695, trois cents canots ou davantage. Les plus éloignés, les plus nombreux et les plus considérables sont les *Assiniboëls* et les *Kriqs*, ou autrement, les *Kiristinnons* : il n'y a même que les langues de ces deux nations - là à apprendre. La langue des *Kriqs* qui est algonquiné et celle des Sauvages les plus voisins du fort, est la même à quelques mots près, et quelque peu de différence dans l'accent. La langue des *Assiniboëls* est fort différente de celle-ci ; elle est la même que celle des *Scioux*, chez lesquels mon frère a fait deux voyages. On prétend même que ces *Assiniboëls* sont une nation *Sciouse*, qui s'en est séparée il y a longtemps, et qui lui fait depuis continuellement la guerre. Les *Kriqs* et les *Assiniboëls* sont alliés ensemble ; ils ont les mêmes ennemis et entreprennent les mêmes guerres. Plusieurs *Assiniboëls* parlent *kriq*, et plusieurs *Kriqs* ; *assiniboël*. Les *Kriqs* sont



nombreux , et leur pays plus vaste ; ils s'étendent jusque vers le lac Supérieur , où plusieurs vont en traite. J'en ai vu qui ont été au sault de Sainte-Marie , et à Michilimakinak. J'en ai vu même qui ont été jusqu'à Montréal. La rivière de Bourbon va jusqu'au lac des Kriqs : il faut d'ici vingt ou vingt-cinq jours pour y aller ; il en faut trente-cinq ou quarante pour aller chez les Assiniboëls.

Ces Sauvages ont le corps bien fait ; ils sont grands , robustes , alertes , endurcis au froid et à la fatigue. Les Assiniboëls ont de grands traits sur le corps , qui représentent des serpens , des oiseaux et diverses autres figures , et qu'ils s'impriment en se piquant la peau avec de petits os pointus , et en remplissant ces piqûres de poussière de charbon détrempe. Ils sont posés et paroissent avoir beaucoup de flegme. Les Kriqs sont plus vifs , toujours en action , toujours dansant ou chantant. Les uns et les autres sont braves et aiment la guerre. On compare les Assiniboëls aux Flamands , et les Kriqs aux Gascons : leurs humeurs ont en effet du rapport à celles de ces deux nations. Ces Sauvages n'ont point de villages , ni de demeure fixe. Ils sont toujours errans et vagabonds , vivant de leur chasse et de leur pêche. L'été néanmoins ils s'assemblent sur des lacs , où ils sont deux ou trois mois , et ensuite ils vont ramasser de la folle avoine , dont ils font leur provision. Les Sauvages qui sont plus proches d'ici , ne vivent que de leur chasse ; ils courent continuellement dans les bois , sans s'arrêter dans aucun endroit ni l'hiver ni l'été , sinon quand ils font bonne chasse ; car pour lors ils cabanent là , et y demeurent jusqu'à ce qu'ils n'aient plus rien à manger. Ils sont souvent contraints de passer trois ou quatre jours sans prendre aucune nourriture , manque de prévoyance. Ils sont comme les autres endurcis au froid et accoutumés à la fatigue ; mais du reste ,

ils sont lâches , timides , fainéans , grossiers et tout à fait vicieux.

Pour ce qui est de la religion qu'ils professent , je crois qu'elle est la même que celle des autres Sauvages : je ne saurois encore dire bien précisément en quoi consiste leur idolâtrie. J'ai su qu'ils ont des espèces de sacrifices. Ils sont grands jongleurs ; ils ont comme les autres l'usage de la pipe , qu'ils appellent *calumet* ; ils font fumer le soleil , ils font aussi fumer les personnes absentes ; ils ont fait fumer notre fort , notre vaisseau : je ne puis cependant vous dire rien de certain sur les idées qu'ils peuvent avoir de la Divinité , n'ayant pu l'approfondir. Je vous ajouterai seulement , qu'ils sont extrêmement superstitieux , fort débauchés ; qu'ils vivent dans la polygamie et dans un grand éloignement de la religion chrétienne. Par - là , vous voyez , mon révérend père , qu'il sera fort difficile d'établir la religion parmi ces peuples. Je crois que , si l'on veut y faire quelque progrès , il faut commencer par les Kriqs et les Assiniboëls. Outre que ces Sauvages sont en plus grand nombre , il me semble qu'ils ne sont pas si éloignés de la religion : ils ont plus d'esprit , ils sont du moins sédentaires pendant trois ou quatre mois ; on peut former plus aisément dans leur pays une mission. Ce n'est pas que je ne voie les peines qu'on auroit à s'y établir. Je ne sais si nos premiers pères en ont eu autant dans leurs premières missions du Canada , que celles-ci en promettent. Mais ce n'est pas là ce qui nous doit effrayer ; Dieu prendra soin de nous , et j'espère que plus ces missions seront pénibles , plus il se trouvera de missionnaires qui s'offriront à Dieu pour y être envoyés.

Il me reste encore à parler du climat et de la température de ce pays. Le fort est , comme je l'ai déjà dit ci - dessus , vers le 57.<sup>e</sup> degré de lati-

tude , situé à l'embouchure de deux belles rivières ; mais la terre y est très-ingrate ; c'est un pays tout marécageux et rempli de savannes. Il y a peu de bois , et il y est très-petit. Du fort , à plus de trente et quarante lieues , il n'y a point de bois franc. Cela vient sans doute des grands vents de mer qui soufflent ordinairement , des grands froids et des neiges qui y sont presque continuelles. Dès le mois de septembre le froid commence , et il y est déjà assez grand pour remplir les rivières de glaces , et les geler même quelquefois tout-à-fait. Les glaces ne quittent que vers le mois de juin ; mais le froid ne quitte pas pour cela. Il est vrai qu'il y a dans ce temps-là des jours fort chauds ( car il n'y a guère de milieu entre le grand chaud et le grand froid ) ; mais cela dure peu : les vents du nord , qui sont fréquens , dissipent bientôt cette première chaleur ; et souvent , après avoir sué le matin , on est gelé le soir. La neige y est huit à neuf mois sur la terre ; mais elle n'est pas fort haute : le plus qu'elle a eu de hauteur cet hiver , a été deux ou trois pieds.

Ce long hiver , quoiqu'il soit toujours froid , ne l'est cependant pas toujours également. Il y a souvent , à la vérité , des froids excessifs , pendant lesquels on ne se montre pas impunément dehors. Il y en a peu d'entre nous qui n'en aient porté des marques ; et un matelot entre autres y a perdu les deux oreilles ; mais aussi il y a de beaux jours. Ce qui m'y plaît davantage , c'est qu'on n'y voit point de pluie ; et qu'après certain temps de neige et de poudrierie ( c'est ainsi qu'on appelle une petite neige qui s'insinue partout ) , l'air y est net et clair. Si j'avois à choisir de l'hiver ou de l'été de ce pays , je ne sais lequel je prendrois : car dans l'été , outre que les chaleurs y sont brûlantes , qu'on y passe souvent d'un grand chaud à un grand froid , et qu'on y a rarement trois beaux jours de suite , il y a en-

core tant de maringouins ou cousins, que vous ne sauriez sortir sans en être couvert et piqué de tous côtés. Ces moucherons sont ici en plus grand nombre et plus forts qu'en Canada : ajoutez que les bois sont pleins d'eau, et pour peu qu'on avance, on en a souvent jusqu'à la ceinture.

Quoique le pays soit tel que je viens de dire, cela n'empêche pas qu'on n'y puisse vivre aisément; les rivières sont pleines de poissons, la chasse y est abondante; tout l'hiver il y a une grande multitude de perdrix; nous en avons bien tué vingt mille. Le printemps et l'automne, on y trouve aussi une multitude prodigieuse d'oies, d'outardes, de canards, de bernaches, et d'autres oiseaux de rivière. Mais la meilleure chasse est celle du caribou; elle dure toute l'année, et surtout au printemps et dans l'automne; on en voit des troupes de trois ou quatre cents à la fois, et davantage. M. de Serigni nous a dit que le jour de la Toussaint et le jour des Morts, il en avoit bien passé dix mille à une lieue des cabanes, que ceux du Poli avoient vus de l'autre côté de la rivière de Bourbon. Les caribous ressemblent assez aux daims, à leurs cornes près. Les matelots, la première fois qu'ils en virent, en eurent peur et s'enfuirent. Nos Canadiens en tuèrent quelques-uns; et les matelots qui ont été raillés par les Canadiens, sont devenus plus braves et en ont tué aussi dans la suite. Voilà comme Dieu a soin de ces Sauvages. Pendant que la terre leur est ingrate, le Seigneur pourvoit à leur nourriture, en leur envoyant une si grande quantité de gibier, en leur donnant même une adresse particulière pour le tuer.

Outre les nations qui viennent en traite à la rivière de Sainte-Thérèse, il y en a encore d'autres qui sont plus au nord, dans un climat encore plus froid que celui-ci, comme les Ikovirinioucks, qui sont environ à cent lieues d'ici; mais ils ont guerre

avec les Sauvages du pays , et n'ont point de commerce avec le fort. Plus loin , on trouve les Eskimaux , et à côté des Ikovirinioucks , une autre grande nation , qui leur est alliée : on les appelle les Alimouspigut. C'est une nation nombreuse : ils ont des villages , et s'étendent jusque derrière les Assiniboëls , avec qui ils sont presque toujours en guerre.

Je ne parle pas bien encore la langue des Sauvages , et cependant il n'en est point venu au fort , à qui je n'aie parlé de Dieu. J'avois un secret plaisir de l'annoncer à ces pauvres gens , qui n'en avoient jamais entendu parler ; plusieurs m'ont écouté volontiers : ils ont du moins connu que je venois à une autre fin que les autres Français. Je leur ai dit que j'irois dans leur pays , pour leur faire connoître le Dieu que j'adorois ; ils en ont été bien aises et m'y ont invité. J'ai encore plus de peine à entendre le sauvage qu'à le parler. Je sais déjà la plus grande partie des mots : M. de la Motte m'en a beaucoup donné , et un Anglais qui sait fort bien la langue , m'en a donné bien davantage. J'ai fait un dictionnaire de tous ces mots , selon notre alphabet , et pour peu que je fusse avec les Sauvages , je crois que je commencerois à parler aisément , et à entendre leur langue. J'ai traduit le signe de la croix , le *Pater* , l'*Ave* , le *Credo* , et les commandemens de Dieu. J'ai seulement baptisé deux sauvages adultes , qui sont morts incontinent après. J'ai baptisé encore trois enfans , dont deux sont allés au Ciel ; et si j'avois pu aller parmi eux , j'y en aurois mis davantage.

Nos deux vaisseaux partirent au commencement de septembre 1695 , pour s'en retourner. Comme il y avoit de l'apparence qu'ils iroient droit en France , j'aimai mieux rester dans le fort avec les quatrevingts hommes qu'on y laissoit en garnison , et qui d'ailleurs n'avoient point d'aumônier. J'étois per-

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several lines of a document or letter.

Bottom section of faint, illegible text, possibly a signature or footer.



**CATHERINE TEGAHKOUTA IROQUOISE**

*Morte en odeur de saintete dans le Canada*

*Porlier Sculp*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
CHICAGO, ILLINOIS  
FEBRUARY 1954  
RECEIVED  
FROM THE  
LIBRARY OF THE  
UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

RESEARCH REPORT

BY

ROBERT H. COOPER

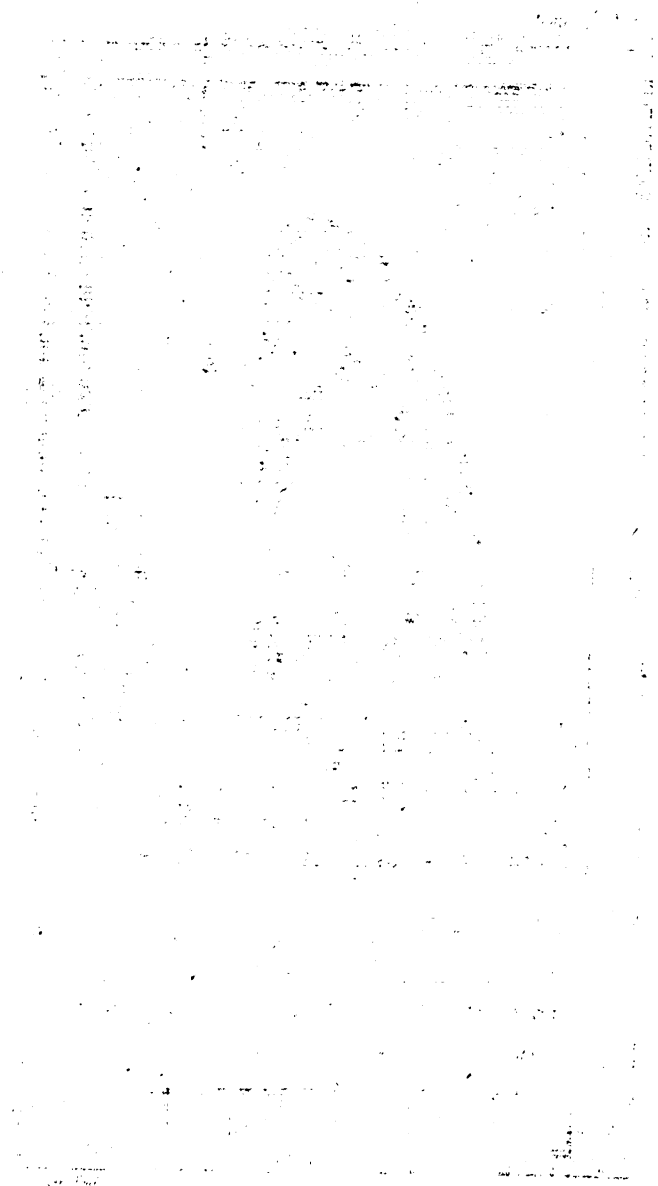
PH.D. THESIS  
SUBMITTED TO THE FACULTY OF THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES  
IN CANDIDACY FOR THE DEGREE OF DOCTOR OF PHILOSOPHY  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
UNIVERSITY OF CHICAGO  
1954

CHICAGO, ILLINOIS

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

Copyright © 1954 by the University of Chicago  
All rights reserved. This book or parts thereof may not be reproduced in any form without the permission of the University of Chicago Press.





suadé, qu'ayant plus de loisir après le départ des vaisseaux, je pourrais apprendre tout-à-fait la langue des Sauvages, et me mettre en état d'y commencer une mission. Dieu ne m'en a pas jugé digne : les Anglais nous vinrent assiéger et nous prirent. Je vous en ai dit, en repassant en France, le détail avec l'histoire de notre prison. Il seroit inutile de vous le répéter ici. Je suis dans la participation de vos saints sacrifices, etc.

GABRIEL MAREST, missionnaire.

---

## LETTRE

*Du père Cholenec, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Augustin le Blanc, de la même Compagnie, procureur des missions du Canada.*

Au Sault de Saint-Louis, le 27 août 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de, N. S.*

LES merveilles que Dieu opère tous les jours par l'intercession d'une jeune vierge iroquoise, qui a vécu et qui est morte parmi nous en-odeur de sainteté, m'auroient porté à vous informer des particularités de sa vie, quand même vous ne m'aurez pas pressé par vos lettres de vous en faire le détail. Vous avez été témoin vous-même de ces merveilles, lorsque vous remplissiez ici avec tant de zèle les fonctions de missionnaire; et vous savez que le grand prélat qui gouverne cette Eglise, touché des prodiges dont Dieu daigne honorer la mémoire

de cette sainte fille , l'a appelée avec raison la Geneviève de la Nouvelle-France. Tous les Français qui habitent ces colonies , de même que les Sauvages , ont une singulière vénération pour elle : ils viennent de fort loin prier sur son tombeau , et plusieurs , par son entremise , ont été guéris sur le champ de leurs maladies , et ont reçu du Ciel d'autres faveurs extraordinaires. Je ne vous dirai rien , mon révérend père , que je n'aie vu moi-même lorsque j'ai eu soin de sa conduite , ou que je n'aie appris du missionnaire qui lui a conféré le saint baptême.

Tegahkouita (c'est le nom de la sainte fille dont j'ai à vous entretenir) naquit l'an 1656 à Gandaougué , l'une des bourgades des Iroquois inférieurs appelés *Agniez*. Son père étoit Iroquois et infidèle : sa mère , qui étoit Chrétienne , étoit Algonquine ; elle avoit été baptisée dans la ville des Trois-Rivières , où elle fut élevée parmi les Français. Dans le temps qu'on faisoit la guerre aux Iroquois , elle fut prise par ces barbares , et menée captive dans leur pays. On a su depuis , que dans le sein de l'infidélité même , elle conserva sa foi jusqu'à la mort. Elle eut de son mariage deux enfans , un garçon et une fille , qui est celle dont je parle : mais elle eut la douleur de mourir sans leur procurer la grâce du baptême. Une petite vérole qui ravageoit le pays des Iroquois , l'enleva elle et son fils en peu de jours : Tegahkouita en fut attaquée comme les autres , mais elle ne succomba point à la violence du mal. Elle se trouva donc orpheline à l'âge de quatre ans sous la conduite de ses tantes , et au pouvoir d'un oncle qui étoit le plus distingué du village. La petite vérole lui avoit affoibli les yeux , et cette incommodité l'empêcha , pendant quelque temps , de paroître au grand jour. Elle demouroit les jours entiers retirée dans sa cabane : peu à peu elle s'affectionna à la retraite , et dans la suite elle fit par goût , ce qu'elle avoit fait auparavant

par nécessité. Cette inclination pour une vie retirée, si contraire au génie de la jeunesse iroquoise, fut principalement ce qui conserva l'innocence de ses mœurs dans le séjour même de la corruption.

Quand elle fut un peu plus avancée en âge, elle s'occupa dans le domestique à rendre à ses tantes tous les services dont elle étoit capable et qui convenoient à son sexe; elle piloit le blé, elle alloit querir de l'eau, elle portoit le bois: car c'est, parmi nos Sauvages, l'emploi ordinaire des femmes. Le reste du temps elle le passoit à faire de petits ouvrages, pour lesquels elle avoit une adresse extraordinaire. Par-là elle évitoit deux écueils également funestes à l'innocence: l'oisiveté, si ordinaire ici aux personnes du sexe et qui est pour elles la source d'une infinité de vices, et la passion extrême qu'elles ont de couler le temps dans des visites inutiles, de se montrer aux assemblées publiques, et d'y étaler leurs parures. Car il ne faut pas croire que cette sorte de vanité soit le partage des seules nations civilisées; les femmes de nos Sauvages, surtout les jeunes filles, affectent de paroître ornées de ce qu'elles ont de plus précieux. Leurs ajustemens consistent en certaines étoffes qu'elles achètent des Européens, en des manteaux de fourrure et en divers coquillages dont elles se couvrent depuis la tête jusqu'aux pieds: elles s'en font des bracelets, des colliers, des pendants d'oreilles, des ceintures; elles en garnissent même leurs souliers: car ce sont là toutes leurs richesses, et c'est parmi elles à qui se distinguera le plus par ces sortes d'ajustemens. La jeune Tegahkouita qui avoit naturellement de l'aversion pour toutes les parures propres de son sexe, ne put résister aux personnes qui lui tenoient lieu de père et de mère; et pour leur complaire, elle eut quelquefois recours à ces vains ornemens. Mais lorsqu'elle fut Chrétienne, elle s'en fit un grand crime, et elle

expia cette complaisance qu'elle avoit eue , par des larmes presque continuelles , et par une sévère pénitence.

M. de Tracy ayant été envoyé de la cour pour mettre à la raison les nations iroquoises qui désoloient nos colonies , porta la guerre dans leur pays , et y brûla trois villages des Agniez. Cette expédition répandit la terreur parmi ces barbares , et ils en vinrent à des propositions de paix qu'on écouta. Leurs députés furent bien reçus des Français ; la paix se conclut à l'avantage des deux nations. On saisit cette occasion , qui paroissoit favorable , pour envoyer des missionnaires aux Iroquois. Ils avoient déjà quelque teinture de l'évangile qui leur avoit été prêché par le père Jogues , surtout ceux d'Onnontagué , parmi lesquels ce père avoit fixé sa demeure. On sait que ce missionnaire reçut alors la récompense qu'il devoit attendre de son zèle : ces barbares le tinrent dans une dure captivité , et lui mutilèrent les doigts : ce ne fut que par une espèce de miracle qu'il se déroba pour un temps à leur fureur. Il semble pourtant que son sang devoit être la semence du christianisme dans cette terre infidèle ; le père Jogues ayant eu le courage d'aller l'année suivante continuer sa mission auprès de ces peuples qui l'avoient traité si inhumainement , finit sa vie apostolique dans les supplices qu'ils lui firent endurer. Les travaux de ses deux compagnons furent couronnés par une mort semblable ; et c'est sans doute au sang de ces premiers apôtres de la nation iroquoise , qu'on doit attribuer les bénédictions que Dieu répandit sur le zèle de ceux qui leur succédèrent dans le ministère évangélique.

Le père Fremin , le père Bruyas , et le père Pierron , qui savoient la langue du pays , furent choisis pour accompagner les députés iroquois dans leur retour , et pour confirmer de la part des Français la paix qui

venoit de leur être accordée. On confia aux missionnaires les présens que faisoit le gouverneur , afin de leur faciliter l'entrée dans ces terres barbares. Ils y arrivèrent dans le temps que ces peuples ont accoutumé de se plonger dans toute sorte de débauches , et personne ne se trouva en état de les recevoir. Ce contre-temps procura à la jeune Tegahkouita l'avantage de connoître de bonne heure ceux dont Dieu vouloit se servir pour la conduire à une haute perfection : elle fut chargée de loger les missionnaires , et de subvenir à leurs besoins. Sa modestie , et la douceur avec laquelle elle s'acquitta de cette fonction , touchèrent les nouveaux hôtes ; elle , de son côté , fut frappée de leurs manières affables , de leur assiduité à la prière , et des autres exercices dont ils partageoient la journée. Dieu la dispoit ainsi à la grâce du baptême , qu'elle auroit demandée , si les missionnaires eussent fait un plus long séjour dans son village.

Le troisième jour de leur arrivée , ils furent appelés à Tionnontoguen , où se fit leur réception : elle fut des plus solennelles. Deux des missionnaires s'établirent dans ce village : le troisième commença une mission dans le village d'Onneiout , qui est à trente lieues au-delà dans les terres. L'année suivante on forma une troisième mission à Onnontagué. La quatrième fut établie à Tsonnontouan , et la cinquième au village de Goiogoen. La nation des Agniez et celle des Tsonnontouans étant nombreuses et séparées en plusieurs bourgades , on fut obligé d'augmenter le nombre des missionnaires.

Cependant, Tegahkouita entroit dans l'âge nubile , et ses parens étoient intéressés à lui trouver un époux , parce que , selon la coutume du pays , le gibier que le mari tue à la chasse , est au profit de la femme , et de tous ceux de sa famille. La jeune Iroquoise avoit des inclinations bien opposées aux desseins de ses

parens : elle avoit un grand amour pour la pureté, avant même qu'elle pût connoître l'excellence de cette vertu ; et tout ce qui étoit capable de la souiller tant soit peu, lui faisoit horreur. Ainsi, quand on lui proposa de s'établir, elle s'en excusa sous divers prétextes ; elle alléguâ surtout sa grande jeunesse, et le peu d'inclination qu'elle avoit alors pour le mariage.

Ses parens parurent goûter ses raisons ; mais, peu après, ils résolurent de l'engager lorsqu'elle y penseroit le moins, sans même lui laisser le choix de la personne avec qui ils vouloient l'unir. Ils jetèrent les yeux sur un jeune homme dont l'alliance leur paroissoit avantageuse, et ils lui en firent faire la proposition aussi-bien qu'à ceux de sa famille. L'affaire étant concludé de part et d'autre, le jeune homme entra le soir dans la cabane de celle qui lui étoit destinée, et il vint s'asseoir auprès d'elle. C'est ainsi que se font les mariages parmi nos Sauvages : bien que ces infidèles poussent le libertinage et la dissolution jusqu'à l'excès, néanmoins il n'y a point de nation qui garde si scrupuleusement en public les bienséances de la plus exacte pudeur. Un jeune homme seroit à jamais déshonoré, s'il s'arrêtoit à converser publiquement avec une fille : quand il s'agit de mariage, c'est aux parens à traiter l'affaire, et il n'est pas permis aux parties intéressées de s'en mêler : il suffit même qu'on parle de marier un jeune sauvage avec une jeune indienne, pour qu'ils évitent avec soin de se voir et de se parler. Quand les parens agrément de part et d'autre le mariage, le jeune homme vient le soir dans la cabane de sa future épouse, et il s'assied auprès d'elle, c'est-à-dire, qu'il la prend pour femme, et qu'elle le prend pour mari.

Tegahkouita parut toute déconcertée quand elle vit ce jeune homme assis auprès d'elle : elle rougit

d'abord, et se levant brusquement, elle sortit avec indignation de la cabane, et ne voulut point y rentrer, que le jeune homme ne fût dehors. Cette fermeté outra ses parens, qui crurent recevoir par-là un affront, et ils résolurent de ne pas en avoir le démenti. Ils tentèrent encore d'autres stratagèmes, qui ne servirent qu'à faire éclater davantage la fermeté de leur nièce. L'artifice n'ayant pas réussi, on eut recours à la violence. On la traita comme une esclave; elle fut chargée de tout ce qu'il y avoit à faire de plus pénible et de plus rebutant; ses actions les plus innocentes étoient interprétées malignement; on lui reprochoit sans cesse son peu d'attachement pour ses parens, ses manières farouches et sa stupidité: car c'est ainsi qu'on appeloit l'éloignement qu'elle avoit du mariage; on l'attribuoit à une haine secrète qu'elle portoit à la nation iroquoise, parce qu'elle étoit de race algonquine. Enfin, on mit tout en œuvre pour ébranler sa constance. La jeune fille souffrit tous ces mauvais traitemens avec une patience invincible; et sans rien perdre de son égalité d'âme et de sa douceur naturelle, elle rendit tous les services qu'on exigeoit d'elle, avec une attention et une docilité qui étoient au-dessus de son âge et de ses forces. Peu à peu ses parens s'adoucirent, ils lui rendirent leurs bonnes grâces, et ils ne l'inquiétèrent plus sur le parti qu'elle avoit pris.

En ce temps-là, le père Jacques de Lamberville fut conduit par la Providence au village de notre jeune iroquoise; et il reçut ordre de ses supérieurs de s'y arrêter, bien qu'il semblât plus naturel que ce père allât se joindre à son frère, qui avoit soin de la mission des Iroquois d'Onnontagué. Tegah-kouita ne manqua pas d'assister aux instructions et aux prières qui se faisoient tous les jours dans la chapelle; mais elle n'osoit s'ouvrir sur le dessein qu'elle avoit depuis long-temps d'être chrétienne: soit qu'elle



fût arrêtée par l'appréhension d'un oncle de qui elle dépendoit absolument, et à qui des raisons d'intérêt donnoient de l'aversion pour les Chrétiens; soit que sa pudeur même la rendit trop timide, et l'empêchât de découvrir ses sentimens au missionnaire.

Enfin, l'occasion de déclarer le désir qu'elle avoit d'être baptisée, se présenta à elle lorsqu'elle y pensoit le moins. Une blessure qu'elle s'étoit faite au pied l'avoit retenue au village, tandis que la plupart des femmes faisoient dans les champs la récolte du blé d'Inde. Le missionnaire prit ce temps-là pour faire sa tournée, et pour instruire à loisir ceux qui étoient restés dans leurs cabanes. Il entra dans celle de Tegahkouita. Cette bonne fille ne put retenir sa joie à la vue du missionnaire : elle commença d'abord par lui ouvrir son cœur, en présence de ses compagnes mêmes, sur l'empressement qu'elle avoit d'être admise au rang des Chrétiens : elle s'expliqua aussi sur les obstacles qu'elle auroit à surmonter de la part de sa famille, et, dans ce premier entretien, elle fit paroître un courage au-dessus de son sexe. La bonté de son naturel, la vivacité de son esprit, sa naïveté et sa candeur firent juger au missionnaire qu'elle feroit un jour de grands progrès dans la vertu; il s'appliqua particulièrement à l'instruire des vérités chrétiennes; mais il ne crut pas devoir se rendre sitôt à ses instances, la grâce du baptême ne devant s'accorder aux adultes, surtout dans ce pays-ci, qu'avec précaution et après de longues épreuves. Tout l'hiver fut employé à son instruction et à une recherche exacte de ses mœurs.

Il est surprenant que malgré le penchant que les Sauvages ont à médire, surtout les personnes du sexe, il ne s'en trouvât aucune qui ne fît l'éloge de la jeune cathécumène : ceux mêmes qui l'avoient persécutée le plus vivement, ne purent s'empêcher de rendre témoignage à sa vertu. Le missionnaire ne balança plus

plus à lui administrer le baptême, qu'elle demandoit avec une sainte impatience. Elle le reçut le jour de Pâques de l'année 1676, et elle fut nommée Catherine; c'est ainsi que je l'appellerai dans la suite de cette lettre.

La jeune néophyte ne songea plus qu'à remplir les engagemens qu'elle venoit de contracter. Elle ne voulut pas se borner à l'observation des pratiques communes; elle se sentoit appelée à une vie plus parfaite. Outre les instructions publiques auxquelles elle assistoit régulièrement, elle en demanda de particulières pour sa conduite intérieure. Ses prières, ses dévotions, ses pénitences furent réglées, et elle fut si docile à se former selon le plan de perfection qui lui avoit été tracé, qu'en peu de temps elle devint un modèle de vertu. Elle passa de la sorte quelques mois assez paisiblement. Ses parens mêmes ne parurent pas désapprouver le nouveau genre de vie qu'elle menoit. Mais le Saint-Esprit nous avertit par la bouche du Sage, que l'âme fidèle qui commence à s'unir à Dieu, doit se préparer à la tentation; et c'est ce qui se vérifia en la personne de Catherine. Sa vertu extraordinaire lui attira des persécutions de ceux mêmes qui l'admiroient. Ils regardoient une vie si pure comme un reproche tacite de leurs dérèglemens; et dans le dessein de la décréditer, ils s'efforcèrent, par divers artifices, de donner atteinte à sa pureté. La confiance que la néophyte avoit en Dieu, la défiance qu'elle avoit d'elle-même, son assiduité à la prière, sa délicatesse de conscience qui lui faisoit appréhender jusqu'à l'ombre même du péché, lui donnèrent une victoire entière sur les ennemis de sa pudeur.

L'exactitude avec laquelle elle se trouvoit tous les jours de fête à la chapelle, fut la source d'un autre orage qui vint fondre sur elle du côté de ses proches. Le chapelet récité à deux chœurs est un

des exercices de ces saints jours : cette espèce de psalmodie réveille l'attention des néophytes, et anime leur dévotion. On y mêle des hymnes et des cantiques spirituels, que nos Sauvages chantent avec beaucoup de justesse et d'agrément : ils ont l'oreille fine, la voix belle, et un goût rare pour la musique. Catherine ne se dispensoit jamais de cet exercice. On trouva mauvais dans la cabane qu'elle s'abstint ces jours-là d'aller travailler comme les autres à la campagne; on en vint à des paroles aigres; on lui reprocha que le christianisme l'avoit amollie et l'accoutumoit à une vie fainéante; on ne lui laissa même rien à manger, pour la contraindre, du moins par la faim, à suivre ses parens, et à les aider dans leur travail. La néophite supporta constamment leurs reproches et leurs mépris, et elle aima mieux se passer ces jours-là de nourriture, que de violer la loi qui ordonne la sanctification des fêtes, et de manquer à ses pratiques ordinaires de piété. Cette fermeté que rien n'ébranloit, irrita de plus en plus ses parens infidèles. Quand elle alloit à la chapelle, ils la faisoient poursuivre à coups de pierre par des gens ivres, ou qui faisoient semblant de l'être; en sorte que, pour se mettre à couvert de leurs insultes, elle étoit souvent obligée de prendre des chemins détournés. Enfin tous, jusqu'aux enfans, la montroient au doigt, crioient après elle et l'appeloient, par dérision, la Chrétienne. Un jour qu'elle étoit retirée dans sa cabane, un jeune homme y entra brusquement les yeux étincelans de colère, et la hache à la main qu'il leva comme pour la frapper : peut-être n'avoit-il d'autre dessein que de l'effrayer. Quoi qu'il en soit des intentions de ce barbare, Catherine se contenta de baisser modestement la tête, sans faire paroître la moindre émotion. Une intrépidité si peu attendue étonna si fort le Sauvage, qu'il prit aussitôt la fuite, comme s'il avoit été épouvanté lui-même par quelque puissance invisible.

Ce fut dans ces exercices de patience et de piété que Catherine passa l'été et l'automne qui suivirent son baptême. L'hiver lui procura un peu plus de tranquillité : elle ne laissa pas néanmoins d'avoir à souffrir quelques traverses, surtout de la part d'une de ses tantes. C'étoit un esprit double et dangereux, qui ne pouvoit souffrir la vie régulière de sa nièce, et qui censuroit jusqu'à ses actions et à ses paroles même les plus indifférentes. C'est un usage parmi les Sauvages, que les oncles donnent le nom de fille à leurs nièces, et que réciproquement les nièces appellent leurs oncles du nom de père : de là vient que les cousins-germains s'appellent communément frères. Il échappa une ou deux fois à Catherine d'appeler de son nom propre, et non pas de celui de père, le mari de sa tante : c'étoit tout au plus une méprise ou un manque de réflexion. Il n'en fallut pas davantage à cet esprit mal fait pour fonder une calomnie des plus atroces. Elle jugea que cette manière de s'exprimer qui lui paroissoit trop familière, étoit l'indice d'une liaison criminelle, et à l'instant elle alla trouver le missionnaire pour la décrier dans son esprit, et lui faire perdre les sentimens d'estime qu'il avoit pour la néophyte. « Hé bien, lui dit-elle en » l'abordant, Catherine, dont vous estimez tant la » vertu, est pourtant une hypocrite qui vous trompe ; » elle vient, en ma présence, de solliciter mon mari » au péché. » Le missionnaire, qui connoissoit cette femme pour un mauvais esprit, voulut savoir sur quel fondement elle formoit une accusation de cette nature ; et ayant appris ce qui avoit donné lieu à un soupçon si odieux, il lui fit une sévère réprimande, et la renvoya bien confuse. Quand il en parla ensuite à la néophyte, elle lui répondit avec une candeur et une assurance qui ne s'emprunte guère du mensonge. Ce fut en cette occasion qu'elle déclara ce qu'on auroit peut-être ignoré, si elle n'avoit pas été mise à

cette épreuve, que, par la miséricorde du Seigneur, elle ne se souvenoit pas d'avoir jamais terni la pureté de son corps, et qu'elle n'appréhendoit point de recevoir aucun reproche sur cet article au jour du jugement.

Il étoit triste pour Catherine d'avoir tant de combats à soutenir, et de voir son innocence exposée sans cesse aux outrages et aux railleries de ses compatriotes; d'ailleurs elle avoit tout à craindre dans un pays où si peu de gens goûtoient encore les maximes de l'évangile. Elle souhaitoit passionnément de se transplanter dans une autre mission, où elle pût servir Dieu en paix et en liberté; c'étoit le sujet de ses prières les plus ferventes; c'étoit aussi l'avis du missionnaire: mais la chose n'étoit pas facile à exécuter. Elle étoit sous la puissance d'un oncle attentif à toutes ses démarches, et incapable de goûter sa résolution par l'aversion qu'il portoit aux Chrétiens. Dieu, qui exauce jusqu'aux simples désirs de ceux qui mettent en lui toute leur confiance, disposa toutes choses pour le repos et la consolation de la néophyte.

Il s'étoit formé depuis peu parmi les Français une colonie d'Iroquois. La paix qui étoit entre les deux nations, donnoit la liberté à ces sauvages de venir chasser sur nos terres; plusieurs d'entr'eux s'étoient arrêtés vers la prairie de la Magdelaine. Des missionnaires de notre Compagnie qui y demeuroient les rencontrèrent, et les entretinrent à diverses fois de la nécessité du salut; Dieu agit en même temps sur leurs cœurs par l'impression de sa grâce; ces barbares se trouvèrent tout-à-coup changés, et ils se rendirent sans peine à la proposition qu'on leur fit de renoncer à leur patrie et de demeurer parmi nous. Ils reçurent le baptême après les instructions et les épreuves accoutumées.

L'exemple et la piété de ces nouveaux fidèles

attirèrent avec eux plusieurs de leurs compatriotes, et en peu d'années la mission de saint François-Xavier-du-Sault (c'est ainsi qu'elle s'appelle), devint célèbre par le grand nombre et par la ferveur extraordinaire des néophytes. Pour peu qu'un Iroquois y eût fait de séjour, quoiqu'il n'eût d'autre dessein que de visiter ses parens et ses amis, il perdoit aussitôt le désir de retourner dans sa patrie. La charité des néophytes alloit jusqu'à partager avec les nouveaux venus, les champs qu'ils n'avoient défrichés qu'avec beaucoup de peine; mais où elle étoit davantage, c'étoit dans l'empressement qu'ils faisoient paroître pour les instruire des vérités de la foi: ils y employoient les jours entiers, et souvent une partie de la nuit. Leurs discours, pleins d'onction et de piété, faisoient de vives impressions sur les cœurs de leurs hôtes, et les transformoient, pour ainsi dire, en d'autres hommes. Tel qui, peu auparavant, ne respiroit que le sang et la guerre, devenoit doux, humble, docile et capable de se conformer aux plus grandes maximes de la religion. Ce zèle ne se bornoit pas à ceux qui venoient les trouver, il les portoit encore à faire des excursions dans les différentes bourgades de leur nation, et ils revenoient toujours accompagnés d'un grand nombre de leurs compatriotes. Le jour que Catherine reçut le baptême, le plus considérable des Agniez, après une excursion semblable, retourna à la mission du Sault en compagnie de trente Iroquois de sa nation qu'il avoit gagnés à Jésus-Christ. La néophyte eût bien voulu le suivre; mais elle dépendoit, comme je l'ai dit, d'un oncle qui ne voyoit qu'à regret le dépeuplement de sa bourgade, et qui se déclaroit ouvertement l'ennemi de ceux qui pensoient à aller demeurer parmi les Français.

Ce ne fut que l'année suivante qu'elle trouva les facilités qu'elle souhaitoit pour l'exécution de son

dessein. Elle avoit une sœur adoptive qui s'étoit retirée avec son mari à la mission du Sault. Le zèle qu'avoient les nouveaux fidèles pour attirer leurs parens et leurs amis dans la nouvelle colonie , lui inspira la même pensée à l'égard de Catherine : elle s'en ouvrit à son mari , qui y donna les mains. Celui-ci se joignit aussitôt à un Sauvage de Lorette et à plusieurs autres néophytes , qui , sous prétexte d'aller faire la traite des castors avec les Anglais , parcouroient les bourgades iroquoises , à dessein d'engager ceux de leur connoissance à les suivre , et à participer au bonheur de leur conversion. A peine fut-il arrivé dans la bourgade de Catherine , qu'il l'avertit secrètement du sujet de son voyage , et du désir que sa femme avoit de l'avoir auprès d'elle dans la mission du Sault , dont il lui fit l'éloge en peu de paroles. Comme la néophyte parut transportée de joie à ce discours , il l'avertit de se tenir prête à partir aussitôt qu'il seroit de retour d'un voyage qu'il ne faisoit chez les Anglais que pour ne point donner d'ombrage à son oncle. Cet oncle de Catherine étoit alors absent , et n'avoit garde d'entrer dans aucun soupçon du dessein de sa nièce. Catherine alla sur le champ prendre congé du missionnaire , et le prier de la recommander aux pères qui gouvernoient la mission du Sault. Le missionnaire , de son côté , qui ne pouvoit manquer d'approuver la résolution de la néophyte , l'exhorta à mettre sa confiance en Dieu , et lui donna les conseils qu'il jugea lui être nécessaires dans la conjoncture présente.

Comme le voyage du beau-frère n'étoit qu'un prétexte pour mieux cacher son dessein , il fut bientôt de retour à la bourgade ; et dès le lendemain de son arrivée , il partit avec Catherine et avec le Sauvage de Lorette qui lui avoit tenu compagnie. On ne fut pas long-temps à s'apercevoir dans le village que la néophyte avoit disparu , et l'on se

douta qu'elle avoit suivi les deux Sauvages. On dépêcha aussitôt un exprès vers son oncle pour lui en donner avis. Ce vieux capitaine, jaloux de l'accroissement de sa nation, frémit de colère à cette nouvelle. A l'instant il chargea son fusil de trois balles, et courut après ceux qui emmenoit sa nièce. Il fit tant de diligence, qu'il les joignit en peu de temps. Les deux Sauvages qui avoient prévu qu'on ne manqueroit pas de les poursuivre, avoient caché la néophyte dans un bois épais, et s'étoient arrêtés comme s'ils eussent voulu prendre un peu de repos. Le vieillard fut bien étonné de ne pas trouver sa nièce avec ces Sauvages : après un moment d'entretien qu'il eut avec eux, il se persuada qu'il avoit cru trop légèrement un premier bruit qui s'étoit répandu, et il retourna sur ses pas vers le village. Catherine regarda cette retraite subite de son oncle, comme un effet de la protection de Dieu sur elle ; et continuant sa route, elle arriva à la mission du Sault sur la fin de l'automne de l'année 1677. Ce fut chez son beau-frère qu'elle alla loger. La cabane appartenoit à une Chrétienne des plus ferventes de ce lieu, nommée Anastasie, dont le soin étoit d'instruire les personnes de son sexe qui aspiroient à la grâce du baptême. Le zèle avec lequel elle remplissoit les devoirs de cet emploi, ses entretiens et ses exemples charmèrent Catherine ; mais ce qui l'édifia infiniment, ce fut la piété de tous les fidèles qui composoient cette nombreuse mission. Elle étoit surtout frappée de voir des hommes devenus si différens de ce qu'ils avoient été lorsqu'ils demeuroient dans son pays ; elle comparoit leur vie exemplaire avec la vie licencieuse qu'elle leur avoit vu mener ; et reconnoissant le doigt de Dieu dans un changement si extraordinaire, elle le remercioit sans cesse de l'avoir conduite dans cette terre de bénédiction.



Pour répondre à cette faveur du Ciel , elle crut qu'elle devoit se donner toute entière à Dieu , sans user d'aucune réserve , et sans se permettre le moindre retour sur elle-même. Le lieu saint fit dès-lors toutes ses délices : elle s'y rendoit dès les quatre heures du matin ; elle entendoit la messe du point du jour , et assistoit ensuite à celle des Sauvages , qui se dit au lever du soleil. Pendant le cours de la journée , elle interrompoit de temps en temps son travail pour aller s'entretenir avec Jésus-Christ aux pieds des autels. Le soir elle revenoit encore à l'église et n'en sortoit que bien avant dans la nuit. Quand elle étoit en prières , elle paroissoit toute renfermée au-dedans d'elle-même ; le Saint-Esprit l'éleva en peu de temps à un don si sublime d'oraison , qu'elle passoit souvent plusieurs heures de suite dans des communications intimes avec Dieu. A cet attrait pour la prière , elle joignit une application presque continuelle au travail , et elle se soutenoit dans le travail par de pieux discours qu'elle tenoit avec Anastasie , cette fervente Chrétienne , dont j'ai parlé et avec qui elle avoit lié une amitié très-étroite. Leurs entretiens rouloient d'ordinaire sur la douceur qu'on goûte au service de Dieu , sur les moyens de lui plaire et d'avancer dans la vertu ; sur quelque trait de la vie des saints , sur l'horreur qu'on doit avoir du péché , et sur le soin d'expier par la pénitence ceux qu'on a eu le malheur de commettre. Elle finissoit la semaine par une recherche exacte de ses fautes et de ses imperfections , pour les effacer dans le sacrement de pénitence , dont elle approchoit tous les samedis au soir : elle s'y disposoit par diverses macérations dont elle affligeoit son corps , et quand elle s'accusoit des fautes même les plus légères , c'étoit avec des sentimens si vifs de componction , qu'elle fondoit en larmes , et que ses paroles étoient entre-

coupées de soupirs et de sanglots. La haute idée qu'elle avoit de la majesté de Dieu, lui faisoit regarder la moindre offense avec horreur, et quand il lui en étoit échappé quelqu'une, elle ne pouvoit se la pardonner.

Des vertus si marquées ne me permirent pas de lui refuser plus long-temps la permission qu'elle me demandoit instamment de faire sa première communion à la fête de Noël, qui approchoit. C'est une grâce qui ne s'accorde à ceux qui viennent de chez les Iroquois, qu'après bien des années et après beaucoup d'épreuves : mais la piété de Catherine la mettoit au-dessus des règles ordinaires. Elle participa, pour la première fois de sa vie, à la sainte eucharistie avec une ferveur qui égaloit l'estime qu'elle faisoit de cette grâce, et les empressemens qu'elle avoit eus de l'obtenir. Toutes les autres fois qu'elle approcha de la sainte table, ce fut toujours avec les mêmes dispositions. Son simple extérieur inspiroit alors de la piété aux plus tièdes ; et lorsqu'il se faisoit une communion générale, les néophytes les plus vertueuses s'empressoient à l'envi de se mettre auprès d'elle ; parce que, disoient-elles, la seule vue de Catherine leur servoit d'une excellente préparation pour communier dignement.

Après les fêtes de Noël, la saison étant propre pour la chasse, elle ne put se dispenser de suivre dans les bois sa sœur et son beau-frère. Elle fit voir alors qu'on peut servir le Seigneur dans tous les lieux où sa providence nous conduit ; elle ne relâcha rien de ses exercices ordinaires ; sa piété lui suggéra même de saintes pratiques pour suppléer à celles qui étoient incompatibles avec le séjour des forêts. Son temps étoit réglé pour toutes ses actions. Dès le matin, elle se mettoit en prières, et elle ne les finissoit qu'avec celles que les Sauvages font en commun selon leur coutume. Le soir elle les con-

tinuoit bien avant dans la nuit. Quand les Sauvages prenoient leur repas pour se disposer à chasser tout le long du jour, elle se retiroit à l'écart pour faire quelque oraison : c'étoit à peu près le temps qu'on a coutume d'entendre la messe dans la mission. Elle avoit placé une croix dans le tronc d'un arbre qui se trouvoit au bord d'un ruisseau : cet endroit solitaire lui tenoit lieu d'oratoire. Là, elle se mettoit en esprit au pied des autels ; elle unissoit son intention à celle du prêtre ; elle prioit son ange gardien d'assister pour elle au saint sacrifice, et de lui en appliquer tout le fruit. Le reste de la journée, elle s'occupoit du travail avec les autres personnes de son sexe ; mais pour bannir les discours frivoles, et afin de s'entretenir dans l'union avec Dieu, elle entamoit toujours quelque discours de piété, ou bien elle les invitoit à chanter des hymnes et des cantiques à la louange du Seigneur. Ses repas étoient très-sobres, et souvent elle ne mangeoit qu'à la fin du jour ; encore mêloit-elle secrètement de la cendre aux viandes qu'on lui servoit, pour ôter à son goût toute la pointe qui en fait le plaisir. C'est une mortification qu'elle pratiqua toutes les fois qu'elle pouvoit n'être pas aperçue. Le séjour des bois ne lui plaisoit guère, bien qu'il soit si agréable aux femmes des Sauvages, parce que, débarrassées des soins domestiques, elles passent le temps dans les divertissemens et les festins. Elle soupiroit sans cesse après la saison où l'on a coutume de retourner au village. L'église, la présence de Jésus-Christ dans l'auguste sacrement de nos autels, le saint sacrifice de la messe, les exhortations fréquentes, et les autres exercices de la mission dont on est privé tandis qu'on est occupé de la chasse, étoient les seuls objets qui la touchassent. Elle avoit du dégoût pour tout le reste. Ainsi, quand elle se vit une fois de retour à la mission, elle se fit une loi de n'en plus sortir. Elle

Y arriva vers le temps de la semaine sainte ; et c'est pour la première fois qu'elle assista aux cérémonies de ces saints jours.

Je ne m'arrêterai pas, mon révérend père, à vous décrire ici combien elle fut attendrie d'un spectacle aussi touchant que celui des douleurs et de la mort d'un Dieu pour le salut des hommes ; elle répandit des larmes presque continuelles, et elle forma la résolution de porter le reste de ses jours dans son corps la mortification de Jésus-Christ. Depuis ce temps-là elle chercha toutes les occasions de se mortifier, soit pour expier des fautes légères qu'elle regardoit comme autant d'attentats contre la Majesté divine, soit pour retracer dans elle l'image d'un Dieu crucifié pour notre amour. Les entretiens d'Anastasia, qui lui parloit souvent des peines de l'enfer et des rigueurs que les saints ont exercées sur eux-mêmes, fortifièrent l'attrait qu'elle avoit pour les austérités de la pénitence. Elle s'y sentit encore animée par un accident qui la mit en grand danger de perdre la vie. Elle coupoit un arbre dans le bois, qui tomba plutôt qu'elle ne l'avoit prévu : elle eut assez de temps pour éviter en se retirant le gros de l'arbre qui l'auroit écrasée par sa chute ; mais elle ne put échapper à une des branches, qui lui frappa rudement la tête et qui la jeta évanouie par terre. Elle revint peu après de son évanouissement, et on lui entendit prononcer doucement ces paroles : *Je vous remercie, ô bon Jésus, de m'avoir secourue dans ce danger.* Elle ne douta point que Dieu ne l'eût conservée pour lui donner le loisir d'expier ses péchés par la pénitence : c'est ce qu'elle déclara à une compagne qui se sentoit appelée comme elle à une vie austère, et avec qui elle fut dans une liaison si intime, qu'elles se communiquoient l'une à l'autre ce qui se passoit de plus secret dans leur intérieur. Cette nouvelle compagne a eu tant de part à

la vie de Catherine , que je ne puis me dispenser de vous en parler.

Thérèse ( c'est ainsi qu'elle s'appeloit ), avoit été baptisée par le père Bruyas dans le pays des Iroquois : mais la licence qui régnoit parmi ceux de sa nation , et les mauvais exemples qu'elle avoit sans cesse devant les yeux , lui firent bientôt oublier les engagemens de son baptême. Le séjour même qu'elle faisoit depuis quelque temps à la mission du Sault , où elle étoit venue demeurer avec sa famille , n'avoit produit qu'un médiocre changement dans ses mœurs. Une aventure des plus étranges qui lui arriva , opéra enfin sa conversion. Elle étoit allée à la chasse avec son mari et un jeune neveu , vers la rivière des Outaouacs. Quelques autres Iroquois les joignirent en chemin , et ils formèrent une troupe composée de onze personnes : quatre hommes , quatre femmes et trois jeunes gens. Thérèse seule étoit Chrétienne. La neige , qui ne tomba que fort tard cette année-là , les mit hors d'état de chasser : leurs provisions furent bientôt consommées , et ils se virent réduits à manger quelques peaux qu'ils avoient apportées pour se faire des souliers : ils mangèrent ensuite leurs souliers mêmes ; et enfin , pressés par la faim , ils ne se nourrirent plus que des herbes et de l'écorce des arbres. Cependant le mari de Thérèse tomba dangereusement malade , et obligea les chasseurs à s'arrêter. Deux d'entre eux , savoir , un Agnié et un Tsonnontouan , prirent le parti d'aller un peu au loin pour y chercher quelque bête , avec promesse d'être de retour au plus tard dans dix jours. L'Agnié revint effectivement au temps marqué ; mais il revint seul , et assura que le Tsonnontouan avoit péri de faim et de misère. On le soupçonna de l'avoir tué , et d'avoir vécu de sa chair ; car il avouoit qu'il n'avoit trouvé aucune bête , et cependant il étoit plein de force et de santé. Peu de jours après le mari de

Thérèse mourut avec un grand regret de n'avoir pas reçu le baptême, et le reste de la troupe se mit en chemin pour gagner le bas de la rivière, et se rendre aux habitations françaises. Après deux ou trois jours de marche, ils s'affoiblirent de telle sorte, faute de nourriture, qu'il ne purent plus avancer. Le désespoir leur inspira une étrange résolution : ce fut de tuer quelques-uns de la bande, afin de faire vivre les autres. On jeta les yeux sur la femme du Tsonnontouan et sur ses deux enfans, qui furent égorgés l'un après l'autre. Ce spectacle effraya Thérèse : elle avoit lieu de craindre le même traitement. Alors elle réfléchit sur le déplorable état de sa conscience ; elle se repentit de s'être engagée dans les forêts, sans s'être purifiée auparavant par une bonne confession ; elle demanda pardon à Dieu des désordres de sa vie ; elle promit de s'en confesser au plutôt et d'en faire pénitence. Sa prière fut écoutée ; après des fatigues incroyables, elle arriva enfin au village avec quatre autres qui restoient de cette troupe. A la vérité, elle garda une partie de sa promesse ; car elle se confessa aussitôt après son retour, mais elle fut plus lente à réformer ses mœurs, et à embrasser les rigueurs de la pénitence.

Un jour qu'elle considéroit la nouvelle église qu'on bâtissoit au Sault, lorsqu'on y transporta la mission qui étoit auparavant à la prairie de la Magdelaine, elle y rencontra Catherine qui regardoit aussi cet édifice : elles se saluèrent l'une et l'autre pour la première fois ; et pour entrer en conversation, Catherine lui demanda quel lieu de l'église étoit destiné pour les femmes. Thérèse lui montra l'endroit où elle jugeoit qu'on les devoit placer. « Hélas ! reprit Catherine en soupirant, ce n'est pas dans ce temple matériel que Dieu se plaît davantage à demeurer, » c'est au-dedans de nous-mêmes qu'il veut habiter : » notre cœur est le temple qui lui est le plus agréable.

» Mais, malheureuse que je suis, combien de fois  
 » l'ai-je forcé d'abandonner ce cœur où il vouloit  
 » régner lui seul? et ne mériterois-je pas que, pour  
 » me punir de mon ingratitude, on me fermât à  
 » jamais l'entrée de ce temple qui s'élève à sa  
 » gloire? »

Ce sentiment d'humilité toucha vivement le cœur de Thérèse : elle se sentit pressée en même temps par les remords de sa conscience, d'exécuter enfin ce qu'elle avoit promis au Seigneur, et elle ne douta point que Dieu ne lui eût adressé cette sainte fille pour la soutenir de ses conseils et de ses exemples dans le nouveau genre de vie qu'elle vouloit embrasser. Elle s'ouvrit donc à Catherine sur les saints désirs que Dieu lui inspiroit, et insensiblement l'entretien les porta à se faire part de leurs pensées les plus secrètes. Pour s'entretenir plus commodément, elles allèrent s'asseoir au pied d'une croix qui est placée au bord du fleuve Saint-Laurent. Cette première entrevue, où se découvrit la conformité de leurs sentimens et de leurs inclinations, commença à serrer les liens d'une amitié sainte qui dura jusqu'à la mort de Catherine. Depuis ce temps-là elles furent inséparables; elles alloient ensemble à l'église, dans les bois et au travail : elles s'animoient l'une et l'autre au service de Dieu par des discours de piété; elles se communiquoient leurs peines et leurs répugnances; elles s'avertissoient de leurs défauts; elles s'encourageoient à la pratique des vertus austères, et par-là elles se servirent infiniment l'une l'autre à avancer de plus en plus dans les voies de la perfection.

Dieu préparoit ainsi Catherine à un nouveau combat que son amour pour la virginité eut à soutenir. Des vues intéressées inspirèrent à sa sœur le dessein de la marier. Elle crut qu'il n'y avoit point de jeune homme dans la mission du Sault, qui n'am-

bituonnât le bonheur d'être uni à une fille si vertueuse, et qu'ayant à choisir dans tout le village, elle auroit pour beau-frère quelque habile chasseur qui porteroit l'abondance dans la cabane. Elle s'attendoit bien à trouver des difficultés de la part de Catherine ; car elle n'ignoroit pas les persécutions que cette généreuse fille avoit déjà souffertes, et la constance avec laquelle elle les avoit soutenues ; mais elle se persuada que la force de ses raisons l'emporteroit sur sa résistance. Elle la prit donc un jour en particulier, et après lui avoir témoigné beaucoup plus d'affection qu'à l'ordinaire, elle lui parla avec cette éloquence qui est si naturelle aux Sauvages, quand il s'agit de leur propre intérêt. « Il faut » l'avouer, ma chère sœur, lui dit-elle avec un air » plein de douceur et d'affabilité ; vous avez de » grandes obligations au Seigneur de vous avoir » tirée aussi bien que nous de notre malheureuse » patrie, et de vous avoir conduite à la mission » du Sault, où tout vous porte à la piété. Si vous » avez de la joie d'y être, je n'en ai pas moins de » vous avoir auprès de moi : vous l'augmentez tous » les jours cette joie par la sagesse de votre conduite qui vous attire l'estime et l'approbation générale. Il ne vous reste plus qu'une chose à faire » qui mettra le comble à notre bonheur, c'est de » songer sérieusement à vous établir par un bon et » solide mariage. Toutes les filles prennent parmi » nous ce parti ; vous êtes en âge de le prendre » comme elles, et vous y êtes obligée plus particulièrement que d'autres, soit pour éviter les occasions du péché, soit pour subvenir aux nécessités de la vie. Il est vrai que nous nous faisons un plaisir, votre beau-frère et moi, de vous les fournir, mais vous savez qu'il est sur le penchant de l'âge, et que nous sommes chargés d'une nombreuse famille. Si nous venions à vous manquer,



» à qui auriez-vous recours ? Croyez-moi, Catherine ; mettez-vous à couvert des malheurs qui accompagnent l'indigence ; pensez au plutôt à les prévenir pendant que vous pouvez le faire aisément, et d'une manière si avantageuse pour vous et pour notre famille. »

Catherine ne s'attendoit à rien moins qu'à une proposition de cette nature : mais sa complaisance et le respect qu'elle avoit pour sa sœur lui firent dissimuler sa peine, et elle se contenta de lui répondre, en la remerciant de ses avis, que la chose étoit de conséquence, et qu'elle y penseroit sérieusement. C'est ainsi qu'elle éluda cette première attaque. Aussitôt elle vint me trouver, pour se plaindre amèrement des importunes sollicitations de sa sœur. Comme je ne paroissais pas me rendre tout à fait à ses raisons, et que pour l'éprouver j'appuyois sur celles qui pouvoient la faire pencher vers le mariage : « Ah ! mon père, me dit-elle, je ne suis plus à moi, je me suis donnée toute entière à Jésus-Christ ; il ne m'est pas possible de changer de maître. La pauvreté dont on me menace ne me fait pas peur : il faut si peu de chose pour fournir aux besoins de cette misérable vie, que mon travail peut y suffire, et je trouverai toujours quelque méchant haillon pour me couvrir. » Je la renvoyai en lui disant qu'elle se consultât bien elle-même, que la chose méritoit qu'elle y fit des attentions sérieuses.

A peine fut-elle de retour à la cabane, que sa sœur, impatiente de l'amener à son sentiment, la pressa de nouveau de fixer ses irrésolutions par un établissement utile. Mais ayant jugé par la réponse de Catherine, qu'il n'y avoit rien à gagner sur son esprit, elle sut mettre dans ses intérêts Anastasie, que l'une et l'autre regardoient comme leur mère. Celle-ci crut aisément que Catherine prenoit trop légèrement sa résolution, et elle employa tout l'as-

cendant

pendant que son âge et sa vertu lui donnoient sur l'esprit de cette jeune fille, pour lui persuader que le mariage étoit le seul parti qu'elle eût à prendre. Mais cette démarche n'eut pas plus de succès que l'autre, et Anastasie qui avoit trouvé jusque-là tant de docilité dans Catherine, fut extrêmement surprise du peu de déférence qu'elle avoit pour ses conseils. Elle lui en fit des reproches amers, et la menaça de m'en porter ses plaintes. Catherine la prévint, et après m'avoir raconté les peines qu'on lui faisoit pour la déterminer à prendre un parti qui étoit si peu de son goût, elle me pria de l'aider à consommer le sacrifice qu'elle vouloit faire d'elle-même à Jésus-Christ, et de la mettre à couvert des contradictions qu'elle avoit à souffrir de la part d'Anastasie et de sa sœur. Je louai son dessein, mais en même temps je lui conseillai de prendre encore trois jours pour délibérer sur une affaire de cette importance, et de faire, pendant ce temps-là, des prières extraordinaires, afin de mieux connoître la volonté de Dieu : après quoi si elle persistoit dans sa résolution, je lui promis de mettre fin aux importunités de ses parentes. Elle acquiesça d'abord à ce que je lui proposois, mais un demi-quart-d'heure après, elle revint me trouver. « C'en est fait, me » dit-elle en m'abordant, il n'est plus question de » délibérer, mon parti est pris depuis long-temps ; » non, mon père, je n'aurai jamais d'autre époux » que Jésus-Christ. » Je ne crus pas devoir m'opposer davantage à une résolution qui me paroissoit ne lui être inspirée que par le Saint-Esprit : je l'exhortai donc à la persévérance, et je l'assurai que je prendrois sa défense contre tous ceux qui voudroient désormais l'inquiéter sur cet article. Cette réponse lui rendit sa première tranquillité, et rétablit dans son âme cette paix intérieure qu'elle conserva jusqu'à la fin de sa vie.

A peine se fut-elle retirée, qu'Anastasie vint se plaindre à son tour de ce que Catherine n'écoutoit aucun conseil, et ne suivoit que sa propre fantaisie. Elle alloit continuer, lorsque je l'interrompis, en lui disant que j'étois instruit de son mécontentement, mais que je m'étonnois qu'une ancienne Chrétienne comme elle désapprouvât une action qui méritoit les plus grands éloges; et que si elle avoit de la foi, elle devoit connoître quel est le prix d'un état aussi sublime que celui de la virginité, qui rend des hommes fragiles semblables aux anges mêmes. A ces paroles, Anastasie revint comme d'un profond assoupissement; et comme elle avoit un grand fonds de piété, elle se blâma aussitôt elle-même; elle admira le courage de cette vertueuse fille, et dans la suite elle fut la première à la fortifier dans la sainte résolution qu'elle avoit prise. C'est ainsi que Dieu tourna ces différentes contradictions au bien de sa servante. Ce fut aussi pour Catherine un nouveau motif de servir Dieu avec plus de ferveur; elle ajouta de nouvelles pratiques à ses exercices ordinaires de piété; toute infirme qu'elle étoit, elle redoubla son application au travail, ses veilles, ses jeûnes, et ses autres austérités.

C'étoit alors la fin de l'automne, où les Sauvages ont accoutumé de se mettre en marche pour aller chasser pendant l'hiver dans les forêts. Le séjour que Catherine y avoit déjà fait, et la peine qu'elle avoit eue de se voir privée des secours spirituels qu'elle trouvoit au village, lui avoit fait prendre la résolution, comme je l'ai dit, de n'y jamais retourner de sa vie. Je crus cependant que le changement d'air et la nourriture, qui est meilleure dans les forêts, pourroient rétablir sa santé, laquelle étoit fort altérée: c'est pourquoi je lui conseillai de suivre sa famille et les autres qui alloient à la chasse. Elle me répondit, avec cet air plein de piété qui lui étoit si naturel: « Il est vrai, mon père, que le corps est

» traité plus délicatement dans les bois ; mais l'âme  
» y languit, et ne peut y rassasier sa faim ; au con-  
» traire, dans le village, le corps souffre, j'en con-  
» viens, mais l'âme trouve ses délices auprès de  
» Jésus-Christ. Eh bien, j'abandonne volontiers ce  
» misérable corps à la faim et à la souffrance, pour-  
» vu que mon âme ait sa nourriture ordinaire. »  
Elle resta donc pendant tout l'hiver au village, où  
elle ne vécut que de blé d'Inde, et où elle eut ef-  
fectivement beaucoup à souffrir. Mais non contente  
de n'accorder à son corps que des alimens insipides,  
qui pouvoient à peine le soutenir, elle se livra en-  
core à des austérités et à des pénitences excessives,  
sans prendre conseil de personne, se persuadant que  
lorsqu'il s'agissoit de se mortifier elle pouvoit s'aban-  
donner à tout ce que lui inspiroit sa ferveur. Elle  
étoit portée à ces saints excès par les grands exemples  
de mortification qu'elle avoit sans cesse devant les  
yeux. L'esprit de pénitence régnoit parmi les Chré-  
tiens du Sault ; les jeûnes, les disciplines sanglantes,  
les ceintures garnies de pointes de fer, étoient des  
austérités communes. Quelques-uns d'eux se dispo-  
sèrent, par ces macérations volontaires, à souf-  
frir constamment les plus affreux supplices.

La guerre s'étoit allumée entre les Français et les  
Iroquois : ceux-ci invitèrent leurs compatriotes, qui  
étoient à la mission du Sault, à revenir dans leur  
pays, où ils leur promettoient une entière liberté pour  
l'exercice de leur religion. Le refus qui suivit de sem-  
blables offres, les transporta de fureur, et les Chré-  
tiens iroquois qui demeuroient au Sault furent dé-  
clarés aussitôt ennemis de la patrie. Un parti d'Iro-  
quois, qui en surprit quelques-uns à la chasse, les  
amena dans leur pays : ils y furent brûlés à petit feu.  
Ces généreux fidèles, au milieu des plus cuisantes  
douleurs, prêchoient Jésus-Christ à ceux qui les  
tourmentoient si cruellement, et les conjuroient

d'embrasser au plutôt le christianisme pour se délivrer des feux éternels. Un entr'autres, nommé Etienne, signala sa constance et sa foi : il étoit environné de flammes et de fers ardents ; sans cesse il encourageoit sa femme, qui souffroit le même supplice, à invoquer avec lui le saint nom de Jésus. Étant près d'expirer, il ranima tout ce qu'il avoit de force, et à l'exemple de son saint patron, il pria le Seigneur à haute voix pour la conversion de ceux qui le traitoient avec tant d'inhumanité. Plusieurs de ces barbares, touchés d'un spectacle qui leur étoit si nouveau, abandonnèrent leur pays et vinrent à la mission du Sault pour demander le baptême, et y vivre selon les lois de l'évangile.

Les femmes ne cédoient en rien à leurs maris touchant l'ardeur qu'elles faisoient paroître pour une vie pénitente ; elles alloient même à des excès que nous avons soin de modérer quand ils venoient à notre connoissance. Outre les instrumens ordinaires de mortification qu'elles employoient, elles trouvoient mille inventions de se faire souffrir. Quelques-unes se mettoient dans la neige lorsque le froid étoit le plus piquant ; d'autres se dépouilloient jusqu'à la ceinture, dans des lieux écartés, et demeuroient longtemps exposées aux rigueurs de la saison, sur les bords d'une rivière glacée, où le vent souffloit avec fureur. Il y en a eu qui, après avoir rompu la glace des étangs, s'y plongeoiient jusqu'au cou, autant de temps qu'il en falloit pour réciter plusieurs dizaines de leur rosaire. Une entr'autres s'y plongea trois nuits de suite, ce qui lui causa une fièvre si violente, qu'elle en pensa mourir. Une autre me surprit extrêmement par sa simplicité : j'appris que non contente d'avoir usé de cette mortification, elle avoit aussi plongé sa fille, qui n'avoit que trois ans, dans une rivière glacée, et l'en avoit retirée à demi-morte. Comme je lui reprochois

vivement son indiscretion, elle me répondit avec une naïveté surprenante, qu'elle n'avoit pas cru mal faire, et que dans la pensée où elle étoit que sa fille pourroit bien un jour offenser le Seigneur, elle avoit voulu lui imposer par avance la peine que méritoit son péché.

Quoique ceux qui faisoient ces mortifications fussent attentifs à en dérober la connoissance au public, Catherine, qui avoit l'esprit vif et pénétrant, ne laissa pas, sur diverses apparences, de conjecturer ce qu'ils tenoient si secret; et comme elle étudioit tous les moyens de témoigner de plus en plus son amour à Jésus-Christ, elle s'attachoit à examiner tout ce qui se faisoit d'agréable au Seigneur, pour le mettre aussitôt en pratique. C'est pour cela qu'ayant passé quelques jours à Montréal, où elle vit pour la première fois des religieuses, elle fut si charmée de leur piété et de leur modestie, qu'elle s'informa curieusement de la manière dont vivoient ces saintes filles, et des vertus qu'elles pratiquoient. Ayant appris que c'étoit des vierges chrétiennes, qui s'étoient consacrées à Dieu par un vœu de continence perpétuelle, elle ne me donna aucun repos que je ne lui eusse accordé la permission de faire le même sacrifice d'elle-même, non plus par une simple résolution de garder la virginité, comme elle l'avoit déjà fait, mais par un engagement irrévocable, qui l'obligeât d'être à Dieu sans retour. Je ne lui donnai mon consentement qu'après l'avoir bien éprouvée, et m'être assuré de nouveau que c'étoit l'esprit de Dieu qui agissoit dans cette bonne fille, et qui lui inspiroit un dessein dont il n'y avoit jamais eu d'exemple parmi les Sauvages. Elle choisit pour cette grande action le jour qu'on célèbre la fête de l'Annonciation de la très-sainte Vierge. Un moment après que Notre-Seigneur se fut donné à elle dans la sainte communion, elle prononça, avec une ferveur admi-

nable , le vœu qu'elle faisoit de virginité perpétuelle ; elle s'adressa ensuite à la sainte Vierge , à qui elle avoit une dévotion très-tendre , pour la prier de présenter à son Fils l'oblation qu'elle venoit de lui faire d'elle-même ; après quoi elle passa plusieurs heures aux pieds des autels , dans un grand recueillement d'esprit , et dans une parfaite union avec Dieu.

Depuis ce temps-là Catherine ne tint plus à la terre , et elle aspira sans cesse au ciel , où elle avoit fixé tous ses désirs. Il sembloit même qu'elle goûtoit par avance les douceurs de ce bienheureux séjour ; mais son corps n'étoit pas assez robuste pour soutenir le poids de ses austérités , et l'application continuelle de son esprit à se maintenir dans la présence de Dieu. Il lui prit une maladie violente , dont elle ne s'est jamais bien rétablie ; il lui en resta toujours un mal d'estomac , accompagné de fréquens vomissemens , et d'une fièvre lente qui la mina peu à peu , et la jeta dans une langueur qui la consuma insensiblement. Cependant , on eût dit que son âme prenoit de nouvelles forces à mesure que son corps dépérissoit : plus elle approchoit de son terme , plus on voyoit éclater dans elle les vertus éminentes qu'elle avoit pratiquées avec tant d'édification. Je ne m'arrêterai ici à vous rapporter que celles qui ont fait le plus d'impression , et qui étoient comme la source et le principe de toutes les autres. Elle avoit un tendre amour pour Dieu. Son unique plaisir étoit de se tenir recueillie en sa présence ; de méditer ses grandeurs et ses miséricordes ; de chanter ses louanges , et de chercher continuellement les moyens de lui plaire. C'étoit principalement pour n'être pas distraite par d'autres pensées , qu'elle se plaisoit si fort à la solitude. Anastasie et Thérèse étoient les deux seules Chrétiennes avec qui elle se trouvât volontiers , parce qu'elles parloient bien de Dieu ,

et que leurs entretiens ne respiroient que le divin amour. De là venoit cette dévotion particulière qu'elle avoit pour la sainte eucharistie et pour la passion du Sauveur. Ces deux mystères de l'amour d'un Dieu, caché sous le voile eucharistique, et mourant sur une croix, occupoient sans cesse son esprit, et embrasoient son cœur des plus pures flammes de la charité. On la voyoit tous les jours passer des heures entières au pied des autels, immobile et comme transportée hors d'elle-même ; ses yeux expliquoient souvent les sentimens de son cœur par l'abondance des larmes qu'ils répandoient, et elle trouvoit dans ces larmes de si grandes délices, qu'elle étoit comme insensible au froid des plus rudes hivers. Quelquefois la voyant transie, je la renvoyois dans sa cabane pour s'y chauffer : elle obéissoit à l'instant ; mais un moment après, elle revenoit à l'Eglise, et y continuoit de longs entretiens avec Jésus-Christ.

Pour entretenir sa dévotion au mystère de la passion du Sauveur, et l'avoir toujours présente à sa mémoire, elle portoit au cou un petit crucifix que je lui avois donné ; elle le baisoit sans cesse avec des sentimens de la plus tendre compassion pour Jésus souffrant, et de la plus vive reconnoissance pour le bienfait de notre rédemption. Un jour, voulant particulièrement honorer Jésus-Christ dans ce double mystère de son amour, après avoir reçu la sainte communion, elle fit une oblation perpétuelle de son âme à Jésus dans l'eucharistie, et de son corps à Jésus attaché à la croix ; et dès-lors, elle fut ingénieuse à imaginer tous les jours de nouvelles manières d'affliger et de crucifier sa chair.

Quand elle alloit dans les bois pendant l'hiver, elle suivoit de loin ses compagnes ; elle ôtoit ses souliers, et marchoit nu-pieds sur la glace et sur la neige. Ayant oui dire à Anastasie que de tous les tourmens, celui du feu étoit le plus affreux, et que



la constance des martyrs qui avoient souffert ce supplice , pour défendre leur foi , devoit être d'un grand mérite auprès du Seigneur , la nuit suivante , elle se brûla les pieds et les jambes avec un tison ardent , à peu près de la même manière que les Iroquois brûlent leurs esclaves , se persuadant que par cette action elle se déclaroit l'esclave de son Sauveur. Une autre fois , elle parsema la natte où elle se couchoit , de grosses épines dont les pointes étoient fort aiguës , et à l'exemple de saint Benoît et du bienheureux Louis de Gonzague , elle se roula trois nuits de suite sur ces épines , qui lui causèrent des douleurs très-vives. Elle en eut le visage tout pâle et tout défait , ce qu'on attribuoit à ses indispositions. Mais Thérèse , cette compagne en qui elle avoit pris tant de confiance , ayant découvert la source de cette pâleur extraordinaire , lui en fit scrupule , en lui déclarant que c'étoit offenser Dieu que de se livrer à ces sortes d'austérités , sans la permission de son confesseur. Catherine , qui trembloit aux seules apparences du péché , vint aussitôt me trouver , pour m'avouer sa faute et en demander pardon à Dieu. Je la blâmai de son indiscretion , et lui ordonnai d'aller jeter ces épines au feu. Elle le fit aussitôt ; car elle avoit une soumission aveugle aux volontés de ceux qui gouvernoient sa conscience ; et quelque éclairée qu'elle fût des lumières dont Dieu la favorisoit , elle ne fit jamais paroître le moindre attachement à son propre sens.

Sa patience étoit à l'épreuve de tout. Au milieu de ses infirmités continuelles , elle conserva toujours une paix et une égalité d'âme qui nous charmoient. Il ne lui échappa jamais , ou de se plaindre , ou de donner le moindre signe d'impatience. Les deux derniers mois de sa vie , ses souffrances furent extraordinaires : elle étoit obligée de se tenir jour et nuit dans la même posture , et le moindre mouvement

lui causoit des douleurs très-aiguës. Quand ces douleurs se faisoient sentir avec le plus de vivacité , c'étoit alors qu'elle paroissoit plus contente ; s'estimant heureuse , comme elle le disoit elle-même , de vivre et de mourir sur la croix , et unissant sans cesse ses souffrances à celles de son Sauveur.

Comme elle étoit remplie de foi , elle avoit une haute idée de tout ce qui a rapport à la religion ; c'est aussi ce qui lui inspiroit un respect particulier pour ceux que Dieu appelle au ministère évangélique. Son espérance étoit ferme , son amour désintéressé , servant Dieu pour Dieu même , par le seul désir de lui plaire. Sa dévotion étoit tendre jusqu'aux larmes , son union avec Dieu intime et continuelle , ne le perdant jamais de vue dans toutes ses actions ; ce qui l'éleva en peu de temps à un état d'oraison très-sublime. Enfin , rien ne fut plus remarquable en elle , que cette pureté angélique dont elle fut si jalouse , et qu'elle conserva jusqu'au dernier soupir. Ce fut un miracle de la grâce , qu'une jeune Iroquoise ait eu tant d'attrait pour une vertu si peu connue dans son pays , et qu'elle ait vécu dans une si grande innocence de mœurs pendant vingt années qu'elle a demeuré dans le centre même du libertinage et de la dissolution. C'est cet amour pour la pureté qui produisoit dans son cœur cette tendre affection pour la Reine des Vierges. Catherine ne parloit jamais de Notre-Dame qu'avec transport ; elle avoit appris par cœur ses litanies , et elle les récitoit tous les soirs en particulier , après les prières communes de la cabane. Elle portoit toujours sur elle un chapelet qu'elle récitoit plusieurs fois le jour. Les samedis et les autres jours qui sont particulièrement consacrés à l'honorer , elle faisoit des austérités extraordinaires , et elle s'attachoit à l'imiter dans la pratique de quelques-unes de ses vertus. Elle redoubloit sa ferveur , lorsqu'on célébroit quel-

qu'une de ses fêtes , et elle choisissoit ces saints jours , pour faire à Dieu quelque nouveau sacrifice ou pour renouveler ceux qu'elle avoit déjà faits.

Une vie si sainte devoit être suivie de la plus précieuse mort. Ce fut aussi dans les derniers momens de sa vie , qu'elle nous édifia le plus par la pratique de ses vertus , et surtout par sa patience et par son union avec Dieu. Elle se trouva fort mal vers le temps où les hommes sont à la chasse dans les forêts , et où les femmes sont occupées , depuis le matin jusqu'au soir , dans la campagne. Alors , ceux qui sont malades restent seuls le long du jour dans leur cabane , avec un plat de blé d'Inde , et un peu d'eau qu'on met le matin auprès de leur natte. Ce fut dans cet abandon que Catherine passa tout le temps de sa dernière maladie. Mais ce qui auroit accablé une autre de tristesse , contribuoit à augmenter sa joie , en lui fournissant de quoi augmenter son mérite. Accoutumée à s'entretenir seule avec Dieu , elle mettoit à profit sa solitude , et elle s'en servoit pour s'attacher davantage à son Créateur , par des prières et par des méditations ferventes. Cependant le temps de son dernier sacrifice approchoit , et ses forces diminuoient chaque jour. Elle baissa considérablement le mardi de la semaine-sainte , et je jugeai à propos de lui donner le saint viatique , qu'elle reçut avec ses sentimens ordinaires de piété. Je voulois lui administrer en même temps l'extrême-onction ; mais elle me dit que rien ne pressoit encore , et sur sa parole je crus pouvoir différer jusqu'au lendemain matin. Elle passa le reste du jour et la nuit suivante dans de fervens entretiens avec Notre-Seigneur , et avec la sainte Vierge. Le mercredi matin elle reçut la dernière onction avec les mêmes sentimens de piété ; et sur les trois heures après-midi , après avoir prononcé les saints noms de JÉSUS et de MARIE , elle entra dans une douce

agonie , après quoi elle perdit tout-à-fait l'usage de la parole. Comme elle conserva une parfaite connoissance jusqu'au dernier soupir , je m'aperçus qu'elle s'efforçoit de former intérieurement tous les actes que je lui suggérois. Après une petite demi-heure d'agonie , elle expira paisiblement , comme si elle fût entrée dans un doux sommeil.

Ainsi mourut Catherine Tegahkouita, dans la vingt-quatrième année de son âge, ayant rempli cette mission de l'odeur de ses vertus, et de l'opinion qu'elle y laissa de sa sainteté. Son visage, qui avoit été extrêmement exténué par ses maladies et par ses austérités continuelles, parut si changé et si agréable quelques momens après sa mort, que les Sauvages qui étoient présens ne pouvoient en marquer assez leur étonnement, et qu'on eût dit qu'un rayon de la gloire, dont il y avoit lieu d'espérer qu'elle venoit de prendre possession, rejaillissoit jusque sur son corps. Deux Français, qui venoient de la prairie de la Magdelaine, pour assister le jeudi matin au service, la voyant étendue sur sa natte avec ce visage si frais et si doux, se dirent l'un à l'autre : Voilà une jeune femme qui dort bien paisiblement. Mais ils furent bien surpris quand ils apprirent un moment après, que c'étoit le corps de Catherine qui étoit décédée; ils retournèrent aussitôt sur leurs pas, ils se mirent à genoux à ses pieds, et se recommandèrent à ses prières. Ils voulurent même donner une marque publique de la vénération qu'ils avoient pour la défunte, en faisant faire à l'instant un cercueil pour enfermer ses saintes reliques.

Je me sers de ces termes, mon révérend père, avec d'autant plus de confiance, que Dieu ne tarda pas à honorer la mémoire de cette vertueuse fille, par une infinité de guérisons miraculeuses, qui se sont faites après sa mort, et qui se font encore tous les jours par son intercession. C'est ce qui est connu,

non-seulement des Sauvages, mais encore des Français qui sont à Québec et à Montréal, et qui viennent souvent à son tombeau pour y accomplir leurs vœux, ou pour la remercier des grâces qu'elle leur a obtenues du ciel. Je pourrois vous rapporter ici un grand nombre de ces guérisons miraculeuses, qui ont été attestées par des gens dont les lumières et la probité ne peuvent être suspectes; mais je me contente de vous faire part du témoignage de deux personnes remplies de vertu et de mérite, qui ont éprouvé elles-mêmes le pouvoir de cette sainte fille auprès de Dieu, et qui ont cru devoir en laisser un monument public à la postérité, pour satisfaire tout à la fois et leur piété et leur reconnaissance.

Le premier témoignage est de M. de la Colombie, chanoine de la cathédrale de Québec, grand-vicaire du diocèse. Il s'explique en ces termes : « Ayant été malade à Québec l'année passée, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin, d'une fièvre lente contre laquelle tous les remèdes avoient été inutiles, et d'un flux que l'ipécacuanha même n'avoit pu guérir, on jugea à propos que je fisse le vœu, au cas qu'il plût à Dieu de faire cesser ces deux maladies, de monter à la mission de saint François-Xavier, pour prier sur le tombeau de Catherine Tegahkouita. Dès le jour même la fièvre cessa, et le flux étant beaucoup diminué, je m'embarquai quelques jours après, pour m'acquitter de mon vœu. A peine eus-je fait le tiers du chemin, que je me trouvai parfaitement guéri. Comme ma santé est quelque chose de si inutile, que je n'aurois osé la demander, si la déférence que je dois avoir pour des serviteurs de Dieu, ne m'y avoit obligé, on ne peut raisonnablement s'empêcher de croire que Dieu, en m'accordant cette grâce, n'a point eu d'autre vue que celle de faire connoître le crédit que cette bonne fille a auprès de lui.

» Pour moi, je craindrois de retenir la vérité dans  
 » l'injustice, et de refuser aux missions de Canada  
 » la gloire qui leur est due, si je ne témoignois,  
 » comme je fais, que je suis redevable de ma gué-  
 » rison à cette vierge iroquoise. C'est pourquoi je  
 » donne la présente attestation avec tous les senti-  
 » mens de reconnoissance dont je suis capable, pour  
 » augmenter, si je puis, la confiance que l'on a en  
 » ma bienfaitrice, mais encore plus pour exciter le  
 » désir d'imiter ses vertus. Fait à Villemarie, le 14  
 » septembre 1696.

» J. DE LA COLOMBIÈRE, P. J. chanoine de la  
 » cathédrale de Quebec. »

Le second témoignage est de M. du Luth, ca-  
 pitaine d'un détachement de la marine, et comman-  
 dant au fort Fronténac. C'est ainsi qu'il parle : « Je  
 » soussigné certifie à qui il appartiendra, qu'étant  
 » tourmenté de la goutte depuis vingt-trois ans, avec  
 » de si grandes douleurs, qu'elle ne me laissoit pas  
 » de repos l'espace de trois mois, je m'adressai à  
 » Catherine Tegahkouita, vierge iroquoise, décédée  
 » au Sault-Saint-Louis en opinion de sainteté, et je  
 » lui promis de visiter son tombeau, si Dieu me  
 » rendoit la santé par son intercession. J'ai été si  
 » parfaitement guéri, à la fin d'une neuvaine que je  
 » fis faire en son honneur, que, depuis quinze mois,  
 » je n'ai senti aucune atteinte de goutte. Fait au fort  
 » Frontenac, ce 15 août 1696. *Signé* J. DU LUTH. »

J'ai cru que le récit des vertus de cette sainte fille,  
 née au milieu de la gentilité et parmi les Sauvages,  
 pourroit servir à édifier les personnes qui étant nées  
 dans le sein du christianisme, ont encore de plus  
 grands secours pour s'élever à une haute sainteté.  
 J'ai l'honneur d'être, etc.

## L E T T R E

*Du père Cholenec, missionnaire de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, au père Jean-Baptiste Du Halde, de la même Compagnie.*

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

J'APPRENDS avec beaucoup de consolation, qu'on a été édifié en France du précis que j'y ai envoyé des vertus de la jeune vierge iroquoise qui est morte ici en odeur de sainteté, et que nous regardons comme la protectrice de cette colonie. C'est la mission de saint François-Xavier du Sault qui l'a formée au christianisme; et les impressions que ses exemples y ont laissées, durent encore, et dureront long-temps, comme nous l'espérons de la miséricorde de Dieu. Elle avoit prédit la mort glorieuse de quelques Chrétiens de cette mission long-temps avant qu'elle arrivât, et il est à croire que c'est elle qui, du ciel où elle est placée, a soutenu le courage de ces généreux fidèles, lesquels ont signalé leur constance et leur foi dans les plus affreux supplices. Je vous rapporterai, en peu de mots, l'histoire de ces fervens néophytes, et je me persuade que vous en serez touché.

Les bourgades iroquoises se dépeuploient insensiblement par la désertion de plusieurs familles qui se réfugioient dans la mission du Sault, pour y embrasser le christianisme. Etienne Ganonakoa fut de ce nombre. Il vint y demeurer avec sa femme, une belle-sœur et six enfans. Il avoit alors environ 35 ans; son naturel n'avoit rien de barbare, et la soli-

dité de son mariage dans un pays où règne la licence, et où l'on change aisément de femmes, étoit une preuve de la vie innocente qu'il avoit menée. Tous ces nouveaux venus demandèrent instamment le baptême, et on le leur accorda après les épreuves et les instructions accoutumées. On fut bientôt édifié dans le village de l'union qui étoit dans cette famille, et du soin qu'on y avoit d'honorer Dieu. Etienne veilloit à l'éducation de ses enfans avec un zèle digne d'un missionnaire. Il les envoyoit tous les jours, soir et matin, aux prières et aux instructions qu'on fait à ceux de cet âge : il ne manquoit pas lui-même de leur donner l'exemple par son assiduité à tous les exercices de la mission, et par la fréquente participation des sacremens.

C'est par une conduite si chrétienne qu'il se préparoit à triompher des ennemis de la religion, et à défendre sa foi au milieu des plus cruels tourmens. Les Iroquois avoient mis tout en œuvre pour engager tous ceux de leur nation qui étoient au Sault, à retourner dans leur terre natale : les prières et les présens ayant été inutiles, ils en vinrent aux menaces, et leur signifièrent que, s'ils persistoient dans leur refus, ils ne les regarderoient plus comme parèns ou amis; mais que leur haine deviendroit irréconciliable, et qu'ils les traiteroient en ennemis déclarés. La guerre, qui étoit alors entre les Français et les Iroquois, servit de prétexte à ceux-ci pour assouvir leur rage sur ceux de leurs compatriotes qui, après les avoir ainsi abandonnés, tomboient entre leurs mains. Etienne partit en ce temps-là, vers le mois d'août de l'année 1690, pour la chasse d'automne : il étoit accompagné de sa femme et d'un Sauvage du Sault. Le mois de septembre suivant ces trois néophytes furent surpris dans les bois par un parti de quatorze *Goïogoens*, qui se saisirent d'eux, les enchaînèrent, et les menèrent captifs dans leur pays.



Aussitôt qu'Etienne se vit à la merci des Goïogoens, il ne douta point qu'il ne dût être bientôt livré à la mort la plus cruelle. Il s'en expliqua ainsi à sa femme, et il lui recommanda sur toutes choses de persévérer dans la foi, et au cas qu'elle retournât au Sault, d'élever ses enfans dans la crainte de Dieu. Il ne cessa pendant tout le chemin de l'exhorter à la constance, et de la fortifier contre les dangers où elle alloit être exposée parmi ceux de sa nation.

Lestrois captifs furent conduits non pas à Goïogoen, où il étoit naturel qu'on les menât d'abord, mais à Onnontagué. Dieu vouloit, ce semble, que la force et la constance d'Etienne éclatât dans un lieu, qui étoit pour lors célèbre par la quantité de Sauvages qui s'y étoient assemblés en foule, et qui s'y plongeioient dans les plus infâmes débauches. Quoique ce soit la coutume d'attendre les captifs à l'entrée du village, la joie qu'ils eurent d'avoir entre leurs mains des habitans du Sault, les fit tous sortir de leur bourgade pour aller assez loin au-devant de leur proie. Ils s'étoient parés de leurs plus beaux habits, comme pour un jour de triomphe : ils étoient armés de couteaux, de haches, de bâtons, et de tout ce qu'ils avoient trouvé sous la main; la fureur étoit peinte sur leurs visages. Quand ils eurent joint les captifs, l'un de ces barbares abordant Etienne : « Mon frère, » lui dit-il, tu es mort; ce n'est pas nous qui te tuons, » c'est toi qui te tues toi-même, puisque tu nous as » quittés, pour demeurer parmi ces chiens de Chrétiens du Sault. Il est vrai, répondit Etienne, que » je suis Chrétien, mais il n'est pas moins vrai que » je fais gloire de l'être. Faites de moi tout ce qu'il » vous plaira; je ne crains ni vos outrages ni vos » tourmens : je donne volontiers ma vie pour un » Dieu qui a répandu tout son sang pour moi. »

A peine eut-il achevé ces paroles, que ces furieux se jetèrent sur lui et lui firent de cruelles incisions  
aux

aux bras, aux cuisses et par tout le corps qu'ils ensanglantèrent en un instant. Ils lui coupèrent plusieurs doigts des mains et lui arrachèrent les ongles. Ensuite un de la troupe lui cria : Prie Dieu. Oui je le prierai, dit Etienne; et levant ses mains liées, il fit le mieux qu'il put le signe de la croix en prononçant à haute voix en leur langue ces paroles : *Au nom du Père, etc.* Aussitôt ils lui coupèrent la moitié des doigts qui lui restoient, et lui crièrent une seconde fois : Prie Dieu maintenant. Etienne fit de nouveau le signe de la croix, et à l'instant ils lui coupèrent tous les doigts jusqu'à la paume de la main. Puis ils l'invitèrent une troisième fois à prier Dieu, en l'insultant et vomissant contre lui toutes les injures que la rage leur dictoit. Comme ce généreux néophyte se mettoit en devoir de faire le signe de la croix avec la paume de la main, ils la lui coupèrent entièrement. Non contents de ces premières saillies de fureur, ils lui tailladèrent la chair dans tous les endroits qu'il avoit marqués du signe de la croix, c'est-à-dire, au front, à l'estomac, et au-devant de l'une et de l'autre épaule, comme pour effacer ces augustes marques de la religion qu'il venoit d'y imprimer. Après ce sanglant prélude, on mena les captifs au village. On arrêta d'abord Etienne auprès d'un grand feu qui étoit allumé et où l'on avoit fait rougir des pierres. On lui mit ces pierres entre les cuisses, en les pressant violemment l'une contre l'autre. On lui ordonna alors de chanter à la manière iroquoise; et comme il refusa de le faire, et qu'au contraire il répétoit à haute voix les prières qu'il récitoit tous les jours, un de ces furieux prit un tison ardent et le lui enfonça bien avant dans la bouche. Puis sans lui donner le temps de respirer, on l'attacha au poteau.

Quand le néophyte se vit au milieu des fers rouges et des tisons ardents, loin de témoigner de la frayeur,

il jeta un regard tranquille sur toutes ces bêtes féroces qui l'environnoient, et il leur parla ainsi : « Re- » paisez-vous, mes frères, du plaisir barbare que » vous vous faites de me brûler; ne m'épargnez pas, » mes péchés méritent encore plus de souffrances » que vous ne m'en procurerez; plus vous me tour- » menterez, plus vous augmenterez la récompense » qui m'est préparée dans le ciel. » Ces paroles ne servirent qu'à enflammer leur fureur : chacun des Sauvages prit à l'envi des tisons ardens et des fers rouges, dont ils brûlèrent lentement tout le corps d'Etienne. Le courageux néophyte souffrit tous ces tourmens sans pousser le moindre soupir. Il paroissoit tranquille, les yeux élevés au ciel, où son âme étoit attachée par une oraison continuelle. Enfin, lorsqu'il sentit ses forces défaillir, il demanda trêve pour quelques Instans, et alors ranimant toute sa ferveur, il fit sa dernière prière; il recommanda son âme à Jésus-Christ, et il le pria de pardonner sa mort à ceux qui le traitoient avec tant d'inhumanité. Enfin, après de nouveaux tourmens soufferts avec la même constance, il rendit son âme à son Créateur, triomphant par son courage de toute la cruauté iroquoise.

On donna la vie à sa femme, comme il l'avoit prédit. Elle resta encore quelque temps captive dans le pays, sans que ni les prières ni les menaces pussent ébranler sa foi. S'étant rendue à Agnié, qui est le lieu de sa naissance, elle y demeura jusqu'à ce que son fils l'allât chercher et la ramenât au Sault. A l'égard du Sauvage qui fut pris en même temps qu'Etienne, il en fut quitte pour avoir quelques doigts coupés avec une grande incision qu'on lui fit à la jambe. Il fut conduit ensuite à Gogogoens, où on lui accorda la vie. On mit tout en œuvre pour l'engager à s'y marier, et à se livrer aux désordres ordinaires de la nation; mais il ré-

pondit constamment que sa religion lui défendoit ces sortes d'excès. Enfin, étant venu avec un parti de guerriers vers Montréal, il se déroba secrètement à la vue de ses compagnons, et il se rendit à la mission du Sault, où il a vécu depuis avec beaucoup de piété.

Deux ans après, une femme de la même mission fit paroître une constance égale à celle d'Etienne, et finit comme lui sa vie dans les flammes. Elle s'appeloit François Gonannhatenha. Elle étoit d'Onnontagué, et avoit été baptisée par le père Fremin. Toute la mission étoit édifiée de sa piété, de sa modestie, et de la charité qu'elle exerçoit envers les pauvres. Comme elle étoit à son aise, elle partageoit ses biens à plusieurs familles qui se soutenoient de ses libéralités. Ayant perdu son premier mari, elle épousa un vertueux Chrétien qui étoit d'Onnontagué comme elle, et qui demouroit depuis long-temps à Chasteau-Guay, village à trois lieues du Sault. Il y passoit tous les étés à la pêche, et il y étoit actuellement, lorsqu'on apprit la nouvelle d'une incursion des ennemis. Aussitôt François se mit en canot avec deux de ses amies pour aller chercher son mari, et le délivrer du péril où il se trouvoit. Elles y arrivèrent à temps, et cette petite troupe se croyoit en sûreté, lorsqu'à un quart de lieue du Sault, elle fut prise à l'improviste par l'armée ennemie, qui étoit composée d'Onnontagués, de Tsonnontouans, et de Goiogoens. On coupa sur le champ la tête au mari, et les trois femmes furent emmenées captives.

La cruauté qu'on exerça sur elles, la première nuit qu'elles passèrent dans le camp iroquois, leur fit juger qu'elles devoient s'attendre aux traitemens les plus inhumains. Ces barbares se divertirent à leur arracher les ongles, et à leur fumer les doigts dans leurs calumets : c'est, dit-on, un tourment très-

douloureux. Des avant-coureurs portèrent à Onnontagué la nouvelle de la prise qu'on venoit de faire. Les deux amies de Françoise furent aussitôt données à Onneïoutet à Tsonnontouan, et l'on donna Françoise à sa propre sœur, qui étoit fort considérée dans le village. Celle-ci se dépouillant de la tendresse que la nature et le sang devoient lui inspirer, l'abandonna à la discrétion des anciens et des guerriers, c'est-à-dire, qu'elle la destina au feu.

A peine les captives furent-elles arrivées à Onnontagué, qu'on fit monter Françoise sur un échafaud qui étoit dressé au milieu du village. Là, en présence de ses parens et de tous ceux de sa nation, elle déclara à haute voix qu'elle étoit Chrétienne de la mission du Sault, et qu'elle s'estimoit heureuse de mourir dans son pays et par la main de ses proches, à l'exemple de Jésus-Christ qui avoit été mis en croix par ceux mêmes de sa nation qu'il avoit comblés de bienfaits.

Un des parens de la néophyte, qui étoit présent, avoit fait un voyage au Sault, cinq ans auparavant, pour l'engager à retourner avec lui. Tous les artifices qu'il employa pour lui persuader de quitter la mission furent inutiles; elle lui répondit constamment qu'elle estimoit plus sa foi que son pays et que sa vie, et qu'elle ne vouloit point risquer un si précieux dépôt. Le barbare entretenoit depuis longtemps dans son cœur l'indignation qu'il avoit conçue d'une pareille résistance; et piqué encore plus d'entendre les discours de Françoise, il sauta sur l'échafaud, il lui arracha un crucifix qu'elle portoit au cou, et d'un couteau qu'il tenoit à la main, il lui fit sur la poitrine une double incision en forme de croix. « Tiens, lui dit-il, voilà la croix que tu es » times tant, et qui t'empêcha d'abandonner le Sault, » lorsque je pris la peine de t'aller chercher. Je te » remercie, mon frère, lui répondit Françoise, je

» pouvois perdre cette croix que tu m'as ôtée; mais  
» tu m'en donnes une que je ne perdrai qu'avec la  
» vie. »

Elle continua ensuite à entretenir ses compatriotes des mystères de la foi, et elle en parla avec une véhémence et une onction qui étoient au-dessus de sa portée et de ses talens. « Enfin, dit-elle en  
» finissant, quelque affreux que soient les tourmens  
» auxquels vous me destinez, ne croyez pas que  
» mon sort soit à plaindre; c'est le vôtre qui mérite  
» des pleurs et des gémissemens; ce feu que  
» vous allumez pour mon supplice, ne durera que  
» quelques heures; mais pour vous, un feu qui ne  
» finira jamais, vous est préparé dans les enfers. Il  
» est pourtant encore en votre pouvoir de l'éviter;  
» suivez mon exemple, faites-vous Chrétiens, vivez  
» selon les règles d'une loi si sainte, et vous vous  
» déroberez aux flammes éternelles. Du reste, je  
» vous déclare que je ne veux aucun mal à ceux  
» que je vois tout prêts à m'arracher la vie; non-  
» seulement je leur pardonne ma mort; mais je prie  
» encore le souverain arbitre de la vie et de la mort  
» d'ouvrir leurs yeux à la vérité, de toucher leurs  
» cœurs, de leur faire la grâce de se convertir et  
» de mourir Chrétiens comme moi. »

Ces paroles de Françoise, loin de fléchir ces cœurs barbares, ne firent qu'augmenter leur fureur. Ils la promenèrent trois nuits de suite par toutes les cabanes, pour en faire le jouet d'une populace brutale. Le quatrième jour, ils l'attachèrent au poteau pour la brûler. Ces furieux lui appliquèrent à toutes les parties du corps des tisons ardents et des canons de fusil tout rouges. Ce supplice dura plusieurs heures, sans que cette sainte victime poussât le moindre cri: elle avoit les yeux sans cesse élevés au ciel, et l'on eût dit qu'elle étoit insensible à des douleurs si cuisantes. M. de Saint-Michel, seigneur

de la côte de ce nom, qui étoit alors captif à Onnontagué, et qui s'échappa comme par miracle des mains des Iroquois, une heure avant le temps où ils devoient le brûler, nous raconta toutes ces circonstances dont il fut témoin. La curiosité attiroit autour de lui tous les habitans de Montréal, et la simple exposition de ce qu'il avoit vu, tiroit des larmes de tout le monde. On ne pouvoit se lasser d'entendre parler d'un courage qui tenoit du prodige.

Quand les Iroquois se sont divertis long-temps à brûler peu à peu leurs captifs, ils leur enlèvent la chevelure, ils leur jettent sur la tête de la cendre chaude, et ils les détachent du poteau; après quoi ils prennent un nouveau plaisir à les faire courir, à les poursuivre avec des huées horribles, et à les assommer à coups de pierres. Ils en usèrent de la même sorte à l'égard de Françoise. M. de Saint-Michel nous rapporta que ce spectacle le fit frémir; mais qu'un moment après il fut attendri jusqu'aux larmes, lorsqu'il vit cette vertueuse néophyte se jeter à genoux, et levant les yeux au ciel, offrir à Dieu en sacrifice les derniers souffles de vie qui lui restoient. Elle fut accablée à l'instant d'une grêle de pierres que lui jetèrent les Iroquois, et elle mourut comme elle avoit vécu, dans l'exercice de la prière, dans l'union avec Notre-Seigneur.

Une troisième victime de la mission du Sault fut sacrifiée l'année suivante à la fureur des Iroquois. Son sexe, sa grande jeunesse, et l'excès des tourmens qu'on lui fit souffrir, rendent sa constance mémorable. On la nommoit Marguerite Garongouas : elle n'avoit que vingt-quatre ans; elle étoit d'Onnontagué, et elle avoit reçu le baptême à l'âge de treize ans. Elle se maria peu après, et Dieu bénit son mariage, en lui accordant quatre enfans qu'elle élevoit avec un grand soin dans la piété. Le plus jeune étoit encore à la mamelle, et elle le portoit entre ses bras

lorsqu'elle fut surprise. Ce fut vers l'automne de l'année 1693, qu'étant allée visiter son champ à un quart de lieue du fort, elle tomba entre les mains de deux Sauvages d'Onnontagué : ils étoient de son pays, et il est même probable qu'ils étoient de ses parens. La joie qu'on avoit eue à Onnontagué de la prise des deux premiers Chrétiens du Sault, fit juger à ces Sauvages que cette nouvelle captive leur attireroit de grands applaudissemens. Ils la menèrent donc en diligence à Onnontagué.

Au premier bruit de son arrivée, tous les Sauvages sortirent du village, et allèrent attendre la captive sur une éminence où elle devoit passer. Une fureur nouvelle s'étoit emparée de tous les esprits. Dès que Marguerite parut, elle fut reçue avec des cris affreux, et elle ne fut pas plutôt sur l'éminence, qu'elle se vit investie de tous ces barbares, au nombre de plus de quatre cents. On lui arracha d'abord son enfant, on la dépouilla de ses habits, ensuite tous se jetèrent sur elle pêle-mêle, et ils l'ensanglantèrent à coups de couteaux : tout son corps étoit devenu une seule plaie. Un de nos Français qui fut témoin d'un si effroyable spectacle, attribuoit à une espèce de miracle qu'elle n'ait pas expiré sur l'heure. Marguerite l'aperçut, et le nommant par son nom : « Hé bien ! lui dit-elle, vous » voyez quel est mon sort ; il n'y a plus que quel- » ques instans de vie pour moi. Dieu en soit béni ; » je n'appréhende point la mort ; quelque cruelle » que soit celle qu'on me prépare, mes péchés en » méritent davantage ; priez le Seigneur qu'il me les » pardonne, et qu'il me donne la force de souffrir. » Elle parloit à haute voix et dans sa langue. On ne pouvoit assez s'étonner que dans le triste état où elle étoit réduite, elle eût encore l'esprit si présent.

On la conduisit pour peu de temps dans la cabane d'une Française habitante de Montréal, qui



étoit aussi en captivité. La Française prit ce temps-là pour encourager Marguerite , et pour l'exhorter à souffrir avec constance un tourment passager , en vue des récompenses éternelles dont il seroit suivi. Marguerite la remercia des conseils charitables qu'elle lui donnoit, et elle lui répéta ce qu'elle avoit déjà dit, qu'elle n'avoit nulle appréhension de la mort, et qu'elle l'acceptoit de bon cœur. Elle ajouta même que depuis son baptême, elle avoit demandé à Dieu la grâce de souffrir pour son amour, et que voyant son corps tout déchiré, elle ne pouvoit douter que Dieu n'eût exaucé sa prière; qu'elle mouroit contente, et qu'elle ne souhaitoit aucun mal à ses parens ni à ses compatriotes qui devenoient ses bourreaux; qu'au contraire, elle prioit Dieu de leur pardonner leur crime, et de leur faire la grâce de se convertir à la foi. C'est une chose remarquable, que les trois néophytes dont je parle, aient prié à la mort pour le salut de ceux qui les traitoient si cruellement : c'est une preuve bien sensible de la charité qui règne dans la mission du Sault.

Les deux captives s'entretenoient encore des vérités éternelles, et du bonheur des saints dans le ciel, lorsqu'une troupe de Sauvages vinrent chercher Marguerite, pour la conduire au lieu où elle devoit être brûlée. Ils n'eurent nul égard ni à sa jeunesse, ni à son sexe, ni à sa patrie, ni à l'avantage qu'elle avoit d'être la fille d'un des plus distingués du village, qui en étoit comme le chef, et au nom duquel se faisoient toutes les affaires de la nation. Tout cela auroit infailliblement sauvé la vie à toute autre qu'à une Chrétienne de la mission du Sault. Marguerite fut donc liée au poteau, et on lui brûla tout le corps avec une cruauté qu'il n'est pas aisé de décrire. Elle souffroit ce long et rigoureux supplice sans donner aucun signe de douleur : on l'entendoit invoquer les saints noms de JÉSUS, de Marie et de Joseph, et les

prier de la soutenir dans ce rude combat, jusqu'à ce que son sacrifice fût consommé. Elle demandoit aussi de temps en temps un peu d'eau ; mais après quelques réflexions, elle pria qu'on lui en refusât, quand même elle en demanderoit. « Mon Sauveur, » dit-elle, eut soif en mourant pour moi sur la croix ; » n'est-il pas juste que je souffre la même incommodité ? » Les Iroquois la tourmentèrent depuis midi jusqu'au soleil couché. Dans l'impatience où ils étoient de lui voir rendre le dernier soupir, avant que la nuit les forçât de se retirer, ils la détachèrent du poteau ; ils lui arrachèrent la chevelure ; ils lui couvrirent la tête de cendre chaude, et ils lui ordonnèrent de courir. Elle au contraire se mit à genoux, et élevant les yeux et les mains au ciel, elle recommanda son âme au Seigneur. Ces barbares lui déchargèrent sur la tête plusieurs coups de bâton, sans qu'elle discontinuât de prier. Enfin, l'un d'eux s'écriant : *Est-ce que cette chienne de Chrétienne ne peut mourir*, prit un couteau tout neuf, et le lui enfonça dans le bas-ventre. Le couteau, quoique poussé avec roideur, se brisa au grand étonnement des Sauvages, et les morceaux tombèrent à ses pieds. Un autre prit le poteau même où elle avoit été attachée, et lui en frappa violemment la tête : comme elle donnoit encore quelques signes de vie, ils mirent le feu à un tas de bois sec qui étoit dans la place, et ils y jetèrent son corps qui fut bientôt consumé. C'est de là que Marguerite alla sans doute recevoir au ciel la récompense que méritoit une sainte vie terminée par une mort si précieuse.

Il étoit naturel qu'on accordât la vie à son fils ; mais un Iroquois à qui il avoit été donné, voulut se venger sur lui de l'affront qu'il croyoit avoir reçu des Français. On fut surpris trois jours après la mort de Marguerite, d'entendre au commencement de la nuit un cri de mort. A ce cri, tous les Sauvages

sortirent de leurs cabanes pour se rendre au lieu d'où il partoit. L'habitante de Montréal, dont j'ai parlé, y courut comme les autres. Là se trouva un feu allumé, et l'enfant près d'y être jeté. Les Sauvages ne purent s'empêcher d'être attendris à ce spectacle ; mais ils le furent bien davantage, lorsque cet enfant qui n'avoit qu'un an, levant ses petites mains vers le ciel avec un doux sourire, appela par trois fois sa mère, témoignant par son geste qu'il vouloit l'embrasser. L'habitante de Montréal ne douta point que sa mère ne lui eût apparu : il est du moins probable qu'elle avoit demandé à Dieu que son fils lui fût réuni au plutôt, afin de le préserver d'une éducation licenciense qui l'auroit tout à fait éloigné du christianisme. Quoi qu'il en soit, l'enfant ne fut pas abandonné aux flammes ; un des plus considérables du village l'en délivra, mais ce fut pour le faire mourir d'une mort qui n'étoit guère moins cruelle : il le prit par les pieds, et l'élevant en l'air, il lui fracassa la tête contre une pierre.

Je ne puis m'empêcher, mon révérend père, de vous parler encore d'un quatrième néophyte de cette mission, lequel, bien qu'il ait échappé au feu qui lui étoit préparé, a eu pourtant le bonheur de donner sa vie pour ne pas s'exposer au danger de perdre sa foi. C'étoit un jeune Agnié nommé Haonhontsiontaouet. Il fut pris par un parti d'Agniés qui le menèrent esclave dans leur pays. Comme il y avoit beaucoup de parens, on lui accorda la vie, et on le donna à ceux de sa cabane. Ceux-ci le sollicitèrent fortement de vivre selon les coutumes de la nation, c'est-à-dire, de se livrer à tous les désordres d'une vie licenciense. Etienne, loin de les écouter, leur opposoit les vérités du salut, qu'il leur expliquoit avec beaucoup de force et d'onction, et il les exhortoit sans cesse à venir avec lui à la mission du Sault pour y embrasser le christianisme.

Il parloit à des gens nés et élevés dans le vice , dont ils s'étoient fait une trop longue habitude pour se résoudre à le quitter. Ainsi les exemples et les exhortations du néophyte , ne servirent qu'à les rendre plus coupables devant Dieu. Comme il s'aperçut que son séjour à Agnié n'étoit d'aucune utilité pour ses parens , et qu'il devenoit même dangereux pour son salut , il prit la résolution de retourner au Sault ; il s'en ouvrit à ses proches , lesquels y consentirent d'autant plus volontiers qu'ils se voyoient délivrés par-là d'un censeur importun , qui reprenoit continuellement les vices de sa nation. Il quitta donc une seconde fois son pays et sa famille , pour conserver sa foi qui lui étoit plus chère que tout le reste. Mais à peine étoit-il en chemin , que le bruit de son départ se répandit dans toutes les cabanes. On en parla surtout dans une , où de jeunes ivrognes faisoient dans ce moment la débauche : ils s'échauffèrent contre Etienne , et après bien des invectives ils conclurent qu'il ne falloit pas souffrir qu'on préférât ainsi le village des Chrétiens à leur pays ; que c'étoit un affront qui rejaillissoit sur toute la nation , qu'ils devoient contraindre ce chien de Chrétien de revenir au village , ou lui casser la tête , afin d'intimider ceux qui seroient tentés de suivre son exemple.

Aussitôt trois d'entre eux s'armèrent de leurs haches , et coururent après Etienne : ils l'eurent bientôt atteint , et l'abordant la hache levée : « Re-  
» tourne sur tes pas , lui dirent - ils brusquement ,  
» et suis-nous ; tu es mort si tu résistes ; nous avons  
» ordre des anciens de te casser la tête. » Etienne leur répondit , avec sa douceur ordinaire , qu'ils étoient les maîtres de sa vie , mais qu'il aimoit mieux la perdre que de risquer sa foi et son salut dans leur village ; qu'il alloit à la mission du Sault , et que c'étoit là qu'il étoit résolu de vivre et de mourir. Et comme il vit qu'après une déclaration si précise

de ses sentimens, ces brutaux se mettoient en devoir de le tuer, il les pria de lui accorder quelques instans pour prier Dieu : ils eurent cette condescendance tout ivres qu'ils étoient, et Etienne s'étant mis à genoux, fit tranquillement sa prière, où il remercia Dieu de la grâce qu'il lui faisoit de mourir chrétien ; il pria pour ses parens infidèles, et en particulier pour ses bourreaux qui, dans le moment, levèrent leurs haches et lui fendirent la tête. Nous apprîmes une mort si généreuse et si chrétienne, par quelques Agniés qui vinrent dans la suite fixer leur demeure à la mission du Sault.

Je finirai cette lettre par l'histoire d'une autre Chrétienne de cette mission, dont la vie a été un modèle de patience et de piété. C'est la première compagne de Catherine *Tegahkouita*, et la plus fidèle imitatrice de ses vertus. Jeanne Gouïastahra, c'est son nom, étoit Onneiout de nation. Elle fut mariée à un jeune Agnié, dans la mission de Notre-Dame de Lorette. La douceur de son naturel, et sa rare vertu, devoient lui attirer toute la tendresse de son mari ; mais ce jeune homme s'abandonna aux vices ordinaires de sa nation, je veux dire, à l'ivrognerie et à l'impureté, et son libertinage fut pour la néophyte une source continuelle de mauvais traitemens. Il quitta bientôt le village de Lorette, et devint errant et vagabond. Sa vertueuse femme ne voulut jamais le quitter ; elle le suivit partout dans l'espérance de le faire enfin rentrer en lui-même, et de le gagner à Jésus-Christ ; elle supportoit ses débauches et ses brutalités, avec une patience inaltérable ; elle pratiquoit même en secret de fréquentes austérités, pour obtenir de Dieu sa conversion. Ce malheureux s'avisa de venir au Sault où il avoit des parens ; elle l'y accompagna ; elle eut pour lui des complaisances et des attentions capables d'amollir le cœur le plus dur. Enfin, après bien des courses,

et toujours plongé dans le libertinage et la dissolution , il renonça à sa foi , et il retourna chez les Agniés. Ce fut l'unique endroit où la néophyte refusa de le suivre. Elle eut cependant la prudence d'aller demeurer à Lorette chez les parens d'un si indigne mari , se flattant que ce dernier trait de complaisance le feroit revenir, de ses débauches ; mais elle n'y fut pas un an , qu'elle apprit que cet apostat avoit été tué par des Sauvages , dont il attaquoit la cabane au sortir d'une débauche qu'il avoit poussée au dernier excès.

Une mort si funeste la toucha vivement ; quoiqu'elle fût encore à la fleur de son âge , elle renonça pour jamais à l'état du mariage , et elle prit le parti d'aller passer le reste de ses jours auprès du tombeau de Catherine , où elle vécut en veuve Chrétienne , et où elle acheva de se sanctifier par la pratique de toutes les vertus , et par de continuelles austérités. Elle mourut peu après en odeur de sainteté. Une seule chose lui fit de la peine dans sa dernière maladie : elle laissoit deux enfans dans un âge encore tendre ; l'un n'avoit que six ans , et l'autre n'en avoit que quatre ; elle appréhendoit qu'ils ne se pervertissent dans la suite , et qu'ils ne marchassent sur les traces de leur malheureux père ; elle eut recours à Notre-Seigneur avec cette ferveur et cette confiance dont elle animoit toutes ses prières ; et elle lui demanda la grâce de ne point séparer les enfans de la mère. Sa prière fut exaucée : quoique ces deux enfans fussent alors dans une santé parfaite , l'un tomba aussitôt malade , et mourut avant la mère ; l'autre la suivit huit jours après qu'elle fut décédée.

Je serois infini , mon révérend père , si je vous parlois encore de plusieurs autres néophytes dont la vertu et la foi ont été pareillement éprouvées : ce que j'ai l'honneur de vous écrire , suffit pour vous donner une idée de la ferveur qui règne dans

la mission de saint François - Xavier du Sault. M. l'évêque de Québec, qui a visité nos néophytes, a rendu un témoignage public à leur vertu ; c'est ainsi qu'en parle ce grand prélat dans une relation qu'il fit de l'état de la Nouvelle-France, et qu'il rendit publique en 1688. « La vie commune de tous les » Chrétiens de cette mission n'a rien de commun, » et l'on prendroit leur village pour un véritable » monastère. Comme ils n'ont quitté les commo- » dités de leur pays que pour assurer leur salut » auprès des Français, on les voit tous portés à » la pratique du plus parfait détachement, et ils » gardent parmi eux un si bel ordre pour leur sanc- » tification qu'il seroit difficile d'y ajouter quelque » chose. »

J'espère, mon révérend père, que votre zèle vous portera à prier souvent le Dieu des miséricordes pour ces nouveaux fidèles, afin qu'il les conserve dans cet état de ferveur où il les a mis par sa grâce. Je suis avec bien du respect, etc.

## L E T T R E

*Du père Sébastien Rafles, missionnaire de la  
Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France,  
à M. son neveu.*

A Nanrantsouak, ce 15 octobre 1722.

MONSIEUR MON CHER NEVEU,

*La paix de N. S.*

DEPUIS plus de trente ans que je vis au milieu des forêts avec les Sauvages, je suis si occupé à les instruire et à les former aux vertus chrétiennes, que

je n'ai guère le loisir d'écrire de fréquentes lettres aux personnes mêmes qui me sont le plus chères. Je ne puis cependant vous refuser le petit détail que vous me demandez de mes occupations. Je le dois par reconnaissance de l'amitié qui vous fait si fort vous intéresser à ce qui me touche.

Je suis dans un canton de cette vaste étendue de terre qui est entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre. Deux autres missionnaires y sont occupés comme moi auprès des sauvages Abnakis; mais nous sommes fort éloignés les uns des autres. Les sauvages Abnakis, outre les deux villages qu'ils ont au milieu de la colonie Française, en ont encore trois autres considérables, situés sur le bord d'une rivière. Les trois rivières se jettent dans la mer au sud du Canada, entre la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie.

Le village où je demeure se nomme Nanrantsouak; il est situé sur le bord d'un fleuve, qui se décharge dans la mer à trente lieues de là. J'y ai bâti une église qui est propre et très-ornée. J'ai cru ne devoir rien épargner, ni pour sa décoration, ni pour la beauté des ornemens qui servent à nos saintes cérémonies: paremens, chasubles, chapes, vases sacrés, tout y est propre, et seroit estimé dans nos églises d'Europe. Je me suis fait un petit clergé d'environ quarante jeunes Sauvages qui assistent au service divin en soutanes et en surplis: ils ont chacun leurs fonctions, tant pour servir au saint sacrifice de la messe, que pour le chant de l'office divin, pour la bénédiction du saint sacrement, et pour les processions qui se font avec un grand concours de Sauvages, lesquels viennent souvent de fort loin pour s'y trouver. Vous seriez édifié du bel ordre qu'ils y gardent, et de la piété qu'ils font paroître.

On a bâti deux chapelles à trois cents pas environ du village; l'une, qui est dédiée à la très-sainte Vierge, et où l'on voit sa statue en relief, est au



haut de la rivière ; l'autre , qui est dédiée à l'ange gardien , est au bas de la même rivière. Comme elles sont l'une et l'autre sur le chemin qui conduit ou dans les bois ou dans les campagnes , les Sauvages n'y passent jamais qu'ils n'y fassent leur prière. Il y a une sainte émulation entre les femmes du village , à qui ornera mieux la chapelle dont elles ont soin , lorsque la procession doit s'y rendre : tout ce qu'elles ont de bijoux , de pièces de soie ou d'indienne , et d'autres choses de cette nature , est employé à la parer.

Le grand luminaire ne contribue pas peu à la décoration de l'église et des chapelles : je n'ai pas lieu de ménager la cire , car ce pays-ci m'en fournit abondamment. Les îles de la mer sont bordées de lauriers sauvages qui portent en automne des graines à peu près semblables à celles que portent les genévriers. On en remplit des chaudières , et on les fait bouillir dans l'eau. A mesure que l'eau bout , la cire verte surnage et se tient au-dessus de l'eau. D'un minot de cette graine on tire près de quatre livres de cire ; elle est très-pure et très-belle , mais elle n'est ni douce ni maniable. Après quelques épreuves , j'ai trouvé qu'en y mêlant autant de suif , ou de bœuf , ou de mouton , ou d'orignac , on en fait des cierges beaux , fermes , et d'un très-bon usage. Avec vingt-quatre livres de cire et autant de suif , on fera deux cents bougies longues de plus d'un pied de roi. On trouve une infinité de ces lauriers dans les îles et sur les bords de la mer : une seule personne cueilleroit aisément quatre minots de graine par jour. Cette graine pend par grappes aux branches de l'arbre. J'en ai envoyé une branche à Québec avec un pain de cire : elle a été trouvée excellente.

Tous mes néophytes ne manquent pas de se rendre deux fois chaque jour à l'église , dès le grand matin pour y entendre la messe , et le soir pour  
assister

assister à la prière que je fais au coucher du soleil. Comme il est nécessaire de fixer l'imagination des Sauvages , trop aisés à se distraire , j'ai composé des prières propres à les faire entrer dans l'esprit de l'auguste sacrifice de nos autels : ils les chantent , ou bien ils les récitent à haute voix pendant la messe. Outre les prédications que je leur fais les dimanches et les fêtes , je ne passe guère de jours ouvrables sans leur faire une courte exhortation pour leur inspirer l'horreur des vices auxquels ils ont le plus de penchant , ou pour les affermir dans la pratique de quelque vertu.

Après la messe , je fais le catéchisme aux enfans et aux jeunes gens : grand nombre de personnes âgées y assistent et répondent avec docilité aux questions que je leur fais. Le reste de la matinée jusqu'à midi , est destiné à entendre tous ceux qui ont à me parler. C'est alors qu'ils viennent en foule me faire part de leurs peines et de leurs inquiétudes , ou me communiquer les sujets qu'ils ont de se plaindre de leurs compatriotes , ou me consulter sur leurs mariages et sur leurs autres affaires particulières. Il me faut instruire les uns , consoler les autres , rétablir la paix dans les familles désunies , calmer les consciences troublées , corriger quelques autres par des réprimandes mêlées de douceur et de charité ; enfin , autant qu'il est possible , les renvoyer tous contents.

L'après-midi , je visite les malades et je parcours les cabanes de ceux qui ont besoin de quelque instruction particulière. S'ils tiennent un conseil , ce qui arrive souvent parmi les Sauvages , ils me députent un des principaux de l'assemblée , pour me prier d'assister au résultat de leurs délibérations. Je me rends aussitôt au lieu où se tient le conseil ; si je juge qu'ils prennent un sage parti , je l'approuve ; si au contraire je trouve à dire à leur décision , je leur

déclare mon sentiment que j'appuie de quelques raisons solides , et ils s'y conforment. Mon avis fixe toujours leurs résolutions. Il n'y a pas jusqu'à leurs festins où je ne sois appelé. Les invités apportent chacun un plat de bois ou d'écorce ; je donne la bénédiction aux viandes ; on met dans chaque plat le morceau préparé. La distribution étant faite , je dis les grâces , et chacun se retire ; car tel est l'ordre et l'usage de leurs festins. Au milieu de ces continuelles occupations , vous ne sauriez croire avec quelle rapidité les jours s'écoulent. Il a été un temps qu'à peine avois-je le loisir de réciter mon office , et de prendre un peu de repos pendant la nuit : car la discrétion n'est pas la vertu des Sauvages. Mais depuis quelques années , je me suis fait une loi de ne parler à personne depuis la prière du soir jusqu'après la messe du lendemain , et je leur ai défendu de m'interrompre pendant ce temps-là , à moins que ce ne fût pour quelque raison importante , comme , par exemple , pour assister un moribond , ou pour quelqu'autre affaire qui ne pût pas se différer. Je jouis de ce temps-là pour vaquer à la prière et me reposer des fatigues de la journée.

Quand les Sauvages vont à la mer pour y passer quelques mois à la chasse des canards , des outardes et des autres oiseaux qui s'y trouvent en quantité , ils bâtissent dans une île une église qu'ils couvrent d'écorce , auprès de laquelle ils dressent une petite cabane pour ma demeure. J'ai soin d'y transporter une partie des ornemens , et le service s'y fait avec la même décence et le même concours de peuple qu'au village.

Voilà , mon cher neveu , quelles sont mes occupations. Pour ce qui me regarde personnellement , je vous dirai que je ne vois , que je n'entends , que je ne parle que sauvage. Mes alimens sont simples et légers : je n'ai jamais pu prendre goût à la viande

et au poisson boucané des Sauvages; ma nourriture n'est que de blé de Turquie qu'on pile, et dont je me fais chaque jour une espèce de bouillie que je cuis dans de l'eau. Le seul adoucissement que j'y apporte, c'est d'y mêler un peu de sucre pour en corriger la fadeur. On n'en manque point dans ces forêts. Au printemps, les érables renferment une liqueur assez semblable à celle que contiennent les cannes des îles. Les femmes s'occupent à la recevoir dans des vases d'écorce, lorsque ces arbres la distillent; elles la font bouillir, et elles en tirent un assez bon sucre. Le premier qui se tire est toujours le plus beau.

Toute la nation Abnakise est chrétienne, et très-zélée pour conserver sa religion. Cet attachement à la foi catholique, lui a fait préférer jusqu'ici notre alliance aux avantages qu'elle eût retirés de l'alliance des Anglais ses voisins. Ces avantages sont très-intéressans pour nos Sauvages : la facilité qu'ils ont de faire la traite avec les Anglais dont ils ne sont éloignés que d'une ou de deux journées, la commodité du chemin, le grand marché qu'ils trouvent dans l'achat des marchandises qui leur conviennent, rien n'étoit plus capable de les attirer. Au lieu qu'en allant à Quebec, il leur faut plus de quinze jours pour s'y rendre; qu'ils doivent se munir de vivres pour le voyage, qu'ils ont différentes rivières à passer, et de fréquens portages (1) à faire. Ils sentent ces incommodités, et ils ne sont point indifférens sur leurs intérêts; mais leur foi leur est infi-

---

(1) Faire portage, c'est transporter son canot et son hage d'une rivière à une autre, avec laquelle il n'y a point de communication. Ces portages sont quelquefois de plusieurs lieues, et c'est la principale raison qui pousse les Sauvages à se servir de canots d'écorce, car ils sont fort légers et aisés à transporter. (*Note de l'ancienne édition.*)

niment plus chère ; et ils conçoivent que s'ils se détachent de notre alliance , ils se trouveroient bientôt sans missionnaire , sans sacremens , sans sacrifice , sans presque aucun exercice de religion , et dans un danger manifeste d'être replongés dans leurs premières infidélités. C'est là le lien qui les unit aux Français. On s'est efforcé vainement de le rompre , soit par des pièges qu'on a tendus à leur simplicité , soit par des voies de fait qui ne peuvent manquer d'irriter une nation infiniment jalouse de ses droits et de sa liberté. Ces commencemens de mésintelligence ne laissent pas de m'alarmer et de me faire craindre la dispersion du troupeau que la Providence a confié à mes soins depuis tant d'années , et pour lequel je sacrifierois volontiers ce qui me reste de vie. Voici les divers artifices auxquels on a recours pour les détacher de notre alliance.

Le gouverneur général de la Nouvelle-Angleterre envoya , il y a quelques années , au bas de la rivière , le plus habile des ministres de Boston , afin d'y tenir une école , d'y instruire les enfans des Sauvages , et de les entretenir aux frais du gouvernement. Comme la pension du ministre devoit croître à proportion du nombre de ses écoliers , il n'oublia rien pour se les attirer ; il les alloit chercher ; il les caressoit ; il leur faisoit de petits présens ; il les pressoit de venir le voir ; enfin , il se donna bien des mouvemens inutiles pendant deux mois , sans pouvoir gagner un seul enfant. Le mépris qu'on fit de ses caresses et de ses invitations ne le rebuta point. Il s'adressa aux Sauvages mêmes ; il leur fit diverses questions touchant leur créance ; et sur les réponses qui lui étoient faites , il tournoit en risée les sacremens , le purgatoire , l'invocation des saints , le chapelet , les croix et les images , le luminaire de nos églises , et toutes les pratiques de piété si saintement observées dans la religion catholique. Je crus devoir

m'opposer à ces premières semences de séduction ; j'écrivis une lettre honnête au ministre , où je lui marquois que mes Chrétiens savoient croire les vérités que la foi catholique enseigne , mais qu'ils ne savoient pas en disputer ; que n'étant pas assez habiles pour résoudre les difficultés qu'il proposoit , il avoit apparemment dessein qu'elles me fussent communiquées ; que je saisissois avec plaisir cette occasion qu'il m'offroit d'en conférer avec lui , ou de vive voix , ou par lettres ; que je lui envoyois sur cela un mémoire , et que je le suppliois de le lire avec une attention sérieuse. Dans ce mémoire , qui étoit d'environ cent pages , je prouvois par l'Écriture , par la tradition et par des raisonnemens théologiques , les vérités qu'il avoit attaquées par d'assez fades plaisanteries. J'ajoutois , en finissant ma lettre , que s'il n'étoit pas satisfait de mes preuves , j'attendois de lui une réfutation précise et appuyée sur des raisons théologiques , et non pas des raisonnemens vagues qui ne prouvent rien , encore moins des réflexions injurieuses , qui ne convenoient , ni à notre profession , ni à l'importance des matières dont il s'agissoit.

- Deux jours après avoir reçu ma lettre , il partit pour s'en retourner à Boston ; et il m'envoya une courte réponse qu'il me fallut lire plusieurs fois pour en comprendre le sens , tant le style en étoit obscur , et la latinité extraordinaire. Je compris néanmoins , à force d'y rêver , qu'il se plaignoit que je l'attaquois sans raison ; que le zèle pour le salut des âmes l'avoit porté à enseigner le chemin du ciel aux Sauvages ; que du reste mes preuves étoient ridicules et enfantines. Lui ayant envoyé à Boston une seconde lettre , où je relevois les défauts de la sienne , il me répondit au bout de deux ans , sans jamais entrer en matière , que j'avois l'esprit chagrin et critique , et que c'étoit la marque d'un tempérament enclin à la colère. Ainsi se termina notre dis-

pute qui écarta le ministre , et qui fit avorter le projet qu'il avoit formé de séduire mes néophytes.

Cette première tentative ayant eu si peu de succès , on eut recours à un autre artifice. Un Anglais demanda permission aux Sauvages de bâtir sur leur rivière une espèce de magasin , pour y faire la traite avec eux , et il leur promit de vendre ses marchandises à beaucoup meilleur marché qu'ils ne les achetoient à Boston même. Les Sauvages qui y trouvoient leur profit , et qui s'épargnoient la peine du voyage de Boston , y consentirent volontiers. Un autre Anglais demanda peu après la même permission , offrant des conditions encore plus avantageuses que le premier. Elle lui fut également accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglais à s'établir le long de la rivière , sans en demander l'agrément : ils y bâtirent des maisons , et y élevèrent des forts dont trois sont de pierre.

Cette proximité des Anglais fit d'abord assez de plaisir aux Sauvages , qui ne s'apercevoient pas du piège qu'on leur tendoit , et qui ne faisoient attention qu'à l'agrément qu'ils avoient de trouver chez leurs nouveaux hôtes tout ce qu'ils pouvoient désirer. Mais enfin se voyant insensiblement comme environnés d'habitations anglaises , ils commencèrent à ouvrir les yeux et à entrer en défiance. Ils demandèrent aux Anglais par quel droit ils s'établissoient ainsi sur leurs terres , et y construisoient même des forts. La réponse qu'on leur fit , savoir , que le roi de France avoit cédé leur pays au roi d'Angleterre , les jeta dans de plus grandes alarmes ; car il n'y a aucune nation sauvage qui ne souffre impatiemment qu'on la regarde comme assujettie à quelque puissance que ce soit : elle se dira bien son alliée , mais rien de plus. C'est pourquoi les Sauvages députèrent sur-le-champ quelques-uns des leurs vers M. le marquis de Vaudreuil , gouverneur général de

la Nouvelle-France, pour s'informer s'il étoit vrai qu'en effet le Roi eût ainsi disposé d'un pays dont il n'étoit pas le maître. Il ne fut pas difficile de calmer leur inquiétude ; on ne fit que leur expliquer les articles du traité d'Utrecht, qui concernent les Sauvages, et ils en parurent contens.

Vers ce temps-là, une vingtaine de Sauvages entrèrent dans une des habitations anglaises, ou pour y trafiquer, ou pour s'y reposer. Il n'y avoit que peu de temps qu'ils y étoient, lorsqu'ils virent la maison investie tout à coup par une troupe de près de deux cents hommes armés. *Nous sommes morts*, cria l'un d'eux, *vendons cher notre vie*. Ils se préparoient déjà à se jeter sur cette troupe, lorsque les Anglais s'apercevant de leur résolution, et sachant d'ailleurs de quoi le Sauvage est capable dans les premiers accès de fureur, tâchèrent de les apaiser, en les assurant qu'on n'avoit aucun mauvais dessein, et qu'on venoit seulement inviter quelques-uns d'eux à se rendre à Boston, pour y conférer avec le gouverneur, sur les moyens d'entretenir la paix et la bonne intelligence qui devoit régner entre les deux nations. Les Sauvages, un peu trop crédules, députèrent quatre de leurs compatriotes, qui se rendirent à Boston ; mais quand ils y furent arrivés, la conférence dont on les avoit amusés, aboutit à les retenir prisonniers.

Vous serez surpris, sans doute, qu'une si petite poignée de Sauvages ait prétendu tenir tête à une troupe aussi nombreuse qu'étoit celle des Anglais. Mais nos Sauvages ont fait une infinité d'actions qui sont beaucoup plus hardies. Je ne vous en rapporterai qu'une seule qui vous fera juger des autres. Pendant les dernières guerres, un parti de trente Sauvages revenoit d'une expédition militaire contre les Anglais. Comme les Sauvages, et surtout les Abnakis, ne savent ce que c'est que de se mettre en



garde contre les surprises, ils s'endormirent dès la première couchée, sans penser même à poser, pendant la nuit, une sentinelle. Un parti de six cents Anglais, commandé par un colonel, les poursuivit jusqu'à leur cabanage (1), et les trouvant plongés dans le sommeil, il les fit environner par sa troupe, se promettant bien qu'aucun d'eux ne lui échapperait. Un des Sauvages s'étant éveillé, et ayant aperçu les troupes anglaises, avertit aussitôt ses compatriotes, en criant, selon la coutume : *Nous sommes morts, vendons chèrement notre vie*. La résolution fut bientôt prise ; ils formèrent à l'instant six pelotons de cinq hommes chacun ; puis la hache d'une main et le couteau de l'autre, ils se jetèrent sur les Anglais avec tant d'impétuosité et de furie, qu'après avoir tué plus de soixante hommes, au nombre desquels étoit le colonel, ils mirent le reste en fuite.

Les Abnakis n'eurent pas plutôt appris de quelle manière on traitoit à Boston leurs compatriotes, qu'ils se plainquirent amèrement de ce qu'au milieu de la paix dont on jouissoit, on violoit de la sorte le droit des gens. Les Anglais répondirent qu'ils ne retenoient les prisonniers que comme des otages du tort qu'on leur avoit fait en tuant quelques bestiaux qui leur appartenoient ; qu'aussitôt qu'on auroit réparé ce dommage, qui montoit à deux cents livres de castor, les prisonniers seroient relâchés. Bien que les Abnakis ne convinssent pas de ce prétendu dommage, ils ne laissèrent pas de payer les deux cents livres de castor, ne voulant point, pour si peu de chose, qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs frères. Cependant, nonobstant le paiement de la

---

(1) Les Sauvages appellent ainsi le lieu où ils campent, quand ils vont à la guerre ou à la chasse ; leur premier soin en arrivant au lieu où ils doivent se reposer, est d'y construire des cabanes. (*Note de l'ancienne édition.*)

dette contestée, on refusa de rendre la liberté aux prisonniers.

Le gouverneur de Boston, craignant que ce refus ne forçât les Sauvages d'en venir à un coup d'éclat, proposa de traiter amiablement cette affaire dans une conférence : on convint du jour et du lieu où elle se tiendrait. Les Sauvages s'y rendirent avec le père Raffles, leur missionnaire : le père de la Chasse, supérieur-général de ces missions, qui faisoit pour lors sa visite, s'y trouva aussi; mais le gouverneur ne parut point. Les Sauvages augurèrent mal de son absence. Ils prirent parti de lui faire connoître leurs sentimens par une lettre écrite en sauvage, en anglais et en latin; et le père de la Chasse, qui possède ces trois langues, fut chargé de l'écrire. Il paroissoit inutile d'y employer d'autre langue que la langue anglaise; mais le père étoit bien aise que, d'un côté, les Sauvages connussent par eux-mêmes que la lettre ne contenoit que ce qu'ils avoient dicté; et que, d'un autre côté, les Anglais ne pussent pas douter que la traduction anglaise ne fût fidèle. Le sens de cette lettre étoit : 1.<sup>o</sup> que les Sauvages ne pouvoient comprendre qu'on retint dans les fers leurs compatriotes, après la parole qu'on avoit donnée de les rendre aussitôt que les deux cents livres de castor seroient payées; 2.<sup>o</sup> qu'ils n'étoient pas moins surpris de voir qu'on s'emparât de leur pays sans leur agrément; 3.<sup>o</sup> que les Anglais eussent à en sortir au plutôt, et à élargir les prisonniers; qu'ils attendoient leur réponse dans deux mois, et que si, après ce temps-là, on refusoit de les satisfaire, ils sauroient bien se faire justice.

Ce fut au mois de juillet de l'année 1711, que cette lettre fut portée à Boston par quelques Anglais qui avoient assisté à la conférence. Comme les deux mois s'écoulèrent sans qu'il vînt de réponse de Boston, et que d'ailleurs les Anglais cessèrent de vendre

aux Abnakis la poudre , le plomb et les vivres , ainsi qu'ils faisoient avant cette contestation , nos Sauvages se disposèrent à user de représailles : il fallut tout le crédit que M. le marquis de Vaudreuil a sur leur esprit , pour leur faire suspendre encore quelque temps les voies de fait. Mais leur patience fut poussée à bout par deux actes d'hostilité que les Anglais exercèrent sur la fin de décembre 1721 , et au commencement de 1722. Le premier fut l'enlèvement de M. de Saint-Casteins. Cet officier est lieutenant dans nos troupes : sa mère étoit Abnakis , et il a toujours vécu avec nos Sauvages , dont il a mérité l'estime et la confiance , à un point qu'ils l'ont choisi pour leur commandant-général. En cette qualité , il ne pouvoit pas se dispenser d'assister à la conférence dont je viens de parler , où il s'agissoit de régler les intérêts des Abnakis , ses confrères. Les Anglais lui en firent un crime : ils dépêchèrent un petit bâtiment vers le lieu de sa demeure. Le capitaine eut soin de faire cacher son monde , à la réserve de deux ou trois hommes qu'il laissa sur le pont. Il fit inviter M. de Saint-Casteins , dont il étoit connu , à venir sur son bord pour s'y rafraîchir. M. de Saint-Casteins , qui n'avoit nulle raison de se tenir sur la défiance , s'y rendit seul et sans suite. Mais à peine eut-il paru , qu'on appareilla et qu'on le conduisit à Boston. Là , on le tint sur la sellette , et on l'interrogea comme un criminel. On lui demanda , entre autres choses , pourquoi et en quelle qualité il avoit assisté à la conférence qui s'étoit tenue avec les Sauvages ; ce que signifioit l'habit d'ordonnance dont il étoit revêtu ; et s'il n'avoit pas été député à cette assemblée par le gouverneur du Canada. M. de Saint-Casteins répondit qu'il étoit Abnakis par sa mère ; qu'il passoit sa vie parmi les Sauvages ; que ses compatriotes l'ayant établi le chef de leur nation , il étoit obligé d'entrer dans leurs assemblées pour y soutenir

leurs intérêts ; que c'est en cette qualité seule qu'il avoit assisté à la dernière conférence ; qu'au reste, l'habit qu'il portoit n'étoit point un habit d'ordonnance, comme ils se le figuroient ; qu'à la vérité, il étoit propre et assez bien garni, mais qu'il n'étoit pas au-dessus de sa condition, indépendamment même de l'honneur qu'il avoit d'être officier dans nos troupes.

Notre gouverneur ayant appris la détention de M. de Saint-Casteins, écrivit aussitôt au gouverneur de Boston, pour lui en faire ses plaintes. Il ne reçut point de réponse à sa lettre. Mais à peu près vers le temps que le gouverneur anglais s'attendoit à en recevoir une seconde, il rendit la liberté au prisonnier, après l'avoir tenu renfermé pendant cinq mois.

L'entreprise des Anglais sur moi-même, fut le second acte d'hostilité, qui acheva d'irriter à l'excès la nation abnakise. Un missionnaire ne peut guère manquer d'être, pour ces Messieurs, un objet de haine. L'amour de la religion, qu'il s'efforce de graver dans le cœur des Sauvages, retient fortement ces néophytes dans notre alliance, et les éloigne de celle des Anglais. Aussi me regardent-ils comme un obstacle invincible au dessein qu'ils ont de s'étendre sur les terres des Abnakis, et de s'emparer peu à peu de ce continent, qui est entre la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie. Ils ont souvent tâché de m'enlever à mon troupeau, et plus d'une fois ma tête a été mise à l'enchère. Ce fut vers la fin de janvier 1722, qu'ils firent une nouvelle tentative, qui n'eut d'autre succès que de manifester leur mauvaise volonté à mon égard.

J'étois resté seul au village avec un petit nombre de vieillards et d'infirmes, tandis que le reste des Sauvages étoit à la chasse. Ce temps-là leur parut favorable pour me surprendre, et, dans cette vue, ils firent partir un détachement de deux cents hommes.

Deux jeunes Abnakis, qui chassoient le long de la mer, apprirent que les Anglais étoient entrés dans la rivière : aussitôt ils tournèrent leurs pas de ce côté-là pour observer leur marche. Les ayant aperçus à dix lieues du village, ils les devancèrent en traversant les terres, pour m'en donner avis, et faire retirer en hâte les vieillards, les femmes et les enfans. Je n'eus que le temps de consumer les hosties, de serrer dans un petit coffre les vases sacrés, et de me sauver dans les bois. Les Anglais arrivèrent sur le soir au village, et ne m'y ayant pas trouvé, ils vinrent le lendemain me chercher jusqu'au lieu de notre retraite : ils n'étoient qu'à une portée de fusil, lorsque nous les découvrîmes : tout ce que je pus faire fut de m'enfoncer avec précipitation dans la forêt. Mais comme je n'eus pas le loisir de prendre mes raquettes, et que d'ailleurs il m'est resté beaucoup de foiblesse d'une chute, où j'eus, il y a quelques années, la cuisse et la jambe cassées, il ne me fut pas possible de fuir bien loin. La seule ressource qui me resta, fut de me cacher derrière un arbre. Ils parcoururent aussitôt les divers sentiers frayés par les Sauvages, lorsqu'ils vont chercher du bois, et ils parvinrent jusqu'à huit pas de l'arbre qui me couvroit, et d'où naturellement ils devoient m'apercevoir, car les arbres étoient dépouillés de leurs feuillages; cependant, comme s'ils eussent été repoussés par une main invisible, ils retournèrent tout à coup sur leurs pas, et reprirent la route du village. C'est ainsi que, par une protection particulière de Dieu, j'échappai à leur poursuite. Ils pillèrent mon église et ma petite maison : par là ils me réduisirent à mourir presque de faim au milieu des bois. Il est vrai que, quand on sut mon aventure à Quebec, on m'envoya aussitôt des provisions; mais elles ne purent arriver que fort tard, et pendant ce temps-là je me vis dépourvu de tout secours et dans des besoins extrêmes.

Ces insultes réitérées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avoit plus de réponse à attendre, et qu'il étoit temps de repousser la violence, et de faire succéder la force ouverte aux négociations pacifiques. Au retour de la chasse et après avoir ensemencé leurs terres, ils prirent la résolution de détruire les habitations anglaises nouvellement construites, et d'éloigner de chez eux des hôtes inquiets et redoutables, qui empiétoient peu à peu sur leurs terres, et qui méditoient de les asservir. Ils députèrent dans les différens villages des Sauvages, pour les intéresser dans leur cause, et les engager à leur prêter la main, dans la nécessité où ils étoient d'une juste défense. La députation eut son succès. On chanta la guerre parmi les Hurons de Lorette, et dans tous les villages de la nation abnakise. Nanrantsouak fut le lieu destiné à rassembler les guerriers, afin d'y concerter ensemble leur projet.

Cependant les *Nanrantsouakiens* descendirent la rivière : arrivés à son embouchure, ils enlevèrent trois ou quatre petits bâtimens des Anglais. Puis, remontant la même rivière, ils pillèrent et brûlèrent les nouvelles maisons que les Anglais avoient construites. Ils s'abstinrent néanmoins de toute violence à l'égard des habitans; ils leur permirent même de se retirer chez eux, à la réserve de cinq qu'ils gardèrent en ôtage, jusqu'à ce qu'on leur eût rendu leurs compatriotes détenus dans les prisons de Boston. Cette modération des Sauvages n'eut pas l'effet qu'ils espéroient : au contraire, un parti anglais ayant trouvé seize Abnakis endormis dans une île, fit sur eux une décharge générale, dont il y en eut cinq de tués et trois de blessés. C'est là un nouveau signal de la guerre qui va s'allumer entre les Anglais et les Sauvages. Ceux-ci n'attendent point de secours des Français, à cause de la paix qui règne entre les deux nations; mais ils ont une ressource dans toutes

les autres nations sauvages, qui ne manqueront pas d'entrer dans leur querelle, et de prendre leur défense.

Mes néophytes, attendris sur le péril où je me trouve exposé dans leur village, me pressent souvent de me retirer pour quelque temps à Québec. Mais que deviendra le troupeau, s'il est destitué de son pasteur ? Il n'y a que la mort qui puisse m'en séparer. Ils ont beau me représenter qu'au cas que je tombe au pouvoir de leurs ennemis, le moins qui puisse m'arriver, c'est de languir le reste de mes jours dans une dure prison ; je leur ferme la bouche avec les paroles de l'Apôtre, que la bonté divine a fortement gravées dans mon cœur. Ne vous inquiétez point, leur dis-je, sur ce qui me regarde : je ne crains point les menaces de ceux qui me haïssent sans avoir mérité leur haine, *et je n'estime point ma vie plus précieuse que moi-même, pourvu que j'achève ma course, et le ministère de la parole qui m'a été confié par le Seigneur Jésus. (Act. 20, 24.)* Priez-le, mon cher neveu, qu'il fortifie en moi ce sentiment, qui ne vient que de sa miséricorde, afin que je puisse vivre et mourir sans cesser de travailler au salut de ces âmes abandonnées, qui sont le prix de son sang, et qu'il a daigné commettre à mes soins.

Je suis, etc.

## L E T T R E

*Du père Sébastien Rasles, missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, à M. son frère.*

A Narantsouak, ce 12 octobre 1723.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER FRÈRE,

*La paix de N. S.*

JE ne puis me refuser plus longtemps aux aimables instances que vous me faites dans toutes vos lettres, de vous informer, un peu en détail, de mes occupations, et du caractère des nations sauvages, au milieu desquelles la Providence m'a placé depuis tant d'années. Je le fais d'autant plus volontiers, qu'en me conformant sur cela à des désirs si empressés de votre part, je satisfais encore plus à votre tendresse qu'à votre curiosité.

Ce fut le 23 juillet 1689, que je m'embarquai à la Rochelle; et après trois mois d'une navigation assez heureuse, j'arrivai à Québec, le 13 octobre de la même année. Je m'appliquai d'abord à apprendre la langue de nos Sauvages. Cette langue est très-difficile: car il ne suffit pas d'en étudier les termes et leur signification, et de se faire une provision de mots et de phrases, il faut encore savoir le tour et l'arrangement que les Sauvages leur donnent, ce que l'on ne peut guère attraper que par le commerce et la fréquentation de ces peuples. J'allai donc demeurer dans un village de la nation abnakise, situé dans une forêt qui n'est qu'à trois lieues de Québec. Ce village étoit habité par deux cents Sauvages presque



tous Chrétiens. Leurs cabanes étoient rangées à peu près comme les maisons dans les villes : une enceinte de pieux hauts et serrés, formoit une espèce de muraille, qui les mettoit à couvert des incursions de leurs ennemis. Ces cabanes sont bientôt dressées : ils plantent des perches qui se joignent par le haut, et ils les revêtent de grandes écorces. Le feu se fait au milieu ; ils étendent tout autour des nattes de jonc , sur lesquelles ils s'asseyent pendant le jour, et prennent leur repos pendant la nuit.

L'habillement des hommes consiste en une casaque de peau, ou bien en une pièce d'étoffe rouge ou bleue. Celui des femmes est une couverture qui leur prend depuis le cou jusqu'au milieu des jambes, et qu'elles ajustent assez proprement. Elles mettent sur la tête une autre couverture qui leur descend jusqu'aux pieds, et qui leur sert de manteau. Leurs bas ne vont que depuis le genou jusqu'à la cheville du pied. Des chaussons faits de peau d'élan et garnis en dedans de poil ou de laine, leur tiennent lieu de souliers. Cette chaussure leur est absolument nécessaire pour s'ajuster aux raquettes, par le moyen desquelles on marche commodément sur la neige. Ces raquettes faites en figure de losange, ont plus de deux pieds de longueur, et sont larges d'un pied et demi. Je ne croyois pas que je pusse jamais marcher avec de pareilles machines : lorsque j'en fis l'essai, je me trouvai tout à coup si habile, que les Sauvages ne pouvoient croire que ce fût la première fois que j'en faisois usage. L'invention de ces raquettes est d'une grande utilité aux Sauvages, non-seulement pour courir sur la neige, dont la terre est couverte une grande partie de l'année, mais encore pour aller à la chasse des bêtes et surtout de l'original. Ces animaux, plus gros que les plus gros bœufs de France, ne marchent qu'avec peine sur la neige ; ainsi il n'est pas difficile aux Sauvages de les atteindre. Souvent  
avec

avec un simple couteau attaché au bout d'un bâton, ils les tuent, ils se nourrissent de leur chair; et après avoir bien passé leur peau (en quoi ils sont habiles), ils en trafiquent avec les Français et les Anglais, qui leur donnent en échange des casaques, des couvertures, des chaudières, des fusils, des haches et des couteaux.

Pour vous donner l'idée d'un Sauvage, représentez-vous un grand homme fort, agile, d'un teint basané, sans barbe, avec des cheveux noirs, et dont les dents sont plus blanches que l'ivoire. Si vous voulez le voir dans ses ajustemens, vous ne lui trouverez pour toute parure que ce qu'on nomme des rassades : c'est une espèce de coquillage ou de pierre, qu'on façonne en forme de petits grains, les uns blancs, les autres noirs, lesquels on enfle de telle sorte, qu'ils représentent diverses figures très-régulières qui ont leur agrément. C'est avec cette rassade que nos Sauvages nouent et tressent leurs cheveux sur les oreilles et par derrière; ils s'en font des pendans d'oreilles, des colliers, des jarrettières, des ceintures larges de cinq à six pouces; et avec cette sorte d'ornement, ils s'estiment beaucoup plus que ne fait un Européen avec tout son or et ses piergeries.

L'occupation des hommes est la chasse ou la guerre. Celle des femmes est de rester au village, et d'y faire avec de l'écorce, des paniers, des sacs, des boîtes, des écuelles, des plats, etc. Elles cousent l'écorce avec des racines, et en font divers meubles fort proprement travaillés. Les canots se font pareillement d'une seule écorce, mais les plus grands ne peuvent guère contenir que six ou sept personnes. C'est avec ces canots, faits d'une écorce qui n'a guère que l'épaisseur d'un écu, qu'ils passent des bras de mer, et qu'ils naviguent sur les plus dangereuses rivières et sur des lacs de quatre à cinq cents lieues de tour.

J'ai fait ainsi plusieurs voyages sans avoir couru aucun risque. Il n'est arrivé qu'une seule fois, qu'en traversant le fleuve de Saint-Laurent, je me trouvai tout à coup enveloppé de monceaux de glace d'une énorme grandeur. Le canot en fut crevé; aussitôt les deux Sauvages qui me conduisoient, s'écrièrent : « Nous sommes morts, c'en est fait, il faut périr. ». Cependant faisant un effort, ils sautèrent sur une de ces glaces flottantes. Je fis comme eux, et après avoir tiré le canot, nous le portâmes jusqu'à l'extrémité de cette glace. Là il fallut nous remettre dans le canot pour gagner un autre glaçon; et c'est ainsi que sautant de glaçons en glaçons, nous arrivâmes enfin au bord du fleuve, sans autre incommodité que d'être bien mouillés et transis de froid. •

Rien n'égale la tendresse que les Sauvages ont pour leurs enfans. Dès qu'ils sont nés, ils les mettent sur un petit bout de planche couverte d'une étoffe et d'une petite peau d'ours, dans laquelle ils les enveloppent, et c'est là leur berceau. Les mères les portent sur le dos, d'une manière commode pour les enfans et pour elles. A peine les garçons commencent-ils à marcher, qu'ils s'exercent à tirer de l'arc : ils y deviennent si adroits, qu'à l'âge de dix ou douze ans ils ne manquent pas de tuer l'oiseau qu'ils tirent. J'en ai été surpris, et j'aurois peine à le croire, si je n'en avois pas été témoin.

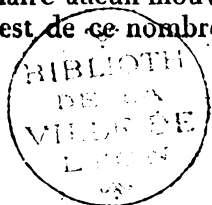
Ce qui me révolta le plus, lorsque je commençai à vivre avec les Sauvages, ce fut de me voir obligé de prendre avec eux mes repas : rien de plus dégoûtant. Après avoir rempli de viande leur chaudière, ils la font bouillir tout au plus trois quarts d'heure, après quoi ils la retirent de dessus le feu, ils la servent dans des écuelles d'écorce, et la partagent à tous ceux qui sont dans leur cabane. Chacun mord dans cette viande comme on feroit dans un

morceau de pain. Ce spectacle ne me donnoit pas beaucoup d'appétit, et ils s'aperçurent bientôt de ma répugnance. *Pourquoi ne manges-tu pas*, me dirent-ils? Je leur répondis que je n'étois point accoutumé à manger ainsi la viande, sans y joindre un peu de pain. *Il faut te vaincre*, me répliquèrent-ils; *cela est-il si difficile à un patriarche qui sait prier parfaitement? Nous nous surmontons bien nous autres pour croire ce que nous ne voyons pas.* Alors il n'y a plus à délibérer; il faut bien se faire à leurs manières et à leurs usages, afin de mériter leur confiance, et de les gagner à Jésus-Christ.

Leurs repas ne sont pas réglés comme en Europe; ils vivent au jour la journée. Tandis qu'ils ont de quoi faire bonne chère, ils en profitent, sans se mettre en peine s'ils auront de quoi vivre les jours suivans. Ils aiment passionnément le tabac : hommes, femmes, filles, tous fument presque continuellement. Leur donner un morceau de tabac, c'est leur faire plus de plaisir que de leur donner leur pesant d'or. Au commencement de juin, et lorsque la neige est presque toute fondue, ils sèment du skamgnar; c'est ce que nous appelons du blé de Turquie, ou du blé d'Inde. Leur façon de le semer est de faire avec les doigts, ou avec un petit bâton, différens trous en terre, et de jeter dans chacun huit ou neuf grains, qu'ils couvrent de la même terre qu'ils ont tirée pour faire le trou. Leur récolte se fait à la fin d'août.

C'est au milieu de ces peuples, qui passent pour les moins grossiers de tous nos Sauvages, que je fis l'apprentissage de missionnaire. Ma principale occupation fut l'étude de leur langue : elle est très-difficile à apprendre, surtout quand on n'a point d'autres maîtres que des Sauvages. Ils ont plusieurs caractères qu'ils n'expriment que du gosier, sans faire aucun mouvement des lèvres : *ou*, par exemple, est de ce nombre, et c'est pourquoi, en l'écrivant,

7..



nous le marquons par le chiffre 8, pour le distinguer des autres caractères. Je passois une partie de la journée dans leurs cabanes à les entendre parler. Il me falloit apporter une extrême attention pour combiner ce qu'ils disoient, et en conjecturer la signification : quelquefois je rencontrois juste ; le plus souvent je me trompois, parce que, n'étant point fait au manége de leurs lettres gutturales, je ne répétois que la moitié du mot, et par-là je leur apprêtois à rire.

Enfin, après cinq mois d'une continuelle application, je vins à bout d'entendre tous leurs termes, mais cela ne suffisoit pas pour m'exprimer selon leur goût : j'avois encore bien du chemin à faire, pour attraper le tour et le génie de la langue, qui est tout à fait différent du génie et du tour de nos langues d'Europe. Pour abréger le temps, et me mettre plutôt en état d'exercer mes fonctions, je fis choix de quelques Sauvages qui avoient le plus d'esprit, et qui parloient le mieux. Je leur disois grossièrement quelques articles du catéchisme, et eux me le rendoient dans toute la délicatesse de leur langue ; je les mettois aussitôt sur le papier, et, par ce moyen, je me fis en assez peu de temps un dictionnaire, et un catéchisme qui contenoit les principes et les mystères de la religion.

On ne peut disconvenir que la langue des Sauvages n'ait de vraies beautés, et je ne sais quoi d'énergique dans le tour et la manière dont ils s'expriment. Je vais vous en rapporter un exemple. Si je vous demandois pourquoi Dieu vous a créé, vous me répondriez que c'est pour le connoître, l'aimer et le servir, et par ce moyen mériter la gloire éternelle. Que je fasse la même question à un Sauvage, il me répondra ainsi dans le tour de sa langue : « Le grand » Genie a pensé de nous : qu'ils me connoissent, » qu'ils m'aiment, qu'ils m'honorent et qu'ils m'obéis-

» sent ; pour lors je les ferai entrer dans mon illustre  
» félicité. » Si je voulois vous dire dans leur style,  
que vous auriez bien de la peine à apprendre la  
langue sauvage, voici comme il faudroit m'exprimer :  
« Je pense de vous, mon cher frère, qu'il aura de  
» peine à apprendre la langue sauvage. »

La langue des Hurons est la langue-mère des Sauvages ; et quand on la possède, en moins de trois mois on se fait entendre aux cinq nations iroquoises. C'est la plus majestueuse et en même temps la plus difficile de toutes les langues des Sauvages. Cette difficulté ne vient pas seulement de leurs lettres gutturales, mais encore plus de la diversité des accens : car souvent deux mots composés des mêmes caractères, ont des significations toutes différentes. Le père Chaumont, qui a demeuré cinquante ans parmi les Hurons, en a composé une grammaire, qui est fort utile à ceux qui arrivent nouvellement dans cette mission. Néanmoins un missionnaire est heureux, lorsqu'avec ce secours, après dix ans d'un travail constant, il s'exprime élégamment dans cette langue.

Chaque nation sauvage a sa langue particulière : ainsi les Abnakis, les Hurons, les Iroquois, les Algonkins, les Illinois, les Miamis, etc. ont chacun leur langage. On n'a point de livres pour apprendre ces langues, et quand on en auroit, ils seroient assez inutiles : l'usage est le seul maître qui puisse nous instruire. Comme j'ai travaillé dans quatre missions différentes de Sauvages, savoir, parmi les Abnakis, les Algonkins, les Hurons et les Illinois, et que j'ai été obligé d'apprendre ces différentes langues, je vais vous en donner un échantillon, afin que vous connoissiez le peu de rapport qu'elles ont entr'elles. Je choisis la strophe d'une hymne du saint sacrement, qu'on chante d'ordinaire pendant la messe, à l'élévation de la sainte hostie, et qui commence par ces mots : *O salutaris Hostia*. Telle est la tra-

duction en vers de cette strophe , dans les quatre langues de ces différentes nations.

*En langue Abnakise.*

Kighist 8i-nuanur8inns  
Spem kik papili go ii damek  
Nemiani 8i k8idan ghabenk  
Taha saii grihine.

*En langue Algonkine.*

K8erais Jesus teg8senam  
Nera 8eul ka stisian  
Ka rio vllighe miang  
Vas mama vik umong.

*En langue Huronne.*

Jes8s 8to etti x'ichie  
8to etti skuaalichi-axe  
J chierche axera8ensta  
D'aotierti xeata-8ien.

*En langue Illinoise.*

Pekiziane manet 8e  
Piaro nile hi Nanghi  
Keninama 8i 8 Kangha  
Mero 8inang 8siang hi.

Ce qui signifie en français : « O Hostie salutaire ,  
» qui es continuellement immolée , et qui donnes  
» la vie , toi par qui on entre dans le ciel , nous  
» sommes tous attaqués , ça fortifie-nous. »

Il y avoit près de deux ans que je demeurois chez les Abnakis , lorsque je fus rappelé par mes supérieurs : ils me destinèrent à la mission des Illinois , qui venoient de perdre leur missionnaire. J'allai donc à Quebec , où , après avoir employé trois mois à étudier la langue algonkine , je m'embarquai le

13 août dans un canot , pour me rendre chez les Illinois ; leur pays est éloigné de Quebec de plus de 800 lieues. Vous jugez bien qu'un si long voyage dans ces terres barbares , ne se peut faire sans courir de grands risques , et sans souffrir beaucoup d'inconvénients. J'eus à traverser des lacs d'une étendue immense , et où les tempêtes sont aussi fréquentes que sur la mer. Il est vrai qu'on a l'avantage de mettre pied à terre tous les soirs ; mais l'on est heureux lorsqu'on trouve quelque roche plate , où l'on puisse passer la nuit. Quand il tombe de la pluie , l'unique moyen de s'en garantir , est de se mettre sous le canot renversé. On court encore de plus grands dangers sur les rivières , principalement dans les endroits où elles coulent avec une extrême rapidité. Alors le canot vole comme un trait , et s'il vient à toucher quelqu'un des rochers qui s'y trouvent en quantité , il se brise en mille pièces. Ce malheur arriva à quelques-uns de ceux qui m'accompagnoient dans d'autres canots , et c'est par une protection singulière de la bonté divine que je n'éprouvai pas le même sort : car mon canot donna plusieurs fois contre ces rochers , sans en recevoir le moindre dommage. Enfin , on risque de souffrir ce que la faim a de plus cruel. La longueur et la difficulté de ces sortes de voyages ne permettent d'emporter avec soi qu'un sac de blé de Turquie : on suppose que la chasse fournira sur la route de quoi vivre ; mais si le gibier y manque , on se trouve exposé à plusieurs jours de jeûne. Alors toute la ressource est de chercher une espèce de feuilles que les Sauvages nomment *kengnessanach* , et les Français *tripes de roche*. On les prendroit pour du cerfeuil , dont elles ont la figure , si elles n'étoient pas beaucoup plus larges. On les sert ou bouillies ou rôties : celles-ci , dont j'ai mangé , sont moins dégoûtantes.

Je n'eus pas à souffrir beaucoup de la faim jusqu'au



lac des Hurons ; mais il n'en fut pas de même de mes compagnons de voyage ; le mauvais temps ayant dispersé leurs canots , ils ne purent me joindre. J'arrivai le premier à Missilimakinak , d'où je leur envoyai des vivres , sans quoi ils seroient morts de faim. Ils avoient passé sept jours sans autre nourriture que celle d'un corbeau , qu'ils avoient tué plutôt par hasard que par adresse , car ils n'avoient pas la force de se soutenir.

La saison étoit trop avancée pour continuer ma route jusqu'aux Illinois , d'où j'étois encore éloigné d'environ 400 lieues. Ainsi , il me fallut rester à Missilimakinak , où il y avoit deux de nos missionnaires , l'un parmi les Hurons , et l'autre chez les Outaouacks. Ceux-ci sont fort superstitieux et très-attachés aux jongleries de leurs charlatans. Ils s'attribuent une origine aussi insensée que ridicule. Ils prétendent sortir de trois familles , et chaque famille est composée de cinq cents personnes. Les uns sont de la famille de Michabou , c'est-à-dire , du *Grand-Lièvre*. Ils prétendent que ce Grand-Lièvre étoit un homme d'une prodigieuse grandeur ; qu'il tendoit des filets dans l'eau à dix-huit brasses de profondeur , et que l'eau lui venoit à peine aux aisselles ; qu'un jour , pendant le déluge , il envoya le castor pour découvrir la terre ; mais que cet animal n'étant point revenu , il fit partir la loutre , qui rapporta un peu de terre couverte d'écume ; qu'il se rendit à l'endroit du lac où se trouvoit cette terre , laquelle formoit une petite île ; qu'il marcha dans l'eau tout à l'entour , et que cette île devint extraordinairement grande. C'est pourquoi ils lui attribuent la création de la terre. Ils ajoutent , qu'après avoir achevé cet ouvrage , il s'envola au ciel , qui est sa demeure ordinaire ; mais qu'avant de quitter la terre , il ordonna que , quand ses descendans viendroient à mourir , on brûleroit leurs corps , et qu'on jetteroit leurs cendres

en l'air , afin qu'ils pussent s'élever plus aisément vers le ciel ; que , s'ils y manquoient , la neige ne cesseroit pas de couvrir la terre ; que leurs rivières et leurs lacs demeureroient glacés , et que ne pouvant point pêcher de poissons , qui sont leur nourriture ordinaire , ils mourroient tous au printemps.

En effet , il y a peu d'années que , l'hiver ayant beaucoup plus duré qu'à l'ordinaire , ce fut une consternation générale parmi les Sauvages de la famille du Grand-Lièvre. Ils eurent recours à leurs jongleries accoutumées ; ils s'assemblèrent plusieurs fois pour aviser aux moyens de dissiper cette neige ennemie , qui s'obstinoit à demeurer sur la terre , lorsqu'une vieille femme s'approchant d'eux : « Mes » enfans , leur dit-elle , vous n'avez pas d'esprit ; » vous savez les ordres qu'a laissés le Grand-Lièvre , » de brûler les corps morts , et de jeter leurs cendres » au vent , afin qu'ils retournent plus promptement » au ciel leur patrie , et vous avez négligé ces ordres , » en laissant à quelques journées d'ici un homme » mort sans le brûler , comme s'il n'étoit pas de » la famille du Grand-Lièvre. Réparez incessamment votre faute ; ayez soin de le brûler , si vous » voulez que la neige se dissipe. Tu as raison , notre » mère , répondirent-ils ; tu as plus d'esprit que nous , » et le conseil que tu nous donnes nous rend la vie. » Aussitôt ils députèrent vingt-cinq hommes pour aller brûler ce corps ; ils employèrent environ quinze jours dans ce voyage ; pendant ce temps-là le dégel vint , et la neige se dissipa. On combla d'éloges et de présens la vieille femme qui avoit donné l'avis ; et cet événement , tout naturel qu'il étoit , servit beaucoup à les entretenir dans leur folle et superstitieuse crédulité.

La seconde famille des Outaouacks prétend être sortie de Namepich , c'est à dire , de la Carpe. Ils disent qu'une carpe ayant fait des œufs sur le bord

de la rivière , et le soleil y ayant dardé ses rayons , il s'en forma une femme , de laquelle ils sont descendus : ainsi ils se disent de la famille de la Carpe.

La troisième famille des Outaouacks attribue son origine à la patte d'un Machova , c'est-à-dire , d'un ours , et ils se disent de la famille de l'Ours , mais sans expliquer de quelle manière ils en sont sortis. Lorsqu'ils tuent quelqu'un de ces animaux , ils lui font un festin de sa propre chair ; ils lui parlent , ils le haranguent : « N'aye point de pensée contre nous , » lui disent-ils , parce que nous t'avons tué : tu as » de l'esprit , tu vois que nos enfans souffrent la » faim ; ils t'aiment , ils veulent te faire entrer dans » leur corps ; ne t'est-il pas glorieux d'être mangé » par des enfans de capitaines ? »

Il n'y a que la famille du Grand-Lièvre qui brûle les cadavres ; les deux autres familles les enterrent. Quand quelque capitaine est décédé , on prépare un vaste cercueil , où , après avoir couché le corps revêtu de ses plus beaux habits , on y renferme avec lui sa couverture , son fusil , sa provision de poudre et de plomb , son arc , ses flèches , sa chaudière , son plat , des vivres , son casse-tête , son calumet , sa boîte de vermillon , son miroir , des colliers de porcelaine , et tous les présens qui se sont faits à sa mort selon l'usage. Ils s'imaginent qu'avec cet équipage , il fera plus heureusement son voyage en l'autre monde , et qu'il sera mieux reçu des grands capitaines de la nation , qui le conduiront avec eux dans un lieu de délices. Tandis que tout s'ajuste dans le cercueil , les parens du mort assistent à la cérémonie en pleurant à leur manière , c'est-à-dire , en chantant d'un ton lugubre , et remuant en cadence un bâton auquel ils ont attaché plusieurs petites sonnettes.

Où la superstition de ces peuples paroît le plus extravagante , c'est dans le culte qu'ils rendent à ce

qu'ils appellent leur *Manitou* : comme ils ne connoissent guère que les bêtes avec lesquelles ils vivent dans les forêts, ils imaginent dans ces bêtes, ou plutôt dans leurs peaux ou dans leur plumage, une espèce de génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Il y a, selon eux, des manitous communs à toute la nation, et il y en a de particuliers pour chaque personne. Oussakita, disent-ils, est le grand manitou de toutes les bêtes qui marchent sur la terre, ou qui volent dans l'air. C'est lui qui les gouverne; ainsi lorsqu'ils vont à la chasse, ils lui offrent du tabac, de la poudre et du plomb, et des peaux bien apprêtées, qu'ils attachent au bout d'une perche, et l'élevant en l'air : « Oussakita, lui disent-ils, nous te donnons à fumer, nous t'offrons de quoi tuer des bêtes; daigne agréer ces présens, et ne permets pas qu'elles échappent à nos traits; laisse-nous en tuer un grand nombre, et des plus grasses, afin que nos enfans ne manquent ni de vêtemens, ni de nourriture. »

Ils nomment *Michibichi* le manitou des eaux et des poissons, et lui font un sacrifice à peu près semblable, lorsqu'ils vont à la pêche, ou qu'ils entreprennent un voyage. Ce sacrifice consiste à jeter dans l'eau du tabac, des vivres, des chaudières, en lui demandant que les eaux de la rivière coulent plus lentement, que les rochers ne brisent pas leurs canots, et qu'il leur accorde une pêche abondante.

Outre ces manitous communs, chacun a le sien particulier, qui est un ours, ou un castor, ou une outarde, ou quelque bête semblable. Ils portent la peau de cet animal à la guerre, à la chasse, et dans leurs voyages, se persuadant qu'elle les préservera de tout danger, et qu'elle les fera réussir dans leurs entreprises.

Quand un Sauvage veut se donner un manitou,

le premier animal qui se présente à son imagination durant le sommeil, est d'ordinaire celui sur lequel tombe son choix. Il tue une bête de cette espèce, il met sa peau, ou son plumage si c'est un oiseau, dans le lieu le plus honorable de sa cabane; il prépare un festin en son honneur, pendant lequel il lui fait sa harangue dans les termes les plus respectueux; après quoi, il est reconnu pour son manitou.

Aussitôt que je vis arriver le printemps, je partis de Missilimakinak pour me rendre chez les Illinois. Je trouvai sur ma route plusieurs nations sauvages, entr'autres les Maskoutings, les Jakis, les Omikoues, les Iripegouans, les Outagamis, etc. Toutes ces nations ont leur langage particulier; mais, pour tout le reste, ils ne diffèrent en rien des Outaouacks. Un missionnaire qui demeure à la baie des Puants, fait de temps en temps des excursions parmi ces Sauvages, pour les instruire des vérités de la Religion.

Après quarante jours de marche, j'entrai dans la rivière des Illinois, et ayant avancé cinquante lieues, j'arrivai à leur premier village, qui étoit de trois cents cabanes, toutes de quatre ou cinq feux. Un feu est toujours pour deux familles. Ils ont onze villages de leur nation. Dès le lendemain de mon arrivée, je fus invité par le principal chef, à un grand repas qu'il donnoit aux plus considérables de la nation. Il avoit fait pour cela tuer plusieurs chiens: un pareil festin passe parmi les Sauvages pour un festin magnifique; c'est pourquoi on le nomme le festin des capitaines. Les cérémonies qu'on y observe sont les mêmes parmi toutes ces nations. C'est d'ordinaire dans ces sortes de festins que les Sauvages délibèrent sur leurs affaires les plus importantes, comme, par exemple, lorsqu'il s'agit, ou d'entreprendre la guerre contre leurs voisins, ou de la terminer par des propositions de paix.

Quand tous les conviés furent arrivés, ils se fan-

gèrent tout autour de la cabane, s'asseyant ou sur la terre nue, ou sur des nattes. Alors le chef se leva et commença sa harangue. Je vous avoue que j'admire son flux de paroles, la justesse et la force des raisons qu'il exposa, le tour éloquent qu'il leur donna, le choix et la délicatesse des expressions dont il orna son discours. Je suis persuadé que, si j'eusse mis par écrit ce que ce Sauvage nous dit sur le champ et sans préparation, vous conviendriez sans peine que les plus habiles Européens, après beaucoup de méditation et d'étude, ne pourroient guère composer un discours plus solide et mieux tourné. La harangue finie, deux Sauvages, qui faisoient la fonction d'écuyers, distribuèrent les plats à toute l'assemblée, et chaque plat étoit pour deux conviés : ils mangèrent en s'entretenant ensemble de choses indifférentes. Quand le repas fut fini, ils se retirèrent, emportant, selon leur coutume, ce qu'il y avoit de reste dans leurs plats : car les Illinois ne donnent point ces festins qui sont en usage chez plusieurs autres nations sauvages, où l'on est obligé de manger tout ce qui a été servi, dût-on en crever. Lorsqu'il s'y trouve quelqu'un qui n'a pas la force d'observer cette loi ridicule, il s'adresse à celui des conviés qu'il sait être de meilleur appétit : « Mon frère, lui dit-il, aye » pitié de moi ; je suis mort si tu ne me donnes la » vie. Mange ce qui me reste, je te ferai présent de » telle chose. » C'est l'unique moyen qu'ils aient de sortir d'embaras.

Les Illinois ne se couvrent que vers la ceinture, et du reste ils vont tout nus ; divers compartimens de toutes sortes de figures, qu'ils se gravent sur le corps d'une manière ineffaçable, leur tiennent lieu de vêtemens. Il n'y a que dans les visites qu'ils font, ou lorsqu'ils assistent à l'église, qu'ils s'enveloppent d'une couverture de peau passée, pendant l'été ; et durant l'hiver, d'une peau passée avec le poil qu'ils y

laissent , pour se tenir plus chaudement. Ils s'ornent la tête de plumes de diverses couleurs , dont ils font des guirlandes et des couronnes qu'ils ajustent assez proprement : ils ont soin surtout de se peindre le visage de diverses couleurs , mais surtout de vermillon ; ils portent des colliers et des pendants d'oreilles faits de petites pierres , qu'ils taillent en forme de pierres précieuses : il y en a de bleues , de rouges , et de blanches comme de l'albâtre ; à quoi il faut ajouter une plaque de porcelaine qui termine le collier. Les Illinois se persuadent que ces bizarres ornemens leur donnent de la grâce , et leur attirent du respect.

Lorsqu'ils ne sont point occupés à la guerre ou à la chasse , leur temps se passe ou en jeux , ou dans les festins , ou à la danse. Ils ont de deux sortes de danses ; les unes qui se font en signe de réjouissance , et auxquelles ils invitent les femmes et les filles les plus distinguées ; les autres , pour marquer leur tristesse à la mort des plus considérables de leur nation. C'est par ces danses qu'ils prétendent honorer le défunt , et essuyer les larmes de ses parens. Tous ont droit de faire pleurer de la sorte la mort de leurs proches , pourvu qu'ils fassent des présens à cette intention. Les danses durent plus ou moins de temps , à proportion du prix et de la valeur des présens , et ensuite on les distribue aux danseurs. Leur coutume n'est pas d'enterrer les morts ; ils les enveloppent dans des peaux , et les attachent par les pieds et par la tête au haut des arbres. Hors le temps des jeux , des festins et des danses , les hommes demeurent tranquilles sur leurs nattes , et passent le temps ou à dormir ou à faire des arcs , des flèches , des calumets et autres choses de cette nature. Pour ce qui est des femmes , elles travaillent depuis le matin jusqu'au soir comme des esclaves. C'est à elles à cultiver la terre , et à semer le blé d'Inde pendant l'été ; et dès que l'hiver commence , elles sont occupées à

faire des nattes , à passer des peaux , et à beaucoup d'autres sortes d'ouvrages : car leur premier soin est de pourvoir la cabane de tout ce qui y est nécessaire.

De toutes les nations du Canada , il n'y en a point qui vivent dans une si grande abondance de toutes choses que les Illinois. Leurs rivières sont couvertes de cygnes , d'outardes , de canards et de sarcelles. A peine fait-on une lieue , qu'on trouve une multitude prodigieuse de coqs d'Inde , qui vont par troupes , quelquefois au nombre de deux cents. Ils sont plus gros que ceux qu'on voit en France. J'ai eu la curiosité d'en peser qui étoient du poids de trente-six livres. Ils ont au cou une espèce de barbe de crin , longue d'un demi-pied. Les ours et les cerfs y sont en très-grande quantité ; on y voit aussi une infinité de bœufs et de chevreuils : il n'y a point d'années qu'on ne tue plus de mille chevreuils , et plus de deux mille bœufs : on voit dans des prairies à perte de vue des quatre à cinq mille bœufs qui y paissent. Ils ont une bosse sur le dos , et la tête extrêmement grosse. Leur poil , excepté celui de la tête , est frisé et doux comme de la laine ; la chair en est naturellement salée , et elle est si légère , que bien qu'on la mange toute crue , elle ne cause aucune indigestion. Lorsqu'ils ont tué un bœuf qui leur paroît trop maigre , ils se contentent d'en prendre la langue , et en vont chercher un plus gras.

Les flèches sont les principales armes dont ils se servent à la guerre et à la chasse. Ces flèches sont armées par le bout d'une pierre taillée et affilée en forme de langue de serpent ; faute de couteau , ils s'en servent aussi pour habiller les animaux qu'ils tuent. Ils sont si adroits à tirer de l'arc , qu'ils ne manquent presque jamais leur coup , et ils le font avec tant de vitesse , qu'ils auront plutôt décoché cent flèches qu'un autre n'auroit chargé son fusil. Ils se mettent peu en peine de travailler à des filets



propres à pêcher dans les rivières, parce que l'abondance des bêtes de toutes sortes qu'ils trouvent pour leur subsistance, les rend assez indifférens pour le poisson. Cependant, quand il leur prend fantaisie d'en avoir, ils s'embarquent dans un canot avec leurs arcs et leurs flèches; ils s'y tiennent debout pour mieux découvrir le poisson, et aussitôt qu'ils l'ont aperçu, ils le percent d'une flèche.

L'unique moyen parmi les Illinois de s'attirer l'estime et la vénération publique, c'est, comme chez les autres Sauvages, de se faire la réputation d'habile chasseur, et encore plus de bon guerrier; c'est en cela principalement qu'ils font consister leur mérite, et c'est ce qu'ils appellent être véritablement homme. Ils sont si passionnés pour cette gloire, qu'on les voit entreprendre des voyages de quatre cents lieues au milieu des forêts, pour faire un esclave, ou pour enlever la chevelure d'un homme qu'ils auront tué. Ils comptent pour rien les fatigues et le long jeûne qu'ils ont à supporter, surtout lorsqu'ils approchent des terres ennemies, parce qu'alors ils n'osent plus chasser, de crainte que les bêtes, n'étant que blessées, ne s'enfuient avec la flèche dans le corps, et n'avertissent leur ennemi de se mettre en état de défense. Car leur manière de faire la guerre, de même que parmi tous les Sauvages, est de surprendre leurs ennemis; c'est pourquoi ils envoient à la découverte, pour observer leur nombre et leur marche, ou pour examiner s'ils sont sur leurs gardes. Selon le rapport qui leur est fait, ou ils se mettent en embuscade, ou ils font irruption dans les cabanes, le casse-tête en main, et ils ne manquent pas d'en tuer quelques-uns avant qu'ils aient pu songer à se défendre.

Ce casse-tête est fait d'une corne de cerf, ou d'un bois en forme de coutelas, terminé par une grosse boule. Ils tiennent le casse-tête d'une main, et un couteau de l'autre. Aussitôt qu'ils ont assené leur coup

leur coup à la tête de leur ennemi , ils la lui cernent avec leur couteau , et lui enlèvent la chevelure avec une promptitude surprenante.

Lorsqu'un Sauvage revient dans son pays chargé de plusieurs chevelures , il est reçu avec de grands honneurs ; mais c'est pour lui le comble de la gloire ; lorsqu'il fait des prisonniers et qu'il les amène vifs. Dès qu'il arrive , tout le village s'assemble et se range en haie sur le chemin où les prisonniers doivent passer. Cette réception est bien cruelle ; les uns leur arrachent les ongles , d'autres leur coupent les doigts ou les oreilles ; quelques autres les chargent de coups de bâton. Après ce premier accueil , les anciens s'assemblent pour délibérer s'ils accorderont la vie à leurs prisonniers , ou s'ils les feront mourir. Lorsqu'il y a quelque mort à ressusciter , c'est-à-dire , si quelqu'un de leurs guerriers a été tué , et qu'ils jugent devoir le remplacer dans sa cabane , ils donnent à cette cabane un de leurs prisonniers , qui tient la place du défunt , et c'est ce qu'ils appellent ressusciter le mort. Mais quand le prisonnier est condamné à la mort , ils plantent aussitôt en terre un gros pieu , auquel ils l'attachent par les deux mains ; on lui fait chanter la chanson de mort ; et tous les Sauvages s'étant assis autour du poteau , on allume à quelques pas de là un grand feu , où ils font rougir des haches , des canons de fusil et d'autres ferremens. Ensuite ils viennent les uns après les autres , et les lui appliquent tout rouges sur les diverses parties du corps ; il y en a qui les brûlent avec des tisons ardents ; quelques-uns leur déchiquent le corps avec leurs couteaux ; d'autres leur coupent un morceau de chair déjà rôtie , et la mangent en sa présence ; on en voit qui remplissent ses plaies de poudre , et lui en frottent tout le corps , après quoi ils y mettent le feu. Enfin , chacun le tourmente selon son caprice , et cela pendant quatre ou cinq heures , quelquefois même pendant

deux ou trois jours. Plus les cris que la violence de ces tourmens lui fait jeter sont aigus et perçans, plus le spectacle est agréable et divertissant pour ces barbares. Ce sont les Iroquois qui ont inventé cet affreux genre de mort, et ce n'est que par droit de représailles que les Illinois à leur tour traitent leurs prisonniers Iroquois avec une égale cruauté.

Ce que nous entendons par le mot de christianisme, n'est connu parmi tous les Sauvages que sous le nom de prière. Ainsi, quand je vous dirai dans la suite de cette lettre, que telle nation sauvage a embrassé la prière, il faut entendre qu'elle est devenue chrétienne, ou qu'elle se dispose à l'être. On auroit bien moins de peine à convertir les Illinois, si la prière leur permettoit la polygamie : ils avouent que la prière est bonne, et ils sont charmés qu'on l'enseigne à leurs femmes et à leurs enfans ; mais quand on leur en parle à eux-mêmes, on éprouve combien il est difficile de fixer leur inconstance naturelle, et de les résoudre à n'avoir qu'une femme, et à l'avoir pour toujours.

A l'heure qu'on s'assemble le matin et le soir pour prier, tous se rendent dans la chapelle. Il n'y a pas jusqu'aux plus grands jongleurs, c'est-à-dire, aux plus grands ennemis de la religion, qui n'envoient leurs enfans pour être instruits et baptisés. C'est là le plus grand fruit qu'on fait d'abord parmi ces Sauvages, et duquel on est le plus assuré : car, dans le grand nombre d'enfans qu'on baptise, il ne se passe point d'année que plusieurs ne meurent avant l'usage de la raison ; et, parmi les adultes, la plupart sont si fervens et si affectionnés à la prière, qu'ils souffriroient la mort la plus cruelle plutôt que de l'abandonner.

C'est un bonheur pour les Illinois d'être extrêmement éloignés de Quebec : car on ne peut pas leur porter de l'eau-de-vie, comme on fait ailleurs.

Cette boisson est parmi les Sauvages le plus grand obstacle au christianisme, et la source d'une infinité de crimes les plus énormes. On sait qu'ils n'en achètent que pour se plonger dans la plus furieuse ivresse : les désordres et les morts funestes dont on est témoin chaque jour, devroient bien l'emporter sur le gain que peut procurer le commerce d'une liqueur si fatale.

Il y avoit deux ans que je demourois chez les Illinois, lorsque je fus rappelé pour consacrer le reste de mes jours chez la nation Abnakise. C'étoit la première mission à laquelle j'avois été destiné à mon arrivée en Canada, et c'est celle apparemment où je finirai ma vie. Il fallut donc me rendre à Quebec, pour aller de là rejoindre mes chers Sauvages. Je vous ai déjà entretenu de la longueur et des difficultés de ce voyage; ainsi, je vous parlerai seulement d'une aventure bien consolante, qui m'arriva à quarante lieues de Quebec. Je me trouvai dans une espèce de village, où il y a vingt-cinq maisons françaises, et un curé qui en a soin. Près de ce village, on voyoit une cabane de Sauvages, où se trouvoit une fille âgée de seize ans, qu'une maladie de plusieurs années avoit enfin réduite à l'extrémité. Le curé, qui n'entendoit pas la langue de ces Sauvages, me pria d'aller confesser la malade, et me conduisit lui-même à la cabane. Dans l'entretien que j'eus avec cette jeune fille, sur les vérités de la religion, j'appris qu'elle avoit été fort bien instruite par un de nos missionnaires, mais qu'elle n'avoit pas encore reçu le baptême. Après avoir passé deux jours à lui faire toutes les questions propres à m'assurer de ses dispositions : « Ne me refuse pas, je t'en conjure, me » dit-elle, la grâce du baptême que je te demande; tu » vois combien j'ai la poitrine oppressée, et qu'il me » reste très-peu de temps à vivre; quel malheur seroit- » ce pour moi, et quels reproches n'aurois-tu pas à te

» faire si je venois à mourir sans recevoir cette grâce! » Je lui répondis qu'elle s'y préparât pour le lendemain, et je me retirai. La joie que lui causa ma réponse fit en elle un si prompt changement, qu'elle fut en état de se rendre de grand matin à la chapelle. Je fus extraordinairement surpris de son arrivée, et aussitôt je lui administrai solennellement le baptême; après quoi elle s'en retourna dans sa cabane, où elle ne cessa de remercier la divine miséricorde d'un si grand bienfait, et de soupirer après l'heureux moment qui devoit l'unir à Dieu pour toute l'éternité. Ses désirs furent exaucés, et j'eus le bonheur de l'assister à la mort. Quel coup de Providence pour cette pauvre fille, et quelle consolation pour moi d'avoir été l'instrument dont Dieu ait bien voulu se servir pour la placer dans le ciel!

Vous n'exigez pas de moi, mon cher frère, que j'entre dans le détail de tout ce qui m'est arrivé depuis plusieurs années que je suis dans cette mission; mes occupations sont toujours les mêmes, et je m'exposerois à des redites ennuyeuses: je me contenterai de vous rapporter certains faits qui me paroîtront mériter le plus votre attention. Je puis vous dire en général que vous auriez de la peine à retenir vos larmes, si vous vous trouviez dans mon église avec nos Sauvages assemblés, et si vous étiez témoin de la piété avec laquelle ils récitent leurs prières, chantent les offices divins, et participent aux sacrements de la pénitence et de l'eucharistie. Quand ils ont été éclairés des lumières de la foi, et qu'ils l'ont sincèrement embrassée, ce ne sont plus les mêmes hommes, et la plupart conservent l'innocence qu'ils ont reçue au baptême. C'est ce qui me remplit de la plus douce joie, lorsque j'entends leurs confessions, qui sont fréquentes; quelques interrogations que je leur fasse, à peine souvent puis-je trouver matière à les absoudre. Mes occupations avec eux sont con-

tinuelles. Comme ils n'attendent de secours que de leur missionnaire, et qu'ils ont en lui une entière confiance, il ne me suffit pas de remplir les fonctions spirituelles de mon ministère pour la sanctification de leurs âmes, il faut encore que j'entre dans leurs affaires temporelles, que je sois toujours prêt à les consoler lorsqu'ils viennent me consulter, que je décide leurs petits différends, que je prenne soin d'eux quand ils sont malades, que je les saigne, que je leur donne des médecines, etc. Mes journées sont quelquefois si remplies, que je suis obligé de me renfermer pour trouver le temps de vaquer à la prière, et de réciter mon office.

Le zèle dont Dieu m'a rempli pour mes Sauvages, fut fort alarmé en l'an 1697, lorsque j'appris qu'une nation de Sauvages Amalingans venoit s'établir à une journée de mon village. J'avois lieu de craindre que les jongleries de leurs charlatans, c'est-à-dire, les sacrifices qu'ils font au démon, et les désordres qui en sont la suite ordinaire, ne fissent impression sur quelqu'un de mes jeunes néophytes: mais, grâce à la divine miséricorde, mes frayeurs furent bientôt dissipées de la manière que je vais vous le dire.

Un de nos capitaines, célèbre dans cette contrée par sa valeur, ayant été tué par les Anglais, dont nous ne sommes pas éloignés, les Amalingans députèrent plusieurs de leur nation dans notre village, pour essuyer les larmes des parens de cet illustre mort, c'est-à-dire, comme je vous l'ai déjà expliqué, pour les visiter, leur faire des présens, et leur témoigner par leurs danses la part qu'ils prenoient à leur affliction. Ils y arrivèrent la veille de la Fête-Dieu. J'étois alors occupé à entendre les confessions de mes Sauvages, lesquelles durèrent tout ce jour, la nuit suivante et le lendemain jusqu'à midi que commença la procession du très-saint Sacrement. Elle se fit avec beaucoup d'ordre et de piété, et bien qu'au

milieu de ces forêts , avec plus de pompe et de magnificence que vous ne pouvez vous l'imaginer. Ce spectacle , qui étoit nouveau pour les Amaligans , les attendrit et les frappa d'admiration. Je crus devoir profiter des favorables dispositions où ils étoient , et après les avoir rassemblés , je leur fis le discours suivant en style sauvage.

« Il y a long-temps , mes enfans , que je souhaite  
 » de vous voir : maintenant que j'ai ce bonheur ,  
 » peu s'en faut que mon cœur n'éclate. Pensez à la  
 » joie qu'a un père qui aime tendrement ses enfans ,  
 » lorsqu'il les revoit après une longue absence où  
 » ils ont couru les plus grands dangers , et vous  
 » concevrez une partie de la mienne : car , quoique  
 » vous ne priez pas encore , je ne laisse pas de vous  
 » regarder comme mes enfans , et d'avoir pour vous  
 » une tendresse de père , parce que vous êtes les  
 » enfans du Grand Génie , qui vous a donné l'être  
 » aussi bien qu'à ceux qui prient , qui a fait le ciel  
 » pour vous aussi bien que pour eux , qui pense de  
 » vous comme il pense d'eux et de moi , et qui veut  
 » qu'ils jouissent tous d'un bonheur éternel. Ce qui  
 » fait ma peine , et qui diminue la joie que j'ai de  
 » vous voir , c'est la réflexion que je fais actuelle-  
 » ment , qu'un jour je serai séparé d'une partie de  
 » mes enfans , dont le sort sera éternellement malheu-  
 » reux , parce qu'ils ne prient pas ; tandis que les  
 » autres qui prient , seront dans la joie qui ne finira  
 » jamais. Lorsque je pense à cette funeste sépara-  
 » tion , puis-je avoir le cœur content ? Le bonheur  
 » des uns ne me fait pas tant de joie , que le malheur  
 » des autres m'afflige. Si vous aviez des obstacles  
 » insurmontables à la prière , et si , demeurant dans  
 » l'état où vous êtes , je pouvois vous faire entrer  
 » dans le ciel , je n'épargnerois rien pour vous pro-  
 » curer ce bonheur. Je vous y pousserois ; je vous  
 » y ferois tous entrer , tant je vous aime , et

» tant je souhaite que vous soyez heureux ; mais c'est  
» ce qui n'est pas possible. Il faut prier, il faut être  
» baptisé, pour pouvoir entrer dans ce lieu de dé-  
» lices. » Après ce préambule, je leur expliquai  
fort au long les principaux articles de la foi, et je  
continuai ainsi : « Toutes les paroles que je viens de  
» vous expliquer ne sont point des paroles humaines ;  
» ce sont les paroles du Grand Génie : elles ne sont  
» point écrites comme les paroles des hommes sur  
» un collier, auquel on fait dire tout ce qu'on veut ;  
» mais elles sont écrites dans le livre du Grand  
» Génie, où le mensonge ne peut avoir d'accès. »

Pour vous faire entendre cette expression sa-  
vage, il faut remarquer, mon cher frère, que la  
coutume de ces peuples, lorsqu'ils écrivent à quelque  
nation, est d'envoyer un collier ou une large cein-  
ture, sur laquelle ils font diverses figures avec des  
grains de porcelaine de différentes couleurs. On  
instruit celui qui porte le collier, en lui disant :  
Voilà ce que dit le collier à telle nation, à telle  
personne, et on le fait partir. Nos Sauvages auroient  
de la peine à comprendre ce qu'on leur dit, et ils  
y seroient peu attentifs, si l'on ne se conformoit pas  
à leur manière de penser et de s'exprimer. Je pour-  
suivis ainsi :

« Courage, mes enfans, écoutez la voix du Grand  
» Génie qui vous parle par ma bouche ; il vous  
» aime, et son amour pour vous est si grand, qu'il  
» a donné sa vie pour vous procurer une vie éter-  
» nelle. Hélas ! peut-être n'a-t-il permis la mort  
» d'un de vos capitaines, que pour vous attirer dans  
» le lieu de la prière, et vous faire entendre sa voix.  
» Faites réflexion que vous n'êtes pas immortels.  
» Un jour viendra qu'on essuyera pareillement les  
» larmes pour votre mort : que vous servira-t-il  
» d'avoir été en cette vie de grands capitaines, si,  
» après votre mort, vous êtes jetés dans les flammes



» éternelles ? Celui que vous venez pleurer avec  
 » nous , s'est félicité mille fois d'avoir écouté la  
 » voix du Grand Génie , et d'avoir été fidèle à la  
 » prière. Priez comme lui , et vous vivrez éternel-  
 » lement. Courage , mes enfans , ne nous séparons  
 » point , que les uns n'aillent pas d'un côté , et les  
 » autres d'un autre : Allons tous dans le ciel , c'est  
 » notre patrie , c'est à quoi vous exhorte le seul  
 » maître de la vie , dont je ne suis que l'interprète,  
 » Pensez-y sérieusement. »

Aussitôt que j'eus achevé de parler , ils s'entre-  
 tinrent ensemble pendant quelque temps ; ensuite  
 leur orateur me fit cette réponse de leur part : « Mon  
 » père , je suis ravi de t'entendre. Ta voix a pé-  
 » nétré jusque dans mon cœur , mais mon cœur  
 » est encore fermé , et je ne puis pas l'ouvrir pré-  
 » sentement , pour te faire connoître ce qui y est ,  
 » ou de quel côté il se tournera : il faut que j'at-  
 » tende plusieurs capitaines et autres gens considé-  
 » rables de notre nation , qui arriveront l'automne  
 » prochaine ; c'est alors que je te découvrirai mon  
 » cœur. Voilà , mon cher père , tout ce que j'ai à  
 » te dire présentement.

» Mon cœur est content , leur répliquai-je ; je  
 » suis bien aise que ma parole vous ait fait plaisir ,  
 » et que vous demandiez du temps pour y penser ;  
 » vous n'en serez que plus fermes dans votre atta-  
 » chement à la prière , quand vous l'aurez une fois  
 » embrassée. Cependant je ne cesserai de m'adresser  
 » au Grand Génie , et de lui demander qu'il vous  
 » regarde avec des yeux de miséricorde , et qu'il  
 » fortifie vos pensées , afin qu'elles se tournent du  
 » côté de la prière. » Après quoi je quittai leur  
 assemblée , et ils s'en retournèrent à leur village.

Quand l'automne fut venue , j'appris qu'un de  
 nos Sauvages devoit aller chercher du blé chez les  
 Amalingans pour ensemençer ses terres. Je le fis

venir, et je le chargeai de leur dire de ma part que j'étois dans l'impatience de revoir mes enfans, que je les avois toujours présens à l'esprit, et que je les priois de se souvenir de la parole qu'ils m'avoient donnée. Le Sauvage s'acquitta fidèlement de sa commission. Voici la réponse que lui firent les Amalingans :

« Nous sommes bien obligés à notre père de » penser sans cesse à nous. De notre côté, nous » avons bien pensé à ce qu'il nous a dit. Nous ne » pouvons oublier ses paroles, tandis que nous » avons un cœur ; car elles y ont été si profondé- » ment gravées, que rien ne les peut effacer. Nous » sommes persuadés qu'il nous aime ; nous voulons » l'écouter et lui obéir en ce qu'il souhaite de nous. » Nous agréons la prière qu'il nous propose, et » nous n'y voyons rien que de bon et de louable ; » nous sommes tous résolus de l'embrasser, et nous » serions déjà allés trouver notre père dans son vil- » lage, s'il y avoit des vivres suffisans pour notre » subsistance, pendant le temps qu'il consacrerait » à notre instruction. Mais comment pourrions- » nous y en trouver ? Nous savons que la faim est » dans la cabane de notre père, et c'est ce qui nous » afflige doublement, que notre père ait faim, et » que nous ne puissions pas aller le voir pour nous » faire instruire. Si notre père pouvoit venir passer » ici quelque temps avec nous, il vivroit et nous » instrueroit. Voilà ce que tu diras à notre père. »

Cette réponse des Amalingans me fut rendue dans une favorable conjoncture : la plus grande partie de mes Sauvages étoient allés pour quelques jours chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte du blé d'Inde : leur absence me donna le loisir de visiter les Amalingans, et dès le lendemain je m'embarquai dans un canot pour me rendre à leur village. Je n'avois plus qu'une lieue à faire pour arriver, lorsqu'ils

m'aperçurent ; et aussitôt ils me saluèrent par des décharges continuelles de fusils , qui ne cessèrent qu'à la descente du canot. Cet honneur qu'ils me rendoient , me répondoit déjà de leurs dispositions présentes. Je ne perdis point de temps ; et, dès que je fus arrivé , je fis planter une Croix , et ceux qui m'accompagnoient élevèrent au plutôt une chapelle qu'ils firent d'écorces , de la même manière que se font leurs cabanes , et y dressèrent un autel. Tandis qu'ils étoient occupés de ce travail , je visitai toutes les cabanes des Amalingans , pour les préparer aux instructions que je devois leur faire. Dès que je les commençai , ils se rendirent très-assidus à les entendre. Je les rassemblois trois fois par jour dans la chapelle : le matin après la messe , à midi , et le soir après la prière. Le reste de la journée je parcourois les cabanes , où je faisais encore des instructions particulières. Lorsqu'après plusieurs jours d'un travail continuel , je jugeai qu'ils étoient suffisamment instruits , je fixai le jour auquel ils viendroient se faire régénérer dans les eaux du saint baptême. Les premiers qui se rendirent à la chapelle , furent le capitaine , l'orateur , trois des plus considérables de la nation , avec deux femmes. Aussitôt après leur baptême , deux autres bandes , chacune de vingt Sauvages , se succédèrent , et reçurent la même grâce. Enfin , tous les autres continuèrent d'y venir ce jour-là et le lendemain.

Vous jugez assez , mon cher frère , que quelques travaux qu'essuie un missionnaire , il est bien dédommagé de ses fatigues par la douce consolation qu'il ressent d'avoir fait entrer une nation entière de Sauvages dans la voie du salut. Je me disposois à les quitter et à retourner dans mon village , lorsqu'un député vint me dire de leur part qu'ils s'étoient tous réunis dans un même lieu , et qu'ils me prioient de me rendre à leur assemblée. Aussitôt que je parus

au milieu d'eux, l'orateur m'adressant la parole au nom de tous les autres : « Notre père, me dit-il, » nous n'avons point de termès pour te témoigner » la joie inexprimable que nous ressentons tous » d'avoir reçu le baptême. Il nous semble main- » tenant que nous avons un autre cœur ; tout ce » qui nous faisoit de la peine est entièrement dis- » sipé ; nos pensées ne sont plus chancelantes ; le » baptême nous fortifie intérieurement, et nous » sommes bien résolus de l'honorer tout le temps » de notre vie. Voilà ce que nous te disons avant » que tu nous quittes. » Je leur répondis par un petit discours, où je les exhortois à persévérer dans la grâce singulière qu'ils avoient reçue, et à ne rien faire d'indigne de la qualité d'enfans de Dieu, dont ils avoient été honorés par le saint baptême. Comme ils se préparoient à partir pour la mer, je leur ajoutai qu'à leur retour nous déterminerions ce qui seroit le plus à propos, ou que nous allussions demeurer avec eux, ou qu'ils vissent former avec nous un seul et même village.

Le village où je demeure s'appelle Nanrantsouack ; et est placé dans un continent, qui est entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre. Cette mission est à environ quatre-vingts lieues de Pentagouet, et l'on compte cent lieues de Pentagouet au Port-Royal. Le fleuve de ma mission est le plus grand de tous ceux qui arrosent les terres des Sauvages. Il doit être marqué sur la carte, sous le nom de Kinibeki, ce qui a porté les Français à donner à ces Sauvages le nom de *Kanibals*. Ce fleuve se jette dans la mer à Sankderank, qui n'est qu'à cinq ou six lieues de Pemquit. Après l'avoir remonté quarante lieues depuis Sankderank, on arrive à mon village, qui est sur la hauteur d'une pointe de terre. Nous ne sommes éloignés que de deux journées tout au plus des habitations anglaises ; mais il nous faut plus de

quinze jours pour nous rendre à Québec, et ce voyage est très-pénible et très-incommode. Il étoit naturel que nos Sauvages fissent leur traite avec les Anglais, et il n'y a pas d'avantages que ceux-ci ne leur aient proposés pour les attirer et gagner leur amitié; mais tous leurs efforts ont été inutiles, et rien n'a pu les détacher de l'alliance des Français. Le seul lien qui nous les a si étroitement unis est leur ferme attachement à la foi catholique. Ils sont convaincus que s'ils se livroient aux Anglais, ils se trouveroient bientôt sans missionnaires, sans sacrifice, sans sacremens, et presque sans aucun exercice de religion, et que peu à peu ils se replongeroient dans leurs premières infidélités. Cette fermeté de nos Sauvages a été mise à toutes sortes d'épreuves de la part de ces redoutables voisins, sans que jamais ils aient pu rien obtenir.

Dans le temps que la guerre étoit sur le point de s'allumer entre les puissances de l'Europe, le gouverneur anglais, nouvellement arrivé à Boston, demanda à nos Sauvages une entrevue sur la mer, dans une île qu'il désigna. Ils y consentirent, et me prièrent de les y accompagner, pour me consulter sur les propositions artificieuses qui leur seroient faites, afin de s'assurer que leurs réponses n'auroient rien de contraire, ni à la religion, ni aux intérêts du service du Roi. Je les suivis, et mon intention étoit de me tenir simplement dans leur quartier pour les aider de mes conseils, sans paroître devant le gouverneur. Comme nous approchions de l'île, au nombre de plus de deux cents canots, les Anglais nous saluèrent par une décharge de tous les canons de leurs vaisseaux, et les Sauvages répondirent à ce salut par une décharge pareille de tous leurs fusils. Ensuite le gouverneur paroissant dans l'île, les Sauvages y abordèrent avec précipitation; ainsi, je me trouvai où je ne souhaitois pas être, et où le gou-

verneur ne souhaitoit pas que je fusse. Dès qu'il m'aperçut, il vint quelques pas au-devant de moi; et après les complimens ordinaires, il retourna au milieu de ses gens, et moi avec les Sauvages. « C'est » par ordre de notre Reine, leur dit-il, que je » viens vous voir : elle souhaite que nous vivions » en paix. Si quelque Anglais étoit assez imprudent » pour vous faire du tort, ne songez pas à vous en » venger, mais adressez-moi aussitôt votre plainte, » et je vous rendrai une prompte justice. S'il arri- » voit que nous eussions la guerre avec les Français, » demeurez neutres, et ne vous mêlez point de nos » différends : les Français sont aussi forts que nous; » ainsi, laissez-nous vider ensemble nos querelles. » Nous fournirons à tous vos besoins, nous pren- » drons vos pelleteries, et nous vous donnerons » nos marchandises à un prix modique. » Ma présence l'empêcha de dire tout ce qu'il prétendoit : car ce n'étoit pas sans dessein qu'il avoit amené un ministre avec lui.

Quand il eut cessé de parler, les Sauvages se retirèrent pour délibérer ensemble sur la réponse qu'ils avoient à faire. Pendant ce temps-là le gouverneur me tirant à part : « Je vous prie ; Monsieur, me » dit-il, de ne point porter vos Indiens à nous faire » la guerre. » Je lui répondis que ma religion et mon caractère de prêtre, m'engageoient à ne leur donner que des conseils de paix. Je parlois encore, lorsque je me vis tout à coup environné d'une vingtaine de jeunes guerriers, qui craignoient que le gouverneur ne voulût me faire enlever. Cependant les Sauvages s'avancèrent, et l'un d'eux fit au gouverneur la réponse suivante : « Grand capitaine, tu » nous dis de ne point nous joindre au Français, » supposé que tu lui declares la guerre ; sache » que le Français est mon frère ; nous avons une » même prière lui et moi, et nous sommes dans une

» même cabane à deux feux ; il a un feu , et moi  
 » l'autre. Si je te vois entrer dans la cabane du côté  
 » du feu où est assis mon frère le Français , je t'ob-  
 » serve de dessus ma natte , où je suis à l'autre feu.  
 » Si , en t'observant , je m'aperçois que tu portes  
 » une hache , j'aurai la pensée : Que prétend faire  
 » l'Anglais de cette hache ? Je me lève pour lors  
 » sur ma natte , pour considérer ce qu'il fera. S'il  
 » lève la hache pour frapper mon frère le Français ,  
 » je prends la mienne , et je cours à l'Anglais pour  
 » le frapper. Est-ce que je pourrais voir frapper  
 » mon frère dans ma cabane , et demeurer tran-  
 » quille sur ma natte ? Non , non , j'aime trop mon  
 » frère pour ne pas le défendre. Ainsi je te dis :  
 » Grand Capitaine , ne fais rien à mon frère , et je  
 » ne te ferai rien ; demeure tranquille sur ta natte ,  
 » et je demeurerai en repos sur la mienne. »

C'est ainsi que finit cette conférence. Peu de temps après , quelques-uns de nos Sauvages arrivèrent de Quebec , et publièrent qu'un vaisseau français y avoit apporté la nouvelle de la guerre allumée entre la France et l'Angleterre. Aussitôt nos Sauvages , après avoir délibéré selon leur coutume , ordonnèrent aux jeunes gens de tuer les chiens , pour faire le festin de guerre , et y connoître ceux qui voudroient s'y engager. Le festin se fit , on leva la chaudière , on dansa , et il se trouva deux cent cinquante guerriers. Après le festin , ils déterminèrent un jour pour venir se confesser. Je les exhortai à être aussi attachés à leur prière que s'ils étoient au village , à bien observer les lois de la guerre , à n'exercer aucune cruauté , à ne tuer personne que dans la chaleur du combat , à traiter humainement ceux qui se rendroient prisonniers , etc.

La manière dont ces peuples font la guerre , rend une poignée de leurs guerriers plus redoutables que ne le seroit un corps de deux ou trois mille soldats

européens. Dès qu'ils sont entrés dans le pays ennemi, ils se divisent en différens partis, l'un de trente guerriers, l'autre de quarante, etc. Ils disent aux uns : à vous on donne ce hameau à manger (c'est leur expression) ; à vous autres on donne ce village, etc. Ensuite le signal se donne pour frapper tous ensemble et en même temps dans les diverses contrées. Nos deux cent cinquante guerriers se répandirent à plus de vingt lieues de pays où il y avoit des villages, des hameaux et des maisons. Au jour marqué, ils donnèrent tous ensemble dès le grand matin ; en un seul jour ils défirent tout ce qu'il y avoit d'Anglais ; ils en tuèrent plus de deux cents, firent cent cinquante prisonniers, et n'eurent de leur part que quelques guerriers blessés assez légèrement. Ils revinrent de cette expédition au village, ayant chacun deux canots chargés du butin qu'ils avoient fait. Pendant tout le temps que dura la guerre, ils portèrent la désolation dans toutes les terres qui appartiennent aux Anglais ; ils ravagèrent leurs villages, leurs forts, leurs métairies, enlevèrent une infinité de bestiaux, et firent plus de six cents prisonniers. Aussi ces Messieurs, persuadés avec raison qu'en maintenant mes Sauvages dans leur attachement à la foi catholique, je resserre de plus en plus les liens qui les unissent aux Français, ont-ils mis en œuvre toutes sortes de ruses et d'artifices pour les détacher de moi. Il n'y a point d'offres ni de promesses qu'ils ne leur aient faites, s'ils vouloient me livrer entre leurs mains, ou du moins me renvoyer à Quebec, et prendre en ma place un de leurs ministres. Ils ont fait plusieurs tentatives pour me surprendre et pour me faire enlever ; ils en sont venus même jusqu'à promettre mille livres sterlings à celui qui leur porteroit ma tête. Vous croyez bien, mon cher frère, que ces menaces ne sont pas capables de m'intimider, ni de ralentir mon zèle ; trop heureux si j'en



devenois la victime , et si Dieu me jugeoit digne d'être chargé de fers , et de verser mon sang pour le salut de mes chers Sauvages.

Aux premières nouvelles qui vinrent de la paix faite en Europe , le gouverneur de Boston fit dire à nos Sauvages que , s'ils vouloient bien s'assembler dans un lieu qu'il leur désignoit , il conférerait avec eux sur la conjoncture présente des affaires. Tous les Sauvages se rendirent au lieu marqué , et le gouverneur leur parla ainsi : « Toi homme Naranhous , » je t'apprends que la paix est faite entre le Roi de » France et notre Reine , et que , par le traité de » paix , le Roi de France cède à notre Reine , Plai- » sance et Portrail , avec toutes les terres adjacentes. » Ainsi , si tu veux , nous vivrons en paix toi et moi. » Nous y étions autrefois ; mais les suggestions des » Français te l'ont fait rompre , et c'est pour lui » plaire que tu es venu nous tuer. Oublions toutes » ces méchantes affaires , et jetons-les dans la mer , » afin qu'elles ne paroissent plus , et que nous soyons » bons amis.

» Cela est bien , répondit l'orateur au nom des » Sauvages , que les rois soient en paix ; j'en suis » bien aise , et je n'ai pas de peine non plus à la » faire avec toi. Ce n'est point moi qui te frappe de- » puis douze ans ; c'est le Français qui s'est servi de » mon bras pour te frapper. Nous étions en paix , » il est vrai , j'avois même jeté ma hache je ne sais » où ; et comme j'étois en repos sur ma natte , ne » pensant à rien , des jeunes gens m'apportèrent » une parole , que le gouverneur de Canada m'en- » voyoit , par laquelle il me disoit : mon fils , l'An- » glais m'a frappé , aide-moi à m'en venger , prends » ta hache , et frappe l'Anglais. Moi , qui ai toujours » écouté la parole du gouverneur français , je cherche » ma hache , je la trouve toute rouillée ; je l'accom- » mode , je la pends à ma ceinture pour te venir » frapper.

» frapper. Maintenant le Français me dit de la mettre  
 » bas ; je la jette bien loin, pour qu'on ne voie plus  
 » le sang dont elle est rougie. Ainsi, vivons en  
 » paix, j'y consens. Mais tu dis que le Français t'a  
 » donné Plaisance et Portrail, qui est dans mon voi-  
 » sinage, avec toutes les terres adjacentes : il te don-  
 » nera tout ce qu'il voudra ; pour moi j'ai ma terre  
 » que le Grand Génie m'a donnée pour vivre : tant  
 » qu'il y aura un enfant de ma nation, il combattra  
 » pour la conserver. » Tout se termina ainsi à  
 l'amiable ; le gouverneur fit un grand festin aux Sau-  
 vages ; après quoi chacun se retira.

Les heureuses conjonctures de la paix, et la tran-  
 quillité dont on commençoit de jouir, firent naître  
 la pensée à nos Sauvages de rebâtir notre église, qui  
 avoit été ruinée dans une subite irruption que firent  
 les Anglais, pendant qu'ils étoient absens du village.  
 Comme nous sommes fort éloignés de Quebec, et  
 beaucoup plus près de Boston, ils y députèrent quel-  
 ques-uns des principaux de la nation, pour deman-  
 der des ouvriers, avec promesse de payer libérale-  
 ment leurs travaux. Le gouverneur les reçut avec  
 de grandes démonstrations d'amitié, et leur fit toutes  
 sortes de caresses. « Je veux moi-même rétablir votre  
 » église, leur dit-il, et j'en userai mieux avec vous  
 » que n'a fait le gouverneur français, que vous ap-  
 » pelez votre père. Ce seroit à lui à la rebâtir,  
 » puisque c'est lui, en quelque sorte, qui l'a rui-  
 » née, en vous portant à me frapper ; car pour moi  
 » je me défends comme je puis, au lieu que lui,  
 » après s'être servi de vous pour sa défense, il vous  
 » abandonne. J'agirai bien mieux avec vous : car,  
 » non-seulement je vous accorde des ouvriers, je  
 » veux encore les payer moi-même, et faire tous  
 » les frais de l'édifice que vous voulez construire.  
 » Mais comme il n'est pas raisonnable que moi, qui  
 » suis Anglais, je fasse bâtir une église sans y mettre

T. IV.

9

» un ministre anglais pour la garder et pour y en-  
» seigner la prière, je vous en donnerai un dont  
» vous serez contens, et vous renverrez à Quebec le  
» ministre français qui est dans votre village. »  
« Ta parole m'étonne, répondit le député des  
» Sauvages, et je t'admire dans la proposition que  
» tu me fais. Quand tu es venu ici, tu m'as vu long-  
» temps avant les gouverneurs français; ni ceux qui  
» t'ont précédé, ni tes ministres, ne m'ont jamais  
» parlé de prière, ni du Grand Génie. Ils ont vu  
» mes pelleteries, mes peaux de castor et d'orignal,  
» et c'est à quoi uniquement ils ont pensé; c'est ce  
» qu'ils ont recherché avec empressement; je ne  
» pouvois leur en fournir assez, et quand j'en ap-  
» portois beaucoup, j'étois leur grand ami, et voilà  
» tout. Au contraire, mon canot s'étant un jour  
» égaré, je perdis ma route, et j'errai à l'aventure,  
» jusqu'à ce qu'enfin j'abordai près de Quebec, dans  
» un grand village d'Algonkins, que les Robes noires  
» (les Jésuites) enseignoient. A peine fus-je arrivé  
» qu'une Robe noire vint me voir. J'étois chargé de  
» pelleteries, la Robe noire française ne daigna pas  
» seulement les regarder: il me parla d'abord du Grand  
» Génie, du paradis, de l'enfer, et de la prière qui  
» est la seule voie d'arriver au ciel. Je l'écoutai avec  
» plaisir, et je goûtois si fort ses entretiens, que je  
» restai long-temps dans ce village pour l'entendre.  
» Enfin, la prière me plut, et je l'engageai à m'in-  
» struire; je demandai le baptême et je le reçus. En-  
» suite je retourne dans mon pays, et je raconte  
» ce qui m'est arrivé: on porte envie à mon bon-  
» heur; on veut y participer, on part pour aller  
» trouver la Robe noire et lui demander le baptême.  
» C'est ainsi que le Français en a usé envers moi.  
» Si, dès que tu m'as vu, tu m'avois parlé de la  
» prière, j'aurois eu le malheur de prier comme toi;  
» car je n'étois pas capable de démêler si ta prière

» étoit bonne. Ainsi, je te dis que je tiens la prière  
» du Français; je l'agrée, et je la conserverai jus-  
» qu'à ce que la terre brûle et finisse. Garde donc  
» tes ouvriers, ton argent et ton ministre, je ne t'en  
» parle plus : je dirai au gouverneur français, mon  
» père, de m'en envoyer. »

En effet, M. le gouverneur n'eut pas plutôt appris la ruine de notre église, qu'il nous envoya des ouvriers pour la rebâtir. Elle est d'une beauté qui la feroit estimer en Europe, et je n'ai rien épargné pour la décorer. Vous avez pu voir par le détail que je vous ai fait dans ma lettre à mon neveu, qu'au fond de ces forêts, et parmi ces nations sauvages, le service divin se fait avec beaucoup de décence et de dignité. C'est à quoi je suis très-attentif, non-seulement lorsque les Sauvages demeurent dans le village, mais encore tout le temps qu'ils sont obligés d'habiter les bords de la mer, où ils vont deux fois chaque année, pour y trouver de quoi vivre. Nos Sauvages ont si fort dépeuplé leur pays de bêtes, que depuis dix ans on n'y trouve plus ni orignaux, ni chevreuils. Les ours et les castors y sont devenus très-rares. On n'a guère pour vivre que du blé de Turquie, des fèves et des citrouilles. Ils écrasent le blé entre deux pierres pour le réduire en farine; ensuite ils en font de la bouillie, qu'ils assaisonnent quelquefois avec de la graisse, ou avec du poisson sec. Lorsque le blé leur manque, ils cherchent dans les champs labourés, des pommes de terre, ou bien du gland, qu'ils estiment autant que du blé; après l'avoir fait sécher, ils le font cuire dans une chaudière avec de la cendre, pour en ôter l'amertume. Pour moi, je le mange sec, et il me tient lieu de pain.

En un certain temps, ils se rendent à une rivière peu éloignée, où, pendant un mois, les poissons montent en si grande quantité, qu'on en rempliroit cinquante mille barriques en un jour, si l'on pou-

voit suffire à ce travail. Ce sont des espèces de gros harengs fort agréables au goût quand ils sont frais ; ils sont pressés les uns sur les autres à un pied d'épaisseur , et on les puise comme de l'eau. Les Sauvages les font sécher pendant huit ou dix jours , et ils en vivent pendant tout le temps qu'ils ensementent leurs terres. Ce n'est qu'au printemps qu'il sèment le blé , et ils ne lui donnent la dernière façon que vers la Fête-Dieu. Après quoi , ils délibèrent vers quel endroit de la mer ils iront chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte , qui ne se fait ordinairement qu'un peu après l'Assomption. Après avoir délibéré , ils m'envoient prier de me rendre à leur assemblée. Aussitôt que j'y suis arrivé , l'un d'eux me parle ainsi au nom de tous les autres : « Notre » père , ce que je te dis , c'est ce que te disent tous » ceux que tu vois ici ; tu nous connois , tu sais que » nous manquons de vivres ; à peine avons-nous pu » donner la dernière façon à nos champs , et nous » n'avons d'autre ressource jusqu'à la récolte , que » d'aller chercher des alimens sur le bord de la mer. » Il seroit dur pour nous d'abandonner notre prière ; » c'est pourquoi , nous espérons que tu voudras » bien nous accompagner , afin qu'en cherchant de » quoi vivre , nous n'interrompions point notre » prière. Tels et tels t'embarqueront , et ce que tu » auras à porter , sera dispersé dans les autres canots. Voilà ce que j'ai à te dire. » Je ne leur ai pas plutôt répondu *kekikberba* (c'est un terme sauvage qui veut dire, je vous écoute, mes enfans, j'accorde ce que vous demandez) , que tous crient ensemble *8ri8rie* , qui est un terme de remerciement. Aussitôt après on part du village.

Dès qu'on est arrivé à l'endroit où l'on doit passer la nuit , on plante des perches d'espace en espace , de la forme d'une chapelle ; on l'entoure d'une grande tente de coutil , et elle n'est ouverte que par

devant. Tout est dressé en un quart-d'heure. Je fais toujours porter avec moi une belle planche de cèdre, longue de quatre pieds, avec ce qui doit la soutenir : c'est ce qui sert d'autel, au-dessus duquel on place un dais fort propre. J'orne le dedans de la chapelle de très-belles étoffes de soie ; une natte de jonc teinte et bien travaillée, ou bien une grande peau d'ours sert de tapis. On porte cela tout préparé, et il n'y a qu'à le placer dès que la chapelle est dressée. La nuit je prends mon repos sur un tapis ; les Sauvages dorment à l'air en pleine campagne, s'il ne pleut pas ; s'il tombe de la pluie ou de la neige, ils se couvrent des écorces qu'ils portent avec eux, et qui sont roulées comme de la toile. Si la course se fait en hiver, on ôte la neige de l'espace que doit occuper la chapelle, et on la dresse à l'ordinaire. On y fait chaque jour la prière du soir et du matin, et j'y offre le saint sacrifice de la messe.

Quand les Sauvages sont arrivés au terme de leur voyage, ils s'occupent dès le lendemain à élever une église, qu'ils dressent avec leurs écorces. Je porte avec moi ma chapelle, et tout ce qui est nécessaire pour orner le chœur, que je fais tapisser d'étoffes de soie et de belles indiennes. Le service divin s'y fait comme au village ; et en effet, ils forment une espèce de village de toutes leurs cabanes faites d'écorce, qu'ils dressent en moins d'une heure. Après l'Assomption, ils quittent la mer et retournent au village pour faire leur récolte. Ils y ont de quoi vivre fort pauvrement jusqu'après la Toussaint, qu'ils retournent une seconde fois à la mer. C'est dans cette saison-là qu'ils font bonne chère. Outre les grands poissons, les coquillages et les fruits, ils trouvent des outardes, des canards, et toute sorte de gibier, dont la mer est toute couverte dans l'endroit où ils cabanent, qui est partagé par un grand nombre de petites îles. Les chasseurs qui partent le

matin pour la chasse des canards et autres espèces de gibier, en tuent quelquefois une vingtaine d'un seul coup de fusil. Vers la Purification, ou au plus tard vers le mercredi des Cendres, on retourne au village; il n'y a que les chasseurs qui se dispersent pour aller à la chasse des ours, des orignaux, des chevreuils et des castors.

Ces bons Sauvages m'ont souvent donné des preuves du plus sincère attachement, surtout en deux occasions, où me trouvant avec eux sur les bords de la mer, ils prirent vivement l'alarme à mon sujet. Un jour qu'ils étoient occupés de leur chasse, le bruit se répandit tout à coup, qu'un parti anglais avoit fait irruption dans mon quartier, et m'avoit enlevé. A l'heure même ils s'assemblèrent, et le résultat de leur délibération fut qu'ils poursuivroient ce parti jusqu'à ce qu'ils l'eussent atteint, et qu'ils m'arracheroient de ses mains, dût-il leur en coûter la vie. Ils députèrent au même instant deux jeunes Sauvages vers mon quartier, assez avant dans la nuit. Lorsqu'ils entrèrent dans ma cabane, j'étois occupé à composer la vie d'un saint en langue sauvage.

« Ah ! notre père, s'écrièrent-ils, que nous sommes  
 » aises de te voir ! — J'ai pareillement bien de la  
 » joie de vous voir, leur répondis-je ; mais  
 » qu'est-ce qui vous amène ici par un temps si af-  
 » freux ? — C'est vainement que nous sommes ve-  
 » nus, me dirent-ils ; on nous avoit assuré que des  
 » Anglais t'avoient enlevé : nous venions pour ob-  
 » server leurs traces, et nos guerriers ne tarderont  
 » guère à venir pour les poursuivre et pour atta-  
 » quer le fort, où, si la nouvelle eût été vraie, les  
 » Anglais t'auroient sans doute renfermé. — Vous  
 » voyez, mes enfans, leur répondis-je, que vos  
 » craintes sont mal fondées ; mais l'amitié que mes  
 » enfans me témoignent, me remplit le cœur de  
 » joie ; car c'est une preuve de leur attachement à

» la prière. Demain , vous partirez d'abord après la  
» messe , pour détromper au plutôt nos braves guer-  
» riers , et les délivrer de toute inquiétude. »

Une autre alarme , également fausse , me jeta dans de grands embarras , et m'exposa à périr de faim et de misère. Deux Sauvages vinrent en hâte dans mon quartier , pour m'avertir qu'ils avoient vu les Anglais à une demi-journée : « Notre père , me dirent-ils , il n'y a point de temps à perdre ; il faut que tu te retires , tu risquerois trop de demeurer ici ; pour nous , nous les attendons , et peut-être irons-nous au-devant d'eux. Les coureurs partent en ce moment pour les observer : mais pour toi , il faut que tu ailles au village avec ces gens-ci que nous amenons pour t'y conduire. Quand nous te saurons en lieu de sûreté , nous serons tranquilles. » Je partis dès la pointe du jour avec dix Sauvages qui me servoient de guides ; mais après quelques jours de marche , nous nous trouvâmes à la fin de nos petites provisions. Mes conducteurs tuèrent un chien qui les suivoit , et le mangèrent ; ils en vinrent ensuite à des sacs de loups marins , qu'ils mangèrent pareillement. C'est à quoi il ne m'étoit pas possible de tâter. Tantôt je vivois d'une espèce de bois qu'on faisoit bouillir , et qui étant cuit est aussi tendre que des raves à moitié cuites , à la réserve du cœur qui est très-dur , et qu'on jette : ce bois n'avoit pas mauvais goût , mais j'avois une peine extrême à l'avalier ; tantôt on trouvoit attachées aux arbres , de ces excroissances de bois qui sont blanches comme de gros champignons : on les faisoit cuire , et on les réduisoit en une espèce de bouillie ; mais il s'en falloit bien qu'elles en eussent le goût. D'autres fois on faisoit sécher au feu de l'écorce de chêne vert , on la piloït ensuite , et on en faisoit de la bouillie , ou bien l'on faisoit sécher ces feuilles qui poussent dans les fentes des rochers , et qu'on nomme tripes de



roche ; quand elles sont cuites, on en fait une bouillie fort noire et désagréable. Je mangeai de tout cela, car il n'y a rien que la faim ne dévore.

Avec de pareils alimens, nous ne pouvions faire que de fort petites journées. Nous arrivâmes cependant à un lac qui commençoit à dégeler, et où il y avoit déjà quatre doigts d'eau sur la glace. Il fallut le traverser avec nos raquettes ; mais comme ces raquettes sont faites d'aiguillettes de peau, dès qu'elles furent mouillées, elles devinrent fort pesantes, et rendirent notre marche bien plus difficile. Quoiqu'un de nos gens marchât à notre tête pour sonder le chemin, j'enfonçai tout à coup jusqu'aux genoux ; un autre qui marchoit à côté de moi, enfonça aussitôt jusqu'à la ceinture, en s'écriant : Mon père, je suis mort. Comme je m'approchois de lui pour lui tendre la main, j'enfonçai moi-même encore plus avant. Enfin, ce ne fut pas sans beaucoup de peine que nous nous tirâmes de ce danger, par l'embarras que nous causoient nos raquettes, dont nous ne pouvions pas nous défaire. Néanmoins, je courus encore moins de risques de me noyer, que de mourir de froid au milieu de ce lac à demi-glacé.

De nouveaux dangers nous attendoient le lendemain, au passage d'une rivière qu'il nous fallut traverser sur des glaces flottantes. Nous nous en tirâmes heureusement, et enfin nous arrivâmes au village. Je fis d'abord déterrer un peu de blé d'Inde que j'avois laissé dans ma maison, et j'en mangeai, tout cru qu'il étoit, pour apaiser la première faim, tandis que ces pauvres Sauvages se donnoient toute sorte de mouvemens pour me bien régaler. Et en effet, le repas qu'ils m'apprêtèrent, quelque frugal et quelque peu appétissant qu'il vous paroîtra, étoit, dans leur idée, un véritable festin. Ils me servirent d'abord un plat de bouillie faite de blé d'Inde. Pour le second service, ils me donnèrent un petit morceau d'ours,

avec des glands et une galette de blé d'Inde cuite sous la cendre. Enfin, le troisième service qui formoit le dessert, consistoit en un épi de blé d'Inde, grillé devant le feu, avec quelques grains du même blé cuits sous la cendre. Comme je leur demandois pourquoi ils m'avoient fait faire si bonne chère. « Hé » quoi ! notre père, me répondirent-ils, il y a deux » jours que tu n'as rien mangé ; pouvions-nous faire » moins ? Eh ! plutôt à Dieu que nous puissions bien » souvent te régaler de la sorte ! »

Tandis que je songeois à me remettre de mes fatigues, un des Sauvages qui étoient cabanés sur le bord de la mer, et qui ignoroit mon retour au village, causa une nouvelle alarme. Etant venu dans mon quartier, et ne m'y trouvant point, non plus que ceux qui étoient cabanés avec moi, il ne douta point que nous n'eussions été enlevés par un parti anglais ; et suivant son chemin pour en aller donner avis à ceux de son quartier, il arriva sur le bord d'une rivière. Là, il lève l'écorce d'un arbre, sur laquelle il peint avec du charbon les Anglais autour de moi, et l'un d'eux qui me coupoit la tête. ( C'est-là toute l'écriture des Sauvages, et ils s'entendent aussi bien entr'eux par ces sortes de figures, que nous nous entendons par nos lettres ). Il met aussitôt cette espèce de lettre autour d'un bâton qu'il plante sur le bord de la rivière, afin d'instruire les passans de ce qui m'étoit arrivé. Peu de temps après, quelques Sauvages qui passaient par-là dans six canots, pour venir au village, aperçurent cette écorce : « Voilà une » écriture, dirent-ils ; voyons ce qu'elle apprend. » Hélas ! s'écrièrent-ils en la lisant, les Anglais ont » tué ceux du quartier de notre père : pour ce qui » est de lui, ils lui ont coupé la tête. » Ils ôtèrent aussitôt la tresse de leurs cheveux qu'ils laissèrent négligemment éparpillés sur leurs épaules, et s'assirent auprès du bâton jusqu'au lendemain, sans dire un

seul mot. Cette cérémonie est parmi eux la marque de la plus grande affliction. Le lendemain, ils continuèrent leur route jusqu'à une demi-lieue du village où ils s'arrêtèrent : puis ils envoyèrent l'un d'eux dans les bois jusqu'auprès du village, afin de voir si les Anglais n'étoient pas venus brûler le fort et les cabanes. Je récitois mon bréviaire en me promenant le long du fort et de la rivière, lorsque ce Sauvage arriva vis-à-vis de moi à l'autre bord. Aussitôt qu'il m'aperçut : « Ah ! mon père, s'écria-t-il, que je suis aise » de te voir ! Mon cœur étoit mort, et il revit en te » voyant. Nous avons vu l'écriture qui disoit que les » Anglais t'avoient coupé la tête. Que je suis aise » qu'elle ait menti ! » Comme je lui proposois de lui envoyer un canot pour passer la rivière : « Non, ré- » pondit-il, c'est assez que je t'aie vu ; je retourne » sur mes pas pour porter cette agréable nouvelle à » ceux qui m'attendent, et nous viendrons bientôt » te rejoindre. » En effet, ils arrivèrent ce jour-là même.

Je crois, mon très-cher frère, avoir satisfait à ce que vous souhaitiez de moi, par le précis que je viens de vous faire de la nature de ce pays, du caractère de nos Sauvages, de mes occupations, de mes travaux, et des dangers auxquels je suis exposé. Vous jugerez, sans doute, que c'est de la part des Anglais de notre voisinage, que j'ai le plus à craindre. Il est vrai que depuis long-temps ils ont conjuré ma perte ; mais ni leur mauvaise volonté pour moi, ni la mort dont ils me menacent (1), ne pourront jamais me séparer de mon ancien troupeau ; je le recommande à vos saintes prières, et je suis avec le plus tendre attachement, etc.

---

(1) Il fut massacré l'année suivante.

## L E T T R E

*Du père de la Chasse , supérieur général des missions de la Nouvelle-France , au père\*\*\* de la même Compagnie.*

A Quebec , le 29 octobre 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

*La paix de N. S.*

DANS l'extrême douleur que nous ressentons de la perte d'un de nos plus anciens missionnaires , c'est une douce consolation pour nous , qu'il ait été la victime de sa charité , et de son zèle à maintenir la foi dans le cœur de ses néophytes. D'autres lettres vous ont déjà appris la source de la guerre qui s'est allumée entre les Anglais et les Sauvages : dans ceux-là , le désir d'étendre leur domination ; dans ceux-ci , l'horreur de tout assujettissement et l'attachement à leur religion , ont causé d'abord des mésintelligences qui ont enfin été suivies d'une rupture ouverte.

Le père Rasles , missionnaire des Abnakis , étoit devenu fort odieux aux Anglais. Convaincus que son application à fortifier les Sauvages dans la foi , formoit le plus grand obstacle au dessein qu'ils avoient d'envahir leurs terres , ils avoient proscrit sa tête , et plus d'une fois ils avoient tenté de l'enlever ou de le faire périr. Enfin , ils sont venus à bout de satisfaire les transports de leur haine , et de se délivrer de l'homme apostolique ; mais en même temps ils lui ont procuré un mort glorieuse , qui fut toujours l'objet de ses desirs ; car nous savons qu'il aspiroit depuis long-temps au bonheur de sacrifier sa vie

pour son troupeau. Je vais vous décrire en peu de mots les circonstances de cet événement.

Après plusieurs hostilités faites de part et d'autre entre les deux nations, une petite armée d'Anglais et de Sauvages leurs alliés, au nombre de onze cents hommes, vint attaquer à l'improviste le village de Nanrantsouak. Les broussailles épaisses dont ce village est environné les aidèrent à cacher leur marche; et comme d'ailleurs il n'étoit point fermé de palissades, les Sauvages, pris au dépourvu, ne s'aperçurent de l'approche des ennemis, que par la décharge générale de leurs mousquets, dont toutes les cabanes furent criblées. Il n'y avoit alors que cinquante guerriers dans le village. Au premier bruit de mousqueterie, ils prirent tumultuairement les armes, et sortirent de leurs cabanes pour faire tête à l'ennemi. Leur dessein étoit, non pas de soutenir témérairement le choc de tant de combattans; mais de favoriser la fuite des femmes et des enfans, et de leur donner le temps de gagner l'autre côté de la rivière, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglais.

Le père Rasles averti par les clameurs et le tumulte, du péril qui menaçoit ses néophytes, sortit promptement de sa maison, et se présenta sans crainte aux ennemis. Il se promettoit, ou de suspendre par sa présence leurs premiers efforts, ou du moins d'attirer sur lui seul leur attention, et aux dépens de sa vie de procurer le salut de son troupeau. Aussitôt qu'ils l'aperçurent, il s'éleva un cri général qui fut suivi d'une grêle de mousqueterie qu'on fit pleuvoir sur lui. Il tomba mort au pied d'une grande croix qu'il avoit plantée au milieu du village, pour marquer la profession publique qu'on y faisoit d'y adorer un Dieu crucifié. Sept Sauvages qui l'environnoient, et qui exposoient leur vie pour conserver celle de leur père, furent tués à ses côtés.

La mort du pasteur consterna le troupeau : les

Sauvages prirent la fuite, et passèrent la rivière, partie à gué et partie à la nage. Ils eurent à essayer toute la fureur des ennemis, jusqu'au moment qu'ils se retirèrent dans les bois qui sont de l'autre côté de la rivière. Ils s'y trouvèrent rassemblés au nombre de cent cinquante. De plus de deux mille coups de fusil qu'on tira sur eux, il n'y eut que trente personnes de tuées, y comprenant les femmes et les enfans, et quatorze blessés. Les Anglais ne s'attachèrent point à poursuivre les fuyards; ils se contentèrent de piller et de brûler le village; le feu qu'ils mirent à l'église fut précédé de l'indigne profanation des vases sacrés et du corps adorable de Jésus-Christ.

La retraite précipitée des ennemis permit aux Nanrantsouakiens de retourner au village. Dès le lendemain ils visitèrent les débris de leurs cabanes, tandis que de leur côté les femmes cherchoient des herbes et des plantes propres à panser les blessés. Leur premier soin fut de pleurer sur le corps de leur saint missionnaire; ils le trouvèrent percé de mille coups, sa chevelure enlevée, le crâne enfoncé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés, et tous les membres mutilés. On ne peut guère attribuer qu'aux Sauvages alliés des Anglais, ces sortes d'inhumanités exercées sur un corps privé de sentiment et de vie. Après que ces fervens Chrétiens eurent lavé et baisé plusieurs fois le respectable dépôt de leur père, ils l'inhumèrent dans l'endroit même où la veille il avoit célébré le saint sacrifice de la messe, c'est-à-dire, à la place où étoit l'autel avant l'incendie de l'église.

C'est par une mort si précieuse que cet homme apostolique finit, le 23 août de cette année, une carrière de trente-sept ans passés dans les travaux pénibles de cette mission. Il étoit dans la soixante-septième année de sa vie. Ses jeûnes et ses fatigues continuelles avoient à la fin affoibli son tempérament;

il se traînoit avec assez de peine depuis environ dix-neuf ans qu'il fit une chute, où il se rompit tout à la fois la cuisse droite et la jambe gauche. Il arriva alors que le calus s'étant mal formé dans l'endroit de la fracture, il fallut lui rompre la jambe gauche de nouveau. Dans le temps qu'on la tiroit le plus violemment, il soutint cette douloureuse opération avec une fermeté extraordinaire et une tranquillité admirable. Notre médecin (M. Sarrazin), qui fut présent, en parut si étonné, qu'il ne put s'empêcher de lui dire : *Hé ! mon père, laissez du moins échapper quelques plaintes, vous en avez tant de sujet !*

Le père Rasles joignit aux talens qui font un excellent missionnaire, les vertus que demande le ministère évangélique pour être exercé avec fruit parmi nos Sauvages. Il étoit d'une santé robuste ; et je ne sache pas qu'à la réserve de l'accident dont je viens de parler, il ait eu jamais la moindre indisposition. Nous étions surpris de sa facilité et de son application à apprendre les différentes langues sauvages. Il n'y en a aucune dans ce continent dont il n'eût quelque teinture. Outre la langue abnakise, qu'il a parlée le plus long-temps, il savoit encore la hurone, l'otaouaise et l'illinoise. Il s'en est servi avec fruit dans les différentes missions où elles sont en usage. Depuis son arrivée en Canada, on ne le vit jamais démentir son caractère ; il fut toujours ferme et courageux, dur à lui-même, tendre et compatissant à l'égard des autres.

Il y a trois ans que, par ordre de M. notre Gouverneur, je fis un tour dans l'Acadie. M'entretenant avec le père Rasles, je lui représentai qu'au cas qu'on déclarât la guerre aux Sauvages, il couroit risque de la vie ; que son village n'étant qu'à quinze lieues des forts anglais, se trouvoit exposé aux premières irruptions ; que sa conservation étoit nécessaire à son troupeau, et qu'il falloit prendre des

mesures pour mettre ses jours en sûreté. *Mes mesures sont prises*, me répondit-il d'un ton ferme, *Dieu m'a confié ce troupeau, je suivrai son sort, trop heureux de m'immoler pour lui.* Il répétoit souvent la même chose à ses néophytes, pour fortifier leur constance dans la foi. *Nous n'avons que trop éprouvé*, m'ont-ils dit eux-mêmes, *que ce cher père nous parloit de l'abondance du cœur; nous l'avons vu d'un air tranquille et serein affronter la mort, s'opposer lui seul à la fureur de l'ennemi, retarder ses premiers efforts pour nous donner le temps de fuir le danger, et de conserver nos vies.*

Comme sa tête avoit été mise à prix, et que l'on avoit tenté diverses fois de l'enlever, au dernier printemps les Sauvages lui proposèrent de le conduire plus avant dans les terres du côté de Quebec, où il seroit à couvert des périls dont sa vie étoit menacée. *Quelle idée avez-vous donc de moi*, leur répondit-il avec un air d'indignation! *me prenez-vous pour un lâche déserteur? Hé! que deviendroît votre foi si je vous abandonnois? Votre salut m'est plus cher que la vie.*

Il étoit infatigable dans les exercices de son zèle: sans cesse occupé à exhorter les Sauvages à la vertu, il ne pensoit qu'à en faire de fervens Chrétiens. Sa manière de prêcher véhémement et pathétique, faisoit de vives impressions sur les cœurs. Quelques familles de *Loups* (nations sauvages), arrivées tout récemment d'Orange, m'ont déclaré, la larme à l'œil, qu'elles lui étoient redevables de leur conversion au christianisme, et qu'ayant reçu de lui le baptême depuis environ trente ans, les instructions qu'il leur avoit faites pour lors, n'avoient pu s'effacer de leurs esprits, tant sa parole étoit efficace et laissoit de profondes traces dans le cœur de ceux qui l'écoutoient. Il ne se contentoit pas d'instruire presque tous les jours les Sauvages dans son église, il les visitoit



souvent dans leurs cabanes : ses entretiens familiers les charmoient : il savoit les assaisonner d'une gaieté sainte qui plaît beaucoup plus aux Sauvages qu'un air grave et sombre ; aussi avoit-il l'art de leur persuader tout ce qu'il vouloit ; il étoit parmi eux comme un maître au milieu de ses élèves.

Nonobstant les continuelles occupations de son ministère , il n'omit jamais les saintes pratiques qui s'observent dans nos maisons. Il se levait et faisoit son oraison à l'heure qui y est marquée. Il ne se dispensa jamais des huit jours de la retraite annuelle ; il s'étoit prescrit pour la faire les premiers jours de carême , qui est le temps que le Sauveur entra dans le désert. *Si l'on ne fixe un temps dans l'année pour ces saints exercices , me disoit-il un jour , les occupations se succèdent les unes aux autres , et après bien des délais on court risque de ne pas trouver le loisir de s'en acquitter.*

La pauvreté religieuse éclatoit dans toute sa personne , dans ses meubles , dans son vivre , dans ses habits. Il s'interdit , par esprit de mortification , l'usage du vin , même lorsqu'il se trouvoit au milieu des Français ; de la bouillie faite de farine de blé d'Inde fut sa nourriture ordinaire. Durant certains hivers , où quelquefois les Sauvages manquent de tout , il se vit réduit à vivre de glands ; loin de se plaindre alors , il ne parut jamais plus content. Les trois dernières années de sa vie , la guerre ayant empêché les Sauvages de chasser librement et d'ensemencer leurs terres , les besoins devinrent extrêmes , et le missionnaire se trouva dans une affreuse disette. On avoit soin de lui envoyer de Quebec les provisions nécessaires à sa subsistance. *Je suis honteux , m'écrivoit-il , du soin que vous prenez de moi : un missionnaire né pour souffrir ne doit pas être si bien traité.*

Il ne souffroit pas que personne lui prêtât la main

main pour l'aider dans ses besoins les plus ordinaires, et il se servit toujours lui-même. C'étoit lui qui cultivoit son jardin, qui préparoit son bois de chauffage, sa cabane et sa sagamité, qui rapiéçoit ses habits déchirés, cherchant par esprit de pauvreté à les faire durer le plus long-temps qu'il lui étoit possible. La soutane qu'il portoit lorsqu'il fut tué, parut si usée et en si mauvais état à ceux qui l'en dépouillèrent, qu'ils ne daignèrent pas se l'approprier, comme ils en eurent d'abord le dessein. Ils la rejetèrent sur son corps, et elle nous fut renvoyée à Quebec. Autant il se traitoit durement lui-même, autant il étoit compatissant et charitable pour les autres. Il n'avoit rien à lui, et tout ce qu'il recevoit, il le distribuoit aussitôt à ses pauvres néophytes. Aussi la plupart ont-ils donné à sa mort des démonstrations de douleur plus vive, que s'ils eussent perdu leurs parens les plus proches. Il prenoit un soin extraordinaire d'orner et d'embellir son église, persuadé que cet appareil extérieur qui frappe les sens, anime la dévotion des barbares, et leur inspire une plus profonde vénération pour nos saints mystères. Comme il savoit un peu de peinture, et qu'il tournoit assez proprement, elle étoit décorée de plusieurs ouvrages qu'il avoit travaillés lui-même.

Vous jugez bien, mon révérend père, que ses vertus dont la Nouvelle-France a été témoin depuis tant d'années, lui avoient concilié le respect et l'affection des Français et des Sauvages. Aussi est-il universellement regretté. Personne ne doute qu'il n'ait été immolé en haine de son ministère et de son zèle à établir la vraie foi dans le cœur des Sauvages. C'est l'idée qu'en a M. de Bellemont, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. Lui ayant demandé les suffrages accoutumés pour le défunt, à cause de la communication de prières qui est entre nous, il me répondit, en se servant des paroles si

connues de saint Augustin , que c'étoit faire injure à un martyr , que de prier pour lui. *Injuriam facit martyri qui orat pro eo.*

Plaise au Seigneur que son sang répandu pour une cause si juste , fertilise ces terres infidèles , si souvent arrosées du sang des ouvriers évangéliques qui nous ont précédés ; qu'il les rende fécondes en fervens Chrétiens , et qu'il anime le zèle des hommes apostoliques à venir recueillir l'abondante moisson que leur présentent tant de peuples encore ensevelis dans les ombres de la mort !

Cependant , comme il n'appartient qu'à l'Eglise de déclarer les saints , je le recommande à vos saints sacrifices et à ceux de tous nos pères. J'espère que vous n'y oublierez point celui qui est avec beaucoup de respect , etc.

## L E T T R E

*Du père \*\*\* , missionnaire chez les Abnakis.*

De Saint-François , le 21 octobre 1757.

**J**E partis le 12 de juillet de Saint-François , principal village de la mission abnakise , pour me rendre à Montréal. Le motif de mon voyage étoit uniquement de conduire à M. le marquis de Vaudreuil une députation de vingt Abnakis , destinés à accompagner le père Virot , qui est allé essayer de fonder une nouvelle mission chez les Loups d'Ohio ou la *Belle-Rivière*. La part que je puis avoir dans cette glorieuse entreprise , les événemens qui l'ont occasionée , les difficultés qu'il a fallu surmonter pourront fournir dans la suite une matière intéressante pour une nouvelle lettre. Mais il faut attendre que les bénédictions

répandues aient couronné les efforts que nous avons faits pour porter les lumières de la foi chez des peuples qui paroissent si disposés à les recevoir.

Arrivé à Montréal, distant de ma mission d'une journée et demie, je me comptois au terme de mon voyage : la Providence en ordonna autrement. On méditoit une expédition contre les ennemis, et sur les dispositions des nations sauvages, on s'attendoit au plus grand succès. Les Abnakis devoient être de la partie, et comme tous les Sauvages chrétiens sont accompagnés de leurs missionnaires, qui s'empressent de leur fournir les secours propres de leur ministère, les Abnakis pouvoient être sûrs que je ne les abandonnerois pas dans une circonstance aussi critique. Je me disposai donc au départ; mes équipages furent bientôt prêts : une chapelle, les saintes huiles, ce fut tout, me confiant pour le reste à la Providence qui ne m'a jamais manqué. Je m'embarquai deux jours après sur le grand fleuve de Saint-Laurent, de compagnie avec deux Messieurs de Saint-Sulpice. L'un étoit M. Picquet, missionnaire des Iroquois de la Galette; le second, M. Mathavet, missionnaire des Nipistings du lac des Deux-Montagnes. Mes Abnakis étoient campés à Saint-Jean, un des forts de la colonie, éloigné d'une journée de chemin de Montréal. Mon arrivée les surprit; ils n'étoient pas prévenus. A peine m'eurent-ils aperçu, qu'ils firent retentir du bruit de mon arrivée les bois et les montagnes voisines; tous, jusqu'aux enfans (car chez les Sauvages on est soldat dès qu'on peut porter le fusil), oui, les enfans eux-mêmes me donnèrent des marques de leur satisfaction. *Nemittangoustena*, *Nemittangoustena*, s'écrièrent-ils dans leur langue! *Ourionneri namihoureg*; c'est-à-dire, notre père, notre père, que nous te sommes obligés de ce que tu nous procures le plaisir de te voir! Je les remerciai en peu de mots de la bonne volonté qu'ils me témoignent.

Je ne tardai pas à m'acquitter auprès d'eux des devoirs de mon ministère. A peine eus-je fait dresser ma tente, que je me hâtai de les rejoindre. Je les conduisis au pied d'une grande croix, placée sur le bord de la rivière. Je leur fis à haute voix la prière du soir. Je la terminai par une courte exhortation, où je tâchai de leur retracer les obligations d'un guerrier que la religion conduit dans les combats. Je les congédaï après leur avoir annoncé la messe pour le lendemain. Je comptois que ce seroit le jour de notre départ : le mauvais temps trompa nos espérances. Nous fûmes obligés de camper encore ce jour-là, qui fut employé à faire les dispositions propres à assurer notre marche.

Sur le soir la libéralité d'un officier nous procura un de ces spectacles militaires sauvages, que bien des personnes admirent, comme étant capables de faire naître dans les cœurs des plus lâches cette ardeur martiale qui fait les véritables guerriers ; pour moi, je n'y ai jamais aperçu qu'une farce comique, capable de faire éclater de rire quiconque ne seroit pas sur ses gardes. Je parle d'un festin de guerre. Figurez-vous une grande assemblée de Sauvages parés de tous les ornemens les plus capables de défigurer une physionomie à des yeux européens. Le vermillon, le blanc, le vert, le jaune, le noir fait avec de la suie ou de la raclure des marmites : un seul visage sauvage réunit toutes ces différentes couleurs méthodiquement appliquées, à l'aide d'un peu de suif qui sert de pommade. Voilà le fard qui se met en œuvre dans ces occasions d'appareil, pour embellir non-seulement le visage, mais encore la tête, presque tout-à-fait rasée, à un petit flocon de cheveux près, réservé sur le sommet pour y attacher des plumés d'oiseaux ou quelques morceaux de porcelaine, ou quelque autre semblable colifichet. Chaque partie de la tête a ses ornemens marqués : le nez a son pen-

dant. Il y en a aussi pour les oreilles, qui sont fendues dès le bas âge, et tellement allongées par les poids dont elles ont été surchargées, qu'elles viennent flotter et battre sur les épaules. Le reste de l'équipement répond à cette bizarre décoration. Une chemise barbouillée de vermillon, des colliers de porcelaine, des bracelets d'argent, un grand couteau suspendu sur la poitrine, une ceinture de couleurs variées mais toujours burlesquement assorties, des souliers de peau d'original : voilà quel est l'accoutrement sauvage. Les chefs et les capitaines ne sont distingués, ceux-ci que par le hausse-col, et ceux-là que par un médaillon qui représente d'un côté le portrait du Roi, et au revers, Mars et Bellone qui se donnent la main, avec cette devise : *virtus et honor*.

Figurez-vous donc une assemblée de gens ainsi parés et rangés en haie. Au milieu sont placées de grandes chaudières remplies de viandes cuites et coupées par morceaux, pour être plus en état d'être distribuées aux spectateurs. Après un respectueux silence, qui annonce la majesté de l'assemblée, quelques capitaines députés par les différentes nations qui assistent à la fête, se mettent à chanter successivement. Vous vous persuaderez sans peine ce que peut être cette musique sauvage, en comparaison de la délicatesse et du goût de l'euro péenne. Ce sont des sons formés, je dirai presque au hazard, et qui quelquefois ne ressemblent pas mal à des cris et à des hurlemens de loups. Ce n'est pas là l'ouverture de la séance, ce n'en est que l'annonce et le prélude, pour inviter les Sauvages dispersés à se porter au rendez-vous général. L'assemblée une fois formée, l'orateur de la nation prend la parole, et harangue solennellement les conviés. C'est l'acte le plus raisonnable de la cérémonie. Le panégyrique du Roi, l'éloge de la nation française, les raisons qui prouvent

la légitimité de la guerre, les motifs de gloire et de religion, tous propres à inviter les jeunes gens à marcher avec joie au combat : voilà le fond de ces sortes de discours, qui, pour l'ordinaire, ne se ressentent point de la barbarie sauvage; j'en ai entendu plus d'une fois qui n'auroient pas été désavoués par nos plus beaux esprits de France. Une éloquence puisée toute dans la nature n'y faisoit pas regretter le secours de l'art.

La harangue finie, on procède à la nomination des capitaines qui doivent commander dans le parti. Dès que quelqu'un est nommé, il se lève de sa place et vient se saisir de la tête d'un des animaux qui doivent faire le fond du festin. Il l'élève assez haut pour être aperçue de toute l'assemblée, en criant : *Voilà la tête de l'ennemi*. Des cris de joie et d'applaudissement s'élèvent alors de toutes parts et annoncent la satisfaction de l'assemblée. Le capitaine, toujours la tête de l'animal en main, parcourt tous les rangs, en chantant sa chanson de guerre, dans laquelle il s'épuise en fanfaronades, en défis insultans pour l'ennemi, et en éloges outrés qu'il se prodigue. A les entendre se prôner dans ces momens d'un enthousiasme militaire, ce sont tous des héros à tout emporter, à tout écraser, à tout vaincre. A mesure qu'il passe en revue devant les Sauvages, ceux-ci répondent à ces chants par des cris sourds, entrecoupés et tirés du fond de l'estomac, et accompagnés de mouvemens de corps si plaisans, qu'il faut y être fait pour les voir de sang froid. Dans le cours de la chanson il a soin d'insérer de temps en temps quelque plaisanterie grotesque. Il s'arrête alors comme pour s'applaudir, ou plutôt pour recevoir les applaudissemens sauvages que mille cris confus font retentir à ses oreilles. Il prolonge sa promenade guerrière aussi long-temps que le jeu lui plaît; cesse-t-il de lui plaire, il la termine en jetant avec dédain la tête qu'il avoit entre les

mains, pour désigner par ce mépris affecté, que c'est une viande de toute autre espèce qu'il lui faut pour contenter son appétit militaire. Il vient ensuite reprendre sa place, où il n'est pas plutôt assis, qu'on lui coiffe quelquefois la tête d'une marmite de cendres chaudes; mais ce sont là de ces traits d'amitié, de ces marques de tendresse qui ne se souffrent que de la part d'un ami bien déclaré et bien reconnu : une pareille familiarité d'un homme ordinaire seroit censée une insulte. A ce premier guerrier en succèdent d'autres qui font traîner en longueur la séance, surtout quand il s'agit de former de gros partis, parce que c'est dans ces sortes de cérémonies que se font les enrôlemens. Enfin, la fête s'achève par la distribution et la consommation des viandes.

Tel fut le festin militaire donné à nos Sauvages, et le cérémonial qui s'y observa. Les Algonkins, les Abnakis, les Nipistingues et les Amenecis étoient de cette fête. Cependant, des soins plus sérieux demandoient ailleurs notre présence; il se faisoit tard, nous nous levâmes, et chaque missionnaire, suivi de ses néophytes, alla mettre fin à la journée par les prières accoutumées. Une partie de la nuit fut employée à faire les dernières dispositions pour le départ fixé au lendemain. Le temps, pour cette fois, nous favorisa. Nous nous embarquâmes après avoir mis notre voyage sous la protection spéciale du Seigneur, par une messe chantée solennellement, avec plus de méthode et de dévotion qu'on ne sauroit se l'imaginer, les Sauvages se surpassant toujours dans ce spectacle de religion. L'ennui de la marche me fut adouci par l'avantage que j'eus chaque jour de célébrer le saint sacrifice de la messe, tantôt sur quelques îles, tantôt sur les rivages des rivières, mais toujours dans un endroit assez découvert pour favoriser la dévotion de notre petite armée. Ce n'étoit pas une légère consolation pour des ministres du Seigneur, d'entendre



chanter ses louanges en autant de langues différentes qu'ils étoient de peuples assemblés. Tous les jours chaque nation se choisissoit un endroit commode où elle campoit séparément. Les exercices de religion s'y pratiquoient aussi régulièrement que dans leurs villages; de sorte que la consolation des missionnaires auroit été complète, si tous les jours de cette campagne eussent été aussi innocens que le furent les jours de notre marche.

Nous traversâmes le lac Champlain, où la dextérité des Sauvages à pêcher, nous fournit un spectacle fort amusant. Placés sur le devant du canot, debout et la lance à la main, ils la dardoient avec une adresse merveilleuse, et amenoient de gros esturgeons, sans que leurs petites nacelles, que le moindre mouvement irrégulier pouvoit faire tourner, parussent pencher le moins du monde, ni à droite, ni à gauche; il n'étoit pas nécessaire pour favoriser une pêche si utile, qu'on suspendît la marche. Le seul pêcheur cessoit de marcher; mais, en récompense, il étoit chargé de pourvoir à la subsistance de tous les autres, et il y réussissoit. Enfin, après six jours de route, nous nous rendîmes au fort *Vaudreuil*, autrement nommé *Carillon*, où l'on avoit assigné le rendez-vous général de nos troupes. A peine commençoit-on à distinguer le sommet des fortifications, que nos Sauvages se rangèrent en bataille, chaque nation sous son pavillon. Deux cents canots placés dans ce bel ordre, formoient un spectacle que les officiers Français, accourus sur le rivage, ne jugèrent pas indigne de leur curiosité.

Dès que j'eus mis pied à terre, je m'empressai d'aller rendre mes devoirs à M. le marquis de Montcalm, que j'avois eu l'honneur de connoître à Paris. Les sentimens dont il honore nos missionnaires, m'étoient connus. Il me reçut avec cette affabilité qui annonçoit la bonté et la générosité de son cœur. Les

Abnakis , moins pour se conformer au cérémonial que pour satisfaire à leurs inclinations et à leurs devoirs , ne tardèrent pas à se présenter chez leur général. Leur orateur le complimenta brièvement , comme on l'en avoit prié. *Mon père* , lui dit - il , *n'appréhende pas , ce ne sont pas des éloges que je viens te donner ; je connois ton cœur , il les dédaigne ; il te suffit de les mériter. Eh bien , tu me rends service ; car je n'étois pas dans un petit embarras de pouvoir te marquer tout ce que je sens. Je me contente donc de t'assurer que voici tes enfans tout prêts à partager tes périls , bien sûrs qu'ils ne tarderont pas à en partager la gloire.* La tournure de ce compliment ne paroît pas venir d'un Sauvage : mais on n'auroit là-dessus aucun doute , si l'on connoissoit le caractère d'esprit de celui qui le prononça.

J'appris chez M. de Montcalm la belle défense qu'avait faite , quelques jours auparavant , un officier canadien , nommé M. de Saintout : il avoit été envoyé à la découverte sur le lac Saint-Sacrement , lui onzième , dans un seul canot d'écorce. En doublant une langue de terre , il fut surpris par deux berges anglaises , qui , cachées en embuscade , l'attaquèrent brusquement. La partie n'étoit pas égale. Une seule décharge faite à propos sur le canot , auroit décidé de la victoire ou de la vie des Français. M. de Saintout , en homme sage , gagna à la hâte une île que formoit dans le lac un rocher escarpé. Il fut vivement poursuivi par les ennemis. Mais il suspendit bientôt leur ardeur par une décharge qu'il fit faire sur eux avec autant de prudence que de bonheur. Les ennemis , déconcertés pour quelques momens , revinrent bientôt à la charge ; mais ils furent de nouveau si bien reçus , qu'ils prirent le parti de débarquer sur la grève , qui étoit à la portée du fusil. Le combat recommença avec plus d'opiniâtreté qu'auparavant , mais avec un succès toujours égal pour nous. M. de

Saintout s'apercevant que les ennemis n'étoient pas d'humeur à le venir attaquer dans son poste, et qu'il ne pouvoit aller à eux sans risquer de voir son canot couler bas, pensa à la retraite. Il la fit en homme d'esprit, comme il s'étoit défendu en homme de cœur. Il s'embarqua en présence des Anglais, qui, n'osant le poursuivre, se contentèrent de faire sur lui un feu continuel. Nous eûmes dans cette rencontre trois blessés, mais légèrement; M. de Saintout étoit du nombre. M. de Grosbois, cadet dans les troupes de la colonie, fut tué sur la place. Les ennemis, de leur aveu, étoient sortis de leur fort trente-sept; dix-sept seulement y rentrèrent. De pareils coups surprennent en Europe; mais ici la valeur des Canadiens les a si souvent multipliés, qu'on seroit étonné de ne les voir pas renouvelés plus d'une fois dans le cours d'une campagne; la suite de cette lettre en fournira la preuve.

Après avoir pris congé de M. de Montcalm, je me rendis au quartier des Abnakis. Je fis avertir l'orateur d'assembler incessamment ses compatriotes, et de les avertir que, devant aller dans quelques jours à l'attaque du fort anglais, j'attendois de leur religion, qu'ils se prépareroient à cette périlleuse expédition, par toutes les démarches propres à en assurer le succès devant Dieu: je leur fis savoir en même temps, que ma tente seroit ouverte en tout temps et à tout le monde, et que je serois toujours prêt, au péril même de ma vie, à leur fournir les secours qu'exigeoit mon ministère. Mes offres furent acceptées. Une partie me donnèrent la consolation de les voir s'approcher du tribunal de la pénitence. J'en disposai quelques-uns à la réception de l'auguste sacrement de nos autels. Ce fut le dimanche suivant, 24 juillet, qu'ils eurent ce bonheur. Je n'oubliai rien pour donner à cette action le plus d'éclat qu'il m'étoit possible. Je chantai solennellement la messe, pen-

dant laquelle je leur fis la première exhortation abnaisique que j'aie faite dans les formes. Elle roula sur l'obligation où ils étoient de faire honneur à leur religion par leur conduite , en présence de tant de nations idolâtres , qui , ou ne la connoissoient pas , ou la blasphémoient , et qui avoient les yeux attachés sur eux. Les motifs les plus propres à faire impression , je tâchai de les présenter sous des couleurs frappantes ; je n'oubliai pas de leur rappeler les périls inséparables de la guerre , que leur courage et leur valeur ne servoit qu'à multiplier. Si l'attention de l'auditeur et un maintien modeste décidoit du fruit d'un discours , j'aurois eu tout lieu de me féliciter de mes foibles efforts. Ces exercices nous menèrent bien avant dans la matinée , mais le Sauvage ne compte pas les momens qu'il donne à la religion ; il se montre avec décence et avec empressement dans nos temples. Les libertés que les Français s'y permettent , et l'ennui qu'ils portent peint jusque sur leur front , ne sont que trop souvent le sujet de leur scandale. Ce sont là d'heureuses dispositions pour en faire un jour de parfaits Chrétiens.

Voilà les occupations auxquelles je me livrai avec bien du plaisir durant notre séjour aux environs du fort Vaudreuil. Il ne fut pas long ; le troisième jour expiré , nous reçûmes l'ordre d'aller rejoindre l'armée française , campée à une lieue plus haut , vers le portage , c'est-à-dire , vers l'endroit où une grande chute d'eau nous obligeoit de transporter par terre , dans le lac Saint-Sacrement , les munitions nécessaires pour le siège. On faisoit les dispositions pour le départ , lorsqu'elles furent arrêtées par un spectacle qui fixa tous les yeux. On vit paroître au loin , dans un des bras de la rivière , une petite flotte de canots sauvages , qui , par leurs arrangemens et leurs ornemens , annonçoient une victoire. C'étoit M. Marin , officier canadien d'un grand mérite , qui

revenoit glorieux et triomphant de l'expédition dont on l'avoit chargé. A la tête d'un corps d'environ deux cents Sauvages , il avoit été détaché pour aller en parti vers le fort Lydis ; il avoit eu le courage , avec un petit camp volant , d'en attaquer les retranchemens avancés, et le bonheur d'en enlever un principal quartier. Les Sauvages n'eurent que le temps d'emporter trente-cinq chevelures de deux cents hommes qu'ils tuèrent , sans que leur victoire fût ensanglantée d'une seule goutte de leur sang , et leur coûtât un seul homme. L'ennemi , au nombre de trois mille hommes , chercha en vain à avoir sa revanche , en les poursuivant dans leur retraite ; elle fut faite sans la moindre perte. On étoit occupé à compter le nombre des trophées barbares , c'est-à-dire des chevelures anglaises dont les canots étoient parés , lorsque nous aperçûmes , d'un autre côté de la rivière , une barque française qui nous amenoit cinq Anglais liés et conduits par des Outaouacks , dont ils étoient les prisonniers.

La vue de ces malheureux captifs répandit la joie et l'alégresse dans le cœur des assistans ; mais c'étoit , dans la plupart , une joie féroce et barbare , qui se produisit par des cris effroyables et par des démarches bien tristes pour l'humanité. Un millier de Sauvages , tirés des trente-six nations réunies sous l'étendard français , étoient présens et bordoient le rivage. Dans l'instant , sans qu'il parût qu'ils se fussent concertés , on les vit courir avec la dernière précipitation vers les bois voisins. Je ne savois à quoi devoit aboutir une retraite si brusque et si inopinée. Je fus bientôt au fait. Je vis revenir un moment après ces furieux , armés de bâtons , qui se préparoient à faire à ces infortunés Anglais la plus cruelle des réceptions. Je ne pus retenir mon cœur à la vue de ces cruels préparatifs. Les larmes couloient de mes yeux : ma douleur cependant ne fut point oisive. J'allai , sans

délibérer, à la rencontre de ces bêtes farouches, dans l'espérance de les adoucir; mais, hélas! que pouvoit ma foible voix, que pousser quelques sons que le tumulte, la diversité des langues, plus encore la férocité des cœurs rendoient inintelligibles? Du moins les reproches les plus amers ne furent-ils pas épargnés à quelques Abnakis qui se trouvèrent sur mon chemin. L'air vif qui animoit mes paroles, les amena à des sentimens d'humanité. Confus et honteux, ils se séparèrent de la troupe meurtrière, en jetant les cruels instrumens dont ils se dispoient à faire usage. Mais qu'étoit-ce que quelques bras de moins sur deux mille déterminés à frapper sans pitié? Voyant l'inutilité des mouvemens que je me donnois, je me déterminai à me retirer, pour n'être pas témoin de la sanglante tragédie qui alloit se passer. Je n'eus pas fait quelques pas, qu'un sentiment de compassion me rappela sur le rivage, d'où je jetai les yeux sur ces malheureuses victimes dont on préparoit le sacrifice. Leur état renouvela ma sensibilité. La frayeur qui les avoit saisis, leur laissoit à peine assez de force pour se soutenir; leurs visages consternés et abattus étoient une vraie image de la mort. C'étoit fait de leur vie; en effet, ils alloient expirer sous une grêle de coups, si leur conservation ne fût venue du sein même de la barbarie, et si la sentence de mort n'eût été révoquée par ceux mêmes qui, ce semble, devoient être les premiers à la prononcer. L'officier français qui commandoit dans la barque, s'étoit aperçu des mouvemens qui s'étoient faits sur le rivage; touché de cette commisération si naturelle à un honnête homme à la vue des malheureux, il tâcha de la faire passer dans le cœur des Outaouacks, maîtres des prisonniers; il mania si adroitement leurs esprits, qu'il vint à bout de les rendre sensibles, et de les intéresser en faveur de la cause des misérables. Ils s'y portèrent avec un zèle qui ne pouvoit qu'infaillible-

ment réussir. A peine la berge fut-elle assez près du rivage pour que la voix pût y porter, qu'un Outaouack, prenant fièrement la parole, s'écria d'un ton menaçant : *Ces prisonniers sont à moi ; je prétends qu'on me respecte , en respectant ce qui m'appartient ; trêve d'un mauvais traitement dont tout l'odieux rejailliroit sur ma tête.* Cent officiers français auroient parlé sur le même ton , que leurs discours n'auroient abouti qu'à leur attirer à eux des mépris , et à leurs captifs des redoublemens de coups : mais un Sauvage craint son semblable , et ne craint que lui : leurs moindres disputes vont à la mort ; aussi n'en viennent – ils guère là. Les volontés de l'Outaouack furent donc aussitôt respectées que notifiées : les prisonniers furent débarqués sans tumulte et conduits au fort , sans même que la moindre huée les y accompagnât. Ils furent d'abord séparés ; ils subirent l'interrogatoire , où il ne fut pas nécessaire d'user d'artifices , pour en tirer les éclaircissemens qu'on souhaitoit. La frayeur dont ils n'étoient pas trop bien revenus leur délioit la langue , et leur prêtoit une volubilité qui apparemment n'auroit pas eu lieu sans cela. J'en visitai un dans un appartement du fort , occupé par un de mes amis. Je lui donnai par signe les assurances les plus propres à le tranquilliser ; je lui fis présenter quelques rafraîchissemens , qu'il me parut recevoir avec reconnoissance.

Après avoir satisfait ainsi autant à ma compassion qu'aux besoins d'un malheureux , je vins hâter l'embarquement de mes gens ; il se fit sur l'heure. Le trajet n'étoit pas long. Deux heures suffirent pour nous rendre. La tente de M. le chevalier de Levi , étoit placée à l'entrée du camp. Je pris la liberté de présenter mes respects à ce seigneur , dont le nom annonce le mérite , et dans qui le nom est ce qu'il y a de moins respectable. La conversation rouloit sur l'action qui avoit décidé du sort des cinq Anglais ,

dont je viens de détailler la périlleuse aventure : j'étois bien éloigné d'en savoir les circonstances ; elles auront de quoi surprendre. Les voici.

M. de Corbièse, officier français, servant dans les troupes de la colonie, avoit été commandé la nuit précédente pour aller croiser sur le lac Saint-Sacrement. Sa troupe se montoit environ à cinquante Français, et à un peu plus de trois cents Sauvages. Au premier point du jour, il découvrit un corps de trois cents Anglais, détachés aussi en parti dans une quinzaine de berges. Ces sortes de bateaux hauts de bord, et forts en épaisseur, en concurrence avec de frêles canots, compensoient suffisamment, et au-delà, la petite supériorité que nous pouvions avoir du côté du nombre. Cependant nos gens ne balancèrent pas à aller engager l'action ; l'ennemi parut d'abord accepter le défi de bonne grâce ; mais cette résolution ne se soutint pas. Les Français et les Sauvages, qui ne pouvoient raisonnablement fonder l'espérance de la victoire que sur l'abordage que leur nombre favorisoit, et qui d'ailleurs, risquoient tout à se battre de loin, se mirent à serrer de près l'ennemi, malgré la vivacité du feu qu'il faisoit. L'ennemi ne les vit pas plutôt à ses trousses, que la terreur lui fit tomber les armes des mains. Il ne rendit plus de combat ; ce ne fut plus qu'une déroute. De tous les partis, le moins honorable sans contredit, mais, qui plus est, le plus dangereux, étoit de gagner la grève. C'est celui auquel ils se déterminèrent. Dans l'instant on les voit tirer avec précipitation vers le rivage : quelques-uns d'entre eux, pour y arriver plutôt, se mettent à la nage, en se flattant de pouvoir se sauver à la faveur des bois ; entreprise mal concertée, dont ils eurent tout le temps de pleurer la folie. Quelque vitesse que les efforts redoublés des rameurs pussent donner à des bateaux que l'art et l'habileté de l'ouvrier avoient rendus



susceptibles de célérité , elle n'approchoit pas , à beaucoup près , de la vitesse d'un canot d'écorce ; il vogue , ou plutôt il vole sur l'eau avec la rapidité d'un trait. Aussi les Anglais furent-ils bientôt atteints. Dans la première chaleur du combat , tout fut massacré sans miséricorde ; tout fut haché en pièces. Ceux qui avoient déjà gagné les bois , n'eurent pas un meilleur sort. Les bois sont l'élément des Sauvages ; ils y coururent avec la légèreté des chevreuils. Les ennemis y furent joints et coupés par morceaux. Cependant les Outaouacks voyant qu'ils n'avoient plus affaire à des combattans , mais à des gens qui se laissoient égorger sans résistance , pensèrent à faire des prisonniers. Le nombre en monta à cent cinquante-sept , celui des morts à cent trente-un ; douze seulement furent assez heureux pour échapper à la captivité et à la mort. Les berges , les équipages , les provisions , tout fut pris et pillé. Pour cette fois , Monsieur , vous vous attendez , sans doute , qu'une victoire si incontestable nous coûtât cher. Le combat se donna sur l'eau , c'est-à-dire , dans un lieu tout à fait découvert ; l'ennemi n'y fut pas pris au dépourvu. Il eut tout le temps de faire ses dispositions ; il combattoit de plus de haut en bas , pour ainsi dire ; du haut de ses berges , il déchargeoit la mousqueterie sur de foibles écorces , qu'un peu d'adresse , ou plutôt qu'un peu de sang froid auroit aisément fait submerger avec tous ceux qui les défendoient. Cela est vrai : cependant un succès si complet fut acheté au prix d'un seul Sauvage blessé , dont le poignet fut démis par un coup de feu.

Tel fut le sort du détachement de l'infortuné M. Copperelh , qui en étoit le commandant , et que le bruit général dit avoir péri sous les eaux. Les ennemis ne s'expriment sur les désastres de cette journée , qu'en des termes qui marquent également  
et

et leur douleur et leur surprise. Ils conviennent ingénument de la grandeur de leur perte. Il seroit, en effet, difficile de s'inscrire en faux contre la moindre particularité : les cadavres des officiers et de leurs soldats, en partie flottans sur les eaux du lac Saint-Sacrement, en partie encore étendus sur le rivage, déposeroient contre ce désaveu. Quant à leurs prisonniers, la plus grande partie gémit encore dans les fers de M. le chevalier de Levi. Je les vis défiler par bandes, escortés de leurs vainqueurs, qui, occupés en barbares de leur triomphe, ne paroissent guère d'humeur à adoucir la défaite des vaincus. Dans l'espace d'une lieue qu'il me fallut faire pour rejoindre mes Abnakis, je fis rencontre de plusieurs petites troupes de ces captifs. Plus d'un Sauvage m'arrêta sur mon chemin pour faire montre de sa prise en ma présence, et pour jouir en passant de mes applaudissemens. L'amour de la patrie ne me permettoit pas d'être insensible à des succès qui intéressoient la nation. Mais le titre de malheureux est respectable, non-seulement à la religion, mais à la simple nature. Ces prisonniers d'ailleurs s'offroient à moi sous un appareil si triste, les yeux baignés de larmes, le visage couvert de sueur et même de sang, la corde au cou. A cet aspect, les sentimens de compassion et d'humanité avoient bien droit sur mon cœur. Le rhum dont s'étoient gorgés leurs nouveaux maîtres, avoit échauffé leurs têtes et irrité leur férocité naturelle. Je craignois à chaque instant de voir quelque prisonnier, victime et de la cruauté et de l'ivresse, massacré sous mes yeux, tomber mort à mes pieds ; de sorte que j'osois à peine lever la tête, de peur de rencontrer les regards de quelqu'un de ces malheureux. Il me fallut bientôt être témoin d'un spectacle tout autrement horrible que ce que j'avois vu jusque-là.

Ma tente avoit été placée au milieu du camp des

Outaouacks. Le premier objet qui se présenta à mes yeux , en y arrivant , fut un grand feu ; et des broches de bois plantées à terre désignoient un festin. C'en étoit un. Mais ô ciel ! quel festin ! Les restes d'un cadavre anglais , écorché et décharné plus d'à moitié. J'aperçus un moment après , ces inhumains mangeant , avec une famélique avidité , de cette chair humaine ; je les vis puiser à grandes cuillers leur détestable bouillon , et ne pouvoir s'en rassasier. On m'y apprit qu'ils s'étoient disposés à ce régal , en buvant à pleins crânes le sang humain ; leurs visages encore barbouillés , et leurs lèvres teintes assuroient la vérité du rapport. Ce qu'il y a de plus triste , c'est qu'ils avoient placé tout auprès une dizaine d'Anglais , pour être spectateurs de leur infâme repas. L'Outaouack approche de l'Abnakis ; je crus qu'en faisant à ces monstres d'inhumanité quelque douce représentation , je gagnerois quelque chose sur eux. Je me flattois. Un jeune déterminé prit la parole , et me dit en mauvais français : *Toi avoir le goût français , moi Sauvage , cette viande bonne pour moi.* Il accompagna son discours par l'offre qu'il me fit d'un morceau de grillade anglaise. Je ne répliquai rien à son raisonnement digne d'un barbare ; quant à ses offres , on s'imagine aisément avec quelle horreur je les rejetai.

Instruit par l'inutilité de cette tentative , que mes secours ne pouvoient qu'être tout à fait infructueux pour les morts , je me tournai du côté des vivans , dont le sort me paroissoit cent fois plus à plaindre. J'allai aux Anglais : un de la troupe fixa mon attention : aux ornemens militaires dont il étoit encore paré , je reconnus un officier ; sur le champ mon parti fut pris de l'acheter , et de lui assurer sa liberté avec la vie. Je m'approchai dans cette vue d'un vieillard outaouack , persuadé que le froid de la vieillesse ayant modéré sa férocité , je le trouverois

plus favorable à mon dessein ; je lui tendis la main , en le saluant poliment , dans l'espérance de le gagner par ces manières prévenantes ; mais ce n'étoit pas un homme avec qui j'avois à traiter , c'étoit pis qu'une bête féroce , qu'on adoucit au moins par des caresses. *Non* , me dit - il , d'un ton foudroyant et menaçant , tout propre à me remplir de frayeur , si j'avois été dans ce moment susceptible d'autres sentimens que ceux qu'inspirent la compassion et l'horreur , *non* , *je ne veux point de tes amitiés ; retire-toi*. Je ne crus pas devoir attendre qu'il me réitérât un compliment de cette espèce ; je lui obéis.

J'allai me renfermer dans ma tente , et m'y livrer aux réflexions que la religion et l'humanité peuvent suggérer dans ces sortes de circonstances. Je ne pensai point à prendre des mesures pour prévenir mes Abnakis contre des excès si crians. Quoique l'exemple soit un écueil redoutable pour tous les hommes , en matière de tempérance et de mœurs , ils étoient incapables de se porter à ces extrémités ; on leur doit même cette justice que , dans les temps où ils étoient plongés le plus avant dans les ténèbres du paganisme , jamais ils n'ont mérité l'odieux nom d'antropophages. Leur caractère humain et docile sur cet article les distinguoit dès-lors de la plus grande partie des Sauvages de ce continent. Ces considérations me conduisirent bien ayant dans la nuit.

Le lendemain , à mon réveil , je comptois qu'il ne resteroit plus autour de ma tente aucun vestige du repas de la veille. Je me flattois que les vapeurs de la boisson dissipées , et l'émotion inséparable d'une telle action étant apaisée , les esprits seroient devenus plus rassis , et les cœurs plus humains. Je ne connoissois pas le génie et le goût outaouack. C'étoit par choix , par délicatesse , par friandise , qu'ils se nourrissoient de chair humaine. Dès l'au-

rore ils n'avoient rien eu de si pressé que de recommencer leur exécration cuisine. Déjà ils n'attendoient plus que le moment désiré où ils pussent assouvir leur faim plus que canine , en dévorant les tristes restes du cadavre de leur ennemi. J'ai déjà dit que nous étions trois missionnaires attachés au service des Sauvages. Durant toute la campagne , notre logement fut commun , nos délibérations unanimes , nos démarches uniformes , et nos volontés parfaitement conformes. Cette intelligence ne servit pas peu à adoucir les travaux inséparables d'une course militaire. Après nous être concertés , nous jugeâmes tous que le respect dû à la majesté de nos mystères ne nous permettoit pas de célébrer le sacrifice de l'Agneau sans tache dans le centre même de la barbarie ; d'autant mieux que ces peuples adonnés aux plus bizarres superstitions , pouvoient abuser de nos plus respectables cérémonies , pour en faire la matière ou même la décoration de leurs jongleries. Sur ce fondement , nous abandonnâmes ce lieu proscrit par tant d'abominations , pour nous enfoncer dans les bois. Je ne pus faire ce mouvement sans me séparer tant soit peu de mes Abnakis. J'y étois autorisé , ce semble ; j'eus presque lieu cependant de regretter mon premier campement ; vous en jugerez par les suites. Je ne fus pas plutôt établi dans mon nouveau domicile , que je vis se renouveler dans les cœurs de mes néophytes leur ardeur à s'approcher du tribunal de la pénitence. La foule en grossit si fort , que j'avois peine à suffire à leur empressement. Ces occupations jointes aux autres devoirs de mon ministère , remplirent si bien quelques-unes de mes journées , qu'elles disparurent presque sans que je m'en aperçusse. Heureux si je n'eusse eu à me prêter qu'à de si dignes fonctions ! tout mon sang , ce n'auroit pas été trop pour payer ce bonheur ; mais les consolations des ministres de

Jésus - Christ ne sont pas durables ici bas , parce que les succès des travaux entrepris pour la gloire de leur maître ne le sont pas. Trop d'ennemis conspirent à les traverser , pour ne pas jouir enfin du triste triomphe d'y réussir.

Tandis que plusieurs de mes Abnakis ménageoient en chrétiens leur réconciliation et leur grâce auprès du Seigneur , d'autres cherchoient en téméraires à irriter sa colère et à provoquer ses vengeances. La boisson est la passion favorite , le foible universel de toutes les nations sauvages ; et par malheur , il n'est que trop de mains avides qui la leur versent , en dépit des lois divines et humaines. Il n'est pas douteux que la présence du missionnaire , par le crédit qu'il tient de son caractère , n'obvie à bien des désordres. Par les raisons que j'ai déduites plus haut , je m'étois un peu éloigné de mes gens ; j'en étois séparé par un petit bois. Je ne pouvois m'aviser de le franchir de nuit pour aller observer si le bon ordre régnoit dans leur camp , sans m'exposer à quelque sinistre aventure , non-seulement de la part des Iroquois attachés au parti anglais , lesquels , à la porte même du camp , avoient enlevé , quelques jours auparavant , la chevelure à un de nos grenadiers ; mais encore de la part de nos idolâtres , sur lesquels l'expérience m'avoit appris qu'on ne pouvoit faire de fonds. Quelques jeunes Abnakis , joints à des Sauvages de différentes nations , profitèrent de mon absence et des ténèbres de la nuit pour aller , à la faveur du sommeil général , dérober à la sourdine de la boisson dans les tentes françaises. Une fois nantis de leur pernicieux trésor , ils se hâtèrent d'en faire usage , et bientôt les têtes furent dérangées. L'ivresse sauvage est rarement tranquille , presque toujours bruyante. Celle-ci éclata d'abord par des chansons , par des danses , par du bruit en un mot , et finit par des coups. A la pointe du jour elle étoit dans le fort de ses extravagances ;

ce fut la première nouvelle dont je fus servi à mon réveil. J'accourus promptement à l'endroit d'où parloit le tumulte. Tout y étoit dans l'alarme et dans l'agitation. C'étoit l'ouvrage des ivrognes. Tout rentra bientôt dans l'ordre par la docilité de mes gens. Je les pris sans façon par la main l'un après l'autre. Je les conduisis sans résistance dans leur tente, où je leur ordonnai de reposer.

Le scandale paroissoit apaisé, lorsqu'un Moräigan, naturalisé Abnakis, et adopté par la nation, renouvela la scène sur un ton un peu plus sérieux. Après s'être pris de paroles avec un Iroquois, son compagnon de débauches, ils en vinrent aux mains. Le premier, beaucoup plus vigoureux, après avoir terrassé son adversaire, faisoit pleuvoir sur lui une grêle de coups, et qui plus est, lui déchiroit les épaules à belles dents. Le combat étoit le plus échauffé lorsque je les atteignis : je ne pouvois emprunter d'autres secours que celui de mes bras pour séparer les combattans, les Sauvages se redoutant trop mutuellement pour s'ingérer jamais, à quelque prix que ce soit, dans les disputes les uns des autres. Mais mes forces ne répondoient point à la grandeur de l'entreprise, et le victorieux étoit trop animé pour relâcher sitôt sa proie. Je fus tenté de laisser ces furieux se punir par leurs mains de leurs excès ; mais je craignois que la scène ne fût ensanglantée par la mort d'un des champions : je redoublai mes efforts. A force de secouer l'Abnakis, il sentit enfin qu'on le secouoit ; il tourne alors la tête : ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il me reconnut ; il ne se mit pas néanmoins à la raison, il fallut quelques momens pour se remettre ; après quoi il donna à l'Iroquois le champ libre pour s'évader, dont celui-ci profita de bonne grâce.

Après avoir pris des mesures pour obvier au renouvellement de la partie, je me retirai plus fatigué

qu'on ne sauroit croire , de la course que je venois de faire ; mais il me fallut bientôt recommencer. Je fus averti qu'une troupe de mes guerriers assemblés sur le rivage , autour des bateaux où étoit le dépôt des poudres , s'y amusoit à faire le coup de fusil , en dépit de la garde , et au mépris même des ordres , ou plutôt des prières des officiers : car le Sauvage est son maître et son roi , et il porte partout avec lui son indépendance. Je n'avois pas pour cette fois à lutter contre l'ivresse ; il ne s'agissoit que de réprimer la jeunesse inconsidérée de quelques étourdis ; aussi la décision fut prompte. Imaginez-vous une foule d'écoliers qui redoutent les regards de leurs maîtres. Tels furent à ma présence ces guerriers si redoutables : ils disparurent à mon approche , au grand étonnement des Français. A peine pus-je en joindre un seul à qui je demandai , d'un ton d'indignation , s'il étoit las de vivre , ou s'il avoit conjuré notre perte ? Il me répondit d'un ton fort radouci : Non, mon père. Pourquoi donc , ajoutai-je , pourquoi allez-vous vous exposer à sauter en l'air , et nous faire sauter nous-mêmes par l'embrasement des poudres ? Taxe-nous d'ignorance , répliqua-t-il , mais non de malice. Nous ignorions qu'elles fussent si près. Sans faire tort à sa probité , on pouvoit suspecter la vérité de son excuse ; mais c'étoit beaucoup qu'il voulût descendre à une justification , et plus encore qu'il voulût mettre fin à son dangereux badinage , ce qu'il exécuta sur le champ.

L'inaction à laquelle je voyois condamnés nos Sauvages chrétiens , jointe à leur mélange avec tant de nations idolâtres , me faisoit trembler , non pour la religion , mais pour leur conduite. Je soupairois après le jour où les préparatifs nécessaires pour l'expédition une fois consommés , on pourroit se mettre en mouvement. L'esprit occupé , le cœur est plus en sûreté. Il arriva enfin ce moment si désiré. M. le



chevalier de Levi , à la tête de trois mille hommes , avoit pris la route par terre , le vendredi 29 juillet , afin d'aller protéger la descente de l'armée , qui devoit aller par eau. Sa marche n'eut aucune de ces facilités que fournissent en Europe ces grands chemins faits avec une magnificence royale pour la commodité des troupes. Ce furent d'épaisses forêts à percer , des montagnes escarpées à franchir , des marais boueux à traverser. Après une marche forcée de toute une journée , c'étoit beaucoup si on se trouvoit en avant de trois lieues , de sorte qu'il fallut cinq jours pour en faire douze. Sur ces obstacles , qu'on avoit bien prévus , le départ de ce corps avoit précédé de quelques jours. Ce fut le dimanche seulement que nous nous embarquâmes avec les Sauvages , qui pouvoient faire alors un gros de douze cents hommes , les autres étant partis par terre.

Nous n'eûmes pas fait quatre à cinq lieues sur le lac , que nous aperçûmes des marques sensibles de notre dernière victoire : c'étoient des berges anglaises abandonnées , qui , après avoir flotté long-temps au gré des eaux et des vents , étoient enfin allées échouer sur la grève. Mais le spectacle le plus frappant fut une assez grande quantité de cadavres anglais , étendus sur le rivage , ou épars çà et là dans les bois. Les uns étoient hachés par morceaux , et presque tous étoient mutilés de la façon la plus affreuse. Que la guerre me parut un fléau terrible ! Il auroit été bien consolant pour moi de procurer de ma main les honneurs de la sépulture à ces tristes restes de nos ennemis ; mais ce n'étoit que par condescendance qu'on avoit débarqué dans cette anse. Ce fut un devoir et une nécessité pour nous de nous remettre incessamment en route , conformément aux ordres qui nous pressoient de nous rendre. Nous abordâmes sur le soir au lieu qui nous avoit été assigné pour camper. C'étoit une côte semée de ronces et d'épines ,

qui étoit le repaire d'une multitude prodigieuse de serpens à sonnette. Nos Sauvages , qui leur donnèrent la chasse , en attrapèrent plusieurs qu'ils m'apportèrent. Ce reptile , venimeux s'il en fut jamais , a une tête dont la petitesse ne répond pas à la grosseur de son corps. Sa peau est quelquefois régulièrement tachetée d'un noir foncé , et d'un jaune pâle ; d'autres fois elle est entièrement noire. Il n'est armé d'aucun aiguillon , mais ses dents sont extrêmement aiguës. Il a l'œil vif et brillant. Il porte sous la queue plusieurs petites écailles , qu'il enfle prodigieusement , et qu'il agite violemment l'une contre l'autre , quand il est irrité ; le bruit qui en résulte a occasionné le nom sous lequel il est connu. Son fiel boucanné est un spécifique contre le mal de dents. Sa chair , aussi boucannée et réduite en poudre , passe pour un excellent fébrifuge. Du sel mâché et appliqué sur la plaie est un topique assuré contre ses morsures , dont le venin est si prompt , qu'il donne la mort dans moins d'une heure.

Le lendemain , sur les quatre heures du soir , M. de Montcalm arriva avec le reste de l'armée. Il fallut nous remettre en route malgré un déluge de pluie qui nous inondoit. Nous marchâmes presque toute la nuit , jusqu'à ce que nous distinguâmes le camp de M. de Levi , à trois feux placés en triangle sur la croupe d'une montagne. Nous fîmes halte dans cet endroit , où l'on tint un conseil général , après lequel les troupes de terre se mirent de nouveau en marche vers le fort George , distant seulement de quatre lieues. Ce ne fut que vers le midi que nous remontâmes en canot. Nous naviguions lentement pour donner le temps aux bateaux chargés de l'artillerie de nous suivre. Il s'en falloit bien qu'ils le pussent. Sur le soir nous avions plus d'une grande lieue d'avance. Cependant , comme nous étions arrivés à une baie dont nous ne pouvions doubler la pointe

sans nous découvrir entièrement aux ennemis , nous nous déterminâmes , en attendant de nouveaux ordres , à y passer la nuit. Elle fut marquée par une petite action , qui fut le prélude du siège.

Sur les onze heures , deux berges parties du fort parurent sur le lac. Elles naviguoient avec une assurance et une tranquillité dont elles ne tardèrent pas à revenir. Un de mes voisins , qui veilloit pour la sûreté générale , les distingua dans un assez grand éloignement. La nouvelle fut portée à tous les Sauvages , et les préparatifs pour les recevoir , terminés avec une promptitude et un silence admirables. Je fus sommé dans l'instant de pourvoir à ma sûreté , en gagnant la terre , et de là l'intérieur des bois. Ce ne fut point par une bravoure déplacée dans un homme de mon état que je fis la sourde oreille à l'avis qu'on avoit la bonté de me donner ; mais je ne le croyois pas sérieux , parce que je croyois avoir des titres pour suspecter la vérité de la nouvelle. Quatre cents bateaux ou canots , qui couvroient depuis deux jours la surface des eaux du lac Saint-Sacrement , formoient un attirail trop considérable pour avoir pu échapper aux yeux attentifs et éclairés d'un ennemi. Sur ce principe , j'avois peine à me persuader que deux berges eussent la témérité , je ne dis pas de se mesurer , mais de se présenter devant des forces si supérieures ; je raisonnois , et il ne falloit qu'ouvrir les yeux. Un de mes amis , spectateur de tout , m'avertit encore d'un ton trop sérieux pour ne pas me rendre , que j'étois déplacé. Il avoit raison. Un bateau assez vaste réunissoit tous les missionnaires. On y avoit mis une tente pour nous mettre à l'abri des injures de l'air , pendant les nuits assez froides dès-lors sous ce climat ; ce pavillon , ainsi dressé , formoit en l'air une espèce d'ombrage qu'on découvroit aisément à la lueur des étoiles. Curieux de s'éclaircir , c'étoit là directement que tendoient les Anglais. Faire une telle

route et courir à la mort, c'étoit à peu près la même chose. Peu en effet l'auroient échappée, si, par bonheur pour eux, une petite aventure ne nous eût trahis quelques momens trop tôt. Un des moutons de notre armée se prit à bêler; à ce cri, qui déceloit l'embuscade, les ennemis tournèrent face, firent route vers le rivage opposé, et forcèrent de rames pour s'y sauver à la faveur des ténèbres et des bois. Cette manœuvre aussitôt reconnue, que faire? Douze cents Sauvages s'ébranlèrent et volèrent à leur poursuite avec des hurlemens aussi effrayans par leur continuité que par leur nombre. Cependant des deux côtés on sembla d'abord se respecter; pas un seul coup de fusil ne fut lâché. Les agresseurs n'ayant pas eu le temps de se former, craignoient de se fusiller mutuellement, et vouloient d'ailleurs des prisonniers. Les fugitifs employoient plus utilement leurs bras à accélérer leur fuite. Ils touchoient presque au terme, lorsque les Sauvages, qui s'aperçurent que leur proie échappoit, firent feu. Les Anglais, serrés de trop près par quelques canots avant-coureurs, furent obligés d'y répondre. Bientôt un silence sombre succéda à tout ce fracas. Nous étions dans l'attente d'un succès, lorsqu'un faux brave s'avisa de se faire honneur dans l'histoire fabuleuse du combat, auquel il n'avoit sûrement pas assisté. Il débuta par assurer que l'action avoit été meurtrière pour les Abnakis. C'en fut assez pour me mettre en action. Muni des saintes huiles, je me jetai avec précipitation dans un canot pour aller au-devant des combattans. Je priois à chaque instant mes guides de faire diligence. Il n'en étoit pas besoin, du moins pour moi. Je fis rencontre d'un Abnakis, qui, mieux instruit, parce qu'il avoit été plus brave, m'apprit que cette action si meurtrière s'étoit terminée à un Nipistingue tué et un autre blessé à l'abordage. Je n'attendis pas le reste de son récit; je me pressai d'aller re-

joindre nos gens pour céder ma place à M. Mathavet, missionnaire de la nation nipistingue. J'arrivois par eau, lorsque M. de Montcalm, qui, au bruit de la mousqueterie, avoit pris terre un peu au-dessous, arriva à travers les bois; il apprit que je venois de la découverte, et s'adressa à moi pour être mieux au fait: mon Abnakis, que je rappelai, lui fit un court récit du combat. L'obscurité de la nuit ne permettoit pas de savoir le nombre des morts ennemis; on s'étoit saisi de leurs berges, et on leur avoit fait trois prisonniers. Le reste erroit à l'aventure dans les bois. M. de Montcalm, charmé de ce détail, se retira pour aller aviser, avec sa prudence accoutumée, aux opérations du lendemain.

Le jour commençoit à peine à paroître, que la partie de la nation nipistingue procéda à la cérémonie des funérailles de leur frère, tué sur la place dans l'action de la nuit précédente, et mort dans les erreurs du paganisme. Ces obsèques furent célébrées avec toute la pompe et l'appareil sauvage. Le cadavre avoit été paré de tous les ornemens, ou plutôt surchargé de tous les atours que la plus originale vanité puisse mettre en œuvre dans des conjonctures assez tristes par elles-mêmes; colliers de porcelaine, bracelets d'argent, pendans d'oreilles et de nez, habits magnifiques: tout lui avoit été prodigué. On avoit emprunté le secours du fard et du vermillon pour faire disparaître, sous ces couleurs éclatantes, la pâleur de la mort, et pour donner à son visage, un air de vie qu'il n'avoit pas. On n'avoit oublié aucune des décorations d'un militaire sauvage: un hausse-col, lié avec un ruban de feu, pendoit négligemment sur sa poitrine; le fusil appuyé sur son bras, le casse-tête à la ceinture, le calumet à la bouche, la lance à la main, la chaudière remplie à ses côtés. Sous cette attitude guerrière et animée, on l'avoit assis sur une éminence revêtue de gazon,

qui lui servoit de lit de parade. Les Sauvages rangés en cercle autour de ce cadavre, gardèrent pendant quelques momens un silence sombre, qui n'imitoit pas mal la douleur. L'orateur le rompit en prononçant l'oraison funèbre du mort; ensuite succédèrent les chants et les danses, accompagnés du son des tambours de basque entourés de grelots. Dans tout cela éclatoit je ne sais quoi de lugubre qui répondoit assez à une triste cérémonie. Enfin, le convoi funèbre fut terminé par l'inhumation du mort, auprès duquel on eut bien soin d'enterrer une bonne provision de vivres, de crainte sans doute que, par le défaut de nourriture, il ne mourût une seconde fois. Ce n'est point en témoin oculaire que je parle; la présence d'un missionnaire ne cadreroit guère avec ces sortes de cérémonies dictées par la superstition et adoptées par une stupide crédulité; je tiens ce récit des spectateurs.

Cependant la baie dans laquelle nous avions mouillé retentissoit de toutes parts de bruits de guerre. Tout y étoit en mouvement et en action. Notre artillerie, qui consistoit en trente-deux pièces de canon et cinq mortiers, posés sur des plates-formes qui étoient assises sur des bateaux amarrés ensemble, défila la première. En dépassant la langue de terre qui nous déroboit à la vue de l'ennemi, on eut soin de saluer le fort par une décharge générale, qui ne fut d'abord que de pure cérémonie, mais qui en annonçoit de plus sérieuses. Le reste de la plus petite flotte suivit, mais lentement. Déjà un gros de Sauvages avoit assis son camp sur les derrières du fort George, ou sur le chemin du fort Lydis, pour couper toute communication entre les deux forts anglais. Le corps de M. le chevalier de Levi occupoit les défilés des montagnes, qui conduisoient au lieu projeté de notre débarquement. A la faveur de ces mesures si sages, notre descente se fit sans opposition, à une bonne

demi-lieue au-dessous du fort. Les ennemis avoient trop affaire chez eux pour entreprendre d'y venir former des obstacles. Ils ne s'attendoient à rien moins qu'à un siège. Je ne sais trop de quel principe parloit leur confiance. Les environs de leurs forts étoient occupés par une multitude de tentes encore toutes dressées à notre arrivée. On y remarquoit une quantité de baraques propres à favoriser les assiégeans. Il leur fallut nettoyer ces dehors, détendre les tentes, brûler ces baraques; ces mouvemens ne purent se faire sans essayer bien des décharges de la part des Sauvages, toujours attentifs à profiter des avantages qu'on leur donne. Leur feu auroit été bien plus vif et plus meurtrier, si un autre objet n'eût attiré une partie de leur attention. Des troupeaux de bœufs et de chevaux, qu'on n'avoit pas eu le temps de mettre à couvert, erroient dans les bas-fonds situés au voisinage du fort. Les Sauvages se firent d'abord une occupation de donner la chasse à ces animaux; cent cinquante bœufs tués ou pris, et cinquante chevaux furent d'abord les fruits de cette petite guerre: mais ce n'étoient là que comme les préliminaires et les dispositifs du siège.

Le fort George étoit un carré flanqué de quatre bastions; les courtines en étoient fraisées, les fossés creusés à la profondeur de dix-huit à vingt pieds, l'escarpe et la contre-escarpe étoient talutées de sable mouvant; les murs étoient formés de gros pins terrassés et soutenus par des pieux extrêmement massifs, d'où il résultoit un terre-plein de quinze à dix-huit pieds, qu'on avoit eu soin de sabler tout à fait. Quatre à cinq cents hommes le défendoient à l'aide de dix-neuf canons, dont deux de trente-six, les autres de moindre calibre, et de quatre à cinq mortiers. La place n'étoit protégée par aucun autre ouvrage extérieur que par un rocher fortifié, revêtu de palissades assurées par des monceaux de pierres.

La garnison en étoit de dix-sept cents hommes, et rafraîchissoit sans cesse celle du fort. La principale défense de ce retranchement consistoit dans son assiette qui dominoit tous les environs, et qui n'étoit accessible à l'artillerie que du côté de la place, à raison des montagnes et des marais qui en bordoient les différentes avenues. Tel étoit le fort George, selon les connoissances que j'ai prises sur les lieux après la reddition de la place; il n'étoit pas possible de l'investir et de lui boucher entièrement tous les passages. Six mille Français ou Canadiens et dix-sept cents Sauvages, qui faisoient toutes nos forces, ne répondoient point à l'immensité du terrain qu'il auroit fallu embrasser pour y parvenir. A peine vingt mille hommes auroient-ils pu y suffire. Les ennemis jouirent donc toujours d'une porte de derrière pour se glisser dans les bois, ce qui auroit pu leur servir d'une utile ressource, s'ils n'avoient pas eu en tête des Sauvages; mais rarement échappe-t-on de leurs mains par cette voie. Leurs quartiers étoient d'ailleurs placés sur le chemin Lydis, si fort au voisinage des bois, et où ils battoient si souvent l'estrade, que ç'auroit été bien aventurer sa vie que d'y chercher un asile. A peu de distance étoient logés les Canadiens postés sur le sommet des montagnes, et toujours à portée de leur donner la main. Enfin les troupes réglées venues de France, à qui proprement appartenoient les travaux du siège, occupoient la lisière des bois fort près du terrain où devoit s'ouvrir la tranchée; suivoit le camp de réserve, muni de forces suffisantes pour le mettre à couvert de toute insulte.

Ces arrangemens pris, M. de Montcalm fit porter à l'ennemi des propositions qui lui auroient épargné bien du sang et bien des larmes, si elles eussent été acceptées. Voici à peu près en quels termes étoit conçue la lettre de sommation qui fut adressée à M. Moreau,



commandant de la place au nom de S. M. Britannique. *Monsieur, j'arrive avec des forces suffisantes pour emporter la place que vous tenez, et pour couper tous les secours qui pourroient vous venir d'ailleurs; je compte à ma suite une foule de nations sauvages, que la moindre effusion de sang pourroit aigrir au point de les arracher pour toujours à tous sentimens de modération et de clémence. L'amour de l'humanité m'engage à vous sommer de vous rendre dans un temps où il ne me sera pas impossible de les faire condescendre à une composition honorable pour vous et utile pour tous. J'ai, etc.*, signé MONTCALM. Le porteur de la lettre fut M. de Levi. Il fut accueilli par les officiers anglais, dont plusieurs étoient de sa connoissance, avec une politesse et des égards dont les lois de l'honneur ne dispensent personne, quand il fait la guerre en honnête homme. Mais cette favorable réception ne décida de rien pour la reddition de la place; il y parut par la réponse. La voici: *M. le général Montcalm, je vous suis obligé en particulier des offres gracieuses que vous me faites; mais je ne puis les accepter: je crains peu la barbarie. J'ai d'ailleurs sous mes ordres des soldats déterminés comme moi à périr ou à vaincre. J'ai, etc.*, signé MOREAU. La fierté de cette réponse fut bientôt publiée au bruit d'une salve générale de l'artillerie ennemie. Il s'en falloit bien que nous fussions en état de riposter sur le champ. Avant que de venir à bout d'établir une batterie, il falloit transporter nos canons l'espace d'une bonne demi-lieue, à travers les rochers et les bois. Grâce à la voracité des Sauvages, nous ne pouvions emprunter pour cette manœuvre le secours d'aucune de nos bêtes de somme. Ennuyés, disoient-ils, de la viande salée, ils n'avoient point fait de difficulté de s'en saisir et de s'en régaler

régaler quelques jours auparavant, sans consulter autre chose que leur appétit ; mais au défaut de ce secours, tant de bras animés par le courage et par le zèle envers le souverain, se prêtèrent de si bonne grâce au travail, que les obstacles furent bientôt aplanis et vaincus, et l'ouvrage porté à sa perfection. Durant tous ces mouvemens, j'étois logé auprès de l'hôpital où j'espérois d'être à portée de donner aux mourans et aux morts les secours de mon ministère. J'y demeurai quelque temps sans avoir la moindre nouvelle de mes Sauvages. Ce silence m'inquiétoit ; j'avois une grande envie de les assembler encore une fois pour profiter des périlleuses conjonctures où ils étoient, et pour les amener tous, s'il étoit possible, à des sentimens avoués par la religion. Sur cela je pris le parti de les aller chercher. Le voyage avoit ses difficultés et ses périls, outre sa longueur ; il me fallut passer au voisinage de la tranchée, où un soldat occupé à admirer le prodigieux effet, d'un boulet de canon sur un arbre, fut bientôt lui-même, à quelques pas de moi, la victime de son indiscretion. En faisant ma route, je vous avouerai que je fus frappé de l'air dont se portoient les Français et les Canadiens aux travaux pénibles et hasardeux auxquels on les occupoit. A voir la joie avec laquelle ils transportoient à la tranchée les fascines et les gabions, vous les auriez pris pour des gens invulnérables au feu vif et continuel de l'ennemi. Une pareille conduite annonce bien de la bravoure et bien de l'amour pour la patrie ; aussi est-ce là le caractère de la nation. Je parcourus tous les quartiers, sans rien trouver que quelques pelotons d'Abnakis dispersés çà et là : de sorte que je fus de retour de ma course, sans avoir d'autre mérite que celui de la bonne volonté. Ainsi, éloigné de mes gens, je ne pus guère leur être de grande utilité ; mais mes services y furent du moins de quelque

usage en faveur d'un prisonnier Moraigan dont la nation est dans les intérêts, et presque totalement sous la domination de l'Angleterre. C'étoit un homme dont la figure n'avoit assurément rien de revenant et de gracieux. Une tête énorme par sa grosseur avec de petits yeux, une corpulence épaisse et massive jointe à une taille raccourcie, des jambes grosses et courtes : tous ces traits et bien d'autres lui fournissoient de justes titres pour avoir place parmi les hommes difformes. Mais pour être disgracié de la nature, il n'en étoit pas moins homme, c'est-à-dire, qu'il n'avoit pas moins droit aux attentions et aux égards de la charité chrétienne ; il n'étoit pourtant que trop la victime autant de sa mauvaise mine, que de sa malheureuse fortune. Il étoit lié à un tronc d'arbre, où sa figure grotesque attiroit la curiosité des passans. Les huées ne lui furent pas d'abord épargnées ; mais les mauvais traitemens vinrent après, jusque-là, que d'un soufflet rudement appliqué, on lui arracha presque un œil de la tête. Ce procédé me révolta ; je vins au secours de l'affligé, d'auprès de qui je chassai tous les spectateurs avec un ton d'autorité que je n'aurois sans doute osé jamais prendre si j'avois été moins sensible à son malheur. Je fis sentinelle à ses côtés une partie de la journée ; enfin je fis si bien que je vins à bout d'intéresser les Sauvages (ses maîtres) en sa faveur, de sorte qu'il ne fut plus besoin de ma présence pour le dérober à la persécution. Je ne sais s'il fut trop sensible à mes services ; du moins un coup d'œil sombre fut tout ce que j'en tirai ; mais indépendamment de la religion, j'étois trop payé par le seul plaisir d'avoir secouru un malheureux. Il ne manquoit pas de gens dont le sort étoit aussi à plaindre. Chaque jour l'activité et la bravoure sauvage multiplioit les prisonniers, c'est-à-dire, les misérables. Il n'étoit pas possible à l'ennemi de faire un pas hors

de la place , sans s'exposer , ou à la captivité , ou à la mort , tant les Sauvages étoient alertes. Jugez-en par ce seul récit. Une femme anglaise s'avisa d'aller ramasser des herbages dans les jardins potagers presque contigus aux fossés de la place. Sa hardiesse lui coûta cher : un Sauvage , caché dans un carré de choux , l'aperçut , et avec son fusil , la coucha sur le carreau. Il n'y eut jamais moyen que les ennemis vissent enlever son cadavre ; le vainqueur toujours caché fit sentinelle tout le jour , et lui enleva la chevelure.

Cependant toutes les nations sauvages s'ennuyoient fort du silence de nos gros fusils : c'est ainsi qu'ils désignent nos canons. Il leur tarδοit de ne plus faire seuls les frais de la guerre , de sorte que pour les contenter , il fallut hâter la tranchée , et y dresser notre première batterie. La première fois qu'elle joua , ce furent des cris de joie , dont toutes les montagnes retentirent avec fracas. Il ne fut pas nécessaire , durant tout le cours du siège , de se donner de grands mouvemens pour être instruit du succès de notre artillerie. Les cris des Sauvages en portoient à tous les momens la nouvelle dans tous les quartiers. Je pensai sérieusement à quitter le mien ; l'inaction où j'y étois condamné , à raison de l'éloignement de mes néophytes , m'y détermina ; mais nous eûmes , avant ce changement , une vive alarme à essuyer. Les fréquens voyages que les ennemis avoient faits pendant le jour vers leurs bateaux , avoient donné à soupçonner qu'ils préparoient quelque grand coup. Le bruit se répandit que leur dessein étoit de venir incendier nos munitions de guerre et de bouche. M. de Launay , capitaine de grenadiers dans un régiment de France , fut préposé pour veiller à la garde des bateaux qui en étoient les dépositaires. Les dispositions qu'il avoit faites en homme du métier , firent presque regretter que les ennemis ne se fussent

pas montrés. Ces alarmes dissipées, je rejoignis mes Abnakis, pour ne plus m'en séparer dans tout le cours de la campagne. Il ne se passa aucun événement remarquable durant quelques jours, que la promptitude et la célérité avec laquelle les ouvrages de la tranchée s'avançoient. La seconde batterie fut établie en deux jours. Ce fut une nouvelle fête que les Sauvages célébrèrent à la militaire. Ils étoient sans cesse autour de nos canonniers, dont ils admiroient la dextérité. Mais leur admiration ne fut ni oisive ni stérile. Ils voulurent essayer de tout pour se rendre plus utiles. Ils s'avisèrent de devenir canonniers; un entr'autres se distingua: après avoir pointé lui-même son canon, il donna juste dans un angle rentrant, qu'on lui avoit assigné pour but. Mais il se défendit de réitérer, malgré les sollicitations des Français, alléguant pour raison de son refus, qu'ayant atteint dès son essai le degré de perfection auquel il pouvoit aspirer, il ne devoit plus hasarder sa gloire dans une seconde tentative. Mais ce qui fut le sujet de leur principal étonnement, ce furent ces divers boyaux qui, formant les différentes branches d'une tranchée, sont autant de chemins souterrains si utiles pour protéger les assiégés contre le canon des assiégés. Ils examinèrent, avec une avide curiosité, la manière dont nos grenadiers français s'y prenoient pour donner à ces sortes d'ouvrages le degré d'achèvement qu'ils exigent. Instruits par leurs yeux, ils exercèrent bientôt leurs bras à la pratique. On les vit armés de pèles et de pioches, tirer un boyau de tranchée vers le rocher fortifié, dont l'attaque leur étoit échue en partage. Ils le poussèrent si avant, qu'ils furent bientôt à la portée du fusil. M. de Veillers, frère de M. de Jamonville, officier dont le nom seul est un éloge, profita de ces avances pour venir à la tête d'un corps de Canadiens, attaquer les retranchemens avancés. L'action fut vive, long-temps disputée et

meurtrière pour les ennemis. Ils furent chassés de leurs premiers postes, et il est à présumer que les grands retranchemens auroient été emportés ce jour-là même, si leur prise eût dû décider de la reddition de la place. Chaque jour étoit signalé par quelque coup d'éclat de la part des Français, des Canadiens et des Sauvages.

Cependant les ennemis se soutenoient toujours par l'espérance d'un prompt secours. Une petite aventure, arrivée dans ces conjonctures, dut bien diminuer leur confiance. Nos éclaireurs rencontrèrent dans les bois trois courriers partis du fort Lydis; ils tuèrent le premier, prirent le second, et le troisième se sauva par sa légèreté à la course. On se saisit d'une lettre insérée dans une balle creusée, si bien cachée sur le corps du défunt, qu'elle auroit échappé aux recherches de tout autre qu'à celles d'un militaire qui se connoît à ces sortes de ruses de guerre. La lettre étoit signée du commandant du fort Lydis, et adressée à celui du fort George. Elle contenoit en substance la déposition d'un Canadien, fait prisonnier la première nuit de notre arrivée. Suivant sa déclaration, notre armée se montoit à onze mille hommes, et le corps de nos Sauvages à deux mille; et notre artillerie étoit des plus formidables. Il y avoit du mécompte dans cette supputation. Nos forces y étoient amplifiées bien au-delà du vrai. Cette erreur ne doit point cependant s'attribuer à la fraude et à la supercherie, qui, quoiqu'utiles à la patrie, ne sauroient se justifier au tribunal de l'honnête homme le plus passionné et le plus national. Jusqu'à cette guerre, les plus nombreuses armées du Canada n'avoient guère passé huit cents hommes; la surprise et l'étonnement grossissoient les objets à des yeux peu accoutumés à en apercevoir de considérables. J'ai été témoin, dans le cours de la campagne, de méprises bien plus grandes en ce genre. Le commandant de Lydis concluoit sa lettre par avertir son

collègue que les intérêts du roi son maître ne lui permettant pas de dégarnir sa place , c'étoit à lui à capituler , et à se ménager les conditions les plus avantageuses.

M. de Montcalm ne crut pas pouvoir faire un meilleur usage de cette lettre, que de la faire remettre à son adresse par celui des courriers même qui étoit tombé vivant entre nos mains. Il en reçut de l'officier anglais des remerciemens, accompagnés de la modeste prière de vouloir bien lui continuer long-temps les mêmes politesses. Un pareil compliment, ou tenoit du badinage, ou promettoit une longue résistance. L'état actuel de la place ne la présageoit pas. Une partie de ses batteries démontées et hors de service par le succès des nôtres ; la frayeur répandue parmi les assiégés, qu'on ne rendoit plus soldats qu'à force de leur verser du rhum ; enfin les désertions fréquentes en annonçoient la chute prochaine. Telle étoit du moins l'opinion générale des déserteurs, dont la foule auroit été tout autrement considérable, si les armes sauvages n'avoient multiplié les périls de la désertion.

Parmi ceux qui vinrent se rendre à nous, il en fut un, sujet d'une république voisine, et notre fidèle alliée, qui me procura la douce consolation de lui préparer les voies à sa prochaine réconciliation à l'Eglise. J'allai le visiter à l'hôpital, où ses blessures le détenoient. Dès l'entrée de la conversation, je compris qu'il n'étoit pas difficile de faire goûter à un bon esprit les dogmes de la véritable religion, dès que le cœur étoit dans une situation à ne plus être trop sensible aux trompeuses douceurs des passions humaines.

J'étois à peine de retour de cette course, qui m'avoit coûté une marche de trois lieues, dont les peines me furent bien adoucies par les motifs qui l'animèrent et par les succès qui la couronnèrent,

que j'aperçus un mouvement général dans tous les quartiers de notre camp. Chaque corps s'ébranloit, Français, Canadiens et Sauvages; tous couroient aux armes, tous se préparoient à combattre : le bruit de l'arrivée du secours tant attendu de l'ennemi, produisoit cette subite et générale évolution. Dans ces momens d'alarme, M. de Montcalm, avec un sang-froid qui décide le général, pourvut à la sûreté de nos tranchées, au service de nos batteries, et à la défense de nos bateaux. Il partit ensuite pour aller se remettre à la tête de l'armée. J'étois assis tranquillement à la porte de ma tente, d'où je voyois défiler nos troupes, lorsqu'un Abnakis vint me tirer de ma tranquillité. Il me dit sans façon : *Mon père, tu nous as donné parole, qu'au péril de ta vie même, tu ne balancerois pas à nous fournir les secours de ton ministère ; nos blessés pourroient-ils venir te chercher ici à travers les montagnes qui te séparent du lieu du combat ? nous partons et nous attendons l'effet de tes promesses.* Une apostrophe si énergique me fit oublier mes fatigues. Je doublai le pas, je perçai au-delà des troupes réglées : enfin après une marche forcée, j'arrivai sur une terre, où mes gens, à la tête de tous les corps, attendoient le combat. Je députai sur le champ quelques-uns d'entr'eux, pour rassembler ceux qui étoient dispersés. Je me préparois à leur suggérer les actes de religion propres de la circonstance, et à leur donner une absolution générale à l'approche des ennemis; mais ils ne parurent point. M. de Montcalm, pour ne pas perdre le prix de tant de démarches, s'avisa d'un stratagème qui auroit pu faire naître l'occasion d'une action que nous étions venus chercher à si grands frais : il se proposa d'ordonner aux Français et aux Canadiens de se livrer mutuellement un combat simulé. Les Sauvages cachés dans les bois devoient faire face aux ennemis, qui ne manqueroient pas de faire une



vigoureuse sortie. L'expédient exposé à nos Iroquois parut d'une invention admirable ; mais ils se retranchèrent sur ce que le jour étoit trop avancé. Le reste des Sauvages eurent beau appeler de ce jugement , l'excuse fut jugée de mise et acceptée ; ainsi chacun s'en retourna dans son poste sans avoir vu autre chose que l'appareil d'un combat. Enfin le lendemain, veille de la Saint-Laurent , le septième jour de notre arrivée , la tranchée poussée jusqu'aux jardins , on se dispoit à établir notre troisième et dernière batterie. La proximité du fort faisoit espérer que , dans trois ou quatre jours , on pourroit donner un assaut général , à la faveur d'une brèche raisonnable ; mais les ennemis nous en épargnèrent la peine et les périls ; ils arborèrent pavillon français , et demandèrent à capituler.

Nous touchons à la reddition de la place , et à la sanglante catastrophe qui l'a suivie. Sans doute que tous les coins de l'Europe ont retenti de cette triste scène , comme d'un attentat dont l'odieux rejaillit peut-être sur la nation , et la flétrit. Votre équité va juger dans le moment , si une imputation si criante porte sur d'autres principes que sur l'ignorance ou la malignité. Je ne rapporterai que des faits d'une publicité et d'une authenticité si incontestables , que je pourrais , sans crainte d'être démenti , les appuyer du témoignage même des officiers anglais qui en ont été les témoins et les victimes. M. de Montcalm , avant que d'entendre à aucune composition , jugea devoir prendre l'avis de toutes les nations sauvages , afin de les adoucir par cette condescendance , et de rendre inviolable le traité par leur agrément. Il en fit assembler tous les chefs , à qui il communiqua les conditions de la capitulation , qui accordoient aux ennemis le droit de sortir de la place avec tous les honneurs de la guerre , et leur imposoit , avec l'obligation de ne point servir de dix-huit mois

contre la France, celle de rendre la liberté à tous les Canadiens pris dans cette guerre. Tous ces articles furent universellement applaudis : muni du sceau de l'approbation générale, le traité fut signé par les généraux des deux couronnes. En conséquence l'armée française en bataille s'avança vers la place, pour en prendre possession au nom du Roi; tandis que les troupes anglaises rangées en bel ordre, en sortoient pour aller se renfermer jusqu'au lendemain dans les retranchemens. Leur marche ne fut marquée par aucune contravention au droit des gens. Mais les Sauvages ne tardèrent pas à y donner atteinte. Pendant le cérémonial militaire, qui accompagna la prise de possession, ils avoient pénétré en foule dans la place par les embrasures de canons pour procéder au pillage qu'on étoit convenu de leur livrer, mais ils ne s'en tinrent pas à piller : il étoit resté dans les casemates quelques malades, à qui leur état n'avoit pas permis de suivre leurs compatriotes dans l'honorable retraite accordée à leur valeur. Ce furent là les victimes sur lesquelles ils se jetèrent impitoyablement, et qu'ils immolèrent à leur cruauté. Je fus témoin de ce spectacle. Je vis un de ces barbares sortir des casemates, où il ne falloit rien moins qu'une insatiable avidité de sang pour entrer, tant l'infection qui en exhaloit étoit insupportable. Il portoit à la main une tête humaine, d'où découloient des ruisseaux de sang, et dont il faisoit parade comme de la plus belle capture dont il eût pu se saisir.

Ce n'étoit là qu'un bien léger prélude de la cruelle tragédie du lendemain. Dès le grand matin les Sauvages se rassemblèrent autour des retranchemens. Ils débutèrent par demander aux Anglais les marchandises, les provisions, toutes les richesses en un mot que leurs yeux intéressés pouvoient apercevoir : mais c'étoient des demandes faites sur un ton à annoncer un coup de lance pour prix d'un refus. On se des-

saisit, on se dépouilla, on se réduisit à rien pour acheter au moins la vie par ce dépouillement universel. Cette condescendance devoit adoucir les esprits; mais le cœur des Sauvages ne semble pas fait comme celui des autres hommes : vous diriez qu'il est, par sa nature, le siège de l'inhumanité. Ils n'en furent pas moins disposés à se porter aux plus dures extrémités. Le corps de quatre cents hommes de troupes françaises, destiné à protéger la retraite des ennemis, arriva et se rangea en haie. Les Anglais commencèrent à défiler. Malheur à tous ceux qui fermèrent la marche, ou aux traîneurs que l'indisposition ou quelque autre raison séparoit tant soit peu de la troupe. Ce furent autant de morts dont les cadavres jonchèrent bientôt la terre, et couvrirent l'enceinte des retranchemens. Cette boucherie qui ne fut d'abord que l'ouvrage de quelques Sauvages, fut le signal qui fit de presque tous autant de bêtes féroces. Ils déchargeoient à droite et à gauche de grands coups de hache à ceux qui leur tomboient sous la main. Le massacre ne fut cependant pas de durée, ni aussi considérable que tant de furie sembloit le faire craindre; il ne monta guère qu'à quarante ou cinquante hommes. La patience des Anglais qui se contentoient de plier leur tête sous le fer de leurs bourreaux, l'apaisa tout d'un coup, mais elle ne les amena pas à la raison et à l'équité. En poussant toujours de grands cris, ils se mirent à faire des prisonniers.

J'arrivai sur ces entrefaites. Non, je ne crois pas qu'on puisse être homme et être insensible dans de si tristes conjonctures. Le fils enlevé d'entre les bras du père, la fille arrachée du sein de sa mère, l'époux séparé de l'épouse, des officiers dépouillés jusqu'à la chemise, sans respect pour leur rang et pour la décence, une foule de malheureux qui courent à l'aventure, les uns vers les bois, les autres vers les tentes

françaises, ceux-ci vers le fort, ceux-là vers tous les lieux qui sembloient leur promettre un asile : voilà les pitoyables objets qui se présentoient à mes yeux. Cependant les Français n'étoient pas spectateurs oisifs et insensibles de la catastrophe ; M. le chevalier de Levi couroit par-tout où le tumulte paroissoit le plus échauffé pour tâcher d'y remédier, avec un courage animé par la clémence si naturelle à son illustre sang. Il affronta mille fois la mort à laquelle, malgré sa naissance et ses vertus, il n'auroit pas échappé, si une providence particulière n'eût veillé à la sûreté de ses jours, et n'eût arrêté les bras sauvages déjà levés pour le frapper. Les officiers français et canadiens imitèrent son exemple avec un zèle digne de l'humanité qui a toujours caractérisé la nation ; mais le gros de nos troupes, occupé à la garde de nos batteries et du fort, étoit, par cet éloignement, hors d'état de leur prêter main-forte. De quelle ressource pouvoient être quatre cents hommes contre environ quinze cents Sauvages furieux, qui ne nous distinguoient pas de l'ennemi ? Un de nos sergens qui s'étoit opposé fortement à leur violence, fut renversé par terre d'un coup de lance. Un de nos officiers français, pour prix du même zèle, avoit reçu une large blessure qui le conduisit aux portes du tombeau ; d'ailleurs, dans ces momens d'alarme, on ne savoit de quel côté tourner. Les mesures qui sembloient le plus dictées par la prudence aboutissoient à des fins désastreuses et sinistres. M. de Montcalm, qui ne fut instruit que tard, à raison de l'éloignement de sa tente, se porta au premier avis vers le lieu de la scène avec une célérité qui marquoit la bonté et la générosité de son cœur. Il se multiplioit, il se reproduisoit, il étoit partout : prières, menaces, promesses, il usa, il essaya de tout ; il en vint enfin à la force. Il crut devoir à la naissance et au mérite de M. le colonel Yonn, d'arracher d'autorité et avec

violence son neveu d'entre les mains d'un Sauvage; mais, hélas! sa délivrance coûta la vie à quelques prisonniers, que leurs tyrans massacrèrent sur le champ par la crainte d'un semblable coup de vigueur. Le tumulte cependant croissoit toujours, lorsque quelqu'un s'avisa heureusement de crier aux Anglais qui formoient un corps considérable, de doubler le pas. Cette marche forcée eut son effet; les Sauvages, en partie par l'inutilité de leurs poursuites, en partie satisfaits de leurs prises, se retirèrent; le peu qui restèrent furent aisément dissipés. Les Anglais continuèrent tranquillement leur route jusqu'au fort Lydis, où ils n'arrivèrent d'abord qu'au nombre de trois ou quatre cents. J'ignore le nombre de ceux qui ayant gagné les bois, furent assez heureux pour s'y rendre à la faveur du canon qu'on eut soin de tirer pendant plusieurs jours pour les guider. Le reste de la garnison n'avoit cependant pas péri par le fer, et ne gémissoit pas non plus sous le poids des chaînes. Plusieurs avoient trouvé leur salut dans les tentes françaises ou dans le fort. Ce fut là que je me rendis, après que le désordre fut une fois apaisé. Une foule de femmes éplorées vinrent en gémissant m'environner. Elles se jetoient à mes genoux; elles baisoient le bas de ma robe, en poussant de temps en temps des cris lamentables qui me perçoient le cœur. Il n'étoit pas en moi de tarir la cause de leurs pleurs; elles redemandoient leurs fils, leurs filles, leurs époux dont elles déploroient l'enlèvement. Pouvois-je les leur restituer? L'occasion du moins ne tarda pas à se présenter de diminuer le nombre de ces misérables; je les embrassai avidement. Un officier français m'avertit qu'un Huron actuellement dans son camp étoit en possession d'un enfant de six mois, dont la mort étoit assurée, si je n'accourois sur le champ à sa délivrance. Je ne balançai point. Je courus en hâte à la tente du Sauvage, entre les bras de qui j'aperçus

l'innocente victime qui baisoit tendrement les mains de son ravisseur, et qui jouoit avec quelques colliers de porcelaine qui le paroient. Ce coup-d'œil donna une nouvelle ardeur à mon zèle. Je commençai par flatter le Huron par tous les éloges que la vérité pouvoit me permettre de donner à la valeur de sa nation. Il me comprit du premier coup : *Tiens, me dit-il fort civilement, vois-tu cet enfant? je ne l'ai point volé; je l'ai trouvé délaissé dans une haie; tu le veux, mais tu ne l'auras pas.* J'eus beau lui remontrer l'inutilité de son prisonnier, sa mort assurée par le défaut de nourriture convenable à la délicatesse de son âge; il me produisit du suif pour le régaler, ajoutant qu'après tout il trouveroit, en cas de mort, un coin de terre pour l'ensevelir, et qu'il me seroit libre alors de lui donner ma bénédiction. Je répliquai à son discours par l'offre que je lui fis de lui remettre une assez grosse somme d'argent, s'il vouloit se dessaisir de son petit captif; il persista dans la négative; il se relâcha dans la suite jusqu'à exiger en échange un autre Anglais. S'il n'eût rien diminué de ses prétentions, c'étoit fait de la vie de l'enfant. Je croyois déjà son arrêt de mort porté, lorsque je m'aperçus qu'il tenoit conseil en huron avec ses compagnons : car jusqu'alors la conversation s'étoit tenue en français qu'il entendoit. Ce pourparler fit luire à mes yeux un rayon d'espérance; elle ne fut pas trompée. Le résultat fut que l'enfant étoit à moi, si je lui délivrois une chevelure ennemie. La proposition ne m'embarrassa point : *Il paroitra dans peu*, lui répliquai-je en me levant, *si tu es un homme d'honneur.* Je partis en diligence pour le camp des Abnakis. Je demandai au premier venu, s'il étoit maître de quelque chevelure, et s'il vouloit me faire le plaisir de m'en gratifier. J'eus tout lieu de me louer de sa complaisance; il délia son sac et me donna le choix. Pourvu d'une de ces barbares dépouilles, je la por-

tois en triomphe, suivi d'une foule de Français et de Canadiens curieux de savoir l'issuë de l'aventure. La joie me prêta des ailes; je fus dans un moment à mon Huron. Voilà, lui dis-je en l'abordant, voilà ton paiement : *Tu as raison*, me répondit-il, *c'est bien une chevelure anglaise, car elle est rouge. C'est en effet la couleur qui distingue assez ordinairement les colons anglais de ces contrées. Eh bien ! voilà l'enfant, emporte-le ; il t'appartient.* Je ne lui donnai pas le temps de revenir sur le marché. Je pris sur le champ entre mes mains le petit malheureux. Comme il étoit presque nu, je l'enveloppai dans ma robe. Il n'étoit pas accoutumé à être porté par des mains aussi peu habiles que les miennes. Le pauvre enfant pousoit des cris qui m'instruisoient autant de ma mal-adresse que de ses souffrances; mais je me consolai dans l'espérance de le calmer bientôt, en le remettant en des mains plus chéries. J'arrive au fort; aux cris du petit, toutes les femmes accoururent. Chacune se flattoit de retrouver l'objet de la tendresse maternelle. Elles l'examinèrent avidement; mais ni les yeux, ni le cœur d'aucune n'y distingua son fils. Elles se retirèrent à l'écart pour donner de nouveau un libre cours à leurs lamentations et à leurs plaintes. Je ne me trouvai pas dans un petit embarras par cette retraite, éloigné de quarante à cinquante lieues de toute habitation française; comment nourrir un enfant d'un âge si tendre? J'étois enseveli dans mes réflexions, lorsque je vis passer un officier anglais qui parloit fort bien la langue française. Je lui dis d'un ton ferme : Monsieur, je viens de racheter ce jeune enfant de la servitude; mais il n'échappera pas à la mort, si vous n'ordonnez à quelqu'une de ces femmes de lui tenir lieu de mère et de l'allaiter, en attendant que je puisse pourvoir à le faire élever ailleurs. Les officiers français qui étoient présents appuyèrent ma demande. Sur cela, il parla à ces

femmes anglaises. Une s'offrit à lui rendre ce service, si je voulois répondre de sa vie et de celle de son mari, me charger de leur subsistance et les faire conduire à Boston par Montréal. J'acceptai sur le champ la proposition; je priai M. Dubourg-la-Marque de détacher trois grenadiers pour escorter mes Anglais jusqu'au camp des Canadiens, où je me flattai de trouver des ressources pour remplir mes nouveaux engagemens; ce digne officier répondit avec bonté à ma requête.

Je me disposois à quitter le fort, lorsque le père de l'enfant se retrouva; blessé d'un éclat de bombe et dans l'impossibilité de se secourir lui-même, il ne put qu'acquiescer avec plaisir aux dispositions que j'avois faites pour la sûreté de son fils. Je partis donc accompagné de mes Anglais, sous la sauve-garde de trois grenadiers. Après deux heures d'une marche pénible mais heureuse, nous arrivâmes au quartier où étoient logés les Canadiens. Je n'entreprendrai pas de vous rendre fidèlement la nouvelle circonstance qui couronna mon entreprise: il est des événemens qu'inutilement se flatteroit-on de présenter au naturel. Nous étions à peine aux premières avenues du camp, lorsqu'un cri vif et animé vint subitement frapper mes oreilles; étoit-ce de la douleur? étoit-ce de la joie? C'étoit tout cela et plus encore; car c'étoit la mère, qui de fort loin avoit distingué son fils, tant les yeux de la tendresse maternelle sont éclairés. Elle accourut avec une précipitation qui dénotoit ce qu'elle étoit à cet enfant. Elle l'arracha des mains de l'Anglaise avec un empressement qui sembloit désigner la crainte qu'elle avoit qu'on ne le lui enlevât une seconde fois. Il est aisé de s'imaginer à quels transports de joie elle s'abandonna, surtout lorsqu'elle fut assurée et de la vie et de la liberté de son mari, à qui elle croyoit avoir fait les derniers adieux. Il ne manquoit à leur bonheur que



leur réunion; je crus la devoir à la perfection de mon ouvrage.

Je repris la route du fort. Mes forces suffirent à peine pour m'y rendre : il étoit plus d'une heure après midi, sans que j'eusse pris aucune nourriture. Aussi tombai-je presque en défaillance en y arrivant. La politesse et la charité de MM. les officiers français m'eurent bientôt mis en état de continuer la bonne œuvre. Je fis chercher l'Anglais en question, mais les recherches furent pendant plusieurs heures sans succès. Les douleurs de sa blessure l'avoient obligé de se retirer dans le lieu le plus solitaire du fort, pour y prendre du repos; on le trouva enfin. Je me disposois à l'emmenner, lorsque son épouse et son fils reparurent. Les ordres avoient été donnés de ramasser tous les Anglais dispersés dans les différens quartiers, au nombre de près de cinq cents, et de les conduire au fort, afin qu'on pût pourvoir plus sûrement à leur subsistance, en attendant qu'on pût les faire conduire à Orange; ce qui fut heureusement exécuté quelques jours après. Les démonstrations de joie furent renouvelées avec encore plus d'épanchement qu'auparavant. Les remerciemens ne me furent pas épargnés, non-seulement de la part des intéressés, mais encore des officiers anglais, qui eurent la bonté de me les réitérer plus d'une fois. Quant à leurs offres de service, elles ne m'ont flatté que par les sentimens d'où elles partoient. Un homme de mon état n'a aucune récompense à attendre que de Dieu seul.

Je ne dois pas passer ici sous silence le prix qu'a eu de sa charité l'autre femme anglaise qui s'étoit obligée à servir de mère à l'enfant en l'absence de la vraie mère; la Providence lui ménagea, par l'entremise de M. Picquet, le recouvrement du fils qui lui avoit été injustement ravi. Je restai encore quelques jours aux environs du fort, où mon ministère ne fut pas

pas infructueux , soit envers quelques prisonniers , dont je fus assez heureux que de briser les fers , soit envers quelques officiers français dont l'ivresse sauvage menaçoit les jours , et que je vins à bout de mettre à couvert.

Telles ont été les circonstances de la malheureuse expédition qui a déshonoré la valeur que les Sauvages avoient fait éclater durant tout le cours du siège , et qui nous a rendu onéreux jusqu'à leurs services. Ils prétendent la justifier ; les Abnakis , en particulier , par le droit de représailles , alléguant que plus d'une fois , dans le sein même de la paix , ou dans des pourparlers tels que celui de l'hiver passé , leurs guerriers avoient trouvé leurs tombeaux sous les coups de la trahison dans les forts anglais de l'Acadie. Je n'ai ni les lumières , ni les connoissances pour juger une nation , qui pour être notre ennemie , n'en est pas moins respectable par bien des titres. Je ne sache pas au reste , que dans le tissu de cette relation , il me soit échappé une seule particularité dont on puisse avec justice infirmer la certitude ; encore moins pourrois-je me persuader que la malignité puisse découvrir un seul trait qui l'autorise à rejeter sur la nation française l'indignité de cet événement. On avoit fait agréer aux Sauvages le traité de la capitulation : pouvoit-on prévenir plus sûrement l'infraction ? On avoit assigné aux ennemis , pour assurer leur retraite , une escorte de quatre cents hommes , dont quelques-uns même ont été victimes d'un zèle trop vif à réprimer le désordre : pouvoit-on plus efficacement empêcher l'inobservation du traité ? Enfin , on est allé jusqu'à racheter à grands frais les Anglais , et à les tirer à prix d'argent des mains des Sauvages ; de sorte que près de quatre cents sont à Quebec , prêts à s'embarquer pour Boston : pouvoit-on plus sincèrement réparer la violation du traité ? Ces réflexions me paroissent sans réplique.

Les Sauvages sont donc seuls responsables du violement du droit des gens : et ce n'est qu'à leur insatiable férocité et à leur indépendance , qu'on peut en attribuer la cause. La nouvelle de cette fatale exécution , répandue dans les colonies anglaises , y a semé la désolation et l'effroi au point qu'un seul Sauvage a bien osé pousser la témérité jusqu'à aller enlever des prisonniers presque aux portes d'Orange , sans qu'on l'ait inquiété , ni dans son expédition , ni dans sa retraite. Aussi les ennemis n'ont-ils formé aucune entreprise contre nous dans les jours qui ont suivi la prise du fort. Rien cependant de plus critique pour nous que la situation où se trouvoit alors l'armée française. Les Sauvages , aux Abnakis et aux Nipistingues près , avoient disparu dès le jour même de leur malheureuse expédition ; douze cents hommes étoient occupés à la démolition du fort ; près de mille étoient employés à faire le transport des provisions immenses de bouche et de guerre dont nous nous étions emparés. A peine restoit-il une poignée de gens pour faire tête à l'ennemi , s'il avoit pris le parti de l'offensive. Sa tranquillité nous fournit les moyens de consommer notre ouvrage. Le fort George a été détruit et renversé de fond en comble , et les débris consumés par le feu. Ce ne fut que dans l'incendie , que nous comprîmes la grandeur de la perte des ennemis. Il se trouva des casemates et des souterrains cachés remplis de cadavres , qui , pendant quelques jours , fournirent un nouvel aliment à l'activité des flammes. Pour notre perte , elle consiste dans vingt-un morts , dont trois Sauvages , et dans environ vingt-cinq blessés. C'est tout.

Enfin , le jour de l'Assomption je remontai en bateau pour Montréal , par un temps des plus pluvieux et des plus froids. Ce voyage n'a été marqué que par la continuité des orages et des tempêtes , qui faillirent à submerger une de nos berges , et à faire

périr ses conducteurs. Mais les peines en ont été bien tempérées, non-seulement par la compagnie des autres missionnaires, mais encore par celle de M. Fiesch, envoyé à Montréal en qualité d'otage. Cet officier, Suisse de naissance, et autrefois au service de France, est un des plus honnêtes hommes qu'on puisse trouver. Il a servi, dans son séjour au milieu de la colonie, la nation à laquelle il est lié, avec une fidélité digne de tous les éloges.

Arrivé à Montréal, je comptois y prendre un repos nécessaire; mais les Sauvages y multiplièrent si fort mes occupations, et toutes si peu consolantes pour mon ministère, que je hâtai mon départ pour ma mission. J'avois une raison de plus de me presser; il s'agissoit d'acquitter la parole que j'avois donnée à MM. les officiers anglais, de ne point m'épargner dans ce village pour engager les Sauvages à la restitution du reste des prisonniers. Il étoit temps d'y venir mettre la main à l'œuvre. Un de nos Canadiens, échappé des prisons de la Nouvelle-Angleterre, ne tarissoit point sur les mauvais traitemens qu'il y avoit essayés; il rapportoit même qu'un Abnakis, pris à l'action de M. de Dieskau, avoit péri de faim cet hiver dans les prisons d'Orange. Cette nouvelle ébruitée auroit pu faire périr bien des innocens. Je suis venu à bout de l'ensevelir dans un silence profond, qui a favorisé le départ de tous les Anglais injustement détenus dans les fers.

Voilà l'histoire fidèle de tous les événemens qui ont signalé la campagne qui vient de se terminer; vous y avez vu avec satisfaction, que la valeur française s'y est soutenue avec éclat, et a opéré des prodiges: mais vous avez dû aussi vous apercevoir que les passions, partout les mêmes, produisent partout les mêmes ravages, et que nos Sauvages, pour être Chrétiens, n'en sont pas plus irrépréhensibles dans leur conduite. Leur vie errante et vaga-

bonde n'est pas une des moindres causes de leurs malheurs. Abandonnés à eux-mêmes, et aux prises avec leurs passions, sans être soutenus même par le secours d'aucun exercice extérieur de religion, ils échappent, durant la plus grande partie de l'année, aux empressemens du zèle le plus actif, qui, condamné durant ce long terme à la plus triste inaction, est réduit à ne pouvoir former en leur faveur que des vœux presque toujours inutiles et superflus. Peut-être le Dieu des miséricordes éclairera-t-il un jour ces malheureux sur les dangers de leur étrange façon de vivre, et fixera-t-il leur instabilité et leurs courses; mais si c'est là un événement qu'il est bien permis à un missionnaire de souhaiter, il n'est pas en sa puissance de le ménager.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## L E T T R E

*Du père Gabriel Marest, missionnaire de la Compagnie de Jésus; au père Germon, de la même Compagnie.*

Aux Cascaskias, village illinois, autrement dit de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, le 9 novembre 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

JE souhaiterois pouvoir vous donner de nos missions des connoissances qui répondissent à l'idée que vous vous en êtes peut-être formée. Ce qu'on apprend tous les jours en Europe, de ces vastes pays semés de villes et de bourgades, où une multitude

innombrable d'idolâtres se présentent en foule au zèle des missionnaires , donneroit lieu de croire que les choses sont ici sur le même pied : il s'en faut bien ; dans une grande étendue de pays , à peine trouve-t-on trois ou quatre villages. Notre vie se passe à parcourir d'épaisses forêts , à grimper sur les montagnes , à traverser en canot des lacs et des rivières pour atteindre un pauvre Sauvage qui nous fuit , et que nous ne saurions apprivoiser ni par nos discours , ni par nos caresses.

Rien de plus difficile que la conversion de ces Sauvages ; c'est un miracle de la miséricorde du Seigneur : il faut d'abord en faire des hommes , et travailler ensuite à en faire des Chrétiens. Comme ils sont maîtres absolus d'eux-mêmes , sans être assujettis à aucune loi , l'indépendance dans laquelle ils vivent , les asservit aux passions les plus brutales. Il y a pourtant des chefs parmi eux , mais ces chefs n'ont nulle autorité : sans usoisent de menaces , loin de se faire craindre , ils se verroient aussitôt abandonnés de ceux mêmes qui les auroient choisis ; ils ne s'attirent de la considération et du respect , qu'autant qu'ils ont , comme on parle ici , de quoi faire chaudière , c'est-à-dire , de quoi donner des festins à ceux qui leur obéissent.

C'est de cette indépendance que naissent toutes sortes de vices qui les dominent. Ils sont lâches , traîtres , légers et inconstans , fourbes , naturellement voleurs , jusqu'à se faire gloire de leur adresse à dérober ; brutaux , sans honneur , sans parole , capables de tout faire quand on est libéral à leur égard , mais en même temps ingrats et sans reconnaissance. C'est même les entretenir dans leur fierté naturelle , que de leur faire gratuitement du bien ; ils en deviennent plus insolens : on me craint , disent-ils , on me recherche. Ainsi , quelque bonne volonté qu'on ait de les obliger , on est contraint de

leur faire valoir les petits services qu'on leur rend.

La gourmandise et l'amour du plaisir sont surtout les vices qui règnent le plus parmi nos Sauvages : ils se font une habitude des actions les plus mal-honnêtes , avant même qu'ils soient en âge de connoître toute la honte qui y est attachée. Si vous ajoutez à cela la vie errante qu'ils mènent dans les forêts à la poursuite des bêtes farouches, vous conviendrez aisément que la raison doit être bien abruti dans ces gens-là, et qu'elle est bien peu capable de se soumettre au joug de l'évangile. Mais plus ils sont éloignés du royaume de Dieu, plus notre zèle doit-il s'animer pour les en approcher, et les y faire entrer. Persuadés que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, nous savons en même temps que tout nous est possible avec le secours de celui pour lequel nous travaillons. Nous avons même cet avantage dans les conversions que Dieu veut bien opérer par notre ministère, que nous sommes à couvert de l'orgueil et de tout retour que nous pourrions faire sur nous-mêmes. On ne peut attribuer ces conversions, ni aux solides raisonnemens du missionnaire, ni à son éloquence, ni à ses autres talens, qui peuvent être utiles en d'autres pays, mais qui ne font nulle impression sur l'esprit de nos Sauvages : on n'en peut rendre la gloire qu'à celui-là seul, qui, des pierres mêmes, sait faire, quand il lui plaît, des enfans d'Abraham.

Nos Illinois habitent un pays fort agréable. Il n'est pas néanmoins aussi enchanté que nous le représente l'auteur de la nouvelle relation de l'Amérique méridionale, laquelle a paru sous le nom de M. le chevalier de Tonti. J'ai ouï dire à M. de Tonti lui-même, qu'il désavouoit cet ouvrage, et qu'il n'y reconnoissoit que son nom qui est à la tête.

Il faut convenir pourtant que le pays est très-beau. De grandes rivières qui l'arrosent, de vastes

et épaisses forêts, des prairies agréables, des collines chargées de bois fort touffus : tout cela fait une variété charmante. Quoique ce pays soit plus au sud que la Provence, l'hiver y est plus long : les froids y sont pourtant assez modérés. Pendant l'été, la chaleur y est moins brûlante ; l'air est rafraîchi par les forêts, et par la quantité de rivières, de lacs, et d'étangs dont le pays est coupé.

La rivière des Illinois se décharge dans le Mississipi, vers le 39.<sup>e</sup> degré de latitude : elle a environ 150 lieues de longueur, et ce n'est guère que vers le printemps qu'elle est bien navigable. Elle court au sud-ouest, et vient du nord-est ou est-nord-est. Les campagnes et les prairies sont toutes couvertes de bœufs, de chevreuils, de biches, de cerfs, et d'autres bêtes fauves. Le gibier y est encore en plus grande abondance : on y trouve surtout quantité de cygnes, de grues, d'outardes et de canards ; les folles avoines, qui croissent naturellement dans les campagnes, les engraisent de telle sorte, qu'il en meurt très-souvent que la graisse étouffe. Les poules d'Inde y sont pareillement en grand nombre, et elles sont aussi bonnes qu'en France.

Ce pays ne se borne pas à la rivière des Illinois : il s'étend encore le long du Mississipi de l'un et de l'autre côté, et a environ 200 lieues de longueur et plus de 100 de largeur. Le Mississipi est un des plus beaux fleuves du monde : une chaloupe le montait ces dernières années jusqu'à 800 lieues : des chutes d'eau l'empêchèrent d'aller plus loin.

Sept lieues au-dessous de l'embouchure du fleuve des Illinois, se trouve une grande rivière nommée le *Missouri* (1), ou plus communément *Pekitanoui*, c'est-à-dire, *eau bourbeuse*, qui se décharge

---

(1) D'autres missionnaires prétendent que les eaux du Missouri sont plus claires et meilleures que celles du Mississipi.



dans le Mississipi , du côté de l'ouest. Elle est extrêmement rapide , et elle salit les belles eaux du Mississipi , qui coulent de là jusqu'à la mer. Elle vient du nord-ouest , assez près des mines que les Espagnols ont dans le Mexique , et est fort commode aux Français qui voyagent dans ce pays-là.

Environ 80 lieues au-dessous , du côté de la rivière des Illinois , c'est - à - dire , du côté de l'est ( car le Mississipi court ordinairement du nord au sud ) , se décharge encore une autre belle rivière appelée *Ouabache*. Elle vient de l'est-nord-est. Elle a trois bras , dont l'un va jusqu'aux Iroquois , l'autre s'étend vers la Virginie et la Caroline , et le troisième jusqu'aux Miamis. On prétend qu'il s'y trouve des mines d'argent : ce qu'il y a de certain , c'est qu'il y a dans ce pays-ci des mines de plomb et d'étain , et que , si des mineurs de profession venoient creuser cette terre , ils y trouveroient peut-être des mines de cuivre et d'autre métal.

Outre ces grands fleuves , qui arrosent un pays si étendu , il y a encore un grand nombre de petites rivières. C'est sur une de ces rivières qu'est situé notre village du côté de l'est , entre le fleuve Ouabache et le Pekitanoui. Nous sommes par le 38.<sup>e</sup> degré. On voit quantité de bœufs et d'ours qui paissent sur les bords du fleuve Ouabache. La chair des jeunes ours est un mets très-délicat. Les marais sont remplis de racines , dont quelques - unes sont excellentes , comme sont les pommes de terre , et d'autres dont il est inutile de marquer ici les noms barbares. Les arbres y sont fort hauts et fort beaux. Il y en a un auquel on a donné le nom de cèdre du Liban : c'est un grand arbre fort droit , qui ne pousse ses branches qu'en haut , où elles forment une espèce de couronne. Le *copal* est un autre arbre dont il sort de la gomme , qui répand une odeur aussi agréable que celle de l'encens.

Les arbres fruitiers ne sont pas ici en grande quantité : on y trouve des pommiers et des pruniers sauvages , qui produiroient peut-être de bons fruits , s'ils étoient greffés ; beaucoup de mûriers dont le fruit n'est pas si gros qu'en France , et différentes espèces de noyers. Les pacanes ( c'est ainsi qu'on appelle le fruit d'un de ces noyers ) sont de meilleur goût que nos noix de France : on nous a apporté des pêchers du Mississipi , qui viennent fort bien. Mais , parmi les fruits du pays , ceux qui me paroissent les meilleurs , et qui seroient certainement estimés en France , ce sont les *piakimina* et les *racemina*. Ceux-ci sont longs deux fois à peu près comme le doigt , et gros environ comme le bras d'un enfant ; ceux-là ressemblent assez aux nêfles , à la réserve que la couronne en est plus petite. Nous avons aussi du raisin ; mais il n'est que médiocrement bon ; c'est au haut des arbres qu'il faut le cueillir. Quelquefois nous avons été contraints d'en faire du vin , faute d'en avoir d'autre pour dire la messe. Nos Sauvages ne sont pas accoutumés à cueillir le fruit aux arbres ; ils croient faire mieux d'abattre les arbres mêmes ; ce qui est cause qu'il n'y a presque aucun arbre fruitier aux environs des villages.

Il semble qu'un pays aussi beau et aussi étendu que celui-ci , devrait être semé de villages bien peuplés ; cependant il n'y en a que trois en comptant le nôtre , dont l'un est à plus de cent lieues d'ici , où il y a huit à neuf cents Sauvages , et l'autre est sur le Mississipi à vingt-cinq lieues de notre village. Les hommes sont communément d'une taille haute , fort lestes et bons coureurs , étant accoutumés , dès leur plus tendre jeunesse , à courir dans les forêts après les bêtes. Ils ne se couvrent qu'à la ceinture , ayant le reste du corps tout nu : pour les femmes ; elles se couvrent encore le sein d'une peau de chevreuil. Mais les uns et les autres sont vêtus modes-

tement quand ils viennent à l'église ; ils s'enveloppent le corps d'une grande peau , ou bien ils s'habillent d'une robe faite de plusieurs peaux cousues ensemble.

Les Illinois sont beaucoup moins barbares que les autres Sauvages ; le christianisme et le commerce des Français les ont peu à peu civilisés : c'est ce qui se remarque dans notre village , dont les habitans sont presque tous Chrétiens ; c'est aussi ce qui a porté plusieurs Français à s'y établir , et tout récemment nous en avons marié trois avec des Illinoises. Ces Sauvages ne manquent pas d'esprit ; ils sont naturellement curieux , et tournent une raillerie d'une manière assez ingénieuse. La chasse et la guerre font toute l'occupation des hommes ; le reste du travail regarde les femmes et les filles. Ce sont elles qui préparent la terre que l'on doit ensemercer , qui font la cuisine , qui pilent le blé , qui construisent les cabanes , et qui les portent sur leurs épaules dans les voyages. Ces cabanes se fabriquent avec des nattes faites de jonc plat , qu'elles ont l'adresse de coudre les unes aux autres , de telle sorte que la pluie ne peut y pénétrer quand elles sont neuves. Outre cela , elles s'occupent à mettre en œuvre le poil de bœuf , et à en faire des jarretières , des ceintures et des sacs : car les bœufs sont ici bien différens de ceux d'Europe ; outre qu'ils ont une grosse bosse sur le dos , vers les épaules , ils sont encore tout couverts d'une laine très-fine , qui tient lieu à nos Sauvages de celle qu'ils tireroient des moutons , s'il y en avoit dans le pays. Les femmes ainsi occupées et humiliées par le travail , en sont plus dociles aux vérités de l'évangile. Il n'en est pas de même vers le bas du Mississipi , où l'oisiveté qui règne parmi les personnes du sexe , donne lieu aux plus affreux dérèglemens , et les éloigne entièrement de la voie du salut.

Il seroit difficile de dire quelle est la religion de nos Sauvages ; elle consiste uniquement dans

quelques superstitions dont on amuse leur crédulité. Comme toute leur connoissance se borne à celle des bêtes et aux besoins de la vie, c'est aussi à ces choses que se borne tout leur culte. Des charlatans, qui ont un peu plus d'esprit que les autres, s'attirent leur respect par leur habilité à les tromper. Ils leur persuadent qu'ils honorent une espèce de génie, auquel ils donnent le nom de *Manitou*; et à les entendre, c'est ce génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Un oiseau, un boeuf, un ours, ou plutôt le plumage des oiseaux et la peau de ces bêtes, voilà quel est leur manitou: ils l'exposent dans leurs cabanes, et ils lui font des sacrifices de chiens ou d'autres animaux.

Les guerriers portent leurs manitous dans une natte, et ils les invoquent sans cesse pour remporter la victoire sur leurs ennemis. Les charlatans ont pareillement recours à leurs manitous quand ils composent leurs médecines ou qu'ils pansent les malades. Ils accompagnent ces invocations de chants, de danses et de contorsions affreuses, pour faire croire qu'ils sont agités de leurs manitous; et en même temps ils agitent tellement leurs malades, qu'ils leur causent souvent la mort. Dans ces diverses agitations, le charlatan nomme tantôt une bête, et tantôt une autre; ensuite il se met à sucer la partie du corps où le malade sent de la douleur; après l'avoir sucée pendant quelque temps, il se lève tout à coup et il lui jette une dent d'ours ou de quelque autre animal, qu'il tenoit cachée dans la bouche: cher ami, s'écrie-t-il, tu as la vie, voilà ce qui te tnoit; après quoi il dit en s'applaudissant: qui peut résister à mon manitou? N'est-ce pas lui qui est le maître de la vie? Si le malade vient à mourir, il a aussitôt une fourberie toute prête, pour rejeter cette mort sur une autre cause qui est survenue depuis qu'il a quitté le malade. Mais si le malade recouvre la santé, c'est

alors qu'on le considère, qu'on le regarde lui-même comme un manitou, et qu'après l'avoir bien payé de ses peines, on lui apporte encore tout ce qu'il y a de meilleur dans le village pour le régaler.

L'autorité que se donnent ces sortes de charlatans met un grand obstacle à la conversion des Sauvages : embrasser le christianisme, c'est s'exposer à leurs insultes et à leurs violences. Il n'y a qu'un mois qu'une fille chrétienne en fit l'expérience. Elle passoit, tenant son chapelet à la main, devant la cabane d'un de ces imposteurs. Celui-ci s'imaginant que la vue d'un chapelet semblable avoit causé la mort à son père, entra aussitôt en fureur, prit son fusil, et étoit sur le point de tirer sur cette pauvre néophyte, lorsqu'il fût arrêté par quelques Sauvages qui se trouvèrent présents.

Je ne vous dis pas combien de fois j'ai reçu de leur part de pareilles insultes, ni combien de fois j'aurois expiré sous leurs coups, sans une protection particulière de Dieu, qui m'a préservé de leur fureur. Une fois entr'autres, l'un d'eux m'auroit fendu la tête d'un coup de hache, si je ne m'étois détourné dans le temps même qu'il avoit le bras levé pour me frapper. Grâce à Dieu, notre village est purgé de tous ces fourbes. Le soin que nous avons pris nous-mêmes des malades, les remèdes que nous leur donnons, et qui opèrent la guérison de la plupart, ont perdu les charlatans de crédit et de réputation, et les ont forcés d'aller s'établir ailleurs.

Il y en a pourtant parmi eux qui ne sont pas tout à fait si brutaux ; on peut quelquefois les entretenir, et essayer de les détromper de la folle confiance qu'ils ont en leurs manitous : mais il n'est pas ordinaire d'y réussir. Un entretien qu'un de nos pères eut avec un de ces charlatans, vous fera connoître jusqu'où va leur entêtement à cet égard, et quelle doit être la condescendance d'un missionnaire, pour

en venir jusqu'à réfuter des opinions aussi extravagantes que celles dont ils sont prévenus.

Les Français étoient venus établir un fort sur le fleuve Ouabache : ils demandèrent un missionnaire, et le père Mermet leur fut envoyé. Ce père crut devoir aussi travailler à la conversion des Mascoutens, qui avoient fait un village sur les bords du même fleuve : c'est une nation de Sauvages qui entend la langue illinoise, mais qui, par l'attachement extrême qu'elle a pour les superstitions de ses charlatans, n'étoit pas trop disposée à écouter les instructions du missionnaire.

Le parti que prit le père Mermet fut de confondre en leur présence un de ces charlatans, qui adoroit le bœuf comme son grand manitou. Après l'avoir conduit insensiblement jusqu'à avouer que ce n'étoit point le bœuf qu'il adoroit, mais un manitou de bœuf qui est sous la terre, qui anime tous les bœufs, et qui rend la vie à ses malades ; il lui demanda si les autres bêtes, comme l'ours, par exemple, que ses camarades adoroient, n'étoient pas pareillement animés par un manitou qui est sous la terre. Sans doute, répondit le charlatan. Mais si cela est, reprit le missionnaire, les hommes doivent avoir aussi un manitou qui les anime. Rien de plus certain, dit le charlatan. Cela me suffit, répliqua le missionnaire, pour vous convaincre que vous êtes bien peu raisonnable : car, si l'homme qui est sur la terre est le maître de tous les animaux ; s'il les tue, s'il les mange, il faut que le manitou qui anime les hommes soit aussi le maître de tous les autres manitous : où est donc votre esprit de ne pas invoquer celui qui est le maître de tous les autres ? Ce raisonnement déconcerta le charlatan, et c'est tout l'effet qu'il produisit : car ils n'en furent pas moins attachés à leurs ridicules superstitions qu'ils l'étoient auparavant.

Dans ce temps-là même une maladie conta-

gieuse désoloit leur village, et enlevoit chaque jour plusieurs Sauvages. Les charlatans n'étoient pas épargnés, et ils mouroient comme les autres. Le missionnaire crut pouvoir s'attirer leur confiance en prenant soin de tant de malades : il s'y appliqua sans relâche, et son zèle pensa lui coûter plusieurs fois la vie. Les services qu'il leur rendoit n'étoient payés que d'outrages ; il y en eut même qui en vinrent jusqu'à décocher des flèches contre lui, qui tombèrent à ses pieds ; soit qu'elles fussent poussées par des mains trop foibles, ou que Dieu, qui destinoit le missionnaire à d'autres travaux, ait voulu le soustraire pour lors à leur fureur. Le père Menmet ne laissa pas de conférer le baptême à quelques Sauvage qui le demandèrent avec instance, et qui moururent peu après l'avoir reçu.

Pendant des charlatans s'éloignèrent un peu du fort, pour faire un grand sacrifice à leur manitou. Ils immolèrent jusqu'à quarante chiens, qu'ils portèrent au haut d'une perche en chantant, en dansant et en faisant mille postures extravagantes. La mortalité ne cessoit pas pour tous ces sacrifices. Le chef des charlatans s'imagina que leur manitou, plus foible que le manitou des Français, étoit contraint de lui céder. Dans cette persuasion il fit plusieurs fois le tour du fort, en oriant de toutes ses forces : « Nous sommes morts ; doucement, manitou des Français, frappe doucement, ne nous tue pas tous. Puis s'adressant au missionnaire : arrête, bon manitou, fais-nous vivre, tu as la vie et la mort dans ton coffre ; laisse la mort, donne la vie. » Le missionnaire l'apaisa, et lui promit de prendre encore plus de soin des malades qu'il n'avoit fait jusqu'alors ; mais nonobstant tous les soins qu'il se donna, il périt plus de la moitié du village.

Pour revenir à nos Illinois, ils sont bien différens de ces Sauvages, et de ce qu'ils étoient eux-

mêmes autrefois. Le christianisme , comme je l'ai dit , a adouci leurs mœurs farouches , et ils se distinguent maintenant par certaines manières douces et honnêtes , qui ont porté les Français à prendre de leurs filles en mariage. De plus , nous trouvons en eux de la docilité et de l'ardeur pour la pratique des vertus chrétiennes. Voici l'ordre que nous observons chaque jour dans cette mission. Dès le grand matin on appelle les catéchumènes à l'église , où ils font la prière ; ils écoutent une instruction et chantent quelques cantiques. Quand ils se sont retirés , on dit la messe , à laquelle tous les Chrétiens assistent , les hommes placés d'un côté et les femmes de l'autre. On y fait aussi la prière , qui est suivie d'une instruction ; après quoi chacun va à son travail ; nous nous occupons ensuite à visiter les malades , à leur donner les remèdes nécessaires , à les instruire , et à consoler ceux qui ont quelque sujet d'affliction. Après midi se fait le catéchisme , où tout le monde se trouve , néophytes et catéchumènes , hommes et enfans , jeunes gens et vieillards , et où chacun , sans distinction de rang ni d'âge , répond aux questions que lui fait le missionnaire. Comme ces peuples n'ont aucun livre , et que naturellement ils sont indolens , ils auroient bientôt oublié les principes de la religion , si on ne leur en rappeloit le souvenir par des instructions presque continuelles. La visite des cabanes nous occupe le reste de la journée.

Le soir , tout le monde s'assemble encore à l'église pour y entendre une instruction , faire la prière et chanter quelques cantiques. Les dimanches et les fêtes on ajoute aux exercices ordinaires une instruction qui se fait après les vêpres. La ferveur avec laquelle ces bons néophytes se rendent à l'église à toutes ces heures est admirable ; ils interrompent leur travail , et accourent de fort loin pour s'y trouver au temps marqué. Ils terminent d'ordinaire la journée par des



assemblées particulières qu'ils font dans leurs maisons, les hommes séparément des femmes, et là ils récitent le chapelet à deux chœurs, et chantent des cantiques bien avant dans la nuit. Ces cantiques sont de véritables instructions, qu'ils retiennent d'autant plus aisément, que les paroles sont sur des airs qu'ils savent et qui leur plaisent.

Ils s'approchent souvent des sacremens, et l'usage est parmi eux de se confesser et de communier de quinze en quinze jours. Nous avons été obligés de fixer les jours auxquels ils pourroient se confesser, sans quoi ils ne nous laisseroient pas le loisir de vaquer à nos autres fonctions. C'est le samedi et le dimanche de chaque semaine que nous les entendons, et ces jours-là nous sommes accablés par la foule des pénitens. Le soin que nous prenons des malades nous attire toute leur confiance. C'est surtout dans ces momens que nous recueillons le fruit de nos travaux; leur docilité est parfaite alors, et nous avons la consolation assez ordinaire de les voir mourir dans une grande paix, et avec une vive espérance d'être bientôt réunis à Dieu dans le ciel.

Cette mission doit son établissement au feu père Gravier. A la vérité, le père Marquet fut le premier qui découvrit le Mississipi il ya environ trente-neuf ans : mais ne sachant pas la langue du pays, il ne s'y arrêta pas. Quelque temps après il y fit un second voyage, dans le dessein d'y fixer sa demeure, et de travailler à la conversion de ces peuples; la mort qui nous l'enleva lorsqu'il étoit en chemin, laissa à un autre le soin d'exécuter cette entreprise. Ce fut le père Daloës qui s'en chargea : il savoit la langue des Oumiamis, laquelle approche assez de celle des Illinois : cependant il n'y fit que fort peu de séjour, dans la pensée où il étoit qu'il feroit de plus grands fruits dans une autre contrée, où effectivement il finit sa vie apostolique. Ainsi, c'est proprement le  
père

père Gravier qui doit être regardé comme le fondateur de la mission des Illinois ; c'est lui qui a défriché le premier tous les principes de leur langue , et qui les a réduits selon les règles de la grammaire : nous n'avons fait que perfectionner ce qu'il a commencé avec succès. Ce missionnaire eut d'abord beaucoup à souffrir des charlatans , et sa vie fut exposée à de continuel dangers : mais rien ne le rebutoit , et il surmonta tous les obstacles par sa patience et sa douceur. Etant obligé de partir pour Michillimakinac , sa mission fut confiée au père Bineteau et au père Pinet. Je travaillai pendant quelque temps avec ces deux missionnaires , et après leur mort je restai seul chargé de toutes les fatigues de la mission jusqu'à l'arrivée du père Mermet. J'étois auparavant dans le grand village des Peouarias , où le père Gravier , qui y étoit retourné pour la seconde fois , reçut une blessure qui lui causa la mort.

Nous avons perdu peu de monde cette année ; mais je regrette infiniment un de nos instructeurs , dont la vie et la mort ont été très-édifiantes. Nous appelons ici instructeurs ce que dans d'autres missions on appelle catéchistes ; parce que ce n'est pas dans l'église , mais dans les cabanes , qu'ils instruisent les catéchumènes et les nouveaux fidèles. Il y a pareillement des instructrices pour les femmes et pour les filles. Henri (c'est ainsi que se nommoit l'instructeur dont je parle) , quoique d'une famille assez basse , s'étoit rendu respectable à tout le monde par sa grande piété. Il n'y avoit que sept à huit ans qu'il demieuroit dans notre village , et avant que d'y venir il n'avoit jamais vu de missionnaires , et n'avoit pas même la première idée du christianisme. Sa conversion eut quelque chose d'assez singulier. Il fut attaqué de la petite vérole , lui et toute sa famille. Cette maladie lui ravit d'abord sa femme et quelques-uns de ses enfans ; elle rendit les autres aveugles ou

extrêmement difformes : il fut lui-même réduit à l'extrémité. Lorsqu'il croyoit n'avoir plus que quelques momens à vivre, il lui sembla voir des missionnaires qui lui rendoient la vie, qui lui ouvroient la porte du ciel, et qui le pressoient d'y entrer ; et dès ce moment il commença à se mieux porter.

A peine fut-il en état de marcher, qu'il vint nous trouver dans notre village, et nous pria instamment de lui apprendre les vérités de la religion. A mesure que nous l'instruisions, il enseignoit à ses enfans ce qu'il avoit retenu de nos instructions, et toute cette famille fut bientôt disposée à recevoir le baptême. Un de ses enfans, tout aveugle qu'il étoit, nous charma par les grands sentimens de piété que nous découvrîmes en lui. Dans les cruelles maladies dont il fut long-temps affligé, sa prière étoit continue, et il est mort depuis quelques années dans une grande innocence. Henri, son père, a passé pareillement par de rudes épreuves ; une longue et fâcheuse maladie acheva de purifier sa vertu, et l'a disposé à une mort qui nous a paru précieuse aux yeux de Dieu.

Il n'y a que peu de temps que je conférai aussi le baptême à une jeune catéchumène âgée de dix-sept ans, qui a fort édifié nos Chrétiens par sa fermeté et par son attachement inviolable au christianisme. Les exemples domestiques étoient bien capables de la séduire : fille d'un père et d'une mère idolâtres, elle trouvoit dans sa propre famille les plus grands obstacles aux vertus qu'elle pratiquoit. Pour l'éprouver encore davantage, il prit fantaisie à un jeune libertin de l'épouser : il mit tout en œuvre pour la faire consentir à ce mariage, jusqu'à promettre qu'il se feroit Chrétien. Le père et la mère de notre catéchumène, qui avoient été gagnés par le jeune homme, la traitèrent avec la dernière inhumanité pour ébranler sa constance. Son frère

en vint jusqu'à la menacer qu'il la tueroit si elle s'obstinoit à refuser son consentement. Ces menaces et ces mauvais traitemens ne firent nulle impression sur elle : toute sa consolation étoit de venir à l'église, et souvent elle me disoit : « La mort dont on me » menace ne m'effraye point, je la préférerai volontiers au parti qu'on me propose. C'est un séducteur que ce jeune homme qu'on veut que j'épouse ; il ne pense nullement à se convertir. Mais quand ses promesses seroient sincères, ni lui ni d'autres ne changeront point la résolution que j'ai prise : non, mon père, je n'aurai jamais d'autre époux que Jésus-Christ. »

La persécution que l'on continua de lui susciter dans la famille, fut poussée si loin, qu'elle fut obligée de se cacher chez un de ses parens qui étoit Chrétien. Là elle fut éprouvée par diverses infirmités, qui ne ralentirent point sa ferveur : ce qui est d'autant plus surprenant, que la moindre adversité est capable de décourager nos Sauvages. Ayant appris quelque temps après que sa mère étoit en danger de perdre la vue, par deux cataractes qui lui couvroient les yeux, cette généreuse fille, oubliant les indignes traitemens qu'elle en avoit reçus, courut aussitôt à son secours : sa tendresse et ses soins assidus attendrirent le cœur de la mère, et la gagnèrent au point, qu'elle accompagne maintenant sa fille à l'église, où elle se fait instruire, pour se disposer à la grâce du baptême qu'elle demande avec empressement.

Comme nos Sauvages ne vivent guère que de la chair boucannée des animaux qu'ils tuent à la chasse, il y a des temps pendant l'année où tout le monde quitte le village et se disperse dans les forêts pour courir après les bêtes. C'est un temps critique où ils ont plus besoin que jamais de la présence du missionnaire, qui est obligé de les accompagner dans toutes ces courses. Il y a surtout deux grandes chasses :

celle d'été, qui ne dure guère que trois semaines, et celle qui se fait pendant l'hiver, qui dure quatre à cinq mois. Quoique la chasse d'été soit la plus courte, elle est cependant la plus pénible. Elle a coûté la vie au feu père Bineteau. Il suivoit les Sauvages durant les plus grandes chaleurs du mois de juillet; tantôt il étoit en danger d'être étouffé au milieu des herbes qui sont extrêmement hautes; tantôt il souffroit cruellement de la soif, ne trouvant point dans les prairies toutes desséchées une seule goutte d'eau pour l'apaiser. Le jour il étoit tout trempé de sueur, et la nuit il lui falloit prendre son repos sur la terre, exposé à la rosée, aux injures de l'air, et à plusieurs autres misères dont je ne vous fais pas le détail. Ces fatigues lui causèrent une violente maladie, qui le fit expirer entre mes bras.

Pendant l'hiver, les Sauvages se partagent en plusieurs bandes, et cherchent les endroits où ils présumement que la chasse sera plus abondante. C'est alors que nous souhaiterions pouvoir nous multiplier, afin de ne les perdre pas de vue. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de parcourir successivement les divers campemens où ils se trouvent, pour les entretenir dans la piété, et leur administrer les sacremens. Notre village est le seul où il soit permis à quelques Sauvages de demeurer pendant toutes ces courses: plusieurs y élèvent des poules et des cochons, à l'exemple des Français qui s'y sont établis; et ceux-là se dispensent, pour la plupart, de ces sortes de chasses. Le père Mermet, avec qui j'ai le bonheur d'être depuis plusieurs années, reste au village pour leur instruction; la délicatesse de sa complexion le met entièrement hors d'état de soutenir les fatigues attachées à ces longs voyages: cependant malgré sa foible santé, je puis dire qu'il est l'âme de cette mission: c'est sa vertu, sa douceur; ce sont ses instructions pathétiques, et le talent singulier qu'il a de s'attirer le res-

pect et l'amitié des Sauvages, qui ont mis notre mission dans l'état florissant où elle se trouve. Pour moi qui suis fait à courir sur la neige, à manier l'aviron dans un canot, et qui ai, grâce à Dieu, les forces nécessaires pour résister à de semblables travaux, je parcours les forêts avec le reste de nos Sauvages, dont le plus grand nombre passent une partie de l'hiver à chasser.

Ces courses qu'il nous faut faire de temps en temps, soit à la suite des Sauvages, soit pour d'autres raisons importantes au bien de nos missions, sont extrêmement pénibles. Vous en jugerez vous-même par le détail de quelques-unes que je fis ces dernières années, lesquelles pourront vous donner une idée de la manière dont nous voyageons en ce pays-ci. Si nos missions ne sont pas si florissantes que d'autres par le grand nombre de conversions, elles sont du moins précieuses et salutaires par les travaux et les fatigues qui en sont inséparables.

A vingt-cinq lieues d'ici se trouve le village de Tamarouas. C'est une mission qui d'abord avoit été confiée au père Pinet, dont Dieu bénit tellement le zèle et les travaux, que j'ai été témoin moi-même que son église ne pouvoit contenir la multitude des Sauvages qui s'y rendoient en foule. Ce père eut pour successeur M. Bergier, prêtre du séminaire des missions étrangères. Ayant appris qu'il étoit dangereusement malade, je m'y transportai aussitôt pour le secourir. Je demurai huit jours entiers auprès de ce digne ecclésiastique. Les soins que je pris de lui, et les remèdes que je lui donnai semblèrent le rétablir insensiblement; de telle sorte que, croyant se trouver mieux, et sachant d'ailleurs combien ma présence étoit nécessaire dans ma mission, à cause du départ des Sauvages, il me pressa de m'en retourner. Avant de le quitter, je lui donnai par précaution le saint viatique; il m'instruisit de l'état de

sa mission, en me la recommandant, au cas que Dieu disposât de lui. Je chargeai le Français qui avoit soin du malade, de nous faire avertir aussitôt qu'il seroit en danger, et je repris le chemin de ma mission.

Comme il n'y a que vingt-cinq lieues de l'un à l'autre village, on ne couche qu'une fois dehors, pourvu qu'on marche bien : les repas qu'on prend en chemin, consistent en quelques épis de blé et quelques morceaux de bœuf boucanné qu'on porte avec soi. Lorsque la faim presse, on allume du feu auprès de quelque ruisseau pour avoir de quoi boire, on fait griller le blé et la viande, après quoi on se couche auprès de feu, se tournant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, selon qu'on a besoin de se réchauffer.

Lorsque j'arrivai à notre village, presque tous les Sauvages étoient partis : ils s'étoient dispersés le long du Mississipi. Je me mis aussitôt en chemin pour les aller joindre. A peine avois-je fait six lieues, que je trouvai trois cabanes, dans l'une desquelles étoit un bon vieillard fort malade. Je le confessai, je lui donnai quelques remèdes, et je lui promis de venir le revoir, jugeant bien qu'il avoit encore plusieurs jours à vivre.

Cinq ou six lieues plus loin, je trouvai un grand nombre de cabanes qui faisoient une espèce de village : je m'y arrêtai quelques jours pour y faire mes fonctions accoutumées. Dans l'absence du missionnaire, on ne manque point de s'assembler tous les jours dans une grande cabane ; et là on fait la prière, on récite le chapelet, on chante des cantiques, quelquefois bien avant dans la nuit : car c'est principalement durant l'hiver, lorsque les nuits sont longues, qu'on en passe une grande partie à chanter les louanges de Dieu. Nous avons soin de nommer quelqu'un de nos néophytes des plus fervens et des plus respectés, pour présider à ces sortes d'assemblées.

J'avois déjà demeuré quelque temps avec ces chers

néophytes, lorsqu'on vint m'avertir qu'à dix-huit lieues encore plus loin, en descendant le Mississipi, il y avoit des malades qui avoient besoin d'un prompt secours. Je m'embarquai sur l'heure dans une pirogue : c'est une espèce de bateau fait d'un grand arbre creusé jusqu'à quarante pieds en longueur, et qui est fort massif ; ce qui donne beaucoup de peine, quand il faut remonter la rivière. Heureusement nous n'avions qu'à la descendre ; et comme sa rapidité égale en cet endroit celle du Rhône, nous fîmes ces dix-huit lieues en un seul jour. Les malades n'étoient pas dans un danger aussi pressant qu'on me l'avoit dépeint, et je les eus bientôt soulagés par mes remèdes. Comme il y avoit là une église et un grand nombre de cabanes, j'y demeurai quelques jours pour ranimer la ferveur de mes néophytes par de fréquentes instructions, et par la participation des sacremens. Nos Sauvages ont une telle confiance au missionnaire qui les gouverne, qu'ils lui découvrent avec une ouverture de cœur admirable tout ce qui s'est passé durant son absence : ainsi quand il est arrivé quelque désordre, ou lorsque quelqu'un a donné quelque occasion de scandale, le missionnaire en étant informé, est en état de remédier au mal, et de prévenir les suites fâcheuses qu'il pourroit avoir.

Il me fallut séparer de mes néophytes plutôt que je n'aurois voulu : ce bon vieillard que j'avois laissé assez mal, et la maladie de M. Bergier m'inquiétoient sans cesse, et me pressoient de retourner au village pour en apprendre des nouvelles. Je remontai donc le Mississipi, mais ce fut avec de grandes fatigues. Je n'avois qu'un Sauvage avec moi, et son peu d'habileté m'obligeoit à ramer continuellement, ou à me servir de la perche. Enfin, j'arrivai à temps dans la cabane de ce fervent Chrétien qui se mouroit : il se confessa pour la dernière fois, et reçut le saint via-



tique avec de grands sentimens de piété , exhortant son fils et tous les assistans à vivre selon les maximes de l'évangile , et à persévérer jusqu'au dernier soupir dans la foi qu'ils avoient embrassée.

Aussitôt que je fus arrivé à notre village , je voulus aller voir M. Bergier , mais on s'y opposa , et on m'allégua pour raison que personne n'ayant apporté de ses nouvelles , comme on l'avoit promis supposé qu'il se trouvât plus mal , on ne pouvoit douter que sa santé ne fût retablie. Je me rendis à cette raison ; mais peu de jours après , j'eus un véritable regret de n'avoir pas suivi mon premier dessein. Un jeune esclave vint sur les deux heures après midi nous apprendre sa mort , et nous prier d'aller faire ses obsèques. Je partis à l'heure même. J'avois déjà fait six lieues lorsque la nuit me prit : une grosse pluie qui survint ne me permit pas de prendre quelques heures de repos. Je marchai donc jusqu'à la pointe du jour , que le temps s'étant un peu éclairci , j'allumai du feu pour me sécher , et je continuai ma route. J'arrivai sur le soir au village , Dieu m'ayant donné la force de faire ces quinze lieues en un jour et une nuit. Le lendemain dès le grand matin je dis la messe pour le défunt , et je le mis en terre.

La mort de M. Bergier fut presque subite , à ce que me rapporta le Français qui étoit auprès de lui : il la sentit venir tout à coup , et dit qu'il étoit inutile de me venir chercher , puisqu'il seroit mort avant mon arrivée. Il prit seulement le crucifix entre ses mains , qu'il baisa affectueusement , et il expira. C'étoit un missionnaire d'un vrai mérite , et d'une vie très-austère. Au commencement de sa mission , il eut à soutenir de rudes assauts de la part des charlatans , qui , profitant du peu de connoissance qu'il avoit de la langue des Sauvages , lui enlevoient tous les jours quelques Chrétiens : mais dans la suite il sut se faire craindre à son tour de ces imposteurs. Sa

mort fut pour eux un sujet de triomphe. Ils s'assemblèrent autour de la croix qu'il avoit plantée ; et là ils invoquèrent leur manitou en dansant, et s'attribuant chacun la gloire d'avoir tué le missionnaire ; après quoi ils brisèrent la croix en mille pièces. C'est ce que j'appris quelque temps après avec douleur. Je crus qu'un pareil attentat ne devoit pas être impuni ; c'est pourquoi je priai les Français de ne plus faire de traite avec eux , qu'ils n'eussent réparé l'insulte qu'ils avoient faite à la religion. Cette punition eut tout l'effet que je souhaitois ; les principaux du village vinrent deux fois de suite me témoigner le sensible regret qu'ils avoient de leur faute , et ils m'engagèrent par cet aveu à aller de temps en temps les voir. Mais il faut l'avouer , un missionnaire ne fait pas grand bien auprès des Sauvages , à moins qu'il ne demeure avec eux , et qu'il ne veille continuellement à leur conduite. Sans cela , ils oublient bientôt les instructions qui leur ont été faites , et peu à peu ils retournent à leurs anciens désordres.

C'est cette connoissance que nous avons de l'inconstance des Sauvages , qui dans la suite nous donna beaucoup d'inquiétude sur l'état de la mission des Peouarias : l'éloignement où nous étions de ce village , le plus grand qui soit dans ces quartiers , nous empêchoit d'y faire des excursions fréquentes. D'ailleurs , les mauvais traitemens qu'ils avoient faits au feu père Gravier , avoient obligé les gouverneurs du Canada et de la Mobile de défendre aux Français de faire la traite chez eux. A la vérité , plusieurs Chrétiens de ce village étoient venus se rendre auprès de nous ; mais il y en restoit beaucoup d'autres qui , n'étant pas soutenus par les instructions ordinaires , pouvoient chanceler dans la foi.

Enfin , dans le temps que nous pensions aux moyens de rétablir cette mission , nous apprîmes de quelques Français qui y avoient fait la traite secrète-

tement, que ces Sauvages étoient fort humiliés de l'abandon où on les avoit laissés; que, dans plusieurs rencontres, ils avoient été battus par leurs ennemis, faute de poudre dont ils n'étoient plus fournis par les Français; qu'ils paroisoient vivement touchés de la manière indigne dont ils avoient traité le père Gravier, et qu'ils demandoient avec instance un missionnaire. Ces nouvelles nous firent juger, au père Mermet, au père Deville et à moi, qu'il falloit profiter de la disposition favorable où étoient les Peouarias, pour remettre la mission sur son ancien pied. La Providence nous en fournissoit un moyen tout naturel: il étoit nécessaire que l'un de nous fit un voyage à Michillimakinac, c'est-à-dire, à plus de trois cents lieues d'ici, pour conférer avec le père Joseph Marest, mon frère, sur les affaires de nos missions dont il est supérieur. En faisant ce voyage, on ne pouvoit se dispenser de passer par le village des Peouarias; et l'on espéroit que la présence d'un missionnaire les détermineroit à renouveler les instances qu'ils avoient déjà faites, et les marques de repentir qu'ils avoient données.

Comme j'étois parfaitement connu de ces Sauvages, le père Mermet et le père Deville me chargèrent de l'entreprise. Je partis donc le vendredi de la semaine de Pâques de l'année 1711. Je n'eus qu'un jour pour me préparer à un si long voyage, parce que j'étois pressé par deux Peouarias, qui vouloient s'en retourner, et dont j'étois bien aise d'être accompagné. Quelques autres Sauvages vinrent avec nous jusqu'au village des Tamarouas, où j'arrivai le second jour de mon départ. J'en partis le lendemain, n'ayant sur moi que mon crucifix et mon bréviaire, et n'étant accompagné que de trois Sauvages. Deux de ces Sauvages n'étoient pas chrétiens, et le troisième n'étoit encore que catéchumène.

Je vous avoue, mon révérend père, que je fus

un peu embarrassé, quand je me vis à la merci de ces trois Sauvages, sur lesquels je ne pouvois guère compter. Je me représentois d'un côté la légèreté de ces sortes de gens, que la première fantaisie porteroit peut-être à m'abandonner, ou que la crainte des partis ennemis mettroit en fuite à la moindre alarme. D'un autre côté, l'horreur de nos forêts, ces vastes pays inhabités, où je périrois infailliblement si j'étois abandonné, se présentoient à mon esprit, et m'ôtoient presque tout courage. Mais enfin, me rassurant sur le témoignage de ma conscience, qui me disoit intérieurement que je ne cherchois que Dieu et sa gloire, je m'abandonnai entièrement à la Providence.

Les voyages qu'on fait en ce pays-ci ne doivent pas se comparer à ceux que vous faites en Europe. Vous trouvez de temps en temps des bourgs et des villages, des maisons pour vous retirer, des ponts ou des bateaux pour passer les rivières, des sentiers battus qui vous conduisent à votre terme, des personnes qui vous mettent dans le droit chemin, si vous vous égarez. Ici, rien de tout cela : nous avons marché pendant douze jours sans rencontrer une seule âme. Tantôt nous nous trouvions dans des prairies à perte de vue, coupées de ruisseaux et de rivières, sans trouver aucun sentier qui nous guidât; tantôt il falloit nous ouvrir un passage au travers de forêts épaisses, au milieu de broussailles remplies de ronces et d'épines; d'autres fois nous avions à passer des marais pleins de fange, où nous enfoncions quelquefois jusqu'à la ceinture. Après avoir ainsi bien fatigué pendant le jour, il nous falloit prendre le repos de la nuit sur l'herbe ou sur quelques feuillages, exposés au vent, à la pluie et aux injures de l'air; heureux encore quand on se trouve auprès de quelque ruisseau; autrement, quelque altéré qu'on soit, la nuit se passe sans pouvoir

éteindre sa soif. On allume du feu , et quand on a tué quelque bête chemin faisant , on en fait griller des morceaux , qu'on mange avec quelques épis de blé d'Inde , si l'on en a.

Outre ces incommodités , communes à tous ceux qui voyagent dans ces déserts , nous avons eu celle de bien jeûner pendant tout notre voyage. Ce n'est pas que nous ne trouvassions quantité de chevrenils , de cerfs , et surtout de bœufs ; mais nos Sauvages n'en pouvoient tuer aucun. Ce qu'ils avoient oui dire la veille de notre départ , que le pays étoit infesté de partis ennemis , les avoit empêchés de prendre leurs fusils , de peur d'être découverts par le bruit des coups qu'ils tiroient , ou d'en être embarrassés , s'il leur falloit prendre la fuite ; ainsi , ils ne se servoient que de leurs flèches , et les bœufs qu'ils dardoient , s'enfuyoient avec la flèche dont ils étoient percés , et alloient mourir fort loin de nous. Du reste , ces pauvres gens avoient grand soin de moi ; ils me portoient sur leurs épaules , lorsqu'il falloit passer quelque ruisseau ; et quand il y avoit de profondes rivières à traverser , ils ramassoient plusieurs morceaux de bois sec qu'ils lioient ensemble , et me faisant asseoir sur cette espèce de bateau , ils se mettoient à la nage et me pousoient devant eux jusqu'à l'autre bord.

Ce n'étoit pas sans raison qu'ils craignoient quelque parti de guerriers ; il n'y auroit point eu de quartier pour eux ; ou ils auroient eu la tête cassée , ou bien on les auroit fait prisonniers , pour les brûler ensuite à petit feu , ou les jeter dans la chaudière. Rien de plus affreux que les guerres de nos Sauvages. Ce ne sont d'ordinaire que des partis de vingt , de trente ou de quarante hommes. Quelquefois ces partis ne sont que de six ou de sept personnes , et ce sont les plus redoutables. Comme ils font consister toute leur habileté à surprendre l'ennemi , le

petit nombre facilite le soin qu'ils ont de se cacher pour faire plus sûrement le coup qu'ils méditent ; car nos guerriers ne se piquent point d'attaquer l'ennemi de front , et lorsqu'il est sur ses gardes : il faut pour cela qu'ils soient dix contre un ; encore , dans ces occasions-là , chacun se défend-il d'avancer le premier. Leur méthode est de suivre leurs ennemis à la piste , et d'en tuer quelqu'un lorsqu'il est endormi , ou bien de se mettre en embuscade aux environs des villages , de casser la tête au premier qui sort , et de lui enlever la chevelure pour s'en faire un trophée parmi ses compatriotes ; et voici comme la chose se pratique. Aussitôt qu'un de ces guerriers a tué son ennemi , il tire son couteau , il lui cerne la tête , et il en arrache la peau avec les cheveux , qu'il porte en triomphe dans son village. Il suspend , durant plusieurs jours , cette chevelure au haut de sa cabane , et alors tous ceux du village viennent le féliciter de sa valeur , et lui apportent des présents pour lui témoigner la part qu'ils prennent à sa victoire. Quelquefois ils se contentent de faire des prisonniers ; mais aussitôt ils leur lient les mains , et ils les font courir devant eux à toutes jambes , dans la crainte qu'ils ont d'être poursuivis , comme il arrive quelquefois , par les compagnons de ceux qu'ils emmènent. Le sort de ces prisonniers est bien triste ; car souvent on les brûle à petit feu , et d'autres fois on les met dans la chaudière , pour en faire un festin à tous les guerriers.

Dès le premier jour de notre départ , nous trouvâmes des traces d'un parti de ces guerriers. J'admiraï combien la vue de nos Sauvages est pérçante ; ils me montroient sur l'herbe leurs vestiges ; ils distinguoient où ils s'étoient assis , où ils avoient marché , combien ils étoient ; et moi , j'avois beau regarder fixement , je n'y pouvois pas découvrir la

plus légère trace. Ce fut un grand bonheur pour moi que la peur ne les saisit pas à ce moment ; ils m'auroient laissé tout seul au milieu des bois. Mais peu après, moi-même je leur donnai, sans y penser, une rude alarme. Une enflure que j'avois aux pieds, me faisoit marcher lentement, et ils m'avoient tant soit peu devancé, sans que j'y fisse attention : je m'aperçus tout-à-coup que j'étois seul, et vous pouvez juger quel fut mon embarras. Je me mis aussitôt à les appeler ; mais ils ne me firent aucune réponse. Je criai plus fort ; et eux, ne doutant pas que je ne fusse aux prises avec un parti de guerriers, se déchargeoient déjà de leurs paquets pour courir plus vite : je redoublas mes cris, et leur frayeur augmentoit de plus en plus. Les deux Sauvages idolâtres commençoient déjà à prendre la fuite ; mais le catéchumène, ayant honte de m'abandonner, s'approcha tant soit peu pour examiner de quoi il s'agissoit. Quand il se fut aperçu qu'il n'y avoit rien à craindre, il fit signe à ses camarades ; puis, en m'abordant, « vous nous avez bien fait peur, me » dit-il d'une voix tremblante ; mes compagnons » s'enfuyoient déjà ; mais pour moi, j'étois résolu » à mourir avec vous, plutôt que de vous aban- » donner. » Cet incident m'apprit à suivre de près mes compagnons de voyage, et, de leur côté, ils furent plus attentifs à ne pas s'éloigner de moi. Cependant le mal que j'avois aux pieds devenoit plus considérable. Dès le commencement du voyage, je m'y étois fait quelques ampoules que je négligeai, me persuadant qu'à force de marcher je m'endurcerois à la fatigue. Comme la crainte de trouver des partis ennemis nous faisoit faire de longues traites ; que nous passions la nuit au milieu des broussailles et des halliers, afin que l'ennemi ne pût approcher de nous sans se faire entendre : que d'ailleurs nous n'osions allumer de feu de peur d'être découverts,

ces fatigues me mirent dans un triste état : je ne marchois plus que sur des plaies ; ce qui toucha tellement les Sauvages qui m'accompagnoient , qu'ils prirent la résolution de me porter tour à tour ; ils me rendirent ce service deux jours de suite ; mais ayant gagné la rivière des Illinois , et n'étant plus qu'à vingt-cinq lieues des *Peouarias* , j'engageai un de mes Sauvages à prendre les devants , pour donner avis aux Français de mon arrivée , et de la fâcheuse situation où je me trouvois. Je ne laissai pas d'avancer encore un peu pendant deux jours , me traînant comme je pouvois , et étant porté de temps en temps par les deux Sauvages qui étoient restés avec moi.

Le troisième jour je vis arriver , sur le midi , plusieurs Français , qui m'amenoient un canot et des rafraîchissemens. Ils furent étonnés de voir combien j'étois languissant ; c'étoit l'effet de la longue abstinence que j'avois faite , et de la douleur que j'avois ressentie en marchant. Ils m'embarquèrent dans leur canot , et comme je n'avois point d'autre incommodité , le repos et les bons traitemens qu'ils me firent , m'eurent bientôt rétabli. Je ne laissai pas d'être encore plus de dix jours sans pouvoir me soutenir sur les pieds. D'un autre côté , je fus fort consolé des démarches que firent les *Peouarias*. Tous les chefs du village vinrent me saluer , en me témoignant la joie qu'ils avoient de me revoir , et me conjurant d'oublier leurs fautes passées , et de venir demeurer avec eux. Je répondis à ces marques d'amitié par des témoignages réciproques de tendresse , et je leur promis de fixer mon séjour au milieu d'eux , aussitôt que j'aurois terminé les affaires qui m'appeloient à Michillimakinac.

Après avoir demeuré quinze jours dans le village des *Peouarias* , et m'être un peu rétabli par les soins qu'on prit de moi , je songeai à continuer ma route. J'avois espéré que les Français , qui devoient s'en



retourner vers ce temps-là , me mèneroit avec eux jusqu'à mon terme ; mais , comme il n'étoit point encore tombé de pluie , il ne leur fut pas possible de sortir de la rivière. Ainsi , je pris le parti d'aller à la rivière de Saint-Joseph , dans la mission des Pouteautamis , qui est gouvernée par le père Chardon. En neuf jours de temps , je fis ce second voyage , qui est de soixante-dix lieues , et je le fis partie sur la rivière , laquelle est pleine de courans , partie en coupant par les terres. Dieu me conserva d'une façon toute particulière dans ce voyage. Un parti de guerriers ennemis des Illinois , vint fondre sur des chasseurs à une portée de fusil du chemin que je tenois : ils tuèrent l'un deux , et en emmenèrent un autre dans le village , qu'ils mirent dans la chaudière , et dont ils firent un festin de guerre.

Comme j'approchois du village des Pouteautamis , le Seigneur voulut bien me dédommager de toutes mes peines , par une de ces aventures imprévues , qu'il ménage quelquefois pour la consolation de ses serviteurs. Des Sauvages qui ensemençoient leurs terres , m'ayant aperçu de loin , allèrent avertir le père Chardon de mon arrivée. Ce père vint aussitôt au-devant de moi , suivi d'un autre Jésuite. Quelle agréable surprise , quand je vis mon frère qui se jetoit à mon cou pour m'embrasser ! Il y avoit quinze ans que nous étions séparés l'un de l'autre , sans espérance de nous revoir jamais. Il est vrai que j'étois parti pour le joindre , mais ce n'étoit qu'à Michillimakinac que devoit se faire notre entrevue , et non pas à plus de cent lieues en-deçà. Dieu lui avoit inspiré sans doute le dessein de faire en ce temps-là sa visite dans la mission de saint Joseph , afin de me faire oublier en un moment toutes mes fatigues passées. Nous bénîmes l'un et l'autre la divine miséricorde , qui nous faisoit venir de lieux si éloignés , pour nous donner une consolation , qui se sent beaucoup mieux qu'elle

qu'elle ne s'exprime. Le père Chardon participa à la joie de cette heureuse rencontre, et nous fit tous les bons traitemens que nous pouvions attendre de sa charité. Après avoir demeuré huit jours dans cette mission de Saint-Joseph, je m'embarquai avec mon frère dans son canot, pour nous rendre ensemble à Michillimakinac. Ce voyage me fut fort agréable, non-seulement parce que j'avois le plaisir d'être avec un frère qui m'est extrêmement cher, mais encore parce qu'il me procuroit le moyen de profiter plus long-temps de ses entretiens et de ses exemples.

Il y a plus de cent lieues de la mission de Saint-Joseph à Michillimakinac. On va tout le long du lac Michigan, que dans les cartes on nomme, sans aucun fondement, *le lac des Illinois*, puisqu'il n'y a point d'Illinois qui demeurent aux environs. Le mauvais temps nous arrêta dix-sept jours dans ce voyage, qu'on fait quelquefois en moins de huit jours. Michillimakinac est situé entre deux grands lacs, dans lesquels se déchargent d'autres lacs, et plusieurs rivières. C'est ce qui fait que ce village est l'abord ordinaire des Français, des Sauvages, et de presque toutes les pelleteries du pays. Il s'en faut bien que le terroir y soit aussi bon que chez nos Illinois. On n'y vit que de poisson durant la plus grande partie de l'année. Les eaux qui en font l'agrément pendant l'été, en rendent le séjour bien triste et bien ennuyeux durant l'hiver. La terre y est couverte de neiges depuis la Toussaint jusqu'au mois de mai.

Le génie de ces Sauvages se sent du climat sous lequel ils vivent : il est âpre et indocile; la religion n'y prend pas d'aussi fortes racines qu'on le souhaiteroit, et il n'y a que quelques âmes qui se donnent de temps en temps véritablement à Dieu, qui consolent le missionnaire de toutes ses peines. Pour moi, j'admirois la patience avec laquelle mon frère supportoit leurs défauts; sa douceur à l'épreuve

de leurs caprices et de leur grossièreté ; son assiduité à les voir , à les instruire , à ranimer leur indolence par les exercices de la religion ; son zèle et sa charité , capables d'embraser leurs cœurs , s'ils eussent été moins durs et plus traitables ; et je me disois à moi-même , que le succès n'est pas toujours la récompense des travaux des hommes apostoliques , ni la mesure de leur mérite.

Ayant terminé toutes nos affaires pendant environ deux mois que je demeurai avec mon frère , il fallut nous séparer. Comme c'étoit Dieu qui ordonnoit cette séparation , il sut en corriger toute l'amertume. J'allai rejoindre le père Chardon avec qui je demeurai quinze jours. C'est un missionnaire plein de zèle , et qui a un rare talent pour apprendre les langues : il sait presque toutes celles des Sauvages qui sont sur les lacs ; il a même appris assez d'illinois pour se faire entendre , quoiqu'il n'ait vu de ces Sauvages qu'en passant , lorsqu'ils viennent dans son village : car les Pouteautamis et les Illinois vivent en bonne intelligence , et se rendent visite de temps en temps. Leurs mœurs sont pourtant bien différentes : ceux-là sont brutaux et grossiers ; ceux-ci au contraire sont doux et affables.

Après avoir pris congé du missionnaire , nous montâmes la rivière de Saint-Joseph pour aller faire un portage à trente lieues de son embouchure. Voici ce que nous appelons faire portage. Les canots dont on se sert pour naviguer en ce pays-ci , n'étant que d'écorce , sont fort légers , bien qu'ils portent autant qu'une chaloupe. Quand le canot nous a portés long-temps sur l'eau , nous le portons à notre tour sur la terre pour aller gagner une autre rivière ; et c'est ce que nous fîmes en cet endroit. Nous transportâmes d'abord tout ce qui étoit dans le canot vers la source de la rivière des Illinois , qu'on appelle *Huakiki* ; ensuite nous y portâmes notre canot , et

après l'avoir chargé, nous nous y embarquâmes pour continuer notre route. Nous ne fûmes que deux jours à faire ce portage, qui est long d'une lieue et demie. Des pluies abondantes qui vinrent en cette saison, enflèrent nos petites rivières, et nous délivrèrent des courans que nous appréhendions. Enfin nous aperçûmes notre agréable pays; les bœufs sauvages et les troupeaux de cerfs se promenoient sur le bord de la rivière; et du canot on en tiroit de temps en temps quelques-uns qui servoient à nos repas.

A quelques lieues du village des Peouarias, plusieurs de ces Sauvages vinrent au-devant de moi, pour me faire escorte, et pour me défendre des partis de guerriers qui courent dans les forêts: et quand j'approchai du village, ils y dépêchèrent l'un d'eux pour donner avis de mon arrivée. La plupart montèrent dans le fort qui est placé sur un rocher au bord de la rivière. Lorsque j'entrai dans le village, ils firent une décharge générale de leurs mousquets en signe de réjouissance: la joie étoit peinte effectivement sur tous les visages, et c'étoit à qui la feroit éclater en ma présence. Je fus invité avec les Français et les chefs Illinois, à un festin que nous donnèrent les plus distingués des Peouarias. Ce fut là qu'un de leurs principaux chefs, me parlant au nom de la nation, me témoigna la vive douleur qu'ils ressentoient de la manière indigne avec laquelle ils avoient traité le père Gravier; et il me conjura de l'oublier, d'avoir pitié d'eux et de leurs enfans, et de leur ouvrir la porte du ciel qu'ils s'étoient fermée à eux-mêmes. Pour moi je rendois grâces à Dieu au fond du cœur, de voir l'accomplissement de ce que je souhaitois avec le plus d'ardeur: je leur répondis en peu de mots, que j'étois touché de leur repentir; que je les regardois toujours comme mes enfans; et qu'après avoir fait un tour à ma mission, je viendrois fixer ma demeure au milieu d'eux, pour les

aider par mes instructions à rentrer dans la voie du salut, dont ils s'étoient peut-être écartés. A ces mots il s'éleva un grand cri de joie, et chacun à l'envi me témoigna sa reconnoissance. Pendant deux jours que je demeurai dans ce village, je dis la messe en public, et je fis toutes les fonctions de missionnaire.

Ce fut vers la fin d'août que je m'embarquai pour retourner à ma mission des Cascaskias, éloignée de cent cinquante lieues du village des Peouarias. Dès le premier jour, nous trouvâmes un canot de Scioux crevé en quelques endroits, qui alloit à la dérive, et nous aperçûmes un campement de guerriers, où nous jugeâmes à l'œil qu'il y avoit bien cent personnes. Nous fûmes justement effrayés, et nous étions sur le point de rebrousser chemin vers le village que nous quitions, dont nous n'étions encore éloignés que de dix lieues. Ces Scioux sont les plus cruels de tous les Sauvages; nous étions perdus, si nous fussions tombés entre leurs mains. Ils sont grands guerriers, mais c'est principalement sur l'eau qu'ils sont redoutables. Ils n'ont que de petits canots d'écorce faits en forme de gondoles, et qui ne sont guère plus larges que le corps d'un homme, où ils ne peuvent tenir que deux, ou trois au plus. Ils rament à genoux, maniant l'aviron tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, c'est-à-dire, donnant trois ou quatre coups d'aviron du côté droit, et puis autant du côté gauche, mais avec tant de dextérité et de vitesse, que leurs canots semblent voler sur l'eau. Après avoir examiné toutes choses avec attention, nous jugeâmes que ces Sauvages avoient fait leur coup, et se retiroient: nous nous tîmes cependant sur nos gardes, et nous marchâmes plus lentement, pour ne point les rencontrer. Mais quand nous eûmes une fois gagné le Mississipi, nous allâmes à force de rames. Enfin le 10 de septembre j'arrivai à

ma chère mission en parfaite santé, après cinq mois d'absence. Je ne vous dis pas la joie que nous eûmes tous de nous revoir; vous jugez assez combien elle fut grande de part et d'autre. Mais quand il fut question de tenir la parole que j'avois donnée aux Peouarias, d'aller demeurer avec eux, les Français et les Sauvages s'y opposèrent, apparemment parce qu'ils étoient accoutumés à mes manières, et qu'ils ne se plaisoient point au changement. Ce fut donc le père Deville qui y fut envoyé à ma place. Ce père qui étoit depuis peu de temps avec nous, fait voir maintenant par son zèle, par le talent qu'il a de gagner les Sauvages, et par le progrès qu'il fait parmi eux, que Dieu le destinoit à cette mission, ne m'en ayant pas jugé digne.

Quand je fus de retour à ma mission, je bénis Dieu des faveurs dont il l'avoit comblée pendant mon absence. Il y eut cette année-là une récolte abondante de froment et de blé sauvage. Outre la beauté du lieu, nous avons encore des salines dans le voisinage, qui nous sont d'une grande utilité. On vient de nous amener des vaches qui nous rendront les mêmes services pour le labour, que les bœufs rendent en France. On s'est efforcé d'appriivoiser les bœufs sauvages, mais on n'a jamais pu y réussir. Les mines de plomb et d'étain ne sont pas loin d'ici: on en trouveroit peut-être de plus considérables, comme je l'ai dit plus haut, si quelque personne intelligente s'employoit à les découvrir. Nous ne sommes qu'à trente lieues du Missouri, ou Pekitanoui. C'est une grande rivière qui se jette dans le Mississipi, et l'on prétend qu'elle vient encore de plus loin que ce fleuve. C'est au haut de cette rivière que sont les meilleures mines des Espagnols. Enfin nous sommes assez près de la rivière Ouabache, qui pareillement se décharge au-dessous de nous dans le Mississipi. On peut facilement, par le moyen de cette rivière,

commercer avec les Miamis, et avec une infinité d'autres nations plus éloignées; car elle s'étend jusqu'au pays des Iroquois.

Tous ces avantages favorisent extrêmement le dessein qu'ont quelques Français de s'établir dans notre village. De vous dire si ces sortes d'établissemens doivent contribuer au bien de la religion, c'est sur quoi il ne m'est pas facile de m'expliquer. Que les Français qui viendront parmi nous, ressemblent à ceux que j'y ai vus autrefois, qui édifioient nos néophytes par leur piété et par la régularité de leurs mœurs; rien ne sera plus consolant pour nous, ni plus utile au progrès de l'évangile. Mais si par malheur quelques-uns d'eux venoient à faire profession de libertinage, et peut-être d'irréligion, comme il est à craindre, ce seroit fait de notre mission: leur pernicieux exemple feroit plus d'impression sur l'esprit des Sauvages que tout ce que nous pourrions dire pour les préserver des mêmes déréglemens: ils ne manqueroient pas de nous reprocher, comme ils l'ont déjà fait en quelqu'endroit, que nous abusons de la facilité qu'ils ont à nous croire; que les lois du christianisme ne sont pas aussi sévères que nous l'enseignons; qu'il n'est pas croyable que des personnes éclairées comme sont les Français, et élevées dans le sein de la religion, voulussent courir à leur perte, et se précipiter dans l'enfer, s'il étoit vrai que telle et telle action méritât un châtiment si terrible. Tous les raisonnemens que le missionnaire pourroit opposer à cette impression du mauvais exemple, n'auroient nulle force sur l'esprit d'un peuple qui n'est guère touché que de ce qui frappe les sens. Ainsi, mon révérend père, aidez-moi à prier le Seigneur qu'il rende mes appréhensions vaines, et qu'il continue à répandre ses bénédictions sur mes foibles travaux. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec respect, etc.

P. GABRIEL MAREST, missionnaire.

## L E T T R E

*Du père du Poisson, missionnaire aux Akensas,  
au père Patouillet.*

MON RÉVÉREND PÈRE,

RECEVEZ les complimens d'un pauvre Mississipiën qui vous a toujours estimé, et si vous lui permettez de le dire, qui vous a aimé autant que le meilleur de vos amis. La distance des lieux où la Providence nous a placés tous deux n'affoiblira jamais en moi ces sentimens à votre égard, non plus que la reconnoissance que j'ai de l'amitié que vous avez bien voulu avoir pour moi pendant que nous avons vécu ensemble. La grâce que je vous demande désormais, c'est de penser un peu à moi, de prier Dieu pour moi, et de me donner de temps en temps de vos chères nouvelles. Je ne suis pas encore assez au fait du pays et des mœurs des Sauvages, pour vous en donner des nouvelles; je vous dirai seulement que le Mississipi ne présente au voyageur rien de beau, rien de rare que lui-même. Rien ne le dépare que la forêt continuelle qui est sur ses deux rives, et la solitude affreuse où l'on est pendant tout le voyage. N'ayant donc rien de curieux à vous mander de ce pays, permettez-moi de vous entretenir de ce qui m'est arrivé depuis que je suis dans le poste auquel la Providence m'a destiné.

Deux jours après mon arrivée, le village des Sauthouis me députa deux Sauvages pour me demander si je trouvois bon qu'ils vinssent me chanter le calumet: ils étoient en habit de cérémonie, bien *matchés*, c'est-à-dire, tout le corps peint de différentes couleurs, ayant des queues de chats sauvages aux



endroits où l'on peint des ailes à Mercure, le calumet à la main, et sur le corps des grelots qui m'annoncèrent de loin leur arrivée. Je leur répondis que je n'étois point comme les chefs Français qui commandent aux guerriers, et qui viennent avec du butin pour leur faire des présens; que je n'étois venu que pour leur faire connoître le *grand esprit* qu'ils ne connoissent pas, et que je n'avois apporté que les choses nécessaires à ce dessein; que, cependant, j'acceptois leur calumet pour le jour où il seroit monté quelque pirogue pour moi: c'étoit les remettre aux *Calendes grecques*: ils me passèrent le calumet sur le visage et s'en retournèrent porter ma réponse. Deux jours après les chefs vinrent me faire la même demande, ajoutant que c'étoit sans dessein qu'ils vouloient danser devant moi le calumet: *sans dessein* signifie parmi eux qu'ils font un présent sans aucune vue de retour; j'étois prévenu sur tout cela, je savois que l'espérance du butin les rendoit fort empressés, et que quand le Sauvage donne, même *sans dessein*, il faut lui rendre au double, ou bien on le mécontente; aussi leur fis-je la même réponse qu'aux députés. Enfin, ils revinrent encore à la charge pour me demander si je trouvois bon que du moins leurs jeunes gens vinsent danser chez moi, *sans dessein*, la danse de la *découverte* (c'est celle qu'ils font lorsqu'ils envoient à la découverte de l'ennemi): je leur répondis que je ne m'ennuyois point, mais que leurs jeunes gens pouvoient venir danser, que je les verrois avec plaisir. Tout le village, excepté les femmes, vint le lendemain à la pointe du jour: ce ne fut que danses, que chants, que harangues jusqu'à midi. Leurs danses, comme vous pouvez bien l'imaginer, ont quelque chose de bizarre: l'exactitude avec laquelle ils observent la cadence est aussi surprenante que les contorsions et les efforts qu'ils font. Je vis bien qu'il ne falloit pas les renvoyer sans leur faire

*chaudière haute.* J'empruntai d'un Français une chaudière semblable à celles qui sont à la cuisine des Invalides ; je leur donnai du maïs à discrétion : tout se passa sans confusion. Deux d'entr'eux firent l'office de cuisiniers, ils firent les parts avec la plus exacte égalité, et les distribuèrent de même : on n'entendoit que l'exclamation ordinaire *ho*, que chacun prononçoit lorsqu'on lui présentoit un morceau. Jamais je n'ai vu manger de si mauvaise grâce et de meilleur appétit. Ils s'en retournèrent fort contents ; mais auparavant un des chefs me parla encore de recevoir leur calumet : je les amusai comme j'avois fait jusqu'alors : car c'est une dépense considérable que de recevoir leur calumet. Dans les commencemens où il falloit les ménager, les directeurs de la concession de M. Laws et les commandans qui recevoient leur calumet, leur faisoient de grands présens : ces Sauvages ont cru que j'allois ramener l'ancienne mode ; mais, quand je pourrois le faire, je m'en garderois bien, parce qu'il y auroit du danger que dans la suite ils ne m'écoutassent parler de religion que par intérêt ; que d'ailleurs nous savons par expérience que plus on donne aux Sauvages, moins on a sujet d'en être content, et que la reconnaissance est une vertu dont ils n'ont pas la moindre idée.

Je n'ai pas encore eu jusqu'ici le loisir de m'appliquer à leur langue ; cependant, comme ils me rendent de fréquentes visites, je les questionne : *talon jajai ?* Comment appelles-tu cela ? J'en sais assez pour me faire entendre dans les choses les plus communes : il n'y a ici aucun Français qui la sache à fond : ils n'en ont appris, encore fort superficiellement, que ce qu'il leur est nécessaire d'en savoir pour le commerce : j'en sais déjà autant qu'eux. Je prévois qu'il me sera très-difficile de l'apprendre autant qu'il faut pour parler de religion à ces Sauvages. J'ai lieu de croire qu'ils sont persuadés que je sais

parfaitement leur langue. Un Français parlant de moi à un d'entreux, celui-ci lui dit : je sais qu'il *est un grand esprit, qu'il sait tout* : Vous voyez qu'ils me font infiniment plus d'honneur que je ne mérite. Un autre me fit une longue harangue; je n'entendois que ces mots : *indatai* (mon père), *uyginguai* (mon fils). Je lui répondis à tout hasard, quand je voyois qu'il m'interrogeoit : *ai*, oui, *igalon*, cela est bon. Puis il me passa la main sur le visage et sur les épaules, et ensuite il en faisoit autant sur lui-même : après tous ces *agios* il s'en alla d'un air content. Un autre vint quelques jours après pour la même cérémonie. Aussitôt que je m'en aperçus je fis venir un Français, et le priai de m'expliquer ce qu'il me diroit sans qu'il parût qu'il me servît d'interprète. J'étois bien aise de savoir si je m'étois trompé en répondant à l'autre. Il me demandoit si je voulois bien l'adopter pour mon fils ; que quand il reviendrait de la chasse, il jetteroit *sans dessein* son gibier à mes pieds ; que je ne lui demanderois pas comme les autres Français, *de quoi as-tu faim ?* (cela veut dire : que veux-tu que je donne pour cela) ; mais que je le ferois asseoir, que je lui donnois à manger comme à mon fils, et que quand il reviendrait une autre fois me voir, je lui dirois : assieds-toi, mon fils ; tiens, voilà du vermillon, de la poudre. Vous voyez le génie du Sauvage ; il veut paroître généreux en donnant *sans dessein*, et ne veut cependant rien perdre. Je répondis à son discours : *igaton thé* (cela est très-bon, je l'approuve, j'y consens) : après quoi il me passa la main comme l'autre avoit fait. Voici encore un trait qui marque combien ils sont généreux : je reçus avant hier la visite d'un chef ; je lui présente à fumer : y manquer, ce seroit manquer à la politesse. Un moment après il va prendre une peau de chevreuil *matachée* qu'il avoit laissée dans l'allée de la maison où je suis, et me la met sur les épaules ; c'est

leur manière quand ils font ces sortes de présens. Je priai un Français de lui demander, sans qu'il parût que ce fût de ma part, ce qu'il vouloit que je lui donnasse : *j'ai donné sans dessein*, répondit-il, *est-ce que je traite avec mon père ?* (traiter signifie ici rendre). Cependant quelques momens après il dit au même Français que sa femme n'avoit point de sel, et son fils de poudre : son but étoit que ce Français me le redit. Le Sauvage ne donne rien pour rien, et il faut observer la même maxime à leur égard, sans quoi on s'expose à leur mépris. Une peau matachée est une peau peinte par les Sauvages de différentes couleurs, et sur laquelle ils peignent des calumets, des oiseaux, des animaux. Celles de chevreuils peuvent servir de tapis de table, et celles de bœufs de couvertures de lit.

L'établissement français des Akensas seroit considérable, si M. Laws avoit encore été en crédit quatre ou cinq ans. Sa concession étoit ici dans une prairie à perte de vue, dont l'entrée est à deux portées de fusil de la maison où je suis. La compagnie des Indes lui avoit concédé seize lieues en carré ; cela fait bien, je crois, cent lieues de tour. Son dessein étoit d'y bâtir une ville, d'y établir des manufactures, d'y avoir quantité de vassaux, des troupes, d'y fonder un duché. Il ne commença l'ouvrage qu'un an avant sa chute. Les effets qu'il envoya alors dans ce pays, montoient à plus de quinze cent mille livres. Il y avoit entr'autres choses de quoi armer et équiper superbement deux cents hommes de cavalerie. Il avoit aussi acheté trois cents Nègres. Les Français engagés pour cette concession, étoient gens de toutes sortes de métiers. Les directeurs et les subalternes, avec cent hommes, montèrent le fleuve sur cinq bateaux, pour venir ici commencer l'établissement : ils devoient d'abord faire des vivres pour être en état de recevoir ceux qu'ils avoient laissés au bas du

fleuve. L'aumônier mourut en chemin , et fut enterré sur une batture du Mississipi. Douze mille Allemands étoient engagés pour cette concession. Ce n'étoit pas mal s'y prendre pour une première année ; mais M. Laws fut disgracié. De trois ou quatre mille Allemands qui avoient déjà quitté leur pays , une grande partie moururent à Lorient , presque tous en débarquant dans le pays ; les autres furent contremandés : la Compagnie des Indes reprit la concession , et l'abandonna peu après : tout s'en est allé ainsi à la débânde. Environ trente Français sont restés ici ; la seule bonté du climat et du terrain les a retenus : car , du reste , ils n'ont reçu aucun secours. Mon arrivée leur a fait plaisir , parce qu'ils ont jugé que la Compagnie des Indes n'avoit pas dessein d'abandonner ce quartier , comme ils se l'étoient imaginé , puisqu'elle y envoyoit un missionnaire. Je ne saurois vous exprimer avec quelle joie ces bonnes gens m'ont reçu. Je les ai trouvés dans une grande disette de toutes choses. Cette misère , avec les chaleurs excessives et extraordinaires de cette année , a mis tout le monde sur le grabat. Je les ai soulagés autant que j'ai pu. Le peu de remèdes que j'ai apportés avec moi leur est venu fort à propos. L'occupation que m'ont donnée les malades ne m'a point empêché de faire , chaque dimanche et chaque fête , une exhortation pendant la messe , et une instruction après les vêpres. J'ai eu la consolation de voir que la plupart en ont profité pour s'approcher des sacremens , et que les autres sont disposés à en profiter. On est bien dédommagé des plus grandes peines , quand elles ne seroient suivies que de la conversion d'un seul pécheur.

Les fatigues de la mer , et celles du Mississipi qui sont encore plus grandes , le changement de climat , de nourriture , de tout , n'a nullement altéré ma santé. Je suis le seul des Français qui ait été préservé de maladie depuis que je suis ici ; on me plaignoit

cependant sur la foiblesse de ma complexion , lorsque je quittai la France ; l'on ne plaignoit pas , par la raison contraire , le père Souel , qui a déjà été trois fois malade depuis qu'il est dans le pays. Priez Dieu qu'il me fasse la grâce de consacrer ce que j'ai de force à la conversion des Sauvages : à en juger humainement , il n'y a pas grand bien à faire parmi eux , du moins dans les commencemens. J'espère tout de la grâce de Dieu. J'ai l'honneur d'être avec respect , etc.

---

## LETTRE

*Du père du Poisson , missionnaire aux Akensas ,  
au père \*\*\*.*

**E**TES-VOUS curieux , mon cher ami , d'apprendre la chose du monde la moins curieuse , et qui coûte le plus d'apprendre par expérience ? c'est la manière de voyager sur le Mississipi ; ce que c'est que ce pays si vanté , si décrié tout à la fois en France , et quelle espèce de gens on y trouve. Je n'ai rien autre chose à vous mander à présent. Si la relation que je vais vous faire de notre voyage n'est pas intéressante , prenez-vous-en au pays ; si elle est trop longue , prenez-vous-en à l'envie que j'ai de m'entretenir avec vous.

Pendant notre séjour à la Nouvelle-Orléans , nous y avons vu la paix et le bon ordre rétablis par les soins et la sagesse du nouveau commandant général. Il y avoit deux partis parmi ceux qui étoient à la tête des affaires ; on appeloit l'un la grande bande , et l'autre la petite bande. Cette division est dissipée ; et il y a tout lieu d'espérer que la colonie s'établira plus solidement que jamais. Quoi qu'il en soit , on attendoit chaque jour l'arrivée de la pirogue qui

portoit les pères Tartarin, Doutreleau, un de nos frères et les religieuses : c'est ce qui fit précipiter notre départ pour épargner au père de Beaubois un surcroît d'embaras, quoique ce fût la mauvaise saison pour voyager sur le Mississipi. D'ailleurs ce père avoit sur les bras le frère Simon, qui, avec quelques engagés, étoit descendu des Illinois, et nous attendoit depuis trois ou quatre mois. Simon est un *donné* de la mission des Illinois : on appelle ici *engagés* des gens qui se louent pour ramer dans une pirogue ou un bateau, et l'on pourroit ajouter, pour faire enrager ceux qu'ils conduisent.

Nous nous embarquâmes donc le 25 mai 1727, les pères Souel, Dumas et moi, sous la conduite du bon homme Simon. Les pères de Guienne et le Petit devoient peu de jours après prendre une autre route ; le premier, comme vous savez, pour les Alibamons, et le second, pour les Chasses. Notre bagage et celui de nos engagés faisoient un volume de plus d'un pied au-dessus des bords de nos deux pirogues ; nous étions perchés sur un tas de coffres et de ballots, sans avoir la liberté de changer de posture. On nous prophétisa que nous n'irions pas loin avec cet équipage. En remontant le Mississipi on va terre à terre, parce que le courant est trop fort. A peine avions-nous perdu de vue la Nouvelle-Orléans qu'une branche qui s'avançoit, et qui ne fut point aperçue par celui qui gouvernoit, accroche un coffre, le renverse, fait faire la culbute à un jeune homme qui étoit auprès, et frappe rudement le père Souel. Par bonheur elle se rompit dans ce premier effort, sans quoi, et le coffre et le jeune homme étoient dans l'eau. Cet accident nous détermina, lorsque nous fûmes arrivés aux Chapitulas, à trois lieues de la Nouvelle-Orléans, à dépêcher au père de Beaubois, pour lui demander une plus grande pirogue.

Pendant ce temps-là nous étions en pays de con-

naissance. Le nom barbare qu'il porte marque qu'il a été autrefois habité par des Sauvages : on appelle à présent de ce nom cinq *concessions* qui sont le long du Mississipi. M. Dubreuil , parisien , nous reçut dans la sienne. Les trois suivantes appartiennent à trois frères Canadiens qui sont venus dans ce pays , le bâton blanc à la main et le brayer autour des reins , pour s'y établir , et qui ont plus avancé leurs affaires que les *concessionnaires* de France qui ont envoyé des millions pour fonder leurs concessions , lesquelles sont *fondues* à présent pour la plupart. La cinquième est à M. de Koli , suisse de nation , seigneur de la terre de Livry , près de Paris , un des plus honnêtes hommes qu'on puisse voir. Il avoit passé dans le même vaisseau que nous , afin de voir par lui-même l'état de la concession pour laquelle il a équipé des vaisseaux et fait des dépenses infinies. Il y a dans chacune de ces concessions au moins soixante Nègres : on y cultive le maïs , le riz , l'indigo , le tabac : ce sont celles de la colonie qui ont le mieux réussi. Je vous parle de concession ; j'aurai encore occasion d'en parler aussi-bien que d'établissement et d'habitation ; vous ne savez peut-être pas ce que c'est que tout cela , ayez donc la patience d'en lire l'explication.

On appelle *concession* une certaine étendue de terrain *concedé* par la Compagnie des Indes à un particulier ou à plusieurs qui ont fait société ensemble pour défricher et faire valoir ce terrain. C'est ce que l'on appelloit , dans le temps de la plus grande vogue du Mississipi , les comtés , les marquisats du Mississipi : ainsi , les concessionnaires sont les gentilshommes de ce pays. La plupart n'étoient point gens à quitter la France : ils ont équipé des vaisseaux remplis de directeurs , d'économés , de garde-magasins , de commis , d'ouvriers de différens métiers , de vivres et d'effets de toutes les sortes. Il s'agissoit de



s'enfoncer dans les bois , d'y cabaner , d'y choisir un terrain , d'en brûler les cannes et les arbres. Ces commencemens paroissent bien durs à des gens nullement accoutumés à ces sortes de travaux. Les directeurs et leurs subalternes s'amuserent pour la plupart dans des endroits où il y avoit déjà quelques Français établis , ils y consommèrent leurs vivres ; à peine l'ouvrage étoit-il commencé , que la concession étoit déjà ruinée ; l'ouvrier mal payé ou mal nourri refusoit de travailler , ou se payoit par lui-même ; les magasins étoient au pillage : ne reconnoissez-vous pas là le Français ? C'est en partie ce qui a empêché que ce pays ne s'établisse comme il devoit l'être , après les dépenses prodigieuses que l'on a faites pour cela.

On appelle *habitation* une moindre portion de terre accordée par la Compagnie. Un homme avec sa femme ou son associé défriche un petit canton , se bâtit une maison sur quatre fourches qu'il couvre d'écorce , sème du maïs et du riz pour sa provision ; une autre année il fait un peu plus de vivres et une plantation de tabac : s'il vient enfin à bout d'avoir trois ou quatre Nègres , le voilà tiré d'affaire ; c'est ce que l'on appelle *habitation*, *habitant* : mais combien sont aussi gueux que lorsqu'ils ont commencé ?

On appelle *établissement* un canton où il y a plusieurs habitations peu éloignées les unes des autres , qui font une espèce de village.

Outre les concessionnaires et les habitans , il y a encore dans ce pays des gens qui ne font d'autre métier que de courir : 1.<sup>o</sup> femmes ou filles tirées des hôpitaux de Paris , de la Salpêtrière ou autres lieux d'aussi bon renom , qui trouvent que les lois du mariage sont trop dures , et la conduite d'un ménage trop gênante : les voyages de quatre cents lieues ne font point peur à ces héroïnes ; j'en connois déjà deux dont les aventures feroient la matière d'un

d'un roman. 2.<sup>o</sup> Les voyageurs : ce sont pour la plupart des jeunes gens envoyés pour cause au Mississipi par leurs parens ou par la justice, et qui, trouvant que la terre est trop basse pour la piocher, aiment mieux s'engager pour ramer et courir d'un bord à l'autre. 3.<sup>o</sup> Les chasseurs : ceux-ci remontent le Mississipi sur la fin de l'été jusqu'à deux ou trois cents lieues, dans le pays où il y a des bœufs ; ils font des plats côtés, c'est-à-dire, qu'ils font sécher au soleil la chair qui est sur les côtes du bœuf ; ils salent le reste, et font de l'huile d'ours ; ils descendent vers le printemps, et fournissent de viande la colonie. Le pays qui est depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'ici, rend ce métier nécessaire, parce qu'il n'est pas assez habité ni assez défriché pour y élever des bestiaux. A trente lieues d'ici seulement on commence à trouver les bœufs ; ils sont par troupeaux dans les prairies ou sur les rivières. Un Canadien descendit l'année passée à la Nouvelle-Orléans quatre cent quatre-vingts langues des bœufs qu'il avoit tués pendant son hivernement avec son associé seulement.

Nous quittâmes les Chapitoulas le 29. Quoiqu'on nous eût envoyé une plus grande pirogue, et malgré le nouvel arrimage de nos gens, nous avions presque autant d'embarras qu'auparavant. Il ne nous restoit que deux lieues à faire ce jour-là, pour aller coucher aux Cannes-Brûlées, chez M. de Benac, directeur de la concession de M. d'Artagnan ; il nous reçut avec amitié, et nous régala d'une carpe du Mississipi, qui pesoit trente-cinq livres. Les Cannes-Brûlées sont deux ou trois concessions le long du Mississipi : c'est un endroit à peu près comme les Chapitoulas ; la situation m'en parut même plus belle.

Le lendemain nous fîmes six lieues ; on n'en fait guère davantage en remontant ce fleuve, et nous

couchâmes, ou plutôt nous cabanâmes aux Allemands. C'est le quartier que l'on assigna au reste languissant de cette troupe d'Allemands qui avoient péri de misère, soit à Lorient, soit en arrivant à la Louisiane. C'est une grande pauvreté que leurs habitations. C'est ici proprement où l'on commence d'apprendre ce que c'est que voyager sur le Mississipi. Je vais vous en donner une petite idée, pour n'être point obligé de répéter toujours la même chose.

Nous étions partis dans le temps des plus grandes eaux ; le fleuve avoit monté à son ordinaire plus de quarante pieds : presque tout le pays est terre basse, et par conséquent il étoit inondé. Ainsi nous étions exposés à ne point trouver de cabanage, c'est-à-dire, de terre pour faire chaudière et pour coucher. Quand on en trouve, voici comme on couche. Si la terre est encore vaseuse, ce qui arrive lorsque les eaux commencent à se retirer, on commence par faire une couche de feuillage afin que le matelas n'enfoncé point dans la vase. On étend ensuite par terre une peau, ou un matelas, et des draps si l'on en a ; on plie trois ou quatre cannes en demi-cercle, dont on fiche les deux bouts en terre, et que l'on éloigne les unes des autres selon la longueur de son matelas ; sur celles-ci on en attache trois autres en travers ; on étend ensuite sur ce petit édifice son *baire*, c'est-à-dire une grande toile, dont on replie avec soin les extrémités par-dessous le matelas. C'est sous ces tombeaux, où l'on étouffe de chaleur, que l'on est obligé de se coucher. La première chose que l'on fait en mettant à terre, c'est de faire son *baire* en diligence : les maringouins ne permettent pas d'en user autrement. Si l'on pouvoit coucher à découvert, on goûteroit la fraîcheur de la nuit, on seroit trop heureux. On est bien plus à plaindre quand on ne trouve point de cabanage : alors on amarre la pirogue à un arbre ; si l'on trouve un embarras d'arbres, on

fait chaudière dessus ; si l'on n'en trouve point , on se couche sans souper , ou plutôt on reste dans la même situation que pendant la journée , exposé pendant toute la nuit à la fureur des maringouins. Au reste , on appelle *embarras* un amas d'arbres flottans que le fleuve a déracinés , que son courant entraîne continuellement , et qui se trouvant arrêtés par un arbre qui a la racine en terre , ou par une langue de terre , s'accumulent les uns sur les autres , et forment des piles énormes ; on en trouve qui fourniroient de bois votre bonne ville de Tours pendant trois hivers. Ces endroits sont difficiles et dangereux à passer. Il faut raser ces embarras , le courant y est rapide , et s'il pousse la pirogue contre ces arbres flottans , elle disparoît aussitôt , elle est abîmée dans les eaux sous l'embarras.

C'étoit aussi la saison des plus grandes chaleurs , qui augmentoient chaque jour. Pendant tout le voyage , nous n'avons eu qu'un jour entier d'un temps couvert ; toujours un soleil brûlant sur nos têtes , sans avoir pu pratiquer sur nos pirogues un petit tendelet qui nous fit un peu d'ombrage. D'ailleurs , la hauteur des arbres et l'épaisseur des bois qui sont dans toute la route aux deux bords du fleuve ne laissent pas goûter le moindre souffle de vent , quoique le fleuve ait une demie-lieue de traverse ; l'air ne se fait sentir qu'au milieu du fleuve , lorsqu'il faut le traverser pour prendre le plus court. Nous pompions sans cesse l'eau du Mississipi avec des cannes pour nous désaltérer ; quoique fort boueuse , elle ne fait aucun mal. Un autre rafraîchissement que nous avons , c'étoient les raisins qui pendent des arbres presque partout , et que nous arrachions en passant , ou que nous allions cueillir lorsque nous mettions pied à terre. Il y a dans ce pays , du moins aux Akensas , deux sortes de raisins , dont l'un mûrit en été , et l'autre en automne. C'est la même espèce ;

les grains en sont fort petits , et rendent un jus fort épais. Il y en a encore d'une autre espèce , la grappe n'est que de trois grains qui sont gros comme des prunes de damas : nos Sauvages l'appellent *asi con-tai* ( raisin-prune ).

Nos provisions de vivres consistoient en biscuit , lard salé et bien rance , riz , maïs , pois , et le biscuit nous manqua un peu au-dessus des Natchez. Nous n'avions déjà plus de lard à dix ou douze lieues de la Nouvelle-Orléans ; nous vécûmes de pois , ensuite de riz qui ne nous a manqué qu'à notre arrivée ici. L'assaisonnement consistoit en sel , huile d'ours , et dans un riche appétit. La nourriture la plus ordinaire de ce pays , presque l'unique pour bien des gens , et surtout pour les voyageurs , c'est le *gru*. On pile le maïs pour lui ôter sa première pellicule , on le fait bouillir long-temps dans l'eau , les Français l'assaisonnent quelquefois avec de l'huile : voilà ce que c'est que le *gru*. Les Sauvages pilant le maïs bien menu le font cuire quelquefois avec du suif , et plus souvent avec de l'eau seulement , c'est de la *sagamité*. Au reste , le *gru* tient lieu de pain ; une cuillerée de *gru* et un morceau de viande marchent ensemble.

Mais le plus grand supplice sans lequel tout le reste ne seroit qu'un jeu ; mais ce qui passe toute croyance , ce que l'on ne s'imaginera jamais en France , à moins qu'on ne l'ait expérimenté , ce sont les *maringouins* , c'est la cruelle persécution des *maringouins*. La plaie d'Égypte , je crois , n'étoit pas plus cruelle : *dimittam in te et in servos tuos et in populum tuum et in domos tuas omne genus muscarum , et implebuntur domus Ægyptiorum muscis diversi generis , et universa terra in qua fuerint*. Il y a ici des *frappe-d'abord* ; il y a des *brûlots* ; ce sont de très-petits mouchérons , dont la piqure est si vive ou plutôt si brûlante , qu'il semble qu'une petite étincelle est

tombée sur la partie qu'ils ont piquée. Il y a des *moustiques* ; ce sont des brûlots , à cela près qu'ils sont encore plus petits ; à peine les voit-on , ils attaquent particulièrement les yeux ; il y a des *guêpes* ; il y a des *taons* ; il y a en un mot *omne genus muscarum* : mais on ne parleroit point des autres sans les maringouins : ce petit animal a plus fait jurer depuis que les Français sont au Mississipi , que l'on n'avoit juré jusqu'alors dans tout le reste du monde. Quoi qu'il en soit , une bande de maringouins s'embarquent le matin avec le voyageur. Quand on passe à travers les saules ou près des cannes , comme il arrive presque toujours , une autre bande se jette avec fureur sur la pirogue , et ne la quitte point. Il faut faire continuellement l'exercice du mouchoir , ce qui ne les épouvante guère ; ils font un petit vol , et reviennent sur le champ à l'attaque ; le bras se lasse plutôt qu'eux. Quand on met pied à terre pour dîner depuis dix heures jusqu'à deux ou trois heures , c'est une armée entière que l'on a à combattre. On fait de la boucane , c'est-à-dire , un grand feu , que l'on étouffe ensuite avec des feuilles vertes ; il faut se mettre dans le fort de la fumée , si l'on veut éviter la persécution : je ne sais lequel vaut mieux du remède ou du mal. Après dîné , on voudroit faire un petit sommeil au pied d'un arbre : absolument impossible : le temps du repos se passe à lutter contre les maringouins. On se rembarque avec eux. Au soleil couchant on se remet à terre ; aussitôt il faut courir pour aller couper des cannes , du bois et des feuilles vertes pour faire son baire , la chaudière et la boucane : chacun y est pour soi. Alors ce n'est pas une armée , ce sont plusieurs armées que l'on a à combattre ; c'est le temps des maringouins , on en est mangé , dévoré ; ils entrent dans la bouche , dans les narines , dans les oreilles ; le visage , les mains , le corps en sont couverts ; leur aiguillon pénètre

l'habit, et laisse une marque rouge sur la chair, qui enfle à ceux qui ne sont pas encore faits à leurs piqûres. Chicagon, pour faire comprendre à ceux de sa nation la multitude des Français qu'il avoit vus, leur disoit qu'il y en avoit autant dans le grand village (à Paris) que de feuilles sur les arbres et *de maringouins dans les bois*. Après avoir soupé à la hâte, on est dans l'impatience de s'ensevelir sous son baïre, quoique l'on sache qu'on va y étouffer de chaleur. Avec quelque adresse, quelque subtilité qu'on se glisse sous ce baïre, on trouve toujours qu'il y en est entré quelques-uns, et il n'en faut qu'un ou deux pour passer une mauvaise nuit.

Telles sont les incommodités du voyage mississippien. Combien de voyageurs les souffrent pour un gain souvent très-modique! Il y avoit dans une pirogue qui montoit avec nous, une de ces héroïnes dont je vous ai parlé, qui alloit rejoindre son héros; elle ne faisoit que babiller, que rire, que chanter. Si pour un petit bien temporel, si pour le crime même on fait un pareil voyage, des hommes destinés à travailler au salut des âmes doivent-ils le craindre!

Je reviens à mon journal. Le 31 nous fîmes sept lieues: le soir point de cabanage; de l'eau, du biscuit pour la collation, couchés dans la pirogue, mangés des maringouins pendant la nuit. *Nota.* C'étoit la vigile de la Pentecôte, jour de jeûne.

Le 1.<sup>er</sup> juin nous arrivâmes aux Oumas à une habitation française, où nous trouvâmes assez de terrain qui n'étoit pas inondé pour y cabaner. Nous y séjournâmes le lendemain, pour donner du repos à notre équipage. Le père Dumas et moi nous nous embarquâmes le soir sur une pirogue qui devoit faire pendant la nuit le même chemin que nous devons faire le lendemain; nous évitions par là la grande chaleur. Le 3 nous arrivâmes en effet de bon matin aux Bayagoulas (nation détruite), chez M. du Buisson,

directeur de la concession de MM. Paris. Nous trouvâmes des lits , dont nous avons déjà presque perdu l'habitude ; pendant la matinée , nous reprîmes le repos que les maringouins ne nous avoient pas permis de prendre pendant la nuit. M. du Buisson n'oublia rien pour nous soulager : il nous régala d'un dindon sauvage ( ils sont en tout semblables aux dindons domestiques , mais d'un meilleur goût ). La concession nous parut bien arrangée et en bon état : elle vaudroit encore mieux si elle avoit toujours eu un pareil directeur. Nos gens arrivèrent le soir ; et nous quittâmes les Bayagoulas le lendemain , charmés des bonnes manières et des gracieusetés de M. du Buisson.

Framboise , chef des Sitimachas , qui a été esclave de M. de Bienville , nous y étoit venu voir et nous avoit invités à dîner chez lui , où nous devions passer vers midi : il nous avoit déjà fait la même invitation lorsqu'il étoit descendu avec sa nation à la Nouvelle-Orléans , pour chanter le calumet au nouveau commandant. Cela donna occasion à une aventure dont nous nous serions bien passés , et dont vous vous passeriez bien aussi de lire le récit ; mais n'importe.

L'inondation avoit contraint les Sitimachas de s'enfoncer dans les bois ; nous tirâmes un coup de fusil pour annoncer notre arrivée. Un coup de fusil dans les bois du Mississipi est un coup de tonnerre ; aussitôt voilà un petit Sauvage qui se présente. Nous avons un jeune homme avec nous qui savoit la langue ; il lui parle , et nous fait réponse que le petit Sauvage étoit envoyé pour nous conduire , que le village n'étoit pas éloigné. Il faut observer que ce jeune homme avoit bon appétit , et qu'il voyoit bien que nous ne pourrions faire chaudière à cause des eaux. Sur sa parole , nous nous mettons dans une pirogue sauvage qui étoit là ; l'enfant nous conduit. Nous n'étions guère avancés , lorsque l'eau manqua



à la pirogue ; ce n'étoit presque plus que de la vase. Nos gens qui nous assuroient qu'il n'y avoit plus qu'un pas, poussent la pirogue à force de bras ; l'espérance de faire festin chez Framboise les encourageoit ; mais enfin nous ne trouvâmes plus que des arbres renversés, de la vase, et quelques bas-fonds où l'eau croupissoit. Ce petit Sauvage nous laisse là et disparoît en un moment. Que faire dans ces bois sans guide ? Le père Souel saute dans l'eau, nous en fîmes autant ; c'étoit quelque chose de plaisant de nous voir barboter parmi les ronces et les broussailles, et dans l'eau jusqu'aux genoux ; notre plus grande peine étoit d'arracher nos souliers de la vase : enfin bien crottés, bien harrassés, nous arrivâmes au village qui étoit éloigné du fleuve de plus d'une demi-lieue. Framboise fut surpris de notre arrivée ; il nous dit froidement qu'il n'avoit rien : à ce trait nous reconnûmes le Sauvage. Notre interprète nous avoit trompés, car Framboise ne nous avoit pas envoyé chercher, il ne nous attendoit pas, et avoit cru qu'il ne risquoit rien de nous inviter, persuadé que l'inondation nous empêcheroit bien d'aller chez lui. Quoi qu'il en soit, nous retournâmes bien vite et sans guide ; nous nous égarâmes un peu ; nous retrouvâmes la pirogue sauvage, nous nous remîmes dedans et nous regagnâmes les nôtres comme nous pûmes. Ceux qui étoient restés se divertirent de notre équipage et de notre aventure ; jamais nous n'avons tant ri, ou plutôt, c'est la seule fois que nous ayons ri. Il n'y avoit pas terre pour faire chaudière, comme je l'ai déjà dit, il fallut se contenter d'un morceau de biscuit. Nous arrivâmes le soir au-dessus de Manchat ; c'est une branche du Mississipi qui se jette dans le lac Maurepas : point de terre, point de chaudière, point de cabanage, des millions de maringouins pendant la nuit. *Nota iterum* : c'étoit un jour de jeûne ; les eaux commençoient à baisser, ce qui

nous faisoit espérer que nous ne coucherions plus dans la pirogue.

Les Sitimachas habitoient le bas du fleuve dans les commencemens de la colonie : ils tuèrent alors M. de Saint-Côme , missionnaire. M. de Bienville , qui commandoit pour le Roi , vengea sa mort. La carte du Mississipi place mal la nation des Sitimachas ; ce n'est pas la seule faute qui s'y trouve. Après ces petits traits d'érudition mississipiennne , je reviens à notre voyage.

Le 4 nous couchâmes au Bâton-Rouge. Ce lieu est ainsi appelé , parce qu'il y a un arbre rougi par les Sauvages , et qui sert de borne pour la chasse des nations qui sont au-dessus et au-dessous. Nous y vîmes les restes d'une habitation française , abandonnée à cause des chevreuils , des lapins , des chats sauvages et des ours qui ravageoient tout. Quatre de nos gens allèrent à la chasse , et revinrent le lendemain sans autre gibier qu'un hibou. Nous dinâmes le 7 à la concession de M. Mezières : elle a l'air d'une habitation qui commence : nous y vîmes une baraque , des Nègres , et un bon manant qui ne nous fit ni bien ni mal. Nous cabanâmes le soir à la Pointe-Coupée , devant la maison d'un habitant qui nous reçut fort bien. La pluie nous y arrêta le lendemain , et ne nous permit de faire qu'une lieue ce jour-là , jusque chez un autre habitant. Sa maison , posée sur quatre fourches , nous mit , tant bien que mal , à couvert d'un orage affreux. Que ces bonnes gens ont besoin de consolation et spirituelle et temporelle !

Le 9 , à peine fûmes-nous embarqués , qu'il sortit hors du bois une odeur exécrable : on nous dit qu'il y avoit à terre une bête que l'on appelle *bête puante* , qui répand cette mauvaise odeur partout où elle est. Nous cabanâmes le soir aux Petits - Tonicas , dans les cannes : pendant l'hiver on y met le feu ; pendant l'été il faut les couper pour y pouvoir cabaner. Le

village sauvage est dans les terres. De là aux Grands-Tonicas, il y dix ou douze lieues par le Mississipi; par terre il n'y a qu'une pointe ou langue de terre qui sépare les deux villages : autrefois on faisoit un portage en traversant par terre. On appelle encore ce trajet *le portage de la Croix*. Le fleuve a pénétré cette pointe et l'inonde entièrement dans les grandes eaux : c'est ce que nous avons à faire le lendemain, c'est-à-dire, deux lieues, pour éviter les dix lieues qu'il faudroit faire, si on continuoit sa route par le Mississipi. Nous prîmes un Sauvage aux Petits-Tonicas pour nous servir de guide.

Le 10, nous entrâmes donc dans ce bois, dans cette mer, dans ce torrent : car c'est tout cela à la fois. Notre guide, dont personne n'entendoit la langue, nous parloit par signes; l'un les interprétoit d'une façon, et l'autre de l'autre, ainsi nous allions au hasard. Au reste, quand on est engagé dans ce bois, il faut continuer sa route ou périr; car, si on se laissoit aller au courant pour reculer, ce courant rapide jetteroit immanquablement la pirogue contre un arbre qui la briseroit en mille pièces. Sans cela, nous nous serions retirés d'un si mauvais pas aussitôt que nous nous y vîmes engagés. Il falloit sans cesse virer la pirogue en zig-zag, pour n'aller pas donner de la pointe contre les arbres; quelquefois elle se trouvoit serrée entre deux arbres, qui ne laissoient pas assez d'espace pour passer, contre l'attente de celui qui gouvernoit. Tantôt c'étoit un torrent dont l'entrée étoit presque fermée par un *embarras*, ou seulement par deux arbres d'une longueur et d'une grosseur énorme, renversés en travers des deux bords du courant, et qui le rendoient plus impétueux. Tantôt l'entrée étoit entièrement barrée par un arbre; il falloit changer de route au hasard de trouver le même obstacle un moment après, ou de ne trouver que très-peu d'eau, mais de la vase et

des broussailles : alors il falloit passer la pirogue à force de bras. Souvent un de nos hommes étoit obligé de se jeter dans l'eau jusqu'au cou pour aller amarrer la pirogue à un arbre avancé , afin que si le courant l'emportoit sur la force des rames , et faisoit reculer la pirogue , elle n'allât point se briser contre un arbre. La nôtre risqua le plus ; elle commença à s'emplier dans un courant qui l'avoit fait reculer , et nous vîmes le moment où elle alloit couler à fond : la force des rames nous sauva , et par bonheur il n'y avoit là ni embarras , ni arbres renversés. Après en avoir passé un autre , qui ne laissoit de passage que la largeur de la pirogue , elle demeura un moment immobile entre la force du courant et la force des rames ; nous ne savions si elle reculeroit ou si elle avanceroit , c'est-à-dire , que , dans ce moment , nous étions entre la vie et la mort : car si la rame eût cédé à la force du courant , nous allions nous briser contre un gros arbre qui barroit presque entièrement le courant. Nos gens de l'autre pirogue qui avoit passé avant nous , nous attendoient dans un morne et triste silence , et jetèrent un grand cri de joie quand ils nous virent hors de danger. Je ne finirois point , si je voulois vous raconter tous les travaux de cette journée. Ce passage est bien nommé *le passage de la Croix* ; un voyageur qui sait ce que c'est et ne laisse pas d'y passer , mérite les Petites - Maisons s'il en échappe. On n'abrège le voyage , par ce raccourci , que d'une très - petite journée. Le Seigneur nous sauva la vie , et nous vîmes enfin à bout de faire ces deux lieues fatales.

Nous arrivâmes donc , à quatre ou cinq heures du soir , aux Grands - Tonicas. Le chef de cette nation vint au bord de l'eau nous recevoir , nous serra la main , nous embrassa , fit étendre une natte et des peaux devant la cabane , et nous invita à nous

y coucher ; ensuite il nous fit présenter un grand plat de mûres de ronces , et une *manne* ( c'est-à-dire une hotte ) de fèves vertes : ce fut un vrai régal pour nous. Le *passage de la Croix* ne nous avoit pas permis de nous arrêter pour dîner. Ce chef a été baptisé , aussi-bien que quelques-uns de sa nation , par M. Davion ; mais depuis le retour de ce missionnaire en France , où il se retira peu de temps après l'arrivée des pères Capucins dans le pays , il n'a guère de chrétien que le nom , une médaille et un chapelet. Il parle un peu français ; il nous demanda des nouvelles de M. Davion ; nous lui dîmes qu'il étoit mort : il en témoigna du regret , et il parut souhaiter un missionnaire. Il nous montra aussi une médaille du Roi , que M. le commandant - général lui a envoyée au nom de S. M. , avec un écrit qui porte que c'est en considération de l'attachement qu'il a toujours eu pour les Français , que ce présent lui a été fait. Il y a quelques Français aux Tonicas ; ils nous firent de grands gémissemens de ce qu'ils n'avoient point de missionnaire. Le père Dumas dit la messe le lendemain de grand matin dans la cabane du chef , et nous fûmes édifiés de l'empressement qu'eurent quelques Français de profiter de cette occasion pour s'approcher des sacremens.

Le 11 , nous passâmes la nuit pour la dernière fois dans la pirogue. Le 12 , nous cabanâmes aux Ecoirs - Blancs , et le 13 , aux Natchez. Nous rendîmes aussitôt notre visite au père Philibert , capucin , qui en est curé ; c'est un homme de bon sens , qui n'a pas été effarouché de nous voir , comme ses confrères l'avoient été à la Nouvelle-Orléans ; d'ailleurs , homme de bien , et très-zélé. Nous descendîmes ensuite au bord de l'eau , pour y faire nos baires.

L'établissement français des Natchez devient considérable. On y fait beaucoup de tabac , qui passe

pour le meilleur du pays. C'est un canton fort élevé ; de là on voit serpenter le Mississipi comme dans un abîme ; ce sont des buttes continuelles et des bas-fonds ; le terrain des concessions est plus uni et plus beau. La chaleur excessive nous empêcha d'y aller, aussi-bien qu'au village sauvage. Ce village est éloigné d'une lieue des Français : c'est la seule, ou presque la seule nation où l'on voit une espèce de gouvernement et de religion. Ils entretiennent un feu perpétuel, et ils savent par tradition que, s'il venoit à s'éteindre, il faudroit l'aller allumer chez les Tonicas. Le chef a beaucoup d'autorité sur ceux de sa nation, et il s'en fait obéir. Il n'en est pas ainsi de la plupart des autres nations ; ils ont des chefs qui n'en ont que le nom ; chacun est maître, et l'on ne voit cependant jamais de sédition parmi eux. Quand le chef des Natchez meurt, un certain nombre d'hommes et de femmes doit s'immoler pour le servir dans l'autre monde : plusieurs se sont déjà dévoués à la mort pour le temps que celui-ci mourra ; on les étrangle dans ces occasions. Les Français font ce qu'ils peuvent pour empêcher cette barbarie, mais ils ont bien de la peine à en sauver quelqu'un. Ils disent que leurs ancêtres ont passé les mers pour venir dans ce pays : des personnes qui connoissent leurs mœurs et leurs usages mieux que moi, prétendent qu'ils sont venus de la Chine.

Quoi qu'il en soit, les Tonicas et les Natchez sont deux nations considérables, qui devoient avoir chacune un missionnaire. Le chef des Tonicas est déjà Chrétien, comme je vous l'ai dit ; il a beaucoup d'autorité sur les siens, et d'ailleurs tout le monde convient que cette nation est très-bien disposée pour le christianisme. Un missionnaire trouveroit le même avantage aux Natchez, s'il avoit le bonheur de convertir le chef ; mais ces deux nations sont dans le district des pères Capucins, qui, jusqu'ici, n'ont appris aucune langue sauvage.

Nous quittâmes les Natchez le 17, et nous nous embarquâmes, le père Dumas et moi, sur une pirogue qui partoît pour la chasse. Les nôtres n'avoient pas encore fait leurs vivres, c'est-à-dire, acheté et fait piler du maïs. Les battures commençoient à se découvrir; nous y trouvions des œufs de tortue, nouveau régal pour nous. Ces œufs sont un peu plus gros que ceux de pigeons; on les trouve dans le sable des battures; le soleil les fait éclore; les traces que les tortues ont laissées, font découvrir les endroits où elles ont caché leurs œufs; on en trouve en quantité, et l'on en fait des omelettes qui sont bonnes pour des gens qui ne mangent que du gru.

On compte de la Nouvelle-Orléans aux Natchez, près de cent lieues, et des Natchez aux Yatous, quarante. Nous fîmes cette seconde traversée, sans autre aventure, sinon que nous fûmes surpris pendant une nuit d'un orage violent avec des éclairs et du tonnerre: jugez si l'on est bien à couvert de la pluie sous une toile. Le lendemain un Sauvage qui remontoit avec nous, mit pied à terre pour aller à la chasse; nous continuâmes notre route. Nous n'eûmes pas fait une demi-lieue, qu'il parut sur le rivage avec un chevreuil sur les épaules; nous cabanâmes sur la première batture pour faire sécher nos hardes et pour faire *chaudière haute*. Ces repas que l'on fait après une bonne chasse, sont tout à fait à la sauvage; rien n'est plus plaisant; la bête est en pièces dans un moment: rien n'est perdu; nos voyageurs tirent du feu ou de la marmite, chacun selon son goût; leurs doigts et quelques petits bâtons leur tiennent lieu de toutes sortes d'instrumens de cuisine et de table. A les voir couverts seulement d'un brayer, plus hâlés, plus boucanés que des Sauvages, étendus sur le sable ou accroupis comme des singes, dévorer ce qu'ils tiennent en main, on ne sait si c'est une troupe de Bohémiens ou de gens qui font festin au sabat.

Le 23 nous arrivâmes aux Yatous ; c'est un poste français à deux lieues de l'embouchure de la rivière de ce nom , qui se jette dans le Mississipi. Il y a un officier sous le nom de commandant , une douzaine de soldats et trois ou quatre habitans. C'est là qu'étoit la concession de M. Leblanc , qui s'en est allée en décadence comme bien d'autres. Le terrain est élevé par buttes ; il est peu découvert ; l'air y est , dit-on , mal-sain. Le commandant à notre arrivée fit tirer toute l'artillerie du fort , qui consiste en deux pièces de très - petits canons. Ce fort est une baraque où loge le commandant , entourée d'une palissade , mais bien défendue par la situation du lieu. Le commandant nous reçut chez lui avec beaucoup d'amitié ; nous cabanâmes dans sa cour. Nos deux pirogues , dont l'une portoit le père Souel , missionnaire des Yatous , arrivèrent deux jours après nous ; le fort lui fit les mêmes honneurs qu'à nous. Ce cher père avoit été dangereusement malade pendant la traversée des Natchez aux Yatous ; il commençoit à se rétablir ; il m'a écrit depuis mon arrivée ici qu'il étoit retombé malade , et qu'il étoit en convalescence lorsqu'il m'écrivait. Pendant notre séjour aux Yatous il acheta une maison , ou plutôt une cabane à la française , en attendant qu'il prît ses arrangemens pour se placer parmi les Sauvages qui sont à une lieue du poste français. Il y a trois villages qui parlent trois langues différentes et qui composent une nation peu nombreuse : je ne les connois pas davantage.

Le 26 nous nous rembarquâmes , le père Dumas et moi. Des Yatous aux Akensas , on compte soixante lieues , nous y arrivâmes le 7 juillet , sans autre aventure que d'avoir fait une fois *chaudière haute* d'un ours qu'un de nos gens avoit tué à la chasse. Les villages des *Akensas* sont mal placés sur la carte. La rivière à son embouchure fait une fourche. Dans la



branche d'en haut , se jette une rivière que les Sauvages appellent *Niska* ( eau blanche ), qui n'est point marquée sur la carte , quoiqu'elle soit considérable. Nous entrâmes par la branche d'en bas. De l'embouchure de cette branche à l'endroit où la rivière se sépare en deux , il y a sept lieues ; de là il y a deux lieues au premier village qui renferme deux nations , les Tourimas et les Toungingas. De ce premier village au second , il y a deux lieues par eau et une lieue par terre ; on l'appelle le village des Southouis. Le troisième village est un peu plus haut du même bord de la rivière , ce sont les Kappas ; de l'autre bord et vis-à-vis de ce dernier village , sont les habitations françaises. Les trois villages sauvages qui renferment quatre nations de noms différens , n'en font qu'une sous le nom commun d'Akensas que les Français ont aussi donné à la rivière , quoique les Sauvages l'appellent *ni gitai* ( eau rouge ) ; ils parlent la même langue , et font en tout environ douze cents âmes.

Nous étions peu éloignés de ces villages , lorsqu'une bande de petits Sauvages nous ayant aperçus , fit un grand cri et courut au village. Une pirogue française qui nous avoit précédés d'un jour , avoit averti de notre arrivée. Nous trouvâmes tout le village assemblé au débarquement. Aussitôt que nous eûmes mis pied à terre , un Sauvage demanda à un de nos gens qu'il connoissoit et qui savoit la langue , combien de lunes *le Chef noir* demeureroit parmi eux ; toujours , répondit ce Français ; tu mens , répartit le Sauvage ; le Français lui répondit que non , qu'il y en auroit toujours parmi eux pour leur apprendre à connoître le *Grand Esprit* , comme il y en a aux Illinois. Le Sauvage le crut et lui dit : *Mon cœur rit quand tu dis cela*. Je me fis conduire par ce même Français au village des Southouis , par terre. Avant que d'y arriver , nous trouvâmes le chef sous

son

son *antichon* (c'est le nom que les Français donnent à une espèce de cabane ouverte de tous côtés, que les Sauvages ont à leur désert (à leur campagne) et où ils vont prendre le frais). Il m'invita à me coucher sur sa natte, et me présenta de la sagamité; il dit un mot à son petit enfant qui étoit là; celui-ci fit aussitôt le cri sauvage, et cria de toutes ses forces: *panianga sa, panianga sa* (le chef noir, le chef noir). Dans un instant tout le village entoura l'antichon. Je leur fis dire dans quel dessein j'étois venu; je n'entendois de tous côtés que ce mot, *igaton*; mon interprète me dit qu'il signifioit *cela est bon*. Toute cette troupe me conduisit au bord de l'eau en poussant de grands cris. Un Sauvage nous fit traverser la rivière dans sa pirogue, et après avoir marché un demi-quart de lieue, nous arrivâmes aux habitations françaises. Je me logeai dans la maison de la compagnie des Indes, qui étoit celle des commandans lorsqu'il y en avoit ici, et je sentis bien de la joie d'être au bout des deux cents lieues que j'avois à faire; j'aurois mieux faire deux fois le voyage que nous avons fait sur mer dans la même saison, que de recommencer celui-ci. Le père Dumas n'étoit qu'au milieu de sa route pour se rendre aux Illinois; il se rembarqua le lendemain de son arrivée. On ne trouve pas la moindre habitation d'ici aux Illinois; mais on ne manque guère de tuer quelques bœufs, qui accommodent bien des gens qui n'ont que du gru pour vivre.

Me voici au bout de ma longue et ennuyeuse relation. Je n'ai écrit que pour vous et pour un ami aussi indulgent que vous, c'est le père Bernard, à qui je vous prie d'adresser cette lettre; il est à Dijon; je tâcherai de contenter davantage votre curiosité, lorsque je connoîtrai mieux les mœurs des Sauvages de ce quartier. Vous n'avez pas la même excuse que moi; vous êtes sur le grand théâtre qui change de

scène tous les jours , et fournit matière aux lettres les plus longues et les plus curieuses. Je vous ai écrit de la Nouvelle-Orléans : avez-vous reçu ma lettre ?

Je vous prie de faire mes honneurs au père de Fontenai, et de me recommander à ses saints sacrifices ; je me recommande aussi aux vôtres ; vous êtes tous deux dans tous mes *memento*. Présentez aussi mes respects au père d'Avaugour et au frère Talard ; je prie ce cher frère de m'adresser , dans le premier envoi qu'il fera au père de Beaubois , le plus qu'il pourra d'estampes , et surtout celles qui représentent les différens mystères de la vie de Notre-Seigneur. M. Cars lui en donnera , en le saluant de ma part ; il m'en a promis. C'est un des grands moyens que l'on puisse prendre pour donner quelque idée des mystères de notre religion aux Sauvages. Ils sont tout extasiés quand ils voient l'image de saint Régis que j'ai dans ma chambre , qui a été gravée par M. Cars ; ils se mettent la main devant la bouche , c'est un signe d'admiration parmi eux : *ouakantaké*, s'écrient-ils , *c'est le Grand Esprit*. Je leur dis que non ; qu'il a été chef à robe noire comme moi ; qu'il a bien écouté et observé la parole du Grand Esprit pendant sa vie , et qu'après sa mort il est allé au ciel avec lui. Quelques-uns passent leur main en différentes fois sur le visage du saint et puis la portent sur leur visage ; c'est une cérémonie qu'ils font quand ils veulent donner une marque de vénération à quelqu'un ; puis ils se mettent en différens endroits de ma chambre , et disent à chaque fois en riant : *Il me regarde , il parle presque , il ne lui manque que la parole*. Voilà bien des minuties ; il est temps que nous reprenions haleine tous deux. Adieu , etc.

Aux Akensas , ce 3 octobre 1727.

## L E T T R E

*Du père le Petit, missionnaire, au père d'Avau-  
gour, procureur des missions de l'Amérique  
Septentrionale.*

A la Nouvelle-Orléans, le 12 juillet 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

VOUS n'avez pu ignorer le triste événement qui a désolé cette partie de la colonie française établie aux Natchez, sur la droite du fleuve de Mississipi, à cent vingt lieues de son embouchure. Deux de nos missionnaires, occupés à la conversion des Sauvages, ont été compris dans le massacre presque général que cette nation barbare a fait des Français, dans le temps même qu'on n'avoit nulle raison de se défier de sa perfidie. Une si grande perte que vient d'éprouver cette mission naissante, sera long-temps l'objet de nos plus vifs regrets. Comme vous n'avez pu savoir que d'une manière confuse, les suites d'une si noire trahison, je vais vous en développer toutes les circonstances; mais auparavant je crois devoir vous faire connoître le caractère de ces perfides Sauvages appelés Natchez. Quand je vous aurai décrit la religion, les mœurs et les coutumes de ces barbares, je viendrai à l'histoire du tragique événement dont j'ai dessein de vous entretenir, et je vous en raconterai toutes les particularités dans un détail, dont je m'assure que vous n'avez eu nulle connoissance.

Cette nation de Sauvages habite un des plus beaux et des plus fertiles climats de l'univers. Ce sont les

seuls de ce continent-là qui paroissent avoir un culte réglé. Leur religion, en certains points, approche assez de celle des anciens Romains : ils ont un temple rempli d'idoles ; ces idoles sont différentes figures d'hommes et d'animaux, pour lesquels ils ont la plus profonde vénération. La forme de leur temple ressemble à un four de terre qui auroit cent pieds de circonférence ; on y entre par une petite porte haute de quatre pieds, et qui n'en a que trois de largeur ; on n'y voit pas de fenêtre. La voûte de l'édifice est couverte de trois rangs de nattes posées les unes sur les autres, afin d'empêcher que les pluies ne dégradent la maçonnerie. Par-dessus et en dehors sont trois figures d'aigles de bois peints en rouge, en jaune et en blanc. Au-devant de la porte est une espèce d'appentis avec une contre-porte, où le gardien du temple est logé. Tout autour règne une enceinte de palissades, sur laquelle on voit exposés les crânes de toutes les têtes que leurs guerriers ont rapportées des combats qu'ils ont livrés aux ennemis de leur nation.

Dans l'intérieur du temple, il y a des tablettes posées à certaine distance les unes sur les autres. On y a placé des paniers de canne de figure ovale, où sont renfermés les ossemens de leurs anciens chefs, et à côté, ceux des victimes qui se sont fait étrangler pour suivre leurs maîtres dans l'autre monde. Une autre tablette séparée porte plusieurs corbeilles bien peintes, où se conservent leurs idoles : ce sont des figures d'hommes et de femmes faites de pierre et de terre cuite, des têtes et des queues de serpens extraordinaires, des hiboux empaillés, des morceaux de cristal, et des mâchoires de grands poissons. Il y avoit en l'année 1699 une bouteille et une patte de verre, qu'ils gardoient précieusement.

Ils ont soin d'entretenir dans ce temple un feu

perpétuel , et leur attention est d'empêcher qu'il ne flambe : ils ne se servent pour cela que de bois sec de noyer ou de chêne. Les anciens sont obligés de porter , chacun à son tour , une grosse bûche dans l'enceinte de la palissade. Le nombre des gardiens du temple est fixé , et ils servent par quartier. Celui qui est en exercice est comme en sentinelle sous l'ap-pentis , d'où il examine si le feu n'est pas en danger de s'éteindre : il l'entretient avec deux ou trois grosses bûches , qui ne brûlent que par l'extrémité , et qui ne se mettent jamais l'une sur l'autre , pour éviter la flamme.

De toutes les femmes , il n'y a que les sœurs du grand chef qui aient la liberté d'entrer dans le temple : l'entrée en est défendue à toutes les autres , aussi bien qu'au menu peuple , lors même qu'ils apportent à manger aux mânes de leurs parens , dont les ossements reposent dans le temple. Les mets se donnent au gardien , qui les porte à côté de la corbeille où sont les os du mort : cette cérémonie ne dure que pendant une lune. Les plats se mettent ensuite sur les palissades de l'enceinte , et sont abandonnés aux bêtes fauves.

Le soleil est le principal objet de la vénération de ces peuples. Comme ils ne conçoivent rien qui soit au-dessus de cet astre , rien aussi ne leur paroît plus digne de leurs hommages ; et c'est par la même raison que leur grand chef , qui ne connoît rien sur la terre au-dessus de soi-même , prend la qualité de *frère du soleil*. La crédulité des peuples le maintient dans l'autorité despotique qu'il se donne. Pour mieux les y entretenir , on élève une butte de terre rapportée , sur laquelle on bâtit sa cabane , qui est de même construction que le temple : la porte est exposée au levant. Tous les matins , le grand chef honore de sa présence le lever de son frère aîné , et le salue de plusieurs hurlemens dès qu'il paroît sur

l'horizon ; ensuite il donne ordre qu'on allume son calumet (1), et il lui fait une offrande des trois premières gorgées qu'il tire ; puis élevant les mains au-dessus de la tête , et se tournant de l'orient à l'occident , il lui enseigne la route qu'il doit tenir dans sa course.

Il y a dans cette cabane plusieurs lits à gauche entrant : mais sur la droite il n'y a que le lit du grand chef , orné de différentes figures peintes. Ce lit ne consiste que dans une pailleasse de cannes et de joncs fort durs , avec une bûche carrée qui lui sert de chevet. Au milieu de la cabane on voit une petite borne : personne ne doit approcher du lit qu'il n'ait fait le tour de la borne. Ceux qui entrent saluent par un hurlement , et avancent jusqu'au fond de la cabane , sans jeter les yeux du côté droit où est le chef : ensuite on fait un nouveau salut en élevant les bras au-dessus de la tête et hurlant trois fois. Si c'est une personne que le chef considère , il répond par un petit soupir et lui fait signe de s'asseoir ; on le remercie de sa politesse par un nouvel hurlement. A toutes les questions que fait le chef , on hurle une fois avant que de lui répondre : et lorsqu'on prend congé de lui , on fait traîner un seul hurlement jusqu'à ce qu'on soit hors de sa présence.

Lorsque le grand chef meurt , on démolit sa cabane ; puis on élève une nouvelle butte où l'on bâtit la cabane de celui qui le remplace dans sa dignité , et qui ne loge jamais dans celle de son prédécesseur. Ce sont les anciens qui enseignent leurs lois au reste du peuple : une des principales est d'avoir un souverain respect pour le grand chef , comme étant frère du soleil , et le maître du temple. Ils croient

---

(1) Le calumet est une grande pipe dont se servent les Sauvages.

l'immortalité de l'âme. Lorsqu'ils quittent ce monde, ils vont, disent-ils, en habiter un autre, pour y être récompensés ou punis. Les récompenses qu'ils se promettent consistent principalement dans la bonne chère, et le châtement, dans la privation de tout plaisir. Ainsi ils croient que ceux qui ont été fidèles observateurs de leurs lois, seront conduits dans une région de délices, où toutes sortes de viandes les plus exquises leur seront fournies en abondance; qu'ils y couleront des jours agréables et tranquilles au milieu des festins, des danses et des femmes, enfin qu'ils goûteront tous les plaisirs imaginables; qu'au contraire les infracteurs de leurs lois seront jetés sur des terres ingrates et toutes couvertes d'eau; qu'ils n'auront aucune sorte de grains, qu'ils seront exposés tout nus aux piquantes morsures des marigouins; que toutes les nations leur feront la guerre; qu'ils ne mangeront jamais de viande, et qu'ils ne se nourriront que de la chair des crocodiles, de mauvais poissons et de coquillages.

Ces peuples obéissent aveuglément aux moindres volontés du grand chef; ils le regardent comme le maître absolu, non-seulement de leurs biens, mais encore de leur vie, et il n'y a pas un d'eux qui osât lui refuser sa tête lorsqu'il la demande. Quelques travaux qu'il leur ordonne, il leur est défendu d'en exiger aucun salaire. Les Français, qui ont souvent besoin de chasseurs ou de rameurs pour des voyages de long cours, ne s'adressent qu'au grand chef. Celui-ci fournit tous les hommes qu'on souhaite, et reçoit le paiement sans en faire part à ces malheureux, à qui il n'est pas même permis de se plaindre. Un des principaux articles de leur religion, sur-tout pour les domestiques du grand chef, est d'honorer ses funérailles en mourant avec lui pour aller le servir dans l'autre monde; ces aveugles se soumettent volontiers à cette loi, dans la folle persuasion



où ils sont , qu'à la suite de leur chef , ils vont jouir du plus grand bonheur.

Pour se faire une idée de cette sanglante cérémonie , il faut savoir que , dès qu'il naît au grand chef un héritier présomptif , chaque famille qui a un enfant à la mamelle doit lui en faire hommage. Parmi tous ces enfans , on en choisit un certain nombre , qu'on destine au service , et dès qu'ils ont l'âge compétent , on leur donne un emploi conforme à leurs talens : les uns passent leur vie ou à la chasse , ou à la pêche , pour le service de sa table ; les autres sont employés à l'agriculture ; d'autres ne servent qu'à lui faire cortège : s'il vient à mourir , tous ces domestiques s'immolent avec joie pour suivre leur cher maître. Ils prennent d'abord leurs plus beaux ajustemens , et se rendent dans la place qui est vis-à-vis le temple et où tout le peuple est assemblé. Après avoir dansé et chanté assez long-temps , ils se passent au cou une corde de poil de bœuf avec un nœud coulant , et aussitôt les ministres préposés à cette sorte d'exécution , viennent les étrangler , en leur recommandant d'aller rejoindre leur maître , et de reprendre dans l'autre monde des emplois encore plus honorables que ceux qu'ils occupoient en celui-ci. Les principaux domestiques ayant été étranglés de la sorte , on décharne leurs os , surtout ceux des bras et des cuisses ; on les laisse se dessécher pendant deux mois dans une espèce de tombeau , après quoi on les en retire pour les renfermer dans des corbeilles , et les placer dans le temple à côté de ceux de leur maître. Pour ce qui est des autres domestiques , leurs parens les emportent chez eux , et les font enterrer avec leurs armes et leurs vêtemens. Cette même cérémonie s'observe pareillement à la mort des frères et des sœurs du grand chef. Les femmes se font toujours étrangler pour les suivre , à moins qu'elles n'aient des enfans à la mamelle :

car alors elles continuent de vivre pour les allaiter. On en voit néanmoins plusieurs qui cherchent des nourrices, ou qui étranglent elles-mêmes leurs enfans, pour ne pas perdre le droit de s'immoler dans la place selon les cérémonies ordinaires et ainsi que la loi l'ordonne.

Le gouvernement est héréditaire; mais ce n'est pas le fils du chef régnant qui succède à son père, c'est le fils de sa sœur ou de la première princesse du sang. Cette politique est fondée sur la connoissance qu'ils ont du libertinage de leurs femmes. Ils ne sont pas sûrs, disent-ils, que les enfans de leurs femmes soient du sang royal, au lieu que le fils de la sœur du grand chef l'est du moins du côté de la mère.

Les princesses du sang n'épousent jamais que des hommes de famille obscure, et n'ont qu'un mari; mais elles ont la liberté de le congédier quand il leur plaît, et d'en choisir un autre parmi ceux de la nation, pourvu qu'il n'y ait entr'eux aucune alliance. Si le mari se rend coupable d'infidélité, la princesse lui fait casser la tête à l'instant; elle n'est point sujette à la même loi; car elle peut se donner autant d'amans qu'elle veut, sans que le mari puisse y trouver à redire. Il se tient en présence de sa femme dans le plus grand respect; il ne mange point avec elle, et il la salue en hurlant, comme font ses domestiques. Le seul agrément qu'il ait, c'est d'être exempt de travail, et d'avoir toute autorité sur ceux qui servent la princesse.

Autrefois la nation des Natchez étoit considérable: elle comptoit soixante villages et huit cents soleils ou princes; maintenant elle est réduite à six petits villages et à onze soleils. Dans chacun de ces villages il y a un temple où le feu est toujours entretenu comme dans celui du grand chef, auquel tous ces chefs obéissent. C'est le grand chef qui nomme aux charges les plus considérables de l'état: tels

sont les deux chefs de guerre ; les deux maîtres de cérémonie pour le culte qui se rend dans le temple ; les deux officiers qui président aux autres cérémonies qu'on doit observer ; lorsque des étrangers viennent traiter de la paix ; celui qui a inspection sur les ouvrages ; quatre autres chargés d'ordonner les festins dont on régale publiquement la nation et les étrangers qui viennent la visiter. Tous ces ministres qui exécutent les volontés du grand chef, sont respectés et obéis, comme il le seroit lui-même, s'il donnoit ses ordres.

Chaque année le peuple s'assemble pour ensemen-  
cer un vaste champ de blé d'Inde, de fèves, de citrouilles et de melons. On s'assemble de la même manière pour faire la récolte. Une grande cabane située dans une belle prairie ; est destinée à conserver les fruits de cette récolte. Chaque été, vers la fin de juillet, le peuple se rassemble par ordre du grand chef, pour assister au grand festin qui se donne. Cette fête dure trois jours et trois nuits ; chacun y contribue de ce qu'il peut y fournir ; les uns apportent du gibier, les autres du poisson, etc. Ce sont des danses presque continuelles. Le grand chef et sa sœur sont dans une loge élevée et couverte de feuillages, d'où ils contemplent la joie de leurs sujets. Les princes, les princesses, et ceux qui, par leurs emplois, ont un rang distingué, se tiennent assez près du chef, auquel ils marquent leur respect et leur soumission par une infinité de cérémonies.

Le grand chef et sa sœur font leur entrée dans le lieu de l'assemblée sur un brancard porté par huit des plus grands hommes. Le chef tient à la main un grand sceptre orné de plumes peintes ; tout le peuple danse et chante autour de lui en témoignage de la joie publique. Le dernier jour de cette fête, il fait approcher tous ses sujets et leur fait une longue

harangue, par laquelle il les exhorte à remplir tous les devoirs de la religion; il leur recommande sur toutes choses d'avoir une grande vénération pour les esprits qui résident dans le temple, et de bien instruire leurs enfans. Si quelqu'un s'est signalé par quelque action de zèle, il en fait publiquement l'éloge. C'est ce qui arriva en l'année 1702. Le tonnerre étant tombé sur le temple et l'ayant réduit en cendres, sept ou huit femmes jetèrent leurs enfans au milieu des flammes pour apaiser le courroux du ciel. Le grand chef appela ces héroïnes, et donna de grandes louanges au courage avec lequel elles avoient fait le sacrifice de ce qui leur étoit le plus cher; il finit son panégyrique en exhortant les autres femmes à imiter un si bel exemple dans une semblable conjoncture.

Les pères de famille ne manquent point d'apporter au temple les prémices des fruits, des grains et des légumes; il en est de même des présens qui se font à cette nation; ils sont aussitôt offerts à la porte du temple, où le gardien, après les avoir étalés et présentés aux esprits, les porte chez le grand chef, qui en fait la distribution ainsi qu'il le juge à propos, sans que personne témoigne le moindre mécontentement.

On n'ensemence aucune terre que les grains n'aient été présentés au temple avec les cérémonies accoutumées. Dès que ces peuples approchent du temple, ils lèvent les bras par respect, et poussent trois hurlemens; après quoi il frottent leurs mains à terre, et se relèvent par trois fois avec autant de hurlemens réitérés. Quand on ne fait que passer devant le temple, on s'arrête simplement en le saluant les yeux baissés et les bras levés. Si un père ou une mère s'apercevoit que son fils manquât à cette cérémonie, il seroit puni sur le champ de quelques coups de bâton.

Telles sont les cérémonies des Sauvages natchez,

par rapport à la religion. Celles de leurs mariages sont très-simples. Quand un jeune homme songe à se marier, il doit s'adresser au père de la fille, ou, à son défaut, au frère aîné : on convient du prix, qui se paye en pelleteries ou en marchandises. Qu'une fille ait mené une vie libertine, ils ne font nulle difficulté de la prendre, pour peu qu'ils croient qu'elle changera de conduite quand elle sera mariée. Du reste, ils ne s'embarrassent pas de quelle famille elle est, pourvu qu'elle leur plaise. Pour ce qui est des parens de la fille, leur unique attention est de s'informer si celui qui la demande est habile chasseur, bon guerrier ou excellent laboureur. Ces qualités diminuent le prix qu'on auroit droit d'exiger de lui pour le mariage.

Quand les parties sont d'accord, le futur époux va à la chasse avec ses amis : et lorsqu'il a, ou en gibier, ou en poisson, suffisamment de quoi régaler les deux familles qui contractent l'alliance, on se rassemble chez les parens de la fille ; on sert en particulier les nouveaux mariés, et ils mangent au même plat. Le repas étant fini, le nouveau marié fait fumer les parens de sa femme et ensuite ses propres parens, après quoi tous les conviés se retirent. Les nouveaux mariés restent ensemble jusqu'au lendemain, et alors le mari conduit sa femme chez son beau-père, et il y loge jusqu'à ce que la famille lui ait fait bâtir une cabane particulière. Pendant qu'on la construit, il passe toute la journée à la chasse pour fournir aux repas qu'il donne à ceux qui y travaillent. Les lois permettent aux Natchez d'avoir autant de femmes qu'ils veulent : cependant ceux du petit peuple n'en ont d'ordinaire qu'une ou deux. Les chefs en ont davantage, parce qu'ayant le privilège de faire cultiver leurs champs par le peuple, sans lui donner de salaire, le nombre de leurs femmes ne leur est point à charge.

Le mariage de ces chefs se fait avec moins de céré-

monie ; ils se contentent d'envoyer querir le père de la fille qu'ils veulent épouser , et ils lui déclarent qu'ils la mettent au rang de leurs femmes. Dès-lors le mariage est fait ; ils ne laissent pas néanmoins de faire un présent au père et à la mère. Quoiqu'ils aient plusieurs femmes , ils n'en gardent qu'une ou deux dans leurs cabanes ; les autres restent chez leurs parens , où ils vont les voir lorsqu'il leur plaît. Il y a de certains temps de la lune où les Sauvages n'habitent jamais avec leurs femmes. La jalousie a si peu d'entrée dans leurs cœurs , que plusieurs ne font nulle difficulté de prêter leurs femmes à leurs amis. Cette indifférence vient de la liberté qu'ils ont d'en changer quand bon leur semble , pourvu néanmoins qu'elles ne leur aient point donné d'enfans : car , s'il en est né de leur mariage , il n'y a que la mort qui puisse les séparer.

Lorsque cette nation fait un détachement pour la guerre , le chef du parti plante deux espèces de *mais* bien rougis depuis le haut jusqu'au bas , ornés de plumes rouges , de flèches et de casse-têtes aussi peints en rouge. Ces mais sont piqués du côté où ils doivent porter la guerre. Ceux qui veulent entrer dans le parti , après s'être parés et barbouillés de différentes couleurs , viennent haranguer le chef de guerre. Cette harangue , que chacun fait l'un après l'autre , et qui dure près d'une demi-heure , consiste en mille protestations de service , par lesquelles ils l'assurent qu'ils ne demandent pas mieux que de mourir avec lui ; qu'ils sont charmés d'apprendre d'un si habile guerrier l'art d'enlever des chevelures , et qu'ils ne craignent ni la faim ni les fatigues auxquelles ils vont être exposés.

Lorsqu'un nombre suffisant de guerriers s'est présenté au chef de guerre , il fait faire chez lui un breuvage qu'on appelle la médecine de guerre : c'est un vomitif composé d'une racine qu'on fait bouillir dans

de grandes chaudières pleines d'eau. Les guerriers, quelquefois au nombre de trois cents hommes, s'étant assis autour de la chaudière, on leur en sert à chacun environ deux pots. La cérémonie est de les avaler d'un seul trait, et de les rendre aussitôt par la bouche avec des efforts si violens, qu'on les entend de fort loin. Après cette cérémonie, le chef de guerre fixe le jour du départ, afin que chacun prépare les vivres nécessaires pour la campagne. Pendant ce temps-là les guerriers se rendent soir et matin dans la place, où, après avoir bien dansé et raconté en détail les actions brillantes où ils ont fait éclater leur bravoure, ils chantent leurs chansons de mort. A voir l'extrême joie qu'ils font paroître en partant, on diroit qu'ils ont déjà signalé leur valeur par quelque grande victoire ; mais il faut bien peu de chose pour déconcerter leurs projets. Ils sont tellement superstitieux à l'égard des songes, qu'il n'en faut qu'un seul de mauvais augure pour arrêter l'exécution de leur entreprise, et les obliger de revenir sur leurs pas quand ils sont en marche. On voit des partis qui, après avoir fait toutes les cérémonies dont je viens de parler, rompent tout à coup leur voyage, parce qu'ils ont entendu un chien aboyer d'une façon extraordinaire : à l'instant leur ardeur pour la gloire se change en terreur panique.

Dans leurs voyages de guerre, ils marchent toujours par files. Quatre ou cinq hommes des meilleurs piétons prennent le devant, et s'éloignent de l'armée d'un quart de lieue pour observer toutes choses, et en rendre compte aussitôt. Ils campent tous les soirs à une heure de soleil, et se couchent autour d'un grand feu, chacun ayant son arme anprès de soi. Avant que de camper, ils ont soin d'envoyer une vingtaine de guerriers à une demi-lieue aux environs du camp, afin d'éviter toute surprise. Jamais ils ne posent de sentinelle pendant la nuit ; mais aussitôt

qu'ils ont soupé, ils éteignent tous les feux. Le soir, le chef de guerre leur recommande de ne point se livrer à un sommeil profond, et de tenir toujours leurs armes en état. On indique un canton où ils doivent se rallier en cas qu'ils soient attaqués pendant la nuit, et mis en déroute. Comme les chefs de guerre portent toujours avec eux leurs idoles, ou ce qu'ils appellent leurs esprits, bien enfermés dans des peaux; le soir ils les suspendent à une petite perche rougie qu'ils plantent de biais, en sorte qu'elle soit penchée du côté des ennemis. Les guerriers, avant que de se coucher, le casse-tête en main, passent les uns après les autres en dansant devant ces prétendus esprits, et faisant de grandes menaces du côté où sont leurs ennemis.

Lorsque le parti de guerre est considérable, et qu'il entre sur les terres ennemies, ils marchent sur cinq ou six colonnes. Ils ont beaucoup d'espions qui vont à la découverte. S'ils s'aperçoivent que leur marche soit connue, ils prennent ordinairement le parti de revenir sur leurs pas; il n'y a que quelques petites troupes de dix ou de vingt hommes qui se séparent, et qui tâchent de surprendre quelques chasseurs écartés des villages: à leur retour ils chantent les chevelures qu'ils ont enlevées. S'ils ont fait des esclaves, ils les font chanter et danser pendant quelques jours devant le temple, après quoi ils en font présent aux parens de ceux qui ont été tués. Les parens fondent en pleurs pendant cette cérémonie, et essuyent leurs larmes avec les chevelures qui ont été enlevées. Ils se cotisent pour récompenser les guerriers qui ont amené ces esclaves, dont le sort est d'être brûlés.

Les Natchez, comme toutes les autres nations de la Louisiane, distinguent par des noms particuliers ceux qui ont tué plus ou moins d'ennemis. Ce sont les anciens chefs de guerre qui distribuent les noms



selon le mérite des guerriers. Pour mériter le titre de grand tueur d'hommes, il faut avoir fait dix esclaves ou enlevé vingt chevelures. Quand on entend leur langue, le nom du guerrier fait connoître tous ses exploits. Ceux qui pour la première fois ont enlevé une chevelure ou fait un esclave, ne couchent point à leur retour avec leurs femmes, et ne mangent d'aucune viande; ils ne doivent se nourrir que de poisson et de bouillie. Cette abstinence dure six mois. S'ils manquoient à l'observer, ils s'imagineroient que l'âme de celui qu'ils ont tué les feroit mourir par sortilège, qu'ils ne remporteroient plus d'avantage sur leurs ennemis, et que les moindres blessures qu'ils recevraient leur seroient mortelles.

On a un extrême soin que le grand chef n'expose point sa vie lorsqu'il va à la guerre. Si sa valeur l'emportoit, et qu'il vînt à être tué, les chefs du parti et les autres principaux guerriers seroient mis à mort à leur retour; mais ces sortes d'exécutions sont presque sans exemple, par les précautions qui se prennent pour le préserver de ce malheur.

Cette nation, comme les autres, a ses médecins. Ce sont pour l'ordinaire des vieillards qui, sans étude et sans aucune science, entreprennent de guérir toutes les maladies. Ils ne se servent pour cela ni de simples, ni de drogues; tout leur art consiste en diverses jongleries; c'est-à-dire, qu'ils dansent, qu'ils chantent nuit et jour autour du malade, et qu'ils fument sans cesse en avalant la fumée du tabac. Ces jongleurs ne mangent presque point tout le temps qu'ils sont appliqués à la guérison de leurs malades; mais leurs chants et leurs danses sont accompagnés de contorsions si violentes que, bien qu'ils soient tout nus, et qu'ils doivent souffrir du froid, leur bouche est toujours écumante. Ils ont un petit panier où ils conservent ce qu'ils appellent leurs esprits, c'est-à-dire, de petites racines de différentes espèces,

des

des têtes de hiboux, de petits paquets de poil de bêtes fauves, quelques dents d'animal, de petites pierres ou cailloux, et d'autres semblables fariboles.

Il paroît que, pour rendre la santé à leurs malades, ils invoquent sans cesse ce qui est dans leur panier. On en voit qui ont une certaine racine, laquelle par son odeur endort et étourdit les serpens. Après s'être frotté les mains et le corps de cette racine, ils tiennent ces animaux sans craindre leur piquûre, qui est mortelle. D'autres incisent, avec une pierre à fusil, la partie affligée du malade, puis ils en sucent tout le sang qu'ils peuvent tirer; et en le rendant ensuite dans un plat, ils crachent en même temps un petit morceau de bois, de paille ou de cuir qu'ils avoient caché sous la langue; et, en le faisant remarquer aux parens du malade : voilà, disent-ils, la cause de son mal. Ces médecins se font toujours payer d'avance. Si le malade guérit, leur gain est assez considérable; mais s'il meurt, ils sont sûrs d'avoir la tête cassée par les parens ou par les amis du mort. C'est à quoi l'on ne manque jamais, et les parens mêmes des médecins n'y trouvent point à redire, et n'en témoignent aucun chagrin.

Il en est de même de quelques jongleurs qui entreprennent de procurer de la pluie ou du beau temps. Ce sont d'ordinaire des vieillards fainéans, qui, voulant se soustraire au travail que demandent la chasse, la pêche et la culture des campagnes, exercent ce dangereux métier pour faire subsister leur famille. Vers le printemps, la nation se cotise pour acheter de ces jongleurs un temps favorable aux biens de la terre. Si la récolte se trouve abondante, ils gagnent considérablement; mais si elle est mauvaise, on s'en prend à eux, et on leur casse la tête. Ainsi, ceux qui s'engagent dans cette profession, risquent le tout pour le tout. Du reste, leur vie est fort oisive; ils n'ont d'autre embarras que de jeûner

et de danser avec un chalumeau à la bouche, plein d'eau et percé comme un arrosoir, qu'ils soufflent en l'air du côté des nuages les plus épais; ils tiennent d'une main le *sicicouet* (espèce de hochet), et de l'autre leurs esprits, qu'ils présentent au nuage en poussant des cris affreux, pour l'inviter à crever sur leurs campagnes. Si c'est du beau temps qu'ils demandent, ils ne se servent point de leurs chalumeaux, mais ils montent sur les toits de leurs cabanes, et du bras ils font signe au nuage, en soufflant de toutes leurs forces, de ne point s'arrêter sur leurs terres, et de passer outre. Lorsque le nuage se dissipe à leur gré, ils dansent et chantent autour de leurs esprits, qu'ils posent proprement sur une espèce d'oreiller: ils redoublent leur jeûne, et quand le nuage est passé, ils avalent de la fumée de tabac, et présentent leurs pipes au ciel.

Quoiqu'on ne fasse point de grâce à ces charlatans, lorsqu'on n'obtient pas ce qu'on demande, cependant, le profit qu'ils retirent, quand par hasard ils réussissent, est si grand, qu'on voit un grand nombre de ces Sauvages qui ne craignent pas d'encourir les risques. Il est à observer que celui qui entreprend de donner de la pluie, ne s'engage jamais à donner du beau temps. C'est une autre espèce de charlatans qui a ce privilège; et quand on leur en demande la raison, ils répondent hardiment que leurs esprits ne peuvent donner que l'un ou l'autre.

Lorsqu'un de ces Sauvages meurt, ses parens viennent pleurer sa mort pendant un jour entier; ensuite on le couvre de ses plus beaux habits, c'est-à-dire, qu'on lui peint le visage et les cheveux, et qu'on l'orne de ses plumages, après quoi on le porte dans la fosse qui lui est préparée, en mettant à ses côtés ses armes, une chaudière et des vivres. Pendant l'espace d'un mois, ses parens vont, dès le

point du jour et à l'entrée de la nuit, pleurer pendant une demi-heure sur sa fosse. Chacun nomme son degré de parenté. Si c'est un père de famille, la femme crie : *mon cher mari, ah ! que je te regrette !* les enfans crient : *mon cher père !* d'autres, *mon oncle, mon cousin,* etc. Ceux qui sont parens au premier degré, continuent cette cérémonie pendant trois mois; ils se coupent les cheveux en signe de deuil; ils cessent de se peindre le corps, et ne se trouvent à aucune assemblée de réjouissance.

Lorsque quelque nation étrangère vient traiter de la paix avec les Natchez, on envoie des courriers pour donner avis du jour et de l'heure qu'ils feront leur entrée. Le grand chef ordonne aux maîtres de cérémonie de préparer toutes choses pour cette grande action. On commence par nommer ceux qui doivent nourrir chaque jour les étrangers : car ce n'est jamais le chef qui fait cette dépense; ce sont toujours ses sujets. On nettoie ensuite les chemins; on balaie les cabanes; on arrange les bancs dans une grande halle qui est sur la butte du grand chef à côté de sa cabane. Son siège, qui est sur une élévation, est peint et orné; le bas est garni de grandes nattes. Le jour que les ambassadeurs doivent faire leur entrée, toute la nation s'assemble. Les maîtres de cérémonie font placer les princes, les chefs des villages et les anciens chefs de famille près du grand chef, sur des bancs particuliers. Quand les ambassadeurs arrivent, et qu'ils sont à cinq cents pas du grand chef, ils s'arrêtent et chantent la paix. Cette ambassade est ordinairement de trente hommes et de six femmes. Six des mieux faits, et qui ont les meilleures voix, marchent de front; ils sont suivis des autres qui chantent pareillement; réglant la cadence avec le *sicicouet* : les six femmes font le dessus.

Quand le chef leur fait dire de s'approcher, ils avancent; ceux qui ont les calumets chantent et

dansent avec beaucoup de légèreté , tournant tantôt autour les uns des autres , et tantôt se présentant en face , mais toujours avec des mouvemens violens et des contorsions extraordinaires. Quand ils sont entrés dans le cercle , ils dansent autour du siège sur lequel le chef est assis ; ils le frottent de leurs calumets depuis les pieds jusqu'à la tête ; puis ils vont à reculons retrouver ceux qui sont à leur suite. Alors ils chargent de tabac un de leurs calumets ; et tenant du feu d'une main , ils avancent tous ensemble auprès du chef , et le font fumer : ils poussent la première gorgée vers le ciel , la seconde vers la terre , et les autres autour de l'horizon ; après quoi ils présentent sans cérémonie la pipe aux princes et aux autres chefs. Cette cérémonie achevée , les ambassadeurs , en signe d'alliance , vont frotter leurs mains sur l'estomac du chef , et se frottent eux-mêmes tout le corps ; puis ils posent leurs calumets devant le chef sur de petites fourches. Celui des ambassadeurs qui est chargé particulièrement des ordres de sa nation , harangue pendant une grosse heure. Quand il a fini , on fait signe aux étrangers de s'asseoir sur des bancs rangés près du grand chef , qui leur répond par un discours d'une égale durée. Ensuite le maître de cérémonie allume un grand calumet de paix , et fait fumer les étrangers , qui avalent la fumée du tabac. Le grand chef leur demande s'ils sont venus , c'est-à-dire , s'ils se portent bien. Ceux qui l'entourent vont les uns après les autres leur faire la même politesse. Après quoi on les conduit dans la cabane qu'on leur a préparée , et on les régale.

Le soir au soleil couchant , les ambassadeurs , le calumet à la main , vont en chantant chercher le grand chef , et le chargeant sur leurs épaules , ils le transportent dans le quartier où est leur cabane. Ils étendent à terre une grande peau où ils le font asseoir. L'un d'eux se place derrière lui , et posant

les mains sur ses épaules , il agite tout son corps , tandis que les autres assis en rond par terre , chantent leurs belles actions. Après cette cérémonie , qui se fait soir et matin pendant quatre jours , le grand chef retourne dans sa cabane. Lorsqu'il rend la dernière visite aux ambassadeurs , ceux-ci plantent un poteau au pied duquel ils s'asseyent. Les guerriers de la nation ayant pris leurs plus beaux ajustemens , dansent en frappant le poteau , et racontent à leur tour leurs grands exploits de guerre : ils font ensuite aux ambassadeurs des présens , qui consistent en des chaudières , des haches , des fusils , de la poudre , des balles , etc. Le lendemain de cette dernière cérémonie , il leur est permis de se promener par tout le village , ce qu'ils ne pouvoient pas faire auparavant. On leur donne alors tous les soirs des spectacles , c'est-à-dire , que les hommes et les femmes avec leurs plus belles parures s'assemblent dans la place , et dansent jusque bien avant dans la nuit. Quand ils sont prêts à s'en retourner , les maîtres de cérémonie leur font fournir les provisions nécessaires pour le voyage.

Après vous avoir donné une légère idée du génie et des mœurs des Natchez , je vais , mon R. P. , entrer , comme je vous l'ai promis , dans le détail de leur perfidie et de leur trahison. Ce fut le 2 décembre 1729 que nous apprîmes qu'ils avoient surpris les Français , et les avoient presque tous égorgés. Cette triste nouvelle nous fut d'abord apportée par un des habitans qui avoient échappé à leur fureur ; elle nous fut confirmée les jours suivans par d'autres Français fugitifs ; et enfin , des femmes françaises qu'ils avoient fait esclaves , et qu'on les a forcés de rendre , nous en ont rapporté toutes les particularités. Au premier bruit d'un événement si funeste , l'alarme et la consternation furent générales dans la Nouvelle-Orléans. Quoique ce car-

nage soit arrivé à plus de cent lieues d'ici, on eût dit qu'il se fût passé sous nos yeux. Chacun pleuroit la perte de son parent, de son ami, de ses biens; tous craignoient pour leur propre vie : car il y avoit lieu d'appréhender que la conspiration des Sauvages ne fût universelle.

Ce massacre imprévu commença le lundi 28 novembre vers les neuf heures du matin. Quelques sujets de mécontentement que les Natchez crurent avoir de M. le commandant, et l'arrivée de plusieurs voitures richement chargées pour la garnison et pour les habitans, les déterminèrent à brusquer leur entreprise, et à faire leur coup bien plutôt qu'ils n'en étoient convenus avec les nations conjurées. Voici comment ils exécutèrent leur projet. D'abord ils se partagèrent, et placèrent dans le fort, dans le village, et dans les deux concessions, autant de Sauvages qu'il y avoit de Français. Ensuite feignant de partir pour une grande chasse, ils se mirent à traiter avec les Français de fusils, de poudre et de balles, offrant de les payer comptant, et même plus cher qu'à l'ordinaire; et en effet, comme il n'y avoit aucune raison de soupçonner leur fidélité, on fit au même moment l'échange de leurs poules et de leur maïs, avec quelques armes et des munitions dont ils se servirent bien perfidement contre nous. Il est vrai que quelques-uns témoignèrent de la défiance; mais on la crut si peu fondée, qu'on les traita de trembleurs qui s'effrayoient de leur ombre. On étoit bien en garde contre les Tchactas; mais pour les Natchez, on ne s'en défioit nullement, et ceux-ci en étoient tellement persuadés, que c'est ce qui augmenta leur hardiesse. S'étant ainsi postés en différentes maisons avec nos armes, ils attaquèrent en même temps chacun leur homme, et en moins de deux heures ils massacrèrent plus de deux cents Français. Les plus connus sont M. de Chepar, com-

mandant du poste ; M. du Codère , commandant des Yazous ; M. des Ursins , MM. de Kolly , père et fils ; MM. de Longrays , des Noyers , Bailly , etc.

Le père du Poisson venoit de faire les obsèques de son compagnon le frère Crucy , qui étoit mort presque subitement d'un coup de soleil. Il s'étoit mis en route pour consulter M. Perrier , et prendre avec lui des mesures propres à faire descendre les Akensas sur le bord du Mississipi pour la commodité des voyageurs. Il arriva chez les Natchez le 26 novembre , deux jours avant le carnage. Le lendemain , qui étoit le premier dimanche de l'Avent , il dit la messe paroissiale , et prêcha en l'absence du curé. Il devoit retourner l'après-midi à sa mission des Akensas ; mais il fut arrêté par quelques malades auxquels il falloit administrer les sacrements. Le lundi , il venoit de dire la messe , et de porter le saint viatique à un de ces malades qu'il avoit confessé la veille , lorsque le massacre commença. Le chef à la grosse jambe le prit à brasse corps , et l'ayant jeté par terre , il lui coupa la tête à coups de hache. Le père ne dit en tombant que ces paroles : *ah mon Dieu ! ah mon Dieu !* M. du Codère tiroit son épée pour le défendre , lorsqu'il fut tué lui-même d'un coup de fusil par un autre Sauvage qu'il n'apercevoit pas.

Ces barbares n'épargnèrent que deux Français , un tailleur et un charpentier , qui pouvoient les servir dans le besoin. Ils ne maltraitèrent point les esclaves Nègres ou Sauvages qui voulurent se rendre ; mais ils ouvrirent le ventre à toutes les femmes enceintes , et ils égorgèrent presque toutes celles qui allaitoient des enfans , parce qu'ils étoient importunés de leurs cris et de leurs pleurs. Ils ne tuèrent point les autres femmes , mais ils en firent leurs esclaves , et les traitèrent de la manière la plus indigne pendant deux ou trois mois qu'ils en furent les maîtres. Les moins



malheureuses étoient celles qui savoient coudre , parce qu'on les occupoit à faire des chemises , des habits , etc. Les autres étoient employées à couper et à charrier le bois pour la chaudière , et à piler le maïs dont se fait leur sagamité. Mais deux choses surtout augmentoient la honte et la rigueur de leur esclavage ; c'étoit en premier lieu d'avoir pour maîtres ceux-là mêmes qu'elles avoient vu tremper leurs mains cruelles dans le sang de leurs maris ; et en second lieu , de leur entendre dire continuellement que les Français avoient été traités de la même manière dans tous les autres postes , et que le pays en étoit entièrement délivré. Pendant le massacre, le grand chef des Natchez étoit tranquillement assis sous le hangar à tabac de la compagnie. Ses guerriers apportèrent à ses pieds la tête du commandant , autour de laquelle ils rangèrent celles des principaux Français du poste , laissant leurs cadavres en proie aux chiens , aux carenceros et aux autres oiseaux carnaciers.

Quand ils furent assurés qu'il ne restoit plus aucun homme dans le poste français , ils se mirent à piller les maisons , le magasin de la compagnie des Indes , et toutes les voitures qui étoient encore chargées au bord de la rivière. Ils employèrent les Nègres à transporter les marchandises ; ils les partagèrent entr'eux à la réserve des munitions de guerre qu'ils mirent en sûreté dans une cabane particulière. Tant qu'ils eurent de l'eau-de-vie , dont ils trouvèrent une bonne provision , ils passèrent les jours et les nuits à boire , à chanter , à danser , à insulter de la manière la plus barbare aux cadavres et à la mémoire des Français. Les Tchactas et les autres Sauvages étant de leur complot , ils étoient tranquilles , et ne craignoient point qu'on se portât à la vengeance que méritoit leur cruauté et leur perfidie. Une nuit qu'ils étoient plongés dans l'ivresse et dans le sommeil , madame des

Noyers voulut se servir des Nègres pour venger la mort de son mari et des Français : mais elle fut trahie par celui à qui elle confia son dessein , et il s'en fallut peu qu'on ne la brûlât toute vive.

Quelques Français se déroberent à la fureur des Sauvages en se réfugiant dans les bois , où ils souffrirent extrêmement de la faim et des injures du temps. L'un d'eux en arrivant ici soulagea un peu l'inquiétude où l'on étoit , sur le poste que nous occupons chez les Yazous , qui n'est qu'à quarante ou cinquante lieues au-dessus des Natchez par eau , et à quinze ou vingt seulement par terre. Ne pouvant plus résister au froid extrême dont il étoit saisi , il sortit du bois à la faveur de la nuit pour aller se réchauffer dans une maison française. Lorsqu'il en fut proche , il y entendit des voix de Sauvages , et il délibéra s'il entreroit. Il s'y détermina néanmoins , aimant encore mieux périr de la main de ces barbares , que de mourir de faim et de froid. Il fut agréablement surpris lorsqu'il vit ces Sauvages s'empresser à lui rendre service , le combler d'amitiés , le plaindre , le consoler , lui fournir des vivres , des habits , et une pirogue pour se sauver à la Nouvelle-Orléans. C'étoient des Yazous qui revenoient de chanter le calumet aux Oumas. Le chef le chargea de dire à M. Perrier qu'il n'y avoit rien à craindre de la part des Yazous , qu'ils ne perdroient pas l'esprit , c'est-à-dire , qu'ils demeureroient toujours attachés aux Français ; et qu'il partiroit incessamment avec sa troupe , pour avertir toutes les pirogues françaises qui descendroient du fleuve , de se tenir sur leurs gardes contre les Natchez.

Nous crûmes long-temps que les promesses de ce chef étoient bien sincères , et nous ne craignons plus rien de la perfidie indienne pour le poste des Yazous. Connoissez , mon révérend père , quel est le génie des Sauvages , et si l'on peut se fier à leurs paroles ,

lors même qu'elles sont accompagnées des plus grandes démonstrations d'amitié. A peine furent-ils rendus dans leur village, que chargés des présens qu'ils reçurent des Natchez, ils suivirent leur exemple, et imitèrent leur trahison. Se joignant aux Corroys, ils convinrent ensemble d'exterminer les Français : ils commencèrent par le père Souel leur missionnaire commun, qui demouroit au milieu d'eux dans leur propre village. La fidélité des Ofogoulas, qui étoient alors à la chasse, n'a pas été ébranlée, et ils font maintenant village avec les Tonikas.

Le 11 décembre, le père Souel revenant sur le soir de visiter le chef, et se trouvant dans une ravine, reçut plusieurs coups de fusil, et tomba mort sur la place. Les Sauvages vinrent fondre aussitôt sur sa cabane pour la piller. Son Nègre qui faisoit toute sa compagnie et toute sa défense, s'arma d'un couteau de bûcheron pour empêcher le pillage, et blessa même un Sauvage. Cette action de zèle lui coûta la vie. Heureusement il y avoit peu de mois qu'il avoit reçu le baptême, et il menoit une vie très-chrétienne.

Ces Sauvages qui jusque-là avoient paru sensibles à l'affection que leur portoit le missionnaire, se reprochèrent sa mort dès qu'ils furent capables de réflexion ; mais revenant à leur férocité naturelle, ils prirent la résolution de mettre le comble à leur crime en détruisant le poste français : « Puisque le » chef noir est mort, s'écrièrent-ils, c'est comme si » tous les Français étoient morts ; n'en épargnons » aucun. » Dès le lendemain ils exécutèrent leur barbare projet ; ils se rendirent de grand matin au fort qui n'étoit éloigné que d'une lieue. On crut qu'ils vouloient chanter le calumet au chevalier des Roches, qui commandoit ce poste en l'absence de M. de Codère. Il n'y avoit que dix-sept hommes qui ne soupçonnoient aucune mauvaise volonté de la part

des Sauvages ; ils furent tous égorgés , et pas un n'échappa à la fureur de ces barbares. Ils accordèrent néanmoins la vie à quatre femmes et à cinq enfans qu'ils y trouvèrent , et dont ils firent leurs esclaves.

Un de ces Yazous ayant dépouillé le missionnaire , se revêtit de ses habits , et annonça bientôt aux Natchez , que sa nation avoit tenu sa parole , et que les Français établis chez elle , étoient tous massacrés. On n'en douta presque plus dans cette ville , quand on y apprit ce qui venoit d'arriver au père Doutreleau. Ce missionnaire avoit pris le temps de l'hivernement des Sauvages pour venir nous voir , afin de régler quelques affaires de sa mission. Il étoit parti le premier jour de cette année 1730 , et ne croyant pas pouvoir arriver à temps pour dire la messe chez le père Souel dont il ignoroit la destinée , il prit le parti de la dire auprès de l'embouchure de la petite rivière des Yazous , où il avoit cabané.

Comme il se préparoit à une si sainte action , on vit aborder une pirogue de Sauvages. On leur demanda de quelle nation ils étoient. Yazous , camarades des Français , répondirent-ils , en faisant mille amitiés aux voyageurs qui accompagnoient le missionnaire , et en leur présentant des vivres. Pendant que le père dressoit son autel , il passa une compagnie d'outardes sur laquelle les voyageurs déchargèrent les deux seuls fusils qu'ils eussent , sans penser à les recharger , parce qu'on alloit commencer la messe. Les Sauvages le remarquèrent ; ils se mirent derrière les voyageurs , comme s'ils avoient dessein d'entendre la messe , quoiqu'ils ne fussent pas Chrétiens.

Au temps que le père disoit le *Kyrie eleison* , les Sauvages firent leur décharge. Le missionnaire se sentant blessé au bras droit , et voyant un des voyageurs tué à ses pieds , et les quatre autres en fuite , se mit à genoux pour recevoir le dernier coup de la

mort qu'il regardoit comme certaine. Dans cette posture, il essuya deux ou trois décharges. Quoique les Sauvages tirassent sur lui presque à bout portant, ils ne lui firent point de nouvelles blessures. Se voyant donc comme miraculeusement échappé à tant de coups mortels, il prit la fuite ayant encore ses habits sacerdotaux, et sans autre défense qu'une grande confiance en Dieu dont il venoit d'éprouver la protection toute particulière. Il se jeta à l'eau; ayant avancé quelques pas; il saisit la pirogue dans laquelle s'enfuyoient deux des voyageurs, qui le croyoient mort de tous les coups qu'ils avoient entendu tirer sur lui. En montant dans la pirogue, et tournant la tête pour voir si on ne le suivoit pas de trop près, il reçut dans la bouche un coup de plomb à outardes; la plupart des grains s'applatirent contre ses dents, quelques-uns entrèrent dans les gencives et y restèrent long-temps; j'y en ai vu deux moi-même. Le père Doutreleau, tout blessé qu'il étoit, se chargea de gouverner la pirogue, et ses deux compagnons se mirent à ramer. Malheureusement l'un d'eux avoit eu en partant la cuisse cassée d'un coup de fusil, dont il est demeuré estropié. Vous jugez bien, mon révérend père, que le missionnaire et ses compagnons ne pensèrent plus à remonter la rivière; ils descendirent le Mississipi le plus vite qu'ils purent, et perdirent enfin de vue la pirogue de leurs ennemis, qui les avoient poursuivis pendant plus d'une heure, en faisant un feu continuel sur eux, et qui se vantèrent au village de les avoir tués. Les deux rameurs furent souvent tentés de se rendre; mais encouragés par le missionnaire, ils firent peur à leur tour aux Sauvages. Une vieille arme qui n'étoit point chargée, ni en état de l'être, qu'ils leur montrèrent de temps en temps, leur fit faire souvent le plongeon dans leur pirogue, et les obligea enfin de se retirer.

Dès qu'ils se virent débarrassés de leurs ennemis, ils pensèrent leurs plaies comme ils purent, et jetant dans le fleuve tout ce qu'ils avoient dans leur pirogue, pour s'éloigner plus aisément de cette rive meurtrière, ils ne conservèrent que quelques morceaux de lard cru pour leur nourriture.

Leur dessein étoit de s'arrêter en passant aux Natchez; mais ayant aperçu les maisons françaises ou abattues ou brûlées, ils ne jugèrent pas à propos d'écouter les complimens des Sauvages, qui du bord du fleuve les invitoient à mettre pied à terre : ils gagnèrent au plus vite le large, et par-là ils évitèrent les coups qu'on tira inutilement sur eux. C'est alors qu'ils commencèrent à se défier de toutes ces nations sauvages, et qu'ils résolurent de n'approcher de la terre qu'à la Nouvelle-Orléans, et même, supposé que ces barbares s'en fussent rendus les maîtres, de dériver jusqu'à la Balize, où ils espéroient trouver quelque vaisseau français, à portée de recueillir les débris de la colonie. En passant devant les Tonikas, ils s'éloignèrent le plus qu'ils purent de leur bord; mais ils furent découverts, et une pirogue qu'on avoit dépêchée pour les reconnoître, ne fut pas longtemps sans les approcher. Leur crainte et leur défiance se renouvelèrent, et ils ne prirent le parti de s'arrêter, que quand ils s'aperçurent qu'on parloit fort bien français dans cette pirogue; alors ils revinrent de leur frayeur, et dans l'abattement où ils étoient, ils furent bien consolés de pouvoir mettre pied à terre. Ils y trouvèrent la petite armée française qui se formoit, des officiers compatissans et tout à fait gracieux, un chirurgien et des rafraîchissemens : ils se retirèrent un peu après tant de périls et de misères, et ils profitèrent dès le lendemain d'une pirogue qu'on équipoit pour la Nouvelle-Orléans.

Je ne puis vous exprimer, mon révérend père, quel fut mon saisissement, quand je vis le père Dou-

treteau le bras en écharpe, arriver de plus de quatre cents lieues, n'ayant que sa soutane qui ne fût point d'emprunt. Ma surprise augmenta au récit de ses aventures. Je le mis aussitôt entre les mains du frère Parisel, qui visita ses plaies, et qui les a pansées avec un grand soin et un prompt succès. Il n'étoit point encore entièrement guéri de ses blessures, qu'il partit pour aller servir d'aumônier à l'armée française, comme il l'avoit promis aux officiers qui l'en avoient prié. Il partagea avec eux les fatigues du siège de Natchez, et il y donna de nouvelles preuves de son zèle, de sa sagesse, et de son courage.

A son retour des Natchez, il vint se délasser ici pendant six semaines, qu'il trouva bien longues, et qui me parurent bien courtes. Il étoit dans l'impatience de retourner à sa chère mission; mais il me fallut l'équiper généralement de tout ce qui est nécessaire à un missionnaire, et il fut obligé d'attendre le convoi pour les Illinois. Les risques qu'on courroit sur le fleuve durant ce soulèvement des Sauvages, portèrent M. le commandant à défendre aux voyageurs d'aller par bandes séparées. Le père partit le 16 avril avec plusieurs autres en assez grand nombre, pour n'avoir rien à craindre des ennemis. J'appris en effet qu'ils étoient rendus au-dessus des Akensas, sans qu'il leur fût arrivé aucun accident.

Le plaisir de voir le père Doutreteau pour la première fois, et de le voir échappé à tant de périls, fut bien troublé par la vive douleur que je ressentois de la perte de deux missionnaires, dont vous appréciez aussi-bien que moi le mérite. Vous savez qu'à un très-aimable caractère, ils joignoient les qualités propres des hommes apostoliques; qu'ils étoient très-affectionnés à leur mission; qu'ils parloient déjà assez bien la langue des Sauvages; que leurs premiers travaux produisoient de grands fruits, et

en auroient produit bien d'autres , puisque l'un et l'autre n'avoient guère que trente-cinq à trente-six ans. Cette perte qui m'occupe uniquement , ne me permet pas même de penser à la perte que nous avons faite de leurs Nègres et de leurs effets , quoiqu'elle dérange bien une mission qui ne fait que de naître , et qui est dans des besoins que vous connoissez mieux que personne.

Au reste , il n'est rien arrivé à ces deux excellens missionnaires que nous pleurons , à quoi ils ne se fussent préparés , lorsqu'ils se consacrèrent aux missions des Sauvages de cette colonie. Cette seule disposition , indépendamment de tout le reste , a mis sans doute une grande différence aux yeux de Dieu entre leur mort et celle de tant d'autres , qui ont été les martyrs du nom français. Aussi suis-je bien persuadé que la crainte d'un sort semblable ne ralentira point le zèle de ceux de nos pères qui auroient la pensée de nous suivre , et ne détournera pas nos supérieurs de se rendre aux saints desirs qu'ils auront de venir partager nos travaux.

Connoissant comme vous faites , mon révérend père , la vigilance et les vues de M. notre commandant , vous jugez bien qu'il ne s'est pas endormi dans les tristes conjonctures où nous nous trouvions. On peut dire sans flatterie qu'il s'est surpassé lui-même , par les mouvemens continuels qu'il s'est donnés , et par les sages mesures qu'il a prises pour venger le sang français , et pour prévenir les malheurs dont presque tous les postes de la colonie étoient menacés. Aussitôt qu'il eut appris l'irruption imprévue des Natchez , il en fit porter la nouvelle dans tous les postes , et jusqu'aux Illinois , non par la voie directe et ordinaire du fleuve , qui étoit fermée , mais d'un côté par les Natchitoches et les Akensas ; et de l'autre par la Mobile et les Tchicachas. Il invita les voisins nos alliés , et particulièrement les



Tchactas , à venger cette perfidie ; il fournit d'armes et de munitions toutes les maisons de la ville et des habitations ; il fit monter deux bâtimens , le *Duc-de-Bourbon* et l'*Alexandre* , vers les Tonikas : ces vaisseaux étoient comme deux bonnes forteresses contre les insultes des Sauvages , et en cas d'attaque , deux asiles assurés pour les femmes et pour les enfans. Il fit faire un fossé d'enceinte autour de la ville , et il plaça des corps-de-garde à ses quatre extrémités ; il forma pour sa défense plusieurs compagnies de milice bourgeoise , qui continuent de monter la garde tous les soirs. Comme il y avoit plus à craindre dans les concessions et les habitations que dans la ville , on s'y est fortifié avec plus de soin : il y a de bons forts aux Chapitoulas , aux Cannes-brûlées , aux Allemands , aux Bayagoulas , et à la Pointe-Coupée.

D'abord M. notre commandant n'écoutant que son courage , prit le dessein de se mettre à la tête des troupes ; mais on lui représenta qu'il ne devoit point quitter la Nouvelle-Orléans où sa présence étoit absolument nécessaire ; qu'il y avoit à craindre qu'il ne prît envie aux Tchactas de tomber sur la ville , si elle étoit dégarnie de troupes , et que les Nègres , pour s'affranchir de l'esclavage , ne se joignissent à eux , ainsi que quelques-uns s'étoient joints aux Natchez. D'ailleurs il pouvoit être tranquille sur la conduite des troupes , M. le chevalier de Loubois , dont il connoissoit l'expérience et la bravoure , ayant été chargé de les commander.

Pendant que notre petite armée se rendoit aux Tonikas , sept cents Tchactas ramassés et conduits par M. le Sueur , marchaient vers les Natchez. On fut informé par un parti de leurs gens , que ces Sauvages n'étoient nullement sur leurs gardes , et qu'ils passoient toutes les nuits à danser. Les Tchactas les surprirent , et vinrent fondre sur eux le 27 janvier

à la pointe du jour. En moins de trois heures, ils délivrèrent cinquante-neuf personnes, tant femmes qu'enfans, avec le tailleur et le charpentier, et cent six Nègres ou Nègresses avec leurs enfans; ils firent dix-huit Natchez esclaves, et enlevèrent soixante chevelures; ils en auroient enlevé davantage, s'ils ne s'étoient pas attachés à délivrer les esclaves, comme on le leur avoit recommandé. Ils n'eurent que deux hommes de tués, et sept ou huit de blessés. Ils se campèrent avec leur prise à la concession de Sainte-Catherine, dans un simple parc fermé de pieux. La victoire eût été complète, s'ils eussent attendu l'armée française, ainsi qu'on en étoit convenu avec leurs députés.

Les Natchez se voyant attaqués par les formidables Tchactas, regardèrent leur défaite comme certaine; ils se renfermèrent dans deux forts, et passèrent les nuits suivantes à danser leur danse de mort. Dans leurs harangues on les entendoit reprocher aux Tchactas leur perfidie, de ce qu'ils s'étoient déclarés en faveur des Français, contre la parole qu'ils leur avoient donnée de s'unir à eux pour les détruire.

Trois jours avant cette action, le sieur Mesplex arriva aux Natchez avec cinq autres Français: ils s'étoient offerts à M. de Loubois, pour aller leur porter des paroles de paix, afin de pouvoir sous ce prétexte s'informer de leurs forces et de leur situation présente. En descendant de la barque, ils rencontrèrent un parti, qui, sans leur donner le temps de parler, leur tua trois hommes, et fit les trois autres prisonniers. Le lendemain, ils renvoyèrent un de ces prisonniers avec une lettre, par laquelle ils demandoient pour ôtage le sieur Broutin, qui avoit autrefois commandé chez eux, et le chef des Tonikas: de plus ils exigeoient pour la rançon des femmes, des enfans et des esclaves, deux cents fusils,

deux cents barils de poudre , deux cents barils de balles , deux mille pierres à fusil , deux cents couteaux , deux cents haches , deux cents pioches , vingt quarts d'eau-de-vie , vingt barriques de vin , vingt barils de vermillon , deux cents chemises , vingt pièces de limbourg , vingt pièces de toile , vingt habits galonnés sur les coutures , vingt chapeaux bordés avec des plumets , et cent habits plus simples. Leur dessein étoit d'égorger les Français qui apporteroient ces marchandises. Dès le même jour ils brûlèrent avec la dernière inhumanité l'infortuné Mesplex et son compagnon. Le 8 février , les Français avec les Tonikas , et quelques autres petites nations qui sont vers le bas du Mississipi , arrivèrent aux Natchez. Ils s'emparèrent de leur temple dédié au soleil.

L'impatience et l'indocilité des Tchactas , lesquels , comme presque tous les Sauvages , ne sont capables que d'un coup de main , et ensuite se retirent ; le trop petit nombre de soldats français qui se trouvèrent accablés de fatigues ; le manque de vivres que les Sauvages voloient aux Français ; le défaut de munitions dont on ne pouvoit rassasier les Tchactas , qui en dépensent une partie inutilement , et qui mettoient l'autre en réserve pour la chasse ; la résistance des Natchez qui s'étoient bien fortifiés , et qui se battoient en désespérés : tout cela détermina à écouter les propositions que firent les assiégés après sept jours de tranchée ouverte. Ils menaçoient , si nous persistions dans le siège , de brûler ce qui leur restoit de Français , et ils s'offrirent de les rendre , si nous voulions retirer nos sept pièces de canon , qui , dans le fond , faute d'un bon canonnier , et dans les circonstances présentes , n'étoient guère propres qu'à leur faire peur. Les propositions furent acceptées et accomplies de part et d'autre. Le 25 février , les assiégés remirent fidèlement tout ce

qu'ils avoient promis , et les assiégeans se retirèrent avec leurs canons dans un petit fort qu'on éleva promptement sur l'Escôre auprès du fleuve , pour inquiéter toujours les Natchez , et pour assurer le passage aux voyageurs. M. Perrier en donna le commandement à M. Dartaguet , pour reconnoître l'intrépidité avec laquelle , durant le siège , il s'exposoit aux plus grands dangers , et bravoit partout la mort.

Avant que les Tchactas se déterminassent à donner sur les Natchez , ils étoient allés chez eux porter le calumet. Ils y furent reçus d'une manière assez nouvelle. Ils les trouvèrent , eux et leurs chevaux , parés de chasubles et de devants d'autel : plusieurs portoient à leur cou des patènes , buvoient et donnoient à boire de l'eau-de-vie dans des calices et des ciboires. Les Tchactas eux-mêmes , quand ils eurent pillé nos ennemis , renouvelèrent cette profanation sacrilège , en faisant dans leurs danses et dans leurs jeux le même usage de nos ornemens et de nos vases sacrés. On n'en a pu retirer qu'une petite partie. La plupart de leurs chefs sont venus ici pour se faire payer des chevelures qu'ils ont enlevées , et des Français ou des Nègres qu'ils ont délivrés. Ils nous ont fait acheter bien cher leurs petits services , et ne donnent guère envie de les employer dans la suite , d'autant plus qu'ils ont paru beaucoup moins braves que les petites nations , dont ils ne se font redouter que par leur grand nombre. Les maladies diminuent tous les ans cette nation , qui est maintenant réduite à trois ou quatre mille guerriers. Depuis que ces Sauvages ont fait connoître ici leur caractère , on ne peut plus les souffrir : ils sont insolens , féroces , dégoûtans , importuns et insatiables. On plaint et on admire tout à la fois nos missionnaires , de renoncer à toute société , pour n'avoir que celle de ces barbares.

J'ai renouvelé connoissance avec Paatlako un des chefs, et avec un grand nombre d'autres Tchactas. Ils m'ont rendu beaucoup de visites intéressées, et m'ont souvent répété à peu près le même compliment qu'ils me firent il y a plus d'un an, lorsque je les quittai. « Nos cœurs et ceux de nos enfans » pleurent, m'ont-ils dit, depuis que nous ne te » voyons plus ; tu commençois à avoir de l'esprit » comme nous ; tu nous entendois, et nous t'entendions ; tu nous aimes, et nous t'aimons ; pourquoi nous as-tu quittés ? Que ne reviens-tu ? » Allons, viens-t'en avec nous. » Vous savez, mon révérend père, que je ne pouvois répondre à leurs désirs : ainsi je leur dis simplement que je les irois rejoindre dès que je le pourrois ; qu'après tout je ne suis ici que de corps, et que mon cœur est demeuré chez eux : « cela est bon, repartit un de ces » Sauvages ; mais cependant ton cœur ne nous dit » rien, il ne nous donne rien. » C'est toujours là qu'ils en reviennent ; ils ne nous aiment, et ne nous trouvent de l'esprit qu'autant que nous leur donnons.

Il est vrai que Paatlako a combattu avec beaucoup de valeur contre les Natchez ; il y a même reçu un coup de fusil dans les reins : pour le consoler de sa blessure on l'a reçu avec plus d'estime et d'amitié que les autres. A peine s'est-il vu dans son village, qu'enflé de ces légères marques de distinction, il a dit au père Baudouin, que toute la Nouvelle-Orléans avoit été dans d'étranges alarmes au sujet de sa maladie, et que M. Perrier a informé le Roi de sa bravoure et des grands services qu'il a rendus dans la dernière expédition. A ces traits, je reconnois le génie de cette nation : c'est la présomption et la vanité même.

On a abandonné aux Tchactas trois Nègres des plus mutins, et qui s'étoient déclarés le plus pour les Natchez ; ils les ont brûlés vifs avec une cruauté qui

a inspiré à tous les Nègres une nouvelle horreur des Sauvages : il en peut résulter un bien pour la sûreté de la colonie. Les Tonikas et les autres petites nations ont remporté de nouveaux avantages sur les Natchez, et y ont fait plusieurs prisonniers : ils ont brûlé trois femmes et quatre hommes, après leur avoir enlevé la chevelure. On dit que le peuple commence à s'accoutumer à un spectacle si barbare.

On ne put s'empêcher d'être attendri, lorsqu'on vit arriver en cette ville les femmes françaises, que les Natchez avoient fait leurs esclaves. Les misères qu'elles ont souffertes étoient peintes sur leurs visages : cependant il paroît qu'elles les ont bientôt oubliées : du moins plusieurs d'entr'elles se sont fort pressées de se remarier, et on assure qu'il y a eu de grandes démonstrations de joie à leurs noces.

Les petites filles que nul des habitans n'a voulu adopter, ont grossi le troupeau intéressant des orphelines que les religieuses élèvent. Le grand nombre de ces enfans ne sert qu'à augmenter leur charité et leurs attentions. On leur a fait une classe séparée, et on leur a donné deux maîtresses particulières. Il n'y en a pas une de cette sainte communauté, qui ne soit charmée d'avoir passé les mers, ne dût-elle faire ici d'autre bien que celui de conserver ces enfans dans l'innocence, et de donner une éducation polie et chrétienne à de jeunes Françaises qui risquoient de n'être guère mieux élevées que des esclaves. On fait espérer à ces saintes filles, qu'avant la fin de l'année elles occuperont la maison neuve qu'on leur destine, et après laquelle elles soupirent depuis long-temps. Quand elles y seront une fois logées, à l'instruction des pensionnaires, des orphelines, des filles du dehors et des négresses, elles ajouteront encore le soin des malades de l'hôpital, et d'une maison de refuge pour les femmes de vertu suspecte : peut-être même que, dans la suite, elles

pourront aider à donner régulièrement chaque année la retraite à un grand nombre de dames , selon le goût que nous leur en avons inspiré.

Tant d'œuvres de charité suffiroient pour occuper en France plusieurs communautés et des instituts différens. Que ne peut point un grand zèle ! Ces divers travaux n'étonnent point sept Ursulines , et elles comptent de les soutenir avec la grâce de Dieu , sans que l'observance religieuse en souffre. Pour moi je crains fort que , s'il ne leur vient pas du secours , elles ne succombent sous le poids de tant de fatigues. Ceux qui , avant que de les connoître , disoient qu'elles venoient trop tôt , et en trop grand nombre , ont bien changé de sentimens et de langage : témoins de leur conduite édifiante , et des grands services qu'elles rendent à la colonie , ils trouvent qu'elles sont venues trop tard , et qu'il n'en sauroit trop venir de la même vertu et du même mérite.

Les Tchikachas , nation brave , mais perfide , et peu connue des Français , ont tâché de débaucher la nation illinoise : ils ont même sondé quelques particuliers , pour voir s'ils ne pourroient pas l'attirer au parti des Sauvages ennemis de notre nation. Les Illinois leur ont répondu qu'ils sont presque tous de la prière ( c'est-à-dire , selon leur manière de s'exprimer , qu'ils sont Chrétiens ) , et que , d'ailleurs , ils sont inviolablement attachés aux Français , par les alliances que plusieurs de leur nation ont contractées avec eux en épousant leurs filles. « Nous nous met-  
» trons toujours , ajoutèrent-ils , au-devant des en-  
» nemis des Français ; il faudra nous passer sur le  
» ventre pour aller à eux , et nous frapper nous-mêmes  
» au cœur avant que de leur porter un seul coup. » Leur conduite s'est soutenue et n'a point démenti leurs paroles. A la première nouvelle de la guerre des Natchez et des Yazous , ils sont venus ici pleurer les Robes noires ( les missionnaires ) et les Français ,

et offrir les services de leur nation à M. Perrier, pour venger la mort des Français. Je me trouvai au gouvernement à leur arrivée, et je fus charmé des harangues qu'ils firent. Chikagou, que vous avez vu à Paris, étoit à la tête des Mitchigamias; et Mamantouensa, à la tête des Kaskakias.

Chikagou parla le premier. Il étendit dans la salle un tapis de peau de biche, bordé de porc-épic, sur lequel il mit deux calumets, avec divers agrémens sauvages, qu'il accompagna d'un présent à l'ordinaire. « Voilà, dit-il en montrant ces deux calumets, deux paroles que nous t'apportons; l'une de religion, et l'autre de paix ou de guerre, selon que tu l'ordonneras. Nous écoutons avec respect tes commandans, parce qu'ils nous portent la parole du Roi notre père; et plus encore les Robes noires, parce qu'ils nous portent la parole de Dieu même, qui est le Roi des rois. Nous sommes venus de bien loin pleurer avec toi la mort des Français, et t'offrir nos guerriers pour frapper sur les nations ennemies que tu voudras nous marquer. Tu n'as qu'à parler. Quand je passai en France, le Roi me promit sa protection pour la prière, et me recommanda de ne la quitter jamais: je m'en souviendrai toujours. Accorde-nous aussi ta protection pour nous et pour nos Robes noires. » Il exposa ensuite les sentimens édifiants dont il étoit pénétré sur la religion, que l'interprète Baillarjon nous fit à demi-entendre en très-mauvais français.

*Mamantouensa* parla ensuite; sa harangue étoit laconique, et d'un style bien différent de celui des Sauvages, qui répètent cent fois la même chose dans le même discours. « Voilà, dit-il, deux jeunes esclaves Padoukas, quelques pelleteries, et d'autres bagatelles; c'est un petit présent que je te fais; mon dessein n'est pas de t'engager à m'en faire un plus grand: tout ce que je te demande, c'est ton



» cœur et ta protection ; j'en suis plus jaloux que  
 » de toutes les marchandises du monde ; et quand  
 » je te la demande , c'est uniquement pour la prière.  
 » Mes sentimens sur la guerre sont les mêmes que  
 » ceux de Chikagou , qui vient de parler : vainement  
 » répéterois-je ce que tu viens d'entendre. »

Un autre vieux chef , qui avoit l'air d'un ancien patriarche , se leva aussi : il se contenta de dire qu'il vouloit mourir , comme il avoit toujours vécu , dans la prière. « La dernière parole , ajouta-t-il , que nous ont dite nos pères , étant sur le point de rendre le dernier soupir , c'est d'être toujours attachés à la prière , et qu'il n'y a point d'autre moyen d'être heureux en cette vie , et bien plus encore dans l'autre après la mort. »

M. Perrier ; qui a de grands sentimens de religion , écoutoit avec un sensible plaisir ces harangues sauvages : il s'abandonna aux mouvemens de son cœur , sans avoir besoin de recourir aux détours et aux déguisemens qui sont souvent nécessaires quand on traite avec le commun des Sauvages. A chaque harangue , il fit une réponse telle que ces bons Chrétiens pouvoient la souhaiter : il les remercia de leurs offres de service pour la guerre , étant assez forts contre les ennemis qui occupent le bas du fleuve ; mais il les avertit de se tenir sur leurs gardes , et de prendre notre défense contre ceux qui habitent le haut du même fleuve.

On se défie toujours des Sauvages appelés Renards , quoiqu'ils n'osent plus rien entreprendre , depuis que le père Guignas a détaché de leur parti les nations des Kikapoux et des Maskoutins. Vous savez , mon révérend père , qu'étant en Canada , il eut le courage de pénétrer jusque chez les Sioux , sauvages errans vers la source du Mississipi , à environ huit cents lieues de la Nouvelle-Orléans , et à six cents lieues de Quebec. Obligé d'abandonner

cette mission naissante, par le mauvais succès qu'avoit eu l'entreprise contre les Renards, il descendit le fleuve pour se rendre aux Illinois. Le 15 octobre 1728, il fut arrêté à mi-chemin par les Kikapoux et les Maskoutins. Pendant cinq mois qu'il fut captif chez ces Sauvages, il eut beaucoup à souffrir et tout à craindre. Il vit le moment où il alloit être brûlé vif, et il se préparoit à finir sa vie dans cet horrible tourment, lorsqu'il fut adopté par un vieillard, dont la famille lui sauva la vie, et lui procura la liberté. Nos missionnaires, qui étoient chez les Illinois, ne furent pas plutôt instruits de sa triste situation, qu'ils lui procurèrent tous les adoucissements qu'ils purent. Tout ce qu'il reçut, il l'employa à gagner les Sauvages : il y réussit, jusqu'à les engager même à le conduire chez les Illinois, et à y venir faire la paix avec les Français et les Sauvages de ce quartier. Sept ou huit mois après la conclusion de cette paix, les Maskoutins et les Kikapoux revinrent encore chez les Illinois, et emmenèrent le père Guignas pour passer l'hiver avec eux, d'où, selon les apparences, il retournera en Canada. Ces fatigans voyages l'ont extrêmement vieilli ; mais son zèle, plein de feu et d'activité, semble lui donner de nouvelles forces.

Les Illinois n'eurent point d'autre maison que la nôtre, pendant les trois semaines qu'ils demeurèrent dans cette ville : ils nous charmèrent par leur piété, et par leur vie édifiante. Tous les soirs ils récitoient le chapelet à deux chœurs, et tous les matins ils entendoient ma messe, pendant laquelle, surtout les dimanches et les fêtes, ils chantoient différentes prières de l'Eglise, conformes aux différens offices du jour. A la fin de la messe, ils ne manquoient jamais de chanter de tout leur cœur la prière pour le Roi. Les religieuses chantoient le premier couplet latin sur le ton ordinaire du chant grégorien, et les

Illinois continuoient les autres couplets en leur langue , sur le même ton. Ce spectacle , qui étoit nouveau , attiroit grand monde dans l'église , et iuspiroit une tendre dévotion. Dans le cours de la journée , et après le souper , ils chantoient souvent ou seuls ou tous ensemble , diverses prières de l'Eglise , telles que sont le *Dies iræ* , etc. *Vexilla Regis* , etc. , *Stabat Mater* , etc. A les entendre , on s'apercevoit aisément qu'ils avoient plus de goût et de plaisir à chanter ces saints cantiques , que le commun des Sauvages et même beaucoup de Français n'en trouvent à chanter des chansons frivoles et souvent dissolues. On seroit étonné , comme je l'ai été moi-même en arrivant dans cette mission , de voir qu'un grand nombre de nos Français ne sont pas , à beaucoup près , si bien instruits de la religion que le sont ces néophytes : ils n'ignorent presque aucune des histoires de l'ancien et du nouveau Testament : ils ont d'excellentes méthodes d'entendre la messe et de recevoir les sacremens. Leur catéchisme , qui m'est tombé entre les mains , avec la traduction littérale qu'en a faite le père Boullanger , est un parfait modèle pour ceux qui en auroient besoin dans leurs nouvelles missions. On n'a laissé ignorer à ces bons Sauvages aucun de nos mystères et de nos devoirs : on s'est attaché au fond et à l'essentiel de la religion , qu'on leur a exposé d'une manière également instructive et solide. La première pensée qui vient à ceux qui connoissent ces Sauvages , c'est qu'il en a bien dû coûter , et qu'il en coûte bien encore aux missionnaires , pour les former de la sorte au christianisme. Mais leur assiduité et leur patience sont abondamment récompensées par les bénédictions qu'il plaît à Dieu de répandre sur leurs travaux. Le père le Boullanger me mande qu'il est obligé , pour la seconde fois , d'agrandir considérablement son église , par le grand nombre de Sauvages qui , chaque année , reçoivent le baptême.

Le premier jour que les Illinois virent les religieuses, Mamantouensa, apercevant auprès d'elles une troupe de petites filles : « je vois bien, leur » dit-il, que vous n'êtes pas des religieuses *sans dessein*. » Il vouloit dire qu'elles n'étoient pas de simples solitaires qui ne travaillent qu'à leur propre perfection. « Vous êtes, leur ajouta-t-il, comme les » Robes noires, nos pères ; vous travaillez pour les » autres. Ah, si nous avions là-haut deux ou trois » de vous autres, nos femmes et nos filles auroient » plus d'esprit, et seroient meilleures chrétiennes. » Hé bien ! lui répondit la mère supérieure, choisissez celles que vous voudrez. Ce n'est point à » nous à choisir, répondit Mamantouensa ; c'est à » vous qui les connaissez. Le choix doit tomber sur » celles qui sont le plus attachées à Dieu, et qui » l'aiment davantage. » Vous jugez assez, mon révérend père, combien ces saintes filles furent charmées de trouver dans un Sauvage des sentimens si raisonnables et si chrétiens. Ah ! qu'il faudra de temps et de peines, pour apprendre aux Tchactas à penser et à parler de la sorte. Ce ne peut être que l'ouvrage de celui qui sait, quand il lui plaît, changer les pierres en enfans d'Abraham.

Chikagou garde précieusement, dans une bourse faite exprès, la magnifique tabatière que feu madame la duchesse d'Orléans lui donna à Versailles. Quelque offre qu'on lui en ait faite, il n'a jamais voulu s'en défaire ; attention bien remarquable dans un Sauvage, dont le caractère est de se dégoûter bientôt de tout ce qu'il a, et de désirer passionnément ce qu'il voit et ce qu'il n'a pas. Tout ce qu'il a raconté de la France à ses compatriotes, leur a paru incroyable. « On t'a payé, lui disoit-on, pour nous » faire accroire toutes ces belles fictions. Nous voulons bien croire, lui disoient ses parens, et ceux » à qui sa sincérité étoit moins suspecte, que tu as

» vu tout ce que tu nous dis ; mais il faut qu'un  
 » charme t'ait fasciné les yeux ; car il n'est pas pos-  
 » sible que la France soit telle que tu nous la dé-  
 » peins. » Lorsqu'il disoit qu'en France il y a cinq  
 cabanes les unes sur les autres, et qu'elles sont aussi  
 élevées que les plus grands arbres ; qu'il y a autant de  
 monde dans les rues de Paris, que de brins d'herbes  
 dans les prairies, et de maringouins dans les bois ; qu'on  
 s'y promène, et qu'on fait même de longs voyages dans  
 des cabanes de cuir ambulantes ; on ne le croyoit pas  
 plus que lorsqu'il ajoutoit qu'il avoit vu de longues  
 cabanes pleines de malades, où d'habiles chirurgiens  
 faisoient les plus belles cures. « Ecoutez, leur disoit-  
 » il plaisamment ; vous manque-t-il un bras, une  
 » jambe, un œil, une dent, une poitrine ; si vous  
 » étiez en France, on vous en remettrait d'autres,  
 » sans qu'il y parût. » Ce qui a le plus embarrassé  
 Mamantouensa, quand il a vu des vaisseaux, c'est  
 de savoir comment, de la terre où l'on construit ces  
 vaisseaux, on peut les lancer à l'eau, et où l'on peut  
 trouver assez de bras pour jeter, et surtout pour  
 lever des ancres d'un poids si énorme. On lui expliqua  
 l'un et l'autre, et il admira le génie des Français,  
 qui étoient capables de si belles inventions.

Ces Illinois partirent le dernier jour de juin : ils  
 pourront bien se joindre aux Akensas, pour tomber  
 sur les Yazous et sur les Corroys. Ceux-ci s'étant  
 mis en chemin pour se retirer chez les Tchikachas,  
 où ils portoient les chevelures françaises qu'ils avoient  
 enlevées, furent surpris en route par les Tchatchou-  
 mas et par quelques Tchactas, qui leur enlevèrent  
 dix-huit chevelures, et délivrèrent les femmes fran-  
 çaises avec leurs enfans. Quelque temps après, ils  
 furent encore attaqués par un parti d'Akensas, qui  
 leur enlevèrent quatre chevelures, et firent plusieurs  
 femmes prisonnières. Ces bons Sauvages rencon-  
 trèrent à leur retour deux pirogues de chasseurs

français : ils les frôlèrent, selon leur coutume, depuis la tête jusqu'aux pieds, en pleurant la mort des Français et celle de leur père en Jésus-Christ. Ils jurèrent que, pendant qu'il y auroit un Akensa au monde, les Natchez et les Yazous ne seroient point sans ennemis. Ils montrèrent une cloche et quelques livres, qu'ils apportoient, disoient-ils, pour le premier chef noir qui viendra dans leur village. C'est tout ce qu'ils avoient trouvé dans la cabane du père Souel. J'étois en peine de savoir ce que ces barbares avoient fait du corps de ce missionnaire : mais une femme française, qui étoit alors leur esclave, m'a appris qu'elle les a enfin engagés à lui donner la sépulture. « Je l'ai vu, m'a-t-elle dit plusieurs fois, » couché sur le dos dans les cannes assez près de » sa maison; on ne lui avoit ôté que sa soutane. » Quoiqu'il fût mort depuis quinze jours, il avoit la » peau aussi blanche et les joues aussi vermeilles que » s'il eût été simplement endormi. Je fus tenté » d'examiner où il avoit reçu le coup; mais le res- » pect arrêta ma curiosité, je me mis un moment à » genoux, et j'emportai son mouchoir qui étoit au- » près de lui. »

Les fidèles Akensas pleurent tous les jours, dans leur village, la mort du père du Poisson : ils demandent, avec les dernières instances, un autre missionnaire. On ne peut pas se dispenser de l'accorder à une nation si aimable, et de tout temps très-attachée aux Français; d'une pudeur que les autres nations ignorent, et qui n'a d'obstacle particulier au christianisme, que son extrême penchant pour la jonglerie.

Vous ne devineriez pas, mon révérend père, qu'on a tâché de nous consoler dans notre juste douleur, en nous félicitant de ce que notre perte n'avoit pas été plus générale. En effet, les deux chers missionnaires que nous pleurons, ne paroissoient pas à beau-

coup près être aussi exposés à la cruauté des Sauvages, que le sont plusieurs autres, et surtout le père de Guyenne, et encore plus le père Baudouin. Celui-ci est sans aucune défense au milieu de la grande nation des Tchactas. On a toujours été dans une grande défiance de ces Sauvages, même dans le temps qu'ils faisoient pour nous la guerre aux Natchez. Maintenant ils sont devenus si fiers de leur prétendue victoire, que nous avons encore plus besoin de troupes pour réprimer leur insolence, et les contenir dans le devoir, que pour achever d'exterminer nos ennemis déclarés.

Le père de Guyenne, après bien des contradictions de la part des Sauvages du voisinage de la Caroline, s'étoit fait bâtir deux cabanes dans deux différens villages, pour être plus à portée d'apprendre leur langue et de les instruire; elles viennent d'être abattues. Il sera enfin obligé de borner son zèle au fort français des Alibamons, ou de chercher une moisson plus abondante sur les bords du Mississipi.

Il ne me reste plus, mon révérend père, qu'à vous informer de la situation de nos ennemis. Ils se sont réunis auprès de la rivière des Ouachitas, sur laquelle ils ont trois forts. On croit que les Natchez sont encore au nombre de cinq cents guerriers, sans compter leurs femmes et leurs enfans; ils n'étoient guère que sept cents avant la guerre; il n'y a pas plus de quarante guerriers parmi les Yazous et les Corroy. Ils ont semé du maïs entre deux petites rivières qui coulent auprès de leurs forts: il ne faudroit que leur couper ce maïs pour les affamer pendant l'hiver; mais la chose n'est pas aisée, à ce que disent les petites nations qui les harcèlent continuellement. Ce pays est coupé de *bayouks*, et rempli de cannes, où la quantité incroyable de maringouins ne permet pas de se tenir long-temps en embuscade.

Les Natchez qui s'étoient cantonnés dans leurs forts

depuis la dernière expédition, commencent à reparoître. Outrés de ce qu'un parti d'Oumas et de Bayagoulas leur a enlevé une pirogue, où il y avoit sept hommes, une femme et deux enfans, ils sont venus en grand nombre près d'un petit fort, où ils ont surpris dix Français et vingt Nègres. Il n'y a eu qu'un petit soldat avec deux nègres, qui se soient sauvés. Le soldat avoit échappé au massacre que firent les Natchez, en se cachant dans un four : il leur a échappé cette fois-ci en se cachant dans un tronc d'arbre.

Vous jugez bien, mon révérend père, que cette guerre retarde l'établissement français : cependant on se flatte que ce malheur produira un plus grand bien, en déterminant le gouvernement à envoyer les forces nécessaires pour tranquilliser la colonie et la rendre florissante. Quoiqu'il n'y ait rien à craindre à la Nouvelle-Orléans, ni des petites nations voisines, dont nos seuls Nègres viendroient à bout dans une matinée, ni même des Tchactas, qui n'oseroient s'exposer sur le lac en grand nombre ; cependant une terreur panique s'est emparée de presque tous les esprits, surtout des femmes ; mais elles seront rassurées à l'arrivée des premières troupes de France, que nous attendons incessamment. Pour ce qui est de nos missionnaires, ils sont très-tranquilles : les périls auxquels ils se voient exposés, semblent augmenter leur joie et ranimer leur zèle. Souvenez-vous d'eux et de moi dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

---



## L E T T R E

*Du père Vivier, missionnaire aux Illinois, au  
père \*\*\*.*

MON CHER AMI,

P. X.

QUAND on part de France pour les pays lointains, il n'en coûte rien pour faire des promesses à ses amis; mais, arrivé au terme, ce n'est pas un petit embarras de les exécuter, surtout les premières années. Nous n'avons ici qu'une seule occasion tous les ans pour faire tenir nos lettres en France; il faut donc consacrer une huitaine de jours à écrire sans relâche, si l'on veut effectuer toutes ses promesses. De plus, ce qu'on a à mander de ce pays-ci, est si peu curieux, si peu édifiant, que cela ne vaut pas la peine de mettre la main à la plume. C'est moins pour satisfaire votre curiosité, que pour répondre à l'amitié que vous me témoignez, que je vous écris aujourd'hui. Tâchons cependant de vous donner quelque idée du pays, de ses habitans et de nos occupations. Les Illinois sont par le 39.<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale, environ à 9 degrés de la Nouvelle-Orléans, capitale de toute la colonie. Le climat est à peu près comme celui de France, avec cette différence, que l'hiver y est moins long et moins continu, et les chaleurs un peu plus grandes en été. Le pays, en général, est entrecoupé de plaines et de forêts, et arrosé d'assez belles rivières. Le bœuf sauvage, le chevreuil, le cerf, l'ours, la dinde sauvage, abondent de toutes parts en toute saison, excepté près des endroits qui sont habités: il faut aller pour l'ordinaire à

à une ou deux lieues pour trouver le chevreuil, et à sept ou huit pour trouver le bœuf. Pendant une partie de l'automne, pendant l'hiver et une partie du printemps, le pays est inondé de cygnes, d'outardes, d'oies, de canards de trois espèces, de pigeons sauvages, de sarcelles, et de certains oiseaux gros comme des poules, qu'on appelle faisans en ce pays-ci, mais que je nommerois plutôt gelinotes, qui, cependant, ne valent pas les gelinotes d'Europe, à ce que je pense. Je ne parle pas des perdrix ni des lièvres, parce qu'on ne daigne pas tirer dessus. Les plantes, les arbres, les légumes qu'on a apportés de France ou de Canada, y réussissent assez bien; en général, le pays peut produire toutes les choses nécessaires et même agréables à la vie.

Les habitans sont de trois espèces : des Français, des Nègres et des Sauvages, sans parler des métis, qui naissent des uns et des autres pour l'ordinaire, contre la loi de Dieu. Il y a cinq villages français et trois villages de Sauvages dans l'espace de vingt-une lieues, situés entre le Mississipi et une autre rivière, qu'on appelle la rivière de Karkakiad. Dans les cinq villages français, il peut y avoir onze cents blancs, trois cents noirs et une soixantaine d'esclaves rouges, autrement Sauvages. Les trois villages illinois ne contiennent pas plus de huit cents Sauvages de tout âge. Les Français habitués en ce pays-ci, sont appliqués pour la plupart à la culture des terres : ils sèment du froment en quantité ; ils élèvent des bœufs venus de France, des cochons, des chevaux en grand nombre; ce qui, outre la chasse, leur donne une grande aisance pour vivre. On ne craint point la famine en ce pays-ci : il y a toujours des vivres trois fois plus qu'on n'en peut consommer ; outre le froment, le maïs (autrement blé de Turquie) vient à foison tous les ans ; on transporte à la Nouvelle-Orléans quantité de farines. Voyons les Sauvages en par-

ticulier : on n'en a que de fausses idées en Europe; à peine les croit-on des hommes. On se trompe grossièrement : les Sauvages, et surtout les Illinois, sont d'un caractère fort doux et fort sociable; ils ont de l'esprit, et paroissent en avoir plus que nos paysans, autant au moins que la plupart des Français, ce qui provient de cette liberté dans laquelle ils sont élevés. Le respect ne les rend jamais timides; comme il n'y a point de rang ni de dignité parmi eux, tout homme leur paroît égal. Un Illinois parleroit aussi hardiment au Roi de France qu'au dernier de ses sujets; la plupart sont capables de soutenir une conversation avec qui que ce soit, pourvu qu'on ne traite point de matière hors de leur sphère; ils entendent très-bien raillerie; ils ne savent ce que c'est que disputer et s'emporter en conversant; jamais ils ne vous interrompent dans la conversation : je leur trouve bien des qualités qui manquent aux peuples civilisés. Ils sont distribués par cabanes. Une cabane est une espèce de chambre commune, où il y a communément quinze à vingt personnes; ils vivent tous dans une grande paix, ce qui provient, en grande partie, de ce qu'on laisse faire à chacun ce que bon lui semble. Depuis le commencement d'octobre jusqu'à la mi-mars, ils sont en chasse à quarante et cinquante lieues de leur village; et à la mi-mars ils reviennent à leur village. Alors les femmes font leurs semences du maïs. Pour les hommes, à la réserve de quelques petites chasses qu'ils font de temps en temps, ils mènent une vie parfaitement oisive; ils causent en fumant la pipe, et c'est tout. En général, les Illinois sont fort paresseux et fort adonnés à l'eau-de-vie, ce qui est cause du peu de fruit que nous faisons parmi eux. Nous avions autrefois des missionnaires dans les trois villages. MM. des Missions étrangères sont chargés de l'un de ces trois villages; nous avons abandonné le second faute de mission-

naire et parce qu'on y faisoit fort peu de fruit; nous nous sommes bornés au troisième, qui seul est plus considérable que les deux autres. Nous y sommes deux prêtres, mais la moisson ne répond pas à nos travaux. Si ces missions n'ont pas eu plus de succès, ce n'est pas la faute de ceux qui nous ont précédés : car leur mémoire est encore en vénération parmi les Français et les Illinois; cela vient peut-être du mauvais exemple des Français, mêlés continuellement parmi ces peuples, de l'eau-de-vie qu'on leur vend, et surtout de leur caractère tout à fait ennemi de toute gêne, et par conséquent de toute religion. Quand les premiers missionnaires sont venus parmi les Illinois, nous voyons par les écrits qu'ils nous ont laissés, qu'ils comptoient cinq mille personnes de tout âge dans cette nation; aujourd'hui on n'en compte pas deux mille. Il faut noter qu'outre ces trois villages que je vous ai marqués, il en est un quatrième de la même nation à quatre-vingts lieues d'ici, presque aussi considérable que les trois autres. Jugez par là combien ils ont diminué dans l'espace de soixante ans. J'ai l'honneur d'être, etc.

Aux Illinois, ce 8 juin 1750.

## L E T T R E

*Du père Vivier, de la Compagnie de Jésus, à un père de la même Compagnie.*

Aux Illinois, le 17 novembre 1750.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

J'ACCEPTÉ avec plaisir la proposition que vous me faites. Les foibles mérites que je puis acquérir par

mes travaux , je consens volontiers à vous en faire part , dans l'assurance que vous me donnez de m'aider de vos saintes prières. Je gagne trop dans cette société , pour n'y pas entrer de tout mon cœur.

Un autre point que vous désirez , et sur lequel je vais vous satisfaire , c'est le détail de nos missions. Nous en avons trois dans ces quartiers : une de Sauvages , une de Français , une troisième qui est en partie de Français et en partie de Sauvages. La première est composée de plus de six cents Illinois , tous baptisés , à la réserve de cinq ou six : mais l'eau-de-vie que leur vendent les Français , surtout les soldats , malgré les défenses réitérées de la part du Roi , et ce qu'on leur distribue quelquefois , sous prétexte de les maintenir dans nos intérêts , a ruiné cette mission , et a fait abandonner au plus grand nombre notre sainte religion. Les Sauvages , et les Illinois en particulier , qui sont les plus doux et les plus traitables des hommes , deviennent , dans l'ivresse , des forcenés et des bêtes féroces. Alors ils se jettent les uns sur les autres , se donnent des coups de couteau , se déchirent mutuellement. Plusieurs ont perdu leurs oreilles , quelques-uns une partie de leur nez dans ces scènes tragiques. Le plus grand bien que nous faisons parmi eux , consiste dans le baptême que nous conférons aux enfans moribonds. Ma résidence ordinaire est dans cette mission de Sauvages avec le père Guienne , qui me sert de maître dans l'étude de la langue illinoise.

La cure française que dessert le père Vattrin est de plus de quatre cents Français de tout âge , et de plus de deux cent cinquante nègres. La troisième mission est à soixante-dix lieues d'ici. Elle est beaucoup moins considérable ; c'est le père Meurin qui en est chargé. Le reste de notre mission de la Louisiane consiste dans une résidence à la Nouvelle-Orléans , où demeure le supérieur-général de la mis-

sion , un autre de nos pères , avec deux frères. Nous y avons une habitation assez considérable et en assez bon état. C'est des revenus de cette habitation, joints aux pensions que nous fait le Roi, qu'on fournit aux besoins des missionnaires.

Quand la mission est suffisamment pourvue d'ouvriers (qui, dans cette colonie, doivent être jusqu'au nombre de douze), on en entretient un aux Akansas, un autre aux Tchactas, un troisième aux Alibamons. Le père Baudouin, actuellement supérieur général de la mission, résidoit ci-devant parmi les Tchactas; il a demeuré dix-huit ans parmi ces barbares. Lorsqu'il étoit à la veille de faire quelque fruit, les soulèvemens que les Anglais ont excités dans cette nation, et le péril où il étoit évidemment exposé, ont obligé le père Vitri, alors supérieur général, de concert avec M. le gouverneur, à le rappeler à la Nouvelle-Orléans. Aujourd'hui que les troubles commencent à s'apaiser, on pense à rétablir cette mission. Le père Moran étoit, il y a quelques années, aux Alibamons. L'impossibilité d'y exercer son ministère, tant à l'égard des Sauvages que des Français, a engagé le supérieur à le rappeler pour lui confier la direction des religieuses et de l'hôpital du Roi, dont nous sommes chargés.

Les Anglais commercent, ainsi que les Français, parmi les Alibamons. Vous concevez quel obstacle ce peut être au progrès de la religion; les Anglais sont toujours prêts à prêcher la controverse. Un pauvre Sauvage seroit-il en état de faire un choix? Nous n'avons actuellement personne parmi les Akansas. Tel est l'état de notre mission. Le reste de ma lettre sera une courte description de ce pays. J'y entrerai dans un détail peut-être assez peu intéressant pour vous, mais qui deviendroit utile à cette contrée; si le gouvernement avoit égard à une partie de ce qu'il renferme.

## LETTRES

L'embouchure du Mississipi est par le 29.<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale. Le Roi y entretient une petite garnison et un pilote pour recevoir les vaisseaux et les introduire dans le fleuve. La multitude des îles, des bancs, non de sable, mais de vase, dont elle est remplie, en rend l'entrée difficile à laquelle on ne l'a pas pratiquée. Il est question d'en trouver la passe, et il n'y a qu'un pilote habitué dans l'endroit même, qui en ait une parfaite connoissance. Le Mississipi est difficile à remonter pour les vaisseaux. Outre que le flux de la mer ne s'y fait point sentir, il fait des circuits continuels; de sorte qu'il faut, ou touer, ou avoir continuellement à ses ordres tous les rumbes de vent. Depuis le 29.<sup>e</sup> jusqu'au 31.<sup>e</sup> degré de latitude, il ne m'a pas paru plus large que la Seine devant Rouen; mais il est infiniment plus profond. En remontant on le trouve plus large; mais il a, à proportion, moins de profondeur. On lui connoît plus de sept cents lieues de cours du nord au sud. Au rapport des derniers voyageurs, sa source, qui est à plus de trois cents lieues au nord des Illinois, est formée de la décharge de quelques lacs et marais.

Mississipi signifie *grand fleuve* en langue illinoise. Il semble qu'il ait usurpé cette dénomination sur le Missouri. Avant sa jonction avec cette rivière, le Mississipi n'est pas considérable. Il a peu de courant; au lieu que le Missouri est plus large, plus profond, plus rapide, et prend sa source d'encore bien plus loin. Plusieurs rivières considérables se jettent dans le Mississipi; mais il semble que le Missouri seul lui fournit plus d'eau que toutes ces rivières ensemble. En voici la preuve. L'eau de la plupart, je pourrois dire de toutes les rivières que reçoit le Mississipi, n'est que médiocrement bonne. Celle de plusieurs est positivement mal-saine; celle du Mississipi même, avant son alliance avec le Missouri, n'est pas des

meilleures; au contraire, l'eau du Missouri est la meilleure eau du monde; or, celle du Mississippi, depuis sa jonction avec le Missouri jusqu'à la mer, devient excellente: il faut donc que l'eau du Missouri soit la dominante. Les premiers voyageurs venus par le Canada ont découvert le Mississippi: voilà pourquoi celui-ci a acquis le surnom de grand aux dépens de la gloire de l'autre.

Les deux rives du Mississippi sont bordées, dans presque tout son cours, de deux lisières d'épaisses forêts, qui ont tantôt plus, tantôt moins de profondeur, depuis une demi-lieue jusqu'à quatre lieues. Derrière ces forêts, vous trouvez des pays plus élevés, entrecoupés de plaines et de bois, où les arbres sont presque aussi clair-semés que dans nos promenades publiques; ce qui provient en partie de ce que les Sauvages mettent le feu dans les prairies vers la fin de l'automne, lorsque les herbes sont desséchées. Le feu qui gagne de toutes parts, détruit la plupart des jeunes arbres, ce qui n'arrive pas dans les endroits plus voisins du fleuve, parce que le terrain y étant plus bas, et par là plus aquatique, les herbes conservent plus long-temps leur verdure, et sont moins accessibles aux atteintes du feu.

Les plaines et les forêts sont peuplées de bœufs sauvages qu'on rencontre par bandes, de chevreuils, de cerfs, d'ours, de tigres en petit nombre, de loups à foison, mais beaucoup plus petits que ceux d'Europe, et beaucoup moins entreprenans; de chats sauvages, de dindes sauvages, de faisans et autres animaux moins connus et moins considérables. Le fleuve et toutes les rivières qui s'y jettent, ainsi que les lacs qui sont en grand nombre, mais qui, chacun en particulier, ont assez peu d'étendue, sont la retraite des castors, d'une quantité prodigieuse de canards de trois espèces, de sarcelles, d'outardes, d'oies, de cygnes, de bécassines et de quelques autres



oiseaux aquatiques dont le nom n'est pas connu en Europe, sans parler des poissons de bien des espèces qui y abondent.

Ce n'est qu'à quinze lieues au-dessus de l'embouchure du Mississipi qu'on commence à apercevoir les premières habitations françaises, les terres qui sont plus bas n'étant pas habitables. Elles sont situées sur les deux bords du fleuve jusqu'à la ville. Les terres, dans cet espace de quinze lieues, ne sont pas toutes occupées; il en est plusieurs qui attendent de nouveaux habitans. La Nouvelle-Orléans, métropole de la Louisiane, est bâtie sur la rive orientale du fleuve: elle est médiocre en grandeur; les rues en sont tirées au cordeau, les maisons sont, les unes de brique, les autres de bois: elle est peuplée de Français, de Nègres, et de quelques Sauvages esclaves, qui tous ensemble ne montent pas, à ce qui m'a paru, à plus de douze cents personnes.

Le climat, quoiqu'infiniment plus supportable que celui des îles, paroît pesant à un nouveau débarqué. Si le pays étoit moins chargé de forêts, surtout du côté de la mer, le vent du large qui y pénétreroit tempèrerait beaucoup la chaleur. Le terroir en est fort bon; presque toutes espèces de légumes y viennent assez bien; on y a de magnifiques orangers; on y recueille de l'indigo, du maïs en abondance, du riz, des patates, du coton, du tabac. La vigne y pourroit réussir; du moins j'y ai vu d'assez bon muscat. Le climat est trop chaud pour le froment. Le blé sarrazin, le millet, l'avoine y réussissent parfaitement. On élève dans le pays toute espèce de volaille, et les bêtes à cornes s'y sont fort multipliées. Les forêts sont aujourd'hui le plus grand et le plus sûr revenu de bien des habitans; ils en tirent quantité de bois propres à la bâtisse, qu'ils préparent avec facilité et avec peu de frais, par le moyen de moulins à planches que plusieurs ont fait

construire. Vous observerez que le terrain , trente lieues au-dessous de la ville , et presque autant au-dessus , est singulièrement disposé. Dans presque tout pays , le bord d'un fleuve est l'endroit le plus bas : ici , au contraire , c'est l'endroit le plus élevé. Du fleuve à l'entrée des Cyprières , qui sont des forêts , à plusieurs arpens derrière les habitations , il y a jusqu'à quinze pieds de pente. Voulez-vous arroser votre terre ? faites une saignée à la rivière , et une digue à l'extrémité de votre fossé ; en peu de temps elle se couvrira d'eau. Pour pratiquer un moulin , il n'est question non plus que d'une ouverture à la rivière. L'eau s'écoule dans les Cyprières jusqu'à la mer. Il ne faudroit cependant pas abuser partout de cette facilité ; l'eau ne trouvant pas toujours un écoulement facile , inonderoit à la fin les habitations.

A la Nouvelle-Orléans , rien n'est plus rare que les pierres : vous donneriez un louis pour en avoir une qui fût du pays , que vous ne la trouveriez pas ; on y substitue de la brique qu'on y fait. La chaux s'y fait de coquillages qu'on va chercher à trois ou quatre lieues sur le bord du lac Pontchartrain. On y trouve , chose assez singulière , des montagnes de coquillages : il s'en trouve pareillement bien avant dans les terres , à deux ou trois pieds de la superficie. On fait descendre à la Nouvelle-Orléans , des pays d'en haut et des contrées adjacentes , du bœuf salé , du suif , du goudron , des pelleteries , de l'huile d'ours ; ~~en~~ en particulier de chez les Illinois , des farines et du lard. Il croît aux environs , et encore plus du côté de la Mobile , quantité d'arbres qu'on a nommés *ciriers* , parce que de leur graine on a trouvé le moyen d'extraire une cire qui , bien travaillée , iroit presque de pair avec la cire de France. Si l'usage de cette cire pouvoit s'introduire en Europe , ce seroit une branche de commerce bien

considérable pour la colonie. Vous voyez par tous ces détails qu'on peut faire quelque commerce à la Nouvelle-Orléans. C'étoit beaucoup quand il entroit, les années précédentes, huit à dix navires dans le Mississipi; il y en est entré plus de quarante cette année, la plupart de la Martinique et de Saint-Domingue; ils sont venus charger, surtout du bois et des briques, pour réparer deux incendies arrivés, dit-on, dans ces deux îles par le feu du ciel.

En remontant le fleuve, on trouve au-dessus de la Nouvelle-Orléans, des habitations françaises comme au-dessous. L'établissement le plus considérable est une petite colonie d'Allemands, qui en est à dix lieues. La Pointe-Coupée est à trente-cinq lieues des Allemands. On y a construit un fort de pieux, où l'on entretient une petite garnison. On compte soixante habitations rangées, dans l'espace de cinq à six lieues, sur le bord occidental du fleuve. A cinquante lieues de la Pointe-Coupée sont les Natchez; nous n'y avons plus qu'une garnison emprisonnée, pour ainsi dire, dans un fort, par la crainte des Chicachats et autres Sauvages ennemis. Il y avoit autrefois une soixantaine d'habitations, et une nation sauvage assez nombreuse du nom de Natchez, qui nous étoit fort attachée, et dont on tiroit de grands services; la tyrannie qu'un commandant français entreprit d'exercer sur eux, les poussa à bout. Un jour ils firent main-basse sur tous les Français, à la réserve de quelques-uns qui se déroberent par la fuite. Un de nos pères qui descendoit le Mississipi, et qu'on pria de séjourner pour dire la messe le dimanche, fut enveloppé dans le massacre. Depuis ce temps-là, on s'est vengé de ce coup par la destruction presque totale de la nation Natchez: il n'en reste plus que quelques-uns répandus parmi les Chicachats et les Chéraquis, où ils sont précieusement et presque comme esclaves.

A la Pointe-Coupée, et encore plus aux Natchez, il croît d'excellent tabac. Si, au lieu de tirer des étrangers le tabac qui se consomme en France, on le tiroit de ce pays-ci, on en auroit de meilleur, on épargneroit l'argent qu'on fait sortir pour cela du royaume, et on établiroit la colonie.

A cent lieues au-dessus des Natchez, sont les Akansas, nation sauvage, d'environ quatre cents guerriers. Nous avons près d'eux un fort avec garnison, pour rafraîchir les convois qui montent aux Illinois. Il y avoit quelques habitans; mais au mois de mai 1648, les Chicachats nos irréconciliables ennemis, secondés de quelques autres barbares, ont attaqué subitement ce poste; ils ont tué plusieurs personnes, en ont emmené treize en captivité; le reste s'est sauvé dans le fort, dans lequel il n'y avoit pour lors qu'une douzaine de soldats. Ils ont fait mine de vouloir l'attaquer; mais à peine eurent-ils perdu deux de leurs gens, qu'ils battirent en retraite. Leur tambour étoit un déserteur français, de la garnison même des Akansas. On compte, des Akansas aux Illinois, près de cent cinquante lieues: dans toute cette étendue, vous ne trouvez pas un hameau; cependant, pour nous en assurer la possession, il seroit bien à propos que nous eussions quelque bon fort sur l'Ouabache, le seul endroit par où les Anglais puissent entrer dans le Mississipi.

Les Illinois sont par les 38 degrés 15 minutes de latitude. Le climat, bien différent de celui de la Nouvelle-Orléans, est à peu près semblable à celui de la France: les grandes chaleurs s'y font sentir un peu plutôt et plus vivement; mais elles ne sont ni constantes ni durables. Les grands froids arrivent plus tard. En hiver, quand le nord souffle, le Mississipi gèle à porter les charrettes les plus chargées; mais ces froids ne sont pas de durée. L'hiver est ici une alternative de froid piquant et de temps assez

doux , selon que règnent les vents du nord et du midi , qui se succèdent assez régulièrement. Cette alternative est fort nuisible aux arbres fruitiers. Il fera un temps fort doux , même un peu chaud , dès la mi-février ; les arbres entrent en sève , se couvrent de fleurs ; survient un coup de vent du nord qui détruit les plus belles espérances.

Le terroir est fertile : toute espèce de légumes y réussiroit presque aussi bien qu'en France , si on les cultivoit avec soin. Le froment n'y donne cependant communément que depuis cinq jusqu'à huit pour un ; mais il est à remarquer que les terres sont cultivées fort négligemment , et que depuis trente ans qu'on les travaille , on ne les a jamais fumées. Ce médiocre succès du froment provient encore davantage des brouillards épais et des chaleurs trop précipitées : mais en dédommagement le maïs , connu en France sous le nom de blé de Turquie , y réussit merveilleusement : il donne plus de mille pour un ; c'est la nourriture des animaux domestiques , des esclaves et de la plupart des naturels du pays , qui en mangent par régal. Le pays produit trois fois plus de viyres qu'il n'en peut consommer. Nulle part la chasse n'est plus abondante ; depuis la mi-octobre jusqu'à la fin de mars , on ne vit presque que de gibier , surtout de bœuf sauvage et de chevreuil. Les bêtes à cornes y ont extrêmement multiplié ; elles ne coûtent pour la plupart ni soin ni dépense. Les animaux de travail paissent dans une vaste commune autour du village ; les autres , en bien plus grand nombre , destinés à la propagation de leur espèce , sont comme renfermés toute l'année dans une péninsule de plus de dix lieues de surface , formée par le Mississipi et par la rivière des Tamarouas. Ces animaux qu'on approche rarement , sont devenus presque sauvages ; il faut user d'artifice pour les attraper. Un habitant a-t-il besoin d'une paire de bœufs , il va dans la

péninsule : aperçoit-il un taureau qui soit de taille à être dompté, il lui jette une poignée de sel ; il étend une longue corde avec un nœud coulant ; il se couche : l'animal friand de sel s'approche ; dès qu'il a le pied dans le lacet, l'homme aux aguets tire la corde, et voilà le taureau pris. On en fait de même pour les chevaux, les veaux et les poulins ; c'est là tout ce qu'il en coûte pour avoir une paire de bœufs ou de chevaux. Au reste, ces animaux ne sont sujets ici à aucune maladie : ils vivent longtemps, et ne meurent pour l'ordinaire que de vieillesse.

Il y a dans cette partie de la Louisiane cinq villages français et trois illinois, dans l'espace de vingt-deux lieues, situés dans une longue prairie, bornée à l'est par une chaîne de montagnes et par la rivière des Tamarouas ; et à l'ouest, par le Mississipi. Les cinq villages français composent ensemble environ cent quarante familles. Les trois villages sauvages peuvent fournir trois cents hommes en état de porter les armes. Il y a dans le pays plusieurs fontaines salées ; l'une desquelles, à deux lieues d'ici, fournit tout le sel qui se consomme dans les contrées circonvoisines, et dans plusieurs postes de la dépendance du Canada. Il y a des mines sans nombre ; mais comme il ne se trouve personne en état de faire les dépenses nécessaires pour les ouvrir et les travailler, elles restent dans leur état primitif. Quelques particuliers se bornent à tirer du plomb de quelques-unes, parce qu'il s'en trouve presque à la superficie des mines. Ils en fournissent le pays, toutes les nations sauvages du Missouri et du Mississipi, et plusieurs postes du Canada. Un Espagnol et un Portugais qui sont ici, et qui prétendent se connoître un peu en fait de mines et de minéraux, assurent que celles-ci ne diffèrent point des mines du Mexique et du Pérou ; et que si on les fouilloit

un peu avant, il est à croire qu'on trouveroit du minéral d'argent sous le minéral de plomb. Ce qu'il y a de certain, c'est que le plomb en est très-fin, et qu'on en tire quelque peu d'argent; on a trouvé aussi du borax dans ces mines, et de l'or en quelques endroits, mais en très-petite quantité. Qu'il y ait des mines de cuivre, cela est indubitable, puisque de temps à autre on en trouve de très-grands morceaux dans les ruisseaux.

Il n'est point, dans toute l'Amérique, de département plus vaste que celui de l'officier qui commande pour le Roi aux Illinois. Au nord et nord-ouest, l'étendue en est illimitée: il s'étend dans les immenses pays qu'arrosent le Missouri et les affluens de ce fleuve; pays les plus beaux du monde. Que de nations sauvages dans ces vastes contrées s'offrent au zèle des missionnaires! Elles sont du district de MM. des Missions étrangères, à qui l'évêque de Quebec les a adjugées depuis plusieurs années. Ces MM. sont ici au nombre de trois, qui desservent deux cures françaises. On ne peut rien de plus aimable pour le caractère, ni de plus édifiant pour la conduite: nous vivons avec eux comme si nous étions membres d'un même corps.

Parmi les nations du Missouri, il en est qui paroissent avoir une disposition particulière à recevoir l'évangile; par exemple, les Panismahas. L'un des Messieurs dont je viens de parler, écrivit un jour à un Français qui commerçoit chez ces Sauvages, et il le pria dans sa lettre de baptiser les enfans moribonds. Le chef du village apercevant cette lettre: qu'y a-t-il de nouveau, dit-il au Français? Rien, répartit celui-ci. Mais quoi, reprend le Sauvage, parce que nous sommes de couleur rouge, ne pouvons-nous pas savoir les nouvelles? C'est le chef noir, reprit le Français, qui m'écrit et me recom-

mande de baptiser les enfans moribonds , pour les envoyer au grand Esprit. Le chef sauvage , parfaitement satisfait , lui dit : ne t'inquiète point ; je me charge moi-même de te faire avertir toutes les fois qu'il y aura quelqu'enfant en danger. Il assemble ses gens : que pensez-vous , leur dit-il , de ce chef noir ? ( c'est ainsi qu'ils appellent les missionnaires ) ; nous ne l'avons jamais vu ; nous ne lui avons jamais fait de bien ; il demeure loin de nous au-delà du soleil , et cependant il pense à notre village ; il nous veut faire du bien , et quand nos enfans viennent à mourir , il veut les envoyer au grand Esprit : il faut que ce chef noir soit bien bon.

Quelques négocians qui venoient de son village , m'ont cité des traits qui prouvent que tout sauvage qu'il est , il n'en a pas moins d'esprit et de bon sens. A la mort de son prédécesseur , tous les suffrages de sa nation se réunirent en sa faveur. Il s'excusa d'abord d'accepter la qualité de chef ; mais enfin contraint d'acquiescer , vous voulez donc , leur dit-il , que je sois votre chef ? j'y consens ; mais songez que je veux être véritablement chef , et qu'on m'obéisse ponctuellement en cette qualité. Jusqu'à présent les veuves et les orphelins ont été dans l'abandon , je prétends que dorénavant on pourvoie à leurs besoins ; et afin qu'ils ne soient point oubliés , je veux et je prétends qu'ils soient les premiers partagés. En conséquence , il ordonne à son *escapia* , qui est comme son maître d'hôtel , de réserver , toutes les fois qu'on ira à la chasse , une quantité de viandes suffisante pour les veuves et les orphelins. Ces peuples n'ont encore que très-peu de fusils. Ils chassent à cheval avec la flèche et la lance ; ils environnent une troupe de bœufs , et il en est peu qui leur échappent. Les bêtes mises par terre , l'*escapia* du chef va en toucher de la main un certain nombre : c'est la part des veuves et des orphelins ; il n'est permis à personne



d'en rien prendre. Un des chasseurs , par inadvertance sans doute , s'étant mis en devoir d'en couper un morceau , le chef sur le champ le tua d'un coup de fusil. Ce chef reçoit les Français avec beaucoup de distinction ; il ne les fait manger qu'avec lui seul , ou avec quelque chef de nation étrangère , s'il s'en rencontre. Il honore du titre de soleil le Français le plus misérable qui se trouvera dans son village ; et en conséquence il dit que le ciel est toujours serein tant que le Français y séjourne. Il n'y a qu'un mois qu'il est venu saluer notre commandant : je suis allé exprès au fort de Chartres , à six lieues d'ici , pour le voir. C'est un parfaitement bel homme. Il m'a fait politesse à sa manière , et m'a invité à aller donner de l'esprit à ses gens , c'est-à-dire , à les instruire. Son village , à ce que rapportent les Français qui y ont été , peut fournir neuf cents hommes en état de porter les armes.

Au reste , ce pays-ci est d'une bien plus grande importance qu'ou ne s'imagine. Par sa position seule il mérite que la France n'épargne rien pour le conserver. Il est vrai qu'il n'a pas encore enrichi les coffres du Roi , et que les convois sont coûteux ; mais il n'est pas moins vrai que la tranquillité du Canada et la sûreté de tout le bas de la colonie en dépendent. Certainement sans ce poste plus de communication par terre entre la Louisiane et le Canada. Autre considération : plusieurs quartiers du Canada , et tous ceux du bas fleuve se trouveroient privés des vivres qu'ils tirent des Illinois , et qui souvent sont pour eux d'une grande ressource. Le Roi , en faisant ici un établissement solide , pare à tous ces inconvéniens : il s'assure de la possession du plus vaste , du plus beau pays de l'Amérique septentrionale. Pour s'en convaincre , il suffit de jeter les yeux sur la carte si connue de la Louisiane , et de considérer  
la

la situation des Illinois, et la multitude des nations auxquelles ce poste sert communément de barrière.  
Je suis en l'union de vos saints sacrifices, etc.

## L E T T R E

*Du père Margat, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père \*\*\* de la même Compagnie.*

A Notre-Dame de la petite Anse, côte de Saint-Domingue, dépendante du Cap, ce 27 février 1725.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

J'AI reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je ne puis la lire que mon cœur ne s'attendrisse. Je vous avouerai même que les grands sentimens dont elle est remplie, ne contribuent pas peu à ranimer mon zèle, et à me soutenir dans les peines attachées au saint ministère, auquel Dieu, par son infinie miséricorde, a daigné m'appeler. Il y a long-temps, me dites-vous, que vous soupirez après les missions : votre attrait seroit pour les plus laborieuses, et pour celles où il y a le plus à souffrir : une seule difficulté vous arrête, c'est le peu de disposition que vous vous sentez à apprendre des langues étrangères. Cet obstacle, m'ajoutez-vous, ne se trouve point dans nos missions de l'Amérique méridionale, et c'est ce qui vous les feroit choisir préférentiellement aux autres. Mais vous êtes bien aise de savoir à quels travaux elles engagent, le bien qu'il y a à faire pour avancer la gloire de Dieu et procurer le salut des âmes, et enfin ce qu'on y trouve à

souffrir dans l'exercice de nos fonctions. C'est sur quoi je vais vous satisfaire sans vous rien déguiser, et avec toute la sincérité que vous me connoissez.

Quand nous n'aurions d'autre occupation que celle d'être chargés de la conduite spirituelle des Français que la richesse du commerce attire ici de toutes les provinces, il y auroit, ce me semble, de quoi contenter le zèle d'un homme apostolique. Prêcher, confesser, catéchiser, administrer les sacremens, visiter, consoler les malades, assister les moribonds, entretenir la paix et l'union dans les familles : voilà à quoi engage notre ministère. Mais ce n'en est qu'une partie : les Nègres esclaves ne sont pas un moindre objet de notre zèle ; nous pouvons même les regarder comme notre couronne et notre gloire. En effet, il semble que la Providence ne les ait tirés de leur pays, que pour leur faire trouver ici une véritable terre de promission, et qu'il ait voulu récompenser la servitude temporelle, à laquelle le malheur de leur condition les assujettit, par la véritable liberté des enfans de Dieu, où nous les mettons avec un succès qui ne peut s'attribuer qu'à la grâce et aux bénédictions du Seigneur.

Vous ne serez pas fâché de connoître le caractère et le génie d'une nation, à la conversion de laquelle vous travaillerez peut-être un jour. L'idée que je vais vous en donner ne sera pas tout à fait conforme à celle que se forment quelques-uns de nos commerçans, qui croient leur faire beaucoup d'honneur de les distinguer du commun des bêtes, et qui ont de la peine à s'imaginer que des peuples d'une couleur si différente de la leur, puissent être de la même espèce que les Européens. Il est vrai qu'à parler en général, ils sont communément grossiers, stupides, brutaux, plus ou moins, selon la différence des lieux où ils ont pris naissance ; mais le commerce qu'ils ont avec les Européens et avec leurs compatriotes anciens

dans la colonie , les civilise et les rend dociles. Il s'en trouve même plusieurs parmi eux qui ont de l'esprit et du talent pour les arts auxquels on les applique , et où souvent ils réussissent mieux que les Français. Leur simplicité naturelle les dispose en quelque sorte à mieux recevoir les vérités chrétiennes. Ils sont peu attachés aux superstitions de leur pays , et la plupart arrivent ici sans aucune teinture de religion. Comme il n'y a point de préjugés à vaincre , leurs esprits sont plus capables des impressions du christianisme , et c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Le baptême , pour peu qu'il leur soit connu , devient l'objet de leurs désirs. Ils le demandent avec des empressemens incroyables , et ils témoignent une vénération profonde pour tout ce qui y a du rapport. Le jour où ils ont le bonheur d'y être admis , est le plus sacré de leur vie. Ceux qu'ils ont choisis pour parrains et marraines , acquièrent sur eux un droit auquel ils se feroient un scrupule de n'être pas soumis. A certains vices près , qui se ressentent du climat où ils sont nés , et qui sont fomentés par la licence de leur éducation et par les mauvais exemples qu'ils ont souvent devant les yeux , on ne trouveroit presque point d'obstacles à leur parfaite conversion. Mais quand on les a une fois fixés par les engagements d'un légitime mariage , ces obstacles cessent d'ordinaire , et ils deviennent d'excellens Chrétiens.

Ce sont ces pauvres esclaves , au nombre d'environ cinquante mille , qui nous occupent continuellement dix - huit missionnaires que nous sommes. Quand nous ne trouverions d'autre bien à faire , que de baptiser les enfans d'une nation qui multiplie beaucoup , et qui s'accroît chaque année par la multitude des vaisseaux qui en transportent un grand nombre dans cette colonie , le zèle d'un ouvrier évangélique auroit de quoi se satisfaire ; il ne se passe

guère de semaines qu'on n'en apporte cinq ou six à l'église, et quelquefois davantage. Ces enfans nés dans le sein de la religion, en apprennent de bonne heure les principes et les maximes; ils n'ont presque rien de la grossièreté de leurs pères; ils ont plus d'esprit, et parlent notre langue plus purement et avec plus de facilité que la plupart des paysans et des artisans de France. Quand ils sont parvenus à un certain âge, et qu'on les a fixés par le mariage, il n'est pas rare de trouver parmi eux de saintes familles, où règnent la crainte de Dieu, l'attachement constant à leurs devoirs, l'assiduité à la prière et aux plus fervens exercices du christianisme. On a vu de jeunes esclaves donner des preuves éclatantes de leur fermeté, et s'exposer aux plus rigoureux traitemens, plutôt que de consentir aux sollicitations de ceux qui cherchoient à les séduire.

Quoique les Nègres nouvellement arrivés de Guinée, n'aient pas, généralement parlant, d'aussi heureuses dispositions, on ne laisse pas de les tourner assez aisément au bien. Il est vrai que le caractère de leur dévotion est conforme à la grossièreté de leur génie; mais on y trouve cette précieuse simplicité si vantée dans l'évangile. Croire un seul Dieu en trois personnes, le craindre et l'aimer, espérer le ciel, appréhender l'enfer, éviter le péché, réciter les prières, se confesser de temps en temps, communier lorsqu'on les en juge capables: voilà toute leur dévotion. Du reste, ils ont une docilité entière; ils nous écoutent avec attention, et pourvu que ce qu'on leur dit soit à leur portée, ils profitent insensiblement de nos instructions. Ils en confèrent ensemble à leur manière; les plus savans instruisent leurs compatriotes nouveaux venus, et leur donnent une grande idée du baptême. Ce sont des semences qui fructifient avec le temps. Ils les présentent ensuite au missionnaire afin qu'il les examine; ils leur

font répéter en sa présence ce qu'ils leur ont appris ; et lorsqu'on les trouve suffisamment instruits , et que d'ailleurs on est informé de leur bonne conduite , on détermine le jour qu'on les admettra au baptême.

On ne peut rien ajouter à la confiance et au respect que ces pauvres gens ont pour les missionnaires : ils nous regardent comme leurs pères en Jésus-Christ. C'est à nous qu'ils s'adressent dans toutes leurs peines , c'est nous qui les dirigeons dans leurs établissemens , et qui les réconcilions dans leurs querelles ; c'est par notre intercession qu'ils obtiennent souvent de leurs maîtres le pardon des fautes qui leur auroient attiré de sévères châtimens ; ils sont convaincus que nous avons leurs intérêts à cœur , et que nous nous employons à adoucir la rigueur de leur captivité , par tous les moyens que la religion et l'humanité nous suggèrent ; ils y sont sensibles , et ils cherchent en toute occasion à nous en marquer leur reconnaissance. Si nous étions un plus grand nombre d'ouvriers , nous pourrions parcourir plus souvent pendant l'année les diverses habitations qui sont quelquefois éloignées de quatre ou cinq lieues de l'église ; nos instructions plus fréquentes produiroient de plus grands fruits , et ranimeroient la ferveur de ces bonnes gens : mais comme chacun de nous est seul dans son district , il ne nous est guère possible de nous éloigner de notre église , de crainte que pendant notre absence , on ne vienne nous chercher pour des malades qui sont toujours en grand nombre.

Voilà , mon révérend père , une légère idée de ce qui se peut faire ici d'avantageux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes : venons aux peines attachées à notre ministère. On n'en manque point , et ceux qui se consacrent à ces missions , doivent s'attendre à diverses épreuves. Il y en a que cause

l'intempérie du climat, d'autres qui sont attachées à la nature des emplois. Il y en a de particulières pour les nouveaux venus, d'autres qui sont le fruit des travaux et du long séjour. Il y en a enfin qui crucifient le corps et altèrent la santé, et d'autres qui tourmentent l'esprit et affligent l'âme. Dans les unes et les autres on trouve de quoi exercer la patience.

Je ne vous dissimulerai pas que cette île présente d'abord un coup-d'œil charmant à un missionnaire nouvellement débarqué. Une vaste plaine, de vertes prairies, des habitations bien cultivées, des jardins plantés, les uns d'indigo, et les autres de cannes à sucre, rangés avec art et symétrie; l'horizon borné ou par la mer, ou par des montagnes couvertes de bois, qui, s'élevant en amphithéâtre, forment une perspective variée d'une infinité d'objets différens; des chemins tirés au cordeau, bordés des deux côtés par des haies vives de citronniers et d'orangers; mille fleurs qui réjouissent la vue et parfument l'air; ce spectacle persuade à un nouveau venu, qu'il a trouvé une de ces îles enchantées qui ne subsistent que dans l'imagination des poètes. Mais toute riante qu'est cette image, mettez-vous dans l'esprit qu'il n'y a qu'une grande envie de faire fortune, ou un zèle ardent de travailler au salut des âmes, qui puisse faire trouver quelque agrément dans ce séjour.

Je regarde comme une des plus grandes incommodités de cette île la chaleur excessive du climat, dont j'attribue en partie la cause à la situation même de l'île. Ses côtes sont assez basses; et comme elle est partagée dans toute sa longueur par une chaîne de hautes montagnes, elle reçoit par réflexion tous les rayons du soleil qui l'échauffent extrêmement. Cette conjecture me paroît d'autant mieux fondée, que plus la plaine s'élargit, moins la chaleur est sensible. Au contraire dans les anses, et dans les

autres endroits plus serrés, tels que sont le Cap, le petit Goave, etc. les chaleurs y sont presque insupportables. Il est vrai que par une disposition admirable de la Providence, cette violente chaleur est modérée par deux sortes de vents qui soufflent régulièrement chaque jour; l'un qu'on appelle *brise*, se lève vers les dix heures du matin, et souffle de l'est à l'ouest jusqu'à quatre ou cinq heures du soir; l'autre qu'on nomme *vent de terre*, se lève de l'ouest sur les six ou sept heures du soir, et dure jusqu'à huit heures du matin. Mais comme l'action de ces vents est souvent arrêtée ou interrompue par diverses causes, il reste toujours assez de chaleur pour fatiguer extraordinairement ceux que leurs affaires appellent hors de la maison, surtout depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir de l'été, qui dure presque neuf mois entiers. C'est dans ce temps-là qu'on est exposé à recevoir ces violens coups de soleil, qui causent des fièvres accompagnées de transports et de douleurs de tête inconcevables: elles mettent le sang et les esprits dans un très-grand mouvement. J'en ai vu à qui l'on avoit mis sur la tête des bouteilles d'étain remplies d'eau; l'agitation des esprits la faisoit bouillonner comme si la bouteille avoit été sur le feu. Si l'impression du soleil se fait sur la main ou sur la jambe, elle y cause une inflammation semblable à un érysipèle.

Nos habitans ont la précaution de ne sortir que rarement dans ces heures critiques, ou bien ils ne voyagent qu'en chaise: c'est une voiture qui est devenue très-commune, et ce n'est plus une distinction de s'en servir. On nous a souvent pressés d'en user comme d'autres religieux qui ont leurs missions dans cette partie de l'île qui dépend de Léogane: mais nous n'avons pas cru jusqu'ici devoir nous procurer cette commodité, et nous nous contentons de quelques chevaux, souvent assez mauvais, à cause



de la rareté des bons , et du prix excessif où les fait monter la quantité des chaises roulantes. Cependant notre ministère nous engage à de fréquens et pénibles voyages : il nous est même impossible de garder certaines mesures que la prudence sembleroit exiger , pour être en état de rendre de plus longs services. On nous vient chercher à toute heure , et le jour et la nuit , quelquefois pour plusieurs endroits éloignés les uns des autres , soit pour confesser , soit pour administrer le baptême. A peine de retour d'un quartier , on nous appelle dans un autre. Souvent , après une course fatigante , lorsque nous croyons prendre un peu de repos , on vient au milieu de la nuit interrompre notre sommeil , pour courir à un prétendu moribond , qui se porte quelquefois mieux que nous. Encore est-on heureux , lorsque pendant ces courses on n'est point accueilli de ces orages soudains et violens , qui se forment presque toutes les après-dînées depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Les rayons du soleil élevant le matin les vapeurs de la terre , les ramassent , et en forment le soir des espèces d'ouragans , toujours accompagnés d'éclairs , de tonnerre , et d'un vent impétueux. La pluie tombe alors si abondamment , qu'en un instant on est tout percé. Ce ne seroit ailleurs qu'un rafraîchissement ; mais ici ces sortes d'accidens sont suivis d'ordinaire de quelques accès de fièvre , ou de quelqu'autre fâcheuse incommodité.

Quoique les chaleurs soient moins vives dans les maisons , on ne laisse pas d'en souffrir beaucoup ; elles vous jettent dans l'abattement , et vous ôtent les forces et l'appétit. Une quantité prodigieuse de mouches achèvent de vous désoler. Il faut porter à tout moment le mouchoir au visage pour les chasser , ou pour en essuyer la sueur qui découle en abondance. Peut-être croirez-vous qu'on se sent soulagé , lorsque le soleil est sur son déclin : point du tout.

Le vent qui tombe tout à coup avec le soleil, vous laisse respirer un air étouffant produit par les vapeurs de la terre échauffée, qui ne sont plus dissipées par la bise. Si vous voulez sortir pour jouir de la fraîcheur des soirées, vous vous trouvez investi d'une armée de maringouins, qui vous obligent de rentrer au plus vite dans la maison, et de vous y renfermer. Il y a des temps où, quelques précautions qu'on prenne, on en est tourmenté pendant toute la nuit. Le bruit importun de leur bourdonnement et la pointe aigue de leur trompe, vous agitent sans cesse, et vous causent de longues et de dangereuses insomnies. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que vers le minuit le temps change, et que le vent de terre qui souffle pour lors avec plus de force, amène la fraîcheur. On seroit tenté d'en jouir; mais il faut bien s'en donner de garde, il faut même avoir soin de se couvrir, si l'on ne veut s'exposer à de fâcheuses maladies.

Ce n'est pas dire que le soleil ait la même force pendant toute l'année : les vents du nord qui soufflent depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars, modèrent les chaleurs et amènent des pluies qui rafraîchissent l'air; mais ces pluies sont si abondantes, que les rivières débordent, que les chemins se rompent et deviennent presque impraticables. Comme l'air humide et grossier cause dans cette saison une infinité de maladies, c'est le temps où un missionnaire est le plus occupé au dehors. Il est obligé de passer des rivières à la nage, de se traîner dans les boues, de grimper des montagnes, de traverser des forêts, de s'exposer à mille inconvénients, dont la moindre est d'avoir toute la journée la pluie sur le corps. Ce fut dans une semblable saison que nous perdîmes le père Vanhove. Ce missionnaire, que son zèle entraînoit au-delà de ses forces, étant appelé pour un malade, s'obstina à

vouloir passer une rivière que l'orage avoit grossie. La violence des eaux l'emporta, et ce ne fut que le lendemain qu'on trouva son corps fort loin de l'endroit où il étoit tombé. C'est ainsi que, victime de sa charité, il couronna une vie sainte, par une mort que nous avons regardée comme une espèce de martyre.

Il est difficile qu'un air toujours embrasé, ou épaissi par des vapeurs malignes, ne cause de fréquentes maladies; mais c'est principalement aux nouveaux venus qu'il est contraire. On n'en voit guère qui, à leur arrivée, ne payent le tribut. Il y en a qui s'en défendent, les uns trois mois, les autres six, quelques-uns un an et même deux ans; mais il y en a peu qui s'en exemptent. L'attaque est vive et brusque les huit premiers jours que la maladie se déclare; si elle traîne en longueur, c'est un signe certain de guérison. Le défaut de soins et de ménagement est plus à craindre que la malignité du mal. Si la maladie du pays s'y mêle, le malade tombe dans une mélancolie profonde, dont on a bien de la peine à le tirer. Ajoutez les chaleurs excessives; qui étant si fâcheuses aux personnes saines, ne peuvent être qu'insupportables à ceux que le poids du mal accable. J'ai passé par cette épreuve, et je crus un temps que je deviendrois absolument inutile à cette mission: mais grâce à Dieu ma santé s'est affermie, et je suis plus en état que personne d'en supporter les travaux.

Il ne faut que considérer le petit nombre de missionnaires que nous sommes, pour comprendre qu'il n'est pas possible de ménager la santé des convalescens, autant qu'il seroit nécessaire pour leur parfait rétablissement. Lorsque j'arrivai ici accompagné de plusieurs autres missionnaires, on ne songea d'abord qu'à profiter d'un secours attendu depuis long-temps. A peine fûmes-nous débarqués, qu'on destina les

uns à remplir les postes vacans , et les autres à desservir les quartiers nouvellement établis. Le district qui m'échut en partage , étoit le plus étendu de toute la mission. Je ne tardai guère à être attaqué de la maladie ordinaire. L'éloignement où j'étois du centre de la mission , fit que je m'obstinaï à continuer mes fonctions plus long-temps que la violence du mal ne le permettoit. Je me traînois , le mieux qu'il m'étoit possible , en allant assister les malades ; et quand je ne pouvois souffrir le cheval ni marcher à pied , je me faisois porter dans un hamac , et souvent il arrivoit qu'en administrant les sacremens je tombois en foiblesse. Enfin il fallut me transporter à notre maison du Cap , où ma vie fut quelque temps en danger. Le père de la Verouillère étant parti pour remplir le poste que je laissois vide , fut pris de la même maladie , et en mourut. Mes forces n'étoient pas encore bien rétablies , qu'il me fallut le remplacer. Ce retour précipité produisit plusieurs rechutes qui reculèrent ma guérison. C'est cette complication de travail et de maladie qui a mis au tombeau les pères de Baste , Lexi , Allain , et Michel. Si l'on eût pu ménager les nouveaux venus , et leur laisser essayer les premières maladies dans notre maison du Cap , où l'on ne manque d'aucun secours nécessaire , nous n'aurions pas perdu d'excellens sujets que la mort a enlevés à la fleur de l'âge. Mais cette sorte d'épreuve ne regarde point les personnes d'un âge avancé : au contraire ce climat est favorable pour les vieillards , et ils y trouvent de quoi réchauffer les glaces de l'âge. Nous en avons quelques-uns qui sont venus fort âgés dans cette île. Ils s'y sont sentis comme renaître , et ils soutiennent encore aujourd'hui tout le poids du travail avec plus de courage et de vigueur que les plus jeunes d'entre nous.

Une autre épreuve qui peut étonner un nouveau missionnaire acoutumé au tumulte des villes d'Eu-

rope et à la vie sociale de nos maisons, c'est la solitude : elle est extrême, lorsque son ministère ne l'appelle point au dehors : ils se trouve seul dans une maison isolée et environnée de bois et de montagnes, loin des secours dont on peut avoir besoin à toute heure, livré à la merci de deux Nègres, dont toute l'attention est quelquefois de nuire à leur maître. Dans le temps des grandes pluies et des débordemens de rivières très-fréquens, on passe quelquefois jusqu'à huit jours entiers sans voir personne. C'est alors que le don de la prière et de l'étude est absolument nécessaire pour n'être pas livré à l'ennui. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver de l'occupation sans sortir de chez soi : la décoration et l'entretien de son église en peuvent fournir ; on peut aussi s'appliquer avec agrément et utilité à la culture d'un petit jardin. Les légumes de France y viennent bien communément. Un pareil amusement ôte à un désert cet air triste et sauvage qui en rendroit le séjour moins supportable. C'est de plus l'unique ressource qu'on ait pendant le cours de l'année, pour subsister le carême et les jours d'abstinence, le poisson étant ici fort rare, moins par la stérilité des rivières ou de la mer, que par la négligence des habitans.

Mais, me direz-vous, nos maisons sont-elles si éloignées les unes des autres qu'on ne puisse se voir de temps en temps ? Je vous répondrai que ceux qui demeurent dans la plaine, ayant des voisins à trois ou quatre lieues, peuvent avoir quelque commerce ensemble, soit en se voyant chez eux, soit en se rendant au Cap, où est la mission principale. Mais ce plaisir, le seul que nous puissions goûter, est bien modéré par la peine du voyage, et par l'appréhension continuelle que, pendant notre absence, on ne vienne nous demander pour quelque malade. Il y en a d'autres en grand nombre dont le département est dans des lieux de difficile accès, dans de doubles montagnes sou-

vent environnées de rivières dangereuses : ceux-là ne sortent que rarement, et il y en a tel que je n'ai pu voir qu'une fois depuis six ans que je suis dans cette mission. Il est vrai qu'on pourroit égayer sa solitude par le commerce qu'on entretiendrait avec quelques-uns des habitans : mais, pour de bonnes raisons, nous nous sommes mis sur le pied de ne sortir de chez nous que lorsque la bienséance ou la charité nous appelle au dehors.

Enfin, mon révérend père, sans parler de beaucoup d'autres incommodités particulières à ces îles, telles que sont une multitude d'insectes de toute espèce, dont les uns sont venimeux et les autres très-importuns, je m'arrête aux seules peines attachées à notre emploi. Ce n'en est pas une petite que le dégoût causé par notre assiduité continuelle auprès des Nègres. On en confesse quelquefois plus de cent en une matinée. L'odeur du tabac en fumée dont ils ne peuvent se passer ; jointe à celle de l'eau-de-vie de cannes, dont ils sont très-friands, compose un parfum qui fait soulever le cœur à ceux qui n'y sont pas encore accoutumés. Il en coûte encore plus à la nature, lorsqu'on les assiste dans leurs maladies. On les trouve dans leurs cabanes, étendus par terre sur un méchant cuir qui leur sert de lit, au milieu de la fange et de l'ordure, souvent couverts d'ulcères depuis la tête jusqu'aux pieds. La chaleur étouffante de ces réduits fermés de tous côtés, et où il y a toujours du feu ; la fumée épaisse et la mauvaise odeur qui y règnent, sont un rude exercice pour un missionnaire obligé d'y passer les heures entières, afin de les disposer à recevoir les sacremens, et de les aider à mourir saintement. D'ailleurs, comme ils sont la plupart extrêmement grossiers, ils demandent une application infinie ; et ce n'est qu'à force de leur rebattre les principes de la religion, qu'on peut les instruire.

C'est surtout dans l'exercice de la confession qu'on a le plus à travailler. La plupart s'y présentent comme des statues qui ne disent rien, à moins qu'on ne les interroge. D'autres vous accablent par le détail ennuyeux de mille inutilités, qu'on est obligé d'écouter avec patience pour ne les pas rebuter. La discussion de leurs intérêts est une autre source d'embarras : Nous sommes les juges nés de leurs différends, et il faut une extrême patience pour les écouter et les mettre d'accord. Je ne vous dirai rien de ce qu'on a à souffrir de la part de leurs maîtres : s'il y a ici, comme en Europe, des personnes d'une vie exemplaire et édifiante, il y en a d'autres dont la conduite peu réglée est une source d'inquiétude et d'affliction pour ceux à qui Dieu a confié le soin de leurs âmes.

Voilà, mon révérend père, un exposé fidèle des travaux et des souffrances que cette mission présente à ceux qui s'y consacrent. Je me flatte que vous viendrez bientôt les partager avec nous, et que l'exemple d'un zèle aussi ardent que le vôtre, ranimera notre ferveur, et nous aidera à soutenir avec plus de courage les peines attachées à notre ministère. Je suis avec respect, etc.

---

## L E T T R E

*Du père Margat, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique.*

A Notre-Dame de la petite Anse à Saint-Domingue, dépendante du Cap, ce 20 novembre 1736.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

LES mémoires de Trévoux, de l'année 1729, me tombèrent, il y a peu de jours, entre les mains. En lisant l'article 59 du mois de juin, je fus arrêté par une dissertation sur la pintade, dont on donne l'extrait : cette dissertation est de M. Fontanini, archevêque titulaire d'Ancyre. Il l'a composée en expliquant une agate antique, sur laquelle est gravée la tête de la déesse Isis.

Parmi les ajustemens qui ornent la tête de la déesse, et dont l'illustre dissertateur donne des explications aussi ingénieuses que savantes, il insiste particulièrement sur un oiseau qui orne la partie supérieure du front de la déesse. Cet oiseau est, selon les antiquaires, celui que les Romains appeloient *afra avis*, et que l'on appelle indifféremment en Europe, poule d'Afrique, de Barbarie, de Guinée, de Numidie, de Tunis, de Mauritanie, et le plus ordinairement encore *pintade*.

Le savant prélat qui convient de tous ces noms, prétend que quelques auteurs l'ont confondu mal à propos avec un autre oiseau appelé *meleagride*.



Comme vous n'ignorez pas, mon révérend père, que les pintades sont ici très-communes, vous vous persuadez aisément que nous sommes plus en état de juger de la vérité des faits énoncés dans la dissertation, qu'on ne peut l'être en Europe. Je me suis donc imaginé que je ferois plaisir aux naturalistes, de donner, par manière d'examen critique, quelques éclaircissemens sur cette dissertation. Les savans sont sujets à se tromper comme les autres; c'est un apavage de l'humanité, et ce que j'ai à dire ne peut rien diminuer de l'estime que l'on fait avec tant de justice d'un mérite aussi solidement établi que l'est celui du savant prélat dont je réfute le sentiment. Mon dessein est de faire voir dans cette courte dissertation, que M. Fontanini n'est pas suffisamment fondé à chercher une différence spécifique entre la pintade et la meleagride.

Parmi un assez grand nombre d'auteurs qui ont parlé de la pintade et de la meleagride, il y en a qui les ont confondues et n'en ont fait qu'une espèce: tels sont Varron, Columelle et Pline. D'autres les ont distinguées, et en ont fait deux diverses espèces, tels que Suétone et Scaliger; avec cette différence, que Scaliger prétend mettre Varron de son côté, en quoi il est abandonné du savant prélat qui critique son opinion. Il est à propos de rapporter d'abord le passage de Varron, dont le texte est comme la base de cette question, et donne lieu à la dispute qui est entre M. Fontanini et Scaliger. Varron, au ix.<sup>e</sup> chapitre du 3.<sup>e</sup> livre de l'Agriculture, distingue trois espèces de poules différentes, par autant de noms distingués: il nomme la première *villatica*, la seconde *rustica* et la troisième *africana*. C'est en parlant de cette troisième espèce qu'il s'explique ainsi: *Gallinæ sunt aliæ, grandes, variæ, gibberæ, quas meleagrides appellant Græci. Hæ novissimè in triclinium galleatium introierunt è culina propter fastidium*

*fastidium hominum : veneunt, propter penuriam, magnò.*

La simple lecture de ce texte fait voir que Varron ne pouvoit s'expliquer ni plus clairement, ni plus précisément, pour faire entendre que la pintade et la meleagride sont de la même espèce. Cependant Scaliger a cru y trouver deux espèces distinguées, en supposant qu'il devoit y avoir un point après *gibberæ*, et qu'on devoit lire ensuite : *Quas meleagrides appellant Græci, hæ novissimè, etc.* Mais outre que cette ponctuation est uniquement de l'invention de Scaliger, et qu'on n'en trouve aucun vestige dans les différens exemplaires, c'est qu'elle feroit tomber Varron dans une contradiction palpable, en ce qu'après avoir posé pour principe qu'il n'y a que trois espèces de poules, il y en ajouteroit là même une quatrième; ce qui est absurde, au sentiment de M. Fontanini.

Comme mon unique but est d'éclaircir cette question, avant que de réfuter le sentiment du savant prélat, je crois devoir faire un commentaire abrégé de ce texte de Varron. En premier lieu, *gallinæ sunt*, dit-il; la pintade doit être en effet rangée sous le genre des poules; elle en a tous les attributs et toutes les qualités : crête, bec, plumage, ponte, couvée, soin de ses petits. En second lieu, les différences des poules pintades sont fort bien désignées par Varron, dans ces paroles : *grandes, variæ, gibberæ*. *Grandes* : elles sont effectivement plus grosses que les poules communes. *Variæ* : leur plumage est tout moucheté. Il y en a ici de deux couleurs : les premières ont des taches noires et blanches, disposées en forme de rhomboïdes; d'autres sont d'un gris plus cendré. Les unes et les autres sont blanches sous le ventre, au-dessous, et aux extrémités des ailes. *Gibberæ* : leur dos, en s'élevant, forme une espèce de bosse, et représente assez naturellement le

dos d'une petite tortue. Cette bosse n'est cependant formée que du repli des ailes : car, lorsqu'elles sont plumées, il n'y a nulle apparence de bosse sur le corps. Ce qui la fait paroître davantage, c'est que leur queue est courte et recourbée en bas, et non pas élevée et retroussée en haut, comme celle des poules communes.

Cette description, que Varron fait de la pintade, est fort juste, mais elle n'est pas complète : je vais suppléer à ce qui lui manque. Elle a le cou assez court, fort mince, et légèrement couvert de duvet. Sa tête est singulière : elle n'est point couverte de plumes, mais revêtue d'une peau spongieuse, rude et ridée, dont la couleur est d'un blanc bleuâtre. Le sommet est orné d'une petite crête en figure de corne, de la hauteur de cinq à six lignes : c'est une substance cartilagineuse. Gesner, à ce qu'on rapporte, la compare au *cornu* du bonnet ducal, que porte le doge de Venise. Il y a pourtant de la différence, en ce que le *cornu* du bonnet ducal est incliné sur le devant, comme la corne de la licorne : au lieu que la corne de la pintade est un peu inclinée en arrière, comme celle du rhinocéros. De la partie inférieure de la tête, qu'on peut appeler, quoiqu'improprement, les joues de la pintade, pend de chaque côté une barbe rouge et charnue, de même nature et de même couleur que la crête des coqs. Enfin, sa tête est terminée par un bec trois fois plus gros que celui des poules communes, très-pointu, très-dur, et d'une belle couleur rouge.

Ajoutons encore, pour donner une description plus exacte de la pintade, qu'elle pond et couve de même que les poules ordinaires. Ses œufs sont plus petits et moins blancs ; ils tirent un peu sur la couleur de chair, et sont marquetés de points noirs. On ne peut guère l'accoutumer à pondre dans le poulailler : elle cherche le plus épais des haies et des

broussailles, où elle pond jusqu'à cent cinquante œufs successivement, pourvu qu'on en laisse toujours quelqu'un dans son nid. On ne permet guère aux pintades domestiques de couvrir leurs œufs, parce que les mères ne s'y attachent point et abandonnent souvent leurs petits; on aime mieux les faire couvrir par des poules d'Inde, ou par des poules communes. Rien n'est plus joli que les jeunes pintades : elles ressemblent à de petits perdreaux : leurs pieds et leur bec rouges, joints à leur plumage qui est alors d'un gris de perdrix, les rendent très-agréables : on les nourrit avec du millet; mais elles sont fort délicates et très-difficiles à élever.

La pintade est un animal extrêmement vif, inquiet et turbulent : elle court avec une vitesse extraordinaire, à peu près comme la caille et la perdrix; mais elle ne vole pas fort haut. Elle se plaît néanmoins à se percher sur les toits et sur les arbres, et s'y tient plus volontiers pendant la nuit que dans les poulailers. Son cri est aigre, perçant, désagréable, et presque continuel : c'est une fâcheuse musique pour ceux qui n'y sont pas accoutumés, et encore plus pour les malades, et pour ceux qui sont sujets à des insomnies. Du reste, elle est d'humeur querrelleuse, et veut être la maîtresse dans la basse-cour. Les plus grosses volailles, et même les poules d'Inde, sont forcées de lui céder. La dureté de son bec et l'agilité de ses mouvemens la font respecter de toute la gent volatile. Sa manière de combattre est à peu près semblable à celle que Salluste attribue aux cavaliers Numides : leurs charges, dit-il, sont brusques et précipitées; si on leur résiste, ils tournent le dos, et un instant après ils font volte-face; cette perpétuelle alternative harcèle extrêmement l'ennemi. Les pintades, qui se sentent du lieu de leur origine, ont conservé le génie numide. Les coqs d'Inde, glorieux de leur corpulence, se flattent de venir aisément

ment à bout des pintades; ils s'avancent contre elles avec fierté et gravité; mais celles-ci les désolent par leurs marches et contre-marches : elles ont plutôt fait dix tours, et donné vingt coups de bec, que ceux-là n'ont pensé à se mettre en défense.

Les pintades ne sont point naturelles de l'Amérique; elles nous viennent de Guinée : les Génois les ont apportées avec les premiers nègres, qu'ils s'étoient engagés d'amener aux Castillans dès l'année 1508. Les Espagnols n'ont jamais pensé à les rendre domestiques; ils les ont laissé errer à leur fantaisie dans les bois et dans les savannes, où elles sont devenues sauvages; et comme ils ont peu d'inclination pour la chasse des oiseaux, elles s'y sont multipliées à l'infini. On ne peut guère voyager sur les terres espagnoles, qu'on n'en trouve des bandes très-nombreuses. On les appelle *pintades marrones*. C'est une épithète générale que les Espagnols d'Amérique, et à leur exemple nos Français, donnent à tout ce qui est sauvage et errant. Lorsque les Français commencèrent à s'établir dans cette colonie, il y en avoit prodigieusement sur nos terres; mais, comme ils sont grands destructeurs de gibier, ils en ont tué une si grande quantité, qu'il n'en reste presque plus. C'est un des mets les plus exquis qu'on puisse servir sur table; sa chair est tendre et d'un goût qui surpasse celui des faisans. Le goût des pintades domestiques n'est pas si relevé, quoiqu'il soit meilleur que celui des autres volailles. Une jeune pintade, cuite à la broche, n'est point inférieure au perdreau : les vieilles ne se mangent qu'en pâté ou bien à la daube; c'est un mets très-délicat.

Il semble que la bonté de cet oiseau et sa fécondité devroient engager nos habitans à en garnir leurs basses-cours, préféralement à toute autre volaille. Deux inconvéniens s'y opposent : le premier est son cri tout à fait incommode : on pourroit y remédier

en éloignant le poulailler de la maison ; mais, outre qu'elles seroient en proie aux Nègres, il seroit difficile, pour peu qu'elles se multipliasent, de les tenir renfermées dans un même lieu ; quelques-unes ne manqueroient pas de s'échapper, et se perchant la nuit sur le toit de la maison ou sur les arbres voisins, elles y feroient entendre continuellement leurs cris importuns. Le second inconvénient, c'est qu'il faudroit se priver de toute autre volaille.

Il est à observer que, quoique les pintades marrones et domestiques soient d'une même espèce, celles que nous élevons dans nos maisons, ne viennent point de race espagnole marrone. On n'a jamais pu accoutumer celles-ci à rester dans les basses-cours : elles ont été apportées de Guinée il y a environ treize à quatorze ans ; c'est depuis ce temps-là qu'elles ont beaucoup multiplié : leur nombre se seroit même bien plus augmenté, sans les raisons que je viens d'apporter.

Après ces éclaircissemens que j'ai cru nécessaires, il s'agit d'examiner la critique de M. Fontanini ; sur quoi je dis d'abord, qu'il ne me paroît pas que le savant prélat ait raison de distinguer la pintade de la meleagride. Il s'est appuyé sur l'autorité de Suétone, pour faire cette distinction ; mais il me semble que, dans la matière dont il s'agit, cet auteur doit être moins écouté que Varron, Columelle et Pline. Ceux-ci sont naturalistes de profession ; au lieu que Suétone n'a fait son capital que de faits concernant l'histoire, et d'intrigues politiques. D'ailleurs, les différences que M. l'archevêque d'Ancyre produit, ne sont point assez réelles ni assez marquées, pour fonder une pareille distinction contre le sentiment de Varron et de Columelle.

La meleagride, dit-on, est marécageuse. Il eût été bon d'en produire la preuve et de citer les auteurs qui en portent ce témoignage. Quoi qu'il en

soit, la pintade marrone se trouve également dans les lieux aquatiques, sauvages et marécageux. La meleagride, ajoute-t-on, est peu soigneuse de ses petits qu'elle abandonne souvent. La pintade en fait de même, ainsi que je l'ai déjà remarqué. On continue : la chair de la meleagride est mauvaise. On le dit sans doute sur le témoignage de Pline, que nous allons examiner tout-à-l'heure. La pintade, dit-on encore, est beaucoup plus grosse et plus grasse que la meleagride. Il y a des pintades fort grosses; il y en a de sèches et de maigres. il y en a aussi de plus grosses les unes que les autres. Cette même diversité ne se rencontre-t-elle pas dans les poules ordinaires? s'avisera-t-on pour cela d'y trouver des espèces différentes? Enfin, on finit par dire que les appendices charnues et cartilagineuses qui pendent aux joues des pintades, sont rouges, et que les meleagrides les ont bleues. Je voudrais les voir pour en juger. Qu'on se rappelle ce que j'ai déjà dit, que la tête de la pintade et une partie de son cou sont de couleur bleue, et l'on verra que cette prétendue différence n'est qu'une erreur, et que, faute d'attention, on a confondu tantôt les appendices barbues avec la peau, et tantôt la peau avec les appendices. D'ailleurs, quand les pintades sont encore jeunes, ces barbes ne leur pendent point encore assez sensiblement pour se faire bien remarquer. On ne voit pour lors que la couleur bleue de la peau au bas de la tête. Lorsque les pintades vieillissent, les barbes charnues prennent un rouge bien plus foncé et plus obscur; au lieu que la peau du cou, s'allongeant et se rétrécissant davantage dans les jeunes, frappe plus les yeux, et se fait mieux remarquer que les appendices. C'est ce changement qui aura donné lieu à la méprise des auteurs qui ont écrit sur la poule de Numidie, et qui aura fondé la différence prétendue des appendices dans la pintade et dans la meleagride.

dont on aura fait mal à propos deux espèces différentes.

Revenons maintenant au passage de Varron , et comparons ce qu'il dit à la fin de ce passage , avec les paroles de Pline , qui ne paroissent pas s'y accorder , et qui par-là jettent de l'obscurité dans cette question. Je répète ses termes : *Hæ novissimè*, dit-il , *in triclinium gallearium introierunt è culina propter fastidium hominum: veneunt, propter penuriam, magnè*. Ces paroles montrent évidemment que les pintades ou meleagrides s'étoient introduites depuis quelque temps à Rome , et que ceux qui tenoient des tables délicatement servies , se dégoûtant des mets ordinaires , ne trouvoient rien de plus propre à réveiller leur appétit que ces oiseaux , ce qui les rendoit extrêmement chers. Rien de plus naturel que le sens de ces paroles , et rien en même temps de plus conforme à la vérité. Horace , Pétrone , Juvénal et Martial nous le confirment en plusieurs endroits de leurs ouvrages. La pintade est en effet excellente , et elle doit faire l'ornement et les délices des meilleures tables.

Il faut rendre justice à M. Fontanini ; il a fort bien compris le sens du passage de Varron , et c'est avec raison qu'il a censuré Pline , du moins quant à un article que je vais examiner. Pline , après s'être expliqué sur les poules de Numidie , à peu près dans les mêmes termes que Varron , finit en disant qu'elles sont chères et très-recherchées à Rome , *propter ingratum virus*.

L'illustre archevêque d'Ancyre critique Pline sur deux choses : 1.<sup>o</sup> sur ce qu'à l'exemple de Varron , il a confondu mal à propos la pintade avec la meleagride ; 2.<sup>o</sup> sur ce qu'il a mal compris , ou mal rendu le sens de Varron , touchant le *fastidium hominum*.

A l'égard du premier article , j'ai déjà fait voir que c'est avec raison que Columelle et Varron ont



confondu la pintade avec la meleagride, qui ne diffèrent en effet que de nom. Elle s'appelle *poule pintade* ou *africaine* chez les Romains, et *meleagride* chez les Grecs. Par conséquent Pline n'a pu mieux faire que de se conformer au sentiment de ces deux habiles naturalistes. Pour ce qui est du second article, qui concerne le *fastidium hominum* de Varron, que Pline rend par ces mots, *propter ingratum virus*, je pense comme M. Fontanini, et en quelque sorte je serois porté à croire qu'il est répréhensible : car supposant, comme le savant prélat en convient, que Pline et Varron sont de même sentiment sur la pintade et la meleagride, qu'ils regardent comme étant une seule et même espèce, il faut nécessairement ou que Pline n'ait pas compris le *fastidium hominum* de Varron, ou que ces mots *propter ingratum virus* soient fautifs, et que le texte ait été corrompu. En voici la preuve.

Tous deux, Varron et Pline, conviennent que la pintade et la meleagride sont la même chose; tous deux s'accordent à dire qu'elles sont fort recherchées des Romains; qu'elles sont fort chères en Italie, et qu'elles font les délices des bonnes tables : mais Varron prétend qu'elles ne sont recherchées que par les gens de bonne chère, *propter fastidium hominum*, c'est-à-dire, que pour piquer leur goût et les remettre en appétit; et Pline veut qu'elles ne soient rares que *propter ingratum virus*; quel rapport et quelle conséquence!

Le plus savant des commentateurs de Pline, que la mort nous a enlevé depuis peu (le père Hardouin), dit là-dessus que ce naturaliste a voulu nous faire entendre que la pintade étoit en soi-même un fort mauvais ragoût, et qu'il n'étoit en vogue que par la fantaisie dépravée des Romains, qui cherchoient, comme on fait encore aujourd'hui, à ranimer leur goût par un mets, qui n'avoit rien de bon que sa

rareté et sa cherté. La remarque est fort bonne tant qu'elle se renferme dans le général ; mais on me permettra de la trouver très-mal appliquée à l'espèce particulière dont il s'agit, parce qu'en effet la pintade par elle-même mérite la préférence chez les gens d'un goût délicat, et qu'elle est très-capable de devenir l'objet d'un raffinement du sensualité. Je conviendrais, si l'on veut, que la rareté d'un mets, quoique d'une bonté médiocre, en fait souvent le prix ; qu'il y a même des ragoûts détestables, auxquels une débauche outrée peut donner de la vogue ; mais on conviendra aussi avec moi qu'il est hors de vraisemblance, que des auteurs tels que Varron, Pétrone, Horace, Juvenal et Martial aient fait à l'envi l'éloge de la pintade, si elle avoit été, ainsi que Pline s'exprime, un ragoût d'empoisonneur : *propter ingratum virus*.

Concluons donc en premier lieu contre M. Fontanini, que Varron ayant une parfaite connoissance de la pintade et de la meleagride, s'est exprimé très-exactement et très-clairement, soit quand il les a réunies sous une même espèce, soit lorsqu'il a marqué la raison de sa rareté et du prix qu'elle coûtoit à Rome. Concluons en second lieu avec M. Fontanini que Pline n'a pas compris, ou a mal rendu le sens de Varron, ou qu'il n'a pas bien connu la nature de la pintade, ou enfin, ce qui me paroît plus vraisemblable, que le texte de Pline n'est pas fidèlement rapporté, de la manière dont on le cite. Je crois avoir raison de m'attacher à ce dernier sentiment, par l'estime que l'on doit avoir pour un si habile homme, n'étant pas croyable que la poule de Numidie fût assez peu connue de ce savant naturaliste, pour qu'il en ait pu porter un jugement faux.

Ce qui me fait croire que le texte pourroit être altéré dans cet endroit, c'est que les termes qu'on

rapporte comme de lui, sont extraordinaires, et tout à fait obscurs : *Veneunt magnò propter ingratum virus*. Ces derniers mots me paroissent incompréhensibles et nullement faits l'un pour l'autre. A-t-on jamais pensé qu'une viande fût chère et recherchée, parce qu'elle est détestable et capable d'empoisonner ? D'ailleurs, que signifie un poison ingrat ou désagréable ? Un écrivain aussi judicieux et aussi sensé qu'est Pline, seroit-il capable d'employer une expression si bizarre et si ridiculement entortillée ? Ceux qui sont à portée de consulter les différentes éditions, pourront peut-être y trouver de quoi confirmer mon sentiment ; c'est ce que j'abandonne à leurs recherches, faute de commodité et de loisir pour pouvoir le faire moi-même. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

## LETTRE

*Du père Margat, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique.*

A Notre-Dame de la petite Anse, côte de Saint-Domingue, dépendante du Cap, ce 2 février 1729.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

AVANT que de répondre aux questions que vous me faites sur les Indiens qui habitoient anciennement l'île de Saint-Domingue, permettez-moi de me réjouir un moment avec vous de l'idée de ce bon ecclésiastique dont vous me parlez dans votre lettre.

Touché, dites-vous, de l'abandon où on lui a dit qu'étoient les Nègres marrons de nos colonies françaises, il a fait des instances à la Cour pour être envoyé auprès d'eux en qualité de missionnaire, et leur procurer les secours spirituels dont ils manquent.

Il est vrai que quelque vif qu'ait pu être jusqu'ici notre zèle, il ne s'est pas encore étendu si loin. Si ce vertueux ecclésiastique dont la charité est louable, eût eu une juste idée des Nègres marrons, il auroit sans doute cherché d'autres objets à son zèle, et auroit rendu plus de justice à notre conduite.

Le terme de *marron* dont l'étymologie n'est pas fort connue même aux îles, vient du mot espagnol *simarron*, qui veut dire *un singe*. On sait que ces animaux se retirent dans les bois, et qu'ils n'en sortent que pour venir furtivement se jeter sur les fruits qui se trouvent dans les lieux voisins de leur retraite, et dont ils font un grand dégât. C'est le nom que les Espagnols, qui les premiers ont habité les îles, donnèrent aux esclaves fugitifs, et ce nom a passé depuis dans les colonies françaises.

En effet, lorsque les Nègres sont mécontents de leurs maîtres, ou qu'après avoir fait un mauvais coup, ils appréhendent le châtement, ils fuient dans les bois et dans les montagnes; ils s'y cachent pendant le jour, et la nuit se répandent dans les habitations voisines, pour y faire leurs provisions, et enlever tout ce qui tombe sous leurs mains. Quelquefois même, lorsqu'ils ont su se procurer des armes, ils s'attroupent pendant le jour, se mettent en embuscade, et viennent fondre sur les passans; en sorte qu'on est souvent obligé d'envoyer des détachemens considérables pour arrêter leurs brigandages, et les ranger au devoir. Jugez de là quelle figure feroit un missionnaire parmi ces sortes de gens. S'aviseroit-on en France de donner des curés aux voleurs de grand

chemin? Ce seroit pourtant l'emploi d'un missionnaire qu'on destineroit aux Nègres marrons. Nous nous contentons d'exhorter nos Nègres à ne point faire ce détestable métier, et quand quelqu'un d'eux a eu le malheur de s'y engager, s'il vient nous trouver, nous tâchons d'obtenir son pardon, et de le remettre en grâce avec son maître.

Mais venons à l'autre question que vous me faites, et qui est plus sérieuse. Vous voulez savoir s'il ne reste plus d'Indiens de ce grand nombre qui peuploient autrefois Saint-Domingue, et vous êtes résolu, ajoutez-vous, de ne rien épargner pour qu'on travaille à leur conversion. C'est sur quoi je vais vous satisfaire.

Il est certain que lorsque l'amiral Christophe Colomb aborda pour la première fois à l'île *Haiti* (c'est le nom indien de Saint-Domingue), il ne fut pas moins surpris de sa grandeur, que de la multitude prodigieuse de ses habitans. Cette terre de deux cents lieues de longueur sur soixante, et quelquefois quatre-vingts de largeur, lui parut habitée de toutes parts, non-seulement dans les plaines, qui s'étendent depuis le bord de la mer, jusqu'aux montagnes qui occupent le milieu de l'île dans toute sa longueur de l'est à l'ouest; mais encore dans les montagnes mêmes, lesquelles, quoique fort escarpées, formoient néanmoins des états considérables.

A en croire les historiens espagnols, il n'y avoit pas moins d'un million d'Indiens, lorsque Colomb en fit la découverte. En nous décrivant les guerres que ces conquérans du nouveau monde eurent à soutenir, ils nous les représentent combattant contre des armées de cent mille hommes, qui marchaient sous les étendarts d'un seul cacique; ils comptent cinq ou six caciques, dont la puissance étoit égale, et qu'on n'a pu réduire que les uns après les autres. On pourroit soupçonner ces historiens d'avoir un peu

exagéré ce nombre pour donner plus de lustre à leurs héros; mais Barthelemi *de las Casas*, qui n'étoit certainement pas le panégyriste et l'admirateur de sa nation, en compte un pareil nombre, et c'est sur quoi il fonde une partie des reproches amers qu'il fait à ses compatriotes. Quoi qu'il en soit, et pour répondre à votre question, je vous dirai, mon révérend père, que, de cette multitude d'Indiens, il n'en reste pas un seul, au moins dans la partie française de l'île, où l'on ne trouve aujourd'hui aucun vestige de ses anciens habitans. Il n'y en a plus dans la partie espagnole, à la réserve d'un petit canton, qui a été long-temps inconnu, et où quelques-uns se sont maintenus comme par miracle au milieu de leurs ennemis, ainsi que je vous l'expliquerai dans la suite. Vous me demanderez sans doute ce qu'est devenue la multitude étonnante de ce peuple. Je vous avoue que la religion ne peut s'empêcher de s'élever contre la politique, et que l'humanité a bien de la peine à ne pas se récrier contre la destruction générale d'une nation, qui ne s'est trouvée coupable, que pour n'avoir pu souffrir les injustices et les violences de son vainqueur.

On doit rendre justice au zèle et à la piété des rois catholiques Ferdinand et Isabelle. Encore plus touchés du désir d'étendre l'empire de Jésus-Christ que leur propre domination, ils prirent les précautions les plus sages pour établir la foi parmi leurs nouveaux sujets, et assurer leur tranquillité. Rien de plus chrétien que les instructions qui furent données aux chefs de cette noble entreprise. On leur recommande sur toutes choses, que l'intérêt de la religion soit le mobile et la règle de toutes leurs démarches: on leur ordonne d'avoir de grands ménagemens pour ces peuples, de n'employer à leur conversion que les moyens ordinaires employés par l'Eglise, et de les attirer plutôt par la douceur, par la raison, et

par les bons exemples, que par la violence et par la force. Surtout la reine Isabelle, qui regardoit la découverte des Indes comme son ouvrage, n'oublia aucun des devoirs d'une souveraine, qui, aux plus rares qualités d'une héroïne, joignoit les plus vifs et les plus respectueux sentimens que la religion inspire. Aussi dans les différens voyages que fit Colomb, pour rendre compte à ses maîtres du succès de ses entreprises, la reine, qui lui donna de fréquentes audiences, ne s'informa de rien avec plus d'empressement que des progrès de la foi, et ne lui recommanda rien plus fortement que de ménager des sujets qu'une nouvelle domination ne devoit déjà que trop alarmer.

Mais il est assez ordinaire que les rois ne trouvent pas dans leurs ministres de fidèles exécuteurs de leurs volontés : ceux principalement qui, dépositaires de l'autorité souveraine, l'exercent dans des lieux où leur conduite ne peut être que difficilement recherchée, ne s'accoutument que trop souvent à en abuser. Cette réflexion ne regarde point l'amiral Colomb : ce fut en tout sens un des plus grands hommes de son siècle : le succès de son entreprise, qui est un des plus nobles efforts du génie, du courage et de la résolution, l'immortalise avec justice; et sa piété singulière, son attachement tendre et solide à toutes les pratiques de la religion, n'ont sans doute pas peu contribué à des succès si éclatans. Mais il s'en fallut bien qu'un si grand homme fût secondé comme il le méritoit. La troupe des nouveaux argonautes que conduisoit ce moderne Jason, n'étoit pas toute composée de héros. Si quelques-uns en avoient la bravoure, très-peu en eurent la sagesse et la modération. C'étoient pour la plupart des hommes que l'espoir de l'impunité des crimes dont ils étoient coupables, avoit exilés volontairement de leur patrie, et qui, au hasard d'une mort du moins hono-

nable, aspiraient aux richesses immenses de cette conquête. Le mauvais caractère de ces nouveaux conquérans causa la perte de tant d'âmes qui, avec le temps, auroient pu fonder une nombreuse chrétienté. Ici, mon révérend père, pour vous obéir, je me trouve comme engagé à vous faire un précis historique de la première des révolutions, qui produisit en peu d'années, dans la plus florissante île des Indes, la perte totale d'une si grande nation.

Ce fut, comme on sait, au commencement de décembre 1492, que Christophe Colomb, après un long trajet et de grands risques, aborda enfin à cette île, à laquelle il donna d'abord, à cause de sa grandeur, le nom de *Hispaniola*, ou petite Espagne. On ne l'appela Saint-Domingue que dans la suite des temps, et c'est la capitale qui a donné insensiblement ce nom à toute l'île. Ce fut par sa pointe la plus occidentale qu'il la reconnut. Il rangea d'abord toute la côte qui fait la partie du nord, et remontant avec peine de l'ouest à l'est, il jeta l'ancre dans un port de la province de Marien, entre Mancenille et Montechrist, qu'il appela Port-Royal. Ce canton étoit sous la domination d'un des principaux caciques de l'île, nommé Guacanariq. Son état s'étendoit le long de la côte du nord, et comprenoit tout le pays, depuis ce qu'on nomme aujourd'hui la Vega-Real, jusqu'au Cap-Français qui retient encore maintenant le nom de ce prince : car les Espagnols l'appellent *el Guarico*, par corruption de Guanarico.

Il n'y avoit rien de barbare dans les manières de ce cacique. Ses sujets s'apprivoisèrent bientôt avec ces étrangers, dont la vue les avoit d'abord surpris : ils les reçurent avec toute la cordialité possible, et ils se disputoient les uns aux autres à qui feroit plus de caresses à ces nouveaux hôtes. Ceux-ci firent bientôt connoître que l'or étoit le principal objet de leurs recherches. Les Indiens se firent aussitôt un



plaisir de se dépouiller de leurs riches colliers , et de leurs autres ornemens pour en faire présent à ces nouveaux venus. Une sonnette ou quelque autre babiole de verre qu'on leur donnoit en échange , leur sembloit préférable à toutes les richesses qu'ils tiroient de leurs mines. Prévenus de la plus haute estime pour ces étrangers , qu'ils regardoient comme descendus du ciel , ils tâchoient de se conformer à leurs manières. Une croix qu'on avoit plantée au milieu de leurs habitations devint bientôt l'objet de leur vénération. A l'exemple des Espagnols , ils se prosternoient à terre , ils se frapportoient la poitrine , ils levoient les yeux et les mains vers le ciel , et sembloient déjà rendre leurs hommages au vrai Dieu qu'ils ne connoissoient encore que d'une manière fort imparfaite.

Le vaisseau que montoit l'amiral étoit mouillé sur un fond de mauvaise tenue. Ayant chassé sur ses ancrs , il alla tout-à-coup se briser contre des roches à fleur d'eau , qu'on nomme ici récifs. Cet accident déconcertoit les mesures de Colomb , et le mettoit , pour ainsi dire , à la merci des Indiens. Le bon roi Guacanariq n'oublia rien pour le consoler de cette perte : il commanda sur le champ une nombreuse escadre de canots pour aller au secours du bâtiment étranger : et de peur que la vue de la proie ne tentât ses sujets , il alla lui-même les tenir en respect par sa présence. Il fit promptement retirer tous les effets du vaisseau , les fit transporter dans un magasin sur le bord de la mer , et les fit garder avec soin. Enfin touché de l'affliction de Colomb , ce bon prince versa des larmes ; et , pour le dédommager autant qu'il lui étoit possible , il lui offrit tout ce qu'il possédoit dans l'étendue de ses états , et le pria d'y fixer sa demeure.

L'amiral à qui il restoit une caravelle , obligé d'aller rendre compte en Espagne de sa découverte ,  
répondit

répondit à ce généreux cacique qu'il ne pouvoit pas demeurer plus long-temps avec lui ; mais qu'en attendant son retour , qui ne seroit pas éloigné , il lui laisseroit une partie de ses gens. Le cacique s'employa aussitôt à faire construire un bâtiment sûr et commode pour ses nouveaux hôtes : des débris du vaisseau échoué , on éleva une espèce de fort , auquel Colomb donna le nom de *Navidad* , parce qu'il étoit entré dans cette baie le jour de la Nativité de Notre-Seigneur. On le munit par dehors d'un bon fossé ; il étoit défendu d'ailleurs par une compagnie d'environ quarante hommes , sous la conduite d'un brave Cordouan , nommé Diegue d'Arasta ; on lui laissa un canonnier expert avec quelques pièces de campagne , un charpentier , un chirurgien , et on les pourvut de munitions pour une année entière.

L'éloignement d'un chef sage et ferme , fut la source du dérangement de la nouvelle colonie. L'amiral leur avoit recommandé en partant de se comporter en gens d'honneur et en véritables Chrétiens : ils ne l'eurent pas plutôt perdu de vue , qu'ils oublièrent ses sages remontrances. La division introduisit le désordre , et le libertinage y mit le comble. Également avarés et débauchés , ils se répandirent comme des loups ravissans dans tous les lieux circonvoisins , se jetant avec fureur sur l'or et sur les femmes des Indiens ; ils joignirent la cruauté à la violence , et poussèrent tellement à bout leur patience , qu'au lieu d'amis sincères , ils en firent des ennemis irréconciliables. Ce fut vainement que Guacanariq leur remontra qu'ils avoient intérêt à ménager ses sujets , et qu'il ne pourroit plus les contenir s'ils les pousoient ainsi aux dernières extrémités ; ils n'en continuèrent pas moins leurs brigandages. Ils firent plus : ils abandonnèrent la forteresse ; et ayant pénétré chez les nations voisines , ils laissèrent partout les plus funestes impressions de leur libertinage.

Tant de crimes ne furent pas long-temps impunis. Les Indiens qui ne connoissoient ces étrangers que par leurs violences , leur dressèrent des embûches ; Caunabo , un des caciques de l'île , en surprit quelques-uns lorsqu'ils enlevoient ses femmes , et les massacra tous. Ce fut là comme le signal du soulèvement général ; on ne fit plus de quartier à tous ceux qu'on put découvrir.

Ce succès enfla le cœur des Indiens , qui s'aperçurent qu'il n'étoit pas si difficile de se délivrer de ces hommes qui leur paroissoient si terribles auparavant , et dont la seule vue les faisoit trembler. Caunabo , à la tête de ce qu'il put ramasser de ses vaisseaux , s'avança jusqu'au fort de la Navidad , où il n'y avoit que cinq soldats qui , fidèles aux ordres d'Arasta , ne voulurent jamais le quitter. En vain le fidèle et zélé Guacanariq vola-t-il au secours de ses amis. Surpris d'une attaque si brusque , il n'eut pas le temps de s'y préparer. L'armée de Caunabo beaucoup plus forte , eut aisément le dessus , et le cacique blessé fut forcé d'abandonner ses nouveaux alliés à leur mauvais sort. Que pouvoient faire cinq hommes contre une multitude innombrable de ces barbares ? Ils se défendirent pourtant avec beaucoup de valeur , et les Indiens n'osoient les approcher pendant le jour : mais s'étant coulés dans les fossés à la faveur des ténèbres , ils mirent le feu au fort , qui fut bientôt consumé.

Le prompt retour de l'amiral qui aborda avec une flotte nombreuse à Port-Réal , le 28 novembre 1493 , auroit pu rétablir la tranquillité ; mais n'ayant encore amené avec lui que le ramas de la canaille et des brigands dont on avoit purgé l'Espagne et vidé les prisons , des gens de ce caractère n'étoient capables que d'aigrir le mal ; d'ailleurs la plupart des chefs qui commandoient sous lui , jaloux de son autorité , et ne voulant agir que selon leurs vues

particulières , ne gardèrent aucun des sages ménagemens que demandoit l'intérêt d'une colonie naissante : la guerre s'alluma de toutes parts , et elle fut longue et cruelle. Mon dessein n'est pas d'en faire ici la description : je ne prétends qu'indiquer par quels malheurs cette île a été dépeuplée de ses anciens habitans.

Les Castellans outrés de la résistance qu'ils trouvoient dans leurs nouveaux sujets , ne leur firent aucun quartier. Je ne rapporterai pas ici les cruautés qu'ils exercèrent , et qui furent détestées de leur propre nation. Il leur en coûta trois années pour réduire ces malheureux. Six rois , dont les états étoient fort peuplés , essayèrent en vain leurs forces contre l'ennemi commun. Si le sort des armes eût dépendu de la multitude , ils auroient mieux défendu leur liberté : mais les épées et les armes à feu de leurs ennemis trouvant des corps nus et désarmés , en faisoient un horrible carnage , et plus de la moitié des Indiens périrent dans cette guerre. Ces infortunés subirent enfin la loi du plus fort , et furent quelque temps tranquilles. La puissance et le crédit de Guacanariq contribuèrent beaucoup à cette paix. Ce cacique , toujours ami des Castellans , avoit porté le zèle jusqu'à les accompagner dans leurs expéditions. Sa médiation acheva de pacifier les esprits.

De nouvelles cruautés rallumèrent bientôt le feu mal éteint : les Indiens songèrent à secouer un joug qui leur étoit insupportable ; mais le moyen qu'ils employèrent leur fut plus fatal qu'à leurs ennemis. Ils prirent le parti d'abandonner la culture des terres , et de ne plus planter ni manioc , ni maïs , se flattant que dans les bois et les montagnes où ils se retiroient , la chasse et les fruits sauvages leur fourniroient suffisamment de quoi subsister , et que leurs ennemis seroient forcés par la disette d'abandonner leur pays. Ils se trompèrent : les Castellans se soutinrent par les rafraichissemens qui venoient d'Europe , et n'en

furent que plus animés à poursuivre les Indiens dans les lieux que ceux-ci croyoient être inaccessibles. Sans cesse harcelés , ces malheureux fuyoient de montagnes en montagnes : la misère, la fatigue et la frayeur continuelle où ils étoient , en firent encore plus périr que le glaive. Ceux qui échappèrent à tant de misères, furent enfin obligés de se livrer à la discrétion du vainqueur qui usa de ses droits avec toute la rigueur possible. Jusqu'alors on ne s'étoit pas mis fort en peine d'exécuter les ordres de la cour d'Espagne pour l'instruction de ces infidèles : les guerres fréquentes n'en avoient pas laissé le loisir , et les violences dont on usoit envers eux , ne leur inspiroient guère le désir de se faire instruire.

Cependant des religieux de Saint-Dominique et de Saint-François , et quelques ecclésiastiques séculiers étoient passés aux Indes. Ces zélés missionnaires leur prêchèrent les vérités de la foi ; quelques intervalles de modération et de douceur dont on usa par les ordres réitérés de la cour , commencèrent à effacer les fâcheux préjugés qu'ils avoient contre la nation castillane : déjà ils écoutoient les ministres de l'évangile avec respect et avec docilité ; et il y avoit tout lieu de croire qu'en continuant les voies de douceur , on les feroit entrer insensiblement dans le bercail de Jésus-Christ. Mais la mort de la reine Isabelle , qui fut bientôt suivie de celle de Christophe Colomb , ruina de si belles espérances. Cette princesse avoit toujours protégé les Indiens. Elle avoit même donné ordre de rechercher exactement la conduite des principaux auteurs de tant de cruautés pour les punir sévèrement ; et voulant laisser un monument éternel de la bonté de son cœur pour ces nouveaux sujets , par un article particulier de son testament , elle chargea le roi Ferdinand son époux , la reine Jeanne sa fille , et le prince Charles son petit-fils , de continuer l'œuvre de Dieu , en

laissant la liberté à ces malheureux , et en tâchant , par des voies de douceur , de les amener à la connoissance du vrai Dieu.

Les intentions de cette pieuse princesse ne furent pas mieux suivies dans cette disposition que dans beaucoup d'autres. Les Indiens avoient commencé à jouir d'une espèce de liberté. A la réserve de quelques corvées , et des tributs qu'on exigeoit d'eux , on les laissoit vivre dans leurs villages selon leurs usages , sous le gouvernement de leurs caciques. L'avarice des principaux officiers entreprit de les dépouiller de ce reste de liberté. On proposa au conseil de Ferdinand d'asservir entièrement ces Sauvages , et de les répartir entre les habitans , pour être employés sous leurs ordres aux travaux des mines , et aux autres ministères qu'ils jugeroient à propos. On appuyoit ce projet de motifs de religion et de politique. Il est impossible , disoit-on , que ces peuples se portent à embrasser la foi , tandis qu'on les laissera dans le libre exercice de leurs superstitions , et qu'on n'usera point avec eux d'une violence salutaire. La politique y trouvoit encore plus d'avantage , parce que , ajoutoit-on , cette dispersion les mettant hors d'état de rien entreprendre , coupera racine à toutes leurs révoltes.

Voilà l'époque de la ruine entière des Indiens. Les missionnaires qui avoient déjà éprouvé que le fréquent commerce des Européens , et le dérèglement de leurs mœurs , détruisoient en peu de momens tout ce que leurs plus solides instructions n'établissoient qu'avec beaucoup de temps et de travail , virent bien que la servitude où on les jetoit ruineroit entièrement les vués qu'on avoit de les convertir à la foi. Aussi leur zèle éclata-t-il hautement. Les pères Antoine Montesino et Pierre de Cordoue , dominicains , furent les plus ardens à déclamer contre le partage des Indiens. Les officiers

castillans , auteurs du projet , et qui en pressoient l'exécution , furent piqués des discours des missionnaires : ils se crurent désignés dans leurs sermons , et en portèrent des plaintes à la cour. Ce fut là la source d'une infinité de contestations , où la religion ne gagna rien , et où la charité perdit beaucoup.

Cependant , sur les représentations réitérées des missionnaires , la cour fit tenir des assemblées de théologiens , où la question des partages fut agitée avec autant de chaleur que peu de succès. Ces sortes d'affaires qui ont deux faces , et qui présentent de chaque côté de plausibles apparences , trouvent de part et d'autre leurs partisans. La cour se crut par-là suffisamment autorisée à suivre son premier plan ; elle envoya ordre à Michel Passamonte , trésorier des droits du Roi , de finir sans délai l'affaire des partages. Cette commission lui donna un grand crédit et une autorité qui éclipsa celle des gouverneurs. Maître de la fortune des habitans , dont les Indiens alloient devenir le plus riche fonds , il se vit en état de se faire beaucoup d'amis et de créatures. On fit donc le dénombrement de ce qui restoit d'Indiens , et il ne s'en trouva plus que soixante mille.

On peut s'imaginer quel fut le désespoir des Indiens , lorsqu'ils se virent forcés de quitter leurs anciennes demeures , pour aller se livrer aux caprices de leurs nouveaux maîtres. La servitude est toujours cruelle , mais elle l'est surtout à ceux qui sont nés libres. Il est vrai que la cour avoit fait des réglemens qui en auroient adouci l'amertume , s'ils eussent été exactement observés ; mais les maîtres ne s'appliquèrent qu'à tirer tout le profit qu'ils purent de leurs acquisitions ; ils chargèrent ces malheureux des plus rudes travaux , et sans égard aux défenses du Roi , ils les firent servir de bêtes de charge. Le chagrin et la misère en diminuèrent encore le nombre , et lorsque cinq ans après Rodrigue d'Albuquerque eut

succédé à Passamonte dans l'emploi de commissaire-distributeur des Indiens , il ne s'en trouva plus que quatorze mille.

Ce funeste succès des partages , qui ne justifioit que trop les plaintes des missionnaires , ranima de nouveau leur zèle. Le célèbre Barthelemi de Las-Casas , fut celui qui se signala davantage. C'étoit un vertueux ecclésiastique , que le désir de la conversion des infidèles avoit attiré dans le nouveau monde. Il possédoit la plus grande partie des talens qui font les hommes apostoliques : un grand zèle , une charité ardente , un désintéressement parfait , une pureté de mœurs irréprochable , un tempérament robuste et à l'épreuve des plus rudes fatigues. Ses plus grands ennemis ne lui reprochèrent qu'une vivacité peu mesurée , et ce reproche n'étoit pas sans fondement ; mais sa vertu , son intelligence , et le talent singulier qu'il avoit de gagner la confiance des Indiens , le rendirent très-respectable. Unî de sentimens avec les missionnaires dominicains , il travailla de concert avec eux pour anéantir les partages ; et s'étant enfin déterminé à entrer dans leur ordre , il n'en sortit que pour prendre l'administration de l'évêché de Chiappa.

Tel fut l'homme apostolique que la Providence suscita pour le soulagement des Indiens. On ne peut exprimer les fatigues , les dégoûts et les contradictions qu'il eut à essuyer dans la poursuite d'un si généreux dessein. Il lui fallut souvent traverser cette vaste étendue de mers , qui séparent l'Amérique d'avec les autres parties du monde. Ses premières démarches furent mal reçues à la cour de Ferdinand , où les officiers de Saint-Domingue avoient eu soin de le décrier , en le faisant passer pour un esprit brouillon. La mort de Ferdinand ayant mis la régence entre les mains du cardinal Ximenès , Las-Casas crut la conjoncture favorable pour son dessein ;



il ne fut pas trompé. Le régent touché de l'exposition pathétique que lui fit le saint homme, de l'état pitoyable où l'avarice des Castellans tenoit les Indiens, songea efficacement à y remédier.

Il fit choix de quatre religieux hyéronimites qu'il envoya à Saint - Domingue en qualité de commissaires, avec de pleins pouvoirs pour réformer les abus, et surtout pour casser et annuler les partages faits par les précédens commissaires, s'ils le jugeoient à propos pour le bien de la religion. On fut fort surpris dans l'île de l'arrivée de ces commissaires que Las-Casas accompagnoit. Leur commission, qui fut lue et publiée avec les cérémonies accoutumées, jeta la terreur dans l'île. Une commission si délicate demandoit du courage et de la fermeté. Les pères hyérominites avoient de bonnes intentions; mais ils étoient timides et peu stylés au train des affaires. Las-Casas s'aperçut bientôt qu'ils molissoient, en ne privant que quelques particuliers de leurs Indiens, et n'osant toucher aux plus puissans, qui étoient en même temps les plus mauvais maîtres. Il somma les commissaires d'exécuter les ordres du régent; mais on ne lui donna que des défaites. Les clameurs recommencèrent bientôt, et les esprits s'aigrissant de plus en plus, chacun porta ses plaintes à la cour. Las-Casas accusa les Hyéronimites de mollesse et de vues intéressées: ceux-ci renouvelèrent les anciennes accusations contre Las-Casas; c'étoit une procédure à ne finir de long-temps; les Indiens en furent les victimes.

Après ce peu de succès, le zèle de tout autre se seroit ralenti; celui de Las-Casas n'en devint que plus vif. Les grands voyages ne lui coûtoient rien, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Il prit donc la résolution de repasser en Europe. On voulut l'arrêter; mais il montra un brevet du Roi, qui lui

*Les qui en dépendent.*



BIBL  
LYON



laissoit l'entière liberté d'aller et de venir , comme il jugeroit à propos. Il trouva les choses bien changées à son arrivée en Espagne. Le cardinal Ximenès étoit mort , le conseil des Indes avoit été gagné , et étoit fort prévenu contre Las-Casas. Loin de se faire écouter sur les plaintes qu'il avoit à faire des commissaires , il eut à se défendre sur plusieurs chefs d'accusation qu'on avoit envoyés contre lui. Se voyant hors d'état de réussir au tribunal des Indes , il résolut de s'adresser directement au prince Charles , qui gouvernoit sous le nom et pendant la maladie de la reine Jeanne sa mère. Cette résolution étoit hardie , et ne paroissoit guère prudente. Le jeune souverain obsédé par les ministres flamands , ne s'embarrassoit guère des Indes ; il étoit trop occupé d'affaires plus importantes qu'il avoit sur les bras au commencement d'un règne épineux.

Las-Casas se rendit à la cour ; et comme on aime à y voir des hommes extraordinaires , il y fut reçu avec distinction. Le seigneur de Chièvres , gouverneur et principal ministre de Charles d'Autriche , l'écouta avec plaisir ; les ministres flamands eurent aussi avec lui de fréquentes conférences. La jalousie qui régnoit entre les Espagnols et les Flamands au sujet de la confiance du prince , que ces derniers possédoient , servit beaucoup au missionnaire. Les Flamands furent charmés d'entrer en connoissance d'une affaire , qui donneroit un nouveau relief à leur autorité , et leur feroit naître un nouveau moyen de mortifier leurs rivaux. Ils promirent de faire attention à ses remontrances : mais les affaires qui survinrent à Charles et les mouvemens qu'on se donna pour faire tomber la couronne de l'Empire sur sa tête déjà chargée de tant de diadèmes , occasionèrent des lenteurs , qui donnèrent le loisir aux intéressés de prendre des mesures pour faire échouer le projet du missionnaire. On opposa un homme

dont l'autorité étoit capable de balancer celle du vertueux ecclésiastique ; c'étoit l'évêque de Darien. L'exemple de Saint-Domingue avoit déjà servi de règle au continent de l'Amérique, et ce prélat, plus attentif à ses intérêts qu'à ceux de son troupeau, avoit eu part à la distribution des Indiens. Il passa en Europe plutôt pour traverser Las-Casas, que pour demander l'éclaircissement de quelques prétendues difficultés qui ne le touchoient que médiocrement. Il se rendit aussitôt à la cour, où Las-Casas étoit fort assidu. Son premier soin fut de se déclarer contre l'opinion des missionnaires, et de détruire, dans ses visites et dans ses entretiens, les raisons sur lesquelles ils appuyoient la nécessité de révoquer les partages des Indiens. Ce sentiment si favorable à la cour et aux officiers qui y étoient intéressés, ne pouvoit manquer d'être agréé, et de former un gros parti. Las-Casas avoit pour lui tous les gens de bien, et si son parti n'étoit pas le plus fort, il paroissoit au moins le plus équitable. Ainsi les disputes qui avoient déjà été si vives, commencèrent à se rallamer.

Ces contestations qui partageoient la cour, piquèrent la curiosité du Roi. Il résolut de convoquer une assemblée où les parties intéressées feroient valoir leurs raisons. Il fut donc ordonné à l'évêque de Darien et au père de Las-Casas, de se trouver au conseil au jour qui fut fixé. Le même ordre fut donné à Diegue-Colomb, fils du grand Christophe, qui, ayant succédé à son père dans la charge d'amiral des Indes, n'avoit pas hérité de son pouvoir ni de sa considération. Il étoit revenu depuis quelques années en Espagne, mécontent des atteintes que les officiers royaux donnoient continuellement à son autorité.

La cour étoit nombreuse, la cause intéressante, et la présence du prince rendoit cette assemblée

auguste. Il avoit reçu tout récemment le décret de son élection à l'Empire , et ce fut là que pour la première fois il fut traité de sacrée Majesté. On avoit dressé un trône au lieu de l'assemblée , et le prince s'y rendit accompagné de ses ministres et d'un brillant cortège. Le seigneur de Chièvres et le grand chancelier étoient assis aux pieds du trône ; celui-ci ordonna, de la part du monarque , à l'évêque de Darien de s'expliquer sur l'affaire des partages. Il s'excusa d'abord sur ce que cette affaire étoit trop importante pour la rapporter en public ; mais ayant reçu un second ordre , il parla ainsi :

« Il est bien extraordinaire , qu'on délibère encore  
 » sur un point qui a déjà été tant de fois décidé dans  
 » les conseils des rois catholiques vos augustes aïeux :  
 » ce n'est sans doute que sur une connoissance réflé-  
 » chie du naturel et des mœurs des Indiens , qu'on  
 » s'est déterminé à les traiter avec sévérité. Est-il  
 » nécessaire de retracer ici les révoltes et les perfidies  
 » de cette indigne nation ? A-t-on jamais pu venir  
 » à bout de les réduire que par la violence ? N'ont-ils  
 » pas tenté toutes les voies d'exterminer leurs  
 » maîtres , et d'anéantir leur nouvelle domination ?  
 » Ne nous flattons point : il faut renoncer sans retour  
 » à la conquête des Indes , et aux avantages du nou-  
 » veau monde , si on laisse à ces barbares une liberté  
 » qui nous seroit fatale.

» Mais que trouve-t-on à redire à l'esclavage où  
 » on les a réduits ? N'est-ce pas le privilège des  
 » nations victorieuses , et la destinée des barbares  
 » vaincus ? Les Grecs et les Romains en usoient-ils  
 » autrement avec les nations indociles qu'ils avoient  
 » subjuguées par la force de leurs armes ? Si jamais  
 » peuples méritèrent d'être traités avec dureté , ce  
 » sont nos Indiens , plus semblables à des bêtes  
 » féroces qu'à des créatures raisonnables. Que dirai-je  
 » de leurs crimes et de leurs débauches qui font

» rougir la nature ? Remarque-t-on en eux quelque  
 » teinture de raison ? Suivent-ils d'autres lois que  
 » celles de leurs plus brutales passions ? Mais cette  
 » dureté les empêche, dit-on, d'embrasser la reli-  
 » gion. Hé ! que perd-elle avec de pareils sujets ?  
 » On veut en faire des Chrétiens ; à peine sont-ils  
 » des hommes. Que nos missionnaires nous disent  
 » quel a été le fruit de leurs travaux et combien ils  
 » ont fait de sincères prosélytes.  
 » Mais ce sont des âmes pour lesquelles Jésus-  
 » Christ est mort ; j'en conviens. A Dieu ne plaise  
 » que je prétende les abandonner. Soit à jamais loué  
 » le zèle de nos pieux monarques pour attirer ces  
 » infidèles à Jésus-Christ ! mais je soutiens que l'asser-  
 » vissement est le moyen le plus efficace : j'ajoute que  
 » c'est le seul qu'on puisse employer. Ignorans ,  
 » stupides , vicieux comme ils sont , viendra-t-on  
 » jamais à bout de leur imprimer les connoissances  
 » nécessaires , à moins que de les tenir dans une  
 » contrainte utile ? Aussi légers et indifférens à  
 » renoncer au christianisme qu'à l'embrasser , on  
 » les voit souvent au sortir du baptême se livrer à  
 » leurs anciennes superstitions. »

Le discours du prélat fut écouté avec attention ,  
 et reçu selon les différentes dispositions où l'on étoit.  
 Lorsqu'il eut fini , le chancelier s'adressa au père de  
 Las-Casas , et lui ordonna de la part du Roi de  
 répondre. Il le fit à peu près en ces termes :

« Je suis un des premiers qui passai aux Indes ,  
 » lorsqu'elles furent découvertes sous le règne des  
 » invincibles monarques Ferdinand et Isabelle , pré-  
 » décesseurs de Votre Majesté. Ce ne fut ni la curio-  
 » sité , ni l'intérêt , qui me firent entreprendre un  
 » si long et si périlleux voyage. Le salut des infi-  
 » dèles fut mon unique objet. Que ne m'a-t-il été  
 » permis de m'y employer avec tout le succès que  
 » demandoit une si ample moisson ! Que n'ai-je pu

» au prix de tout mon sang , racheter la perte de  
» tant de milliers d'âmes qui ont été malheureuse-  
» ment sacrifiées à l'avarice ou à l'impudicité !  
» On veut nous persuader que ces exécutions bar-  
» bares étoient nécessaires pour punir ou pour empê-  
» cher la révolte des Indiens. Qu'on nous dise donc  
» par où elle a commencé. Ces peuples ne reçurent-  
» ils pas nos premiers Castillans avec humanité et avec  
» douceur ? N'avoient-ils pas plus de joie à leur pro-  
» diguer leurs trésors , que ceux-ci n'avoient d'avi-  
» dité à les recevoir ? Mais notre cupidité n'étoit  
» pas satisfaite : ils nous abandonnoient leurs terres ,  
» leurs habitations , leurs richesses : nous avons  
» voulu encore leur ravir leurs enfans, leurs femmes  
» et leur liberté. Prétendions-nous qu'ils se lais-  
» sassent outrager d'une manière si sensible, qu'ils  
» se laissassent égorger , pendre , brûler sans en  
» témoigner le moindre ressentiment ?  
» A force de décrier ces malheureux , on voudroit  
» nous insinuer qu'à peine ce sont des hommes.  
» Rougissons d'avoir été moins hommes et plus bar-  
» bares qu'eux. Qu'ont-ils fait autre chose que de  
» se défendre quand on les attaquoit , que de repousser  
» les injures et la violence par les armes ? Le déses-  
» poir en fournit toujours à ceux qu'on pousse aux  
» dernières extrémités. Mais on nous cite l'exemple  
» des Romains pour nous autoriser à réduire ces  
» peuples en servitude. C'est un chrétien , c'est un  
» évêque qui parle ainsi ; est-ce là son évangile ?  
» Quel droit en effet avons-nous de rendre esclaves  
» des peuples nés libres , que nous avons inquiétés  
» sans qu'ils nous aient jamais offensés ? Qu'ils soient  
» nos vassaux , à la bonne heure ; la loi du plus  
» fort nous y autorise peut-être ; mais par où ont-ils  
» mérité l'esclavage ? Ce sont des brutaux , ajoutez-  
» il , des stupides , des peuples adonnés à tous les  
» vices. Doit-on en être surpris ? Peut-on attendre



» d'autres mœurs d'une nation privée des lumières  
 » de l'évangile ? Plaignons-les ; mais ne les accablons  
 » pas ; tâchons de les instruire , de les éclairer , de  
 » les redresser ; réduisons-les sous la règle ; mais ne  
 » les jetons pas dans le désespoir.  
 » Que dirai-je du prétexte de la religion dont on  
 » veut couvrir une injustice si criante ? Quoi ! les  
 » chaînes et les fers seront-ils les premiers fruits  
 » que ces peuples tireront de l'évangile ? Quel moyen  
 » de faire goûter la sainteté de notre loi à des cœurs  
 » envenimés par la haine et irrités par l'enlèvement  
 » de ce qui leur est le plus cher , leur liberté ? Sont-ce  
 » là les moyens dont les apôtres se sont servis pour  
 » convertir les nations ? Ils ont souffert les chaînes ,  
 » mais ils n'en ont pas fait porter : Jésus-Christ est  
 » venu pour nous affranchir de la servitude , et non  
 » pas pour nous réduire à l'esclavage. La soumission  
 » à la foi doit être un acte libre ; c'est par la per-  
 » suasion , par la douceur et par la raison qu'on doit la  
 » faire connoître. La violence ne peut faire que des  
 » hypocrites, et ne fera jamais de véritables adorateurs.  
 » Qu'il me soit permis de demander à mon tour  
 » au seigneur évêque , si depuis l'esclavage des  
 » Indiens , on a remarqué dans ce peuple plus d'em-  
 » pressement à embrasser la religion ; si les maîtres  
 » entre les mains de qui ils sont tombés ont beau-  
 » coup travaillé à instruire leur ignorance. Le grand  
 » service que les partages ont rendu à l'état et à la  
 » religion ! Lorsque j'abordai pour la première fois  
 » dans l'île, elle étoit habitée par un million d'hommes ;  
 » à peine aujourd'hui en reste-t-il la centième partie.  
 » La misère , les travaux , les châtimens impitoyables,  
 » la cruauté et la barbarie en ont fait périr des milliers.  
 » On s'y fait un jeu de la mort des hommes ; on les  
 » ensevelit tout vivans sous d'affreux souterrains , où  
 » ils ne reçoivent ni la lumière du jour , ni celle de  
 » l'évangile. Si le sang d'un homme injustement

» répandu crie vengeance , quelles clameurs doit  
» pousser celui de tant de misérables qu'on répand  
» inhumainement chaque jour ! »

Las-Casas finit en implorant la clémence de l'Empereur pour des vassaux si injustement opprimés , et en lui faisant entendre que c'étoit à Sa Majesté que Dieu demanderoit compte un jour de tant d'injustices , dont il pouvoit arrêter le cours.

L'affaire étoit trop importante pour être décidée sur l'heure. L'Empereur loua fort le zèle de Las-Casas , et l'exhorta à retourner dans sa mission , lui promettant d'apporter un remède prompt et efficace aux désordres dont il lui avoit fait une si vive peinture. Ce ne fut que long-temps après que Charles , de retour en ses états , eut le loisir d'y penser : mais il n'étoit plus temps , du moins pour Saint-Dominique. Tout le reste des Indiens y avoit péri , à la réserve d'un petit nombre qui échappèrent à l'attention de leurs ennemis.

Une chaîne de montagnes partage Saint-Dominique dans toute sa longueur. Il y a d'espace en espace de petits cantons habitables. Les précipices dont ils sont environnés , en rendent l'abord très-difficile : ils peuvent servir de retraites assez sûres , et des familles entières de Nègres marrons y ont quelquefois subsisté plusieurs années à l'abri des poursuites de leurs maîtres. Ce fut là qu'une troupe d'Indiens alla chercher un asile. Ils le trouvèrent dans les doubles montagnes du Pifial , à seize ou dix-sept lieues de la Vega-Real. Ils y subsistèrent plusieurs années inconnus au milieu de leurs vainqueurs , qui croyoient leur race entièrement éteinte. Ce fut une bande de chasseurs qui les découvrirent. Leur petit nombre et le pitoyable état où ils étoient , ne causèrent plus d'ombrage. Leurs vainqueurs gémissent peut-être eux-mêmes sur la cruauté de leurs ancêtres. On les traita avec beaucoup de douceur , et ils répon-

dirent parfaitement à toutes les avances d'amitié qu'on leur faisoit. Dociles aux instructions qu'ils reçurent, ils embrassèrent la religion chrétienne; et s'accoutumant peu à peu aux mœurs et aux usages de leurs maîtres, ils contractèrent avec eux des mariages. On leur permit d'ailleurs de vivre selon leurs coutumes; ils les gardent encore maintenant en partie, et ne vivent que de chasse ou de pêche.

Telle a été, mon révérend père, la destinée de la nation indienne dans l'île de Saint-Domingue. Adorons les vues de la Providence, qui semble ne s'être appesantie sur ce peuple, que pour lui en substituer un autre. Je parle des Nègres, qui tout mauvais qu'ils sont, ont néanmoins de meilleures dispositions au christianisme que les Indiens, si l'on en juge par les Sauvages du continent, qui sont probablement de même race que ceux qui habitoient cette île. Je crois, mon révérend père, avoir satisfait pleinement à vos deux questions. Il ne me reste plus que de vous assurer du respect avec lequel je suis, etc.

## LETTRE

*Du père Margat, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au procureur-général des missions de la même Compagnie aux îles de l'Amérique.*

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

Vous souhaitez depuis long-temps d'avoir une explication détaillée de nos missions à la côte de Saint-Domingue. Je vais vous satisfaire.

Nous travaillons à ces missions depuis 1704. Nous n'y

n'y trouvâmes d'abord que quatre ou cinq quartiers d'établis dans la partie de la côte que le Roi confia à nos soins. La colonie s'est bien accrue depuis ce temps-là. On a formé quantité de nouveaux quartiers, et par conséquent de nouvelles paroisses. Nous en avons dans notre district dix-neuf, qui, en suivant la côte est et ouest, et la parcourant ensuite nord et sud, donnent une étendue de plus de cent lieues. Les plus petites paroisses ont plus de six à sept lieues de contour: il y en a qui en ont plus de trente. On compte, dans cette étendue, plus de cent cinquante mille Nègres. Le nombre des blancs n'est pas, à beaucoup près, si considérable. Il y a des paroisses dans les plaines, dont le terrain est plat et uni; il y en a quantité d'autres dans des pays montueux, coupés de ravins et très-difficiles à parcourir.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai marqué assez au long dans une des mes lettres précédentes au sujet du climat de Saint-Domingue, de différentes particularités du pays, et des occupations des missionnaires; je me borne dans celle-ci à vous décrire l'établissement, les progrès et la situation présente de nos missions.

Les colonies françaises commençoient à s'étendre dans l'île de Saint-Domingue vers la fin du dernier siècle. Léogane et toute sa dépendance étoit déjà gouvernée par les pères Dominicains, qu'on y appelle, comme dans toutes les îles de l'Amérique, *les pères blancs*. Cette portion de la mission qui leur fut confiée, leur est demeurée depuis ce temps-là. La dépendance du Cap, où les progrès de nos Français avoient été plus lents, n'avoit presque rien de fixe pour le gouvernement spirituel. Le peu de paroisses qu'il y avoit dans les commencemens, étoient desservies par les premiers prêtres séculiers

ou réguliers que le hasard ou les fonctions d'aumônier de vaisseaux amenoient aux Iles.

La mission du Cap fut dans la suite confiée aux pères Capucins, et prit une forme plus régulière. Cela dura jusque vers 1702; mais les mortalités, si communes sous ces climats, mirent bientôt ces pères hors d'état de pouvoir soutenir cette mission; la cour proposa donc aux supérieurs Jésuites de s'en charger. Le père Gouye, alors procureur-général des missions de la Compagnie aux îles de l'Amérique, par déférence pour les pères Capucins, ne voulut rien accepter avant que de conférer sur cette affaire avec leurs supérieurs à Paris; mais ceux-ci lui ayant déclaré positivement qu'ils n'étoient plus en état, ni en volonté de fournir des sujets à la mission de Saint-Domingue, et qu'ils en faisoient une cession volontaire à ceux qui, du consentement de la cour, voudroient s'en charger, le père Gouye, sur cette réponse, alla offrir ses missionnaires au ministre, qui les accepta, et qui recommanda avec instance d'envoyer au plutôt des ouvriers, parce que le besoin étoit urgent.

L'île de Saint-Christophe fut, comme chacun sait, envahie sur les Français par les Anglais, l'an 1660. Alors les habitans de ces colonies furent transportés partie à Sainte-Croix et partie à la Martinique; ils passèrent ensuite pour la plupart à Saint-Domingue, où ces nouveaux colons portèrent un accroissement considérable. Notre mission de Saint-Christophe qui étoit florissante, suivit le sort de la colonie. Le supérieur reçut ordre de passer à Saint-Domingue pour y prendre possession de la mission du Cap-Français. Il s'embarqua et aborda heureusement à la Caye Saint-Louis. C'est la partie la plus méridionale de l'île de Saint-Domingue.

On appelle *Caye* dans l'Amérique, les rochers qui s'élèvent du fond de la mer, et qui forment

quelquefois de petites îles. Sur une de ces îles, à peu de distance de la côte qu'on appelle le *Fond de l'Île à Vache*, la Compagnie dite de Saint-Dominique bâtissoit actuellement un fort, à l'abri duquel elle se proposoit de défendre tous les établissemens que le Roi lui avoit permis de faire dans tout le vaste terrain qu'on nomme ici le *Fond de l'Île à Vache*. Ce terrain est de toute la partie de l'île qui appartient aux Français, le lieu le plus éloigné du Cap. Il y a par terre plus de cent lieues d'une traversée très-difficile; il y a encore plus loin par mer, puisqu'il faut faire le tour de la moitié de l'île, qui, dans son total, n'a guère moins de trois cent cinquante lieues de circuit.

Les hommes apostoliques ne sont jamais dépayés, et trouvent partout de quoi s'occuper suivant leur ministère. Le missionnaire attendant une occasion pour passer au Cap, s'occupa pendant quelques mois à faire gagner le jubilé à toute la garnison et à tous les ouvriers qui travailloient dans ce moment à la construction du fort Saint-Louis. Il le fit avec tant de zèle et une si grande satisfaction pour tout le monde, que le directeur et le commandant de la Compagnie n'oublièrent rien pour le retenir, ou du moins pour l'engager à procurer à cette portion de l'île une mission de Jésuites. Le père leur donna les meilleures paroles qu'il put; mais suivant les ordres pressans de ses supérieurs, il se rendit au Cap, où il arriva vers le commencement de juillet 1704.

Le Cap, aujourd'hui ville considérable, étoit alors bien peu de chose, et commençoit à peine à se relever des désastres qu'il avoit essayés dans les guerres précédentes, ayant été brûlé deux fois en cinq ans, par les Anglais et les Espagnols réunis ensemble contre la France. Les débris sauvés des colonies de Saint-Christophe et de Sainte-Croix avoient jeté du monde au Cap, qui commençoit à se repeupler. Mais

ces misérables colons, que l'ennemi avoit dépouillés de tous leurs biens, se trouvoient dans une triste situation. Ce fut une ample matière au zèle du missionnaire; mais quelque bonne volonté qu'il eût, il ne pouvoit guère leur donner que des assistances spirituelles, les Anglais ayant enlevé tout ce que pouvoit avoir acquis la mission de Saint-Christophe, et le père se trouvant au Cap dans l'embarras d'un nouvel établissement. La charité qui est ingénieuse, lui fit trouver une ressource aux misères publiques; il les représenta vivement, et il proposa comme un remède nécessaire et convenable, d'établir une association de dames pieuses, qui, par leurs charités et leurs soins, se fissent un devoir de visiter les malades et les personnes nécessiteuses qui n'osoient ouvertement demander l'aumône, et de leur procurer tous les soulagemens nécessaires. Comme il avoit le talent de manier les esprits, il vint à bout de son dessein. Les principales dames de la ville se firent un honneur d'entrer dans cette bonne œuvre. On vit donc en peu de temps une confrérie formée de dames de miséricorde: on éliroit une supérieure et une trésorière tous les ans, et chacune des autres dames à leur tour, pour visiter les malades et pour leur procurer chaque mois les secours de la confrérie. Ces dames ne bornèrent pas là leur charité; elles établirent un hôpital pour les hommes, les femmes et les familles entières, réduits à l'aumône ou malades. On acheta deux maisons pour cela; on établit un syndic; le tout sous la direction du supérieur de la mission, qui assembloit ces dames une fois tous les mois. Cet hôpital dura jusqu'en 1707, où M. de Charite, commandant en chef après la mort de M. Augé, ayant besoin des emplacements de ce nouvel hôpital, pour aligner la nouvelle place d'armes, détruisit les maisons et en renferma le terrain dans cette place, sans donner aucun dédommagement aux dames de la miséricorde.

Il n'y avoit alors dans l'étendue de la dépendance du Cap, que huit paroisses : *le Cap, le Morne-Rouge, l'Accul, la Petite-Anse, le Quartier-Morin, Limonade*, et deux au *Port-de-Paix*. Le père Gouye, procureur de la mission, sachant le besoin qu'on avoit de sujets pour gouverner ces paroisses, avoit déjà écrit avec succès dans toutes les provinces de l'assistance de France pour exciter le zèle et obtenir des missionnaires. Le père Jean-Baptiste de Pers, de la province de Flandre, fut des premiers à partir. Il arriva au Cap le 24 août 1704, et dans le cours de l'année 1705 il fut suivi des PP. Olivier, le Breton, Laval et Boutin; ainsi avec le secours de deux prêtres séculiers qui se trouvèrent dans ces quartiers, le supérieur de la mission eut de quoi remplir dès cette année-là toutes les paroisses vacantes.

Il étoit juste de donner une forme stable à cette mission; c'est à quoi travailla efficacement le père Gouye, en obtenant des lettres-patentes du Roi, qui furent enregistrées au parlement le 29 novembre 1704. Par ces lettres, le Roi établit les Jésuites dans l'administration spirituelle des colonies françaises de la côte de Saint-Domingue, depuis Monte-Christ jusqu'au Mont de Saint-Nicolas, avec défense à tous prêtres séculiers ou réguliers de s'immiscer dans cette mission, sans le consentement exprès des Jésuites. Le supérieur du Cap fut établi supérieur général de la mission.

Rien de plus déplorable que l'état où les missionnaires Jésuites, distribués dans les différentes paroisses, trouvèrent leurs églises. La plupart étoient ouvertes de toutes parts et livrées nuit et jour à toutes sortes de profanations par les hommes et par les bêtes, sans que rien pût les défendre. J'excepte l'église du Cap, où il y avoit un tabernacle dans les formes, envoyé par le Roi. Le premier soin des nouveaux



missionnaires fut donc de travailler à la réparation de leurs églises; c'est en quoi se signalèrent surtout, le père le Pers à Limonade, le père Boutin à Saint-Louis, et le père d'Autriche au Port-de-Paix.

Le Cap, déjà centre des missions, et destiné à être la ville principale et comme la capitale de la colonie française à Saint-Domingue, ne se distinguoit pas avantagement par son église, qui n'étoit encore qu'un assez mauvais bâtiment de bois palissadé à jour, suivant l'ancienne manière de bâtir du pays; d'ailleurs assez mal-propre et mal pourvue d'ornemens. C'étoit sans doute en cet état que l'avoit trouvée le père Labat, si connu par ses mémoires, qui ne fut point édifié de cette négligence, et qui s'en plaint amèrement dans la description qu'il en fait. Mais quand il y passa en 1703, cette ville ne faisoit encore que de se relever de deux incendies consécutifs; et d'ailleurs les églises de la colonie, en proie, pour ainsi dire, au premier venu qui vouloit s'en emparer, ne pouvoient guère être ni décorées ni entretenues comme il convient. Le zèle des missionnaires réveilla l'indolence des habitans, qui se sentoient encore de la licence de la *flibuste*. On forma donc au Cap de grandes entreprises pour la construction d'une église. Le père Boutin qui s'y trouvoit alors en qualité de curé, et qui venoit tout récemment d'achever l'église de Saint-Louis, qu'il avoit bâtie sans le secours d'aucun entrepreneur, prit encore sur lui d'en faire autant au Cap, et il en vint à bout. M. le comte d'Arquian, gouverneur de la ville, fut prié de poser la première pierre. Ce fut le 28 mars 1715; et en trois ans et demi, ce qui est prompt, vu la lenteur ordinaire des entreprises du pays, l'église se trouva en état d'être bénie le 22 décembre 1718, sous le titre de l'Assomption de la sainte Vierge. C'est un grand bâtiment de maçonnerie de cent vingt pieds de long sur quarante-cinq de large. En général il est d'assez

bon goût , quoique trop simple par le dedans , et trop peu spacieux aussi pour la quantité de monde qui est dans la ville. La sacristie est bien fournie et bien entretenue ; les ornemens sont beaux , et le service divin s'y fait avec autant d'ordre et de dignité qu'en aucune province de France. Il y a un clocher détaché du corps de l'église ; c'est une tour carrée où il y a une assez belle sonnerie et une horloge qui s'entend dans toute la ville.

Je ne m'amuserai point ici , mon révérend père , à vous faire le détail des missionnaires arrivés depuis ce temps-là , ni à vous marquer les nouveaux établissemens de paroisses à mesure que la colonie s'est étendue. Vous en jugerez par l'exposé que je vais vous tracer de l'état présent de cette mission. Je parcourrai pour cela assez rapidement les différentes paroisses qui sont sous la direction du supérieur général , et je ne m'arrêterai qu'autant qu'il sera nécessaire , à quelques circonstances particulières qui méritent attention.

Le Cap qui , dans ses commencemens , n'étoit qu'un amas fortuit de quelques cabanes de pêcheurs et de quelques magasins pour les embarquemens , est présentement une ville considérable. Elle est bâtie au pied d'une chaîne de montagnes qui l'entourent en partie , et qui lui font une espèce de couronnement. Ces montagnes , qui sont ou cultivées par des habitations , ou boisées par la nature , forment un amphithéâtre varié qui ne manque pas d'agrément. La plus grande partie de la ville s'étend tout du long de la rade , qui peut avoir trois ou quatre lieues de circuit , et qui est toujours remplie d'un grand nombre de bâtimens de toute espèce. Il n'en vient guère moins de cinq cents chaque année , tant grands que petits , ce qui entretient dans cette rade un mouvement continuel , qui donne à la ville un air animé. Toutes les rues en sont alignées et se coupent dans

les traversés à angles droits ; elles ont toutes trente à quarante pieds de large. Il y a dans le centre une belle place d'armes , sur laquelle l'église paroissiale fait face. Au milieu est une fontaine ; on a planté sur les extrémités des allées d'arbres , qui donneront de l'ombrage et de la fraîcheur. Les maisons n'en sont pas fort belles , mais elles sont assez riantes et bâties pour la fraîcheur et pour la commodité du commerce. C'est à trois incendies que le Cap doit son embellissement. Pour se garantir de pareils accidens , on s'est mis depuis dans le goût de bâtir en maçonnerie , et l'on fait tous les jours de nouvelles maisons qui , avec l'agrément , auront plus de solidité. Les bâtimens les plus considérables sont d'assez belles casernes où tous les soldats ont leur logement , et un grand magasin du Roi , sur le bord de la mer , où le conseil supérieur et la justice ordinaire tiennent leurs séances.

Notre logement est dans un des endroits les plus élevés du Cap. On y arrive par une fort belle avenue de grands arbres qu'on appelle poiriers de la Martinique , parce que la feuille de ces arbres ressemble assez à celle des poiriers d'Europe. Cette allée donne un ombrage et une fraîcheur qu'on ne sauroit trop estimer dans un pays aussi chaud que celui-ci. La maison ne répond point à cela ; c'est une équerre de vieux bâtimens qui n'ont ni goût ni commodité ; nous y sommes très-mal et très-étroitement logés , mais la situation est belle et l'air fort bon. Ce qu'il y a de plus considérable , c'est une chapelle , dédiée à saint François-Xavier ; elle est toute de pierre de taille , et fort bien décorée. Nous avons à nos côtés (la rue seulement entre deux) le couvent des religieuses de la congrégation de Notre-Dame , qui s'occupent utilement à l'instruction des jeunes créoles. Cet établissement si nécessaire , n'a pas encore la forme qu'il doit avoir, Le feu père Boutin , qui en est le

fondateur , avec le plus grand zèle et les meilleures intentions du monde , n'avoit pas le goût le plus sûr pour l'architecture. Comme il n'avoit pensé qu'au plus pressé , tous les bâtimens de cette maison ne sont ni solides , ni proportionnés.

Cette ville est la résidence ordinaire du gouverneur , de l'état-major , du conseil supérieur ; ce qui , avec les officiers de la juridiction ordinaire , les négocians de la ville et ceux de la rade , les allans et venans de la plaine , tant blancs que noirs et métis , met dans le Cap environ dix à douze mille âmes.

Oltre un bel hôpital du Roi , qui est à demi-lieue , qui a plus de quatre-vingt mille livres de revenu , et où sont reçus et traités tous les pauvres et les soldats malades , il s'est formé en cette ville depuis quelques années , trois établissemens de charité , qui sont d'une grande ressource pour les pauvres.

Le premier est appelé *Maison de Providence des hommes*. Il y a quelque temps qu'un de nos missionnaires , curé du Cap , fut touché de la misère de quantité de personnes qui viennent ici dans l'espérance de s'enrichir , et qui souvent , n'ayant ni moyen pour subsister , ni asile où se réfugier , prennent du chagrin , et bientôt après , saisis par la maladie , périssent misérablement dans le lieu même où ils avoient espéré faire quelque fortune. Ce missionnaire pensa que ce seroit une œuvre bien charitable , et en même temps d'une grande utilité pour la colonie , de former un établissement où ces pauvres gens fussent reçus et entretenus , jusqu'à ce qu'il se présentât des emplois qui pussent leur convenir , suivant leurs talens et leur profession. Il s'ouvrit sur son projet à un homme vertueux et intelligent ; et l'ayant trouvé dans une disposition favorable à ses vues , ils mirent incessamment la main à l'œuvre. Le séculier offrit pour cela une petite maison avec son emplacement , qu'il avoit en propre , où l'on se proposa

de faire une augmentation de bâtimens ; et le missionnaire s'engagea de son côté , à nourrir et à entretenir les pauvres nouvellement arrivés. On en vint bientôt à l'exécution , et on ne manqua pas de pratiques. Le bruit de cet établissement s'étant répandu dans toute la colonie , chacun y applaudit , et se proposa de le favoriser suivant ses facultés. Les gouverneurs généraux , l'intendant et le conseil supérieur du Cap , en prirent connoissance , y donnèrent leur approbation , et promirent leur protection. On acheta un emplacement plus étendu à l'extrémité du Cap , du côté des montagnes , où il y avoit du logement , du terrain et des nègres pour le faire valoir , et beaucoup de commodités , entr'autres une belle source qui est au pied de la maison , avantage si précieux dans des climats tels que celui-ci ; et l'on y transporta le nouvel établissement.

Cette forme , plus solide et plus gracieuse , attira bientôt à cette maison , ( qu'on appela la maison de la Providence ) , des avantages plus considérables. M. le marquis de Lamage , général des îles sous le vent , et M. Maillard , intendant , étant venus au Cap , honorèrent la nouvelle maison de leur visite. Ils se firent exactement informer de tout ce que l'on y faisoit pour le soulagement des pauvres : ils en parurent très-satisfaits , promirent leur protection et s'engagèrent , sitôt que la maison auroit pris une forme encore plus solide , d'obtenir des lettres-patentes du Roi , qui mettroient le sceau à cet établissement. Par leur avis , et suivant celui des notables , on nomma des administrateurs et on dressa un règlement pour la conduite de cette maison. Le sieur de Castelveyre , qui est celui qui a consacré à ce pieux établissement ses facultés et ses soins , en fut établi le premier *hospitalier*. Il y fait sa résidence , et tout le détail roule sur lui ; on y tient bureau tous les lundis , où se trouvent les deux administrateurs séculiers , et le

curé du Cap , qui en est administrateur né. On y reçoit indifféremment tous les nouveaux venus : ils y sont nourris et entretenus jusqu'à ce qu'on leur ait trouvé quelque place au Cap ou à la plaine. En attendant , on les occupe à quelque travail pour la maison. On y reçoit en outre tous les convalescens qui sortent de l'hôpital du Roi , et tous les pauvres de la ville , dans laquelle on a recommandé très-instamment de ne donner aucune aumône aux mendians , puisqu'ils trouvoient le vivre et le couvert à la Providence , et que quand ils mendoient , ce n'étoit que pour avoir de quoi s'enivrer : désordre jusqu'à présent trop commun , et auquel on s'est principalement proposé de remédier , en les obligeant à se retirer à la Providence. Quand ils sont malades , on les fait porter à l'hôpital du Roi. Voilà déjà plus de six cents personnes , suivant les registres de cette maison , qui y ont passé , et qui , y ayant été reçues , ont été placées ensuite dans différens endroits. Si on avoit eu , il y a trente ans , un pareil établissement , on auroit conservé dans la seule dépendance du Cap plus de trente mille colons que la misère et le désespoir ont fait périr.

Cette maison prend tellement faveur et est si fort au gré des habitans , qu'il s'y fait depuis quelque temps des legs et des donations considérables. On ne les hasardoit dans les commencemens qu'avec crainte , parce qu'on ne voyoit encore rien de bien solide ; mais M. le général et M. l'intendant ont bien voulu y pourvoir , en déclarant par une ordonnance spéciale , et en vertu de l'autorité du Roi dont ils sont dépositaires , que ces maisons de Providence , si utiles au public , doivent être censées capables de recevoir et accepter toutes sortes de donations et de legs. Une déclaration si précise a rassuré le public , et a donné une nouvelle chaleur à la charité.

Le second établissement est aussi d'une maison de Providence pour les femmes. Il se trouve , parmi le nombre des habitans aisés de cette ville , quantité de pauvres femmes âgées , hors d'état de pouvoir gagner leur vie , et à qui on étoit obligé de fournir de quoi payer le loyer des maisons où elles ont leur logement ; ce qui va loin dans cette ville où les loyers sont extrêmement chers. Cela inspira au missionnaire curé du Cap , la pensée d'acheter quelque emplacement où l'on pût bâtir des chambres dans lesquelles on donneroit logement à ces personnes indigentes ; et c'est ce qu'il a exécuté avec succès.

Le troisième établissement de charité , qui est tout récent , est un petit hôpital pour les femmes malades , établissement extrêmement nécessaire : car , comme dans un pays aussi mal-sain que celui-ci , il y a toujours des malades dans la ville , lorsqu'il se trouvoit des femmes ou nouvellement arrivées , sans moyens et sans connoissances , ou anciennes dans le pays , mais réduites à la mendicité , on ne savoit où les loger pendant leurs maladies : on étoit encore plus embarrassé à leur procurer les soulagemens nécessaires , faute de domestiques et de personnes capables de les soigner ; ou du moins , comme on se trouvoit en ces occasions obligé de partager ses attentions , ces difficultés multiplioient extraordinairement les frais et les dépenses. Ce qu'on souhaitoit donc depuis long-temps , vient enfin de réussir , par la disposition pieuse qu'un habitant du Cap , nommé François Dolioules , a faite en mourant , d'une jolie maison et de ses dépendances , à condition qu'elle serviroit à y recevoir les pauvres femmes malades de la ville. Cette maison , qui s'appelle Sainte-Elisabeth , est gouvernée par les mêmes administrateurs que les deux précédentes.

Notre maison du Cap est comme le chef-lieu de la mission. C'est là que réside le supérieur général ,

qui, de temps en temps, fait sa tournée pour visiter les paroisses et les églises. Nous ne sommes de résidens fixes au Cap que quatre prêtres en comptant le supérieur, et deux frères. Le curé de la paroisse, qui a un vicaire sous lui, est pour les habitans blancs du Cap. Il y a un curé pour les Nègres, qui prend aussi soin des marins.

Le supérieur général de la mission est supérieur des religieuses. La cour, par les lettres-patentes qu'elle leur a données, les soumet aussi au curé du Cap. Les jours ouvrables, on dit une première messe à la paroisse, que l'on sonne au lever du soleil. Il y en a une seconde de fondation à sept heures, et une que l'on dit ordinairement, quand on le peut, à huit heures, et qui est pour les écoliers. Il y a donc une école pour les garçons; mais elle est peu stable; et une des choses qu'il seroit ici le plus nécessaire d'avoir, ce sont, par exemple, des frères des écoles chrétiennes, qui s'acquittassent de l'importante fonction de l'instruction de la jeunesse, non par un esprit mercenaire, comme font ceux dont on est obligé de se servir, mais dans un esprit de religion et avec le désir de procurer la gloire de Dieu. La jeunesse d'ici est perverse, indocile, ennemie de l'application, volage, gâtée par la tendresse aveugle de leurs pères et mères, peut-être par les Nègres et Nègresses, auxquels ils sont livrés dès qu'ils ont vu le jour; apprenant néanmoins aisément à lire, et ayant une disposition marquée pour l'écriture.

Les dimanches et les fêtes, outre la première et la deuxième messe, qui se disent à la même heure que les jours ouvrables, il y a encore une grand-messe chantée à huit heures et demie; ensuite la messe, qu'on appelle des Nègres, par ce qu'elle est spécialement destinée pour eux. On chante à celle-ci des cantiques, et on fait aux esclaves qui sont présents, une explication de l'évangile, et des instructions pro-



portionnées à leur capacité. Il y a tous les jeudis de l'année un salut de fondation. Outre le catéchisme qu'on fait toutes les fêtes et dimanches aux enfans, on en fait un trois fois la semaine, pendant le carême, pour les disposer à la première communion. Le curé des Nègres fait aussi, toutes les fêtes et dimanches, à l'issue des vêpres, une instruction aux Nègres; et tous les soirs des jours ouvrables, à la fin du jour, on rassemble ce que l'on peut de Nègres pour leur faire la prière, et pour disposer les prosélytes au saint baptême.

Le Cap nous a arrêtés quelque temps: nous parcourrons plus légèrement les paroisses des plaines. La plus voisine du Cap, en tournant à l'est, est *la Petite-Anse*. C'est un des quartiers les plus anciennement établis de la colonie. Les fonds de terre y sont admirables: il y a près de cinquante sucreries roulantes, plusieurs belles raffineries, et au moins six mille Nègres esclaves. Le nombre des blancs ne répond pas à cela. La plupart des propriétaires des habitations de ce quartier, ainsi que de ceux du voisinage, sont en France, et font régir leurs biens par des procureurs et par des économes.

L'église paroissiale de ce quartier est la plus belle de toutes celles de la dépendance du Cap. Elle fut commencée du temps du père Larcher, qui en a été curé dix ans, et qui, par ses soins, son activité et la confiance distinguée que les paroissiens avoient en lui, avança extrêmement cet ouvrage. La première pierre en fut posée le 20 mai 1720, par M. le marquis de Sorel, nouvellement arrivé au Cap, avec la qualité de gouverneur général. Elle ne fut achevée que plus de dix ans après. J'étois alors curé de cette paroisse, où j'ai demeuré près de vingt ans. Le père Larcher, célèbre dans la mission par sa prudence, son affabilité et son application infatigable au travail, extrêmement dur à lui-même, et universellement

chéri des grands et des petits , fut nommé supérieur du Cap en 1720. Il eut peu de temps après la qualité de préfet apostolique. Il gouverna la mission avec une grande douceur et une estime générale , jusqu'en 1734. Sa santé s'étant alors extrêmement dérangée , les médecins jugèrent qu'il n'y avoit que la France qui pût le rétablir. Il s'embarqua le 10 mars 1734 , le jour des cendres ; mais son mal ayant augmenté , il mourut sur mer le 12 avril suivant.

A deux lieues de la Petite-Anse , un peu plus au nord , est l'église du *quartier Morin* , laquelle est sous le titre de Saint-Louis. Ce quartier l'emporte sur tous ceux de la colonie pour la bonté du terrain , la beauté des chemins et la richesse des habitations. Il est redevable en partie de tous ces ornemens à feu M. de Charite qui en a été gouverneur , et ensuite lieutenant au gouvernement général , où il mourut en janvier 1720. L'église paroissiale , qui est de brique , et qui a été nouvellement réparée , est fort jolie , et surtout d'une très-grande propreté. Il y a un autel à la romaine , un baldaquin et un tabernacle d'un très-hon goût. Ce quartier est fort ramassé , mais c'est tout plaine , et la meilleure qualité de terrain qu'on puisse souhaiter pour la culture. Il y a autant de Nègres à peu près qu'à la Petite-Anse.

Cette paroisse se glorifie avec raison d'avoir eu assez long-temps pour curé le père Olivier , de la province de Guyenne , homme véritablement respectable par toutes les vertus propres à un missionnaire. Il arriva au Cap au commencement de 1705. C'étoit un petit homme d'un tempérament assez foible , et qu'il ruina encore par ses austérités et son abstinence presque incroyables. Il avoit une douceur , une modestie et une simplicité religieuse , qui lui gagnoient d'abord l'estime et la confiance des personnes qui avoient affaire à lui. Son zèle pour le

salut des âmes étoit infatigable. Sitôt qu'il étoit appelé pour quelque malade, il couroit sans faire attention ni à l'heure, ni au temps, ni à la chaleur, ni à l'abondance des pluies, qui causent presque toujours des fièvres aux voyageurs qui en sont mouillés. Les Nègres esclaves trouvoient toujours dans lui un père et un défenseur zélé. Il les recevoit avec bonté, les écoutoit avec patience, les instruisoit avec une application singulière. Il joignoit à ces vertus une union intime avec Dieu, un mépris extrême de lui-même, une mortification en toutes choses, une délicatesse de conscience qui alloit jusqu'au scrupule. Il n'employoit guère moins de trois heures chaque jour, pour le saint sacrifice, tant pour s'y disposer que pour l'offrir, et pour faire son action de grâces. Il fut supérieur jusqu'en 1720. Il étoit déjà attaqué d'un mal de jambe auquel il ne paroissoit pas faire attention; cependant se trouvant hors d'état de desservir une paroisse, il demanda d'aller faire sa demeure sur une habitation que nous avons aux *Terriers-Rouges*, à laquelle il donna ses soins en qualité de procureur. Là il se livra à son attrait pour la prière et pour l'oraison, qu'il n'interrompoit que pour vaquer à l'instruction de nos Nègres, et à quelques soins temporels du ressort de son emploi. Ce fut dans cette solitude que la plaie de sa jambe s'étant fermée, il se sentit peu de temps après attaqué de la maladie dont il mourut. Il vit les approches de ce dernier moment avec une résignation, une constance et une joie dignes de la sainte vie qu'il avoit menée jusqu'alors. Il mourut le 28 mars 1731, âgé d'environ cinquante-huit ans, après avoir été vingt-six ans dans la mission dont il avoit été supérieur pendant quatre ans. Sa mémoire est ici dans une extrême vénération, et toute la colonie le regardoit comme un saint.

En tirant vers l'est, on trouve Limonade qui est

à une égale distance du quartier Morin et de la Petite-Anse. Ce quartier n'est point inférieur aux deux précédens, ni pour la bonté du terrain, ni pour la quantité d'esclaves. L'église est sous le titre de Sainte-Anne. Elle est déjà fort ancienne, et n'est que de bois ; mais elle est riche en argenterie et en ornemens. La tête de sainte Anne dont l'église porte le nom, attire tous les ans un grand concours de tous les quartiers de la colonie.

Deux lieues plus haut en tirant un peu du côté du sud, on trouve le quartier *du Trou*. Nos premiers colons n'étoient pas d'élégans nomenclateurs, comme il ne paroît que trop par les noms ridicules qu'ils ont donnés à différens quartiers. Ils appellent *Trou* toute ouverture un peu large qui se prolonge entre deux montagnes, et qui débouche dans quelque plaine. Telle est la situation de la paroisse du *Trou*, dont l'église a pour patron saint Jean-Baptiste. Ce quartier est plus étendu que les précédens, mais le terroir n'en est pas à beaucoup près si bon, quoiqu'il y ait cependant quantité de belles habitations. L'église n'est que de bois, d'assez mauvais goût et fort mal ornée. Il ne tient qu'aux paroissiens d'en bâtir une belle, puisqu'ils ont des fonds très-considérables depuis vingt ans ; mais souvent l'indolence, en se bornant aux intérêts particuliers, fait négliger les intérêts communs, surtout quand ils n'ont que la religion pour objet. De là vient que, malgré tous les projets en l'air que l'on a faits, les choses sont toujours demeurées dans une inaction très-préjudiciable au bien de cette paroisse. La situation de cette église est des plus avantageuses, au milieu d'un petit bourg d'environ trente ou quarante maisons, et sur le bord d'une jolie rivière. Cette paroisse, depuis 1739, est desservie par un père Cordelier.

En remontant toujours la côte à l'est, on trouve la paroisse de Saint-Pierre des *Terriers-Rouges*. Le

terroir de ce quartier est médiocre , surtout ce qui est le long de la mer , où les fonds sont maigres et salineux. Il est assez propre pour l'indigo ; mais les cannes à sucre n'y viennent pas trop bien. Les terrains sont meilleurs au voisinage des montagnes. C'est dans ces quartiers que nous avons une habitation qui est en sucrerie. Il y a d'ordinaire un Jésuite résident qui en est comme procureur. La paroisse est à un bon quart de lieue en tirant vers la mer. L'église paroissiale est assez belle et fort bien ornée. On a bâti un presbytère à côté , sur le bord d'une rivière qu'on appelle *la Materie* , qui est les deux tiers de l'année à sec.

Le Fort-Dauphin et Ouanaminte terminent du côté de l'est la dépendance du Cap pour la juridiction spirituelle. Autrefois tout ce quartier s'appeloit *Baya* , nom qui lui avoit été donné par les Espagnols , à cause d'une baie célèbre , une des meilleures , des plus sûres et des plus spacieuses de toute l'île. Les Espagnols y avoient autrefois un fort à l'endroit qu'on nomme *la Bouque* , dont j'ai vu le plan ; on y a même , depuis quelques années , trouvé quelques petites médailles dans les ruines qu'on a fouillées pour faire les ouvrages de fortifications qui y sont aujourd'hui. C'est une ville qui est encore petite , mais qui pourra s'augmenter dans la suite. Ce fut M. de la Rochard , général de cette colonie , qui , en 1726 , fit tracer le plan du fort qu'on y voit à présent. Il est situé sur une langue de terre qui s'avance dans la baie ; on en a construit un autre à l'entrée du goulet par où la mer entre , et forme en s'élargissant ce beau port. Il faut nécessairement que les vaisseaux passent par-là pour entrer dans le port , ce qu'on ne peut faire qu'à la demi-portée du canon du port de la Bouque.

Il y a à la ville du Fort-Dauphin un état-major , composé d'un lieutenant de roi , commandant de

tout ce quartier , qui s'étend depuis le Trou jusqu'à l'Espagnol. Il est subordonné au gouverneur du Cap. Il y a aussi un major et quelques compagnies françaises et suisses , une juridiction qui est du conseil supérieur du Cap. L'église fait face sur la place d'armes qui est spacieuse. On en bâtit actuellement une en maçonnerie , qui ne le cédera à aucune des plus belles de la colonie. Il n'y a présentement qu'un curé Jésuite , qui seul est chargé du soin de la paroisse , et qui est en-même temps aumônier du fort , où il va dire une première messe les fêtes et dimanches , après quoi il revient faire l'office à la paroisse. Les malades de la ville , les soldats et les habitations , à trois ou quatre lieues aux environs , surchargent trop un missionnaire ; mais la disette de sujets ne permet pas de faire autrement.

Il y a peu d'années que le curé du Fort-Dauphin étoit chargé de tout ce que les Français possèdent jusqu'à l'Espagnol ; ce qui faisoit une paroisse immense de plus de vingt-cinq lieues de circuit. On a formé pour son soulagement une paroisse plus proche de la frontière espagnole ; elle s'appelle *Ouanaminte*. On y a bâti une église et un presbytère. Le père de Vaugien , Jésuite de la province de Champagne , a été le premier missionnaire qui ait desservi cette paroisse dans l'année 1729 : mais il n'y fut pas longtemps , car il mourut quatre mois après son arrivée dans la mission.

Il y a quelques quartiers situés dans l'épaisseur des montagnes , qui répondent à ceux que je viens de vous décrire , ce qui est commun à toute la côte de Saint-Domingue , soit celle du nord , soit celle du sud. Pour vous mettre au fait de ceci , mon révérend père , il est bon de savoir que l'île de Saint-Domingue , dans sa longueur , qui s'étend de l'est à l'ouest , est partagée par une chaîne de montagnes qui occupent le milieu de l'île , en laissant de part

et d'autre jusqu'au bord de la mer une côte qui est plus ou moins large , suivant que ces montagnes s'approchent ou s'éloignent plus du bord de la mer.

C'est le long de ces côtes et dans la plaine , que sont situées les meilleures habitations , et les plus beaux établissemens , tant des Français que des Espagnols. Ces chaînes de montagnes qui occupent le milieu de l'île , ont quelquefois jusqu'à trente et quarante lieues de largeur. Ce sont pour la plupart des pays inhabitables ; cependant il y a d'espace en espace des vallées considérables , dont les terrains sont très-bons , et où l'on a formé des établissemens , des quartiers et des paroisses. Ainsi , au quartier de la Petite - Anse , que je vous ai décrit ci - dessus , répond le quartier du Dondon , qui est dans l'épaisseur de la montagne , au sud de la Petite-Anse. Il n'y a pas bien des années que ce n'étoit qu'un pays de chasse ; ce n'est que depuis vingt ans qu'on l'a cultivé , et qu'il s'y est formé quantité d'habitations qui font aujourd'hui un beau quartier. Il y a une paroisse établie , et un curé résident , qui est un religieux du grand ordre de Cluny.

C'est dans cette paroisse que mourut , il y a huit ans , le père le Pers , un des plus célèbres et des plus laborieux missionnaires de cette dépendance. Il étoit le doyen de la mission , y étant venu en 1705. Le père le Pers , sous un extérieur très-simple et extrêmement négligé , cachoit un très-bon esprit , une mémoire heureuse , un jugement sain , mais sur-tout beaucoup de candeur et un cœur extrêmement charitable. Pendant trente ans qu'il a vécu dans la mission , il y a peu d'endroits où il n'ait travaillé et laissé des monumens de son zèle. Son attrait particulier étoit de se confiner dans les endroits les plus sauvages et les moins habités , qu'il prenoit plaisir à former. Sitôt qu'il avoit mis les choses en bon train , que les églises et les presbytères étoient dans un

arrangement convenable, il demandoit aussitôt un successeur, et passoit à un autre quartier, pour y continuer le même travail. Cela marque, comme vous le voyez, mon révérend père, un homme bien détaché de lui-même ; car on aime naturellement à jouir du fruit de ses travaux. Le père **L** Pers ne se réservoir que la peine, et laissoit aux autres la douceur d'un établissement qu'ils n'avoient plus qu'à perfectionner. Son caractère étoit une espèce de philosophie, dont le fond étoit la religion. Indifférent pour tout ce qui regardoit la vie temporelle, il sembloit ignorer tout qui y a rapport, ou n'y faire attention qu'autant que les besoins extrêmes l'avertissoient d'y pourvoir. On ne voyoit dans les lieux où il faisoit résidence aucune espèce de cuisine. Presque toujours en voyage, il ne portoit pour toute provision que quelques œufs durs et du fromagé. Il s'arrêtoit en route sur le bord du premier ruisseau, où il prenoit sa frugale réfection ; et souvent emporté par le plaisir d'herboriser, qui le faisoit errer dans les bois et dans les montagnes, il falloit que son nègre l'avertît qu'il étoit temps de prendre quelque nourriture. Il joignoit à cela un grand zèle pour le salut des âmes, surtout un attrait et un talent particulier pour la direction des Nègres ; une grande affabilité qui le rendoit aimable dans le commerce de la vie, quoiqu'il fût cependant naturellement très-retiré, et qu'il n'entretint commerce avec les séculiers qu'autant qu'il le croyoit nécessaire pour leur salut, ou pour satisfaire à la curiosité qu'il avoit de se mettre au fait de l'histoire du pays.

Cette étude étoit le seul délassement qu'il se permit au milieu de ses travaux apostoliques. Comme il arriva de bonne heure dans la mission, il y trouva quantité d'anciens colons, quelques s'ibustiers, et d'autres personnes, témoins oculaires des événemens tout récents, passés depuis le commencement des



établissements des Français dans cette colonie. Ce fut sur leurs mémoires, corrigés et éclaircis les uns par les autres, qu'il dressa une histoire de Saint-Domingue. Il trouva dans Oviedo et dans d'autres historiens espagnols, ce qui regardoit les temps antérieurs, c'est-à-dire, la narration de tout ce qui s'est passé depuis l'entreprise de Christophe Colomb, jusqu'au commencement de l'arrivée des Français, et de leurs premiers exploits à la côte. Il ajouta à cela l'état présent de l'île, dont il avoit parcouru une bonne partie, et l'histoire naturelle, autant qu'il l'avoit pu étudier par lui-même en profitant des lumières d'Oviedo, d'Acosta, et d'autres sources. Il garda long-temps cette histoire manuscrite, se défiant de son style, qui effectivement avoit bien des défauts. Il se détermina enfin à envoyer ses papiers au père de Charlevoix, qui, dans son histoire de Saint-Domingue, rend compte de l'usage qu'il a fait des mémoires du père le Pers.

Ce missionnaire, peu satisfait de la manière dont il avoit traité l'histoire naturelle, se mit en tête de s'appliquer à la botanique. La méthode de M. de Tournefort lui étant tombée entre les mains, l'ardeur d'herboriser le saisit et lui tint désormais, après les fonctions de son ministère, lieu de toute autre occupation. Il composa, suivant les principes de la nouvelle méthode, quantité de mémoires sur les plantes de Saint-Domingue. Ce travail l'occupoit encore quand il mourut. Il avoit demandé au père supérieur de la mission d'aller desservir la paroisse du Dondon, nouvellement établie, où pas un Jésuite n'avoit encore été. C'étoit là, comme j'ai dit, son attrait : il pouvoit encore y en trouver un particulier par la situation de ce quartier, qui est un pays haut, coupé de montagnes, où il y a bien plus de fraîcheur et d'humidité ; par conséquent très-favorable à la botanique. Il jouit bien peu de temps de cet avan-

tage si conforme à son inclination. Comme il étoit déjà sur l'âge, affoibli par ses grands travaux et par le peu d'attention qu'il avoit pour sa santé, accoutumé d'ailleurs aux grandes chaleurs, la fraîcheur de ce quartier lui fut mortelle, et il y termina sa carrière âgé de cinquante-neuf ans. M. Desportes, médecin, son ami, et botaniste de profession, se trouvant auprès de lui quand il mourut, profita, avec la permission du père Levantier, supérieur général, des manuscrits du défunt, dont il est à croire qu'il rendra avec le temps compte au public.

Au bas des montagnes du Dondon est situé le quartier de la Grande-Rivière, où il y a une paroisse, dont sainte Rose est la patronne. Cette paroisse est à une égale distance de Limonade, du quartier Morin et de la Petite-Anse, environ à deux lieues de ces trois quartiers. Celui-ci est une gorge qui se prolonge fort avant entre deux chaînes de montagnes. Il peut avoir sept à huit lieues de longueur, sur une demi-lieue et quelquefois moins de largeur. Toute cette gorge n'est proprement que le lit d'une assez belle rivière, qui prend sa source dans la double chaîne des montagnes qui sont sur le terrain espagnol, et qui, après avoir coulé long-temps entre des falaises très-hautes, vient arroser ce quartier; de là elle fait différens tours dans ceux de Saint-Louis et de Limonade, d'où elle se décharge dans la mer vis-à-vis du nord. Il n'y a de plaine en ce quartier que ce que la rivière, dont le lit change à chaque débordement, veut bien y laisser. Les habitations sont placées sur l'un et l'autre bord. Il la faut passer et repasser à chaque moment quand on veut parcourir le quartier, ce qui est fort incommode et très-dangereux, surtout pour les missionnaires que leur ministère appelle sans cesse en divers lieux.

Il y a vingt ans que ce quartier étoit un des plus peuplés et des plus florissans. Les habitans, quoique

du médiocre étage, y étoient fort à leur aise. L'indigo et le tabac, dont les manufactures avoient de la réputation, les faisoient vivre commodément. Cette félicité fut troublée par un des plus furieux débordemens de la rivière, dont on eût encore entendu parler. Il arriva le 22 octobre 1722. Elle descendit comme la foudre du haut des montagnes d'où elle prend sa source : ses eaux enflées se répandirent de part et d'autre, et entraîèrent maisons, jardins, hommes et bestiaux. Son cours, quoique moins gêné à la sortie de ce défilé, n'en fut pas moins violent. Elle se joignit à tous les ruisseaux et ravins qui se trouvèrent sur son passage, et les ayant gonflés, elle se répandit avec eux dans la plaine : le quartier Morin, la Petite-Anse et Limonade, furent en partie inondés. Elle arracha les cannes, déracina les haies, abattit les arbres, démolit les maisons, entraîna jusqu'aux énormes chaudières de cuivre et de potin où l'on fait le sucre, et causa, dans tous ces lieux-là, des dommages inestimables. Les habitans de la Grande-Rivière, comme les plus voisins et les plus foibles, furent aussi les plus maltraités. Grand nombre de blancs, surpris par cette inondation subite et nocturne, y périrent; il s'y noya encore un bien plus grand nombre de Nègres, et quantité de bestiaux de toute espèce. Les habitans qui échappèrent à un si cruel désastre, de riches qu'ils étoient la veille, se trouvèrent le lendemain sans Nègres, sans terres, sans argent, et quelques-uns sans famille et sans logement. La charité des fidèles éclata fort dans cette occasion. On fit des quêtes dans tous les quartiers de la dépendance du Cap. Les aumônes furent abondantes. On les fit distribuer par les mains des missionnaires, suivant l'estimation de la perte que chacun pouvoit avoir faite. Ce soulagement, quoique prompt et général, ne put cependant réparer le dommage que le débordement avoit causé au quartier.

Comme les chemins étoient rompus, les jardins couverts de galet ou ensevelis sous l'eau, les propriétaires furent obligés, partie d'abandonner leurs habitations, partie de les vendre presque pour rien. Ceux qui restèrent, instruits par leurs malheurs, ont depuis porté leurs établissemens sur les *côtières* des montagnes.

Le père Méric étoit dans ce temps-là curé de cette paroisse. Son zèle apostolique le faisoit souvent déclamer avec force contre deux vices communs alors en ce quartier, l'ivrognerie et l'impudicité. Ce n'est pas qu'il n'y eût des gens de bien qui gémissaient avec le missionnaire de quantité d'excès et de scandales publics, que rien ne pouvoit arrêter. Le père Méric, qui faisoit de ces excès le sujet le plus ordinaire de ses discours à ses paroissiens, voyant que tout cela profitoit peu, se sentit un jour extraordinairement animé par quelques nouvelles impiétés qui s'étoient commises dans un cabaret assez voisin de l'église. Il en parla avec plus de véhémence dans un prône de la messe paroissiale, un jour que le saint sacrement étoit exposé. Il prit Jésus-Christ à témoin des outrages qui lui avoient été faits; et transporté tout à coup par un mouvement intérieur, dont il ne se sentit pas le maître : *Hé bien*, leur dit-il, *puisque mes discours et mes remontrances ont été jusqu'à présent si infructueux, sachez que, dans peu, Dieu vous fera sentir qu'on ne l'outrage pas toujours impunément.* Trois ou quatre jours après arriva cet horrible débordement, qui bouleversa ce quartier d'une manière à ne jamais s'en relever. C'est de lui-même que j'ai su cette circonstance, qui m'a été confirmée depuis par quantité d'habitans qui y étoient présens.

En partant du Cap et retournant à l'ouest, partie opposée à celle que nous venons de parcourir, on trouve à deux lieues et demie de cette ville, le quar-

tier de la plaine du nord. Le terroir y est fort ; mais un fond de terre glaise le rend humide et moins propre aux carnes que les autres terrains qui environnent le Cap. Les sucres qu'on y fabrique sont gros, mais en récompense ce sol est de nature à souffrir moins dans les sécheresses. La paroisse, il y a vingt ans, étoit à une demi-lieue plus proche du Cap, au quartier appelé le Morne-Rouge : l'église fut transportée où elle est maintenant, pour être plus au centre du quartier. Quoiqu'elle ne soit que de bois, elle est cependant solide et d'assez bon goût, bien propre et bien entretenue. Le presbytère est un des plus beaux de la mission : tout le terrain en est cultivé avec goût et intelligence. Il y a quantité d'allées d'arbres fruitiers des meilleurs du pays, disposés avec symétrie, et qui joignent l'agréable à l'utile, et un fort joli jardin potager, où la plupart des légumes et des racines d'Europe viennent parfaitement bien. On peut dire que c'est un des plus agréables déserts de la colonie.

Le quartier de l'Accul, à deux lieues de la plaine du nord, borne la plaine du Cap du côté du Cap. Nos insulaires Américains appellent *Accul* une barrière que les montagnes opposent aux voyageurs. Ce quartier, où il y a une jolie paroisse, n'a qu'une lieue de large sur sept de longueur ; et se termine au nord par une baie qu'on appelle *Camp de Louise*. Le terroir en est médiocre, quoiqu'on y fasse en plusieurs endroits de très-beau sucre. L'église qui est de maçonnerie est belle et fort bien ornée, et le presbytère dans une agréable situation. Dans les gorges des montagnes, le long desquelles ce quartier s'étend, il y a quelques vallons cultivés, tels que sont ceux de la Soufrière, de la Coupe-à-David et quelques autres.

Toutes les autres paroisses qui sont au-delà de l'Accul en tirant à l'ouest, sont dans des pays montagneux et difficiles. Telle est d'abord celle du *Limbé*.

Ce quartier a été nommé ainsi par une assez mauvaise allusion aux limbes, parce qu'après avoir franchi une haute montagne, on se trouve à la descente de l'autre côté dans un pays profond, tel à peu près que celui où l'on se figure que sont les limbes. Ce quartier qui est très-étendu en longueur, et de plus de huit lieues, n'en a pas une de largeur, et dans quelques endroits beaucoup moins. Ce n'est qu'un vallon au milieu duquel coule une belle rivière qui prend sa source dans les doubles montagnes et qui n'a point de lit fixe; ce qui, dans les débordemens qui sont fréquens, incommode beaucoup les habitans de ce quartier. Cette rivière après l'avoir parcouru se jette dans la mer au nord. L'église paroissiale, dont saint Pierre est le patron, est située au milieu du quartier, qui est aujourd'hui un des plus peuplés, quoiqu'il s'y fasse beaucoup plus d'indigo que de sucre. La paroisse est fort difficile à desservir à cause de cette rivière qu'il faut sans cesse passer et repasser, et toujours avec quelque danger.

A deux lieues plus haut, un peu plus proche de la mer, est le Port-Margot, quartier moins considérable que le Limbé et bien moins riche. L'église a pour patronne sainte Marguerite; elle est desservie par un père Cordelier. Une dépendance de cette paroisse, qui la rend difficile, est un quartier nommé le Borgne, qui en est séparé par une montagne âpre et difficile. C'est encore un vallon, mais plus étroit, où il y a cependant plus de soixante habitations établies; on y demande une paroisse, et on a déjà pris pour cela toutes les mesures nécessaires; mais nous manquons tellement d'ouvriers, qu'on a de la peine à remplir les plus anciennes.

En partant du Limbé et prenant plus à l'ouest, on se trouve, après deux lieues, au pied d'une haute montagne qu'il faut doubler pour arriver au quartier nommé *Plaisance*, sans doute par antiphrase. C'est

un lieu nouvellement établi, semblable à ceux que nous venons de parcourir, mais bien moins bon, et où il y a peu d'habitations considérables. On n'a que de l'indigo et du café dans ces vallons, où la trop grande humidité et l'incommodité des voitures empêche qu'on ne fasse du sucre. Il y a une paroisse à Plaisance, où l'on a aussi le même inconvénient de passer sans cesse une rivière qui serpente dans toute l'étendue de ce quartier.

Après Plaisance est le *Pilate*. C'étoit autrefois une paroisse; mais depuis bien du temps elle est vacante de même que Plaisance, faute de missionnaires. Un quartier nommé *le gros Morne* confine au Pilate: il y a plus de quarante habitations, mais aucune sucrerie. Le terrain n'en est pas des plus féconds. Une grande partie est en savanes (1) naturelles. Il y pleut tous les jours pendant l'été; mais il y fait fort sec pendant l'hiver. Il y a une église et une paroisse desservie par un père Cordelier. Ces trois derniers quartiers, sont de la dépendance du Port-de-Paix, où il y a un lieutenant de roi commandant. On compte, du gros Morne au Port-de-Paix, environ douze lieues. Le chemin pour y aller est un plat pays, couvert de savanes et entrecoupé de bocages. Il seroit fort beau et fort commode, sans l'obligation où l'on est de passer souvent et avec danger une grosse rivière qu'on appelle *les Trois-Rivières*, parce qu'elle est effectivement composée de trois rivières qui se réunissent dans une. Son lit est parsemé de grosses roches, que les chevaux ont bien de la peine à franchir. Outre cela cette rivière est assez souvent grossie par les pluies qui tombent

---

(1) Les Français du Canada appellent *savanes* les forêts d'arbres résineux, et dont le fond est humide et couvert de mousse: ceux des Antilles donnent aux prairies le nom de *savanes*.

dans les montagnes. Cela cause des débordemens subits qui surprennent le voyageur. On se voit alors arrêté sans pouvoir avancer ni reculer, parce que la rivière n'est plus guéable; ainsi c'est une nécessité d'attendre que les eaux aient baissé; ce qui se fait par bonheur assez promptement, à cause de l'extrême rapidité de cette rivière, qui coule comme un torrent.

A douze lieues du gros Morne, à l'ouest de la plaine du Cap, on trouve enfin la ville du Port-de-Paix, qui est très-peu de chose, quoique ce soit un des plus anciens établissemens de la colonie. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un lieutenant de roi commandant, de la dépendance du Cap, et une juridiction. L'église qui est en maçonnerie, est petite, mais jolie.

A deux lieues du Port-de-Paix est un quartier nommé *Saint-Louis*, où nous avons une habitation dans un fort mauvais terrain. Tous ces quartiers-là sont fort vastes, parce que le sol n'en est que médiocrement bon. Le curé du Port-de-Paix s'est vu plus de trente lieues de pays à desservir. Cela est présentement un peu plus partagé. C'est encore un père Cordelier qui dessert cette cure. Le Jésuite, procureur de notre habitation de Saint-Louis, est en même temps curé de la paroisse, et a un vicaire qui est un père Carme.

*Jean Rabel*, à l'ouest du Port-de-Paix, est une petite plaine, presque toute environnée de *mornes*, excepté du côté de la mer. Il y a une petite rade où les bateaux peuvent entrer. Ce quartier, qui n'étoit d'abord qu'un *boucan* de chasseur, s'est établi en paroisse depuis quelques années. C'est encore un père Cordelier qui en est le desservant.

Vous voyez, mon révérend père, qu'il s'en faut beaucoup que nous ayons assez de missionnaires pour pouvoir en mettre dans toutes les paroisses qui sont de la dépendance du Cap. Mais comment faire?



Cette île est une terre qui dévore ses habitans. Les premières maladies sont terribles à essayer, et la plupart y succombent. Voilà cinquante-six Jésuites morts depuis la fondation de cette mission, c'est-à-dire, depuis 1703. Ce qui reste ici de missionnaires Jésuites, sont presque tous gens âgés, infirmes et proches de leur fin.

Cependant, mon révérend père, cette mission est une des plus belles que nous ayons. Rien de plus florissant que l'état des colonies françaises de Saint-Domingue, qui font tous les jours de nouveaux progrès. Je ne parlerai point du bien qu'il y a à faire ici, parce que je me suis assez expliqué ailleurs sur ce sujet. Je terminerai cette lettre par le juste éloge qui est dû à la mémoire du père Pierre-Louis Boutin, que la mission a perdu le 22 décembre de l'année précédente. Tout le monde le regarde avec justice comme l'apôtre de Saint-Domingue. Il y vint, comme nous l'avons dit, en 1705, et pendant trente-sept ans qu'il a passés dans la mission, il y a donné constamment des exemples d'une vertu héroïque, qui, bien loin de se démentir un seul moment, a paru aller en augmentant jusqu'à la fin de ses jours. La réputation de son mérite et de sa sainteté s'étoit répandue par toute la France, bien des années avant son décès, surtout dans les ports de mer et parmi les marins auxquels il avoit un rapport plus spécial, s'étant chargé du soin de la rade où il faisoit toutes les fonctions curiales. Les matelots ne parloient que du père Boutin, qui étoit leur père et leur directeur.

Ce saint missionnaire étoit natif de la Tour-Blanche en Périgord, et avoit été reçu Jésuite dans la province de Guyenne. Tout annonçoit dans lui une sainteté éminente: un visage pâle et exténué, un regard extrêmement modeste, des yeux cependant vifs, qui s'allumoient quand il prêchoit ou parloit

de Dieu, une voix plus forte que ne sembloit promettre un corps aussi maigre et aussi décharné. Sa manière de prêcher étoit simple et peu recherchée. Il parloit de l'abondance du cœur, et cherchoit plus à corriger les mœurs, qu'à flatter les oreilles ou à plaire aux esprits. Il avoit cependant des saillies d'une éloquence forte, qu'animoient encore des tons de voix éclatans, qui portoient la frayeur dans l'âme des plus endurcis. Sa morale étoit sévère, et son extérieur ne respiroit qu'austérité; mais les pécheurs pénitens étoient sûrs de trouver dans lui toute la charité et toute la douceur qui pouvoient achever de les gagner à Jésus-Christ. Aussi le confessional faisoit-il une des occupations les plus pénibles et les plus continues de sa vie. Il se rendoit à l'église paroissiale dès la pointe du jour, et se tenoit toujours prêt pour écouter ceux qui vouloient s'adresser à lui. On le voyoit, surtout les fêtes et les dimanches, assidu au tribunal. Les matelots et les Nègres étoient ceux à qui il donnoit plus volontiers son attention; il les écoutoit avec patience, et ne finissoit point avec eux qu'il ne les eût instruits suivant leurs besoins.

Les premiers essais de son zèle à son arrivée à la mission, furent d'abord employés à l'Accul, et ensuite dans les quartiers les plus éloignés, c'est-à-dire, les plus pénibles. Je vous ai raconté une partie de ce qu'il avoit fait au Port-de-Paix et à Saint-Louis, où il avoit été pendant quelque temps chargé seul du soin de ces deux immenses quartiers. On ne peut se figurer la fatigue que lui causa la construction de l'église de Saint-Louis. Il eut le malheur de trouver le commandant de ces quartiers prévenu contre lui par de faux rapports; de sorte que, bien loin d'en être soutenu ou aidé dans l'entreprise du bâtiment de l'église, il en fut sans cesse contrarié et molesté. Mais le caractère naturellement ferme du père Boutin, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu

et du bien spirituel du prochain, le soutint au milieu de ces contradictions. Et d'ailleurs M. le comte de Choiseul, alors gouverneur général de la colonie, ayant pris connoissance de ces différends, plein lui-même de zèle pour la religion et d'amitié pour le missionnaire Jésuite, les fit cesser par son autorité, et ordonna que le père ne fût plus troublé dans ses pieux travaux. Il les continua donc, et vint à bout d'achever cette église, non-seulement par ses soins, mais encore par ses épargnes sur sa nourriture, ayant pour cet effet obtenu une permission spéciale de notre révérend père Général. Ces travaux et les courses continuelles qu'il fut obligé de faire dans des pays difficiles et si étendus, donnèrent une atteinte fâcheuse à sa santé, qui étoit naturellement assez robuste.

Ce fut singulièrement au Cap (où il se trouva fixé par l'obéissance, neuf années après avoir travaillé dans différentes paroisses des environs), qu'il eut occasion de faire éclater son zèle et ses talens apostoliques. En qualité de curé du Cap, il se trouva, comme je l'ai dit, chargé du détail de la conduite de l'église que les habitans firent alors bâtir. Il n'eut pas peu à souffrir de la part de certains génies, qui n'aiment point à faire le bien, et qui sont jaloux lorsqu'ils le voient faire aux autres. Le saint missionnaire, après avoir rendu raison de ses démarches à ceux qui vouloient bien l'entendre, n'opposoit aux autres qu'une patience inaltérable et une application continue à pousser l'ouvrage entrepris. Il n'en étoit pas moins assidu à l'église, ni auprès des malades, pour l'assistance desquels Dieu lui avoit donné un talent particulier. On a demandé cent fois et on est encore à comprendre comment il étoit possible qu'un seul homme pût suffire à tant d'occupations si différentes. Il n'en paroissoit cependant pas plus ému, quelque affaire qu'il eût; et son extérieur toujours composé

composé étoit le signe de la tranquillité intérieure dont il jouissoit au milieu des plus accablantes occupations. Ce ne pouvoit être que le fruit d'une union avec Dieu qu'il avoit toujours présent, et qu'il n'a jamais paru perdre de vue tant qu'il a vécu. On peut assurer qu'il pratiquoit à la lettre le précepte évangélique de prier sans cesse. Toujours levé à l'heure marquée par la règle, après son oraison, il se rendoit à la chapelle domestique, où, après avoir éveillé les Nègres de la maison, il leur faisoit la prière; après quoi, rendu à l'église paroissiale, il y restoit à genoux jusqu'à ce que quelqu'un se présentât à son confessional. Il passoit en cette posture quelquefois deux ou trois heures, dans un recueillement et une dévotion qui étoient d'un grand exemple. On disoit qu'il falloit qu'il eût le corps de fer pour tenir si long-temps, dans un pays si chaud, une posture si gênante.

Quelques raisons d'obéissance lui ayant fait quitter la cure du Cap, il se borna alors aux soins des Nègres et à celui des marins. Ce n'est que depuis peu qu'on a porté un règlement pour les marins malades, qui épargne bien de la peine à celui qui est chargé de ce soin. Ce règlement est que les commandans des bâtimens doivent, sitôt qu'ils ont des malades à bord, les faire transporter dans un magasin au Cap, pour leur faire administrer les derniers sacremens, s'il est besoin, et de là les faire porter à l'hôpital. Avant cela, il falloit que le missionnaire allât près d'une lieue en rade, et se rendit en canot à bord de chaque bâtiment où il y avoit des malades; de sorte qu'il arrivoit souvent qu'à peine le missionnaire étoit de retour d'un bâtiment, qu'il falloit repartir pour se rendre à un autre, et cela jour et nuit. Le soin des Nègres est au Cap d'un détail bien fatigant. Il y en a plus de quatre mille, soit dans la ville, soit dans la dépendance de la paroisse, qui s'étend à une grande lieue aux environs, dans des montagnes où il y a quantité

d'habitations les unes au-dessus des autres très-difficiles à aborder.

Le père Boutin s'étoit fait une étude particulière pour la conduite et l'instruction des Nègres, ce qui demande une patience et un zèle à toute épreuve. Ces gens-là sont grossiers, d'une conception dure, ne s'exprimant qu'avec difficulté dans une langue qu'ils n'entendent guère, et qu'ils ne parlent jamais bien. Mais le saint missionnaire, qui regardoit ces malheureux comme des élus que la Providence tire de leur pays dans la vue de leur faire gagner le ciel, par la misère et par la captivité à laquelle leur condition les assujettit, étoit venu à bout, par un travail long et opiniâtre, de les entendre et d'en être lui-même entendu. Il avoit acquis une connoissance suffisante des langues de tous les peuples de la côte de Guinée qu'on transporte dans nos colonies, connoissance infiniment difficile à acquérir, parce que ces langues barbares, qui n'ont aucune affinité avec les langues connues, sont encore très-différentes entre elles, et qu'un Sénégalais, par exemple, n'entend en aucune manière un Congo, etc.

Il se servoit de ces connoissances pour les Nègres nouveaux, qui, tombant malades avant que d'avoir appris assez de français pour être disposés au baptême, n'auroient pu autrement recevoir cette grâce avant leur mort. Quant à ceux qui, après un séjour de quelque temps dans ces colonies, commençoient à entendre un peu le français, le père Boutin, dans les instructions publiques qu'il leur faisoit, proportionnoit le style de ses discours à leur manière de s'exprimer, qui est une espèce de baragouinage dont ils ne se défont jamais, et suivant lequel il est nécessaire de leur parler, si l'on veut en être entendu. Cette méthode d'instruire est très-rebutante, parce que le Nègre, qui a une intelligence bornée, demande, pour faire quelque fruit, qu'on lui rebatte en cent

façons différentes, et dans sa manière de penser, les premiers principes de la religion.

C'est le père Boutin qui le premier a mis les chefs de famille qui ont des Nègres à baptiser, sur le pied de les envoyer tous les soirs sur le perron de l'église, où il leur faisoit le catéchisme pour les disposer à recevoir le saint baptême, ce que l'on continue encore aujourd'hui. Il se conformoit pour le baptême des adultes à l'ancienne coutume de l'Eglise; c'est-à-dire, qu'excepté quelques circonstances particulières, il ne faisoit ces sortes de baptêmes que deux fois l'année: le samedi-saint et la veille de la Pentecôte. C'étoient pour lui des jours d'une fatigue incroyable, n'ayant guère moins à la fois de deux ou trois cents adultes. C'est aussi lui qui a établi, les fêtes et les dimanches, une messe particulière pour les Nègres, laquelle se dit quelque temps après la grand'messe paroissiale. Il commençoit cette messe par des cantiques spirituels sur le saint sacrifice, qu'il chantoit, et dont il leur faisoit répéter après lui chaque vers; il leur faisoit faire la prière ordinaire du matin. Après l'évangile de sa messe il leur expliquoit l'évangile du jour; le tout suivant leur style, mais en y mêlant de temps en temps bien des choses pour l'instruction des blancs, qui assistent à cette messe. Il la terminoit par le catéchisme ordinaire, ce qui le tenoit tous ces jours-là presque jusqu'à midi, et cela si régulièrement, que pendant vingt-trois ans qu'il a été au Cap, à peine y a-t-il manqué une fois; sans doute par une bénédiction particulière du Seigneur, qui, malgré la foiblesse apparente de sa complexion, le soutenoit ainsi dans un travail si continuel, et dans un climat où les chaleurs violentes épuisent et abattent ceux mêmes qui sont dans l'inaction.

Il s'étoit rendu l'abstinence si familière, qu'on peut dire que toute l'année étoit un carême perpétuel pour lui. Il étoit rare de lui voir prendre quel-

que chose avant midi. Il ne se rendoit que vers cette heure-là à la maison , épuisé par ses fonctions ordinaires ; mais il ne se plaignoit jamais. Il n'usoit aux repas que des viandes les plus communes, et ne buvoit que de l'eau rouge. Après le repas , et surtout le soir , il se rendoit à la chapelle et passoit à genoux devant le saint sacrement le temps que la règle même permet de donner à quelque récréation ; mais ce saint homme ne connoissoit aucune espèce de délassement. Il terminoit la journée par la prière aux Nègres domestiques , qu'il leur faisoit tous les jours soir et matin.

Le zèle du fervent missionnaire , toujours attentif au bien spirituel de la colonie , lui faisoit sans cesse former des projets , dont on ne pouvoit venir à bout que par une patience aussi laborieuse que la sienne. Quantité de malades ne trouvant point place dans l'hôpital du Roi , qui n'étoit pas aussi rangé qu'il l'est actuellement , le père Boutin en forma un dans la ville même et y reçut tous les malades qui s'y présentèrent. Ils y étoient traités avec le secours des charités qu'il pouvoit obtenir. Cet établissement inquiéta les religieux de la Charité chargés du soin de l'hôpital du Roi : il y eut à ce sujet des plaintes et des représentations. Le père , qui ne cherchoit que le soulagement des pauvres , ne demanda pas mieux qu'à s'épargner les frais et les peines de soutenir un hôpital à ses dépens , pourvu que les religieux de l'hôpital du Roi consentissent à recevoir tous les malades nécessaires de la ville. On fit donc une assemblée de notables , à laquelle présidèrent le général , l'intendant , le gouverneur du Cap , et où se trouvèrent avec les religieux de la Charité , le père Boutin , et le père supérieur de la mission , qui étoit pour lors le père Olivier. Les religieux de la Charité ayant consenti à recevoir tous les malades de la ville qui se présenteroient , le père Boutin

renonça à son hôpital ; et ne pensa plus qu'à tourner son zèle vers d'autres objets de charité.

Il y avoit alors grand nombre de filles orphelines, qui avoient peine à trouver des personnes charitables qui les fissent subsister. Le père Boutin ne crut pas pouvoir employer plus utilement les fonds qu'il pouvoit avoir acquis , soit par le casuel que des privilèges particuliers permettent à nos missionnaires de recevoir pour les employer en œuvres pies , soit par des aumônes qu'on lui mettoit entre les mains. Il avoit dans cette vue , acheté des emplacements au Cap, sur lesquels il fit bâtir. Il ne fut pas long-temps sans y avoir une quinzaine de petites orphelines. Deux personnes dévotes se consacrèrent à leur conduite. Elles se chargèrent outre cela de l'école pour les petites filles du Cap , qu'elles y enseignoient gratuitement. On formoit dans cette mission ces jeunes filles , non-seulement à la piété , mais encore à la lecture et à l'écriture. On les instruisoit à travailler à tous les petits ouvrages qui sont du ressort du sexe , et qui pouvoient leur servir par la suite , ou à gagner leur vie , ou à se rendre utiles dans un ménage. On a vu quantité de ces orphelines s'établir avantageusement , et porter avec elles dans les familles les fruits d'une éducation chrétienne. Cet établissement n'étoit que le prélude d'un projet plus solide et plus étendu , et qui tenoit fort au cœur du vertueux missionnaire. C'étoit de faire venir des religieuses d'Europe pour faire élever ici les jeunes filles créoles. Les habitans de Saint-Domingue , isolés dans leurs habitations , n'ont ni les moyens , ni peut-être le courage d'élever leurs enfans comme il faut. Les plus aisés prenoient le parti de les envoyer en France ; mais ce qui est utile et nécessaire aux garçons est rempli d'inconvéniens pour les filles , parce que le retour , à un certain âge où il faut les confier à des marins , devient tout à fait hasardeux : dangers trop réels ,



et dont nous n'avons malheureusement vu que trop d'exemples.

La colonie sentoit vivement ce besoin. Le père Boutin eut seul le courage d'entreprendre d'y remédier. Il en falloit beaucoup pour surmonter toutes les difficultés qui se présentoient dans l'exécution. C'est pourtant de quoi il est heureusement venu à bout. Il crut que personne n'étoit plus convenable pour cela que les filles religieuses de la congrégation de Notre-Dame, dont le premier établissement s'est fait à Bordeaux, et qui ont plusieurs maisons dans la Guyenne, dans le Périgord et autres provinces de France. Le père Boutin qui les avoit connues particulièrement, leur écrivit plusieurs lettres pour leur proposer son projet et pour les déterminer à accepter ses offres. En leur faisant envisager le bien qu'il y avoit à faire, il ne leur dissimula pas ce qu'elles auroient à souffrir. Il n'eut pas de peine à décider ces saintes filles, qui ne cherchant, suivant leur institut, que la gloire de Dieu et le salut des âmes, parurent ravies de se prêter à une aussi sainte œuvre que celle qu'on leur proposoit.

Le père Boutin avoit cependant disposé toutes choses de longue main. Il s'étoit hâté d'accommoder la maison des orphelins, et de la mettre en état, par les augmentations et les arrangemens qu'il y fit, de recevoir la communauté qu'il attendoit et les pensionnaires qu'on ne pouvoit manquer d'avoir. Dans une assemblée des puissances du pays et des notables, il passa un acte de donation entière de tout ce qu'il avoit en fonds de terre, en maisons et autres choses, aux dames religieuses de Notre-Dame. Cet acte signé de lui et du supérieur de la mission, et accepté par la colonie, fut envoyé à la cour, qui expédia les lettres-patentes pour l'établissement de ces filles au Cap. Elles arrivèrent enfin. Le choix n'en pouvoit être mieux fait. La plupart étoient d'une

condition distinguée , et d'un âge mûr. C'étoit leur maison de Périgueux qui avoit fourni ces premiers sujets. On admira avec raison le courage de ces saintes filles , qui paroissoit bien au-dessus de leur sexe. Elles ne tardèrent pas de mettre la main à l'œuvre. On vouloit de toutes parts leur envoyer des pensionnaires ; mais faute de bâtimens , il fallut se borner à un nombre assez médiocre. Le père Boutin , comme leur fondateur , prit le soin de les diriger dans le temporel comme dans le spirituel. Il se chargea encore du soin des pensionnaires , ce qu'il a continué jusqu'à la fin de ses jours. Il ne cessa , depuis l'arrivée de ces religieuses , de faire travailler à augmenter ou à réparer leurs bâtimens ; en quoi , comme je l'ai déjà dit , il a fait plus paroître de zèle que d'intelligence. Ce n'est pas qu'il manquât de lumières pour l'architecture ; mais cette maison , commencée pour d'autres desseins , et augmentée pièce à pièce suivant les besoins , ne pouvoit guère prendre une forme bien régulière. Aussi l'intention du Roi est-elle que ces dames , laissant là tous ces bâtimens qu'elles occupent présentement , en commencent un autre plus commode pour elles et pour les pensionnaires ; c'est à quoi elles travaillent en ce moment.

Le père Boutin eut la consolation de goûter pendant les dernières années de sa vie le fruit de ses travaux. Il vit les religieuses établies et s'appliquant avec courage à l'éducation de la jeunesse ; il vit quantité de ces pensionnaires , après y avoir fait leur temps , s'établir dans le monde , et faire honneur à l'éducation qu'elles y avoient reçue : mais ce ne fut pas sans essayer bien des croix et des contradictions. La liberté apostolique de ses discours , ses démarches pour s'opposer au vice , son activité pour l'exécution de ses pieux desseins , lui suscitèrent des ennemis de tout état et des persécutions de plus d'une sorte. La prudence charnelle blâma plus d'une fois sa façon

d'agir, et l'envie particulière, masquée de l'apparence du bien public, s'attacha à décrier ses projets et à noircir sa réputation. Le saint missionnaire n'opposa jamais à tout cela que sa fermeté à soutenir les intérêts de Dieu et à souffrir les effets de la malice des hommes. C'est ainsi qu'il surmonta tout, et qu'il força enfin tout le monde à lui rendre justice, et à convenir que le zèle de la gloire de Dieu étoit le seul ressort qui le fît agir. Il y avoit déjà plusieurs années que ses adversaires étoient devenus ses admirateurs et ses panégyristes, tant la vertu solide et soutenue a de force et d'ascendant sur l'esprit de ceux mêmes qui lui sont le moins favorables.

Pour nous, qui étions à portée de voir de plus près le fond d'une vertu dont les personnes du dehors n'apercevoient qu'un éclat qui paroissoit malgré lui, nous avons toujours été infiniment édifiés de ses vertus vraiment religieuses. Nous avons admiré en lui une régularité qui ne s'est jamais démentie, un amour singulier de la pauvreté, une mortification continuelle, une charité tendre pour ses frères, enfin une union intime et continuelle avec Dieu; ce qui ne l'empêchoit cependant pas de cultiver, à quelques momens perdus, les plus hautes sciences, et particulièrement celle du mouvement des corps célestes; le tout, par l'utilité que cette étude peut avoir pour la religion. Il observoit exactement toutes les éclipses et les autres phénomènes célestes. Les mémoires de Trévoux sont remplis de ses observations.

Le père Boutin avoit paru jouir d'une assez bonne santé pendant une longue suite d'années. Depuis vingt-trois ans qu'il étoit au Cap, à peine l'avoit-on vu s'aliter une ou deux fois; tandis que les tempéramens les plus robustes de quantité de nos missionnaires nouveaux venus, cédoient tous les jours à la violence des maladies qui emportent tant de

monde en ces colonies. C'étoit une espèce de prodige, qui jetoit tout le monde dans l'étonnement : comment un homme si sec, si décharné, accablé de tant de travail, et n'usant à l'égard de lui-même d'aucun ménagement, pouvoit-il se soutenir et vaquer à cette multiplicité d'occupations qui auroient donné de l'exercice à plusieurs autres ?

Mais enfin son heure arriva. On s'apercevoit depuis quelques mois qu'il tomboit, quoiqu'il ne se plaignît de rien, et qu'on ne vit aucun changement à son train de vie ordinaire. Il fut attaqué tout à coup d'une espèce de pleurésie, qui ne parut pas extrêmement dangereuse les premiers jours. On le crut même tiré d'affaire, lorsque tout d'un coup il tourna à la mort. Elle fut semblable à sa vie : le peu de jours qu'il fut alité, ce fut la même tranquillité, la même patience, et la même union avec Dieu ; ne parlant aux hommes qu'autant que la nécessité ou la bienséance l'exigeoit. Sa maladie ne dura que quatre ou cinq jours. Il vit la mort d'un œil tranquille, et l'accepta avec une parfaite résignation. Sa vie entière n'avoit été qu'une préparation à ce dernier passage. Il y avoit peu de temps qu'il sortoit de la retraite qu'il ne manquoit jamais de faire suivant nos règles chaque année. Il reçut les derniers sacremens avec les sentimens qu'il avoit lui-même tant de fois inspirés aux autres. De là jusqu'à ce qu'il eût absolument perdu la parole, il ne cessa de prier : il le fit même pendant le délire qui précéda son agonie, tant étoit grande l'habitude qu'il en avoit contractée. Ce fut ainsi qu'il plût au Seigneur de couronner une vie que nous croyons tous ici n'avoir point été inférieure à tout ce que notre compagnie a eu de plus respectable et de plus édifiant. Il mourut le vendredi 21 novembre 1742, âgé de soixante-neuf ans et quelques mois.

Comme on s'étoit flatté que sa maladie ne tireroit

point à conséquence , ayant paru hors de danger le vendredi au soir , la nouvelle de sa mort qui fut annoncée le samedi matin , et qui se répandit partout en un moment , causa une consternation générale dans toute la ville. Connu partout , partout aimé et respecté , il fut universellement regretté. Il n'y eut en cela aucune différence entre les blancs et les nègres : tous en gémissant sur la perte que faisoit la colonie , ne tarissoient point sur son éloge , et ne balançoient point à le mettre au rang des âmes bienheureuses les plus élevées dans le ciel. Son corps ayant été exposé dans notre chapelle domestique , ce fut toute la journée un concours prodigieux de personnes de tous les ordres qui s'empressoient à lui donner non - seulement des marques de regret , mais encore plus des témoignages de vénération ; et l'on vit se renouveler tout ce qui arrive d'ordinaire à la mort des saints ; surtout cette ardeur d'obtenir quelques pièces de ses pauvres vêtemens , ou quelque autre chose qui eût été à son usage.

Comme nous nous trouvâmes peu de missionnaires au Cap , et qu'on se préparoit à faire les obsèques avec peu d'appareil dans notre chapelle domestique , il n'y eut pas moyen de tenir contre les cris du public et les instances réitérées de tous les marguilliers de l'église paroissiale , qui demandoient au nom de tous que , si on ne vouloit pas leur accorder le corps du père Boutin pour l'inhumer dans leur église , on ne leur refusât pas au moins la consolation de sa présence pendant l'office de ses funérailles. Le supérieur général crut devoir se rendre à un empressement si unanime et en même temps si honorable à la mémoire du défunt. L'affluence fut grande ; elle l'auroit été bien plus si les habitans de la plaine avoient eu le temps de s'y rendre ; mais ceux qui ne purent point y assister des quartiers éloignés , ne

marquèrent pas moins combien ils étoient sensibles à cette perte. On peut dire qu'il n'y a pas eu deux voix à ce sujet. Toute la colonie lui a dressé dans son cœur et dans sa mémoire un monument plus précieux que ceux qu'on élève si souvent avec tant de frais à la politique et à la vanité. Je suis, etc.

Au Cap, ce 20 juillet 1743.

## LETTRE

*D'un Missionnaire de la Compagnie de Jésus, écrite de Cayenne en l'année 1718.*

C'EST avec une sensible douleur que je vous apprend la perte que nous venons de faire du père de Creüilly. Il a passé trente-trois années dans cette mission; et, ce qu'on a de la peine à comprendre, c'est qu'avec une complexion aussi délicate que la sienne, il ait pu fournir une carrière si pénible, et se livrer à des travaux continuels, et qui étoient beaucoup au-dessus de ses forces.

Aussitôt qu'il arriva dans cette île, son premier soin fut d'instruire les peuples, et de les porter à la pratique des vertus chrétiennes. Il ne se contentoit pas des instructions générales qu'il faisoit les dimanches, il partoît tous les lundis, et s'embarquoit dans un canot avec quelques Nègres. Comptant pour rien et les périls qu'il avoit à courir sur une mer souvent orageuse, et l'air étouffant qu'on respire en ce climat, il faisoit le tour de l'île, il parcouroit les habitations qui y sont répandues, et portant partout la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST, il instruisoit chacun plus en particulier des devoirs de son état. Il ne revenoit d'ordinaire de cette course que sur la fin de la semaine, épuisé de fatigues, mais se soutenant

par son courage et par la douce consolation qu'il avoit d'avoir rempli les fonctions de son ministère.

Bien que sa charité fût universelle, il s'employoit encore, ce semble, avec plus d'ardeur et d'affection auprès des pauvres; et pour s'attirer davantage leur confiance, il entroit dans leurs peines, il les consoloit dans leurs souffrances, il étoit ingénieux à trouver des moyens de soulager leur indigence. Pour cela, il faisoit cultiver leurs terres par les Nègres qui l'accompagnoient, il travailloit à réparer leurs cabanes à demi-ruinées, il abattoit lui-même le bois nécessaire pour ces sortes de réparations, et il en chargeoit ses épaules comme auroit fait un esclave. Une charité si vive et si agissante ne manquoit pas de lui gagner tous les cœurs; chacun l'écoutoit avec docilité, et il n'y avoit personne qui ne le respectât comme un saint, et qui ne l'aimât comme son père.

La conversion des Indiens fut le second objet de son zèle: rien ne le rebuta, ni les difficultés qu'il avoit à vaincre, ni les dangers auxquels il falloit continuellement s'exposer. Il commença d'abord par apprendre leur langue, dont on n'avoit jusque-là nulle connoissance. C'est lui qui, le premier, l'a réduite à des principes généraux, et qui, par un travail aussi pénible qu'ingrat, en a facilité l'étude aux autres missionnaires.

Il vivoit, de même que ces Sauvages, de poisson et de cassave (c'est un pain fait de la racine de manioque). Il logeoit avec eux dans un coin de ce qu'ils appellent le *carbet* (c'est une espèce de longue grange faite de roseaux, exposée aux injures de l'air, et remplie d'une infinité d'insectes très-importuns); mais il étoit moins sensible à ces incommodités, qu'au peu de disposition qu'il trouvoit dans ces peuples à pratiquer les vérités qu'il leur annonçoit. Leur extrême indolence et leur inconstance naturelle s'opposoit au désir qu'il avoit de leur conversion.

C'est pourquoi il ne conféra le saint baptême qu'à un petit nombre d'adultes, sur la persévérance desquels il pouvoit compter, et il borna son zèle à baptiser les enfans qui étoient en danger de mort. Mais par ses sueurs et par ses travaux, il fraya le chemin à d'autres missionnaires qui ont achevé son ouvrage; et l'on a aujourd'hui la consolation de voir plusieurs peuplades d'Indiens qui ont reçu le baptême, et qui mènent une vie édifiante et conforme à la sainteté du christianisme.

Toutes ses vues se tournèrent ensuite du côté des Nègres esclaves. L'humiliation de leur état excita sa charité: il a travaillé près de vingt ans à leur sanctification. Il étoit presque toujours en course, exposé aux ardeurs d'un soleil brûlant, ou à des pluies continuelles qui sont très-incommodes en certains temps de l'année. S'il se trouvoit dans un canot avec des Nègres, il ramoit souvent en leur place; et quand quelques-uns d'eux étoient incommodés, il leur distribuait ses provisions, se contentant pour vivre de quelques morceaux de cassave qu'il recevoit d'eux en échange. Lorsqu'après s'être bien fatigué tout le jour, il arrivoit le soir dans quelque pauvre habitation, son plaisir étoit d'y manquer de tout, jamais plus gai ni plus content que quand il se voyoit accablé du travail de la journée, et dans la disette des choses les plus nécessaires à réparer ses forces.

Parmi plusieurs traits extraordinaires de son zèle, je n'en choisirai qu'un seul, qui vous en fera connoître l'étendue. Il apprit qu'un esclave s'étoit blessé et étoit en danger de mourir sans confession. La cabane de ce malheureux étoit fort éloignée de la maison. Le père de Creüilly suivant les mouvemens ordinaires de sa charité, partit sur l'heure à pied, et après avoir long-temps erré dans un bois où il s'égara, il se trouva à l'entrée d'une prairie toute inondée, remplie d'herbes piquantes et de serpens dont la morsure est très-



dangereuse. Il aperçut alors une misérable cabane, qu'il crut être la demeure de ce pauvre esclave. Aussitôt, sans hésiter un moment, il se jette dans la prairie, et la traverse ayant de l'eau jusqu'aux épaules. Lorsqu'il en sortit, il se trouva tout ensanglanté, et il eut le chagrin de ne rencontrer personne dans la cabane qui étoit abandonnée. Tout trempé qu'il étoit, il ne laissa pas de continuer sa route avec la même ardeur vers l'endroit qu'on lui avoit désigné. Enfin il arrive à la cabane du Nègre, qu'il trouva dans un état digne de compassion. Il le confessa, il le consola, et fournit à ses besoins autant que sa pauvreté pouvoit le lui permettre. Lorsqu'il retourna le soir à la maison, à peine pouvoit-il se soutenir. Personne ici ne doute que ces sortes de fatigues ; jointes à ses jeûnes et à ses continuelles austérités, n'aient abrégé ses jours et hâté le moment de sa mort. Nous n'oublierons jamais les grands exemples de vertu qu'il nous a laissés. Bien qu'il fût d'une complexion vive et pleine de feu, il s'étoit tellement vaincu lui-même, qu'on l'eût cru d'un tempérament froid et modéré. Son visage et son air ne respiroient que la douceur. Tous les emplois lui étoient indifférens, et il ne marquoit d'inclination que pour les plus humilians et les plus pénibles, s'estimant toujours inférieur à ceux qu'on lui confioit. Comme il se croyoit le dernier des missionnaires, il les regardoit tous avec une singulière vénération. Ces bas sentimens qu'il avoit de lui-même, lui ont fait refuser constamment la charge de supérieur de cette mission, dont il étoit plus digne que personne, son humilité lui suggérant toujours des raisons plausibles pour le dispenser d'accepter cet emploi. La délicatesse de sa conscience le portoit à se confesser tous les jours, quand il en avoit la commodité. Son union avec Dieu étoit intime. Tout le temps qui n'étoit pas rempli par les fonctions de son ministère, il l'employoit

à la prière, et il s'en occupoit non-seulement pendant le jour, mais encore durant une grande partie de la nuit. Une vie si pleine de vertus et de mérites ne pouvoit guère finir que par une mort précieuse aux yeux de Dieu. Il reçut les derniers sacremens avec une piété exemplaire, et ce fut le 18 août, vers les huit heures du matin, que Dieu l'appela à lui pour le récompenser de ses travaux.

A ce moment, on connut mieux que jamais l'idée que nos insulaires avoient conçue de sa sainteté. On accourut en foule à ses obsèques, on se jetoit avec empressement sur son corps, on le baisoit avec respect, on lui faisoit toucher des médailles et des chapelets, et on se croyoit heureux d'avoir attrapé quelques lambeaux de ses vêtemens. Les guérisons miraculeuses dont il a plu à Dieu de favoriser plusieurs personnes qui implorèrent l'assistance du missionnaire, augmentèrent de plus en plus la vénération à son égard, et la confiance qu'on a en son intercession. Plusieurs viennent prier sur son tombeau, d'autres lui font des neuvaines, tous le regardent comme un puissant protecteur qu'ils ont dans le ciel.

---

## L E T T R E

*Du père Crossard , supérieur des missions de la  
Compagnie de Jésus en l'île de Cayenne , au père  
de la Neuville , procureur des missions de l'Amé-  
rique.*

De l'île de Cayenne, le 10 novembre 1726.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

*La paix de N. S.*

NOUS avons appris avec une joie sensible, que la Providence vous avoit chargé du soin de nos missions de l'Amérique méridionale. La Guyane, dont l'endroit le plus connu est l'île de Cayenne, en est une portion qui doit vous être chère. Vous y avez travaillé pendant quelques années, et le zèle que vous y avez fait paroître, nous répond de l'attention et des mouvemens que vous vous donnerez pour avancer l'œuvre de Dieu dans ces terres éloignées.

Vous n'ignorez pas, mon révérend père, qu'il y a environ dix-huit ans que le père Lombard et le père Ramette se consacrèrent à cette mission, et qu'ayant appris à leur arrivée que le continent voisin étoit peuplé de quantité de nations sauvages, qui n'avoient jamais entendu parler de Jésus-Christ, ils demandèrent avec instance la permission de leur porter les lumières de la foi. A peine leur fut-elle accordée, qu'à l'instant, sans autre guide que leur zèle, sans autre interprète que le Saint-Esprit, ils pénétrèrent dans la Guyane, et se répandirent parmi ces Indiens.

Ils mirent plus de deux ans à parcourir les différentes nations éparses dans cette vaste étendue de terres.

terres. Comme ils ignoroient tant de langues diverses, ils étoient hors d'état de se faire entendre; tout ce qu'ils purent faire dans ces premiers commencemens, fut d'appriivoiser peu à peu ces peuples, et de s'insinuer dans leurs esprits en leur rendant les services les plus humilians : ils prenoient soin de leurs enfans; ils étoient assidus auprès des malades, et leur distribuoient des remèdes dont Dieu bénissoit d'ordinaire la vertu; ils partageoient leurs travaux et prévenoient jusqu'à leurs moindres désirs; ils leur faisoient des présens qui étoient le plus de leur goût, tels que sont des miroirs, des couteaux, des hameçons, des grains de verre coloré, etc. Ces bons offices gagnèrent peu à peu le cœur d'un peuple qui est naturellement doux et sensible à l'amitié. Pendant ce temps-là les missionnaires apprirent les langues différentes de ces nations; ils s'y rendirent si habiles, et en prirent si bien le génie, qu'ils se trouvèrent en état de prêcher les vérités chrétiennes même avec quelque sorte d'éloquence. Toutefois ils ne retirèrent que peu de fruits de leurs premières prédications. L'attachement de ces peuples pour leurs anciens usages, l'inconstance et la légèreté de leur esprit, la facilité avec laquelle ils oublient les vérités qu'on leur a enseignées à moins qu'on ne les leur rebatte sans cesse, la difficulté qu'il y avoit que deux seuls missionnaires se trouvassent continuellement avec plusieurs nations différentes, qui occupent près de deux cents lieues de terrain : tout cela mettoit à leur conversion un obstacle presque insurmontable. D'ailleurs, les fatigues continuelles auxquelles ils se livroient, et les alimens extraordinaires dont ils étoient obligés de se nourrir, dérangèrent tout à fait le tempérament du père Ramette; de longues et de fréquentes maladies le réduisirent à l'extrémité, et m'obligèrent de le rappeler dans l'île de Cayenne.

Cette séparation fut pour le père Lombard une

*T. IV.*

27

rude épreuve et la matière d'un grand sacrifice. Son zèle néanmoins, loin de se ralentir, se ranima, et prit de nouveaux accroissemens ; une sainte opiniâtreté le retint au milieu d'une si abondante moisson ; il résolut d'en soutenir le travail et d'en porter lui seul tout le poids. Il sentit bien que son entreprise étoit au-dessus des forces humaines ; il y suppléa par une invention que son ingénieuse charité lui suggéra. Il forma le dessein d'établir une habitation fixe dans un lieu, qui fût comme le centre d'où il pût avoir communication avec tous ces peuples. Pour cela, il parcourut les diverses contrées ; et enfin il s'arrêta sur les bords d'une grande rivière, où se jettent les autres rivières qui arrosent presque tous les cantons habités par les différentes nations des Indiens. Ce fut là qu'à la tête de deux esclaves nègres qu'il avoit amenés de Cayenne, et de deux Sauvages qui s'étoient attachés à lui, la hache à la main, il se mit à défricher un terrain spacieux. Il y planta du manioc, du blé d'Inde, du maïs, et différentes autres racines du pays, autant qu'il en falloit pour la subsistance de ceux qu'il vouloit attirer auprès de lui. Ensuite, avec le secours de trois autres Indiens qu'il sut gagner, il abattit le bois dont il avoit besoin pour construire une chapelle, et une grande case propre à loger commodément une vingtaine de personnes.

Aussitôt qu'il eut achevé ces deux bâtimens, il visita toutes les différentes nations, et pressa chacune d'elles de lui confier un de leurs enfans. Il s'étoit rendu si aimable à ces peuples, et il avoit pris un tel ascendant sur leurs esprits, qu'ils ne purent le refuser. Comme il connoissoit la plupart de ces enfans, il fit choix de ceux en qui il trouva plus d'esprit et de docilité, un plus beau naturel, et des dispositions plus propres au projet qu'il avoit formé. Il conduisit comme en triomphe ces jeunes Indiens

dans son habitation , qui devint pour lors un séminaire de catéchistes destinés à prêcher la loi de Jésus-Christ.

Le père Lombard s'appliqua avec soin à cultiver ces jeunes plantes , et se livra tout entier à une éducation qui devoit être la source de la sanctification de tant de peuples. Il leur apprit d'abord la langue française , et leur enseigna à lire et à écrire. Deux fois le jour , il leur faisoit des instructions sur la religion , et le soir étoit destiné à rendre compte de ce qu'ils avoient retenu. A mesure que leur esprit se développoit , les instructions devenoient plus fortes. Enfin , quand ils avoient atteint l'âge de dix-sept à dix-huit ans , et qu'il les trouvoit parfaitement instruits des vérités chrétiennes , capables de les enseigner aux autres , fermes dans la vertu , et pleins du zèle qu'il leur avoit inspiré pour le salut des âmes , il les renvoyoit les uns après les autres , chacun dans leur propre nation , d'où il faisoit venir d'autres enfans qui remplaçoient les premiers.

Quand ces jeunes néophytes parurent au milieu de leurs compatriotes , ils s'attirèrent aussitôt leur admiration , leur amour , et toute leur confiance. Chacun s'empressoit de les voir et de les entendre. Ils profitèrent en habiles catéchistes de ces dispositions favorables , pour civiliser les peuples qui formoient leur nation , et travailler ensuite plus efficacement à leur conversion. Après quelques mois d'instructions purement morales , ils entamèrent insensiblement les matières de la religion. Les jours entiers et une partie des nuits se passoient dans ce saint exercice , et ce fut avec un tel succès qu'ils en gagnèrent plusieurs à Jésus-Christ , qu'il ne se trouva aucun d'eux qui n'eût une connoissance suffisante de la loi chrétienne , et qui ne fût persuadé de l'obligation indispensable de la suivre.

Toutes les fois que ces jeunes catéchistes faisoient

quelque conquête, ils ne manquoient pas d'en donner avis à leur père commun. Ils lui rendoient compte, tous les mois, du succès de leurs petites missions, et lui marquoient le temps auquel il devoit se rendre dans leurs quartiers, pour conférer le baptême à un certain nombre d'adultes qu'ils avoient disposés à le recevoir. Pour ce qui est des enfans, des vieillards et des malades qui étoient en danger d'une mort prochaine, ils les baptisoient eux-mêmes, et on ne peut dire de combien d'âmes ils ont peuplé le ciel, après les avoir ainsi purifiées dans les eaux du baptême. Quelle étoit la joie du missionnaire, lorsqu'il recevoit ces consolantes nouvelles! Il visitoit plusieurs fois l'année ces différentes nations, et il retournoit toujours à son petit séminaire, chargé de nombreuses dépouilles qu'il avoit remportées sur la gentilité, par le ministère de ses chers enfans.

Le père Lombard passa environ quinze ans dans ces travaux, toujours occupé ou à former d'habiles catéchistes, ou à aller recueillir les fruits qu'ils faisoient, ou à visiter les chrétientés naissantes. Cependant, comme ces chrétientés devenoient de jour en jour plus nombreuses, par les soins des jeunes Indiens qu'il avoit formés, il ne lui étoit pas possible de les cultiver, et d'entretenir en même temps son séminaire : il falloit renoncer à l'un ou à l'autre de ces soins.

Dans l'embarras où il se trouva, il prit le dessein de réunir tous les Chrétiens dans une même bourgade. C'étoit une entreprise d'une exécution très-difficile. Une demeure fixe est entièrement contraire au génie de ces peuples; l'inclination qui les porte à mener une vie errante et vagabonde, est née avec eux, et est entretenue par l'habitude que forme l'éducation. Cependant leur penchant naturel céda à la douce éloquence du missionnaire. Toutes les familles véritablement converties abandonnèrent leur nation,

et vinrent s'établir avec lui dans cette agréable plaine qu'il avoit choisie sur le bord de la mer du Nord, à l'embouchure de la rivière de Kourou. Cette nouvelle colonie est actuellement occupée à bâtir une église, à former un grand village, et à défricher le terrain qui a été assigné à chaque nation. La difficulté étoit de dresser le plan de cette église, et de diriger les ouvriers qui y devoient travailler. Le père Lombard fit venir de Cayenne un habile charpentier, qui pouvoit servir d'architecte dans le besoin. On convint avec lui de la somme de quinze cents livres. Toute modique que paroît cette somme, elle étoit excessive pour un missionnaire destitué de tout secours, et ne trouvant que de la bonne volonté dans une troupe de néophytes, qui sont sans argent et sans négoce. Son zèle toujours ingénieux lui fournit une nouvelle ressource. Les Indiens qui devoient former la peuplade, étoient partagés en cinq compagnies, qui avoient chacune leur chef, et leurs officiers subalternes. Le père les rassembla, et leur proposa le moyen que Dieu lui avoit inspiré pour procurer la prompte exécution de leur entreprise. Ce moyen étoit que chaque compagnie s'engageât à faire une *pirogue* (c'est un grand bateau qui peut contenir environ cinq cents hommes.) L'entrepreneur consentoit de prendre ces pirogues sur le pied de deux cents livres chacune.

Quoique ces Indiens soient naturellement indolens et ennemis de tout exercice pénible, ils se portèrent à ce travail avec une extrême activité, et en peu de temps les pirogues furent achevées. Il restoit encore cinq cents livres à payer à l'entrepreneur. Le père trouva de quoi suppléer à cette somme parmi les femmes indiennes. Elles voulurent contribuer aussi de leur part à une œuvre si sainte, et elles s'engagèrent de filer autant de coton qu'il en falloit pour faire huit *hamacs* (ce sont des espèces de lits por-



tatifs qu'on suspend à des arbres); l'architecte les prit en paiement du reste de la somme qui lui étoit due.

Tandis que les femmes filoient le coton, leurs maris étoient occupés à abattre le bois nécessaire à la construction de l'église. C'est ce qui s'exécuta avec une promptitude étonnante. Ils avoient déjà équarri et rassemblé les pièces de bois, selon la proportion que leur avoit marquée l'architecte, lorsqu'il survint un nouvel embarras. Il s'agissoit de couvrir l'édifice, et pour cela il falloit des planches et des bardeaux, mais nos Sauvages n'avoient nul usage de la scie. La ferveur des néophytes leva bientôt cette difficulté. Au nombre de vingt, ils allèrent trouver un Français, habitant de Cayenne, qui avoit deux Nègres très-habiles à manier la scie; ils les lui demandèrent, et ils s'offrirent à le servir pendant tout le temps que ces deux esclaves seroient occupés à faire le toit de l'église. Cette offre étoit trop avantageuse pour n'être pas acceptée; les Sauvages servirent le Français en l'absence des Nègres, et les Nègres finirent ce qui restoit à faire pour l'entière construction de l'église.

Telle est, mon révérend père, la situation de cette chrétienté naissante : elle donne, comme vous voyez, de grandes espérances; mais ce qu'il y a de triste et d'affligeant, c'est qu'une si grande étendue de pays demanderoit au moins dix missionnaires, et que le père Lombard se trouve seul; que bien qu'il soit d'un âge peu avancé, il a une santé usée de fatigues qui nous fait craindre à tout moment de le perdre; et que s'il venoit à nous manquer, sans avoir eu le temps de former d'autres missionnaires, et de leur apprendre les langues du pays, que lui seul possède, cet ouvrage qui lui a coûté tant de sueurs et de travaux, et qui intéresse si fort la gloire de Dieu, courroit risque d'être entièrement ruiné. Vous êtes en état, mon révérend père, de prévenir ce malheur,

vous en connoissez l'importance, et nous sommes assurés de votre zèle. Ainsi nous espérons que vous nous procurerez au plutôt un nombre d'ouvriers apostoliques, capables par leurs talens, par leur patience, et par leur vertu, de recueillir une moisson si fertile. Je suis, etc.

## LETTRE

*Du père Lavit, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique.*

A Cayenne, ce 25 octobre 1728.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

JE croirois manquer à la reconnoissance que je vous dois de tant de marques d'amitié que vous me donnâtes avant mon départ de Paris, si je différois de vous faire en peu de mots le récit de mon voyage, et de la première entrevue que j'ai eue avec nos Sauvages, dès les premiers jours de mon arrivée à Cayenne.

Nous partîmes de la Rochelle, comme vous le savez, le 3 juillet : le calme et les vents contraires ne nous permirent de mouiller devant Cayenne que le 21 de septembre. Il y avoit près de deux cents personnes sur notre bord, et quoique dans cette traversée, qui a été assez longue, nous ayons eu à souffrir et des ardeurs du soleil, et de la disette d'eau où nous nous sommes trouvés durant plus d'un mois, il n'y a eu, grâce au Seigneur, que très-peu de malades, et la mort ne nous a enlevé personne. Le

père de Montville n'a pas été aussi heureux que moi; le mal de mer l'a tourmenté toute la route; pour moi j'ai profité de la santé que Dieu m'a accordée, pour dire tous les jours la messe à ceux de l'équipage qui pouvoient l'entendre, et pour faire des exhortations toutes les fêtes. J'ai eu la consolation d'en voir une grande partie approcher des sacremens, et plusieurs matelots ont fait leur première communion dans le vaisseau. Je vous avoue que j'ai quitté avec regret ces bonnes gens, en qui j'ai trouvé toute la simplicité de la foi.

Peu de jours après mon arrivée à Cayenne, je fus appelé à une habitation qui est de sa dépendance, quoiqu'elle en soit éloignée de quinze lieues dans les terres; c'étoit pour administrer les sacremens à un malade. Dans ce petit voyage que je fis partie sur l'eau, et partie dans les bois, je trouvai sur ma route deux familles de Sauvages. Ce fut pour moi un touchant spectacle de voir pour la première fois ces pauvres infidèles, et la misérable vie qu'ils mènent; je m'arrêtai dans leurs carbets environ une heure; ma présence n'effaroucha que les enfans; les autres vinrent à moi avec moins de peine, et je les apprivoisai encore davantage, en leur distribuant le peu d'eau-de-vie que j'avois portée avec moi, et en leur faisant quelques petits présens. J'aurois été très-embarrassé avec eux, si le Nègre qui me conduisoit n'avoit pas su leur langue: il me servit de truchement, et avec son secours je fis connoître à ces pauvres Sauvages, que vivant comme ils faisoient dans l'ignorance du vrai Dieu, ils étoient dans un état de perdition; qu'ils avoient une âme immortelle, et que s'ils négligeoient de se faire instruire, des feux éternels seroient leur partage aussitôt après leur mort; qu'ils pouvoient éviter ce terrible malheur; que pour cela ils n'avoient qu'à aller trouver le père Lombard, qui sait parfaitement leur langue; que s'ils faisoient

cette démarche , ce père les recevroit à bras ouverts , et prendroit d'eux le même soin que le père le plus tendre prend de ses enfans.

Je vis à leur air qu'ils étoient touchés de ce discours : ils me répondirent qu'ils ne vouloient point être malheureux dans cette vie et dans l'autre ; qu'avec plaisir ils iroient trouver le père Lombard , mais qu'ils n'étoient pas maîtres d'eux-mêmes , qu'ils vivoient dans la dépendance de leurs chefs , auxquels ils obéiroient , si cela entroit dans mes vues ; qu'actuellement ils étoient à la pêche , et que si je voulois repasser chez eux , je les trouverois de retour sur le midi. Je sortis assez content de ma visite , et leur ayant donné parole de revenir , j'allai au secours du moribond pour lequel on m'avoit appelé , et dont l'habitation n'étoit qu'à une petite lieue de la demeure de ces Sauvages. Après avoir dit la messe et confessé le malade , je lui donnai le saint viatique. Il trouva dans la participation des sacremens la santé du corps aussi bien que celle de l'âme ; car dès le jour même , non-seulement il fut hors de danger , mais il se vit entièrement délivré de la fièvre , quoiqu'il eût passé la nuit précédente dans un délire continuel , et que depuis trois jours on désespérât de sa vie. Le voyant donc en train de guérison , je ne songeai plus qu'à aller revoir mes Sauvages. Avant que de sortir de la maison , je m'informai quel étoit le caractère et la manière de vie de ces barbares. On me répondit qu'ils vivoient comme des bêtes , sans aucun culte , et presque sans nulle connoissance de la loi naturelle ; que leur principal chef avoit mis sa propre fille au nombre de ses femmes ; qu'en vain tenterois-je de les engager dans un autre train de vie que celui qu'ils mènent ; qu'ils ne daigneroient seulement pas m'écouter ; qu'on avoit déjà fait divers efforts pour leur persuader de faire un voyage à Kourou , et qu'on n'avoit jamais pu y réussir. Ce récit

rallentissoit fort le zèle que je me sentois de continuer la bonne œuvre que je n'avois qu'ébauchée; cependant, ranimant toute ma confiance en Dieu, je ne crus pas devoir céder à cet obstacle; et comme le Seigneur emploie quelquefois ce qu'il y a de plus vil pour rapprocher de lui ceux qui en paroissent le plus éloignés, je me persuadai que j'aurois un reproche éternel à me faire si je négligeois d'entretenir les chefs, ainsi que je l'avois promis à leur famille.

Lorsque j'entrai dans leurs carbets, je les trouvai de retour de la pêche: ils étoient tranquillement couchés dans leur hamac, et ils ne daignèrent pas en sortir pour me recevoir. Dès que le premier capitaine m'aperçut, il se mit à rire de toutes ses forces, ce qui me sembla de mauvais augure; cependant, il me fit signe d'approcher ma main de la sienne, et cette légère marque d'amitié me donna du courage. Je m'assis sur un tronc d'arbre qui étoit auprès de son hamac, et comme lui et le second capitaine me parurent assez disposés à m'entendre, je leur répétau ce que j'avois dit le matin à leur famille: puis je leur ajoutai que je n'avois d'autre vue que de leur procurer une vie heureuse; qu'il étoit enfin temps d'ouvrir les yeux à la lumière et de sortir de leurs ténèbres; qu'ils n'avoient que trop résisté à la voix de Dieu qui les pressoit, et par lui-même et par ses ministres, de renoncer à leurs folles superstitions, et d'embrasser la religion chrétienne; que s'ils vouloient me suivre à Kourou, je les mettrois entre les mains d'un vrai père, qui les recevroit avec bonté, et qui leur faciliteroit les moyens de s'y établir avec leur famille.

C'est alors que je reconnus quelle est la force de la grâce sur les cœurs les plus endurcis: ils me répondirent qu'ils étoient sensibles à mon amitié, et qu'ils étoient prêts à faire ce que je souhaitois. Il fut conclu que nous partirions ensemble dès le

lendemain matin , et c'est ce qui s'exécuta. Je les conduisis à Kourou , qui est éloigné de leurs bois d'environ dix - huit lieues. L'aimable accueil que leur fit le père Lombard , les engagea encore davantage ; il convint avec eux qu'après qu'ils auroient fait leur récolte de manioc , qui est une racine dont ils font leur pain , il leur prêteroit sa pirogue , afin d'y mettre leur bagage et d'amener leur famille , composée de vingt personnes.

Si je fus touché de compassion en voyant l'état déplorable où se trouvoient les Sauvages que je conduisois à Kourou , je fus bien consolé de voir le progrès rapide que la religion a fait dans le cœur des Indiens qui composent cette Eglise naissante. Je ne pus retenir mes larmes en voyant le recueillement , la modestie et la dévotion avec laquelle ces différentes nations de Sauvages rassemblés , assistoient aux divins mystères. Ils chantèrent la grand-messe avec une piété qui en auroit inspiré aux plus tièdes et aux plus dissipés. Après l'évangile , le père Lombard monta en chaire : les larmes des Indiens firent l'éloge du prédicateur. Comme il prêchoit dans leur langue , je ne compris rien à ce qu'il disoit ; je ne jugeai de la force de sa prédication que par l'impression sensible qu'elle faisoit sur ses auditeurs. Il y eut grand nombre de communions à la fin de la messe , et ils employèrent une heure et demie à leur action de grâces. A la vue de ce spectacle , et comparant ce que je voyois de ces nouveaux Chrétiens , avec l'idée que je m'étois formée des Sauvages , je ne pus m'empêcher de m'écrier : O mon Dieu , quelle piété ! quel respect ! quelle dévotion ! Aurois-je pu le croire , si je n'en avois été témoin ?

L'après-midi , le père Lombard fit le catéchisme aux enfans , après quoi on chanta les vêpres. La prière du soir , qui se fit en commun dans l'église , termina la journée du dimanche. Le lundi matin je

vis encore les Indiens rassemblés dans l'église pour faire la prière ; ensuite ils entendirent la messe du père Lombard , pendant laquelle ils récitèrent le chapelet à deux chœurs , et de là ils allèrent chacun à leur travail.

La mission de Kourou sera le modèle de toutes celles qu'on songe à établir parmi toutes ces nations de Sauvages , qui sont répandues de tous côtés dans cette vaste étendue de terres que présente la Guyane. Il y a de quoi occuper plusieurs ouvriers évangéliques , que nous attendons avec une extrême impatience. Je suis avec respect , etc.

## L E T T R E

*Du père Fauque , missionnaire , au père de la Neuville , procureur des missions de l'Amérique.*

A Kourou , dans la Guyane , à 14 lieues de l'île de Cayenne , ce 15 janvier 1729.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

*La paix de N. S.*

IL faudroit être au fait du caractère et du génie de nos Indiens de la Guyane pour se figurer ce qu'il en a coûté de sueurs et de fatigues , afin de parvenir à les rassembler en grand nombre dans une même peuplade , et à les engager de contribuer du travail de leurs mains , à la construction de l'église qui vient d'être heureusement achevée. Vous le comprendrez aisément , vous qui savez quelle est la légèreté et l'inconstance de ces nations sauvages , et combien elles sont ennemies de tout exercice tant soit peu

pénible. Cependant le père Lombard a su fixer cette inconstance en les réunissant dans un même lieu, et il a, pour ainsi dire, forcé leur naturel, en leur inspirant pour le travail une activité et une ardeur, dont la nature et l'éducation les rendoient tout à fait incapables. C'est au travail et au zèle de ces néophytes que ce missionnaire est redevable de la première église qui ait été élevée dans ces terres infidèles : il en avoit dressé le plan en l'année 1726, comme vous en fûtes informé par une lettre de notre supérieur général.

Le corps de cet édifice a quatre-vingt quatre pieds de long sur quarante de large ; on a pris sur la longueur dix-huit pieds pour faire la sacristie, et une chambre propre à loger le missionnaire : l'une et l'autre sont placées derrière le maître-autel. Le chœur, la nef, et les deux ailes qui l'accompagnent sont bien éclairés ; et si l'on avoit pu ajouter à l'autel la décoration d'un retable, j'ose dire que la nouvelle église de Kourou seroit regardée, même en Europe, comme un ouvrage de bon goût.

On en fit la bénédiction solennelle le troisième dimanche de l'Avent, c'est-à-dire, le 12 décembre de l'année dernière. La cérémonie commença sur les huit heures. Nous nous rendîmes processionnellement à l'église, en chantant le *Veni Creator*. Le célébrant en aube, étole et pluvial, étoit précédé d'une bannière, de la croix, et d'une dizaine de jeunes Sauvages revêtus d'aubes et de dalmatiques. Quand nous eûmes récité à la porte de l'église les prières prescrites dans le rituel, on commença à en bénir les dehors. Le premier coup d'aspersoir fut accompagné d'un coup de canon, qui réveilla l'attention des Indiens : c'est M. Dorvilliers, gouverneur de Cayenne, qui leur a fait présent de cette pièce d'artillerie, dont il se fit plusieurs salves pendant la cérémonie. On ne pouvoit s'empêcher d'être



attendri en voyant la sainte alégresse qui étoit peinte sur le visage de nos néophytes.

Lorsque la bénédiction de l'église fut achevée, nous allâmes encore processionnellement chercher le saint sacrement dans une case, où dès le matin on avoit dit une messe basse pour y consacrer une hostie. Le dais fut porté par quelques-uns des Français de l'île de Cayenne, que leur dévotion avoit attirés à cette sainte cérémonie. Ce fut un spectacle bien édifiant de voir une multitude prodigieuse d'Indiens, fidèles et infidèles, répandus dans une grande place, qui se prosternoient devant Jésus-Christ pour l'adorer, tandis qu'on le portoit en triomphe dans le nouveau temple qui venoit de lui être consacré. La procession fut suivie de la grand'messe, pendant laquelle le père Lombard fit un sermon très-touchant à ses néophytes. Douze Sauvages, rangés en deux chœurs, y chantèrent avec une justesse qui fut admirée de nos Français, lesquels y assistèrent. L'après-midi, on se rassembla pour chanter vêpres, et la fête se termina par le *Te Deum* et la bénédiction du très-saint sacrement. Un instant avant que le prêtre se tournât du côté du peuple pour donner la bénédiction, le père Lombard avança en surplis vers le milieu de l'autel, et par un petit discours très-pathétique, il fit à Jésus-Christ, au nom de tous ses néophytes, l'offrande publique de la nouvelle église. Le silence et l'attention de ces bons Indiens faisoient assez connoître que leurs cœurs étoient pénétrés des sentimens de respect, d'amour et de reconnoissance que le missionnaire s'efforçoit de leur inspirer.

Depuis que nos Sauvages ont une église élevée dans une peuplade, on s'aperçoit qu'ils s'affectionnent beaucoup plus qu'ils ne faisoient auparavant, à tous les exercices de la piété chrétienne: ils s'y rendent en foule tous les jours, soit pour y faire leur prière, et entendre l'instruction qui se fait soir et matin en

leur langue ; soit pour assister au saint sacrifice de la messe. On ne les voit guère manquer au salut qui se fait le jeudi et le samedi, de même qu'il se pratique dans l'île de Cayenne. C'est par ces fréquentes instructions et de si saintes pratiques, qu'on verra croître de plus en plus la ferveur et la dévotion de ces nouveaux fidèles.

Tels sont, mon révérend père, les prémices d'une chrétienté qui ne fait que de naître dans le centre même de l'ignorance et de la barbarie. Je ne doute point que l'exemple de ces premiers Chrétiens ne soit bientôt suivi par tant d'autres nations de Sauvages, qui sont répandues de tous côtés dans ce vaste continent. C'est à quoi je pensois souvent pendant le séjour que j'ai fait au fort d'Ouyapoc (1), où j'ai demeuré un mois pour donner les secours spirituels à la garnison. Le pays est beau et excellent pour toute sorte de plantage ; mais ce qui me frappe encore plus, c'est qu'il est très-propre à y établir de nombreuses missions.

Un assez grand nombre d'Indiens qui sont dans le voisinage, sont venus me rendre visite, et ont paru souhaiter que je demeurasse avec eux ; je les aurois contentés avec plaisir, si j'en avois été le maître, et si mes occupations me l'eussent permis. Mais je les consolai en les assurant que la France devoit nous envoyer un secours d'ouvriers évangéliques, et qu'aussitôt qu'ils seroient arrivés, nous n'aurions rien tant à cœur que de travailler à les instruire et à leur ouvrir la porte du ciel. Il est à croire que leur conversion à la foi ne sera pas si difficile que celle des Galibis. Quand je leur demandois s'ils avoient un véritable désir d'être Chrétiens, ils me disoient en riant qu'ils ne savoient pas encore de quoi il s'agissoit, et qu'ainsi ils ne pouvoient pas

---

(1) Il est à 50 lieues de la nouvelle peuplade de Kourou.

me donner de réponse positive. Je trouvai cette réflexion assez sensée pour des Sauvages.

Dans les momens que j'ai eus de loisir, j'ai dressé un petit plan des missions qu'on pourroit établir dans ces contrées, parmi les nations sauvages qu'on a découvertes jusqu'à présent. J'ai profité des lumières de M. de la Garde, commandant pour le Roi dans le fort d'Ouyapoc, qui a beaucoup navigué sur ces rivières : voici le projet de cinq missions que nous avons formé ensemble.

La première pourroit s'établir sur les bords du Onanari : c'est une assez grande rivière qui se décharge dans l'embouchure même de l'Ouyapoc, à la droite, en allant de Cayenne au fort. Les peuples qui composeroient cette mission, sont les Tocoyènes, les Maraones et les Maourions. L'avantage qu'on y trouveroit, c'est que le missionnaire qui cultiveroit ces nations sauvages, ne seroit éloigné du fort que de trois ou quatre lieues; qu'il y pourroit faire de fréquentes excursions; et que, d'ailleurs, il n'auroit point d'autre langue à apprendre que celle des Galibis. Que si l'on vouloit placer deux missionnaires au fort d'Ouyapoc, l'un d'eux pourroit aisément vaquer à l'instruction des Indiens, et je puis assurer qu'en peu de temps il s'en trouveroit un grand nombre qui seroient en état de recevoir le baptême.

La seconde mission pourroit être composée des Palicours, des Caranariens, et des Mayets, qui sont répandus dans les savanes, aux environs du Couripi : c'est une autre grande rivière, qui se décharge aussi dans l'Ouyapoc à la gauche, vis-à-vis du Ouanari. Ces nations habitent maintenant des lieux presque impraticables; leurs cases sont submergées une partie de l'année : ainsi il faudroit les transporter vers le haut du Couripi. Ce qui facilitera la conversion de ces peuples, c'est que, parmi eux, l'on ne trouve point des *Pyayes* ( espèce de magiciens ) comme ailleurs,

ailleurs , et qu'ils n'ont jamais donné entrée à la polygamie. Ces deux missions n'étant pas éloignées du fort , fourniroient aisément les équipages nécessaires pour le service du Roi , ce qui seroit d'un grand secours ; car aujourd'hui , pour trouver douze ou quinze Indiens propres à conduire une pirogue , il faut quelquefois parcourir vingt lieues de pays.

En montant vers les sauts de l'Ouyapoc , on pourroit établir une troisième mission à quatre journées du fort ; elle seroit placée à l'embouchure du Camopi , et seroit composée des nations indiennes qui sont éparses çà et là depuis le fort jusqu'à cette rivière. Ces principales nations sont les Caranes , les Pirious et les Acoquas.

A cinq ou six journées au-delà , en suivant toujours la même rivière , et entrant un peu dans les terres , on pourroit former une quatrième mission composée des Macapas , des Ouayes , des Tarippis et des Pirious.

Enfin , une cinquième mission pourroit être fixée à la *crique* (petite rivière) des Palanques , qui se jette dans l'Ouyapoc , à sept journées du fort. Elle se formeroit des Palanques , des Ouens , des Tarippis , des Pirious , des Coussanis et des Macouanis. La même langue , qui est celle des terres , se parlera dans ces trois dernières missions. Je compte d'amener ici vers Pâques , un Indien de la nation Carave , qui sait le *galibi* , et avec lequel je commencerai à déchiffrer cette langue.

Nous avons encore dans notre voisinage un assez bon nombre d'Indiens Galibis , qui souhaitent qu'on les instruisse des principes du christianisme : ils sont aux environs d'une rivière appelée *Sinamari*. Si ma présence n'eût pas été nécessaire à Ouyapoc , je serois aller passer quelque mois avec eux. Le père Lombard , qui connoît la plupart de ces Sauvages , assure qu'une mission qu'on y établiroit.

pourroit devenir aussi nombreuse que celle de Kourou.

Voilà, mon révérend père, une vaste carrière ouverte aux travaux apostoliques de dix ou douze missionnaires. Plaise au Seigneur d'envoyer au plutôt ceux qu'il a destinés à recueillir une moisson si abondante ! Comme c'est à vos soins et à votre zèle que nous devons la perfection de ce premier établissement, dont je viens de vous entretenir, les secours abondans que vous nous avez accordés, nous mettent en état d'avancer la conversion de tant de peuples barbares. Je suis avec beaucoup de respect en l'union de vos saints sacrifices, etc.

## L E T T R E

*Du père Lombard, de la Compagnie de Jésus, supérieur des missions des Sauvages de la Guyane, au révérend père Croiset, provincial de la même Compagnie dans la province de Lyon.*

A Kourou, dans la Guyane, ce 23 février 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

JE ne saurois trop tôt marquer à votre révérence combien cette mission lui est obligée d'y avoir envoyé le frère du Molard. Il est arrivé dans les circonstances les plus favorables, vu le dessein que nous avons formé d'établir au plutôt plusieurs missions, non-seulement à Kourou, mais encore à Ouyapoc. Habile et plein de bonne volonté comme il est, son secours nous étoit très-nécessaire pour

la construction et l'ornement des églises que nous devons élever dans toutes ces contrées barbares.

La dernière lettre du père Fauque vous aura déjà fait connoître l'Ouyapoc : c'est une grande rivière au-dessus de Cayenne. Le Roi vient d'y établir une colonie, dont il nous a confié le soin pour ce qui regarde le spirituel, en nous chargeant en même temps de faire des missions aux environs de cette rivière, où les nations indiennes sont en bien plus grand nombre qu'à Kourou. Le frère du Molard va d'abord travailler à l'embellissement de l'église de Kourou, et à la construction d'une maison pour les missionnaires : car jusqu'ici nous n'avons logé que dans de petites huttes à l'indienne. Après quoi, lorsqu'il s'agira de former des peuplades, il n'aura guère le temps de respirer.

Je prévois ce qu'il en coûtera de dangers et de fatigues aux missionnaires, pour aller chercher les Indiens épars çà et là dans les retraites les plus sauvages où ils se cachent, et pour les rassembler dans un même lieu ; je l'ai éprouvé plus d'une fois, et tout récemment une excursion que j'ai faite chez les Maraones, m'a mis dans un état où, pendant quelques jours, on a appréhendé pour ma vie. Je croyois ne pouvoir jamais me tirer des bois et des ravines ; et pour surcroît de disgrâce, étant tout couvert de sueur, il me fallut essuyer une pluie continuelle pendant une partie de la nuit. A deux heures du matin, j'arrivai tout transi de froid à la case, et dès le lendemain la pleurésie se déclara : heureusement la fièvre étoit intermittente, et me donnoit quelque relâche.

Ce fut dans un de ces intervalles, qu'on m'apprit que deux missionnaires étoient morts le même jour à Cayenne, au service de la garnison qui étoit attaquée d'une maladie contagieuse, et qu'il n'y en restoit plus qu'un seul d'une santé chancelante. Tout

malade que j'étois, je pris le parti d'aller au secours de cette colonie, qui se voyoit tout à coup privée de presque tous ses pasteurs : je partis donc d'Ouyapoc, et ayant fait ce trajet en moins de vingt-quatre heures, j'arrivai avec le père Catelin à Cayenne. Quelques Indiens de la mission de Kourou me témoignèrent en cette occasion leur zèle et leur attachement. A peine fus-je abordé, qu'ils se présentèrent à moi pour me porter sur leurs épaules jusqu'à notre maison, qui est éloignée d'une demi-lieue de l'endroit où j'avois débarqué. Le violent accès de fièvre que j'avois eu toute la nuit, m'avoit tellement abattu, que je ne pouvois me soutenir qu'avec peine. L'affection de ces bons Indiens me consolait; je les entendois se dire les uns aux autres : « Ayons grand » soin de notre *Baba*, n'épargnons pas nos peines : » car que deviendrions-nous s'il venoit à manquer ? » Qui est-ce qui nous instruiroit ? qui nous confes- » seroit ? qui nous assisteroit à la mort ? »

La consternation étoit générale à Cayenne quand j'y arrivai, à cause de la perte qu'on venoit de faire tout à la fois de trois missionnaires. Une pareille mortalité étoit extraordinaire, et l'on n'avoit rien vu de semblable depuis que nous y sommes établis. La bonté de l'air qu'on y respire et des alimens dont on se nourrit, fait que communément il y a très-peu de malades. Vous comprenez assez, mon révérend père, quels sont nos besoins, et combien il est important de remplacer au plutôt ces pertes. Dix nouveaux missionnaires, s'ils arrivoient, auroient peine à suffire au travail qui se présente.

Le peu de temps que j'ai demeuré à Ouyapoc, ne m'a pas permis de faire autant de découvertes que j'aurois souhaité ; le pays est d'une vaste étendue, et habité par quantité de diverses nations indiennes. On vient depuis peu d'en découvrir une qui est très-nombreuse, et qui est établie à deux cents lieues du

fort d'Ouyapoc ; c'est la nation des *Amikouanes*, que l'on appelle autrement les *Indiens à longues oreilles*. Ils les ont effectivement fort longues, et elles leur pendent jusque sur les épaules. C'est à l'art, et non pas à la nature, qu'ils sont redevables d'un ornement si extraordinaire, et qui leur plaît si fort. Ils s'y prennent de bonne heure pour se procurer cet agrément ; ils ont grand soin de percer les oreilles à leurs enfans : ils y insèrent de petits bois, pour empêcher que l'ouverture ne se ferme : et de temps en temps ils y en mettent d'autres toujours plus gros les uns que les autres, jusqu'à ce que le trou devienne assez grand à la longue, pour y insinuer certains ouvrages qu'ils font exprès, et qui ont deux à trois pouces de diamètre.

Cette nation, qui a été inconnue jusqu'ici, est extrêmement sauvage : on n'y a aucune connoissance du feu. Quand ces Indiens veulent couper leur bois, ils se servent de certains cailloux qu'ils aiguissent les uns contre les autres pour les affiler, et qu'ils insèrent dans un manche de bois, en guise de hache. J'ai vu à Ouyapoc une de ces sortes de haches : le manche a environ deux pieds, et au bout il y a une échancrure pour y insérer le caillou : je l'examinai ; mais bien qu'il soit mince, il me parut peu tranchant : j'ai vu aussi un de leurs pendans d'oreille ; c'est un rouleau de feuilles de palmiste d'un pouce de large : ils gravent sur le tranchant quelque figure bizarre qu'ils peignent en noir ou en rouge, et qui, attachée à leurs oreilles, leur donne un air tout-à-fait risible ; mais, à leur goût, c'est une de leurs plus belles parures.

En-deçà des *Amikouanes* il y a plusieurs autres nations. Quoiqu'elles soient fort différentes, et même qu'elles se fassent quelquefois la guerre les unes aux autres, il n'y a point de diversité pour la langue, qui est la même parmi toutes ces nations. Tels sont



les Aromagatas, les Palunks, les Turupis, les Ouays, les Pirijs, les Coustumis, les Acoquas et les Caranes. Toutes ces nations sont vers le haut de la rivière Ouyapoc. Il y en a un grand nombre d'autres sur les côtes, comme les Palicours, les Mayes, les Karnuarious, les Coussaris, les Toukouyanes, les Rouourios et les Maraones. Voilà, comme vous voyez, un vaste champ qui s'ouvre au zèle des ouvriers évangéliques.

Vous souhaitez, mon révérend père, que je vous informe du progrès que fait la religion parmi ces peuples, et des œuvres extraordinaires de piété qu'on leur voit pratiquer. Il me seroit difficile de vous rien mander de fort intéressant. Vous savez que cette mission n'est encore que dans sa naissance. On vous a déjà fait connoître le caractère de ces nations sauvages, leur légéreté, leur indolence, et l'aversion qu'elles ont pour tout ce qui les gêne. Nous ne pouvons guère espérer de fruits solides de nos travaux, que quand nous les aurons réunis dans différentes peuplades, où l'on puisse les instruire à loisir, et leur inculquer sans cesse les vérités chrétiennes. Le cœur de ces barbares est comme une terre ingrate, qui ne produit rien qu'à force de culture.

Il a été un temps où leur inconstance naturelle, et la difficulté de les fixer dans le bien me rebutoient extrêmement. Je craignois de m'être laissé tromper par des apparences, et d'avoir conféré le baptême à des gens qui étoient indignes de le recevoir. Une espèce de dépit qui me paroissoit raisonnable, me fit presque succomber à la tentation qui me prenoit de les abandonner. J'écoutai néanmoins de meilleurs conseils; d'autres pensées, plus justes et plus conformes au caractère des peuples que Dieu avoit confiés à mes soins en m'appelant à cette mission, succédèrent aux premières idées qui me décourageoient;

le Seigneur, malgré mes défiances et mes dégoûts, me donna la force de m'appliquer avec encore plus d'ardeur à cultiver un champ qui me sembloit tout à fait stérile, et ce n'est que depuis quelques années que j'ai enfin reconnu, par le succès dont Dieu a béni ma persévérance, que la religion avoit jeté de profondes racines dans le cœur de plusieurs de ces barbares. J'en ai été encore mieux convaincu par la sainte et édifiante mort de plusieurs néophytes que j'ai assistés en ce dernier moment. Je ne vous en rapporterai que trois ou quatre exemples. Je sais, mon révérend père, qu'ils n'auront pas de quoi vous frapper : vous avez reçu les derniers soupirs d'une infinité de personnes, dont la vie passée dans l'exercice de toutes sortes de vertus, a été couronnée par la mort la plus sainte; mais enfin quand les mêmes choses se rapportent d'un peuple sauvage et barbare, dont le naturel, les mœurs et l'éducation sont si opposées aux maximes du christianisme, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître le doigt de Dieu et la puissance de la grâce, qui des rochers les plus durs, fait, quand il lui plaît, de véritables enfans d'Abraham.

Je commence par un infidèle, que je baptisai, il y a quelque temps, à l'article de la mort; c'étoit un Indien plein de bon sens, appelé *Sany*. J'allois souvent à *Ikaroux*, qui est le premier endroit où je m'étois établi avec le père Ramette. Ce bon Sauvage ne manquoit pas de nous rendre de fréquentes visites, et nos entretiens rouloient toujours sur la religion chrétienne, et sur la nécessité du baptême. Nos discours, aidés de la grâce, firent de vives impressions sur son cœur, et ces impressions se réveillèrent aux approches de la mort. Il s'étoit retiré dans un lieu très-sauvage, où ses ancêtres avoient demeuré autrefois, et où étoit leur sépulture. Ce fut par un coup d'une providence particulière de Dieu que j'allai le

voir dans un temps où ma présence étoit si nécessaire à son salut. Mon dessein étoit d'aller à cinq ou six lieues visiter un Indien, dont j'avois appris la maladie depuis peu de jours. Je passai par un carbet voisin, où la plupart des Sauvages qui l'habitoient étoient Chrétiens : à peine fus-je arrivé qu'ils se mirent autour de moi, et me demandèrent où je portois mes pas. Ayant satisfait à leur demande : « Tu vas cher-  
» cher bien loin, me dirent-ils, ce que tu as auprès  
» de toi; ton ami *Sany*, qui demeure à une demi-  
» lieue d'ici, est à l'extrémité; ne ferois-tu pas  
» mieux de l'aller voir? » J'y consentis très-volontiers, et deux Indiennes, parentes du moribond, s'offrirent à être mes guides. Nous nous mîmes en chemin, elles, mon petit Nègre et moi. Nous arrivâmes bientôt à une savane presque impraticable : les herbes et les joncs étoient montés si haut, qu'on auroit eu de la peine à y découvrir un homme à cheval. Ces bonnes Indiennes marchèrent devant et me frayèrent le chemin, en foulant aux pieds les joncs et les herbes : enfin elles me conduisirent à la pointe d'un bois épais où le malade s'étoit fait transporter, et où on lui avoit dressé une pauvre cabane. Aussitôt qu'il m'aperçut, il s'écria tout transporté de joie : « Sois le bien venu, *Baba*, je savois bien  
» que tu viendrois me voir aujourd'hui; je t'ai vu  
» en songe toute la nuit, et il me sembloit que tu  
» me donnois le baptême. » Sa femme et sa mère qui étoient présentes, m'assurèrent qu'en effet il n'avoit cessé de parler de moi toute la nuit, et qu'il leur avoit dit positivement que j'arriverois ce jour-là même. Je profitai des momens de connoissance qui lui restoient, et des heureuses dispositions que le Ciel avoit mises dans son cœur; et comme il étoit déjà très-instruit des vérités de la Religion, je le préparai au baptême; qu'il reçut avec une grande piété. Il expira entre mes bras la nuit suivante, pour

aller jouir, comme il y a lieu de le croire, du bonheur que la grâce de ce sacrement venoit de lui procurer.

Une autre mort d'un jeune homme nommé Remy que j'ai élevé, me remplit de consolation toutes les fois que j'y pense. Il y avoit peu de temps qu'il étoit marié, et il avoit toujours fait paroître un grand attachement à tous les devoirs de la religion. Attaqué d'un violent mal de poitrine, dont tous les remèdes que je lui donnai ne purent le guérir, je lui annonçai que sa mort n'étoit pas éloignée. « Il faut donc » profiter, me répondit-il, du peu de temps qui me » reste à vivre. Oui, mon Dieu, ajouta-t-il, c'est » volontiers que je meurs, puisque vous le voulez ; » je souffre avec plaisir les douleurs auxquelles » vous me condamnez : je les mérite, parce que j'ai » été assez ingrat pour vous offenser. *Aouerle*, » disoit-il en sa langue, *Aouerle Tamoussi ye tombe* » *eüa aroubou mappo epelagame.* » Ce n'étoient pas là des sentimens que je lui eusse suggérés : le Saint-Esprit lui-même, qui les avoit imprimés dans son cœur, les lui mettoit à la bouche : il les répétoit à tout moment, et je ne crois pas m'écarter de la vérité, en assurant qu'il les prononçoit plus de trois cents fois par jour ; mais il les prononçoit avec tant d'ardeur, que j'en étois comme interdit, et je n'avois garde de lui inspirer d'autres sentimens. Dès qu'il se sentit plus mal qu'à l'ordinaire, il me demanda les sacremens. Après avoir entendu sa confession, qu'il fit avec des sentimens pleins de componction, j'allai lui chercher le saint viatique. A la vue de son Sauveur, il parut ranimer toute la ferveur de sa piété : il se jeta à genoux, et prosterné jusqu'à terre, il adora Jésus-Christ, qu'il reçut ensuite avec le plus profond respect : je lui administrai presque en même temps l'extrême-onction, qu'il reçut avec une foi également vive ; après quoi

il ne cessa de s'entretenir avec Dieu jusqu'au dernier soupir.

A une mort si édifiante, je joindrai celle de Louis-Remi Tourappo, principal chef de nos Indiens, et le premier de cette contrée qui ait embrassé la foi. C'étoit un homme d'esprit, parfaitement instruit des vérités de la religion, et qui m'a fourni en sa langue des termes très-propres et très-énergiques pour exprimer nos divins mystères. Il a été pendant toute sa vie un modèle de vertu pour nos néophytes; presque tous les jours il assistoit au saint sacrifice de la messe. Le soir et le matin il ne manquoit jamais de rassembler tout son monde, et il faisoit lui-même la prière à haute voix. Un flux de sang invétéré nous l'enleva. Aussitôt qu'il s'aperçut que son mal étoit sans remède, il ne songea plus qu'à se préparer à une mort chrétienne. Il reçut les derniers sacremens avec une dévotion qui en inspira au grand nombre de Sauvages dont sa case étoit remplie; je jugeai à propos, pour l'instruction et l'édification de cette multitude d'Indiens, de lui faire faire sa profession de foi, avant de lui donner le saint viatique. Je prononçai donc à haute voix tous les articles de notre croyance. A chaque article il me répondoit avec une présence d'esprit admirable et d'un ton assuré : Oui, je le crois; ajoutant toujours quelque chose qui marquoit sa ferme adhésion aux vérités chrétiennes. Ce fut dans ces sentimens pleins de foi et d'amour pour Dieu qu'il finit sa vie.

Comme je consolais sa fille aînée de la perte qu'elle venoit de faire, elle m'apprit que son père, peu de jours avant sa mort, avoit assemblé tous ceux sur qui il avoit de l'autorité, pour leur déclarer ses dernières volontés. « Je meurs, nous a-t-il dit, et je » meurs Chrétien : aidez-moi à en rendre grâces » au Dieu des miséricordes. Je suis le premier capi- » taine qui ai reçu chez moi les missionnaires : vous

» savez que les autres capitaines m'en ont su mau-  
» vais gré, et que j'ai été l'objet de leurs censures :  
» mais je me suis mis au-dessus de leurs discours ;  
» et je n'ai pas craint de leur déplaire. Imitez en  
» cela mon exemple ; regardez les missionnaires  
» comme vos pères en Jésus-Christ ; ayez en eux  
» une entière confiance , et prenez garde qu'une vie  
» peu chrétienne ne les oblige malgré eux à vous  
» abandonner. » J'ai été très touché de cette mort :  
c'étoit un ancien ami que j'affectionnois fort , à  
cause de son zèle pour la religion , et qui m'étoit  
véritablement attaché. Il étoit mon *Banaré* , et j'étois  
le sien : c'est , après les liaisons du sang , une sorte  
d'union , parmi les Indiens , la plus étroite qu'on  
puisse avoir. Nous honorâmes autant que nous pûmes  
ses obsèques : son cercueil sur lequel on avoit posé  
son épée et son bâton de commandement , fut porté  
par quatre capitaines , et conduit à l'église par presque  
tous les Indiens de la mission , qui tenoient chacun  
un cierge à la main. Il fut enterré au milieu de la  
nouvelle église. La reconnoissance demandoit qu'on  
lui fit cet honneur , parce que c'est lui qui a le plus  
contribué à la construction de ce saint édifice.

Je n'ai garde ; mon révérend père , de vous fatiguer  
plus long-temps par des répétitions ennuyeuses de  
faits qui sont assez semblables. Je finirai cette lettre  
par le récit de la mort d'un autre Indien nommé  
Denys , qui nous a constamment édifiés par une piété  
exemplaire , par une extrême délicatesse de conscience ,  
et par la plus exacte fidélité à remplir toutes les obli-  
gations qu'impose le nom chrétien. Il lui arrivoit  
souvent de rester dans l'église après la grand'messe ;  
et d'y passer un temps considérable dans un profond  
recueillement , et comme absorbé en lui-même par  
la ferveur de sa prière. Je le considérois quelquefois ,  
et je me disois à moi-même : « Que ne puis-je péné-  
» trer dans le cœur de ce pauvre Sauvage , et y dé-

» couvrir les communications intimes qu'il paroît  
 » avoir avec Dieu ! » Attaqué d'un flux de ventre  
 sanguinolent, il vit bien qu'il n'avoit que peu de jours  
 à vivre : il ne songea plus qu'à se préparer à ce der-  
 nier passage : il purifia plusieurs fois sa conscience par  
 des confessions très-exactes, et avec les sentimens de  
 la plus vive douleur. Dès qu'il eut reçu le corps ado-  
 rable de Jésus-Christ, il n'eut plus d'autres pensées  
 que celle de l'éternité. Il avoit sans cesse à la main  
 le crucifix. Une fois entr'autres que j'allai le voir, je  
 lui trouvai les yeux collés sur ce signe de notre ré-  
 demption. Plusieurs Indiens l'environnoient dans un  
 profond silence ; je m'assis auprès de lui, et contre  
 son ordinaire il ne me salua point, tant il étoit appli-  
 qué à l'objet adorable qu'il tenoit entre les mains.  
 « Hé bien, mon cher Denys, lui dis-je, cette image  
 » de Jésus-Christ attachée à la croix pour ton salut,  
 » ne t'inspire-t-elle pas une grande confiance en ses  
 » miséricordes ? Oui, Baba, me répondit-il d'un air  
 » serein et tranquille. » Le lendemain je le trouvai  
 tellement affoibli, que n'ayant plus la force de tenir  
 lui-même le crucifix, il le faisoit tenir par sa femme.  
 Ce fut là le spectacle édifiant qui se présenta à mes  
 yeux, lorsque j'entrai dans sa cabane : sa femme étoit  
 à genoux à côté de son hamac, tenant le crucifix à la  
 main, et le présentant à son mari : les yeux du  
 mourant étoient immobiles, et fortement attachés  
 sur l'image de Jésus crucifié : ils ne m'aperçurent ni  
 l'un ni l'autre, et je fus si attendri de ce que je  
 voyois, que je sortis sur l'heure pour donner un  
 libre cours à mes larmes. Je trouvai le père Fauque  
 à qui je racontai le consolant spectacle dont je ve-  
 nois d'être témoin, et je m'appliquai en même  
 temps ces paroles du ps. CXXV : *Euntes ibant et*  
*flebant mittentes semina sua ; venientes autem ve-*  
*nient cum exultatione portantes manipulos suos.*  
 « Pouvois-je le croire, lui dis-je, qu'ayant semé

» avec tant de douleur, je moissonnerois un jour  
 » avec tant de consolation ? J'avois parcouru ces  
 » lieux sauvages en pleurant; et semblable à un  
 » laboureur qui n'ensemence qu'à regret une terre  
 » ingrate, je semois sans presque aucune espérance  
 » de récolte : pouvois-je m'attendre à la joie que je  
 » ressens maintenant, de me voir chargé des fruits  
 » de mes peines et de ma patience ? »

Je vous l'ai dit, mon révérend père, et il est vrai que le cœur de nos Sauvages ressemble à ces terres qui ne produisent de fruits que par la patience de ceux qui les cultivent. Un missionnaire, sans avoir ces grands talens que Dieu donne à qui il lui plaît, mais qui sera plein de zèle, et qui, loin de voltiger chez toutes ces différentes nations, s'attachera à une nation particulière de Sauvages, pour les instruire à loisir et leur rebattre sans cesse les mêmes vérités, sans se rebuter, sans se décourager, verra avec le temps sa patience couronnée par les fruits de bénédiction que produira la semence évangélique qu'il aura jetée dans leurs cœurs. *Fructum afferunt in patientia*. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec un profond respect, etc.

---



## L E T T R E

*Du père Fuuque, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique.*

A Cayenne, ce 1.<sup>er</sup> mars 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

LE zèle dont vous êtes animé pour l'établissement des missions que nous projetons de faire parmi tant de nations sauvages qui habitent la Guyane, et la générosité avec laquelle vous êtes toujours prêt à nous seconder dans une si sainte entreprise, sont bien capables de nous soutenir et de nous fortifier dans les travaux qui en seront inséparables. Nous découvrons tous les jours quelques-unes de ces nations, que nous espérons de réunir en diverses peuplades semblables à celle que le père Lombard vient de former à Kourou : ce n'est qu'en fixant ainsi les Sauvages, qu'on peut se promettre de rendre leur conversion à la foi solide et durable.

Dans le dernier voyage que je fis à Ouyapoc, je profitai d'un peu de loisir que j'y eus pour remonter la rivière, et faire une petite excursion chez les Sauvages. M. du Villard s'offrit à être du voyage. Nous partîmes du fort le lundi 12 décembre de l'année dernière, dans deux petits canots, avec sept Indiens qui nous accompagnèrent, savoir, trois Caranes, deux Acoquas, un Piriou, et un Palanque. Nous arrivâmes de bonne heure au premier sault nommé *Yeneri* : il est long d'un demi-quart de lieue; c'est

le plus dangereux qu'on trouve en toute la rivière d'Ouyapoc : quelque favorable que soit la saison , il faut nécessairement y débarquer tout le bagage , pour traîner plus aisément les canots sur les roches. C'est aux environs de ce saut que demeurent les Caranes , nation à la vérité peu nombreuse , mais qui , par sa bravoure , a tenu tête autrefois aux Français , et à dix autres nations indiennes : ils me reçurent fort bien , et me parurent très-disposés à se faire instruire des vérités de la foi.

Le lendemain nous ne fîmes qu'errer de roche en roche , pour donner le loisir à nos Indiens de hâler nos canots. Nous arrivâmes avant midi au second saut nommé *Cachiri* , qui est long de près d'un quart de lieue , et éloigné du premier d'environ une lieue. On voit là une petite rivière sur la gauche , qu'on nomme *Kerikourou* , et qu'on remonte plus de vingt lieues dans les terres , quoiqu'elle soit remplie de sauts. C'est à Cachiri que trois de nos Français furent tués autrefois par les Caranes.

Après avoir passé ce saut , nous découvrîmes sur la droite une crique assez grande , qu'on nomme *Ar-montabo*. Un Palanque appelé *Kamiou* , y avoit fait son abatis l'année dernière ( c'est ainsi qu'en Amérique on appelle un terrain défriché ) : mais il n'y demeura pas long-temps ; les Caranes l'obligèrent d'aller s'établir plus loin. Nous campâmes ce jour-là sur une roche au bord de la rivière. Les Indiens nous dressèrent un petit Ajapa pour y passer la nuit ( c'est une espèce d'appentis ouvert de tout côtés ) : mais comme il étoit mal couvert , par la difficulté de trouver dans ces cantons les feuilles propres à couvrir les toits , nous fûmes bien mouillés par quelques grains de pluie qui tombèrent.

Le 14 nous ne fûmes plus obligés de mettre pied à terre. A la vérité on trouvoit de temps en temps des roches ; mais , comme elles sont éparses çà et là

dans la rivière, elles n'empêchent pas de tenir la route. Le lit de cette rivière nous parut assez beau; nous découvrions quelquefois près d'un quart de lieue au loin; et en certains endroits la nature a si bien aligné le canal, qu'on diroit qu'il a été tiré au cordeau. Nos Indiens eurent souvent le plaisir de tirer leurs flèches sur des *bakous*: c'est un poisson fort délicat, que je comparerois volontiers à la dorade de Provence; on le trouve dans le plus fort des courans; il est d'ordinaire tellement attaché à sucer une espèce de mousse qui naît contre les roches, qu'on peut s'approcher fort près de lui, sans qu'il s'en aperçoive.

Vers les quatre heures du soir, nous trouvâmes un paresseux. Je ne sais si, lorsque vous étiez à Cayenne, vous avez vu cette espèce d'animal. Le nom qu'on lui a donné convient bien à son indolence et à son inaction: je ne crois pas qu'il pût faire cent pas en un jour dans le plus beau chemin. Il étoit perché sur la pointe d'un rocher élevé au milieu de l'eau. Il a quatre pattes armées chacune de trois griffes assez longues et un peu crochues. Sa peau est couverte d'un poil presque aussi long et aussi fin que la laine; sa queue est très-courte, et son museau ressemble parfaitement au visage d'un homme qui auroit la tête enveloppée d'un capuce bien étroit. Celui que nous vîmes n'étoit guère plus gros qu'un chat. Si nos Indiens n'eussent pas trouvé si maigre, ils s'en seroient régalés. Il nous fallut coucher ce soir-là dans le bois: la pluie que nous avions essuyée la nuit précédente, rendit les Indiens plus attentifs à nous mieux loger. Leur précaution nous fut fort utile, car il plut jusqu'à huit heures du matin.

Le 15, nous continuâmes notre marche qui fut assez unie: il se trouva néanmoins assez fréquemment sur notre route, des îlots, des bancs de roche, des

des courans et des bouquets de bois ; mais ils ne nous furent d'aucun obstacle. Nous rencontrâmes dans la matinée une assez grande rivière , qui monte jusqu'à trente lieues dans les terres, où il y a une nation d'Indiens qui sont inconnus. Je crois qu'on les nomme *Aranajoux*. Vers les deux heures après-midi nous découvrîmes de loin deux abatis faits tout récemment : nous n'eûmes pas le temps de les aller reconnoître de plus près. Peu après nous rencontrâmes deux canots de pêcheurs qui nous conduisirent à leur case : c'étoient des Pirious établis depuis un an dans cette contrée. La pluie qui tomba en abondance aussitôt que nous y fûmes arrivés, nous obligea de passer la nuit chez eux. Nous étions si fort à l'étroit, et parmi des gens si sales, que j'aurois beaucoup mieux aimé loger dans les bois, comme nous avions fait les jours précédens. Un de nos Indiens nous avertit qu'il y avoit là un *Pyaye* (espèce d'enchanteur ou magicien), lequel avoit trois femmes, et laissoit mourir d'inanition ceux qui venoient chercher la santé chez lui, afin d'épouser ensuite les veuves. La polygamie et la confiance aveugle que ces Sauvages ont dans ces sortes d'enchanteurs, seront les plus grands obstacles que nous trouverons à établir le christianisme dans ces terres infidèles.

Le 16 nous commençâmes à trouver les abatis en plus grande abondance à l'un et à l'autre bord de la rivière. Nous nous arrêtâmes sur une roche vers les onze heures, afin de donner le temps à nos Indiens de se refaire un peu de leurs fatigues. Comme il y avoit là quelques cases, et qu'il ne paroissoit aucun Sauvage, j'eus la curiosité d'y entrer ; mais à peine eus-je fait quelques pas, que je sentis la terre s'enfoncer sous mes pieds : je retournai aussitôt vers nos Indiens, qui me dirent que, depuis peu de jours, on avoit enterré en cet endroit une famille presque entière d'Acoquas, et que la peur dont les autres avoient

été saisis, les avoit fait décamper au plus vite. Rien de plus digne de compassion que de voir la quantité de ces malheureux Indiens qui périssent faute de secours. Je suis persuadé que, quand nous serons une fois établis parmi eux, nous prolongerons la vie à un grand nombre. Dans les diverses excursions que j'ai faites, je n'en ai guère trouvé qui fussent d'un âge avancé. La confiance qu'ils paroissent avoir aux remèdes que leur donnent les Français, nous facilitera le moyen de nous insinuer dans leurs esprits. M. du Villard ouvrit la veine à plusieurs, qui lui témoignèrent beaucoup de reconnoissance. J'ai amené quatre de ces Sauvages avec moi, afin qu'ils apprennent à saigner, et en même temps ils aideront le père Lombard à achever le vocabulaire qu'il a commencé. Ce secours que nous procurons aux Indiens, les rendra bien plus dociles à nos instructions : car le caractère du Sauvage est de ne se conduire d'abord que par des vues d'intérêt.

Après un peu de repos, nous reprîmes notre route. Nous rencontrâmes une bande nombreuse d'Acoquas, qui enviroient la rivière (c'est le terme des Sauvages, pour exprimer le secret qu'ils ont de prendre le poisson, en les enivrant avec du bois de *nehou* qu'ils jettent dans l'eau, et dont le poisson est friand). D'aussi loin que ces Sauvages nous aperçurent, ils ramassèrent à la hâte leurs poissons, et s'embarquèrent dans leurs canots pour éviter notre approche. Nous ne fûmes pas néanmoins long-temps sans les joindre : le plus ancien, qui faisoit les fonctions de capitaine, vint me saluer. Un sault dangereux nous obligea de mettre pied à terre et d'aller à leurs cases. L'accueil froid et indifférent qu'ils nous firent, ne nous engagea pas à demeurer long-temps avec eux ; je leur donnai cependant tout le loisir de me bien envisager : car j'étois pour eux un objet nouveau et tout à fait extraordinaire.

Après avoir avalé un *coui* (espèce de jatte) d'une très-mauvaise liqueur qu'on me présenta, je profitai du reste de la journée pour me rendre chez le capitaine des Pirious, qui a une grande autorité dans sa nation, et sur toutes les autres nations du voisinage. Il s'appelle *Apiarou* : c'est un bon vieillard d'environ soixante et dix ans, qui a l'œil vif, l'air résolu, et qui paroît homme de main. Un capitaine français, à ce que m'assura M. du Villard, n'est pas mieux obéi de ses soldats, qu'il l'est de tous ceux qui composent sa nation. Quelques-uns de ses gens vinrent au-devant de moi avec leurs flèches, leurs plumets, et les autres ornemens dont ils se parent. *Apariou* étoit resté chez lui dans une case haute. Aussitôt que j'eus pris place dans le *taboui* (c'est une case basse au rez-de-chaussée), je le vis paroître au haut de son échelle. Il tenoit à la main une espèce d'espon-ton, et il avoit la tête couverte d'un vieux chapeau bordé, dont M. de la Garde, envoyé à la découverte d'une mine d'or au haut de la rivière, lui avoit fait présent de la part du Roi, comme à un *Banaré* des Français.

Avant que de m'aborder il s'adressa à son neveu, qui avoit fait quelques mois de séjour à Kourou, et lui demanda si j'étois véritablement celui chez qui il avoit demeuré. Après avoir été satisfait sur cet article, il s'approcha de moi avec un air épanoui, et me dit en son langage, que j'étois le bienvenu, et qu'il étoit ravi de me voir. Je lui fis présent de quelques curiosités qui lui étoient nouvelles, parce qu'il n'est jamais sorti de son pays, et il me parut très-content de mes libéralités. Je crus ne devoir rien négliger pour nous affectionner ce chef des Sauvages; car c'est de lui que dépend le succès de l'établissement que nous projetons de faire en ce lieu-là. Sur le soir je demandai au neveu quelles étoient les intentions du chef son oncle : il me répondit que pour en être bien.

assuré, il falloit attendre le retour de son fils aîné, et qu'alors nous pourrions conférer ensemble, et voir sur quoi je pouvois compter.

Comme nous n'étions pas éloignés de l'embouchure du Camopi, j'allai pendant ce temps-là voir cette rivière; nous y trouvâmes différentes cases de Pirious, qui nous reçurent avec affabilité. L'arrivée du fils aîné d'Apiriou, qui s'appelle *Aripa*, et qui doit lui succéder dans sa charge, m'obligea de retourner à sa case, où ayant fait assembler les principaux de la nation, je leur déclarai que l'unique sujet de mon voyage, étoit de m'assurer de leurs dispositions à l'égard du christianisme. Je m'étendis assez au long sur la vérité de la religion, sur la nécessité de l'embrasser, et sur les grands avantages qu'ils en retireroient en cette vie et dans l'autre; puis je priai Aripa d'expliquer à son père et à tous ceux de l'assemblée ce que je venois de dire; il le fit, et je fus surpris d'entendre les exclamations du bon vieillard. Quoique sa langue me fût inconnue, je jugeai par son ton de voix, par ses gestes, et par la joie répandue sur son visage, qu'il entroit dans toutes mes vues. Ils furent quelque temps à délibérer ensemble, après quoi Aripa me répondit au nom de l'assemblée, que notre établissement parmi eux leur faisoit plaisir, et qu'ils étoient prêts à nous écouter, et à nous croire. On convint dès-lors d'un emplacement propre à construire l'église, et les cases tant des missionnaires que des premiers chrétiens. L'endroit qu'on a choisi est au commencement d'un sault, dont le coup d'œil est magnifique: on ne peut imaginer une nappe d'eau plus belle et plus claire: les poissons y sont en abondance, ce qui ne sera pas un amusement infructueux pour les jeunes Indiens.

Aripa me promit de fixer dans cet endroit l'établissement de tous ceux qui descendront du haut des deux rivières, en attendant que nous puissions

nous y établir nous-mêmes. J'envie le sort de ceux qui auront l'avantage de recueillir cette moisson : ils seront bien dédommagés de leurs travaux par le caractère de douceur, de droiture et de docilité de ces peuples. « J'avois avec moi un jeune enfant de Kourou, à qui je montrais à lire : rien ne leur parut plus extraordinaire que de voir un livre. Ils me demandèrent plusieurs fois si leurs enfans pourroient avoir un jour le même avantage : pourquoi non, leur répondis-je ; si vous voulez bien nous les confier, nous en aurons le même soin, et ils deviendront aussi habiles que les Français. »

Si les fêtes de Noël ne m'eussent pas rappelé à Ouyapoc, où ma présence étoit absolument nécessaire, j'aurois bien plus avancé dans les terres, et j'aurois découvert plusieurs autres nations de Sauvages. C'est ce que je ferai dans un autre voyage.

Je ne sais si vous avez été informé que feu M. Dorvilliers, avant que de partir pour la France, avoit envoyé un détachement de Français vers le plus haut du Camopi : le dessein étoit de découvrir le lac Parime. Ils ont été environ six mois à faire ce voyage. Ce qu'ils nous ont rapporté de plus intéressant, c'est qu'ils ont trouvé des bois remplis de cacao : ils se préparent à y aller faire cette année une abondante récolte. Ils nous ont raconté beaucoup d'autres choses curieuses de différentes nations sauvages, qu'ils ont trouvées sur leur route ; mais je ne crois pas devoir vous en faire part, que nous ne nous soyons informés de la vérité de ces faits par nous-mêmes. Ne m'oubliez pas dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

---



## L E T T R E

*Du père Lombard, de la Compagnie de Jésus, supérieur des missions indiennes dans la Guyane, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique.*

A Kourou, dans la Guyane, ce 11 avril 1733.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

LES missions naissantes qui se forment dans cette vaste étendue de terres connues sous le nom de Guyane, sont trop redevables à vos soins et aux secours que vous leur fournissez si libéralement, pour que je ne vous en rende pas un compte fidèle. Je vous ai déjà entretenu de la première peuplade établie à Kourou, où nous avons rassemblé un grand nombre de Sauvages, et de l'église que nous y avons construite. Cette peuplade est située dans une fort belle anse, arrosée de la rivière Kourou, qui se jette en cet endroit dans la mer. Nos Sauvages l'ont assez bien fortifiée; elle est fraisée, palissadée, et défendue par des espèces de petits bastions. Toutes les rues sont tirées au cordeau, et aboutissent à une grande place, au milieu de laquelle est bâtie l'église, où les Sauvages se rendent matin et soir, avant et après le travail, pour faire la prière et écouter une courte instruction. Connoissant, comme vous faites, la légèreté de nos Indiens, vous aurez sans doute été surpris qu'on ait pu fixer ainsi leur inconstance naturelle: c'est la religion qui a opéré cette espèce de prodige; elle prend chaque jour de fortes racines

dans leurs cœurs. L'horreur qu'ils ont pour leurs anciennes superstitions, leur exactitude à approcher souvent des sacremens, leur assiduité à assister aux offices divins, les grands sentimens de piété dont ils sont remplis au moment de la mort, sont des preuves non suspectes d'une conversion sincère et durable.

Nos Français qui viennent de temps en temps à Kourou, admirent la piété et la modestie avec laquelle ces Sauvages assistent au service, et la justesse avec laquelle ils chantent l'office divin à deux chœurs. Vous seriez certainement attendri, si vous entendiez les motets que nos jeunes Indiens chantent à la messe, lorsqu'on élève la sainte hostie. Un Indien, nommé Augustin, qui sait fort bien le plain-chant, préside au chœur, anime nos chantres, et les soutient du geste et de la voix. Il joint à beaucoup plus d'esprit que n'en ont communément les Sauvages, un grand fonds de piété, et remplit souvent les fonctions d'un habile et zélé catéchiste, soit en apprenant la doctrine chrétienne aux infidèles dispersés dans les terres, soit en leur conférant le baptême à l'article de la mort après les avoir instruits. Il y a peu de jours qu'on m'avertit que dans un lieu qui n'est pas fort éloigné de la mission, un Sauvage infidèle étoit à l'extrémité. Outre que ma présence étoit alors absolument nécessaire à Kourou, une inondation subite avoit rendu le chemin impraticable à tout autre qu'aux Indiens. J'envoyai Augustin à son secours. Il partit à l'instant avec deux autres Indiens; et, ayant trouvé que le malade n'étoit pas dans un danger aussi pressant qu'on l'avoit publié, il le prit sur ses épaules, et avec le secours de ses compagnons, il me l'apporta à la mission où je suis à portée de le baptiser quand je le jugerai nécessaire.

Cette peuplade, qui est comme le chef-lieu de toutes celles que nous projetons d'établir, s'est accrue

considérablement par le nombre des familles indiennes qui viennent y fixer leur demeure, et par la multitude des jeunes gens que j'ai élevés la plupart dès leur enfance, et qui sont maintenant pères de famille. Les premiers y sont attirés par les avantages qu'ils trouvent avec nous. Au lieu qu'errant dans leurs forêts, ils cherchoient avec bien de la peine de quoi vivre, et étoient sujets à de fréquentes maladies, qui, faute de soins, les enlevoient souvent dans la fleur de l'âge; ici ils se procurent sans tant de fatigues, et abondamment, tout ce qui est nécessaire à la vie : ils sont plus rarement malades, et l'on n'épargne aucun soin pour rétablir leur santé quand elle est altérée. Deux grands logemens que j'ai fait bâtir servent d'infirmes, l'une pour les hommes, et l'autre pour les femmes. Deux Indiens ont soin de la première, et deux Indiennes de la seconde. Je leur ai fait apprendre à saigner, et assez de chirurgie et de pharmacie pour préparer les médicamens dont les malades ont besoin, et les donner à propos. Vous ne nous laissez manquer d'aucun des meilleurs remèdes de France, et ils ont ici plus de force et de vertu qu'en France même. Enfin, le bonheur que goûtent nos néophytes, réunis ensemble dans un même lieu, n'ayant pu être ignoré d'un grand nombre de nations sauvages qui habitent la Guyane, ces bons Indiens me sollicitent continuellement, et me pressent d'envoyer chez eux des missionnaires pour y faire des établissemens semblables à celui de Kourou. Quelle ample moisson, si nous avons assez d'ouvriers pour la recueillir !

Le grand nombre des familles qui composent la peuplade, et dont les chefs sont encore jeunes, contribuent beaucoup au bon ordre et à la ferveur qu'on y voit régner. Depuis vingt-trois ans que je me suis attaché à la nation des Galibis, ils ont tous été sous ma conduite dès leur bas âge : leur piété

est solide , et c'est sur leurs exemples que se forment les nouveaux venus , qui presque sans y faire réflexion , se laissent entraîner au torrent , et s'assujettissent avec moins de peine aux exercices ordinaires de la mission.

Je vous l'ai déjà dit , mon révérend père , et je ne cesserai de le répéter , un missionnaire ne fera jamais de fruit bien solide parmi ces barbares , s'il ne se fixe chez une nation à laquelle il se consacre tout entier : il ne doit point s'écarter de ses néophytes. Quelque abandonnées que lui paroissent d'autres nations qui l'entourent , il ne peut faire autre chose que de gémir sur leur malheureux sort , ou de leur procurer , s'il le peut , d'autres secours ; mais pour lui , il faut qu'il s'occupe sans cesse du soin de son troupeau , et qu'il lui rebatte continuellement les mêmes vérités , sans se rebuter ni de la chute des uns , ni du peu de ferveur des autres. Si je pouvois réunir sous un coup d'œil les chagrins et les dégoûts que j'ai eu à essuyer depuis que je travaille à la conversion des Galibis , vous en seriez étonné. C'est cependant ma persévérance qui a attiré les bénédictions de Dieu sur la mission de Kourou , qu'on voit maintenant si bien établie , qu'elle a mérité l'attention particulière de M. le comte de Maurepas , dont le zèle pour l'établissement de la religion dans ces terres infidèles , et pour l'avancement de nos colonies , nous fait ressentir chaque année des effets de la libéralité de notre grand monarque. Une protection si puissante est bien capable de soutenir et d'animer les ouvriers évangéliques dans les plus pénibles fonctions de leur ministère.

Après vous avoir parlé de la mission de Kourou , il faut vous entretenir du nouvel établissement qui se forme à Ouyapoc , où je fis un voyage sur la fin de l'année dernière. En fouillant la terre pour les fondemens de l'église qui y a été bâtie , nous fûmes

fort surpris de trouver à quatre ou cinq pieds une petite médaille fort rouillée. Je la fis nettoyer , et j'y trouvai l'image de saint Pierre ; c'est ce qui me détermina à prendre ce prince des Apôtres pour protecteur de la nouvelle église. Mais comment cette médaille a-t-elle pu se trouver dans ces contrées ! Car enfin les Indiens n'ont jamais connu de médailles ni de monnoie , et il ne paroît pas qu'aucun Chrétien ait jamais habité cette partie du nouveau monde. Je m'offre à vous l'envoyer , si vous croyez qu'elle mérite l'attention de vos savans antiquaires. Son type paroît être des premiers siècles du christianisme.

Le père Fauque est le premier Jésuite qui se soit établi à Ouyapoc. Vous connoissez son zèle pour la conversion de nos Sauvages , et le talent qu'il a de s'insinuer dans leur esprit. Mais sa santé qui s'affoiblit chaque jour , le met hors d'état de soutenir les fatigues inséparables des missions indiennes. Il fixera son séjour au fort d'Ouyapoc , où se trouvant comme au centre de toutes les missions que nous espérons établir , il en aura la direction , et trouvera dans sa prudente économie de quoi fournir aux besoins des missionnaires. Il est là comme environné de différentes nations , et entre autres des Maraones , des Maourios , des Tou-Koyanes , des Palikours , des Mayes , des Karanarions , etc.

A trois journées du fort , je séjournai au premier carbet que je trouvai , et j'y eus de fréquens entretiens avec ceux de ces Sauvages qui savoient le galibi. J'espère que la semence que je jetai , comme en passant , dans leurs cœurs , produira un jour des fruits de bénédiction. De là je continuai ma route , et après deux jours de navigation au milieu des roches dont la rivière est semée , et des fréquens saults qui s'y trouvent , j'arrivai chez la nation la plus reculée des Pirious , et où demeurent les capitaines , dont deux entendent fort bien le galibi. J'y

trouvai le père d'Ayma , logé dans une misérable hutte , vivant comme ces pauvres Sauvages , et passant la journée , partie à la prière , partie à l'étude de leur langue et à l'instruction des enfans. Deux Sauvages qui savent les langues de ces nations , lui servoient d'interprètes. Il y a deux ans qu'il a fixé parmi eux son séjour. Il m'a parlé d'un vaste emplacement , où toutes ces nations doivent se réunir ; je l'ai vu , il est très-bien situé , mais il n'est pas du goût de tous les Indiens ; ceux d'en bas trouvent qu'il est trop éloigné , parce qu'il est à une demi-journée de la rivière Camopi , et que , d'ailleurs , cette contrée est peu propre à la chasse et à la pêche. C'est pourquoi je convins avec les capitaines , qu'on chercheroit plus bas un autre emplacement qui fût au gré de toutes ces nations , et que je viendrois moi-même y établir la mission. Ils me promirent de leur côté d'y rassembler tous les Indiens qui leur sont soumis , d'abattre le bois nécessaire pour aplanir le terrain , et d'y faire un plantage de cacao pour leur subsistance. Je leur ajoutai que je portois encore mes vues plus loin , et que mon dessein étoit d'établir une mission chez les Ouayes et les Tarrupis , et une autre chez les Aromayotos. Ils approuvèrent ce dessein , en m'assurant qu'ils enverroient de leurs gens chez ces peuples , pour les disposer à seconder les bonnes intentions que j'avois pour eux. Enfin , je leur demandai quelques-uns de leurs Indiens qui sussent la langue galibi , afin de m'apprendre la langue des Pirious , ce qu'ils m'accordèrent avec plaisir. Tout le loisir que je puis avoir , je l'emploie à faire des grammaires et des dictionnaires de toutes les langues indiennes que j'ai apprises ; j'abrègerai par-là bien du travail à ceux de nos pères qui viendront partager nos travaux , ou nous remplacer après notre mort.

Il se présente une mission bien plus importante à établir , et dont le projet est fort goûté de M. le

gouverneur et de M. l'intendant de Cayenne. Un grand nombre d'Indiens, qui désertent les peuplades qu'ont les Portugais vers le fleuve des Amazones, viennent chaque jour chercher un asile sur nos terres, où, quoiqu'ils soient Chrétiens, ils se répandent de côté et d'autre, et vivent sans aucun exercice de religion. Une grande mission portugaise, établie à Purukouaré, a été presque abandonnée par les Indiens : cinquante de ces Sauvages, qui étoient sous la conduite des pères Récollets, sont venus à Kourou. Je les ai trouvés bien instruits des vérités de la religion, et il n'y a rien à craindre pour eux, tandis qu'ils demeureront dans notre peuplade. Mais que deviendront les autres qui mènent une vie errante ? Ne perdront-ils pas bientôt les sentimens de piété qu'on leur a inspirés ? Ceux mêmes qui sont à Kourou, peuvent-ils y demeurer long-temps ? car le caractère de ces nations, leurs mœurs, leurs coutumes, leur langage, sont entièrement différens des mœurs et du langage des Galibis, qui composent notre peuplade. Il y a même entre eux je ne sais quelle antipathie, qu'on auroit peine à vaincre. Le dessein est donc d'établir sur la rivière d'Arouague, une mission qui ne sera composée que de ces Indiens fugitifs, tant de ceux qui se sont déjà réfugiés sur nos terres, que de ceux qui viendront dans la suite. La situation d'Arouague, qui se trouve entre Cayenne et Ouyapoc, et à peu près à égale distance, est très-favorable. Il faudra leur accorder un vaste terrain, et ne donner retraite à aucun d'eux, qu'à condition qu'ils iront habiter cette mission. Par ce moyen-là ils ne seront point exposés au risque de retomber dans leurs premiers déréglemens, ni au danger de périr de misère, faute de secours.

La colonie recevra de grands avantages de cet établissement. La mer est souvent difficile à tenir depuis la pointe d'Arouague jusqu'à Ouyapoc ; il

s'y fait de continuels naufrages , faute d'endroits où l'on puisse relâcher : cette mission sera l'asile où se retireront ceux qui voyagent , jusqu'à ce que le temps devienne favorable pour se remettre en mer. D'ailleurs , on cherche à ouvrir un chemin pour aller par terre à la colonie naissante d'Ouyapoc. Or les Indiens d'Aprouague rendront le chemin praticable , et auront soin de l'entretenir. Enfin , ils seront d'un grand secours , soit pour la navigation , qu'ils entendent mieux qu'aucune autre nation , soit pour défricher les terres , et pour construire des cases et des canots. On sait que quand ces Sauvages sont dispersés et errans dans les forêts , on n'en peut tirer aucun service ; au lieu que , quand ils sont rassemblés dans un même lieu , l'émulation se met parmi eux ; le gain qu'ils font et qui leur procure divers avantages , les rend actifs et laborieux.

Le champ est ouvert , mon révérend père ; il ne s'agit plus que de nous envoyer des ouvriers propres à le cultiver. Ce nouvel établissement demande un homme qui s'y livre entièrement , qui soit d'un zèle infatigable pour courir ces mers , et aller chercher ces Indiens errans et fugitifs , et qui ait de la facilité à apprendre les langues , surtout celles des Arouas et des Marionnes. Ce sont principalement ces deux nations qui , se voyant inquiétées par les Portugais , se ressouviennent qu'elles ont été reçues autrefois dans l'alliance des Français , et viennent se réfugier chez leurs anciens amis. Je me repose entièrement sur votre zèle , dont vous nous donnez tant de preuves , et suis avec bien du respect , etc.

---



## L E T T R E

*Du père Fauque, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique.*

A Ouyapoc, le 2 juin 1735.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

LES lettres que vous nous faites l'honneur de nous écrire chaque année, respirent tout le zèle dont vous êtes rempli pour la conversion de nos pauvres Sauvages. Nous voudrions pouvoir y répondre par une égale activité dans le travail, auquel certainement nous ne nous refusons pas ; mais vous le savez, le champ est vaste et très-inculte. Pour le défricher, il faut du temps, et un plus grand nombre d'ouvriers que nous ne sommes. Cependant, grâces aux bénédictions du Seigneur, nous recueillons déjà des fruits abondans, qui nous assurent que nos espérances sont bien fondées pour la suite. La peuplade de Kourou, que le père Lombard a formée, prend chaque jour de nouveaux accroissemens. Il n'y a point d'année qu'on n'y baptise plusieurs catéchumènes ; ces nouveaux venus se forment bientôt sur le modèle des anciens fidèles. Les exemples de piété et de ferveur qu'ils ont devant les yeux, fixent leur inconstance naturelle, et les forcent, en quelque sorte, d'imiter les vertus dont ils sont témoins.

Le bel ordre qui s'observe dans cette peuplade, la variété des exercices, le soin qu'on prend de ces

méophytes, la paix, la tranquillité et le bonheur dont ils jouissent : tout cela n'a pas été ignoré des nations les plus reculées. Six ou sept de ces nations pressent depuis long - temps le père Lombard de leur envoyer des missionnaires qui leur procurent les mêmes avantages, et c'est ce que ce père, dont vous connoissez le zèle, a extrêmement à cœur. Pour moi, j'attends que le père d'Auzilhac vienne me remplacer à Ouyapoc, et aussitôt je partirai pour ouvrir la mission des Palikours. C'est la nation la plus nombreuse de toutes celles qui sont aux environs de cette contrée. Je suis déjà connu de ces peuples, et je sens que j'en suis aimé.

Si l'on veut gagner le cœur et l'affection de nos Indiens, il faut s'armer de beaucoup de patience pour supporter leur grossièreté et leurs défauts, avoir avec eux un air ouvert et des manières aisées, et surtout être attentif aux occasions de leur rendre service. C'est par ces manières franches et officieuses que le père Dayma s'est attiré l'amitié des Pirious, et les a rassemblés dans une peuplade au nombre de plus de deux cents. Cette mission qu'il a établie sous l'invocation de saint Paul, deviendra en peu de temps très-florissante.

Dans le voyage que je viens d'y faire avec M. Le-grand, lieutenant d'une compagnie de la marine, nous trouvâmes sur notre route la nation des Caranes. Ces bons Sauvages nous comblèrent d'amitiés et de caresses, et je suis persuadé qu'on n'aura nulle peine à les réunir avec les Pirious. Ces deux nations parlent la même langue ; elles se ressemblent parfaitement dans leurs mœurs et dans leurs usages, et les familles de part et d'autre s'unissent volontiers par des alliances. Ce qui me fit plaisir, fut de voir parmi eux une grande quantité d'enfans : cette jeunesse formée de bonne heure à la piété chrétienne, se préservera plus aisément des vices ordinaires aux Sauvages, et

conservera l'esprit du christianisme plus constamment que leurs parens qui se sont convertis dans un âge déjà avancé.

En approchant de la nouvelle peuplade , j'admira l'ardeur avec laquelle une soixantaine d'Indiens , hommes , femmes et enfans , travailloient à défricher les terres de l'emplacement où l'on doit bâtir l'église et le logement du missionnaire. Pour peu qu'on connoisse le caractère indolent des Sauvages , et combien ils sont éloignés de tout travail tant soit peu pénible , on ne doutera point que cette vivacité et cette ardeur , dont ils sont naturellement incapables , ne soient l'effet d'une grâce singulière de Dieu , qui leur inspire un courage si extraordinaire. Je louai le zèle qu'ils faisoient paroître pour élever ce saint édifice en l'honneur du vrai Dieu ; je leur promis qu'aussitôt que l'église seroit achevée je viendrois les revoir , et que j'amènerois avec moi quelques Français pour leur servir de parrains lorsqu'ils seroient en état de recevoir le baptême. C'est un honneur dont nos Indiens sont jaloux , parce qu'ils trouvent un petit avantage dans les libéralités de ceux qui les ont tenus sur les fonts baptismaux.

Enfin , nous arrivâmes sur le soir à la mission de Saint-Paul. Ce fut un jour de réjouissance pour les Sauvages , temps où ils prennent leurs plus belles parures. Les hommes vinrent nous recevoir à la descente de nos canots , et nous conduisirent avec des démonstrations de joie extraordinaire à la case de leur missionnaire. Les femmes ne le cédèrent point à leurs maris , et nous offrirent à l'envi divers rafraîchissemens. Le lendemain nous visitâmes toutes les cases de ces bonnes gens , qui manquoient d'expressions pour nous témoigner leur amitié et leur reconnaissance. Je ne vous dissimulerai pas , mon révérend père , que je portois secrètement envie au père Dayma du bonheur qu'il a de travailler à la  
conversion

conversion de ces peuples ; je ne les quittai qu'à regret , lorsqu'après avoir demeuré trois jours avec eux il fallut nous séparer. Lorsque le père Dayma aura gagné et réuni dans le même lieu le reste des Pirious dispersés çà et là dans les forêts , il sera chargé d'une peuplade aussi nombreuse qu'elle le peut être dans ce lieu-là , eu égard à ce que les terres sont capables de rapporter pour la subsistance de ses habitans.

Je vous ai parlé dans d'autres lettres du grand capitaine Ananpiaron , que la mort nous enleva il y a peu d'années. J'ai entretenu plusieurs fois ses deux fils qui s'appellent *Yaripa* et *Yapo*. L'un et l'autre paroissent très-affectionnés à la religion et aux missionnaires. Ils m'ont appris que le capitaine des Ouayes , qui habite le haut du Camopi , a dessein de s'approcher de nous , et de descendre jusqu'à l'embouchure de cette rivière. S'il persiste dans sa résolution , comme il y a lieu de le croire , nous pourrons placer là une mission qui sera composée de ceux de cette nation , auxquels se joindront les Taroupis , les Acoquas , les Palanques et les Noragues. Quoique cette dernière mission doive être d'un grand secours à celle de Saint-Paul , dont elle retirera pareillement de grands avantages , je ne cesse pas de tourner mes vues du côté des Palikours , et j'irai incessamment reconnoître leur pays.

On m'a déjà fait une peinture très-désagréable de sa situation , et de la persécution qu'on a à souffrir des maringouins dont toutes ces terres sont couvertes. Je choisirai l'endroit le moins incommode pour y fixer notre demeure. Mais je crois qu'il faudra établir dans cette contrée deux missions , parce que les Palikours , les Mayets et les Caranariou , qui occupent notre côte du côté des Amazones , sont des nations trop nombreuses , pour être rassemblées dans le même lieu. De là nous passerons chez les

Itoutanes. Ces Indiens sont à tout moment dans la crainte de tomber entre les mains des Portugais : on les réduira plus aisément que les autres Sauvages d'alentour , parce qu'ils ont eu moins de commerce avec les Européens. En nous avançant ainsi peu à peu au large , nous pourrons embrasser toute la Guyane-Française , c'est-à-dire , le continent qui est depuis les Amazones jusqu'à Maroni. Peut-être même que la découverte de toutes ces terres deviendra très-avantageuse à la colonie ; et lorsque ces missions seront toutes formées , nous espérons en établir encore une autre à l'embouchure de l'Ouyapoc , en y réunissant les Tokoyènes , les Maraones et les Maourious nos voisins. Vous savez déjà que les Galibis de Sinamari sont dans les plus favorables dispositions à l'égard des missionnaires.

Voilà , comme vous voyez , mon révérend père , une grande moisson. Plus elle est difficile à recueillir , plus elle animera le zèle des ouvriers évangéliques. Ces Sauvages , tout grossiers , tout barbares qu'ils sont , ont été rachetés du sang de Jésus-Christ. Que ce motif est puissant pour nous soutenir dans nos peines et dans nos fatigues !

Jene prétends rien dissimuler à ceux qui se sentent pressés de venir partager nos travaux ; ils auront affaire à des peuples qui n'ont rien que de rustique et de rebutant dans leurs personnes , gens sans loi , sans dépendance , sans politesse , sans éducation , en qui on ne trouve nulle teinture de religion , et qui n'ont pas même les premiers principes des vertus morales ; en un mot , à de vrais sauvages qui semblent n'avoir de l'homme raisonnable que la figure : mais en cela même ne sont-ils pas plus dignes de notre compassion et de notre zèle ?

On ne dira pas que je donne de nos Sauvages un portrait flâté ; mais en même temps je ne puis m'empêcher d'avouer qu'un missionnaire qui travaille à

leur conversion , trouve bien des avantages qu'il n'auroit pas chez d'autres nations infidèles. Ici il n'a ni idolâtrie à détruire , ni idole à renverser ; il est à l'abri des persécutions auxquelles on doit s'attendre ailleurs de la part des puissances idolâtres ; ses instructions trouvent des cœurs extrêmement dociles , et l'on n'a jamais vu aucun Sauvage former la moindre difficulté sur les vérités qui lui sont annoncées. Enfin, il recueille en paix le fruit de ses sueurs et de ses travaux : car bien qu'il soit vrai que dans le nombre de ces néophytes qu'on a convertis à la foi , il s'en trouve de tièdes et de languissans , il n'est pas moins vrai qu'on en voit un grand nombre qui conservent jusqu'à la mort un fonds admirable de piété, et qui, par leur assiduité à la prière, et dans tous les autres exercices d'une vraie dévotion , font paroître autant de ferveur qu'on en remarque en Europe parmi nos plus fervens congréganistes.

Parmi les nations polies et civilisées , un missionnaire a souvent à se précautionner contre les atteintes de la vaine gloire , et contre les retours de l'amour propre. Il n'a pas ici à craindre de semblables écueils , où viendroit se perdre le mérite de tous ses travaux ; il passe sa vie dans l'obscurité , au milieu des bois , n'ayant que Dieu pour témoin de ses ennuis , de ses souffrances , de ses sueurs et de ses fatigues. Ah ! qu'il est doux , qu'il est consolant pour un ouvrier de l'évangile , dont les vues sont bien épurées , de n'avoir que Dieu , au milieu de ces régions barbares , auquel il puisse avoir recours ; de s'entretenir familièrement avec lui ; de lui découvrir ses peines ; de n'attendre de secours que de lui seul , et d'être comme en droit de lui dire : Vous seul , ô mon Dieu , vous êtes mon unique refuge , mon soutien , mon espoir , ma consolation , ma joie , en un mot , mon Dieu et mon tout ! *Deus meus et omnia.* Je suis avec respect , etc.

## L E T T R E

*Du père Fauque , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au père de la Neuville , de la même Compagnie , procureur des missions de l'Amérique.*

A Ouyapoc , ce 20 septembre 1735.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

*La'paix de N. S.*

JE vous ai annoncé dans plusieurs de mes lettres le voyage que je projetois de faire chez les Palikours; mais des embarras imprévus , et de fréquens accès d'une fièvre bizarre et opiniâtre , me l'ont fait différer jusqu'au mois de septembre 1735. Ce fut donc le 5 de ce mois que je m'embarquai dans un petit *couillara* (c'est un tronc d'arbre creusé dont une extrémité se termine en pointe). Je descendis la rivière d'Ouyapoc dans cette espèce de canot , qui ne peut porter que cinq à six personnes , et je profitai ensuite de la marée pour entrer dans la rivière de Couripi , que nous remontâmes jusqu'à ce que la mer fût à flot. Nous mouillâmes alors , et comme les bords de cette rivière sont impraticables vers son embouchure , il me fallut prendre le repos de la nuit dans mon canot.

Aussitôt que la mer commença à monter , nous nous mîmes en route , et vers les sept heures du matin , nous laissâmes à notre droite la rivière de Couripi , pour entrer dans celle d'Ouassa. Vers le midi , je trouvai l'embouchure du Roucaoua , que

nous laissâmes aussi à la droite , me réservant d'y entrer à mon retour ; et comme la marée ne se faisoit presque plus sentir , nous ne fûmes plus obligés de mouiller ; mais la nuit nous ayant surpris avant que nous pussions gagner aucune habitation , il fallut la passer encore dans notre petit canot , avec des incommodités que vous pouvez assez imaginer.

Entre trois et quatre heures du matin , nous aperçûmes du feu sur l'un des bords de la rivière. C'étoient quelques Indiens qui campoient là , et qui revenoient de chez leurs parens , établis près d'une grande crique , qu'on nomme *Tapamourou* , dont je parlerai plus bas. Après un court entretien que j'eus avec eux , je continuai ma route , et je fus fort surpris de ne point trouver ce jour-là d'habitations de Sauvages. Je savois néanmoins qu'il y en avoit plusieurs répandues de côté et d'autre ; mais outre que ceux qui m'accompagnoient , ignoroient le chemin qui y conduisit , il m'auroit été impossible d'y pénétrer , parce que les marais qu'il faut traverser étoient presque à sec. Comme la nuit approchoit , je craignois fort d'être encore obligé de la passer dans mon canot , mais heureusement nous aperçûmes deux Indiens qui étoient à la pêche. Nous courûmes sur eux à force de rames ; et eux qui nous prenoient pour des coureurs de bois , fuyoient devant nous de toutes leurs forces , et nous eûmes bien de la peine à les atteindre. Nous les joignîmes enfin , et ils furent agréablement surpris de trouver dans moi toute la tendresse d'un père. Leur rencontre ne me fit pas moins de plaisir , surtout lorsqu'ils me dirent que leur demeure n'étoit pas fort éloignée. Ils m'y conduisirent , et le lendemain , fête de l'immaculée Conception , j'eus le bonheur d'y offrir le saint sacrifice de la messe. Dès que l'aube du jour commença à paroître , je dressai mon autel , et je le plaçai hors de la case , afin que de tous les côtés on pût aisément



ment me voir célébrer les saints mystères. C'étoit une nouveauté pour ces peuples , surtout pour les femmes et les enfans , qui n'étoient jamais sortis de leur pays. Aussi se placèrent-ils de telle sorte , qu'il ne leur échappa pas la moindre cérémonie , et ils assistèrent à cette sainte action avec une modestie et une attention qui me charmèrent.

Vous jugez bien , mon révérend père , que la conversion de nos Indiens fut le principal objet de mon attention dans le temps du sacrifice. Me trouvant au milieu de ce peuple infidèle , devois-je appliquer à d'autres le fruit et le mérite de l'hostie sainte que j'offrois à Dieu ? Je conjurois donc le Père des lumières d'envoyer au plutôt à ces nations infortunées les secours dont elles sont privées depuis tant de siècles , et qui ne sont dans l'égarément , que parce qu'elles n'ont personne qui leur enseigne la voie du salut. Je fis la même application de toutes les autres messes que je dis pendant mon voyage , et ma consolation est d'apprendre qu'un nombre de dignes ouvriers se préparent à venir cultiver cette abondante portion de la vigne du Seigneur.

Je me rendis de là chez mon *Banaré*. C'est le nom qui se donne , parmi les Indiens , à ceux avec lesquels on contracte des liaisons d'amitié , qui s'entretiennent par de petits présens qu'on se fait mutuellement. Il n'omit rien pour me retenir le reste du jour ; mais je ne pus lui donner cette satisfaction , parce que j'avois dessein de me rendre chez le capitaine de toute la nation , auquel M. des Roses , chevalier de Saint-Louis et commandant pour le Roi dans ce poste , a donné , depuis environ deux ans , un brevet avec la canne de commandement. Cette canne est un jonc orné d'une pomme d'argent , aux armes de France , qui se donne , de la part du Roi , aux capitaines des Sauvages. Youcara (c'est le nom de ce capitaine) est , je crois , le plus âgé de tous

les Palikours. Comme je l'avois vu plusieurs fois à Ouyapoc, et que je lui avois souvent promis de l'aller voir chez lui, il me parut charmé que je lui eusse tenu enfin parole, et il n'oublia rien pour me dédommager de toutes les fatigues que j'avois eu à essuyer les jours précédens. Il me parut fort empressé à donner sur cela ses ordres à ses *poitos*, c'est-à-dire, à ceux de sa dépendance, et surtout aux femmes, auxquelles appartient le soin du ménage.

Après les premiers complimens de part et d'autre, j'entrai d'abord en matière sérieuse, et je lui dis que nous songions efficacement à nous établir parmi eux, pour leur procurer le bonheur d'être Chrétiens. Je lui exposai succinctement les motifs, soit surnaturels, soit humains, qui me parurent les plus propres à faire impression sur son esprit. Je n'oubliai pas la protection qu'ils auroient contre les vexations de ceux qui vont en traite : car je savois les sujets de mécontentement qu'il avoit sur cet article, et qui lui tenoient à cœur. Comme il n'entend pas trop bien la langue galibi, dans laquelle je lui parlois, il me répondit qu'il feroit venir un interprète pour m'expliquer ses véritables sentimens. L'interprète arriva le lendemain matin, et après une courte répétition que je fis de ce que je lui avois dit la veille, il me répondit que sa nation seroit charmée d'avoir des missionnaires, et qu'ils ne viendroient jamais aussitôt qu'elle le souhaitoit.

Nous délibérâmes alors sur l'endroit que nous choisirions pour y fixer la mission ; mais comme je n'avois pas encore parcouru les rivières de Roucaoua, et de Tapamourou, je ne pouvois guère juger quel terrain méritoit la préférence. Maintenant que je les ai parcourues, je crois qu'on ne peut mieux faire que de s'établir chez Youcara, jusqu'à ce qu'on trouve un endroit plus convenable. Sa demeure est presque

à la source de l'Onassa, d'où l'on peut en un jour entrer dans le Cachipour, par la communication d'une petite crique. Je crois même qu'il y aura là beaucoup moins de *maques* : c'est un insecte assez semblable aux cousins, mais beaucoup plus gros, et dont l'extrémité des pieds est blanche. Cela seul mérite, je vous assure, quelque attention ; car vous ne sauriez vous imaginer combien cette espèce d'insecte est incommode en certaines saisons de l'année. Il y en a quelquefois une si grande quantité, que pour prendre son repas, il faut se retirer dans quelque coin, un peu à l'écart, souvent même on est obligé de manger en se promenant ; c'est ce qui rend ce pays impraticable aux Européens. Quelques Indiens, pour se garantir de ces importuns insectes, se font des cases, au milieu de l'eau dans des marais fort éloignés de la terre, où ces petits animaux ne trouvant ni arbres, ni herbes aux environs pour se reposer, ne pénètrent guère, du moins en si grand nombre. La plupart dorment dans ce qu'ils appellent la *tocaye* ; c'est une case écartée dans les bois, qui ressemble à une glacière ; ils ne s'y rendent que vers les huit heures du soir, et sans bruit, de crainte que les maques ne les suivent : car leur instinct les porte à aller où il y a du feu, et où ils entendent du bruit. Je n'ai jamais osé y coucher, de peur d'y être étouffé : vous jugez aisément quelle doit être la chaleur d'une chambre fermée hermétiquement, où respirent, pendant toute une nuit, trente ou quarante Indiens.

Je passai le jeudi et le vendredi chez Youcara. C'est une curiosité naturelle à nos Indiens de visiter les hardes des étrangers, sans cependant jamais y rien prendre. Notre capitaine ayant visité le panier où je portois mon petit meuble, me demanda ce que contenoit une phiole qui étoit remplie d'eau bénite : je lui répondis que c'étoit une eau dont les Chrétiens

se servoient pour chasser le démon, pour guérir les malades, etc. Il me pria d'en mettre sur quelques enfans qui languissoient depuis long-temps dans son carbet : je les fis approcher, et je leur fis le signe de la croix sur le front avec cette eau. Dieu en fut glorifié, car j'appris peu de jours après qu'ils jouissoient d'une santé parfaite.

Je trouvai dans ce capitaine des dispositions très-favorables au christianisme, que je le pressois d'embrasser. En nous quittant, nous convînmes que dans trois jours, il viendrait me joindre à l'embouchure du Tapamourou où j'allois, et me confier deux jeunes Indiens que j'avois choisis chez lui, pour les conduire à Kourou, et les mettre en apprentissage de chirurgie. Il ne manqua pas au rendez-vous; mais, comme je ne pus pas m'y rendre aussi exactement que lui, il planta une croix sur l'un des bords de la crique, pour me donner une preuve de son arrivée; après quoi, il revira de bord. Heureusement les Indiens de ma suite ayant sonné du cor, il jugea que je n'étois pas loin, et il s'arrêta pour m'attendre. Je vous avoue, mon révérend père, que je fus extrêmement surpris lorsque je vis le signe de notre rédemption, arboré sur les bords de cette petite rivière, où je n'avois rien aperçu trois jours auparavant, et j'avois peine à me persuader que ce fût là l'ouvrage d'un Sauvage. Il me dit qu'il l'avoit vu pratiquer ainsi autrefois à quelques Français, dans les voyages qu'il avoit faits avec eux. Je le louai fort d'avoir retenu et imité ce trait de leur piété.

Pour revenir au Tapamourou, je ne pus gagner les cases des Indiens que fort avant dans la nuit du samedi au dimanche, bien qu'on m'eût fait espérer que j'y arriverois en plein jour. La principale cause de ce retardement fut que nous trouvâmes le lit de cette petite rivière tout couvert d'herbes, et d'une espèce de roseaux, sur lesquels il fallut se pousser à

force de *tacaré* (c'est une perche fourchue dont on se sert en guise de harpon). Cette manière de naviguer est très-fatigante, et demande beaucoup de temps. On est sujet à cet inconvénient dans les rivières peu fréquentées, parce que les halliers des deux bords venant à se joindre, font une espèce de barrière qui arrête tout ce que l'eau entraîne. Cela est quelquefois si considérable, qu'on fait des lieues entières où il semble qu'on soit sur une prairie flottante, tandis qu'on a au-dessous de soi trois ou quatre brasses d'eau. Mon inquiétude étoit de nous voir obligés à passer encore la nuit dans notre canot, où nous n'aurions pas été fort en sûreté contre les crocodiles dont nous étions environnés. Toutes ces rivières en foisonnent, et c'est ce qui contribue principalement à former l'embarras dont je viens de parler; car ces animaux extrêmement voraces, en poursuivant les petits poissons dont ils se nourrissent, arrachent beaucoup de joncs qui suivent ensuite le courant, et qui, venant à s'accrocher les uns les autres, couvrent toute la surface de l'eau.

Dans l'embarras où je me trouvai, je fis sonner de temps en temps du cor, afin d'avertir les Sauvages de venir au devant de nous; mais ils ne portent pas jusque là leur politesse: tout ce qu'ils firent, fut de nous apporter du feu à la descente de notre canot. Je bénis Dieu de bon cœur de me voir enfin à terre; je n'étois pas pourtant au bout de mes peines. Après avoir marché environ cent pas, nous trouvâmes un grand marais qu'il fallut traverser pour se rendre au carbet. Les Indiens mettent d'ordinaire sur ces espèces d'étangs, des troncs d'arbres qui se joignent bout à bout, et qui forment une espèce de pont, sur lequel ils courent comme des singes. Je voulus les imiter, à la faveur d'un tison de feu qu'on faisoit flamber devant moi pour m'éclairer; mais soit que

ma chaussure fût moins flexible que les pieds de mon guide, soit que je n'eusse pas autant de dextérité que lui, je tombai au second pas que je fis, et j'ai peine à comprendre comment je ne me brisai pas les côtes; le coup que je me donnai sur le côté gauche fut si violent, que j'en ressentis une vive douleur pendant plusieurs mois. Je pris alors le parti de marcher dans le marais même, au risque d'être mordu des serpens, et j'arrivai enfin au gîte, sans autre inconvénient que celui d'être bien mouillé.

Je trouvai là une grande et vaste case. Comme elle étoit environnée de marais et de terres noyées, et que le temps des *maques* n'étoit pas encore passé, tous les habitans du lieu, et ceux mêmes de ma suite, m'abandonnèrent pour aller coucher dans la *tocaye*. J'avoue que, pendant cette nuit où je me voyois tout seul, j'eus bien des pensées effrayantes, malgré tous les motifs de confiance en Dieu, que je ne cessois de me rappeler à l'esprit. Si quelque Sauvage, me disois-je, pour enlever le peu que tu as, venoit maintenant t'égorger: si quelque tigre ou quelque crocodile se jetoit sur toi pour te dévorer: car quelles horreurs n'inspirent pas les ténèbres d'une nuit obscure, surtout dans un pays barbare? Le lever de l'aurore vint enfin calmer mes inquiétudes, et après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, j'allai visiter quelques habitations du voisinage.

J'entrai dans une case haute, que nous appelons *soura* en langage galibi. M'entretenant avec ceux qui l'habitoient, je fus tout à coup saisi d'une odeur cadavéreuse; et comme j'en témoignai ma surprise, on me dit qu'on venoit de déterrer les ossemens d'un mort, qu'on devoit transporter dans une autre contrée, et l'on me montra en même temps une espèce d'urne qui renfermoit ce dépôt. Je me ressouvins alors que j'avois vu ici, il y a trois ou quatre ans,

deux Palikours, lesquels étoient venus chercher les os d'un de leurs parens qui y étoit mort. Comme je ne pensai pas alors à les questionner sur cette pratique, je le fis en cette occasion, et ces Sauvages me répondirent que l'usage de leur nation étoit de transporter les ossemens des morts dans le lieu de leur naissance, qu'ils regardent comme leur unique et véritable patrie. Cet usage est parfaitement conforme à la conduite que tint Joseph à l'égard de son père Jacob; et je dirai en passant, que nous remarquons parmi ces peuples tant de coutumes du peuple Juif, qu'on ne peut s'empêcher de croire qu'ils en descendent.

En continuant mes excursions dans mon canot, je trouvai deux cases de *Caranarious*. Ce sont des Indiens qui poussent encore plus loin que les autres Sauvages, le dénuement de toutes choses. Ils n'ont pas même de plantage; les graines des plantes et des arbres, ou le poisson, font leur nourriture ordinaire. La cassave, qui est un gâteau fait de la racine de manioc, et la boisson ordinaire des Sauvages, qui se fait de la même racine, sont pour eux le plus grand régal. Quand ils veulent se le procurer, ils font une pêche abondante, et ils portent leurs poissons chez les Palikours, qui leur donnent du manioc en échange. Les Palikours ont pris sur eux un tel ascendant, qu'ils en font en quelque sorte leurs esclaves; c'est-à-dire, qu'ils s'en servent pour faire leurs abatis, leurs canots, leur pêche, etc.; souvent même ils leur enlèvent de force le peu de traite qu'ils font chez les Français, lorsqu'ils travaillent pour eux.

Ce que cette nation a de singulier, c'est que presque tous, hommes et femmes, sont couverts d'une espèce de lèpre, c'est-à-dire, que leur épiderme n'est qu'une dartre farineuse, qui se lève comme par écailles. Je vous avoue qu'on ne peut guère rien voir de plus affreux ni de plus dégoû-

tant. On trouve, parmi les Palikours, une autre nation de cette espèce, qu'on nomme *Mayets*. Nous serons apparemment obligés de bâtir pour eux une église particulière, parce que leur lépre, qui flue de temps en temps, répand une odeur si désagréable, que les autres Indiens ne pourroient pas s'y accoutumer. Ce sont pourtant des âmes rachetées par le précieux sang de Jésus-Christ, qui animent des corps si hideux, et qui par-là méritent tous nos soins. Prions le Seigneur qu'il remplisse de son esprit ceux qui seront employés à leur conversion.

Je sortis le lundi du fleuve Tapamourou, et je couchai dans un petit bosquet sur l'un des bords de l'Ouassa. Il me fallut y coucher encore le lendemain, parce que, m'étant avancé jusqu'au milieu d'une crique qui conduisoit à d'autres habitations, l'eau qui y manquoit, m'obligea de retourner sur mes pas. Le mercredi j'arrivai chez un Indien nommé *Coumarouma*, qui m'avoit invité à l'aller voir, et qui m'avoit même offert son emplacement pour y établir une mission; mais il n'est pas, à beaucoup près, si convenable que le haut de l'Ouassa dont j'ai parlé. Comme cet Indien étoit venu à Kourou, et avoit été témoin de la charité des missionnaires pour leurs néophytes, nous nous entretenmes long-temps des mesures qu'on pourroit prendre pour faire chez eux un établissement. Je lui dis, entr'autres choses, que les Pyayes, qui sont une espèce d'enchanteurs et de magiciens, étoient entièrement bannis de la mission du père Lombard, et que je n'en connoissois qu'un seul qui eût la réputation de l'être. Je le lui nommai : il le connoissoit, et sachant qu'il étoit borgne : « Quoi ! me dit-il en riant, un tel est *pyaye* ? Et » comment peut-il voir le diable, n'ayant qu'un » œil ? » Cette plaisanterie de sa part me fit d'autant plus de plaisir, qu'elle me confirma ce que je savois déjà, que les Palikours ne peuvent souffrir ces



sortes de jongleurs : aussi les ont-ils tous fait périr ; et il n'y a pas long-temps qu'une troupe de femmes en tuèrent un qui étoit de la nation des Caranariens, parce qu'elles le soupçonnèrent de vouloir exercer sur elles son art magique.

Le jeudi, j'allai coucher à l'embouchure du Roucaoua, dans l'espérance de gagner le lendemain de bonne heure quelques habitations de Sauvages. Mon attente fut trompée, et il fallut coucher dehors cette nuit-là. Cependant, ne pouvant me résoudre à dormir dans le canot, nous mîmes pied à terre, et nous suspendîmes comme nous pûmes nos hamacs parmi les joncs et les broussailles. Le lendemain samedi, après avoir navigué toute la matinée avec beaucoup de peine et de fatigue, nous découvrîmes enfin des abatis de bois, et, peu de temps après, des cases de Sauvages. J'en connoissois plusieurs que j'avois vus au fort, et ils me reçurent fort bien. Je dis la messe le lendemain, et ce fut un grand sujet de satisfaction, surtout pour les femmes, les jeunes gens et tous ceux qui n'avoient jamais vu célébrer nos saints mystères. Je leur en fis une explication succincte, avec un petit discours sur la nécessité d'embrasser la foi pour entrer dans la voie du salut. J'employai le reste de la journée et le lundi suivant à parcourir les carhets épars de côté et d'autre. J'y rencontrai un déserteur d'une des missions portugaises qui sont sur les bords du fleuve des Amazones ; il étoit venu s'établir là avec toute sa famille. Ce bon homme me fit une politesse à laquelle je n'avois pas lieu de m'attendre, et qui me fit connoître le soin qu'ont les Portugais de civiliser les Sauvages qu'ils rassemblent. Du plus loin qu'il m'aperçût, il vint au-devant de moi, tenant à la main une petite baguette dont il se servoit pour secouer la rosée des herbes qui bordoient le sentier par où je passois, ne voulant pas, me dit-il ensuite, que

puisque je prenois la peine de le visiter, mes habits en fussent endommagés.

Le mardi, je retournai sur mes pas, et j'allai chez des Sauvages que je n'avois pu voir en entrant dans la rivière de Roucaoua. Depuis que je suis dans ce pays, et que je fréquente les Sauvages, je n'en ai point vu de si sales, ni de si mal-proprement logés; aussi le lendemain, dès que j'eus dit la messe, nous nous rembarquâmes pour nous rendre à l'embouchure du Couripi. Quoiqu'il n'y ait point d'Indiens établis sur cette rivière, j'aurois bien voulu avoir le temps de la remonter, pour examiner le terrain, ayant ouï dire qu'il y avoit vers sa source une vaste montagne nommée *Oucaillari*, où une mission seroit très-bien placée. Mais les fêtes de Noël me rappeloient à Ouyapoc.

Les Palikours ont des coutumes assez singulières, mais dont nous ne pouvons être instruits, que quand nous demeurerons avec eux. Il y en a deux principalement qui me frappèrent : la première est que les enfans mâles vont tout nus jusqu'à l'âge de puberté : alors on leur donne la *camisa* : c'est une aune et demie de toile, qu'ils se passent entre les cuisses, et qu'ils laissent pendre devant et derrière, par le moyen d'une corde qu'ils ont à la ceinture. Avant que de recevoir la *camisa*, ils doivent passer par des épreuves un peu dures : on les fait jeûner plusieurs jours, on les retient dans leur hamac, comme s'ils étoient malades, et on les fouette fréquemment; cela, disent-ils, sert à leur inspirer de la bravoure. Ces cérémonies achevées, ils deviennent hommes faits.

L'autre coutume qui me surprit bien davantage, c'est que les personnes du sexe y sont entièrement découvertes : elles ne portent que jusqu'au temps de leur mariage une espèce de tablier d'environ un pied en carré, fait d'un tissu de petits grains de verre, qu'on nomme *rassade*. Je ne sache point que dans

tout ce continent il y ait aucune autre nation où règne une pareille indécence. J'espère qu'on aura peu de peine à leur faire quitter un usage si contraire à la raison et à la pudeur naturelle. Nous donnerons d'abord des jupes à toutes les femmes, et il y a lieu de croire qu'elles s'y accoutumeront, car j'en ai déjà vu quelques-unes en porter; elles seront bien plus honnêtement couvertes qu'avec leur tablier. Nous avons aux environs de ce fort une petite nation qui se nomme *Tocoyenes*, où les femmes sont beaucoup plus modestes. Peu à peu nous amènerons nos Chrétiens à s'habiller totalement. Outre la plus grande décence, nous leur procurerons un autre avantage, c'est qu'en leur faisant naître des besoins, ils en deviendront plus laborieux, et seront par-là moins exposés aux tristes suites de l'oisiveté. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc.

## L E T T R E

*Du père Fauque, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique.*

A Ouyapoc, ce 20 avril 1738.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

LES lettres qui me sont venues d'Europe en différens temps, et de diverses personnes, me donnent lieu de croire qu'on n'y a pas une idée assez juste de cette mission, ni du genre de travaux que demande la conversion de nos Sauvages. Quelques-uns s'imaginent que nous parcourons les villes et les bourgades,

à

à peu près comme il se pratique en Europe , où de zélés missionnaires , par de ferventes prédications , s'efforcent de réveiller les pécheurs qui s'endorment dans le vice , et d'affermir les justes dans les voies de la piété. D'autres , qui sont plus au fait de la situation de cette partie du monde , croient qu'un missionnaire , sans se fixer dans aucun endroit , court sans cesse dans les bois après les infidèles , pour les instruire et leur donner le baptême.

Cette idée n'est rien moins que conforme à la vérité. Etre missionnaire parmi les Sauvages , c'est en rassembler le plus qu'il est possible , pour en composer une espèce de bourgade , afin qu'étant fixés dans un lieu , on puisse les former peu à peu aux devoirs de l'homme raisonnable , et aux vertus de l'homme chrétien. Ainsi , quand un missionnaire songe à établir une peuplade , il s'informe d'abord où est le gros de la nation qui lui est échue en partage ; il s'y transporte , et il tâche de gagner l'affection des Sauvages par des manières affables et insinuanes ; il y joint des libéralités , en leur faisant présent de certaines bagatelles qu'ils estiment ; il apprend leur langue s'il ne la sait pas encore , et après les avoir préparés au baptême par de fréquentes instructions , il leur confère ce sacrement de notre régénération spirituelle. Mais il ne faut pas croire que tout soit fait alors , et qu'on puisse les abandonner pour quelque temps. Il y auroit trop à craindre qu'ils ne retournassent bientôt à leur première infidélité ; c'est la principale différence qu'il y a entre les missionnaires de ces contrées , et ceux qui travaillent auprès des peuples civilisés : on peut compter sur la solidité de ceux-ci , et s'en séparer pour un temps , au moyen de quoi on entretient la piété dans des provinces entières ; au lieu qu'après avoir rassemblé le troupeau , si nous le perdions de vue , ne fut-ce que pour quelques mois , nous risquerions de profaner le

premier de nos sacremens , et de voir périr pendant ce temps-là tout le fruit de nos travaux.

Qu'on ne me demande donc pas combien nous baptisons d'Indiens chaque année. De ce que je viens de dire, il est aisé de conclure, que quand une chrétienté est déjà formée, on ne baptise plus guère que les enfans qui y naissent, ou quelques néophytes, qui par leur négligence à se faire instruire, ou par d'autres raisons, méritent de longues épreuves, pour ne se pas rendre tout à fait indignes de ce sacrement.

Vous n'ignorez pas, mon révérend père, ce que les missionnaires ont à souffrir, surtout dans des commencemens si pénibles : la disette des choses les plus nécessaires à la vie, quelque désir qu'aient les supérieurs de pourvoir à leurs besoins ; les incommodités et les fatigues des fréquens voyages qu'ils sont obligés de faire pour réunir ces barbares en un même lieu ; l'abandon général dans les maladies, et le défaut de secours et de remèdes. Ce n'est là néanmoins que la moindre partie de leurs croix. Que ne leur en doit-il pas coûter de se voir éloignés de tout commerce avec les Européens, et d'avoir à vivre avec des gens sans mœurs et sans éducation, c'est-à-dire, avec des gens indiscrets, importuns, légers et inconstans, ingrats, dissimulés, lâches, fainéans, malpropres, opiniâtrément attachés à leurs folles superstitions, et pour tout dire en un mot, avec des Sauvages ? Que de violence ne faut-il pas se faire ! que d'ennuis, que de dégoûts à essuyer ! que de complaisances forcées ne faut-il pas avoir ! combien ne doit-on pas être maître de soi-même ! Un missionnaire pour se faire goûter de ses Sauvages, doit en quelque sorte devenir Sauvage lui-même.

Il faut pourtant l'avouer, on est amplement dédommagé de toutes ces peines, non-seulement par la joie intérieure qu'on ressent de coopérer avec

Dieu au salut de tant d'âmes , qui ont toutes coûté le précieux sang de Jésus-Christ , mais encore par la satisfaction que l'on a de voir plusieurs de ces infidèles qui , ayant une fois embrassé la foi , ne se démentent jamais de la pratique exacte des devoirs du christianisme. En sorte qu'il arrive en cela , comme en bien d'autres choses , que les racines sont amères et que les fruits sont doux.

C'est en suivant ce plan que nous venons de faire , le père Bessou et moi , un assez long voyage chez les Indiens , qui sont au haut de la rivière d'Ouyapoc et de Camoppi , afin de les engager à se réunir et à se fixer dans une bourgade , où l'on puisse facilement les instruire des vérités de la religion. C'est un projet que j'avois formé il y a long-temps , et que je n'ai pu exécuter plutôt , parce que les Palikours , et les nations plus voisines ont attiré jusqu'ici toute mon attention. Mais des personnes , à l'autorité desquelles je dois déférer , ont jugé qu'il ne falloit pas différer plus long-temps de travailler à la conversion de Ouens , des Coussanis et des Taroupis , qui sont répandus le long de ces deux rivières. J'ai lieu de croire que Dieu bénira cette entreprise.

Je partis donc le 3 novembre de l'année dernière pour me rendre à la mission de Saint-Paul , où je devois m'associer le père Bessou. Je fus agréablement surpris de trouver ce village beaucoup plus nombreux qu'il n'étoit la dernière fois que j'y allai. Outre plusieurs familles de Pirious , de Palanques et de Macapas , qui s'y sont rendues de nouveau , la nation des Caranes y est maintenant établie toute entière , et en fait un des plus beaux ornemens : car , de toutes ces nations barbares , c'est celle où l'on trouve plus de disposition à la vertu. Mais ce qui me toucha infiniment , ce fut de voir l'empressement extraordinaire de ces peuples à se faire ins-

truire. Au premier coup de cloche, ils se rendent en foule à l'église, où leur attention est extrême; le temps qu'on emploie matin et soir à leur faire des catéchismes réglés leur paroît toujours trop court; il ne suffit pas même à plusieurs, et il faut que le missionnaire ait encore la patience de leur répéter en particulier, ce qu'il leur a expliqué dans l'instruction publique. Une si grande ferveur, si peu conforme au génie et au caractère de ces nations, me fait croire que la chrétienté de Saint-Paul deviendra un jour très-florissante.

Après avoir demeuré trois jours dans cette mission, nous nous mîmes en route, le père Bessou et moi, chacun dans notre canot. Dès la première journée je trouvai un fameux *pyayes* (espèce de magicien), nommé Canori, qui s'est fort accrédité parmi les Sauvages, et avoit eu l'audace, pendant une courte absence du père Dayma, de venir dans sa mission de Saint-Paul, et de faire ses jongleries tout autour de la case qu'il avoit nouvellement construite pour son logement. Je tâchai de savoir quelles avoient été ses intentions, mais ce fut inutilement : on ne tire jamais la vérité de ces sortes de gens, accoutumés de longue main à la perfidie et au mensonge. Ainsi, prenant le ton qui convenoit, je lui remis devant les yeux les impostures qu'il mettoit en œuvre pour abuser de la simplicité d'un peuple crédule, en le menaçant que s'il approchoit jamais de la peuplade de Saint-Paul, il y trouveroit le châtiment que méritoient ses fourberies.

Ce qui met en crédit ces sortes de *pyayes*, c'est le talent qu'ils ont de persuader aux Indiens, surtout quand ils les voient attaqués de quelque maladie, qu'ils sont les favoris d'un esprit beaucoup supérieur à celui qui tourmente le malade; qu'ils vont monter au ciel pour appeler cet esprit bienfaisant, afin qu'il chasse l'esprit malin, seul auteur des

maux qu'il souffre ; mais pour l'ordinaire ils se font payer d'avance et très-chèrement leur voyage. Ainsi, que le malade vienne à mourir entre leurs mains, ils sont toujours sûrs de leur salaire.

Le 11 du même mois nous entrâmes dans la rivière de Camoppi, environ sur les sept heures du matin, laissant la rivière d'Ouyapoc à notre gauche, et nous réservant à la monter à notre retour. Le Camoppi est une assez belle rivière, moins grande que l'Ouyapoc, mais beaucoup plus facile à naviguer. Il y a pourtant des sauts en quantité ; nous en traversâmes un surtout le 15 qui étoit fort long, et très-dangereux quand les eaux sont grandes. Aussi ne s'avise-t-on guère de le franchir alors, principalement quand on a des marchandises ; on aime mieux faire des portages, quelque pénibles qu'ils soient, et c'est à quoi ne manquent jamais ceux qui vont chercher le cacao.

J'aurois peine à vous exprimer le profond silence qui règne le long de ces rivières ; on fait des journées entières sans presque voir, ni entendre aucun oiseau. Cependant cette solitude, quelque affreuse qu'elle paroisse d'abord, a je ne sais quoi dans la suite, qui dissipe l'ennui. La nature qui s'y est peinte elle-même dans toute sa simplicité, fournit à la vue mille objets qui la récréent : tantôt ce sont des arbres à haute futaie, que l'inégalité du terrain présente en forme d'amphithéâtre, et qui charment les yeux par la variété de leurs feuilles et de leurs fleurs ; tantôt ce sont de petits torrens ou cascades, qui plaisent autant par la clarté de leurs eaux que par leur agréable murmure. Je ne dissimulerai pas pourtant qu'un pays si désert inspire quelquefois je ne sais quelle horreur secrète dont on n'est pas tout à fait le maître, et qui donne lieu à bien des réflexions. Combien de fois me disois-je dans mes sombres rêveries : comment est-il possible que la



pensée ne vienne point à tant de familles indigentes, qui souffrent en Europe toutes les rigueurs de la pauvreté, de venir peupler ces vastes terres, qui, par la douceur du climat, et par leur fécondité, semblent ne demander que des habitans qui les cultivent? Un autre plaisir bien innocent que nous goûtâmes dans ce voyage, c'est que les eaux étant basses et fort claires, nous vîmes souvent des poissons se jouer sur le sable, et s'offrir d'eux-mêmes à la flèche de nos gens, qui ne nous en laissèrent pas manquer.

Ce fut le 16 que nous nous trouvâmes aux premières habitations des Ouens ou Ouayes. Ces pauvres gens nous firent un très-bon accueil; toutes les démonstrations d'amitié dont un Sauvage est capable, ils nous les donnèrent. Ils parurent charmés de la proposition que nous leur fîmes de venir demeurer avec eux, pour les instruire des vérités chrétiennes, et leur procurer le même bonheur qu'aux Pirious. Ils se regardoient les uns les autres, et marquoient leur étonnement de ce que, loin de leur demander, nous leur faisons présent de mille choses qui, en elles-mêmes, étoient de peu de valeur, mais dont les Sauvages sont fort curieux. Il n'y eut aucun d'eux qui ne promît de venir défricher des terres dans l'endroit que nous avons choisi, c'est-à-dire, dans cette langue de terre que forme le confluent des rivières d'Ouyapoc et de Camoppi. J'avois déjà jeté les yeux sur cet emplacement en l'année 1729. Mais aujourd'hui que je l'ai examiné de près, je ne crois pas qu'on puisse trouver un endroit plus commode, et plus propre à y établir une peuplade. Il plut également au père Bessou, qui est destiné à gouverner cette peuplade, quand les Indiens y seront rassemblés.

Nous nous arrêtâmes le 17, pour nous reposer ce jour-là, et pour renouveler nos petites provisions

qui commençoient à nous manquer. Le lendemain matin nous reprîmes notre route. Nous passâmes devant une petite rivière nommée *Tamouri*, que nous laissâmes à notre droite. Il faut la remonter pendant trois jours, et marcher ensuite trois autres jours dans les terres, pour aller chez une nation qu'on nomme Caïcoucïanes, dont la langue approche assez du langage galibi, et est la même que celle des Armagatous. Nous aurions bien voulu visiter ces pauvres infidèles; mais les eaux étoient trop basses, et ce n'étoit pas là le principal but de notre voyage. Nous nous contentâmes de lever les mains au ciel, pour prier le Père des miséricordes de bénir les vœux que nous avons de les réunir aux autres nations que nous devons rassembler. J'ai lieu de croire qu'ils ne sont point éloignés du royaume de Dieu. Quelques-uns d'eux ayant visité la peuplade de Saint-Paul, ont été si contents de ce qu'ils y ont vu, que je ne doute pas qu'ils ne descendent bientôt à l'embouchure de leur rivière, pour se transporter au lieu où l'on fixera la nouvelle mission, surtout si les Armagatous veulent pareillement y venir. Quelques-uns de la nation des Ouens doivent aller leur rendre visite, et les y inviter de ma part.

Ce jour-là même, à une heure après-midi, nous arrivâmes à l'habitation d'Ouakiri, chef de toute la nation des Ouens, qui souhaitoit avec ardeur de voir un missionnaire parmi ses *Poïtos*; c'est ainsi qu'on nomme les sujets d'un capitaine indien. Nous eûmes la douleur d'apprendre qu'il y avoit quatre mois que la mort l'avoit enlevé. Il étoit enterré dans un spacieux *tabout* tout neuf (espèce de case) où nous passâmes la nuit. Ce que j'y remarquai de singulier, c'est que la fosse étoit ronde, et non pas longue comme elles le sont d'ordinaire. En ayant demandé la raison, on me répondit que l'usage de ces peuples étoit d'inhumer les cadavres comme s'ils

étoient accroupis. Peut-être que la situation recourbée où ils sont dans leurs hamacs courts et étroits, a introduit cette coutume ; peut-être aussi que la paresse y a bonne part : car il ne faut pas alors remuer tant de terre. Quoi qu'il en soit, la nation des Ouens, et le missionnaire qui va travailler à leur conversion, ont fait une grande perte dans la personne d'Ouakiri. C'étoit un homme plein de feu, ami des Français, aspirant au bonheur d'écouter nos instructions, et ayant plus d'autorité sur ceux de sa nation, que n'en ont communément les capitaines parmi les Sauvages. Nous nous flattons néanmoins que cette perte n'est pas irréparable : car nous nous sommes aperçus que ses enfans et son frère ont hérité de lui les mêmes sentimens.

Comme nous ne connoissions point d'autre nation au-delà du lieu où nous étions, il fallut songer au retour. Nous descendîmes la rivière de Camoppi, et le 23 nous entrâmes dans celle d'Ouyapoc, quoique nos gens se fussent arrêtés quelques heures à chasser des *cabiais*, que les Pirous nomment *cabionara*. C'est un animal amphibie, qui ressemble à un gros marcassin. On en tua deux dans l'eau à coups de fusil et de flèche. Cette chasse pensa nous coûter cher. Comme on faisoit boucaner cette viande pendant la nuit, selon l'usage des Indiens, dans le bois où nous étions couchés, nous fûmes réveillés brusquement par les cris des tigres, qui ne sembloient pas être éloignés : sans doute qu'ils étoient attirés par l'odeur de la viande. Nous allumâmes à l'instant de grands feux qui les écartèrent.

Il s'en faut bien que les eaux de l'Ouyapoc soient aussi ramassées que celles du Camoppi. On trouve à tout moment dans l'Ouyapoc, des bancs de roches, des bouquets de bois, et des îlots qui forment comme autant de labyrinthes : aussi cette rivière n'est-elle pas, à beaucoup près, si fréquentée que l'autre, et

c'est, à ce que je crois, ce qui nous procura la satisfaction de voir à différentes fois deux ou trois *manipouris*, qui traversoient la rivière en des endroits où le chenal étoit plus découvert. Le manipouri est une espèce de mulet sauvage. On tira sur un, mais on ne le tua pas. A moins que la balle ou la flèche ne perce les flancs de cet animal, il s'échappe presque toujours, surtout s'il peut attraper l'eau; parce qu'alors il plonge, et va sortir au bord opposé du lieu où il a reçu la blessure que le chasseur lui a faite. La chair en est grossière, et d'un goût désagréable.

Nous reconnûmes le 25, à notre droite, une petite rivière nommée Yarouppi. C'est là qu'on trouve la nation des Tarouppis. Les eaux étoient si basses, qu'il ne nous fut pas possible d'y entrer. J'en fus d'abord affligé; mais ce qui me consola un moment après, c'est que j'ai lieu de croire que l'impossibilité où nous avons été de les voir, n'apportera aucun retardement à leur conversion. Nous avons vu plusieurs de ces Indiens chez les Ouens, avec qui ils sont en liaison: car ils se visitent souvent, en traversant les terres qui séparent l'Ouyapoc du Camoppi, et ils m'ont bien promis de faire connoître aux chefs de leur nation le sujet de notre voyage, en m'assurant qu'ils en auroient de la joie, et qu'ils entreroient aisément dans nos vues.

Dès le lendemain 26, nous arrivâmes chez les Coussanis, un peu avant le coucher du soleil. Il y a apparence qu'ils n'étoient là que depuis peu de temps, car leurs cases n'étoient pas encore achevées. Ils nous dirent que le principal capitaine et le gros de la nation s'étoient enfoncés dans les bois, pour éviter la rencontre des Portugais, lesquels ne manquent guère chaque année de faire des excursions vers le haut des rivières qui se déchargent dans le grand fleuve des Amazones, soit pour ra-

masser du cacao , de la salse-pareille , et du bois de crabe ( espèce de cannelle ) , soit pour faire des recrues de Sauvages , et les rassembler , comme nous faisons dans des peuplades. Mais l'extrême éloignement que ces Indiens ont des Portugais , fait justement soupçonner qu'ils en sont traités avec trop de dureté.

Nous passâmes la nuit dans cet endroit , et le 27 nous allâmes visiter deux autres carbets assez éloignés , et où il y avoit un bon nombre de ces Indiens : c'est tout ce que nous trouvâmes de la nation des Coussanis. Leur accueil fut assez froid ; j'attribue leur indifférence au peu de communication qu'ils ont eu jusqu'ici avec les Français , et à la disette extrême dans laquelle ils vivent ; jusque-là que je remarquai plusieurs femmes qui , faute de rassade , n'avoient pas même le tablier ordinaire , que les personnes du sexe ont coutume de porter. Leur misère excita notre compassion ; et comme nous étions au bout de notre course , n'y ayant point d'Indiens au-delà , nous leur distribuâmes libéralement la plus grande partie de la traite qui nous restoit. Cette libéralité ne contribua pas peu à gagner leur confiance ; ils nous parlèrent avec ouverture de cœur , et se déterminèrent sans peine à se fixer dans le lieu que nous avons choisi pour y établir une peuplade. Depuis ce temps-là deux des plus considérables de cette nation sont venus me voir à Ouyapoc ; plusieurs autres sont allés danser chez les Pirious. Lorsque , parmi ces barbares , une nation va danser chez une autre , c'est la plus forte preuve qu'elle puisse donner de son amitié et de sa confiance. Ainsi , cette démarche des Coussanis est un témoignage certain de l'estime qu'ils font des Pirious , depuis qu'ils sont sous la conduite d'un missionnaire. Après avoir ainsi confirmé toutes ces nations dans la résolution où elles paroissent être d'embrasser le chris-

tianisme , nous pensâmes à notre retour , et nous arrivâmes le 3 décembre à la mission de Saint-Paul.

Nous avons bien remercié le Seigneur des heureuses dispositions que nous avons trouvées dans ces nations sauvages : car c'est déjà beaucoup gagner sur des esprits si légers et si inconstans , que de vaincre l'inclination naturelle qu'ils ont d'errer dans les forêts , de changer de demeure , et de se transporter chaque année d'un lieu à un autre. Voici comme se font parmi eux ces sortes de transmigrations. Plusieurs mois avant la saison propre à défricher les terres , ils vont à une grande journée de l'endroit où ils sont , pour y choisir un emplacement qui leur convienne ; ils abattent tous les bois que contient le terrain qu'ils veulent occuper , et ils y mettent le feu. Quand le feu a tout consumé , ils plantent des branches de manioc , car cette racine vient de bouture. Lorsque le manioc est mûr , c'est-à-dire , au bout d'un an ou de quinze mois , ils quittent leur première demeure et viennent camper dans ce nouvel emplacement. Aussitôt qu'ils s'y sont logés , ils vont abattre du bois à une journée plus loin pour l'année suivante , brûlent le bois qu'ils ont abattu , et plantent leur manioc à l'ordinaire. C'est ainsi qu'ils vivent pendant des trente ou quarante ans. C'est ce qui rend leur vie fort courte : la plupart meurent assez jeunes , et l'on ne voit guère qu'ils aillent au-delà de quarante-cinq ou cinquante ans. Cependant , malgré toutes les incommodités inséparables de ces fréquens voyages , ils aiment extrêmement cette vie vagabonde et errante dans les forêts. Comme rien ne les attache à l'endroit où ils sont , et qu'ils n'ont pas grands meubles à porter , ils espèrent toujours être mieux ailleurs.

A mon retour à Ouyapoc , je fus bien consolé d'apprendre , par une lettre du père Lombard , que le père Caranave avoit déjà baptisé la plus grande

partie des Galibis , répandus le long de la côte , depuis Kourou jusqu'à Sinamiri , et qu'il se disposoit à faire un établissement solide aux environs de cette rivière. D'autres lettres de Cayenne m'apprennent que le père Fourré va se consacrer à la mission des Palikours. Cette nation mérite d'autant plus nos soins , qu'étant peu éloignée de nous , elle est , pour ainsi dire , à la porte du ciel , sans qu'on ait pu jusqu'ici la leur ouvrir. Quant au père Dautillac , vous ne sauriez croire ce qu'il lui en coûte de peines et de fatigues pour rassembler dans Ouanari les Indiens du voisinage , c'est - à - dire , les Tocoyenes , les Maourious et les Maraones. Il faut avoir un zèle aussi solide et aussi ardent que le sien , pour ne s'être point rebuté des diverses contradictions qu'il a eu à essayer , et auxquelles il n'avoit pas lieu de s'attendre. Dieu l'a consolé par la docilité de plusieurs de ces infidèles , et par l'ardeur que quelques-uns ont fait paroître pour écouter ses instructions. Je ne vous en citerai qu'un trait qui vous édifiera. Un Indien , nommé *Cayariouara* , de la nation des Maraones , ne pouvant profiter de la plupart des instructions , à cause de l'éloignement où étoit sa parenté , s'offrit au missionnaire pour être le pêcheur de sa bourgade. Après avoir passé toute la journée à la pêche , il venoit la nuit trouver le père pour le prier de l'instruire : et après avoir persévéré pendant quatre mois dans ces exercices , il retourna chez lui et instruisit tous ses parens des vérités de la religion. Après quoi il les amena à la mission , où il a planté son manioc , et où il construit une case pour lui et pour tous ceux de sa famille. Le père les trouva fort bien instruits , et les dispose maintenant à recevoir le baptême.

Je suis avec bien du respect , etc.

## L E T T R E

*Du père Fauque , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au père \*\*\* , de la même Compagnie , contenant la relation de la prise du fort d'Ouyapoc par un corsaire anglais.*

A Cayenne , le 27 décembre 1744.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

*La paix de N. S.*

JE vous fais part de la plus sensible joie que j'aie goûtée de ma vie , en vous apprenant l'occasion que je viens d'avoir de souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu.

J'étois retourné à Ouyapoc le 25 octobre dernier. Quelques jours après , je reçus chez moi le père d'Autilhac qui s'étoit rendu à sa mission d'Ouanari , et le père d'Huberlant , qui reste au confluent des rivières d'Ouyapoc et de Camoppi , où il forme une nouvelle chrétienté. Nous nous trouvâmes donc trois missionnaires ensemble , et nous goûtions le plaisir d'une réunion si rare dans ces contrées , lorsque la Providence divine permit , pour nous éprouver , un de ces événemens imprévus qui détruisent dans un jour le fruit des travaux de plusieurs années. Voici le fait avec toutes ses circonstances.

A peine la guerre a-t-elle été déclarée en Europe entre la France et l'Angleterre , que les Anglais sont partis de l'Amérique septentrionale , pour venir croiser aux îles sous le vent de Cayenne. Ils résolurent de toucher ici dans l'espérance de prendre quelque vaisseau , de piller quelques habitations , mais sur-



tout pour tâcher d'avoir quelque connoissance d'un *senau* qui s'étoit perdu depuis peu de temps auprès de la rivière de Maroni. Ayant donné trop au sud, et manquant d'eau, ils s'approchèrent d'Ouyapoc pour en faire. Nous aurions dû naturellement en être instruits, soit par les Sauvages qui sortent fréquemment pour la pêche ou pour la chasse, soit par un corps-de-garde que notre commandant a sagement placé sur une montagne à l'embouchure de la rivière, d'où l'on découvre à trois ou quatre lieues au large; mais d'un côté, les Sauvages Aroüas qui venoient de Mayacoré à Ouanari, ayant été arrêtés par les Anglais, leur donnèrent connoissance de la petite colonie d'Ouyapoc qu'ils ignoroient, et sur laquelle ils n'avoient nulle vue en partant de leur pays; et d'autre part les gens qui étoient en faction et qui devoient nous garder leur servirent eux-mêmes de conducteurs pour nous surprendre. Ainsi tout concourut à nous faire tomber entre les mains de ces corsaires.

Leur chef étoit le sieur Siméon Potter, créole de la Nouvelle-Angleterre, armé en guerre avec commission du sieur Williams Guéene, gouverneur de Rodelam, et commandant du bâtiment le *Prince Charles de Lorraine*, de six pièces de canon, douze pierriers et soixante-un hommes d'équipage. Ils mouillèrent le 6 novembre, et firent de l'eau à la montagne d'*Argent*. (C'est ainsi qu'on nomme dans ce pays la pointe intérieure de la baie de la rivière d'Ouyapoc). Le 7, leur chaloupe revenant à bord aperçut un canot de Sauvages qui venoient du cap d'Orange (c'est le cap qui forme l'autre pointe de la baie). Les Anglais vont à eux, intimident les Indiens par un coup de pierrier, les arrêtent et les conduisent au vaisseau. Le lendemain ayant vu du feu pendant la nuit, sur une autre montagne qu'on nomme la montagne à *Lucas*, ils y allèrent et prirent deux jeunes

garçons qui y étoient en sentinelle, et qui auroient eu le temps de venir nous avertir, mais dont l'un, traître à sa patrie, ne le voulut pas. Ayant appris par leur moyen la situation, la force du poste d'Ouyapoc, et généralement tout ce qui le regardoit, ils se déterminèrent à le surprendre. Ils tentèrent même l'entreprise la nuit du 9 au 10. Mais craignant que le jour ne survînt avant leur arrivée, ils rebroussèrent chemin et se tinrent cachés toute la journée du 10. La nuit suivante, ils prirent mieux leurs mesures, ils arrivèrent peu après le coucher de la lune, et guidés par les deux jeunes Français, ils mirent à terre environ à cinquante toises du poste d'Ouyapoc.

La sentinelle crut d'abord que c'étoient des Indiens ou des Nègres domestiques, qui vont et viennent assez souvent pendant la nuit. Il cria; on ne répondit point, et il jugea dès-lors que c'étoient des ennemis. Chacun s'éveilla en sursaut; mais ils furent dans la place avant qu'on eût seulement le temps de se reconnoître. Pour moi qui logeois hors du fort, et qui m'étois levé au premier cri du factionnaire, ayant entr'ouvert ma porte, je les vis défilier en grande hâte devant moi, sans en être aperçu, et aussitôt je courus éveiller nos pères.

Une surprise si inopinée au milieu d'une nuit obscure, la foiblesse du poste, le peu de soldats qu'il y avoit pour le garder (car ils n'étoient pas pour lors plus de dix ou douze hommes); les cris effroyables d'une multitude, qu'on croit, et qu'on doit naturellement croire plus nombreuse qu'elle n'est; le feu vif et terrible qu'ils firent de leurs fusils et de leurs pistolets à l'entrée de la place: tout cela obligea chacun, par un premier mouvement dont on n'est pas maître, à prendre la fuite, et à se cacher dans les bois dont nous sommes environnés. Notre commandant tira pourtant, et blessa au bras gauche le capitaine anglais, jeune homme d'environ trente ans. Ce qu'il y

a de singulier, c'est que ce capitaine fut le seul de sa troupe et de la nôtre qui fut blessé.

Cependant les deux missionnaires qui n'avoient point charge d'âmes dans ce poste, et dont l'un par zèle et par amitié, vouloit rester à ma place, pressés par mes sollicitations, s'enfoncèrent dans le bois avec quelques Indiens de leur suite et tous nos domestiques. Pour moi, je restai dans ma maison qui étoit éloignée du fort d'une cinquantaine de toises, résolu d'aller premièrement à l'église pour consumer les hosties consacrées, et ensuite donner les secours spirituels aux Français, supposé qu'il y en eût de blessés, comme je le craignois, présument avec raison, après avoir entendu tirer tant de coups, que nos gens avoient fait quelque résistance.

Je sortois déjà pour exécuter le premier de ces projets, lorsqu'un Nègre domestique, qui, par bon cœur et par fidélité (qualités rares parmi les esclaves), étoit resté avec moi, me représenta qu'on me découvrirait infailliblement, et qu'on ne manqueroit pas de tirer sur moi dans cette première chaleur du combat. J'entrai dans ses raisons, et comme je n'étois resté que pour rendre à mes ouailles tous les services qui dépendoient de mon ministère, je me fis scrupule de m'exposer inutilement, et je me déterminai à attendre la pointe du jour pour paroître.

Vous pouvez aisément conjecturer, mon révérend père, quelle fut la variété des mouvemens qui m'agitèrent pendant le reste de la nuit. L'air retentissoit continuellement de cris, de huées, de hurlemens, de coups de fusil ou de pistolet. Tantôt j'entendois enfoncer les portes, les fenêtres, renverser avec fracas les meubles des maisons; et comme j'étois assez près pour distinguer parfaitement le bruit qu'on faisoit dans l'église, je fus saisi tout à coup d'une horreur secrète, dans la crainte que le saint sacrement

ne

ne fût profané. J'aurais voulu donner mille vies pour empêcher ce sacrilège, mais il n'étoit plus temps. Pour y obvier néanmoins par la seule voie qui me restoit, je m'adressai intérieurement à Jésus-Christ, et je le suppliai instamment de garantir son sacrement adorable des profanations que j'appréhendois; ce qu'il fit d'une manière si surprenante, qu'elle peut être regardée avec raison comme une merveille.

Pendant tout ce tumulte, mon Nègre, qui sentoît parfaitement le danger que nous courions, et qui n'avoit pas les mêmes raisons que moi de s'y exposer, me proposa plusieurs fois de prendre la fuite; mais je n'avois garde de le faire; je connoissois trop les obligations de mon emploi, et je n'attendois que le moment où je pourrois aller au fort pour voir en quel état étoit le détachement français, dont je croyois une bonne partie morts ou blessés. Je dis donc à l'esclave que dans cette occasion il étoit son maître; que je ne pouvois pas le forcer de rester avec moi; qu'il me feroit néanmoins plaisir de ne pas m'abandonner. J'ajoutai que s'il avoit quelque péché grief sur la conscience, il feroit fort bien de se confesser pour être prêt à tout événement; que d'ailleurs il n'étoit pas sûr qu'on nous ôtât la vie. Ce discours fit impression sur lui; il reprit cœur et tint ferme.

● Dès que le jour parut, je courus à l'église, en me glissant dans les taillis; et quoiqu'il y eût des sentinelles et des maraudeurs de tout côté, j'eus le bonheur de n'être pas aperçu. A l'entrée de la sacristie, que je trouvai ouverte, les larmes me vinrent aux yeux, quand je vis l'armoire des ornemens et du linge, et celle où je tenois le calice et autres vases sacrés, enfoncées, brisées, et plusieurs ornemens épars çà et là. J'entre dans le chœur de l'église: je vois l'autel à moitié découvert, les nappes ramassées en tas; je regarde le tabernacle et n'apercevant pas un peu de coton que j'avois coutume de mettre à

L'entrée de la serrure, pour empêcher les ravens (1) d'y pénétrer, je crus que la porte étoit aussi enfoncée; mais y ayant porté la main, je trouvai qu'on n'y avoit pas touché. Saisi d'admiration, de joie et de reconnoissance, je prends la clef que les hérétiques avoient eue sous leurs mains, j'ouvre respectueusement, et je communie en viatique, très-incertain si j'aurois ce bonheur une autre fois; car que ne doit pas craindre un homme de notre état de la part des corsaires, et des corsaires anglais? Je me mis à genoux pour faire mon action de grâce, et je dis au Nègre d'aller en attendant dans ma chambre qui n'étoit pas fort éloignée. Il y alla, mais en revenant il fut aperçu et arrêté par un matelot. L'esclave demanda grâce, et l'Anglais ne lui fit aucun mal. Je parus alors à la porte de la sacristie, et aussitôt je me vis coucher en joue. Il fallut bien se rendre; je m'approchai, et nous prîmes ensemble le chemin du fort. Quand nous entrâmes dans la place, je vis une grande joie répandue sur tous les visages, chacun s'applaudissant d'avoir fait capture d'un religieux.

Le premier qui m'aborda fut le capitaine lui-même. C'étoit un homme de petite taille, ne différant en rien des autres pour l'habillement. Il avoit le bras gauche en écharpe, un sabre à la main droite, et deux pistolets à sa ceinture. Comme il sait quelques mots de français, il me dit que j'étois le bienvenu; que je ne devois rien craindre, et qu'on n'attenteroit pas à ma vie.

Sur ces entrefaites, M. de Lâge de la Landerie, écrivain du Roi et notre garde-magasin, ayant paru, je lui demandai en quel état étoient nos gens, et s'il y en avoit beaucoup de tués ou de blessés. Il me répondit que non; qu'il n'avoit vu de notre troupe

---

(1) Insecte fort commun dans les îles, qui ne se promène que la nuit, et qui est assez semblable au taon.

que le sergent et une sentinelle, et qu'il n'y avoit de blessé de part et d'autre que le seul capitaine anglais qui nous tenoit en sa disposition. Je fus charmé d'apprendre que notre commandant, l'officier, et leurs soldats eussent eu assez de loisir pour échapper : et comme par-là les raisons qui m'avoient engagé à demeurer ne subsistoient plus, et que mon ministère n'étoit nécessaire à personne, j'aurois bien voulu être en liberté, et avoir pris plutôt le parti de la retraite; mais il ne falloit plus y songer, et dans ce moment-là même, deux de nos soldats qui s'étoient tenus cachés, furent saisis et augmentèrent le nombre des prisonniers.

Cependant le temps du dîner arriva. J'y fus invité; mais je n'avois assurément point envie de manger. Je savois que mon troupeau et les deux pères missionnaires étoient au milieu des bois, sans hardes, sans vivres, sans secours : je n'avois ni ne pouvois avoir de leurs nouvelles. Cette réflexion m'accabloit; il fallut pourtant se rendre à des invitations répétées, et qui me paroissoient sincères.

A peine le repas étoit-il commencé, que je vis arriver les prémices du pillage qui se faisoit chez moi. Il étoit naturel que j'en fusse ému. Je le parus en effet, et le capitaine me dit en s'excusant, que c'étoit le Roi de France qui avoit déclaré le premier la guerre au Roi d'Angleterre, et qu'en conséquence les Français avoient déjà pris, pillé et brûlé un poste anglais nommé *Campo* auprès du Cap-Breton. Il ajouta même en forme de plainte, qu'il y avoit eu quelques personnes et surtout des enfans étouffés dans l'incendie.

Je lui répondis que, sans vouloir entrer dans le détail des affaires de l'Europe, nos rois respectifs étant aujourd'hui en guerre, je ne trouvois pas mauvais, mais seulement que j'étois surpris qu'il fût venu attaquer Ouyapoc, qui n'en valoit pas la peine. Il

me répliqua qu'il se repentoit fort d'y être venu , parce que ce retardement lui faisoit manquer deux vaisseaux marchands richement chargés, qui étoient sur le point de faire voile de la rade de Cayenne.

Je lui dis alors que puisqu'il voyoit par lui-même combien ce poste étoit peu considérable , et qu'il n'y avoit presque rien à gagner pour lui , je le priois d'accepter une rançon convenable , pour mon église , pour moi , pour mon nègre , et pour tout ce qui m'appartenoit. Cette proposition étoit raisonnable , elle fut cependant rejetée. Il vouloit que je traitasse avec lui pour le fort et toutes ses dépendances. Mais je lui fis remarquer que ce n'étoit pas là une proposition à faire à un simple religieux ; que d'ailleurs la cour de France se soucioit très-peu de ce poste , et que des nouvelles récentes venues de Paris , nous avoient appris qu'on devoit l'abandonner au plutôt. Eh bien , dit-il alors avec dépit , puisque vous ne voulez pas entendre à ma proposition , on va continuer à faire le dégât , et user de représailles pour tout ce que les Français ont déjà fait contre nous. On continua donc en effet à transporter de nos maisons , meubles , hardes , provisions , le tout avec un désordre et une confusion surprenante. Ce qui me pénétra de douleur , ce fut de voir les vases sacrés entre des mains profanes et sacrilèges. Je me recueillis un moment , et ranimant tout mon zèle , je leur dis ce que la raison , la foi et la religion m'inspirèrent de plus fort. Aux paroles de persuasion , je mêlai les motifs de crainte pour une si criminelle profanation. L'exemple de Balthazar ne fut pas oublié ; et je puis dire avec vérité que j'en vis plusieurs ébranlés et disposés à me les rendre ; mais la cupidité et l'avarice prévalurent : toute cette argenterie fut enfermée et portée à bord le jour même.

Le capitaine , plus susceptible de sentimens que tous les autres , à ce qu'il m'a toujours paru , me dit

qu'il me cédoit volontiers ce qui pouvoit lui en revenir ; mais qu'il n'étoit pas le maître de la volonté des autres : que tout l'équipage ayant sa part dans le butin , il ne pouvoit , lui capitaine , disposer que de la sienne ; qu'il feroit pourtant ce qui dépendroit de lui pour les porter tous à condescendre à ce que je proposois. C'étoit de leur faire compter à Cayenne ou à Surinam (colonie hollandaise qui n'est pas éloignée , et où ils me disoient qu'ils vouloient aller) ou même en Europe par lettres de change , autant d'argent que pesoient les vases sacrés : mais il ne put rien obtenir.

Quelque temps après , le premier lieutenant me fit demander par interprète , ce qui avoit pu m'engager à me rendre moi-même à eux. Je lui répondis que la persuasion où j'étois qu'il y avoit de nos soldats de blessés , m'avoit déterminé à rester pour les secourir. Et n'appréhendiez-vous pas d'être tué , ajouta-t-il ? Oui , sans doute , lui dis-je ; mais la crainte de la mort n'est pas capable d'arrêter un ministre de Jésus-Christ , quand il s'agit de son devoir. Tout véritable chrétien est obligé de sacrifier sa vie plutôt que de commettre un péché : or , j'aurois cru en faire un très-grand , si , ayant charge d'âme dans ma paroisse , je l'avois totalement abandonnée dans le besoin. Vous savez bien , continuai-je , vous autres protestans qui vous piquez beaucoup de lire l'Écriture , qu'il n'y a que le pasteur mercenaire qui fuie devant le loup , quand il attaque ses brebis. A ce discours , ils se regardoient les uns les autres , et me paroissoient fort étonnés. Cette morale est , sans doute , un peu différente de celle de leur prétendue réforme.

Pour moi , j'étois toujours incertain de mon sort , et je voyois bien que j'avois tout à appréhender de pareilles gens. Je m'adressai donc aux saints anges gardiens , et je commençai une neuvaine en leur hon-



neur, ne doutant pas qu'ils ne fissent tourner toute chose à mon avantage. Je les priai de m'assister dans la conjecture difficile où je me trouvois; et je dois dire ici, pour autoriser de plus en plus cette dévotion si connue et si fort en usage dans l'Eglise, que j'ai reçu en mon particulier, et que je reçois chaque jour des bienfaits très-signalés de Dieu, par l'intercession de ces esprits célestes.

Cependant, dès que la nuit approcha, c'est-à-dire, vers les six heures (car c'est le temps où le soleil se couche ici durant toute l'année), le tambour anglais commença à rappeler. On se rassembla sur la place; et on posa de tous côtés des sentinelles. Cela fait, le reste de l'équipage, tant que la nuit dura, ne discontinua pas de manger et de boire. Pour moi, j'étois sans cesse visité dans mon hamac; ils craignoient sans doute que je ne tâchasse de m'évader. Ils se trompoient; deux choses me retenoient: la première, c'est que je leur avois donné ma parole, qu'encore que je me fusse constitué moi-même leur prisonnier, je ne sortirois de leurs mains que par les voies ordinaires d'échange ou de rançon; la seconde, c'est qu'en restant avec eux, j'avois toujours quelque lueur d'espérance de recouvrer les vases sacrés, ou du moins les ornemens et autres menbles de mon église.

D'abord qu'il fut jour, le pillage recommença avec la même confusion et le même désordre que la veille. Chacun apportoit au fort ce qui lui étoit tombé sous les mains, et le jetoit en tas. L'un arrivoit revêtu d'une mauvaise soutane, l'autre avec un panier de femme, un troisième avoit un bonnet carré sur la tête. Il en étoit de même de ceux qui gardoient le butin; ils fouilloient dans ce monceau de hardes, et quand ils trouvoient quelque chose qui leur faisoit plaisir, comme une perruque, un chapeau bordé, un habit, ils s'en revêtoient aussitôt, faisoient trois

ou quatre tours de chambre avec complaisance , après quoi ils reprenoiènt leurs haillons goudronnés. C'étoit comme une bande de singes , comme des Sauvages , qui ne seroient jamais sortis du centre des forêts. Un parasol , un miroir , le moindre meuble un peu propre , excitoit leur admiration ; ce qui ne m'a pas surpris , quand j'ai su qu'ils n'avoient presque aucune communication avec l'Europe , et que Rodélan étoit une espèce de petite république , qui ne paye aucun tribut au Roi d'Angleterre , qui fait elle-même son gouverneur chaque année , et où il n'y a pas même d'argent monnoyé , mais seulement des billets pour le commerce de la vie : car c'est là l'idée que j'en ai conçue d'après tout ce qu'ils m'ont dit.

Sur le soir , le lieutenant s'informa de tout ce qui regarde les habitations françaises le long de la rivière , combien il y en avoit , à quelles distances elles étoient , combien chacune avoit d'habitans , etc. Ensuite il prit avec lui une dizaine d'hommes et un des jeunes Français qui leur avoient déjà servi de guides pour nous surprendre ; et après avoir fait tous les préparatifs nécessaires , ils partirent et ils montèrent dans la rivière. Mais ils ne trouvèrent rien , ou fort peu de chose , parce que les colons ayant été avertis par nos fuyards , avoient mis à convertir tous leurs effets , et surtout leurs Nègres , qui étoient ce qui piquoit le plus l'avidité anglaise. Se voyant donc frustrés de leur espérance , ils déchargèrent leur colère sur les maisons qu'ils brûlèrent , sans nuire pourtant aux plantations ; ce qui nous a fait soupçonner qu'ils avoient quelque intention de revenir. Pour nous qui étions dans le fort , nous passâmes cette nuit à peu près comme la précédente : mêmes agitations , mêmes excès de la part de nos ennemis , et même inquiétude de la mienne. Le second lieutenant , qui étoit resté pour commander , ne me perdit point de vue , appréhendant sans doute que je ne voulusse

profiter de l'absence du capitaine et du premier lieutenant, pour m'échapper. Car j'avois beau faire pour les rassurer à cet égard, je ne pouvois en venir à bout. Ces sortes de gens, accoutumés à juger des autres par eux-mêmes, ne pouvoient pas s'imaginer qu'un honnête homme, qu'un prêtre, pût et dût tenir sa parole en pareil cas.

Le jour venu, il parut un peu moins inquiet sur mon compte. Vers les huit heures, ils se mirent tous à table, et après un assez mauvais repas, l'un d'eux voulut entrer en controverse avec moi, et me fit plusieurs questions sur la confession, sur le culte que nous rendons aux croix, aux images, etc. Confessez-vous vos paroissiens, me dit-il d'abord? Oui, lui répondis-je, lorsqu'ils viennent à moi; ce qu'ils ne font pas aussi souvent qu'ils le devraient, et que je le souhaiterois par le zèle que j'ai pour le salut de leurs âmes. Et croyez-vous bien véritablement, ajouta-t-il, que leurs péchés leur soient remis, d'abord qu'ils vous les ont déclarés? Non, assurément, lui dis-je; une accusation simple ne suffit pas pour cela; il faut qu'elle soit accompagnée d'une véritable douleur du passé, et d'une sincère résolution pour l'avenir, sans quoi la confession auriculaire ne serviroit de rien pour effacer les péchés. Et quant aux images et aux croix, reprit-il, pensez-vous que la prière ne soit pas aussi bonne sans cela qu'avec cet extérieur de religion? La prière est bonne, sans doute, lui répondis-je. Mais permettez-moi de vous demander à vous-même, pourquoi dans les familles on conserve les portraits d'un père, d'une mère, de ses aïeux? N'est-ce pas principalement pour exciter sa propre reconnoissance, en songeant aux services qu'on en a reçus, et pour s'animer à suivre leurs bons exemples? Car ce n'est pas précisément ce tableau que l'on honore, mais on rapporte tout à ceux qu'il représente: de même il ne faut pas vous ima-

giner que nous autres catholiques romains, nous adorions le bois ni le cuivre ; mais nous nous en servons pour nourrir, pour ainsi dire, notre dévotion. Car, comment un homme raisonnable pourroit-il n'être pas attendri en voyant la figure d'un Dieu mort sur une croix pour son amour ? Quel effet ne produit pas sur l'esprit et sur le cœur l'image d'un martyr, qui a donné sa vie pour Jésus-Christ ? Oh ! je ne l'entendois pas ainsi, me dit l'Anglais ; et je connus bien à son air, que leurs ministres les trompent, en leur faisant entendre que les papistes, comme ils nous appellent, honorent superstitieusement, et adorent les croix et les images prises en elles-mêmes.

J'attendois avec empressement le retour de ceux qui avoient été visiter les habitations, lorsqu'on vint me dire qu'il falloit aller à bord du vaisseau, parce que le capitaine Potter vouloit me voir et me parler. J'eus beau prier, solliciter, représenter le plus vivement que je pus toutes les raisons que j'avois de ne pas m'embarquer sitôt, je ne pus rien gagner, et il fallut obéir malgré moi. Le chef de la troupe, qui, dans l'absence des autres, étoit le second lieutenant, ainsi que je viens de le dire, prenant sa langue d'une main, et de l'autre faisant semblant de la percer ou de la couper, me donna à entendre que, si je parlois davantage, je devois m'attendre à de mauvais traitemens. J'ai lieu de croire qu'il étoit piqué des discours forts et pathétiques que je faisais sur la profanation des ornemens de l'église et des vases sacrés.

Nous nous mîmes donc vers les trois heures après-midi dans un canot ; et quoique le vaisseau ne fût guère qu'à trois lieues de là (le capitaine l'ayant déjà fait entrer en rivière), nous n'y arrivâmes pourtant qu'environ sur les huit heures, par la lâcheté des nageurs, qui ne discontinuoient pas de boire. Du plus loin qu'à la lueur de la lune je découvris le corps

du bâtiment, il me parut tout en l'air. Il étoit en effet échoué sur le côté, et n'avoit pas trois pieds d'eau. Ce fut un grand sujet d'alarmes pour moi ; car je m'imaginerois qu'il y avoit en cela de la faute de mon Nègre, qu'on avoit choisi pour un des pilotes ; et je croyois que le capitaine m'avoit envoyé chercher pour me faire porter la peine que méritoit l'esclave, ou tout au moins afin que je périsse avec les autres, si le navire venoit à s'ouvrir. Ce qui me confirma pendant quelque temps dans cette triste idée, fut le peu d'accueil qu'on me fit : mais j'ai appris depuis qu'il n'y avoit eu en cela aucune affectation, et que la mauvaise réception qui m'alarma, venoit uniquement de ce que tout le monde étoit occupé à manœuvrer, pour se tirer au plus vite de ce mauvais pas.

D'abord que notre canot eut abordé, je vis descendre et venir à moi un jeune homme, qui estoit un peu le français, et qui me prenant la main, la baisa, en me disant qu'il étoit Irlandais de nation, et catholique romain ; il fit même le signe de la croix, tant bien que mal ; et m'ajouta, qu'en qualité de second canonier, il avoit une cabane, qu'il vouloit me la donner, et que, si quelqu'un s'avisait de me faire la moindre insulte, il sauroit bien la venger. Ce début, quoique partant d'un homme qui me paroissoit fort ivre, ne laissa pas de me tranquilliser un peu. Il me donna lui-même la main pour m'aider à grimper sur le pont par le moyen des cordages. A peine fus-je monté, que j'aperçus mon nègre. Je lui demandai aussitôt ce qui avoit ainsi fait échouer le vaisseau, et je fus rassuré lorsqu'il m'eut dit que c'étoit par la faute du capitaine, qui s'étoit opiniâtre à tenir le large de la rivière, quoiqu'on lui eût dit plusieurs fois, que le *chenal* (1) étoit tout proche

---

(1) *Chenal*, c'est dans une rivière le courant d'eau, où un vaisseau peut entrer.

de terre. Le capitaine parut en même temps sur le gaillard, et me dit assez froidement d'entrer dans la chambre; après quoi il alla continuer de vaquer à la manœuvre.

Cependant mon Irlandais ne me quittoit pas, et s'étant assis à la porte, il me renouvela ses protestations de bienveillance, me disant toujours qu'il étoit catholique romain, qu'il vouloit même se confesser avant que je sortisse de leur bord: qu'il avoit communiqué autrefois, *etc.*; et comme dans tous ses discours il mêloit toujours quelques invectives contre la nation anglaise, on le fit retirer, avec défense de me parler dans la suite, sous peine de châiment; ce qu'il reçut de fort mauvaise grâce, jurant, tempêtant, et protestant qu'il me parleroit, malgré qu'on en eût. Il s'en alla pourtant; mais à peine fut-il parti, qu'il en vint un autre aussi ivre que lui, et Irlandais comme lui. C'étoit le chirurgien, qui me dit d'abord quelques mots latins: *Pater, misereor*. Je voulus lui répondre en latin; mais je compris bientôt qu'il n'y entendoit rien du tout; et comme il n'étoit pas plus habile en français, nous ne pûmes pas lier conversation ensemble. Il se faisoit tard, et je sentois le sommeil qui me pressoit, n'ayant guère dormi les nuits précédentes. Je ne savois pourtant où me mettre pour prendre un peu de repos. Le vaisseau étoit si penché, qu'il falloit être continuellement cramponné pour ne pas rouler. J'aurois bien voulu me jeter sur une des trois cabanes; mais je n'osois, de peur que quelqu'un ne m'en fît retirer promptement. Le capitaine s'aperçut de mon embarras, et touché de la mauvaise figure que nous faisons sur des coffres, le garde-magasin et moi, il nous dit, que nous pouvions nous loger dans la cabane du fond de la chambre. Il ajouta même poliment, qu'il étoit fâché de ne pouvoir pas en donner une à chacun, mais que son vaisseau étoit trop petit

pour cela. J'acceptai bien volontiers ses offres, et nous nous arrangeâmes de notre mieux sur ce tas de haillons. Malgré toutes les incommodités de ma situation, je m'assoupis de lassitude, et pendant la nuit, moitié endormi, moitié éveillé, je m'aperçus que le bâtiment commençoit à remuer. Il vint insensiblement à flot, et pour empêcher qu'il ne se couchât dans la suite, on enfonçoit deux vergues dans la vase, une de chaque côté, lesquelles tenoient le corps du vaisseau en équilibre.

Lorsqu'il fut jour, et qu'il fallut prendre quelque nourriture, ce fut un nouveau tourment pour moi, car l'eau étoit si puante, qu'il n'y avoit pas moyen d'en goûter; tellement que les Indiens et les Nègres, qui ne sont pas assurément délicats, aimoient mieux boire de l'eau de la rivière, quelque bourbeuse et quelque saumâtre qu'elle fût. Je demandai alors au capitaine pourquoi il n'en faisoit pas d'autre, puisque tout proche de là il y en avoit une source où j'avois coutume d'envoyer chercher l'eau dont j'usois au fort. Il ne me répondit rien, croyant peut-être que je voulois le faire donner dans quelque embuscade. Mais après avoir bien questionné les Français, les Nègres et les Indiens qu'il avoit fait prisonniers, il se détermina à envoyer sa chaloupe à terre avec mon domestique. On fit plusieurs voyages ce jour-là et les jours suivans, en sorte que nous fûmes tous dans la joie d'avoir de bonne eau, quoique plusieurs n'en usassent guère, aimant mieux le vin et le taffia, qui étoit sur le pont à discrétion.

Je dois pourtant dire à la louange du capitaine, qu'il étoit très-sobre. Il m'a même souvent témoigné sa peine sur les excès de son équipage, à qui, suivant l'usage des corsaires, il est obligé de laisser beaucoup de liberté. Il me fit ensuite une confidence assez plaisante. Monsieur, me dit-il, savez-vous que demain 5 du présent mois de novembre, suivant

notre manière de compter (car nous autres Français nous comptons le quinze) les Anglais font une très-grande fête? Et quelle fête, lui dis-je? Nous brûlons le Pape, me répondit-il en riant. Expliquez-moi, repris-je, ce que c'est que cette cérémonie. On habille burlesquement, me dit-il, une espèce de statue ridicule, qu'on appelle le Pape, et qu'on brûle ensuite en chantant des vaudevilles, et tout cela en mémoire du jour où la cour de Rome sépara l'Angleterre de sa communion. Demain, continua-t-il, nos gens qui sont à terre feront la cérémonie au fort. Après quoi, il fit hisser sa flamme et son pavillon. Les matelots montèrent sur les hauts-bancs, le tambour battit, on tira du canon, et l'on cria cinq fois *vive le Roi*. Cela fait : il appela un de ses matelots, qui, au grand plaisir de ceux qui entendoient sa langue, chanta une fort longue chanson, que je jugeai être le récit de toute cette indigne histoire. Voilà un trait qui confirme bien ce que tout le monde sait déjà, que l'hérésie pousse toujours aux derniers excès son animosité contre le chef visible de l'Eglise.

Sur le soir nous vîmes venir un grand canot à force de rames. Le capitaine, qui se tenoit toujours sur ses gardes, et qui ne pouvoit pas s'ôter de l'esprit que nos gens cherchoient à le surprendre, fit faire aussitôt *branle bas*; on tira sur-le-champ un coup de pierrier, et la pirogue ayant fait son signal, tout fut tranquille. C'étoit le lieutenant qui étoit allé faire le dégât sur les habitations, le long de la rivière. Il rapporta qu'il n'avoit visité que deux ou trois plantations, où il n'avoit trouvé personne. Il ajouta qu'il alloit remonter pour mettre le feu par-tout. En effet après avoir soupé, et avoir amplement conféré avec les principaux, il repartit. Je demandai d'aller avec lui jusqu'au fort pour chercher mes papiers, mais je fus refusé; et pour m'adoucir un peu la peine que



me faisoit ce refus , M. Potter me dit qu'il m'y mèneroit lui-même. Je pris donc patience , et je tâchai de réparer par un peu de sommeil la perte des nuits précédentes , mais inutilement : le bruit , le fracas et la mauvaise odeur , ne me permirent pas de fermer l'œil.

Le dimanche matin je m'attendois à voir quelque exercice de religion : car jusque-là je n'avois aperçu aucune marque de christianisme ; mais tout fut à l'ordinaire , en sorte que je ne pus pas m'empêcher d'en témoigner ma surprise. Le capitaine me dit que dans leur secte chacun servoit Dieu à sa mode ; qu'il y avoit parmi eux comme ailleurs des bons et des mauvais , et que *qui bien faisoit bien trouveroit*. Il tira en même temps de son coffre un livre de dévotion , et je m'aperçus qu'il y jeta quelquefois les yeux dans le cours de la journée et le dimanche suivant. Comme il m'a toujours paru plein de raison , j'avois soin de jeter de temps en temps dans la conversation quelques mots de controverse et de morale qu'il recevoit fort bien , se faisant expliquer par des interprètes ce qu'il n'entendoit pas. Il me dit même un jour , qu'il ne vouloit plus faire le métier de corsaire : que Dieu lui donnoit aujourd'hui du bien qui peut-être lui seroit bientôt enlevé par d'autres ; qu'il n'ignoroit pas qu'il n'emporteroit rien en mourant ; que du reste je ne devois pas m'attendre à trouver plus de piété dans un corsaire français ou même espagnol , que j'en voyois dans son vaisseau , parce que ces sortes d'armemens ne sont guère compatibles avec les exercices de dévotion. J'avoue que j'étois étonné de voir de tels sentimens dans la bouche d'un huguenot américain : car tout le monde sait combien cette partie du monde est éloignée du royaume de Dieu et de tout ce qui y conduit. Je l'ai exhorté plusieurs fois à demander au Seigneur de l'éclairer , et de ne pas le laisser mourir dans les

téuèbres de l'hérésie, où il a eu le malheur de naître et d'être élevé.

Comme les canotés alloient et venoient incessamment de terre à bord et de bord à terre pour transporter le pillage, il en vint un ce soir-là même, qui conduisoit un Français avec cinq Indiens. C'étoit un de nos soldats qui depuis une quinzaine de jours étoit allé chercher des Sauvages pour les faire travailler, et qui ne sachant pas que les Anglais étoient maîtres du fort, s'étoit jeté entre leurs mains. Je représentai au sieur Potter, que les Indiens étant libres parmi nous, il ne devoit ni ne pouvoit les prendre prisonniers, surtout n'ayant pas été trouvés les armes à la main ; mais il me répondit que ces sortes de gens étoient esclaves à Rodelan, et qu'il les y conduiroit malgré tout ce que je pourrois lui dire. Il les a emmenés en effet avec les Arouas qu'il avoit d'abord pris dans la baie d'Ouyapoc : peut-être a-t-il envie de revenir dans ce pays, et de se servir de ces misérables pour faire des descentes sur les côtes ; peut-être aussi les laissera-t-il à Surinam.

Je le sommai cependant le lundi matin de la parole qu'il m'avoit donnée de me mener à terre ; mais il n'y eut pas moyen de rien obtenir, et il fallut se contenter de belles promesses ; en sorte que je désespérois de revoir jamais mon ancienne demeure, lorsqu'il vint lui-même à moi le mardi, me dire que si je voulois aller au fort, il m'y feroit conduire. J'acceptai bien volontiers son offre ; mais avant que je m'embarquasse, il me recommanda fort de ne pas fuir, parce qu'on ne manqueroit pas, dit-il, de vous arrêter avec un coup de fusil : je le rassurai là-dessus, et nous partîmes. Celui qui commandoit le canot étoit le second lieutenant, celui-là même qui m'avoit menacé de me couper la langue ; et comme je m'en étois plaint au capitaine, qui lui en avoit sans doute parlé, il s'excusa fort là-dessus en chemin, et me

fit mille politesses. Nous arrivâmes au terme , et aussitôt je vis tous ceux qui gardoient le fort , venir au débarquement , les uns avec des fusils , les autres avec des sabres pour me recevoir. Peu accoutumés peut-être à la bonne foi , ils craignoient toujours que je ne leur échappasse , malgré tout ce que je pouvois leur dire pour les tranquilliser sur mon compte.

Après que nous fûmes un peu reposés , je demandai d'aller chez moi , et l'on m'y conduisit sous une bonne escorte. Je commençai d'abord par visiter l'église , afin de voir pour la dernière fois dans quel état elle étoit ; et comme je ne pus retenir mes larmes et mes soupirs , en voyant les autels renversés , les tableaux déchirés , les pierres sacrées mises en pièces et éparses de côté et d'autre , les deux principaux de la bande me dirent qu'ils étoient bien fâchés de tout ce désordre ; que cela s'étoit fait , malgré leurs intentions , par les matelots , les Nègres et les Indiens dans la fureur du pillage et dans l'ardeur de l'ivresse , et qu'ils m'en faisoient leurs excuses. Je leur répondis que c'étoit à Dieu principalement et premièrement , qu'ils devoient demander pardon d'une telle profanation dans son temple ; qu'il étoit très à craindre pour eux que l'Eternel ne se vengeât et qu'il ne les châtiât comme ils le méritoient. Je me jetai ensuite à genoux et je fis une espèce d'amende honorable à Dieu , à la sainte Vierge et à saint Joseph , à l'honneur desquels j'avois dressé des autels , pour exciter la dévotion de mes paroissiens ; après quoi je me levai et nous prîmes le chemin de ma maison. J'avois autour de moi cinq à six personnes qui observoient scrupuleusement toutes mes démarches , tous mes mouvemens , et surtout les coups-d'œil que je jetois. Je ne voyois pas pourquoi tant d'attention de leur part , mais je le sus dans la suite. Ces bons gens , avides au dernier point , s'imaginoient que j'avois de l'argent caché ; et que , lorsque j'avois  
témoiné

témoigné tant d'empressement de revenir à terre , c'étoit, pour voir si on n'avoit pas découvert mon trésor. Nous entrâmes donc tous ensemble dans la maison , et ce fut un vrai chagrin pour moi , je l'avoue , de voir l'affreux désordre où elle étoit.

Il y a près de dix-sept ans que j'allai pour la première fois à Ouyapoc , et que je commençai d'y amasser ce qui est nécessaire pour la fondation des missions indiennes , prévoyant que ce quartier abondant en Sauvages fourniroit une vaste carrière à notre zèle , et que la cure d'Ouyapoc seroit comme l'entrepôt de tous les autres établissemens. Je n'avois cessé depuis ce temps-là de me fournir toujours de mieux en mieux par les soins charitables d'un de nos pères , qui vouloit bien être mon correspondant à Cayenne. Dieu a permis qu'un seul jour absorbât le fruit de tant de peines et de tant d'années : que son saint nom soit béni. Ce qui me fâche le plus , c'est de savoir les trois missionnaires , qui restent dans ce quartier-là , dénués de tout , sans que je puisse pour le présent leur procurer même le pur nécessaire , malgré toute la libéralité et les bonnes intentions de nos supérieurs.

Enfin , après avoir parcouru rapidement tous les petits appartemens qui servoient de logement à nos pères quand ils venoient me voir , j'entrai dans mon cabinet : je trouvai tous mes livres et papiers par terre , dispersés , confondus et à moitié déchirés. Je pris ce que je pus , et comme on me pressoit de finir , il fallut m'en retourner au fort. Peu d'heures après arrivèrent ceux qui étoient allés ravager les habitations ; et s'étant un peu rafraîchis , ils continuèrent leur route jusqu'au vaisseau , emportant avec eux ce qu'ils avoient pillé , qui , de leur aveu , et à leur grand regret , n'étoit pas fort considérable.

Le lendemain toute la matinée se passa à achever de faire des ballots , à casser les meubles qui res-

toient dans les différentes maisons , à arracher les serrures , les gonds des portes , surtout ce qui étoit de cuivre ; et enfin , vers midi , on mit le feu aux maisons des habitans , lesquelles furent bientôt réduites en cendres , n'étant couvertes que de paille , suivant l'usage du pays. Comme je voyois bien que la mienne alloit avoir le même sort , je pressai beaucoup pour qu'on m'y conduisît , afin de recueillir le plus de livres et de papiers que je pourrois. Le second lieutenant , qui étoit le chef , affecta alors de décharger devant moi un pistolet qu'il portoit en bandoulière , et il le rechargea tout de suite , ayant grand soin de me le faire remarquer. J'ai conçu depuis d'où venoit cette affection de sa part. Ensuite il me fit dire que si je voulois aller chez moi , il m'y conduiroit. Etant arrivé , je me mis à chercher encore quelques papiers , et comme il ne restoit avec moi qu'un matelot qui parloit français , tous les autres s'étant un peu écartés , à dessein sans doute , celui-ci me dit : mon père , tous nos gens sont loin , sauvez-vous , si vous voulez. Je compris bien qu'il vouloit me tenter , et je lui répondis froidement , que des hommes de notre état ne savent ce que c'est que de manquer de parole. J'ajoutai que si j'avois voulu prendre la fuite , il y avoit long-temps que je l'aurois fait , en ayant plusieurs fois trouvé l'occasion favorable , pendant qu'ils s'amusoient à piller ou à boire.

Enfin , après avoir bien fouillé partout , et ne trouvant plus rien , je déclarai que j'avois fini , et que nous nous en irions quand il leur plairoit. Alors le lieutenant s'approcha avec un air grave et menaçant , et me fit dire par l'interprète , que j'eusse à leur montrer l'endroit où j'avois caché mon argent , sinon qu'il m'arriveroit malheur. Je répondis avec cette assurance que donne la vérité , que je n'avois point caché d'argent , que si j'avois pensé à mettre quelque chose en sûreté , j'aurois commencé par ce

qui servoit à l'autel. Vous avez beau nier le fait , me répondit pour lors l'interprète par l'ordre de l'officier , nous sommes certains , à n'en pouvoir douter , que vous avez beaucoup d'argent , car les soldats qui sont à bord prisonniers nous l'ont dit , et cependant nous n'en avons trouvé que fort peu dans votre armoire. Il faut donc que vous l'ayez caché , et si vous ne le donnez pas au plus vite , prenez garde à vous , vous savez que mon pistolet n'est pas mal chargé. Je me jetai pour lors à genoux , en disant qu'ils étoient les maîtres de m'ôter la vie puisque j'étois entre leurs mains et à leur discrétion ; que cependant , s'ils vouloient en venir là , je les suppliois de me donner un moment pour faire ma prière : que du reste , je n'avois pas d'autre argent que celui qu'ils avoient déjà pris. Enfin , après m'avoir laissé quelque temps dans cette situation , en se regardant l'un l'autre , ils me dirent de me lever et de les suivre.

Ils me menèrent sous la galerie de la maison qui donnoit sur un petit plantage de cacaoyers , que j'avois fait en forme de verger ; et , m'ayant fait asseoir , le lieutenant se mit aussi sur une chaise ; après quoi , prenant un air gai , il me fit dire que je ne devois pas avoir peur , qu'il ne prétendoit pas me faire aucun mal ; mais qu'il étoit impossible que je n'eusse rien caché , puisque j'en avois eu le temps , les ayant vus passer devant ma porte , lorsqu'ils alloient prendre le fort. Je lui répétai ce que j'avois déjà dit si souvent , que la frayeur nous avoit si fort saisis au bruit qu'ils firent dans la nuit par leurs huées , par leurs cris et par la quantité de coups qu'ils tirèrent , que nous n'avions songé d'abord qu'à nous mettre à couvert de la mort par une prompte fuite , d'autant plus que nous nous imaginions qu'ils se répandoient en même temps dans toutes les maisons.

Mais enfin, répliqua-t-il, les Français prisonniers connoissent bien vos facultés : pourquoi nous auroient-ils avertis que vous aviez beaucoup d'argent, si cela n'étoit pas vrai ? Ne voyez-vous pas, lui dis-je, qu'ils ont voulu vous flatter, et vous faire leur cour à mes dépens ? Non, non, continua-t-il, c'est que vous ne voulez pas vous dessaisir de votre trésor. Je vous assure pourtant, et je vous donne ma parole d'honneur, que vous aurez votre liberté, et que nous vous laisserons ici sans brûler vos maisons, si vous voulez enfin découvrir votre trésor. C'est bien inutilement, lui répondis-je, ennuyé de tous ces discours, que vous me faites de si vives instances. Encore une fois, je n'ai pas autre chose à vous dire, que ce que je vous ai déjà si souvent répété. Il parla alors au matelot qui servoit d'interprète, et qui n'avoit pas cessé de me regarder pendant tout cet entretien, pour voir de quel côté je jetois les yeux ; après quoi, celui-ci alla visiter tous mes cacaoyers.

Je me rappelai pour lors un petit entretien que j'avois eu avec le capitaine, quelques jours auparavant. Je lui disois que si les sentinelles avoient fait leur devoir, et qu'elles nous eussent avertis de l'arrivée de l'ennemi, nous aurions caché nos meilleurs effets. Dans quel endroit, me dit-il, auriez-vous mis tout cela ? L'auriez-vous enfoui dans la terre ? Non, répondis-je, nous nous serions contentés de transporter tout dans le bois, et de le couvrir de feuillages. C'est donc là-dessus que ces rusés corsaires, qui pesoient et combinoient toutes nos paroles, s'imaginant que je n'avois pas eu le temps de porter bien loin ce que j'avois de précieux, voulurent par un dernier effet de leur cupidité et de leur défiance, parcourir le dessous des arbres de mon jardin. Mais il étoit impossible qu'ils y trouvassent ce qui n'y avoit pas été mis : aussi le matelot s'en-

nuya-t-il bientôt de chercher; et, étant revenu, nous reprîmes tous ensemble le chemin du fort, eux sans aucun butin, moi avec le peu de papiers que j'avois ramassés.

Alors ils conférèrent ensemble pendant quelque temps; et, vers les trois heures, ils allèrent mettre le feu chez moi. Je les priai d'épargner au moins l'église, et ils me le promirent. Elle brûla pourtant; et comme je m'en plaignois, ils me dirent que le vent, qui étoit ce jour-là très-grand, avoit emporté sans doute quelques étincelles qui l'avoient embrasée. Il fallut se contenter de cette réponse, et laisser à Dieu le temps, le soin et la manière de venger l'insulte faite à sa maison. Pour moi, voyant les flammes s'élever jusqu'aux nues, et ayant le cœur percé de la plus vive douleur, je me mis à réciter le psaume LXXVIII, *Deus, venerunt gentes, etc.*

Enfin, lorsque tout fut transporté aux canots, nous nous embarquâmes nous-mêmes. Il étoit un peu plus de cinq heures; et les matelots, qui devoient nous suivre dans deux petits canots, achevèrent d'incendier toutes les maisons du fort; ensuite s'étant retirés un peu au large dans la rivière, et se laissant dériver tout doucement au courant, ils crièrent plusieurs fois : *Houra*, qui est leur *Vive le Roi*, et leur cri de joie. Ils n'avoient pas néanmoins grand sujet de s'applaudir de leur expédition, qui ne leur étoit ni glorieuse, puisque, sans la noire trahison qui nous avoit livrés entre leurs mains, elle ne leur eût jamais réussi; ni utile, puisqu'en nous faisant à la vérité beaucoup de tort, ils entiroient très-peu de profit.

Je m'attendois à trouver le vaisseau où je l'avois laissé, mais il avoit déjà pris le large; en sorte que nous n'y arrivâmes que bien avant dans la nuit, ce qui fit qu'on ne déchargea le butin que le lendemain matin 19 du mois. On n'avança guère de toutes



cette journée , quoiqu'on se servit d'avirons , ne pouvant pas faire voile faute de vent. Cette lenteur m'inquiétoit beaucoup , parce que j'aurois voulu savoir au plutôt quel seroit mon sort. Me laisseront-ils à Cayenne , me disois-je en moi-même ? me mèneront-ils à Surinam ? me conduiront-ils à la Barbade , ou même jusqu'à la Nouvelle-Angleterre ? Et comme je m'entretenois dans ces pensées , couché dans ma cabane , que je ne pouvois quitter à cause de mon extrême foiblesse et du mal de mer qui m'incommodoit infiniment , quelqu'un me vint dire qu'on avoit renvoyé à terre trois de nos soldats avec une vieille Indienne prise dans le canot d'Aroüas , dont j'ai déjà parlé. J'en fus un peu surpris ; et en ayant demandé la raison au capitaine , il me dit que c'étoient autant de bouches inutiles de moins. Et pourquoi , lui dis-je , ne faites-vous pas de même envers tous les autres prisonniers ? C'est que j'attends une bonne rançon de vous autres , répliqua-t-il. Il auroit accusé plus juste , s'il eût dit que , voulant faire des descentes à Cayenne , il appréhendoit que quelqu'un des siens n'y fût pris , et qu'en ce cas , il vouloit avoir de quoi faire un échange ; ce qui est arrivé en effet , comme on le verra dans la suite.

Le vent ayant un peu fraîchi sur le soir , nous fîmes route toute la nuit ; et dès avant midi , on nous aperçut de Cayenne , à la hauteur d'un gros rocher qu'on nomme *Connétable* , et qui est à cinq ou six lieues au large. On y étoit instruit déjà du désastre arrivé à Ouyapoc , soit par un billet qu'avoit écrit un jeune Sauvage , soit par quelques habitans d'Aproakac , qui étoient venus se réfugier à Cayenne : mais on en ignoroit toutes les circonstances ; et le public , comme il arrive ordinairement en pareil cas , faisoit courir plusieurs bruits plus fâcheux les uns que les autres. Les uns disoient que tout avoit été massacré à Ouyapoc , et que moi , en particulier ,

j'avois souffert mille cruautés. Les autres publioient qu'il y avoit plusieurs vaisseaux, et que Cayenne pourroit bien avoir le même sort. Ce qui paroissoit un peu accréditer cette dernière nouvelle, c'est que le navire qui nous avoit pris, emmenoit avec lui trois canots, qui, avec sa chaloupe, faisoient cinq bâtimens, lesquels ayant des voiles et étant bien au large, ne laissoient pas de paroître quelque chose de considérable à ceux qui étoient à terre.

Pour moi, dans la persuasion où j'étois que nos pères que j'avois laissés dans le bois, ou quelques-uns des Français qui avoient fui, n'avoient pas manqué d'aller au plus vite à Cayenne donner par eux-mêmes des nouvelles sûres de notre triste sort, ou tout au moins d'y envoyer d'amples instructions là-dessus, je m'imaginois qu'on enverroit quelqu'un pour me réclamer; mais je me trompois, et l'on ignoroit parfaitement tout ce qui m'étoit arrivé. Cependant le vendredi se passa, et le lendemain nous mouillâmes tout proche de *l'Enfant-Perdu*: c'est un écueil éloigné de terre de six mille treize toises; ce qui a été exactement mesuré par M. de la Condamine; membre de l'Académie royale des Sciences, à son retour du Pérou.

Vers les neuf heures du matin, après de grands mouvemens dans le navire, je vis démarrer deux grands canots qui alloient à une petite rivière nommée Macouria, pour y ravager spécialement l'habitation d'une certaine dame, en revanche, disoient-ils, de quelques sujets de mécontentement qu'elle avoit donnés autrefois à des Anglais qui avoient été chez elle prendre des syrops: car vous savez, mon révérend père, qu'en temps de paix, cette nation commerce ici, principalement pour fournir des chevaux aux sucreries. Comme je ne remarquai que treize hommes dans chaque pirogue, y compris deux Français qui devoient leur servir de guides, je com-

mençai dès-lors à concevoir quelque espérance de ma liberté , parce que je m'imaginois bien que le temps étant fort serein , on s'apercevrait à terre de cette manœuvre , et qu'on ne manqueroit pas de courir sus. Je m'entretenois ainsi dans cette douce pensée , lorsqu'on vint me dire que ces canots devoient aller premièrement à Kourou , qui n'est éloigné de Macouria que d'environ quatre lieues , pour y prendre , s'ils pouvoient , le père Lombard , ce missionnaire qui travaille avec tant de succès et depuis si long-temps dans la Guyane à la conversion des Sauvages , afin d'exiger de lui une rançon convenable à son âge et à son mérite.

Quel coup de foudre ce fut pour moi qu'une nouvelle de cette nature ! Je voyois par moi-même que , si ce digne missionnaire étoit conduit à notre bord , il succomberoit infailliblement à la fatigue. Mais la Providence , qui ne vouloit pas affliger jusqu'à ce point nos missions , déconcerta leur projet. Ils échouèrent en chemin , et furent obligés de s'en tenir à leur premier dessein , qui étoit d'insulter seulement Macouria. Ils y entrèrent en effet le dimanche matin ; ils pillèrent et ravagèrent pendant tout le jour et toute la nuit l'habitation qui étoit l'objet de leur haine ; et , après avoir mis le feu aux maisons le lundi matin , ils retournèrent à bord , sans que personne fit la moindre opposition. Les Nègres étoient si fort effrayés , qu'ils n'osoient paroître , et les Français qu'on avoit envoyés de Cayenne , dès le dimanche matin , n'avoient pu encore arriver.

Pendant cette expédition , ceux qui étoient restés avec moi dans le vaisseau , raisonnaient chacun suivant ses désirs ou ses craintes. Les uns appréhendoient un heureux succès de cette entreprise , et les autres le désiroient : enfin , comme chacun se reposoit ainsi de ses propres idées , je vis encore sur notre bord une grande agitation vers les trois heures

après-midi : c'étoit le maître de l'équipage , homme vif , hardi et déterminé , qui , à la tête de neuf hommes seulement , alloit dans la chaloupe tenter une descente à la côte , tout proche de Cayenne , se faisant conduire par mon Nègre qui connoît le pays , parce qu'il est créole. Pent - être aussi que le sieur Potter vouloit faire diversion , et empêcher par-là qu'on n'envoyât de Cayenne après ceux de ses gens qui alloient à Macouria. Quoi qu'il en soit , lorsque je fus averti du départ de la chaloupe , je ne doutai plus que le Seigneur ne voulût me tirer de mon esclavage , persuadé que j'étois , que si la première troupe n'étoit pas attaquée , la seconde le seroit infailliblement. Ce que je prévoyois arriva en effet. Les dix Anglais , après avoir pillé une de nos habitations , furent rencontrés par une troupe française , et entièrement défaits. Trois restèrent sur la place , et sept furent pris : de notre côté il n'y eut qu'un soldat blessé à l'épaule d'un coup de fusil. Pour mon pauvre Nègre , il est surprenant que dans ce combat il n'ait pas même été blessé. Le Seigneur a sans doute voulu le récompenser de sa fidélité envers son maître : ce fut par lui qu'on apprit enfin à Cayenne tout le détail de la prise d'Ouyapoc , et tout ce qui me regardoit personnellement.

Nous étions sur notre bord fort impatiens de savoir quelle réussite auroient toutes ces expéditions ; mais rien ne venoit ni de la côte , ni de Macouria. Enfin , lorsque le soleil commença à paroître , et qu'il fit assez clair pour pouvoir découvrir au large , c'étoit un flux et reflux de matelots qui montoient successivement à la hune , et qui rapportoient toujours qu'ils ne voyoient rien ; mais vers les neuf heures le sieur Potter vint me dire lui-même qu'il avoit aperçu trois chaloupes , qui partant de Cayenne prenoient le chemin de Macouria , et alloient sans doute trouver ses gens. Pour le tranquilliser un peu , je

lui répondis que ce pouvoient être des canots d'habitans qui, après avoir entendu la messe, retournoient à leurs habitations. Non, non, répliqua-t-il, ce sont des chaloupes où il y a beaucoup de monde; je les découvre parfaitement bien avec ma lunette à longue vue. Vos gens, ajoutai-je, seront peut-être sortis de la rivière avant que les nôtres y arrivent, et dès-lors il n'y aura point de choc. Tout cela ne m'inquiète point, me répondit-il, mon monde est bien armé et plein de courage. Le sort de la guerre en décidera si les deux troupes en viennent aux mains. Mais, que pensez-vous de votre chaloupe, lui demandai-je? Je la crois prise, me dit-il. Aussi, souffrez que je vous représente, ajoutai-je, qu'il y a un peu de témérité en vous d'avoir hasardé une descente avec si peu de monde. Vous imaginiez-vous donc que Cayenne étoit un Ouyapoc? Ce n'étoit pas non plus mon sentiment, me répondit-il; mais c'est la trop grande ardeur et l'excessive vivacité du maître de l'équipage qui en est la cause; tant pis pour lui, s'il lui est arrivé quelque malheur. J'en serois pourtant fâché, continua-t-il, car je l'estime beaucoup, et il m'est très-nécessaire. Il aura sans doute passé mes ordres, car je lui avois recommandé de ne pas mettre à terre, mais seulement d'examiner de près l'endroit le plus commode pour débarquer. Après nous être ainsi entretenus un peu de temps, il fit lever l'ancre, et s'approcha le plus qu'il put de terre et de Macouria, tant pour couper chemin à nos chaloupes, que pour couvrir ses gens et leur abrégér le retour.

Cependant tout le dimanche se passa dans de grandes inquiétudes. Nos ennemis étoient avertis qu'il y avoit trois vaisseaux en rade, parce que les canots allant à Macouria, s'étoient assez approchés du port pour les découvrir, et qu'ils avoient fait les signaux convenus avec le capitaine Potter. Or,

quelques-uns craignoient que ces navires ne vissent attaquer le vaisseau pendant la nuit. Aussi vers les sept heures du soir mirent-ils deux pierriers aux fenêtres de la chambre , outre les douze qui étoient sur le bord le long du bâtiment. Mais le capitaine étoit fort tranquille ; il me dit que bien loin d'appréhender qu'on vint l'attaquer , il le souhaitoit au contraire , espérant de se rendre maître de ceux qui oseroient l'approcher. Il étoit effectivement bien armé en corsaire : sabres , pistolets , fusils , lances , grenades , boulets garnis de goudron et de soufre , mitraille , rien ne manquoit.

Je crois que personne ne dormit cette nuit - là ; rien pourtant ne parut , ni de Macouria , ni de Cayenne , ce qui nous inquiétoit tous infiniment. Enfin , vers les huit heures du matin , le capitaine vint me dire qu'on découvroit beaucoup de fumée du côté de Macouria , et que c'étoient ses gens sans doute qui avoient mis le feu aux maisons de madame Gislet. ( C'est le nom de la dame à l'habitation de laquelle les Anglais en vouloient singulièrement ). J'en suis fâché , ajouta-t-il , car j'avois défendu expressément de rien brûler. Peu après on aperçut du haut de la hune cinq canots ou chaloupes en mer , qui paroissoient se poursuivre les uns les autres ; c'étoient nos Français qui donnoient la chasse aux Anglais. Le sieur Potter , en homme fait au métier , le connut bientôt , et agit en conséquence ; car il leva l'ancre , fit encore un petit mouvement pour s'approcher , et ordonna à tout son monde de prendre les armes , ayant fait descendre en même temps dans la cale tous les prisonniers , soit Français , soit Indiens. Je voulus y aller moi - même ; mais il me dit que je pouvois rester dans la chambre , et qu'il m'avertiroit quand il en seroit temps.

Pendant toute cette agitation , un des canots qui étoit allé à Macouria , s'approchoit de nous à force

de rames; et pour s'assurer que c'étoient des Anglais, on arbora la flamme et le pavillon, et l'on tira un coup de canon, auquel le canot ayant répondu par un coup de mousquet, signal dont ils étoient convenus, la tranquillité succéda à ce premier mouvement de crainte. Mais il restoit encore un canot en arrière, qui venoit fort doucement avec la *pagaye* (espèce de pelle ou d'aviron, dont les Sauvages se servent pour tirer à la rame leurs canots), et l'on appréhendoit qu'il ne fût pris par nos chaloupes. Aussi, à peine l'officier, qui avoit conduit le premier, eut-il fait décharger à la hâte le peu qu'il avoit apporté, qu'il courut au-devant pour le convoier, et l'ayant enfin conduit à bon port, et tout le petit butin étant embarqué dans le vaisseau, chacun pensa à se délasser de son mieux des fatigues de la maraude. Le punch, la limonade, le vin, l'eau-de-vie, le sucre: rien n'étoit épargné. Ainsi se passa le reste du jour et la nuit du lundi au mardi.

Parmi tous ces succès, qui, quelque peu considérables qu'ils fussent en soi, étoient pour eux autant de sujets de triomphe, il leur restoit un grand chagrin; c'étoit la prise de leur chaloupe et des dix hommes qui l'avoient conduite à terre. Il fallut donc penser sérieusement aux moyens de les ravoir; c'est pourquoi, dès le mardi matin, après avoir conféré entr'eux et tenu conseil sur conseil, ils vinrent me trouver et me dire que le vaisseau chassant considérablement, soit à cause des courans, qui sont en effet très-forts dans ces parages, soit parce qu'il ne leur restoit plus qu'une petite ancre, ils ne pouvoient plus tenir la mer, et qu'ils songeoient à aller à Surinam, colonie hollandaise, à quatre-vingts lieues ou environ de Cayenne; qu'ils voudroient poutant bien auparavant avoir des nouvelles de leur chaloupe et de leurs gens qui étoient allés à terre le samedi. Je leur répondis que cela étoit très-aisé; qu'ils n'avoient

pour cela qu'à armer un des canots qu'ils nous avoient pris, et l'envoyer à Cayenne proposer un échange de prisonniers. Mais voudra-t-on nous recevoir, me dirent-ils? Ne nous fera-t-on aucun mal? Nous sera-t-il permis de revenir, etc.? Il me fut aisé de résoudre des doutes si mal fondés, en leur disant, comme il est vrai, que le droit des gens est de toutes les nations; que les Français ne se piquent pas moins que les Anglais de l'observer; qu'il n'y avoit rien de si ordinaire parmi les peuples civilisés que de voir des généraux envoyer mutuellement des hérauts d'armes, trompettes ou tambours, porter des paroles d'accommodement, et qu'ainsi ils n'avoient rien à craindre pour ceux de leur équipage qu'ils enverroient à terre.

Après de nouveaux entretiens qu'ils eurent entr'eux, ils commencèrent à faire leurs propositions, dont je trouvai quelques-unes tout à fait déraisonnables: par exemple, ils vouloient qu'on leur rendit leur chaloupe avec toutes les armes; et qu'on leur relâchât tous leurs prisonniers, en quelque nombre qu'ils fussent, pour quatre Français seulement que nous étions. Je leur répondis que je ne croyois pas qu'on leur passât l'article des armes; que pour ce qui est des hommes, l'usage est de changer tête pour tête. Mais vous seul, ne valez-vous pas trente matelots, me dit un de l'assemblée? Non certainement, lui dis-je: un homme de mon état en fait de guerre ne doit être compté pour rien.

Tout cela est bon pour la raillerie, dit le capitaine, et puisque vous le prenez sur ce ton, je m'en vais mettre à la voile; je puis fort aisément me passer de dix hommes. Il me reste encore assez d'équipage pour continuer ma course. Sur le champ il sort de la chambre, donne des ordres; on commence à manoeuvrer, etc. Mais à travers tout ce manège, je m'apercevois bien que ce n'étoit que feinte de leur part pour m'intimider et pour m'engager à leur offrir



deux mille piastres qu'ils m'avoient déjà demandées pour ma rançon.

Cependant comme j'avois grande envie de me tirer de leurs mains, quoique je ne le fisse point paroître à l'extérieur, je fis appeler le sieur Potter, et je lui dis qu'il ne devoit pas s'en tenir à mon sentiment; qu'il pouvoit toujours envoyer un canot à Cayenne faire les propositions qu'il jugeroit à propos, sauf à M. le commandant de les accepter ou de les rejeter. Il prit ce parti, et me pria de dicter moi-même la lettre qu'il vouloit écrire, ce que je fis en suivant exactement ce qu'il me faisoit dire par son secrétaire.

J'écrivis moi-même un mot à M. d'Orvilliers et au père de Villeconte, notre supérieur-général, priant le premier de stipuler dans les articles de la négociation, si elle avoit lieu, qu'on me rendroit tout ce qui avoit appartenu à mon église, m'offrant à payer autant d'argent pesant que pesoit l'argenterie, et une certaine somme dont nous étions convenus pour les meubles, ornemens et linges; je priois en même temps nos pères, si l'affaire réussissoit, de m'envoyer de l'argent et des balances par le retour du canot, à l'endroit où devoit se faire l'échange des prisonniers, c'est-à-dire en pleine mer, à mi-chemin du vaisseau et de la terre.

Toutes ces lettres étant finies, le canot fut expédié, et on y mit pour porter les paquets un sergent fait prisonnier à Ouyapoc. Il avoit ordre de faire beaucoup de diligence, et comme c'étoit un homme expéditif, nous aurions eu une réponse prompte; mais le vent et le courant étoit si contraires, qu'il ne put gagner Cayenne. Nous en fûmes tous extrêmement fâchés; les Anglais parce qu'ils commençoient à manquer d'eau, et que leur vaisseau dériroit encore considérablement, n'ayant plus, comme je l'ai dit, qu'une fort petite ancre qu'ils étoient obligés de

mouiller avec un grapin ; et nous autres Français, parce que nous souhaitions d'être libres. Il fallut pourtant prendre patience, et se résigner à la volonté de Dieu jusqu'à ce qu'il nous fit naître une nouvelle ressource.

Enfin, le mercredi matin m'étant avisé de demander au Capitaine quel parti il étoit déterminé à prendre, je fus agréablement surpris de lui entendre dire que, si je voulois aller à Cayenne moi-même, j'en étois le maître, avec cette condition que je ferois renvoyer tous les Anglais qui étoient prisonniers. Cela ne dépend pas de moi, lui dis-je ; mais je vous promets de faire tous mes efforts auprès de M. le commandant pour l'obtenir. Après quelques légères difficultés, que je levai aisément, nous écrivîmes à M. d'Orvilliers une nouvelle lettre, dont je devois être le porteur ; et tout étant prêt, nous nous embarquâmes quatre Français et cinq Anglais pour venir à Cayenne.

En prenant congé du capitaine, je lui dis que si la guerre continuoit, et que lui ou d'autres de sa nation vinsent à Cayenne, je ne pourrois plus être fait prisonnier. Il me répondit qu'il le savoit déjà ; l'usage étant de ne pas faire deux fois prisonnier une même personne dans le cours d'une même guerre, à moins qu'il ne soit trouvé les armes à la main.

Je le remerciai ensuite de ses manières honnêtes à mon égard, et en lui serrant la main : Monsieur, lui dis-je, deux choses me font de la peine en vous quittant. Ce n'est pas précisément le pillage que vous avez fait à Ouyapoc, parce que les Français vous rendent peut-être actuellement la pareille avec usure ; mais c'est en premier lieu, que nous ne soyons pas de la même religion vous et moi ; et en second lieu, que vos gens n'aient pas voulu me rendre les effets de mon église, aux conditions que je vous ai proposées, quelque raisonnables qu'elles soient,

parce que j'apprehende que la profanation de ce qui appartient au temple du Seigneur n'attire sa colère sur vous. Je vous conseille, ajoutai-je en l'embrasant, de prier Dieu chaque jour de vous éclairer sur le véritable chemin du ciel. Car comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'une véritable religion. Après quoi je descendis dans le canot qui devoit nous conduire, et aussitôt je vis tout le monde monter sur le gaillard; la flamme et le pavillon furent arborés, le tambour battit une diane, le canon tira, et nous fûmes salués de plusieurs *houras*, auxquels nous répondîmes par autant de *vive le Roi*.

A peine eûmes-nous fait un quart de lieue de chemin, que le vaisseau appareilla, et nous le perdîmes de vue vers les cinq heures. Cependant la mer étoit très-rude et nous n'avions que de mauvaises pagayes pour ramer; mais par surcroît de malheur notre gouvernail manqua, c'est-à-dire qu'un gond de porte qui tenoit lieu de vis inférieure, sortit de sa place et tomba dans la mer. Nous prîmes alors le parti, ne pouvant faire mieux, d'attacher la boucle du gouvernail à la planche qui ferme les derrières des canots; mais le fer eut bientôt rongé la corde, et nous nous trouvâmes dans un très-grand danger. Ce qui augmentoit nos craintes, c'est que la nuit devenoit fort obscure, et que nous étions très-éloignés de la terre. Nous nous déterminâmes donc à mouiller jusqu'au lendemain matin, pour savoir comment nous pourrions nous tirer de ce mauvais pas; et comme les Anglais connoissoient mieux que nous le péril où nous étions, l'un d'eux me proposa de hisser un fanal au haut d'un des mâts pour demander du secours. Mais je lui en représentai l'inutilité, parce que nous étions trop au large pour être aperçus, et que d'ailleurs personne n'auroit osé venir à nous dans l'incertitude si nous étions amis ou ennemis. Nous passâmes donc ainsi cette cruelle nuit

entre

entre la vie et la mort ; et ce qu'il y a encore de bien surprenant , c'est que nous avions mouillé sans le savoir au milieu de deux grandes roches , que nous n'aperçûmes que lorsqu'il fit jour. Après avoir remercié Dieu de nous avoir si visiblement protégés , nous résolûmes de gagner le rivage afin de radouber notre canot , s'il se pouvoit , ou d'en trouver un autre dans les habitations voisines , ou , au pis aller , de nous rendre par terre à Cayenne. Mais voici un nouvel accident ; comme l'on ôtoit le grand mâ , et que nous étions foibles d'équipage , on le laissa aller du côté opposé à celui où il devoit naturellement tomber ; nous crûmes tous qu'il avoit écrasé M. de la Landerie , mais heureusement il n'eut qu'une légère contusion.

Nous prîmes pour lors une paye le sergent et moi , pour gouverner ; les autres s'armèrent chacun de la leur pour ramer , et aidés partie par le vent ( car nous portions notre misaine pour nous soutenir contre les brisans ) , partie par la marée qui commençoit à monter , mais surtout conduits par la divine Providence qui nous guidoit , nous entrâmes le 26 au matin dans la petite rivière de Macouria , dont j'ai déjà tant parlé , sans qu'aucun de nous en connût le chenal ; en sorte que les Anglois eux - mêmes avouèrent hautement que c'étoit Dieu qui nous avoit conduits là sains et saufs , à travers tant de dangers.

Nous songeâmes ensuite aux moyens de nous rendre à Cayenne , mais la chose ne fut pas aisée. Outre que nous ne trouvâmes point de canot , ni de quoi raccommo-der le nôtre , les Nègres qui étoient restés seuls sur les habitations étoient si effrayés , qu'ils ne vouloient pas nous reconnoître. Comme il avoit déjà transpiré que j'étois prisonnier , ils appréhendoient que les Anglois ne m'eussent mis à terre par feinte , afin d'attraper des esclaves par mon moyen. Cependant après bien des protestations , des prières

et des sollicitations , j'en rassurai quelques-uns qui , plus hardis que les autres , osèrent s'approcher , et ce fut par leur moyen que nous eûmes un peu de rafraîchissement dont nous avions assurément grand besoin ; moi surtout qui ne peux presque point prendre de nourriture , et qui pour cette raison étois si foible , qu'à peine pouvois-je me soutenir. Lorsque chacun se fut un peu refait , je consignai aux Nègres mêmes le canot que nous laissions avec tous ses agrès et apparaux , et nous prîmes le chemin de Cayenne par les bords de la mer. Je ne voulois pas aller par l'intérieur des terres , de peur de donner à nos ennemis des connoissances qui pourroient dans la suite nous être préjudiciables. La nuit qui survint favorisa mon dessein , et je puis dire avec vérité que les cinq Anglais que je menois avec moi , n'ont rien vu qui puisse jamais leur servir , si l'envie leur prenoit quelque jour de venir nous revoir dans le cours de cette guerre.

Il me seroit difficile , pour ne pas dire impossible , d'exprimer ce que nous eûmes à souffrir dans ce trajet qui n'est pourtant que de trois ou quatre lieues. Comme la mer montoit , et que par cette raison nous étions obligés de tenir le haut de l'anse , où le sable est extrêmement mouvant , nous enfoncions considérablement , et la plupart de nous avoient toutes les peines du monde à se traîner , en sorte que je vis plusieurs fois le moment où la moitié de ma troupe resteroit en chemin. Les Anglais surtout peu accoutumés à marcher , trouvoient la promenade longue , et auroient bien voulu être encore dans leur vaisseau ; mais c'étoit leur faute s'ils se trouvoient dans un tel embarras. En nous embarquant , ils savoient eux-mêmes que le canot dans lequel on nous avoit mis , ne valoit rien ; ils auroient dû m'en avertir à temps , et j'en aurois demandé un autre au capitaine.

Enfin, à force de les encourager et de les animer, nous arrivâmes tout proche de la pointe que la rivière forme, et qui donne dans la rade. Il pouvoit être environ minuit. Nous nous arrêtâmes à l'habitation de Madame de Charanville, où les esclaves connoissant le bon cœur et la générosité de leur maîtresse, quoique seuls, nous firent le meilleur accueil qu'ils purent, pour nous dédommager de ce que nous venions de souffrir. J'avois eu la précaution d'envoyer avant nous un Nègre de notre suite pour les rassurer sur notre arrivée : car sans cela nous aurions couru grand risque de n'être pas reçus, tant la frayeur avoit saisi partout ces pauvres misérables. Une si bonne réception fit grand plaisir aux Anglais qui craignoient eux-mêmes d'être tués ou maltraités par les Nègres, ce qui infailliblement seroit arrivé si je n'avois pas été avec eux ; aussi ne me quittoient-ils point. Enfin après avoir pris un peu de repos, nous nous mîmes dès qu'il fut jour dans une pirogue que nous trouvâmes, et nous fîmes route pour Cayenne.

Du plus loin qu'on nous aperçut, on connut bien à notre pavillon blanc que nous étions des députés qui venoient faire des propositions, et on envoya aussitôt un détachement au port, qui nous reçut la bayonnette au bout du fusil, en présentant les armes, comme c'est l'usage en pareille occasion. Tous les remparts qui donnent sur la rade, et le tertre sur lequel le fort est situé, étoient remplis de monde. J'ordonnai au sergent de rester dans la pirogue avec toute la troupe, jusqu'à ce que j'eusse parlé au commandant, et je mis pied à terre. Le frère Pittet m'avoit reconnu avec une lunette à longue vue : il accourut pour me donner lui-même la main.

Ce fut un spectacle bien consolant de voir tout Cayenne venir au devant de moi. Une grande foule

me suivit même jusque dans l'église ; où je fus d'abord rendre grâces à Dieu de tant de faveurs qu'il venoit de me faire.

Nos pères et nos frères se distinguèrent dans cette occasion, et poussèrent la charité à mon égard aussi loin qu'elle puisse aller. Comme toutes mes hardes étoient dans un pitoyable état, on m'apporta avec empressement tout ce qui m'étoit nécessaire ; de sorte que j'éprouvai à la lettre cette parole du Sauveur : *Quiconque quittera son père, sa mère, ses frères, pour l'amour de moi, recevra le centuple en ce monde.* Nous nous entretenons quelquefois ensemble des malheurs qui pourroient encore nous arriver : et je suis toujours extrêmement édifié de voir leur sainte émulation, chacun voulant se sacrifier pour secourir les blessés en cas d'attaque ; mais je pense qu'ayant déjà vu le feu, et ne pouvant plus être fait prisonnier dans le cours de cette guerre, je dois avoir la préférence et commencer à servir pour les fonctions de notre ministère. Il faut néanmoins espérer que nous ne serons pas obligés d'en venir là ni les uns ni les autres, et que les armes victorieuses du Roi procureront bientôt une paix solide et durable.

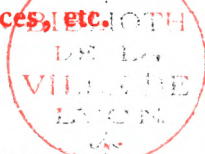
D'abord que j'eus fait mon rapport, et remis mes lettres à M. d'Orvilliers qui s'étoit retiré dans notre maison, à l'occasion de la mort de son épouse, il donna ses ordres pour que les cinq Anglais venus avec moi, fussent conduits les yeux bandés, suivant l'usage en pareil cas, au grand corps-de-garde qui devoit leur servir de prison : après quoi il prit les arrangemens nécessaires pour les renvoyer à leur vaisseau avec les sept autres prisonniers dont nous avons déjà parlé, et qu'il voulut bien élargir tous, en grande partie à ma considération. Dès le lendemain 28, ils partirent pendant la nuit dans leur chaloupe, avec tous les agrès et vivres nécessaires.

A mon arrivée à Cayenne j'ai trouvé l'officier qui étoit à Ouyapoc quand ce fort fut pris, et s'étoit déjà rendu ici avec le chirurgien-major et une partie des soldats. Depuis ce temps-là le commandant lui-même est revenu avec le reste du détachement pour attendre les ordres que la cour donnera touchant Ouyapoc. Ce fort que nous venons de perdre fut construit en 1725, sous feu M. d'Orvilliers, gouverneur de cette colonie; ainsi il n'a existé que dix-neuf ans : on ne sait si la cour jugera à propos de le faire rétablir.

Je viens d'apprendre avec beaucoup de consolation que nos deux missionnaires, les pères d'Autiliac et d'Huberlant, étoient retournés chacun à son poste, après avoir essuyé bien des fatigues avant de s'y rendre. Ils y auront encore beaucoup à souffrir, jusqu'à ce que nous puissions leur fournir du secours. On me mande aussi que les Indiens qui avoient été d'abord extrêmement effrayés, commencent à se rassurer, et qu'ils continuent à rendre tous les services dont ils sont capables aux habitans, qui restent dans le quartier jusqu'à nouvel ordre.

Voilà, mon révérend père, une lettre bien longue, et peut-être un peu trop. Je m'estimerois heureux si elle pouvoit vous faire quelque plaisir, car je n'ai pas eu d'autre vue en l'écrivant. Je suis avec respect,

en l'union de vos saints sacrifices, etc.



FIN DU TOME QUATRIÈME.



# TABLE

## DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

<b>LETTRE</b> du père <i>Gabriel Marest</i> , missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de <i>Lamberville</i> , de la même Compagnie, procureur de la mission du Canada, . . . . .	Page 1
<b>LETTRE</b> du père <i>Cholenec</i> , missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père <i>Augustin le Blanc</i> , de la même Compagnie, procureur des missions du Canada, . . . . .	25
<b>LETTRE</b> du père <i>Cholenec</i> , missionnaire de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, au père <i>Jean-Baptiste Du Halde</i> , de la même Compagnie, . . . . .	62
<b>LETTRE</b> du père <i>Sébastien Rasles</i> , missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, à M. son neveu, . . . .	78
<b>LETTRE</b> du père <i>Sébastien Rasles</i> , missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, à M. son frère, . . . . .	95
<b>LETTRE</b> du père de la <i>Chasse</i> , supérieur général des missions de la Nouvelle-France, au père*** de la même Compagnie, . . .	139
<b>LETTRE</b> du père***, missionnaire chez les <i>Abnakis</i> , . . . . .	146
<b>LETTRE</b> du père <i>Gabriel Marest</i> , missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père <i>Germon</i> , de la même Compagnie, . . . . .	196
<b>LETTRE</b> du père du <i>Poisson</i> , missionnaire aux <i>Akensas</i> , au père <i>Patouillet</i> , . . . . .	231

<i>LETTRE du père du Poisson, missionnaire aux Akensas, au père ***, . . . . .</i>	<i>Page 237</i>
<i>LETTRE du père le Petit, missionnaire, au père d'Avaugour, procureur des missions de l'Amérique Septentrionale, . . . . .</i>	<i>259</i>
<i>LETTRE du père Vivier, missionnaire aux Illinois, au père ***, . . . . .</i>	<i>304</i>
<i>LETTRE du père Vivier, de la Compagnie de Jésus, à un père de la même Compagnie, . . . . .</i>	<i>307</i>
<i>LETTRE du père Margat, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père *** de la même Compagnie, . . . . .</i>	<i>321</i>
<i>LETTRE du père Margat, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	<i>335</i>
<i>LETTRE du père Margat, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	<i>346</i>
<i>LETTRE du père Margat, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au procureur-général des missions de la même Compagnie aux Indes de l'Amérique, . . . . .</i>	<i>368</i>
<i>LETTRE d'un Missionnaire de la Compagnie de Jésus, écrite de Cayenne en l'année 1718, . . . . .</i>	<i>411</i>
<i>LETTRE du père Crossard, supérieur des missions de la Compagnie de Jésus en l'île de Cayenne, au père de la Neuville, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	<i>416</i>
<i>LETTRE du père Lavit, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	<i>423</i>
<i>LETTRE du père Fauque, missionnaire, au père de la Neuville, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	<i>428</i>

<i>LETTRE du père Lombard, de la Compagnie de Jésus, supérieur des missions des Sauvages de la Guyane, au révérend père Croiset, provincial de la même Compagnie dans la province de Lyon, . . . . .</i>	Page 434
<i>LETTRE du père Fauque, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	446
<i>LETTRE du père Lombard, de la Compagnie de Jésus, supérieur des missions indiennes dans la Guyane, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	454
<i>LETTRE du père Fauque, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	462
<i>LETTRE du père Fauque, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	468
<i>LETTRE du père Fauque, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de la Neuville, de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique, . . . . .</i>	480
<i>LETTRE du père Fauque, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père***, de la même Compagnie, contenant la relation de la prise du fort d'Ouyapoc par un corsaire anglais, . . . . .</i>	493

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.



